Quatre-vingt-onzième année. — N° 277. Le Numéro : 50 francs. Dimanche 29 Novembre 1959.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social
						Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	3.000	3.000	800
Etranger	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	4.000	4.000	1.200

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les Éditions des **DOCUMENTS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** et **SOCIAL** comprend les avis et rapports.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, Paris (15e). — Tél. : FON 51-00

En vente :

AFFECTATIONS SPECIALES POUR LE CAS DE MOBILISATION

La Direction des Journaux officiels a procédé à une nouvelle édition, **mise à jour au 15 octobre 1959**, de la brochure **n° 1004**, groupant les textes suivants :

— *le décret du 28 février 1951 avec ses annexes* (tableaux des professions ou emplois pouvant comporter des affectations spéciales) ;

— *l'instruction du 28 avril 1952 et ses annexes* (modèles et autorités habilitées à établir les demandes de classement) ;

— *le tableau de répartition des classes de mobilisation ;*

— *les listes des professions industrielles susceptibles de comporter des affectations spéciales*, listes mises à jour compte tenu de tous les additifs et rectificatifs publiés au *Journal officiel*.

Cette brochure de 266 pages, de format in-8° carré, est mise en vente au prix de **500 F** ou expédiée sans frais sur simple demande, accompagnée du montant, adressée à la Direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris (15e).

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Affaires algériennes.

Décret du 25 novembre 1959 portant nomination du secrétaire général pour les affaires algériennes (p. 11443).

(1 f.)

Administration des services de la France d'outre-mer.

Décrets du 24 novembre 1959 conférant l'honorariat (administrateurs de la France d'outre-mer) (p. 11443).

Décrets du 25 novembre 1959 rapportant certaines dispositions de précédents décrets et portant promotions (enseignement et jeunesse) (p. 11443).

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE

Décret n° 59-1349 du 23 novembre 1959 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance immatriculés dans les territoires d'outre-mer de la République (p. 11444).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 28 novembre 1959 relatifs à l'élection de présidents et de juges titulaires de certains tribunaux de commerce (p. 11444).

Arrêtés portant nominations, mutations, détachement, mise en congé et conférant l'honorariat :

Education surveillée (p. 11445).

Magistrature consulaire (p. 11445).

Officiers publics et ministériels (p. 11446).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décrets du 24 novembre 1959 relatifs à la discipline de la médaille militaire (p. 11446).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret et *arrêté* portant inscriptions aux tableaux d'avancement et promotions (conseillers et attachés civils) (p. 11446).

Exequatur accordés à des consuls (p. 11446).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décrets du 25 novembre 1959 portant nominations, attribution de fonctions et mises en position de congé spécial (administration préfectorale) (p. 11447).

Arrêtés portant détachements (personnel des préfectures et personnels techniques) (p. 11449).

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 28 novembre 1959 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (p. 11449).

Décrets portant promotions et nominations (armées de terre et de l'air, active et réserve) (rectificatifs) (p. 11449).

Arrêté modifiant un précédent arrêté portant nominations au cabinet du ministre (p. 11449).

Arrêté portant remise de débet (p. 11450).

Arrêté et décision portant nominations (études et fabrications d'armement et gendarmerie nationale) (p. 11450).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 59-1350 du 16 novembre 1959 modifiant la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique et le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952 portant application de cette loi (p. 11451).

Décret n° 59-1351 du 23 novembre 1959 portant approbation d'une délibération du conseil général de la Réunion tendant à modifier les règles d'assiette et de perception des droits d'octroi de mer en ce qui concerne l'essence consommée en mer par les marins pêcheurs (p. 11451).

Arrêté du 27 novembre 1959 modifiant l'arrêté du 28 mai 1959 complétant, à titre temporaire, la liste des matériels pouvant bénéficier des dispositions de l'article 39 *septies* du code général des impôts (p. 11452).

Arrêtés portant nomination de membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures et délégations de signature (p. 11452).

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat au commerce intérieur (p. 11452).

Tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1958 (revenus de 1958) (quatrième tableau) (p. 11453).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 25 novembre 1959 relatif au refus du legs consenti à l'Institut de France (p. 11450).

Décrets du 25 novembre 1959 conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 11450).

Arrêté du 17 novembre 1959 fixant la date de la session de l'examen professionnel d'économe en 1960 (p. 11450).

Arrêté du 23 novembre 1959 relatif à l'épreuve obligatoire d'éducation physique dans les brevets d'enseignement de l'enseignement technique (p. 11450).

Arrêté portant remise de débet (p. 11450).

Arrêté fixant la composition de la commission consultative permanente des instituts de préparation aux enseignements de second degré et des centres pédagogiques régionaux (p. 11451).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décrets du 24 novembre 1959 portant admissions à la retraite (ponts et chaussées) (p. 11472).

Arrêté portant détachement (aviation civile et commerciale) (p. 11472).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté du 16 novembre 1959 fixant la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L. 134, deuxième alinéa, du code de la sécurité sociale pour une caisse d'allocations familiales (p. 11472)

Arrêté du 20 novembre 1959 fixant le montant forfaitaire des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues pour les jeunes étrangères qui viennent en France dans un but culturel en qualité de stagiaires aides familiales (p. 11472).

Arrêté du 20 novembre 1959 approuvant la fusion de sociétés mutualistes (p. 11472).

Arrêté fixant les conditions à remplir par les sociétés coopératives ouvrières de production pour être inscrites sur les listes prévues par l'article 2 du décret n° 59-1025 du 31 août 1959 (rectificatif) (p. 11472).

Arrêté portant désignation de l'organisation la plus représentative des sociétés coopératives ouvrières de production (rectificatif) (p. 11473).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 23 novembre 1959 portant perte de la nationalité française (p. 11473).

Arrêté du 27 novembre 1959 portant modification du taux des indemnités de vacation allouées aux médecins chargés d'assurer à temps partiel le fonctionnement des services médico-sociaux placés sous le contrôle du ministère de la santé publique et de la population (p. 11473).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Arrêtés du 18 novembre 1959 relatifs à des associations syndicales de reconstruction (p. 11472).

Naturalisations, réintégrations et rectificatifs (p. 11473).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 11483).

Sénat. — Ordre du jour (p. 11484).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Premier ministre.

AFFAIRES ALGÉRIENNES

Avis relatif à un arrêté du délégué général du Gouvernement en Algérie fixant la valeur de reprise des obligations 3 1/2 p. 100 1952 à capital garanti admises en paiement des droits de mutation entre le 1er décembre 1959 et le 31 mai 1960 (p. 11484).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de beurre originaire et en provenance de tous pays étrangers (p. 11485).

Ministère de l'agriculture.

Avis d'ouverture, en 1960, d'une session du cours de mutualité et de coopération agricoles (p. 11485).

Avis relatif aux communes dans lesquelles des opérations de remembrement ont été ordonnées et à celles dans lesquelles la clôture des opérations a été prononcée (rectificatif) (p. 11485).

Annonces (p. 11486).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

AFFAIRES ALGERIENNES

Décret du 25 novembre 1959 portant nomination du secrétaire général pour les affaires algériennes.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu le décret n° 58-523 du 9 juin 1958 relatif aux services de la présidence du conseil;

Vu le décret n° 58-552 du 28 juin 1958 relatif aux attributions et à l'organisation du secrétariat général pour les affaires algériennes;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Roger Moris, préfet de la Côte-d'Or, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 7e région, est nommé secrétaire général pour les affaires algériennes, en remplacement de M. Henry Ingrand, qui sera appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,

MICHEL DEBRÉ.

ADMINISTRATION DES SERVICES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décrets du 24 novembre 1959 conférant l'honorariat (administrateurs de la France d'outre-mer).

Par décret en date du 24 novembre 1959, l'honorariat de son grade est conféré à M. Paul de Nussac, administrateur en chef de la France d'outre-mer, rayé des cadres.

Par décret en date du 24 novembre 1959, l'honorariat de son grade est conféré à M. Marcel Rouilly, administrateur de la France d'outre-mer, rayé des cadres.

Par décret en date du 24 novembre 1959, l'honorariat de son grade est conféré à M. Etienne Rousse-Lacordaire, administrateur de la France d'outre-mer, rayé des cadres.

Par décret en date du 24 novembre 1959, l'honorariat de son grade est conféré à M. Paul Van den Wiele, administrateur en chef de la France d'outre-mer, en retraite.

Décret du 25 novembre 1959 rapportant certaines dispositions d'un précédent décret et portant promotions dans le corps des professeurs agrégés du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 25 novembre 1959, les dispositions du décret du 7 janvier 1959 portant promotions dans le corps des professeurs agrégés du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer sont rapportées en ce qui concerne M. Lemaire (Jean-Marie).

M. Lemaire (Jean-Marie), professeur agrégé du cadre métropolitain classé pendant son détachement dans le cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer, est, en application des dispositions de la loi du 19 juillet 1952 et pour compter du 24 mai 1954, promu au grand choix au 5e échelon de son grade (majoration d'ancienneté épuisée).

M. Lemaire (Jean-Marie) est promu, à l'ancienneté, du 5e au 6e échelon, dans le corps des professeurs agrégés du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer, avec effet du 11 avril 1955.

Décret du 25 novembre 1959 rapportant certaines dispositions d'un précédent décret et portant promotions dans les corps des chargés d'enseignement du second degré et des chargés d'enseignement de l'enseignement technique du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 25 novembre 1959, les dispositions du décret du 19 mars 1959 portant promotions dans le corps des chargés d'enseignement du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer sont rapportées en ce qui concerne MM. Verge, Palaprat et Delvaux.

Les chargés d'enseignement dont les noms suivent sont promus pour compter des dates ci-après, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté:

A. — CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT DES LYCÉES ET COLLÈGES

(Du 1er octobre 1953 au 30 septembre 1954.)

Au 7e échelon.

M. Delvaux (Maurice), 19 mai 1954. Petit choix.

Année scolaire 1957-1958.

(Du 1er octobre 1957 au 30 septembre 1958.)

Au 8e échelon.

M. Delvaux (Maurice), 1er octobre 1957. Petit choix.

B. — CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Année scolaire 1955-1956.

(Du 1er octobre 1955 au 30 septembre 1956.)

Au 3e échelon.

M. Palaprat (Jean), 11 décembre 1955. Ancienneté.

Année scolaire 1956-1957.

(Du 1er octobre 1956 au 30 septembre 1957.)

Au 8e échelon.

M. Verge (Jean-Louis), 26 décembre 1956. Grand choix.

Année scolaire 1957-1958.

(Du 1er octobre 1957 au 30 septembre 1958.)

Au 4e échelon.

M. Palaprat (Jean), 31 juillet 1958. Grand choix.

Décret du 25 novembre 1959 rapportant certaines dispositions d'un précédent décret et portant promotions dans les corps des directeurs de centre d'apprentissage et des professeurs d'enseignement général de centre d'apprentissage du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 25 novembre 1959, les dispositions du décret du 19 mars 1959 portant promotions dans le corps des directeurs de centre d'apprentissage et des professeurs d'enseignement général de centre d'apprentissage du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer sont rapportées en ce qui concerne M. Rolland (Alfred).

M. Rolland (Alfred), professeur d'enseignement général de centre d'apprentissage du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer, est, en application des dispositions de la loi du 26 septembre 1951, promu au petit choix au 4e échelon de son grade pour compter du 13 avril 1956 (majoration d'ancienneté épuisée).

M. Rolland, reclassé directeur de centre d'apprentissage de 3e échelon à compter du 1er octobre 1956, est promu, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, aux dates ci-après, dans le corps des directeurs de centre d'apprentissage du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer:

Au 4e échelon, 9 avril 1957. Ancienneté.

Au 5e échelon, 21 mars 1959. Grand choix.

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE

Décret n° 59-1349 du 23 novembre 1959 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance immatriculés dans les territoires d'outre-mer de la République.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre et du ministre des travaux publics et des transports,

Vu la loi du 6 janvier 1954 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance, et notamment ses articles 35 et 36 ;

Vu la loi n° 56-619 du 23 juin 1956 ;

Vu le décret n° 59-1198 du 13 octobre 1959 déterminant les compétences et portant organisation générale des services des administrateurs de l'inscription maritime dans les territoires d'outre-mer de la République,

Décrète :

Art. 1er. — Le présent décret détermine les conditions d'application aux navires immatriculés dans les territoires d'outre-mer de la République de la loi du 6 janvier 1954 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance.

Art. 2. — Pour l'application de cette loi :

L'expression « administrateur de l'inscription maritime » désigne le fonctionnaire chargé du service défini par le décret n° 59-1198 du 13 octobre 1959.

L'expression « inspecteur de la navigation et du travail maritime » désigne l'agent chargé de l'inspection de la navigation.

L'expression « inspecteur mécanicien de la marine marchande » désigne l'agent chargé de l'inspection des appareils propulsifs et des auxiliaires des navires.

L'expression « inspecteur relevant du ministre des postes, télégraphes et téléphones » désigne un fonctionnaire du service des télécommunications.

Art. 3. — Les titres de sécurité prévus à l'article 2 de la loi sont délivrés :

Le certificat de sécurité et les certificats d'exemption par le chef de territoire ;

Le permis de navigation, le certificat de sécurité pour le matériel d'armement ainsi que les certificats de sécurité radiotélégraphique ou radiotéléphonique par l'administrateur de l'inscription maritime.

Art. 4. — La prorogation des titres de sécurité prévue à l'article 4 de la loi sera de un mois au plus si le navire se trouve dans un port du territoire où il est immatriculé, de cinq mois au plus si le navire se trouve dans un autre port.

Art. 5. — Une commission locale de sécurité est constituée dans chaque territoire.

Cette commission doit être saisie pour approbation, par l'armateur, lors de la construction ou de la refonte d'un navire ou avant la francisation d'un navire importé de l'étranger, des plans et documents énumérés par un arrêté conjoint du ministre délégué auprès du Premier ministre et du ministre chargé de la marine marchande.

Tous appareils ou engins de sécurité présentés à l'homologation, toute installation, tout dispositif ou appareil dont le fabricant ou l'armateur désire faire reconnaître l'équivalence avec une installation, un dispositif ou un appareil réglementaire sont soumis à la commission locale de sécurité.

Celle-ci peut être consultée par le chef de territoire sur toute question relative à l'application du présent décret.

En cas de contestation, les décisions prises par la commission locale de sécurité sont portées devant la commission centrale de sécurité siégeant auprès du ministre chargé de la marine marchande dans un délai de quinze jours francs, à compter de la date de la notification de la décision attaquée.

Art. 6. — En ce qui concerne les navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 500 tonneaux, la délivrance de leurs premiers titres de sécurité, tels qu'ils sont visés à l'article 3 du présent décret, est subordonnée à l'avis de la commission centrale de sécurité. Cet avis est demandé par le chef de territoire, qui peut également saisir ladite commission de toute question relative à l'application de la loi.

Art. 7. — Le siège, la composition et le fonctionnement des commissions prévues aux articles 5 du présent décret et 8, 9, 20 et 25 de la loi sont fixés par arrêté du chef de territoire dans des conditions aussi voisines que possible de celles de la métropole.

Art. 8. — Le recours prévu à l'article 20 de la loi peut être transmis par l'administrateur de l'inscription maritime à un autre port de la République où fonctionnent des commissions de visite.

Art. 9. — Les recours contre les décisions prises en application des articles 7, 8, 9, 20 et 33 de la loi peuvent être portés devant le chef de territoire. S'il s'agit d'un navire d'une jauge brute égale ou supérieure à 500 tonneaux, le chef de territoire exerce les attributions dévolues au ministre chargé de la marine marchande par les articles 21 et 33 de la loi.

S'il s'agit d'un navire d'une jauge brute inférieure à 500 tonneaux, le chef de territoire statue après avis d'une commission supérieure spéciale, dont le siège, la composition et le fonctionnement sont fixés par arrêté du ministre délégué auprès du Premier ministre.

Art. 10. — Les membres non fonctionnaires des commissions de visite reçoivent une rétribution dont le montant est fixé par l'assemblée du territoire.

Art. 11. — Les diverses visites prescrites par la loi peuvent donner lieu à perception de taxes dont le montant est fixé par l'assemblée du territoire.

Art. 12. — Sont abrogés le décret du 22 août 1937 relatif à la sécurité de la navigation maritime et à l'hygiène à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance immatriculés dans les territoires d'outre-mer et, d'une manière générale, toutes dispositions contraires au présent décret.

Toutefois restent maintenues les dispositions des textes pris en application du décret du 22 août 1937 jusqu'à publication des décrets prévus à l'article 3 de la loi.

Art. 13. — Le ministre délégué auprès du Premier ministre et le ministre des travaux publics et des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,

JACQUES SOUSTELLE.

Le ministre des travaux publics et des transports,

ROBERT BURON.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection du président du tribunal de commerce d'Arles.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5, du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète :

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4, du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce ne sont pas exigées pour l'élection du président du tribunal de commerce d'Arles, qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection du président du tribunal de commerce de Louviers.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète :

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce ne seront pas exigées pour l'élection du président du tribunal de commerce de Louviers qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection du président du tribunal de commerce de Saint-Valery-en-Caux.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète:

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce ne seront pas exigées pour l'élection du président du tribunal de commerce de Saint-Valery-en-Caux qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection des juges titulaires des tribunaux de commerce de Cusset et de Montauban.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète:

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce, ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Cusset qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce, ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Montauban, qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection des juges titulaires des tribunaux de commerce de Granville et de Saint-Gaudens.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète:

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce, ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Granville qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce, ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Saint-Gaudens, qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection des juges titulaires des tribunaux de commerce de Poitiers et de Rennes.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959, relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète:

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce, ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires des tribunaux de commerce de Poitiers et de Rennes.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Décret du 28 novembre 1959 relatif à l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Tours.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 24, alinéas 3, 4 et 5 du décret n° 59-94 du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce,

Décrète:

Art. 1er. — Les conditions fixées par l'article 24, alinéas 3 et 4 du décret du 3 janvier 1959 relatif aux tribunaux de commerce et aux chambres de commerce ne seront pas exigées pour l'élection des juges titulaires du tribunal de commerce de Tours, qui aura lieu au mois de décembre 1959.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Education surveillée.

Par arrêté du 16 novembre 1959 un troisième congé de longue durée de six mois est accordé, à compter du 20 octobre 1959, à M. Lacroix (Antoine), agent de service, 2e catégorie stagiaire au centre d'observation de Savigny-sur-Orge.

Par arrêté du 17 novembre 1959, est nommé instructeur technique stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane, à compter du 1er décembre 1959:

M. Merlin (Roger), demeurant immeuble Carbonell, rue Pépinière-Robin-Saint-Assiscle, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Par arrêté du 17 novembre 1959, est muté, par nécessité de service, en la même qualité, aux services d'observation de Lille:

M. Haussy (Gérard), éducateur (1er échelon) au centre d'observation de Savigny-sur-Orge.

Magistrature consulaire.

Par arrêté du 21 novembre 1959, l'honorariat est conféré à:

M. Chardot (André-Adolphe-Henri), ancien président du tribunal de commerce de Nancy.

M. Lerouge (André-Alfred-Gabriel), ancien président du tribunal de commerce de Compiègne.

M. Maksud (André), ancien président du tribunal de commerce d'Isigny-sur-Mer.

M. Bocquet (Léon-Pierre-Joseph), ancien juge au tribunal de commerce d'Abbeville.

M. Caron (Pierre-Léon-Paul), ancien juge au tribunal de commerce d'Amiens.

M. Dechans (Jean-Lucien-Guillaume), ancien juge au tribunal de commerce de Toulouse.

M. Enault (Paul-Albert-Jules), ancien juge au tribunal de commerce de Caen.

M. Escudier (Jean-Antoine-Louis-Eugène), ancien juge au tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

M. Fenot (Jean-Auguste-Firmin), ancien juge au tribunal de commerce de Nancy.

M. Huvelin (Pierre), ancien juge au tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

M. Lacoste (Jules-François-Marie-Emile-René-Pierre), ancien juge au tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

M. Langlois (Edmond-Léon), ancien juge au tribunal de commerce du Havre.

M. Loustau (Jacques-Philippe-Robert), ancien juge au tribunal de commerce de Toulouse.

M. Merle (Raymond-Jean-Baptiste), ancien juge au tribunal de commerce de Toulouse.

M. Pignier (Théophile), ancien juge au tribunal de commerce de Compiègne.

M. Preiss (Jean-Adolphe-Camille), ancien juge au tribunal de commerce de Colmar.

M. Salone (André-Eugène-Edouard), ancien juge au tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

Officiers publics et ministériels.

Par arrêté du 18 novembre 1959, M. Albert (Lucien-Ange) est nommé huissier de justice à Dieuze (Moselle), en remplacement de M. Gusching (André-Georges), destitué.

Par arrêté du 23 novembre 1959, M. May (Alexis), fonctionnaire français des cadres tunisiens, rattaché, à compter du 19 août 1955, au cadre des greffiers à la classe principale, 5e échelon, est, sur sa demande, placé en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour la période du 1er avril 1957 au 31 décembre 1959 en vue d'exercer des fonctions judiciaires en Tunisie.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Décrets du 24 novembre 1959 relatifs à la discipline de la médaille militaire.

Par décret en date du 24 novembre 1959, pris en exécution des décrets des 14 avril et 9 mai 1874, la peine disciplinaire ci-après a été prononcée :

Est rayé des contrôles de la médaille militaire à partir de la date du décret et privé, en outre, définitivement du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie : Bonis (Jean-Marie), ex-adjudant-chef de réserve d'artillerie de marine, médaillé militaire du 6 février 1950.

Par décret en date du 24 novembre 1959, pris en exécution des décrets des 14 avril et 9 mai 1874, les peines disciplinaires ci-après ont été prononcées :

Est suspendu pendant dix ans, à partir de la date de la notification du décret, de l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de médaillé militaire et privé, en outre, pendant le même laps de temps du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie : Naulie (Albert), ancien sergent-chef. Médaillé militaire du 16 mai 1952.

Est suspendu pendant un an, à partir de la date de la notification du décret, de l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de médaillé militaire et privé, en outre, pendant le même laps de temps du droit de porter toute autre décoration française ou étrangères ressortissant à la grande chancellerie : Bourmaud (Roger-René-Georges-Elie), ancien soldat au 2e régiment de tirailleurs algériens. Médaillé militaire du 28 mai 1953.

Par décret en date du 24 novembre 1959, pris en exécution des décrets des 16 mars et 24 novembre 1852, la peine disciplinaire ci-après a été prononcée :

Est rayé des contrôles de la médaille militaire, à partir de la date du décret et privé, en outre, définitivement du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie : Gimet (Jean), ex-sergent d'infanterie. Médaillé militaire du 14 août 1958.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Conseillers et attachés civils.

ARRÊTÉ PORTANT APPROBATION DU TABLEAU D'AVANCEMENT

Par arrêté du 28 octobre 1959, est approuvé et arrêté le tableau d'avancement du corps des conseillers civils pour l'année 1959 :

Pour le grade de conseiller civil hors classe.

MM. Ramona (Raoul), Bouteille (Jacques), Michel (Pierre), Jacquin (Paul-Hubert).

Pour le grade de conseiller civil de classe exceptionnelle.

MM. Biberson (Pierre), Yvon (Michel), Rivaille (Yves), Dallier (Claude), de Falguerolles (Godefroy), Barbault (Roger), Bassano (Louis), Bauer (Paul).

Pour le grade de conseiller civil de 1re classe.

MM. Marcassuzaa (Pierre), Lepage (Marcel), Dupont (Yves), Bascoul (Pierre), Lacombe (Paul).

DÉCRET DU 25 NOVEMBRE 1959 PORTANT PROMOTION DE GRADE ET DE CLASSE DANS LE CORPS DES CONSEILLERS CIVILS

Par décret en date du 25 novembre 1959, sont promus :

Au grade de conseiller civil hors classe 1er échelon (indice 650).

M. Ramona (Raoul), à compter du 10 février 1959.
M. Bouteille (Jacques), à compter du 10 février 1959.

Au grade de conseiller civil de classe exceptionnelle (indice 630).

M. Biberson (Pierre), à compter du 1er juin 1959.
M. Yvon (Michel), à compter du 1er juillet 1959.
M. Rivaille (Yves), à compter du 1er juillet 1959.
M. Dallier (Claude), à compter du 1er juillet 1959.
M. de Falguerolles (Godefroy), à compter du 10 octobre 1959.
M. Barbault (Roger), à compter du 1er décembre 1959.

Au grade de conseiller civil de 1re classe 1er échelon (indice 500).

M. Marcassuzaa (Pierre), à compter du 1er avril 1959.
M. Dupont (Yves), à compter du 1er juin 1959.
M. Lepage (Marcel), à compter du 1er juin 1959.

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Josef Merfels en qualité de consul de la République fédérale d'Allemagne à Bordeaux, avec juridiction sur les départements suivants : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gers, Gironde, Indre-et-Loire, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Morbihan, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Indre, Cher, Finistère, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine.

L'exequatur est accordé à M. David-H. Ernst en qualité de consul des Etats-Unis d'Amérique, en résidence à Suva, avec juridiction sur la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances et les territoires de la Polynésie française.

L'exequatur est accordé à Mme Léon Vangout en qualité de consul honoraire d'Haïti à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

L'exequatur est accordé à M. Fritz-Günther von Tschirschky und Boegendorff en qualité de consul de la République fédérale d'Allemagne à Lille, avec juridiction sur les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes.

L'exequatur est accordé à Mme Maria Ehrman Lefevre en qualité de consul général du Panama au Havre, avec juridiction sur les départements de la Seine-Maritime, Nord, Pas-de-Calais, Calvados, Eure et Somme.

L'exequatur est accordé à M. Paul Flachard en qualité de consul honoraire des Philippines à Lyon, avec juridiction sur les départements du Rhône et de la Loire.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 25 novembre 1959 portant nomination d'un préfet et le chargeant des fonctions d'inspecteur général de l'administration en mision extraordinaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Dumont (Pierre), préfet de la Loire, est nommé préfet de la Côte-d'Or et chargé des fonctions d'inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 7e région.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Décrets du 25 novembre 1959 portant nomination et mise en position de congé spécial de préfets.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Collaveri (François), préfet de la Sarthe, est nommé préfet de la Loire.
En cette qualité, M. Collaveri conserve le bénéfice de la hors-classe de son grade.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Wiltzer (Marcel), préfet de l'Aube, est nommé préfet de la Sarthe.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Severie (Roger), préfet de l'Eure, est nommé préfet de l'Aube.
En cette qualité, M. Severie conserve le bénéfice de la hors-classe de son grade.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat,
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Boissier (Jacques), préfet de la Martinique, est nommé préfet de l'Eure.
En cette qualité, M. Boissier conserve le bénéfice de la hors-classe de son grade.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M Parsi (Jean), préfet des Oasis (non installé), est nommé préfet de la Martinique.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:
Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Turon (Marcel), secrétaire général d'Oran, est nommé préfet des Oasis.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Jeanjean (Aimé), préfet de Vaucluse, est admis, sur sa demande, à bénéficier des dispositions de l'article 12 du décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 susvisé.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Escande (Jean), préfet des Deux-Sèvres, est nommé préfet de Vaucluse.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Thisy (André), préfet de la Haute-Loire, est nommé préfet des Deux-Sèvres.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu:

Décrète:

Art. 1er. — M. Plettner (Jules), secrétaire général de la Gironde, est nommé préfet de la Haute-Loire.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Justin (Maurice), préfet des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet hors-cadres.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Dubois (Claude), préfet hors cadres, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1111 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. de Solminihac (Hubert), sous-préfet de Brest, est nommé préfet de Saïda.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Hudeley (René), préfet en service détaché est, sur sa demande, admis à bénéficier des dispositions de l'article 12 du décret du 1er octobre 1959 susvisé.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 58-1136 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'Etat;
Vu le décret n° 59-1141 du 1er octobre 1959 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Marin (Olivier), préfet, est admis, sur sa demande, à bénéficier des dispositions de l'article 12 du décret du 1er octobre 1959 susvisé.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Personnel des préfectures.

Par arrêté du 23 novembre 1959, M. Ambroise Luciani, secrétaire administratif de préfecture de 1re classe, 4e échelon, est placé en position de service détaché pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 1956, auprès du ministère des affaires étrangères, en qualité d'agent contractuel, au consulat général de France à Sousse.

Personnels techniques.

Par arrêté du 23 novembre 1959, est abrogé l'arrêté interministériel en date du 7 février 1959 détachant M. Merle (René) auprès des expéditions scientifiques du centre national de la recherche scientifique à compter du 1er août 1958.
M. Merle (René), contrôleur en service des transmissions du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement pour une durée maximale de cinq ans afin de lui permettre d'exercer au territoire des Terres australes et antarctiques françaises les fonctions de chef de district, de chef radio et de chef de l'expédition 1958-1960 en Terre Adélie.
Le présent arrêté prendra effet le 1er août 1958.

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 28 novembre 1959 portant affectation d'un officier général de l'armée de terre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du Premier ministre, du ministre des armées et du ministre des affaires étrangères,
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Daillier (Pierre-Louis-Lucien) est nommé chef de la mission militaire française au Laos et commandant des éléments militaires français stationnés au Laos.

Art. 2. — Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 novembre 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le ministre des affaires étrangères,
MAURICE COUVE DE MURVILLE.

Décret portant nominations et promotions dans les cadres des officiers de réserve de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 novembre 1959:
Page 11027:

Service des matériels.

B. — Officiers dans leurs foyers.

Au lieu de:

Cadre des adjoints administratifs.

(Pour prendre rang du 15 octobre 1959.)

Cadre des adjoints techniques.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1959.)

Lire:

Cadre des adjoints administratifs.

(Pour prendre rang du 15 octobre 1959.)

3e région militaire.

(Direction du matériel).

Après 10e région militaire, Leroy (Gilbert-Auguste-Raymond), intercaler:

Cadre des adjoints techniques.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1959.)

Page 11034:

Service des matériels.

Lire la colonne de gauche à la suite de: « Cadre des adjoints administratifs ».

Décret portant promotions dans l'armée de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 novembre 1959: page 10753, 2e colonne, 60e ligne, au lieu de: « Pluchard (Louis-Osée-Léon) », lire: « Pluchart (Louis-Osée-Léon) ».

Cabinet du ministre.

Le ministre des armées,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951;
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant nomination des membres du cabinet du ministre des armées,

Arrête :

Art. 1er. — Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de conseiller technique au cabinet du ministre des armées exercées par M. Gilles Brac de La Perrière, inspecteur des finances.

Art. 2. — M. Bernard Lathière, inspecteur des finances, est nommé conseiller technique au cabinet du ministre des armées.

Art. 3. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er décembre 1959 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 novembre 1959.

PIERRE GUILLAUMAT.

Remise de débet.

Par arrêté du 18 novembre 1959, il a été fait remise gracieuse à M. Robert Schmitt, demeurant 11, rue Nationale, à Pagny-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle), sous réserve du versement préalable de 200.000 F, de la somme de 672.617 F indûment perçue au titre d'une délégation volontaire de solde.

Etudes et fabrications d'armement.

Par arrêté en date du 7 novembre 1959, les agents titulaires de la direction des études et fabrications d'armement dont les noms suivent, nommés secrétaires administratifs stagiaires à compter du 1er juin 1959 par arrêté du 4 juin 1959, sont détachés dans cet emploi pendant la durée de leur stage (1 an) :

Mainemer (Henri), agent administratif, manufacture nationale d'armes de Tulle.
Metivier (Guy), commis, administration centrale.

Gendarmerie nationale (réserve).

Par décision du 20 novembre 1959, sont nommés, avec leur grade et leur ancienneté de grade, dans les cadres des officiers de réserve de la gendarmerie nationale, à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active, les officiers dont les noms suivent :

MM. Tassy (Lucien-Etienne), colonel.
Fourreau (Georges-Raymond), chef d'escadron.
Currat (Raoul-Lucien), capitaine.
Depeyre (Georges-Emile), capitaine.
Fauxinstier (Marcel-André), capitaine.
Massat (Abel-Jean-Pierre), capitaine.
Stoltz (René-Antoine), capitaine.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 25 novembre 1959 relatif au refus du legs consenti à l'Institut de France.

Par décret en date du 25 novembre 1959, le chancelier de l'Institut de France est autorisé à refuser, au nom de cette compagnie, le legs à elle consenti par M. Lagier (Joseph-Gabriel).

Décrets du 25 novembre 1959 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 25 novembre 1959, le titre de professeur honoraire de la faculté de pharmacie de l'université de Montpellier est conféré à M. Diacono, ancien professeur de cette faculté.

Par décret en date du 25 novembre 1959, le titre de professeur honoraire de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Grenoble est conféré à M. Léon Guichard, ancien professeur de cette faculté, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Date de la session de l'examen professionnel d'économe en 1960.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 50-1551 du 1er décembre 1950, modifié par le décret du 29 décembre 1956 ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 1951, modifié par l'arrêté du 20 novembre 1956,

Arrête :

Art. 1er. — La prochaine session de l'examen professionnel d'économe s'ouvrira le lundi 8 février 1960.

Art. 2. — Les épreuves se dérouleront au chef-lieu de chaque académie et dans les centres désignés par le ministre dans les conditions ci-après :

Lundi 8 février 1960. — Composition sur l'administration et la comptabilité des établissements d'enseignement public (durée : trois heures, de 9 heures à 12 heures).
Lundi 8 février 1960. — Composition sur l'installation et l'entretien des établissements d'enseignement public, l'hygiène appliquée et le service intérieur (durée : trois heures, de 15 heures à 18 heures).

Art. 3. — Le nombre des candidats et candidates à admettre sera fixé ultérieurement.

Art. 4. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 8 décembre 1959 inclus dans les inspections académiques et, pour la Seine, au service des examens, 3 *bis*, rue Mabillon, Paris (6e).

Art. 5. — Le directeur général de l'enseignement du premier degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 novembre 1959.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
HUBERT ROUSSELLIER.

Epreuve obligatoire d'éducation physique dans les brevets d'enseignement de l'enseignement technique.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 59-970 du 5 août 1959 relatif aux brevets d'enseignement de l'enseignement technique (art. 2) ;
Vu le décret n° 58-912 du 27 septembre 1958 relatif à l'exercice des attributions concernant la jeunesse et les sports ;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant délégation de signature,

Arrête :

Art. 1er. — L'épreuve obligatoire d'éducation physique prévue par le décret du 5 août 1959 susvisé comprend :

1° Une épreuve gymnique : présentation d'exercices pris sur une liste préalablement publiée (coefficients : garçons, 1 ; filles, 2) ;
2° Une épreuve de grimper libre (coefficient 1) ;
3° Une épreuve d'athlétisme tirée au sort parmi les suivantes : saut en hauteur avec élan, course de vitesse, lancer du poids (pour les garçons seulement) (coefficient 1) ;
4° Une épreuve choisie par les candidats parmi les épreuves d'athlétisme prévues au 3° ci-dessus non tirées au sort et, en outre :
Une course de résistance pour les garçons ;
Un lancer du poids ou un lancer d'adresse pour les filles.
Une épreuve chronométrée de nage libre.
(Coefficient 1.)

Art. 2. — L'épreuve de natation prévue ci-dessus ne pourra être choisie que pour les sessions d'examen des années 1961 et suivantes. Toutefois, elle pourra être passée à compter du 1er mai 1960, les résultats obtenus ne pouvant être pris en compte que pour les sessions d'examen de l'année 1961.

Art. 3. — Les modalités pratiques de l'organisation de ces épreuves, la liste des exercices prévus pour l'épreuve gymnique ainsi que les barèmes de notation des épreuves cotées feront l'objet d'une circulaire d'application qui sera publiée ultérieurement.

Art. 4. — Le sous-directeur de l'éducation physique, des sports et du plein air est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 novembre 1959.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation :
Le haut commissaire à la jeunesse et aux sports,
MAURICE HERZOG.

Remise de débet.

Par arrêté du 19 novembre 1959, sous réserve d'un versement préalable de 800.000 F, il est fait remise gracieuse à M. Lebœuf, ex-instituteur du Nord, en retraite à Molsheim (Bas-Rhin), d'une somme de 3.572.723 F dont il est débiteur envers l'Etat (rappel de traitement perçu à tort par suite d'annulation d'une décision portant reconstitution de carrière).

Commission consultative permanente des instituts de préparation aux enseignements de second degré et des centres pédagogiques régionaux.

Par arrêté en date du 10 novembre 1959, l'article 2 de l'arrêté du 25 août 1958 fixant la liste des membres de la commission consultative permanente des instituts de préparation aux enseignements de second degré et des centres pédagogiques régionaux est complété comme suit :

M. Basquin, inspecteur général de l'enseignement technique, directeur de l'école normale supérieure de l'enseignement technique.

M. Grandbois, inspecteur général de l'enseignement technique.

M. Biguenet, directeur du centre pédagogique régional « technique » de Paris.

M. Crouau, inspecteur principal de l'enseignement technique, directeur du centre pédagogique régional « technique » de Clermont-Ferrand.

M. Prevel, directeur du collège technique de Rennes, directeur du centre pédagogique régional « technique » de Rennes.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 59-1350 du 16 novembre 1959 modifiant la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique et le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952 portant application de cette loi.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la Constitution, et notamment son article 37;

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, ensemble la loi n° 55-1553 du 28 novembre 1955 portant extension à l'Algérie de diverses dispositions en vigueur dans la métropole, et notamment son article 3 étendant à l'Algérie la loi susvisée du 7 juin 1951;

Vu le décret n° 52-1059 modifié du 15 septembre 1952 portant application de la loi n° 51-711 précitée, ensemble le décret n° 57-1056 du 24 septembre 1957 fixant les modalités d'application en Algérie de la loi susvisée du 7 juin 1951, et notamment son article 8;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Les trois premiers alinéas de l'article 7 de la loi susvisée du 7 juin 1951 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« En cas de défaut de réponse après mise en demeure, dans le délai imparti par ladite mise en demeure, ou de réponse sciemment inexacte, les personnes physiques ou morales peuvent être l'objet d'une amende administrative prononcée par le ministre dont relève l'institut national de la statistique et des études économiques sur avis du comité de coordination des enquêtes statistiques.

« Le montant de la première amende encourue à ce titre par une personne physique ou morale ne peut dépasser 10.000 F.

« En cas de récidive dans le délai de trois ans, le montant de l'amende est porté à 20.000 F au moins et 100.000 F au plus pour chaque infraction. En ce qui concerne les entreprises occupant plus de cent salariés, en cas de récidive dans le délai de trois ans, l'amende est de 200 F au moins et de 1.000 F au plus par salarié, sans pouvoir dépasser 200.000 F ».

Art. 2. — L'article 14 du décret susvisé du 15 septembre 1952 est abrogé.

Art. 3. — Le ministre délégué auprès du Premier ministre, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le ministre des armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'éducation nationale, le ministre des travaux publics et des transports, le ministre de l'industrie, le ministre de l'agriculture, le ministre du travail, le ministre de la santé publique et de la population, le ministre de la construction, le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, le ministre des postes et télécommunications, le ministre de l'information, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, le secrétaire d'Etat aux finances, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
JACQUES SOUSTELLE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'intérieur,
PIERRE CHATENET.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ BOULLOCHE.

Le ministre des travaux publics et des transports,
ROBERT BURON.

Le ministre de l'industrie,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le ministre de l'agriculture,
HENRI ROCHEREAU.

Le ministre du travail,
PAUL BACON.

Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

Le ministre de la construction,
PIERRE SUDREAU.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,
RAYMOND TRIBOULET.

Le ministre des postes et télécommunications,
BERNARD CORNUT-GENTILLE.

Le ministre de l'information,
ROGER FREY.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
MAX FLÉCHET.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
MICHEL MAURICE-BOKANOWSKI.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
JOSEPH FONTANET.

Décret n° 59-1351 du 23 novembre 1959 portant approbation d'une délibération du conseil général de la Réunion tendant à modifier les règles d'assiette et de perception des droits d'octroi de mer en ce qui concerne l'essence consommée en mer par les marins pêcheurs.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement de la Réunion comme département français, modifiée par l'article 84 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946, par la loi n° 47-1374 du 26 juillet 1947 et par l'article 35 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948;

Vu l'article 5 du décret n° 47-2393 du 27 décembre 1947 portant extension au département de la Réunion des dispositions de la législation et de la réglementation douanières métropolitaines;

Vu le décret n° 54-618 du 9 juin 1954 portant approbation d'une délibération du conseil général de la Réunion en date du 16 février 1954 modifiant les règles d'assiette et de perception des droits d'octroi de mer en ce qui concerne les marchandises introduites dans le département de la Réunion et le texte modificatif subséquent;

Vu le code des douanes;

Vu la délibération du conseil général de la Réunion en date du 22 mai 1959 portant modification de la délibération visée ci-dessus,

Décrète :

Art. 1er. — Est approuvée la délibération du conseil général de la Réunion dont le texte est ci-joint en annexe, en date du 22 mai 1959, modifiant les règles d'assiette et de perception des droits d'octroi de mer en ce qui concerne l'essence consommée en mer par les marins pêcheurs.

Art. 2. — Le ministre délégué auprès du Premier ministre, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
JACQUES SOUSTELLE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

ANNEXE

DÉLIBÉRATION PORTANT MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION DU 16 FÉVRIER 1954 RELATIVE AUX RÈGLES D'ASSIETTE ET DE PERCEPTION DES DROITS D'OCTROI DE MER EN CE QUI CONCERNE LES MARCHANDISES INTRODUITES DANS LE DÉPARTEMENT

***Article unique.* — Les dispositions de l'article 5 de la délibération du conseil général de la Réunion du 16 février 1954 portant modification des règles d'assiette et de perception des droits d'octroi de mer, en ce qui concerne les marchandises introduites dans le département, sont complétées comme suit :**

3° L'essence consommée en mer par les marins pêcheurs.

Modification de l'arrêté du 28 mai 1959 complétant, à titre temporaire, la liste des matériels pouvant bénéficier des dispositions de l'article 39 *septies* du code général des impôts.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 39 septies du code général des impôts;

Vu l'article 4 D de l'annexe IV au code général des impôts, relatif à l'amortissement des matériels destinés à la modernisation des entreprises;

Vu l'arrêté du 28 mai 1959 complétant, à titre temporaire, la liste des matériels pouvant bénéficier des dispositions de l'article 39 septies susvisé;

Vu l'avis du commissariat général du plan,

Arrêtent :

Art. 1er. — Dans le premier alinéa de l'article premier de l'arrêté du 28 mai 1959 ci-dessus visé, sont supprimés les mots : « fabriqués sur le territoire métropolitain et ».

Art. 2. — Le directeur général des impôts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures,

Vu le décret du 17 novembre 1959 modifiant le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures :

Directeur du cabinet : M. Philippe Lacarrière, inspecteur des finances.

Conseiller technique adjoint au directeur du cabinet : M. Jean Turpin, administrateur civil au ministère des finances.

Chef de cabinet : M. Jean de Saint-Jorre, sous-préfet hors-cadres.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 17 novembre 1959.

Fait à Paris, le 27 novembre 1959.

MAX FLÉCHET.

Délégations de signature.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures,

Vu le décret du 17 novembre 1959 modifiant le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 59-1325 du 17 novembre 1959 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures;

Vu l'arrêté du 27 novembre 1959 portant nomination de membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures,

Arrête :

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Philippe Lacarrière, inspecteur des finances, directeur du cabinet, à l'effet de signer au nom du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures tous actes, arrêtés et décisions à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1959.

MAX FLÉCHET.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures,

Vu le décret du 17 novembre 1959 modifiant le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 59-1325 du 17 novembre 1959 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures;

Vu l'arrêté du 27 novembre 1959 portant nomination de membres du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures,

Arrête :

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Jean de Saint-Jorre, chef de cabinet, à l'effet de signer, au nom du secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures, tous actes, arrêtés et décisions à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 novembre 1959.

MAX FLÉCHET.

Cabinet du secrétaire d'Etat au commerce intérieur.

Le secrétaire d'Etat au commerce intérieur,

Vu le décret du 17 novembre 1959 modifiant le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du secrétaire d'Etat au commerce intérieur :

Chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat : M. Pierre Ceccaldi, chargé de mission à la caisse nationale des marchés de l'Etat.

Directeur du cabinet : M. Antoine Veil, inspecteur des finances.

Conseiller technique chargé des politiques économiques régionales : M. Jacques Trébert, inspecteur général de l'économie nationale.

Chef adjoint de cabinet : M. Lionel Assouad, diplômé de l'institut d'études politiques de Paris.

Conseillers techniques :

M. Pierre Guiphe, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine.

M. Georges Dickson, administrateur civil.

M. Jean-Paul Delacour, inspecteur des finances.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 17 novembre 1959.

Fait à Paris, le 27 novembre 1959.

JOSEPH FONTANET.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

QUATRIÈME TABLEAU

des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1958 (revenus de 1958).

(Art. 66 du code général des impôts.)

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation. Énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Aisne.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Élevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Alpes (Basses-).				
Cultures légumières de plein champ et graines de semences.	Ensemble du département: Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	60.000 30.000		
Cultures florales: Lavande	Ensemble du département.	12.000		
Pépinières	Idem. Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	230.000 180.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Élevage du poulet de chair; 25 F par poulet vendu.
Alpes-Maritimes.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département: Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	212.000 170.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département: Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	110.000 70.000		
Cultures florales: 1° Fleurs coupées:	Ensemble du département:			
a) Sous châssis....	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		7.000 5.000	
b) Sous paillasson.	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		3.500 2.500	
c) En plein air....	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		2.400 2.000	
2° Fleurs à parfum:				
a) Jasmin	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		2.500 2.000	
b) Rose	Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	90.000 60.000		
c) Tubéreuses	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		1.400 800	
d) Plantes diverses.	Pour chacun des 50 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		1.000 700	

NATURE des cultures.	REGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Alpes-Maritimes (*suite*).				
Pépinières:	Ensemble du département:			
1° Fruitières	Pour le premier hectare.....	230.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	180.000		
2° D'ornement	Pour le premier hectare.....	325.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	250.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	Ensemble du département.....	85.000		
Vignes produisant des raisins de table.	Idem	120.000		
Ardèche.				
Pépinières fruitières...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	230.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	180.000		
Pépinières viticoles:	Ensemble du département.			
a) Pieds mères.....		250.000		
b) Racinés		300.000		
c) Greffés soudés....		600.000		
Viticulture:				
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	*a*) Côtes du Rhône.....			4.750 F par hectolitre récolté en sus de 44 hectolitres à l'hectare.
	b) Saint-Joseph			7.125 F par hectolitre récolté en sus de 27 hectolitres à l'hectare.
Aube.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	216.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	150.000		
Cultures légumières de plein champ annexées à une exploitation de cultures maraîchères.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	95.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	65.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150.
Aude.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
	Aveyron.			
Cultures maraîchères..	*a*) Communes de Rodez et limitrophes:			
	Pour le premier hectare.....	125.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	100.000		
	b) Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	135.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	110.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Culture du tabac.....	Idem	125.000		
	Bouches-du-Rhône.			
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	a) Cultures intensives:			
	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
	b) Autres cultures:			
	Pour le premier hectare.....	125.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	95.000		
Cultures légumières de plein champ.	1° Vallées du Rhône, de la Durance et basse-vallée de l'Huveaune:			
	Pour le premier hectare.....	90.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	2° Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	65.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	35.000		
Cultures florales:	Ensemble du département.			
Lavande		12.000		
Lavandin		0		
Pépinières fruitières...	Idem.			
	Pour le premier hectare.....	230.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	180.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Riziculture	Ensemble du département.....	18.000		
Vignes produisant des raisins de table.	Région I. — Vallée du Rhône et de la Durance.	92.000		Région I: mêmes communes que celles comprises dans la région I de la généralité des cultures avec les modifications suivantes: en plus: Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, les Saintes-Maries-de-la-Mer; en moins: Marseille, la Penne-sur-Huveaune, Aubagne et Gémenos.
	Région II. — Surplus du département..	65.000		
	Calvados.			
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	350.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	280.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair; 25 F par poulet vendu.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
	Charente-Maritime.			
Cultures maraîchères..	*a*) Régions de la Rochelle et de Royan: communes de la Rochelle, Lhoumeau, Lagord, Puilboreau, Périgny, Aytré, Dompierre-sur-Mer, Saint-Xandre, Nieul-sur-Mer, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux:			
	Pour le premier hectare.....	288.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	230.000		
	b) Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	238.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	190.000		
Cultures légumières de plein champ.	*c*) Région de Tonnay-Charente: communes de Tonnay-Charente, Bords, Cabariot, Lussant, Moragne:			
	Pour le premier hectare.....	70.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	d) Ile de Ré:			
	Pour le premier hectare.....	80.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	e) Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	35.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	25.000		
Cultures florales:	Ensemble du département:			
a) Pour la superficie aménagée avec serres chauffées.	Pour chacun des 5 premiers ares....		2.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		1.500	
b) Pour la superficie aménagée avec des châssis fixes.	Pour chacun des 30 premiers ares..		5.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		3.000	
c) Pour le surplus de la superficie.	Pour le premier hectare.....	300.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
Pépinières:	Ensemble du département:			
a) Peupliers	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
b) Autres pépinières (sauf les pépinières de vignes).	Pour le premier hectare.....	90.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	70.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
	Cher.			
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	*a*) Région de Sancerre: parties délimitées des communes de Bué, Crézancy, Menetou-Ratel, Ménétréol-sous-Sancerre, Montigny, Saint-Satur, Sancerre, Sury-en-Vaux, Thauvenay, Veaugues, Verdigny et Vinon.			20.250 F par hectolitre récolté en sus de 13 hectolitres à l'hectare.
	b) Région de Quincy: parties délimitées de la commune de Quincy et de la section B de Brinay.			12.750 F par hectolitre récolté en sus de 17 hectolitres à l'hectare..
	Côte-d'Or.			
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Houblon	Ensemble du département.....	275.000		
Pépinières viticoles....	Idem	450.000		
Sapins de Noël.....	*a*) Pour chacun des 7 premiers hectares.	60.000		
	b) Par hectare en sus de 7.....	37.000		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
	Côte-d'Or (*suite*).			
Viticulture :				
1° Vignes produisant des vins de consommation courante.	Ensemble du département.....			3.375 F par hectolitre récolté en sus de 44 hectolitres à l'hectare.
2° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	1° Bourgogne grand ordinaire.....			4.125 F par hectolitre récolté en sus de 52 hectolitres à l'hectare.
	2° Bourgogne passe-tout-grain.....			4.950 F par hectolitre récolté en sus de 45 hectolitres à l'hectare.
	3° Bourgogne aligoté.....			5.250 F par hectolitre récolté en sus de 43 hectolitres à l'hectare.
	4° Bourgogne, Ladoix, Auxey, Chorey n'ayant pas d'appellation « Côte de Beaune »; Bourgogne rouge et rosé, Auxey, Chorey, Ladoix, n'ayant pas d'appellation « Côte de Beaune ».			6.525 F par hectolitre récolté en sus de 37 hectolitres à l'hectare.
	5° Bourgogne blanc.....			7.500 F par hectolitre récolté en sus de 32 hectolitres à l'hectare.
	6° Auxey, Chorey, Ladoix, Chassagne rouge.			9.850 F par hectolitre récolté en sus de 27 hectolitres à l'hectare.
	7° Saint-Romain, Pernand, Puligny (rouge), Saint-Aubin (rouge).			10.500 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
	8° Vins fins de la Côte-de-Nuits, Auxey-les-Duresnes, Fixin, Meursault (rouge), Meursault-Blagny (rouge), Monthélie.			11.250 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
	9° Santenay, Savigny.....			11.250 F par hectolitre récolté en sus de 27 hectolitres à l'hectare.
	10° Savigny (premiers crus).....			12.375 F par hectolitre récolté en sus de 25 hectolitres à l'hectare.
	11° Aloxe, Beaune, Chambolle, Gevrey, Morey, Volnay, Fixin (premiers crus).			13.500 F par hectolitre récolté en sus de 25 hectolitres à l'hectare.
	12° Nuits, Saint-Aubin (blanc), Vosne, Vougeot, Aloxe (premiers crus), Beaune (premiers crus), Chambolle (premiers crus), Chassagne (rouge) (premiers crus), Gevrey (premiers crus), Morey (premiers crus), Puligny (rouge) (premiers crus), Vougeot (premiers crus), Volnay (premiers crus).			15.000 F par hectolitre récolté en sus de 23,5 hectolitres à l'hectare.
	13° Beaune « Clos des Mouches », Pommard, Nuits (premiers crus), Vosne (premiers crus).			16.500 F par hectolitre récolté en sus de 21 hectolitres à l'hectare.
	14° Echezeaux, Saint-Romain (blanc), Vosne « Malconsort », Vosne « Beaumonts ».			18.000 F par hectolitre récolté en sus de 19,5 hectolitres à l'hectare.
	15° Clos-Saint-Denis, Meursault (blanc), Pommard (premiers crus).			19.500 F par hectolitre récolté en sus de 18 hectolitres à l'hectare.
	16° Chassagne (blanc), Meursault-Blagny (blanc), Nuit « Cailles », Nuits « Porrêts », Nuits « Vaucrains », Puligny (blanc).			20.250 F par hectolitre récolté en sus de 17,5 hectolitres à l'hectare.
	17° Clos de la Roche, Corton, Chassagne (blanc) (premiers crus), Puligny (blanc) (premiers crus).			21.375 F par hectolitre récolté en sus de 16,5 hectolitres à l'hectare.
	18° Meursault (premiers crus), Nuits « Les Saints Georges », Puligny « Les Pucelles », Chapelle-Chambertin, Charmes-Chambertin, Griotte-Chambertin, Latricières-Chambertin, Mazis-Chambertin, Mazoyères-Chambertin, Ruchottes-Chambertin.			23.250 F par hectolitre récolté en sus de 15 hectolitres à l'hectare.
	19° Grands-Echezeaux, Meursault-Perrières.			24.750 F par hectolitre récolté en sus de 15 hectolitres à l'hectare.
	20° Chambolle « Les Amoureuses », Corton-Charlemagne, Nuits « Les Corvées », Gevrey « Clos-Saint-Jacques », Gevrey « Petite-Chapelle ».			26.250 F par hectolitre récolté en sus de 14,5 hectolitres à l'hectare.
	21° Clos de Tart, Clos-de-Vougeot.....			27.750 F par hectolitre récolté en sus de 13,5 hectolitres à l'hectare.
	22° « Bonnes-Mares ».....			30.750 F par hectolitre récolté en sus de 12 hectolitres à l'hectare.
	23° Bâtard-Montrachet, Bienvenues-Bâtard-Montrachet, Criots-Bâtard-Montrachet.			32.850 F par hectolitre récolté en sus de 11,5 hectolitres à l'hectare.
	24° Chevalier-Montrachet, la Tâche, Musigny, Romanée.			36.375 F par hectolitre récolté en sus de 11,5 hectolitres à l'hectare.
	25° Romanée-Saint-Vivant			39.375 F par hectolitre récolté en sus de 10,5 hectolitres à l'hectare.
	26° Chambertin, Chambertin « Clos-de-Bèze ».			46.875 F par hectolitre récolté en sus de 9 hectolitres à l'hectare.
	27° Montrachet, Richebourg.....			54.000 F par hectolitre récolté en sus de 8 hectolitres à l'hectare.
	28° Romanée-Conti			63.750 F par hectolitre récolté en sus de 6,5 hectolitres à l'hectare.

NATURE des cultures.	REGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Côtes-du-Nord.				
Cultures légumières de plein champ pratiquées sur des terrains donnant au moins deux récoltes par an: pommes de terre de primeur suivies de choux-fleurs.	Ensemble du département.....	80.000		
Dordogne.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	163.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	130.000		
Doubs.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	250.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	200.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	140.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	75.000		
Drôme.				
Pépinières fruitières...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	230.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	180.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de poussins: 750 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 375 F par pondeuse en sus de 150. II. — Elevage du poulet de chair: 25 F par unité vendue vivante; 35 F par unité vendue morte; 25 F par poulet à façon.
Pépinières viticoles:	Ensemble du département.			
a) Pieds mères.....		250.000		
b) Racinés producteurs.		300.000		
c) Racinés façonniers.		350.000		
d) Greffés soudés....		600.000		
Viticulture:				
Vignes produisant des vins de qualité supérieure.	Haut-Comtat et Châtillon-en-Diois.....			2.500 F par hectolitre récolté en sus de 45 hectolitres à l'hectare.
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	*a*) Côtes du Rhône.....			4.750 F par hectolitre récolté en sus de 44 hectolitres à l'hectare.
	b) Crozes-Hermitage			6.750 F par hectolitre récolté en sus de 31 hectolitres à l'hectare.
	c) Clairette de Die.....			6.750 F par hectolitre récolté en sus de 28 hectolitres à l'hectare.
	d) Hermitage			11.250 F par hectolitre récolté en sus de 20 hectolitres à l'hectare.
Eure-et-Loir.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour chacun des 50 premiers ares..		1.600	
	Pour chacun des ares suivants.....		1.200	
Finistère.				
Cultures légumières de plein champ pratiquées:				
1° Sur des terrains ne donnant qu'une seule récolte par an: pommes de terre de primeur.	Cantons de Pont-l'Abbé et Plogastel-Saint-Germain, commune de Plouhinec.	39.000		
2° Sur des terrains donnant plusieurs récoltes par an: pommes de terre et choux-fleurs.	Ensemble du département.....	110.000		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
	Hérault.			
Riziculture	Ensemble du département.....	18.000		
Vignes produisant des raisins de table.	Idem	65.000		
	Ille-et-Vilaine.			
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	280.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	210.000		
	Gard.			
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	160.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	125.000		
Cultures légumières de plein champ et graines de semence.	Ensemble du département:			
	1re catégorie. — Terrains irrigués:			
	Pour le premier hectare.....	90.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	2e catégorie. — Terrains non irrigués:			
	Pour le premier hectare.....	65.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	35.000		
Pépinières fruitières...	Ensemble du département:			
	1re catégorie. — Exploitations industrialisées:			
	Pour le premier hectare.....	260.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	200.000		
	2e catégorie. — Exploitations ordinaires:			
	Pour le premier hectare.....	160.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	120.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Riziculture	Idem	19.000		
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	Clairette de Bellegarde et Côtes du Rhône			4.750 F par hectolitre récolté en sus de 44 hectolitres à l'hectare.
	Tavel			9.500 F par hectolitre récolté en sus de 20 hectolitres à l'hectare.
	Lirac			6.000 F par hectolitre récolté en sus de 31 hectolitres à l'hectare.
Vignes produisant des raisins de table.	Ensemble du département.....	65.000		
	Gers.			
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	60.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Vignes produisant des vins blancs d'Armagnac.	Idem	7.500		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare	l'are (exploitant fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Gironde.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	a) Avec usage de châssis et arrosage artificiel:			
	Pour le premier hectare.....	280.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	215.000		
	b) Autres cultures:			
	Pour le premier hectare.....	200.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	160.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	70.000		
Artichauts	Ensemble du département:			
	1° Sur terrains colmatés depuis moins de 10 ans:			
	Pour le premier hectare.....	40.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	20.000		
	2° Sur terrains colmatés depuis plus de 10 ans:			
	Pour le premier hectare.....	30.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	15.000		
	3° Sur autres terrains:			
	Pour le premier hectare.....	20.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	10.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 600 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Indre.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150.
Indre-et-Loire.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
Cultures florales.....	Ensemble du département:			
	1° Avec serres ou châssis régulièrement chauffés.			1.710 F pour chacun des 50 premiers mètres carrés; 870 F pour chacun des 50 mètres carrés suivants; 350 F pour chacun des 100 mètres carrés suivants; 130 F par mètre carré en sus de 200.
	2° Avec accessoires vitrés non chauffés régulièrement:			NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (remarques I).
	Pour chacun des 15 premiers ares.		6.000	
	Pour chacun des 15 ares suivants.		4.500	
	Par are en sus de 30.....		2.750	
	3° De plein air:			
	Pour chacun des 30 premiers ares.		4.000	
	Pour chacun des 30 ares suivants.		3.000	
	Par are en sus de 60.....		1.750	

NATURE des cultures. 1	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs. 2	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier). 3 Francs.	l'are 4 Francs.	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables. 5
Indre-et-Loire (*suite*).				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Viticulture:				
1° Vignes produisant des vins de consommation courante.	Ensemble du département.....			3.375 F par hectolitre récolté en sus de 42 hectolitres à l'hectare.
2° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	Touraine			5.500 F par hectolitre récolté en sus de 36 hectolitres à l'hectare.
Jura.				
Elevage de visons.....	Ensemble du département.....			2.600 F par reproducteur. Les centres d'élevage comportant plus de 30 reproducteurs seront seuls taxés spécialement.
Landes.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	180.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	130.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (remarques I).
	Pour chacun des 70 premiers ares..		770	
	Pour chacun des 30 ares suivants..		370	
	Par are en sus de 100.....		250	
Pépinières:				
a) Fruitières	Ensemble du département:			Idem.
	Pour chacun des 30 premiers ares....		1.500	
	Pour chacun des 70 ares suivants....		650	
	Pour chacun des 200 ares suivants..		380	
	Pour chacun des 200 autres ares suivants		200	
	Par are en sus de 500.....		150	
b) Forestières:				
1° De bois feuillus.	Pour chacun des 30 premiers ares....		2.500	
	Pour chacun des 70 ares suivants....		1.200	
	Pour chacun des 200 ares suivants..		600	
	Pour chacun des 200 autres ares suivants		300	
	Par are en sus de 500.....		150	
2° De bois résineux	Pour chacun des 70 premiers ares..		560	
	Pour chacun des 130 ares suivants..		360	
	Pour chacun des 200 ares suivants..		240	
	Par are en sus de 400.....		120	
Aviculture	Ensemble du département.....			Vente d'œufs et de volailles: 900 F pour chacune des 150 premières pondeuses, 275 F par pondeuse en sus de 150. Vente de poulets de chair provenant de l'élevage des poussins d'un jour: 60 F pour chacun des 1.000 premiers poulets vendus, 45 F par poulet vendu en sus de 1.000. NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (remarques I).
Viticulture	Idem	8.000		
Loire.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	190.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	150.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	80.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		

NATURE des cultures.	REGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-farmier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-farmier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Loir-et-Cher.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
Cultures légumières de plein champ, annexées à des exploitations maraîchères.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	50.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	35.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Loire-Atlantique.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	244.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	195.000		
Cultures légumières de plein champ.	Communes de Nantes, Basse-Goulaine, la Chapelle-Basse-Mer, Thouaré, Saint-Julien-de-Concelles, Sainte-Luce et Saint-Sébastien:			
	Pour le premier hectare.....	120.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	70.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Pépinières viticoles:	Ensemble du département.			
a) Plants greffés.....		200.000		
b) Plants racinés....		100.000		
Viticulture:				
1° Vignes produisant des vins de consommation courante.	Idem			3.600 F par hectolitre récolté en sus de 40 hectolitres à l'hectare.
2° Vignes produisant des vins délimités de qualité supérieure (gros plants ou gros plant du pays nantais).	Idem			6.525 F par hectolitre récolté en sus de 24 hectolitres à l'hectare.
3° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée (y compris les vins déclassés).	*a*) Muscadet de Sèvre-et-Maine et des coteaux de la Loire.			7.500 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
	b) Muscadet			6.525 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
Lot.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	163.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	110.000		
Pépinières	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	120.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Lot-et-Garonne.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	190.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	140.000		
Cultures légumières...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	60.000		
Pépinières d'arbres fruitiers.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	150.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
Vignes produisant des vins blancs d'Armagnac.	Région délimitée par le décret du 25 mars 1909.	7.500		
Maine-et-Loire.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	225.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	180.000		
Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	*f*) Vins blancs dits Muscadets coteaux de la Loire.			7.500 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
	g) Vins blancs dits Muscadets.....			6.525 F par hectolitre récolté en sus de 26 hectolitres à l'hectare.
Manche.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	300.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	230.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	140.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
Cultures florales:	Ensemble du département:			
a) Sous châssis sans prédominance de serres.	Pour chacun des 50 premiers ares...		4.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		2.000	
b) En plein air avec châssis.	Pour chacun des 50 premiers ares...		2.100	
	Pour chacun des ares suivants.....		1.300	
Pépinières (toutes catégories, à l'exclusion des pommiers à cidre à hautes tiges).	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	130.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	100.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Marne.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	270.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	200.000		
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département:			
	a) Sur terrains arrosés:			
	Pour le premier hectare.....	160.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	108.000		
	b) Sur terrains non arrosés:			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	72.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).		AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
			l'are	
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Marne (Haute-).				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	220.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	150.000		
Pépinières sylvicoles..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	160.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	120.000		
Mayenne.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150.
Morbihan.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	200.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	160.000		
Nièvre.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Nord.				
Cressiculture	Ensemble du département:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		3.500	
	Pour chacun des ares suivants.....		2.000	
Pas-de-Calais.				
Cultures légumières de plein champ.	Marais audomarois:			
	Pour le premier hectare.....	110.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Pyrénées (Basses-).				
Cultures maraîchères et florales.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	163.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	130.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Pyrénées (Hautes-).				
Cultures maraîchères et florales.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	163.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	120.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair; 25 F par poulet vendu.
Pyrénées-Orientales.				
Cultures maraîchères et jardins vergers.	Région I. — Commune de Perpignan: jardins Saint-Jacques, de la rue Diderot à la Têt jusqu'au chemin de Charlemagne. Rive droite du canal du Vivier jusqu'à la rivière et la limite de la commune de Bompas:			
	Pour le premier hectare.....	175.000		
	Pour chacun des hectares suivants.	140.000		
	Région II. — Surplus de Perpignan, avec délimitation au Nord par la route de Pia à Estagel, en aval par le chemin de Charlemagne. Communes riveraines de la Têt jusqu'à Bouleternère. Canton d'Argelès-sur-Mer. Communes de Saint-Michel-de-Llotes, Corbère et Corbère-les-Cabanes. Canton de Perpignan-Est:			
	Pour le premier hectare.....	150.000		
	Pour chacun des hectares suivants.	120.000		
	Région III. — Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	125.000		
	Pour chacun des hectares suivants.	100.000		
Rhin (Bas-).				
Cultures de choux à choucroute.	Ensemble du département:			Les bénéfices imposables des exploitations sinistrées par la grêle le 11 août 1958 seront réduits de 20 p. 100.
	Pour le premier hectare.....	120.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	60.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Houblon	Idem	375.000		
Pépinières viticoles....	Idem	450.000		
	Généralité des cultures:			
Additif au *Journal officiel* du 31 juillet 1959, page 7645.	Plaine d'Alsace.....			Les bénéfices imposables des exploitations de chaque catégorie sinistrées par la grêle le 11 août 1958 seront réduits de 30 p. 100.
Rhin (Haut-).				
Cultures maraîchères..	*a*) Région de Mulhouse:			
	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
	b) Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	155.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	125.000		

NATURE des cultures.	REGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ELEMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Rhin (Haut-) (*suite*).				
Cultures légumières de plein champ.	Région de Village-Neuf :			
	Pour le premier hectare.....	160.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	100.000		
	Surplus du département :			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	60.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits : 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses ; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair : 25 F par poulet vendu.
Pépinières viticoles....	Idem	450.000		
Rhône.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles : 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses ; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits : 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses ; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair : 25 F par poulet vendu.
Pépinières viticoles :	Idem.			
a) Pieds-mères		350.000		
b) Greffés soudés....		500.000		
Viticulture :				
Vignes produisant :				
1° Des vins de Gamay.	Idem			3.750 F par hectolitre récolté en sus de 48 hectolitres à l'hectare.
2° Des vins ordinaires.	Idem			3.000 F par hectolitre récolté en sus de 47 hectolitres à l'hectare.
3° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	1° Moulin-à-Vent			9.750 F par hectolitre récolté en sus de 31 hectolitres à l'hectare.
	2° Fleurie			7.500 F par hectolitre récolté en sus de 33 hectolitres à l'hectare.
	3° Juliénas, Chiroubles, Morgon, Saint-Amour.			6.750 F par hectolitre récolté en sus de 37 hectolitres à l'hectare.
	4° Chénas			Idem.
	5° Côtes de Brouilly.....			Idem.
	6° Brouilly			Idem.
	7° Bourgogne blanc.....			5.850 F par hectolitre récolté en sus de 41 hectolitres à l'hectare.
	8° Beaujolais-Village			5.775 F par hectolitre récolté en sus de 43 hectolitres à l'hectare.
	9° Beaujolais supérieur.....			5.250 F par hectolitre récolté en sus de 48 hectolitres à l'hectare.
	10° Beaujolais ordinaire :			
	a) Aire des crus et village.....			4.760 F par hectolitre récolté en sus de 49 hectolitres à l'hectare.
	b) Surplus du département.....			4.125 F par hectolitre récolté en sus de 52 hectolitres à l'hectare.
	11° Côte rôtie.....			6.750 F par hectolitre récolté en sus de 35 hectolitres à l'hectare.
	12° Vin blanc de Condrieu.....			22.500 F par hectolitre récolté en sus de 13,5 hectolitres à l'hectare.
Saône (Haute-).				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles : 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses ; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits : 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses ; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair : 25 F par poulet vendu.

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Territoire de Belfort.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Sarthe.				
Cultures maraîchères:	Ensemble du département:			
a) Maraîchers primeuristes ayant dispositif d'arrosage et disposant de châssis et de cloches.	Pour chacun des 50 premiers ares...		2.870	
	Pour chacun des ares suivants.....		2.150	
b) Autres exploitations.	Pour le premier hectare.....	175.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	140.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Savoie (Haute-).				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (Remarques 1).
	Pour chacun des 30 premiers ares.		2.300	
	Pour chacun des 70 ares suivants..		1.500	
	Par are au-dessus de 100.....		800	
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 600 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits; 1.200 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 800 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 60 F pour chacun des 1.000 poulets vendus; 30 F par poulet vendu en sus de 1.000. NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 *B. A.* (Remarques 1.).
Seine.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			Dans chaque catégorie, le bénéfice est applicable à la superficie totale (terrains cultivés, allées, auges, fosses, fumières, hangars et autres dépendances d'exploitation).
	a) Superficie des terrains sous verres (cloches, châssis) comprise entre 5 et 15 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		5.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		2.500	
	b) Superficie des terrains sous verres comprises entre 16 et 40 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		7.200	
	Pour chacun des ares suivants.....		3.600	
	c) Superficie des terrains sous verres supérieure à 40 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		10.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		5.000	
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département.....	80.000		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ELEMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Seine (*suite*).				
Cultures florales:	Ensemble du département:			Dans chaque catégorie de cultures florales, le bénéfice est applicable à la superficie totale (terrains à l'air libre, châssis, serres, allées et bâtiments d'exploitation).
1° En plein air.....	Pour chacun des 50 premiers ares...		5.400	
	Pour chacun des 30 ares suivants...		2.700	
	Par are en sus de 80.....		2.400	
2° Sur terrains aménagés.	*a*) Surface vitrée comprise entre 5 et 20 p. 100:			NOTA — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (Remarques I.).
	Pour chacun des 20 premiers ares...		10.500	
	Pour chacun des 30 ares suivants...		5.000	
	Par are en sus de 50.....		4.400	
	b) Surface vitrée comprise entre 21 et 40 p. 100:			
	Pour chacun des 10 premiers ares...		17.000	
	Pour chacun des 30 ares suivants...		8.000	
	Par are en sus de 40.....		7.150	
	c) Surface vitrée comprise entre 41 et 60 p. 100:			
	Pour chacun des 10 premiers ares...		22.000	
	Pour chacun des 30 ares suivants...		11.000	
	Par are en sus de 40.....		10.500	
	d) Surface vitrée supérieure à 60 p. 100:			
	Pour chacun des 10 premiers ares...		25.000	
	Pour chacun des 20 ares suivants...		18.000	
	Par are en sus de 30.....		14.000	
Seine-et-Marne.				
Culture des endives...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	130.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	90.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 850 F pour chacune des 70 premières pondeuses; 425 F pour chacune des 80 pondeuses suivantes; 300 F par pondeuse en sus de 150.
				II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.500 F pour chacune des 70 premières pondeuses; 750 F pour chacune des 80 pondeuses suivantes; 620 F par pondeuse en sus de 150.
				III. — Elevage de poussins pour la production de poulets de consommation: 75 F pour chacun des 2.000 premiers poussins achetés; 40 F par poussin acheté en sus de 2.000.
				NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1959, page 79 BA (Remarques I.).
Seine-et-Oise.				
Cultures maraîchères..	Ensemble du département:			
	a) Superficie des terrains sous verres (cloches, châssis) comprise entre 5 et 15 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		5.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		2.500	
	b) Superficie des terrains sous verres comprise entre 16 et 40 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		7.200	
	Pour chacun des ares suivants.....		3.600	
	c) Superficie des terrains sous verres supérieure à 40 p. 100 de la superficie totale de l'exploitation:			
	Pour chacun des 50 premiers ares...		10.000	
	Pour chacun des ares suivants.....		5.000	

NATURE des cultures. 1	REGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation. énoncés des tarifs. 2	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier). 3 Francs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'are (exploitant-fermier). 4 Francs.	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables. 5
	Seine-et-Oise (*suite*).			
Cultures légumières de plein champ.				
a) Cultures irriguées (champs d'épandage).	Pour le premier hectare.....	140.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
b) Cultures ordinaires.	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
Culture des endives...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	130.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	90.000		
Elevage de visons.....	Ensemble du département.....			3.000 F par reproducteur (mâle ou femelle). Les centres d'élevage comportant plus de 30 reproducteurs seront seuls taxés spécialement.
	Sèvres (Deux-).			
Aviculture	Ensemble du département.....			III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
	Somme.			
Cultures maraîchères..	1° Vallée de la Somme:			
	a) Communes d'Amiens, Camon, Dreuil, Longueau, Pont-de-Metz et Rivery:			
	Pour le premier hectare.....	190.000		
	Pour chacun des hectares suivants...	140.000		
	b) Communes d'Abbeville, Cambron, Mareuil-Caubert:			
	Pour le premier hectare.....	180.000		
	Pour chacun des hectares suivants...	120.000		
	c) Communes de Bray-sur-Somme, Corbie, Doing-Flamicourt, Eppeville, Ham, Péronne, Sailly-Laurette, Sainte-Radegonde et Saint-Sulpice:			
	Pour le premier hectare.....	150.000		
	Pour chacun des hectares suivants...	100.000		
	2° Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	140.000		
	Pour chacun des hectares suivants...	100.000		
Culture des endives...	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	100.000		
	Pour chacun des hectares suivants...	70.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Tabac	Idem	158.000		
	Tarn.			
Cultures maraîchères et florales.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	163.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	110.000		
Pépinières	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	120.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	80.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Viticulture:	Idem.			
1° Vignes produisant des vins de consommation courante.		7.500		
2° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.		15.000		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncés des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Tarn-et-Garonne.				
Cultures maraîchères et florales.	Ensemble du département:			
	Pour le premier hectare.....	190.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	125.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Var.				
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Vignes produisant des raisins de table.	Idem	75.000		
Vaucluse.				
Cultures maraîchères et primeurs:	Ensemble du département:			
a) Intensives (trois récoltes par an) et plantations d'asperges sous serres chauffées.	Pour le premier hectare.....	212.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	170.000		
b) Autres	Pour le premier hectare.....	125.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	95.000		
Cultures légumières et graines de semence.	1° Plaines et vallées:			
	Pour le premier hectare.....	90.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	2° Surplus du département:			
	Pour le premier hectare.....	65.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	35.000		
Aviculture	Ensemble du département.			I. — Vente d'œufs et de volailles: 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair: 25 F par poulet vendu.
Vignes produisant des raisins de table.	Idem.			
	1re catégorie.....	92.000		
	2e catégorie.....	65.000		
Vendée.				
Cultures maraîchères..	a) Région de la Plaine et de Luçon:			
	Pour le premier hectare.....	220.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	150.000		
	b) Surplus:			
	Pour le premier hectare.....	190.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	130.000		
Cultures légumières de plein champ.	Région de Noirmoutier:			
	Pour le premier hectare.....	80.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		
	Région des Sables-d'Olonne (communes de Château-d'Olonne, Olonne-sur-Mer et des Sables-d'Olonne):			
	Pour le premier hectare.....	80.000		
	Pour chacun des hectares suivants..	50.000		

NATURE des cultures.	RÉGIONS AGRICOLES — Catégories d'exploitation, énoncées des tarifs.	BÉNÉFICES forfaitaires imposables à : l'hectare (exploitant-fermier).	l'are (exploitant-fermier).	AUTRES ÉLÉMENTS A RETENIR pour le calcul des bénéfices forfaitaires imposables.
1	2	3	4	5
		Francs.	Francs.	
Vendée (*suite*).				
Pépinières générales...	Ensemble du département: Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	90.000 70.000		
Aviculture	Ensemble du département.....			I. — Vente d'œufs et de volailles; 450 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 200 F par pondeuse en sus de 150. II. — Vente d'œufs, de volailles et autres produits: 1.000 F pour chacune des 150 premières pondeuses; 500 F par pondeuse en sus de 150. III. — Elevage du poulet de chair; 25 F par poulet vendu.
Vienne.				
Pépinières viticoles....	Ensemble du département.....	270.000		
Yonne.				
Cultures légumières de plein champ.	Ensemble du département: Pour le premier hectare..... Pour chacun des hectares suivants..	100.000 70.000		
Cultures d'endives.....	Ensemble du département.....	80.000		
Cultures florales.....	Idem. Pour chacun des 50 premiers ares... Pour chacun des 30 ares suivants... Par are en sus de 80.....		5.400 2.700 2.400	NOTA. — Application des dispositions insérées dans le *Journal officiel* du 15 avril 1950, page 79 bis (Remarques-I).
Forceries de fleurs et légumes sous serres chauffées.	Ensemble du département: Pour chacun des 5 premiers ares.... Pour chacun des ares suivants.....		12.000 9.000	
Elevage de visons.....	Ensemble du département.....			3.000 F par reproducteurs. Les exploitations comportant plus de 30 reproducteurs seront seules taxées spécialement.
Viticulture: 1° Vignes produisant des vins d'appellation simple et de consommation courante.	Ensemble du département.....			3.750 F par hectolitre récolté en sus de 48 hectolitres à l'hectare.
2° Vignes produisant des vins à appellation contrôlée.	*a*) Vins de Chablis « grand cru ».....			21.000 F par hectolitre récolté en sus de 14 hectolitres à l'hectare.
	b) Vins de Chablis « premier cru ».....			18.375 F par hectolitre récolté en sus de 16,5 hectolitres à l'hectare.
	c) Vin de Chablis.....			16.125 F par hectolitre récolté en sus de 18 hectolitres à l'hectare.
	d) Vin de « Petit Chablis ».....			11.250 F par hectolitre récolté en sus de 24 hectolitres à l'hectare.
	e) Bourgogne blanc et rouge.....			9.000 F par hectolitre récolté en sus de 27 hectolitres à l'hectare.
	f) Bourgogne aligoté et Passe-tout-grain			6.750 F par hectolitre récolté en sus de 33 hectolitres à l'hectare.
	g) Bourgogne grand-ordinaire.....			5.250 F par hectolitre récolté en sus de 41 hectolitres à l'hectare.

Remarque III (applicable aux éléments forfaitaires d'imposition publiés dans le présent tableau sous réserve des mentions particulières indiquées pour certaines natures de cultures et insérées pour chaque département intéressé dans la colonne 5):

« Pour les exploitations comprenant plusieurs natures de cultures spécialisées ou assimilées telles que: cultures florales, cultures fruitières, pépinières, cultures maraîchères, cultures légumières de plein champ, viticulture, raisin de table et aviculture et dont le bénéfice forfaitaire imposable total excède 400.000 F après application d'au moins deux barèmes dégressifs d'éléments forfaitaires d'imposition, il y aura lieu de ne retenir, en définitive, les éléments d'imposition prévus pour la première tranche des barèmes que pour la culture spécialisée dont le bénéfice forfaitaire imposable total sera le plus élevé. »

Cette disposition s'applique dans les mêmes conditions aux natures de cultures comportant plusieurs catégories pour lesquelles il est fait application d'au moins deux barèmes dégressifs d'évaluation et sous réserve que le bénéfice imposable total afférent à la culture dont il s'agit, augmenté, le cas échéant, du bénéfice forfaitaire imposable d'une ou plusieurs cultures spécialisées non soumises à un barème dégressif d'évaluation, soit supérieur à 400.000 F.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décrets du 24 novembre 1959 portant admission à la retraite d'ingénieurs en chef des ponts et chaussées.

Par décret en date du 24 novembre 1959, M. Dor (Paul), ingénieur en chef des ponts et chaussées (4e échelon), placé en service détaché auprès de la préfecture de la Seine, est réintégré pour ordre dans les cadres de son administration d'origine et admis à faire valoir ses droits à la retraite, par limite d'âge, à compter du 2 décembre 1959.

Par décret en date du 24 novembre 1959, M. Heduy (Yves), ingénieur en chef des ponts et chaussées (5e échelon), est admis à faire valoir ses droits à la retraite, par limite d'âge, à compter du 28 décembre 1959.

Décret du 24 novembre 1959 portant admission à la retraite d'un ingénieur des ponts et chaussées.

Par décret en date du 24 novembre 1959, M. Malhomme (Jean-Marie), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, par limite d'âge, à compter du 2 décembre 1959.

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté du 23 novembre 1959, les fonctionnaires du corps administratif supérieur du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale dont les noms suivent sont détachés à compter du 1er juillet 1957 auprès du ministre des affaires étrangères pour remplir une mission technique au Maroc, pour une durée maximum de cinq ans:

Chef adjoint de service administratif.

MM. Lovichi (François), Cathaud (André), Baylon (Francis), Faggianelli (Emile).

Sous-chef de service administratif.

MM. Ville (Paul), Molina (Vincent), Castiglia (Antoine), Grandchamps (Régis), Lucas (Louis), Mmes Baur (Raoule), Skolil (Jeanne), MM. Artero (Jean), Vigneron (Francis), Vandenbroucke (Fernand), Mme Gaudnik (Yvonne), MM. Renou (François), Podtiaguine (Michel).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Associations syndicales de reconstruction.

Par arrêté en date du 18 novembre 1959, l'association syndicale de reconstruction de Saint-Etienne-Saint-François (Loire) est dissoute.

Il est mis fin aux fonctions exercées par M. Brissot de qualité de commissaire auprès de l'association syndicale de reconstruction de Saint-Etienne-Saint-François.

Par arrêté en date du 18 novembre 1959, l'association syndicale de reconstruction de Saint-Etienne-le-Soleil (Loire) est dissoute.

Il est mis fin aux fonctions exercées par M. Brissot en qualité de commissaire auprès de l'association syndicale de reconstruction de Saint-Etienne-le-Soleil.

MINISTERE DU TRAVAIL

Date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L. 134, 2e alinéa, du code de la sécurité sociale fixée pour une caisse d'allocations familiales.

Par arrêté en date du 16 novembre 1959, a été fixée au 1er octobre 1959, pour la caisse d'allocations familiales du Havre, n° 76-3, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article L. 134, 2e alinéa, du code de la sécurité sociale en ce qui concerne seulement les cotisations dues pour les gens de maison et les concierges.

Montant forfaitaire des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues pour les jeunes étrangères qui viennent en France dans un but culturel en qualité de stagiaires aides familiales.

Le ministre du travail,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article 122;

Vu le décret portant règlement d'administration publique du 8 juin 1946 modifié, et notamment l'article 145 (§ 5);

Sur la proposition du conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Les cotisations patronales d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales dues pour les jeunes étrangères qui viennent en France dans un but culturel et qui sont reçues au pair en qualité de stagiaires aides familiales sont calculées forfaitairement suivant les indications du tableau ci-dessous:

1° *Seine, Seine-et-Oise et villes de plus de 100.000 habitants.*

PÉRIODE	SALAIRE de base.	COTISATIONS PATRONALES			TOTAL
		Assurances sociales.	Accidents du travail	Allocations familiales.	
Semaine...	1.250	156	45	178	379
Mois.....	5.000	625	180	712	1.517
Trimestre..	15.000	1.875	540	2.136	4.551

2° *Villes de moins de 100.000 habitants.*

PÉRIODE	SALAIRE de base.	COTISATIONS PATRONALES			TOTAL
		Assurances sociales.	Accidents du travail.	Allocations familiales.	
Semaine...	1.125	140	40	160	340
Mois.....	4.500	562	162	641	1.365
Trimestre..	13.500	1.686	486	1.923	4.095

Art. 2. — Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'application du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1er janvier 1960.

Fait à Paris, le 20 novembre 1959.

Le ministre du travail,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENTS DE LA MARNE ET DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail en date du 20 novembre 1959, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société de secours mutels des agents de travaux et conducteurs de chantiers des ponts et chaussées de la Marne, n° 51-208, à Châlons-sur-Marne, avec la société mutualiste dite Société mutualiste du personnel des travaux publics, des transports et du tourisme, n° 75-4346, à Paris.

Conditions à remplir par les sociétés coopératives ouvrières de production pour être inscrites sur les listes prévues par l'article 2 du décret n° 59-1025 du 31 août 1959.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 novembre 1959, page 10792, 2e colonne:

Au lieu de:

« Vu l'article 38 de la loi du 13 octobre 1928 établissant un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements »,

Lire:

« Vu l'article 38 de la loi du 13 juillet 1928 » (le reste sans changement).

Désignation de l'organisation la plus représentative des sociétés coopératives ouvrières de production.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 novembre 1959, page 10793, 1re colonne:

Au lieu de:

« Vu l'article 38 de la loi du 13 octobre 1928 établissant un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements »,

Lire:

« Vu l'article 38 de la loi du 13 juillet 1928 » (le reste sans changement).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 23 novembre 1959 portant perte de la nationalité française.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu les articles 96, 119 et 120 du code de la nationalité;
Vu les décrets des 24 décembre 1945 et 16 janvier 1947;
Sur l'avis conforme du conseil d'Etat en date du 4 août 1959,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déclarés d'office avoir perdu la qualité de Français:

Szczechura (Rémy), né à Condé-sur-Escaut (Nord) le 18 septembre 1930; son épouse, Majerowicz (Danièle), née à Potok (Pologne) le 16 juin 1931, et leur fille, Szczechura (Alfréda), née à Krosno (Pologne) le 30 août 1957.

Bettembourg (Jean), né à Sierck-les-Bains (Moselle) le 25 janvier 1892.

Gauer (Charles), né le 2 novembre 1904 à Colmar (Haut-Rhin), et son épouse, née Kessler (Berta).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

Modification du taux des indemnités de vacations allouées aux médecins chargés d'assurer, à temps partiel, le fonctionnement des services médico-sociaux placés sous le contrôle du ministère de la santé publique et de la population.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la santé publique et de la population et le ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté interministériel du 25 septembre 1953 portant relèvement du taux des indemnités de vacations allouées aux médecins chargés d'assurer, à temps partiel, le fonctionnement des services médico-sociaux placés sous le contrôle du ministère de la santé publique et de la population,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les médecins chargés d'assurer, à temps partiel, le fonctionnement des services médico-sociaux dépendant des collectivités publiques ou agréés par le service départemental d'hygiène sociale et placés sous le contrôle du ministère de la santé publique et de la population perçoivent des indemnités de vacation fixées dans la limite des taux maxima suivants:

	Paris et Seine.	Province.
Médecins spécialistes exerçant dans les services médico-sociaux des fonctions correspondant à leur spécialité:		
Première heure	1.650 F.	1.400 F.
Deuxième heure	1.450	1.250
Chaque heure en sus	1.250	1.050
Médecins, anciens internes reçus au concours d'un hôpital de ville de faculté, médecins anciens chefs de clinique ou chefs de clinique d'un hôpital de ville de faculté:		
Première heure	1.000	850
Deuxième heure	900	750
Chaqpe heure en sus	750	650
Autres médecins:		
Première heure	850	750
Deuxième heure	750	650
Chaque heure en sus	650	600

Art. 2. — Le directeur de l'administration départementale et communale, le directeur du budget et le directeur général de la santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du premier jour du mois suivant sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 novembre 1959.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAX QUERRIEN.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES GALICHON.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANTOINE PARTRAT.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 23 novembre 1959 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la natonalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

ABASCAL (Jean), les Sables-d'Olonne (Vendée), 19-12-17, NAT (1), 5326×59—86.

ABASCAL, née REVUELTA, Barcena de Toranzo (Espagne), 02-01-25, NAT, 5326×59—86.

ABASCAL (Maria del Carmen), Barcena de Toranzo (Espagne), 10-03-48, EFF (1), 5326×59—86.

ABASCAL (Juan), Barcena de Toranzo (Espagne), 21-06-51, EFF, 5326×59—86.

ACHER (Jacques), Sofia (Bulgarie), 04-12-40, NAT, 9756×59—83.

ALBERTO, née BOTTANA, Selvino (Italie), 25-02-22, NAT, 758×57—38.

ALIAGA (Juan), Maria (Espagne), 27-12-24, NAT, 459×56—11.

ALVAREZ (Anastasio), Bunol (Espagne), 07-09-99, NAT, 9949×58—18.

ALVAREZ, née PONCE, Bunol (Espagne), 14-11-02, NAT, 9949×58—18.

ALVAREZ (François), Bourges (Cher), 20-08-41, EFF, 9949×58—18.

AMBROSIONI (Domenico), San Giovanni Bianco (Italie), 20-10-26, NAT, 15030×56—21.

ALPI, née BERTANI, Parme (Italie), 14-08-25, NAT, 3193×53—67.

ARELLANOS (Pedro), Barcelone (Espagne), 13-08-12, NAT, 17276×53—75.

ASENJO (Ignacio), Fuencarral (Espagne), 27-06-35, NAT, 9157×59—92.

ASTESANO (Joseph), Busca (Italie), 20-11-22, NAT, 13758×52—31.

AYLAGAS (Jean), Osma (Espagne), 12-06-09, NAT, 11226×58—66.

AYLAGAS, née VILA, Masias de San Hipolito de Voltrega (Espagne), 23-12-11, NAT, 11226×58—66.

AYLAGAS (Rose), Masias de San Hipolito de Voltrega (Espagne), 10-02-39, EFF, 11226×58—66.

BACHORZ (Erich), Aschaffenburg (Allemagne), 31-10-40, NAT, 7559×59—54.

BAGATELLA (Vittore), Quero (Italie), 30-07-20, NAT, 12187×58—82.

BARBISAN (Mario), Yen Bay (Viet-Nam), 21-05-39, NAT, 8507×59—93.

BARRERA (Antonio), Villamuriel (Espagne), 10-10-01, NAT, 8725×59—82.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger.

BARRERA, née RUIZ, Nava del Rey (Espagne), 28-05-06, NAT, 8725 ×59—82.

BARSI (Dominique), Paris (20e), 02-12-25, NAT, 1806×54—78.

BARTKOWIAK, née ROZINSKI, Hentrop (Allemagne), 18-08-10, NAT, 9961×59—62.

BEDIN (Ferruccio), Arcugnano (Italie), 05-01-24, NAT, 1177×59—57.

BEDIN, née RAMA, Montebello Vicentino (Italie), 29-07-30, NAT, 1177×59—57.

BEDIN (Robert), Amnéville (Moselle), 17-05-02, EFF, 1177×59—57.

BEDIN (Jean-Paul), Amnéville (Moselle), 23-11-55, EFF, 1177×59—57.

BERRERI (Chalom), Tunis (Tunisie), 22-01-16, NAT, 12121×54—75.

BERRERI, née TEMAM, Béja (Tunisie), 24-11-21, NAT, 12121×54—75.

BERRERI (Rachel), Tunis (Tunisie), 23-06-48, EFF, 12121×54—75.

BERRERI (Binhas), Tunis (Tunisie), 20-07-50, EFF, 12121×54—75.

BERRERI (Elisabeth), Paris (10e), 19-02-52, EFF, 12121×54—75.

BERRERI (Hélène), Paris (20e), 05-03-54, EFF, 12121×54—75.

BIELEN (Stanislas), Dzikowice (Pologne), 29-01-12, NAT, 9941×59—59.

BIELEN, née BUGAJ, Pawlowo (Pologne), 16-06-16, NAT, 9941×59—59.

BIELEN (Jean-Pierre), Trith-Saint-Léger (Nord), 30-09-50, EFF, 9941×59—59.

BIENDICHO (Pédro), Pobla de Lillet (Espagne), 12-03-06, NAT, 34236 ×47—31.

BIENDICHO, née PALACIOS, Figols (Espagne), 12-10-05, NAT, 34236 ×47—31.

BOCK (Kurt), Langewahl (Allemagne), 10-11-23, NAT, 9120×59—76.

BOFFREDO (Henri), Bagnasco (Italie), 01-12-05, NAT, 9945×59—83.

BOFFREDO, née BASSO, Bagnasco (Italie), 29-06-12, NAT, 9945×59—83.

BOFFREDO (Marie), la Farlede (Var), 19-05-47, EFF, 9945×59—83.

BORDIGNON (Tullio), Vedelago (Italie), 28-05-11, NAT, 8365×59—82.

BORSATO, née ZANELLA, Segusino (Italie), 05-05-08, NAT, 4528×59 —31.

BOSCHETTI (Danilo), Chiampo (Italie), 29-05-28, NAT, 2959×58—82.

BOSCHETTI, née PIANALTO, Recoaro Terme (Italie), 17-09-30, NAT, 2959×58—82.

BOSCHETTI (Maryse), Moissac (Tarn-et-Garonne), 18-06-53, EFF, 2959 ×58—82.

BOUKOBZA (Léon), Gabès (Tunisie), 21-03-22, NAT, 5922×59—13.

BOUKOBZA, née SUIED, Tunis (Tunisie), 26-04-24, NAT, 5922×59—13.

BOUKOBZA (Myriam), Gabès (Tunisie), 16-12-47, EFF, 5922×59—13.

BOUKOBZA (Eveline), Gabès (Tunisie), 28-05-50, EFF, 5922×59—13.

BOUKOBZA (Eliaou), Gabès (Tunisie), 23-06-53, EFF, 5922×59—13.

BOUKOBZA (Simon), Marseille (Bouches-du-Rhône), 18-05-58, EFF, 5922×59—13.

BOUKHOBZA (Mouchi), Sfax (Tunisie), 07-01-12, NAT, 14718×56—96.

BOUKHOBZA, née BOUKHOBZA, Mahdia (Tunisie), 17-11-17, NAT, 14718×56—96.

BOUKHOBZA (Haï), Sfax (Tunisie), 18-07-41, EFF, 14718×56—96.

BOUKHOBZA (Julie), Sfax (Tunisie), 29-03-44, EFF, 14718×56—96.

BOUKHOBZA (Dédée), Sfax (Tunisie), 09-04-50, EFF, 14718×56—96.

BOUKHOBZA (Anny), Sfax (Tunisie), 01-05-58, EFF, 14718×56—96.

BRANDA (Franciszek), Bialokielnica (Pologne), 05-10-21, NAT, 8367× 59—54.

BUJ, née ADOUX, le Pian-Médoc (Gironde), 20-07-92, REI (1), 7716× 59—33.

BUJAK (Lucien), Iwanowice (Pologne), 14-06-18, NAT, 3958×52—54.

BUJAK, née GRAJCAR, Dankowice (Pologne), 28-12-27, NAT, 3958× 52—54.

BUJAK (Bernadette), Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), 29-10-50, EFF, 3958×52—54.

BUJAK (Lucette), Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), 09-01-53, EFF, 3958×52—54.

BUJAK (Jean-Marie), Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), 04-09-54, EFF, 3958×52—54.

CAMPANELLA (Alfred), Tunis (Tunisie), 02-08-95, NAT, 16059×40—93.

CAMPANELLA, née MARCHESE, Tunis (Tunisie), 14-03-04, NAT, 16059×40—93.

CANDILIS (Georges), Athènes (Grèce), 11-04-15, NAT, 4456×51—75.

CANDILIS (Alexis), Athènes (Grèce), 16-08-44, EFF, 4456×51—75.

CARRILLO (Bartolomé), Carboneras (Espagne), 30-06-08, NAT, 766 ×55—04.

CARRILLO, née VENZAL, Carboneras (Espagne), 18-07-15, NAT, 766 ×55—04.

CARRILLO (Jeannette), Château-Arnoux (Basses-Alpes), 15-12-48, EFF, 766×55—04.

CARTA, née SCANU, Gonnesa (Italie), 22-03-20, NAT, 10659×55—20.

CARTELLINI (Walter), Florence (Italie), 28-01-29, NAT, 9525×59—59.

CATALAN (Jean), Cortes de Arenoso (Espagne), 17-07-91, NAT, 9951 ×59—15.

CATALAN, née SACRISTAN, Nogueruelas (Espagne), 09-05-84, NAT, 9951×59—15

CERATO (Maria), Boves (Italie), 09-09-93, NAT, 11968×58—75.

CHU THI THIN, Hadong (Nord Viet-Nam), 10-08-19, NAT, 15652×53—13.

COCUZZA (Francesco), Caltanissetta (Italie), 10-02-23, NAT, 756×55 —38.

COCUZZA, née LO JACONA, Lentini (Italie), 24-12-22, NAT, 756×55 —38.

COCUZZA (Joséphine), Catenanuova (Italie), 19-03-45, EFF, 756×55 —38.

COCUZZA (Alfred), Catenanuova (Italie), 13-01-47, EFF, 756×55—38.

COCUZZA (Rosette), Rives (Isère), 19-05-48, EFF, 756×55—38.

COCUZZA (Eliane), Rives (Isère), 20-08-49, EFF, 756×55—38.

COCUZZA (Archange), Rives (Isère), 13-11-50, EFF, 756×55—38.

CORRADIN (Jean), Mason (Italie), 11-04-25, NAT, 9188×59—17.

CORTIJO (José), Canadajuncosa (Espagne), 27-08-18, NAT, 9801 ×59—60.

CREGO (Antonio), Frades de la Sierra (Espagne), 10-07-13, NAT, 15740×54—38.

CREGO, née GALVAN, Bejar (Espagne), 30-07-11, NAT, 15740×54—38.

CREGO (Amparo), Bejar (Espagne), 25-09-44, EFF, 15740×54—38.

CREGO (Luciano), Bejar (Espagne), 23-02-46, EFF, 15740×54—38.

CREGO (Marie-Claude), Vienne (Isère), 13-01-53, EFF, 15740×54—38.

CREGO (Angèle), Vienne (Isère), 13-01-53, EFF, 15740×54—38.

CREGO (Isabel), Bejar (Espagne), 11-05-48, EFF, 15740×54—38.

CUADRADO (Edouard), Villaverde (Espagne), 13-10-16, NAT, 7647 ×58—11.

CUARTIELLES (Gil), Beceite (Espagne), 25-05-22, NAT, 7346×59—24.

CURTI (Louis), San Bartolomeo (Italie), 11-10-15, NAT, 1858×59—25.

CURTI, née POZZI, San Bartolomeo (Italie), 27-03-16, NAT, 1858 ×59—25.

CURTI (Rina), Vieux-Charmont (Doubs), 21-01-55, EFF, 1858×59—25.

CURTI (Claude), Nommay (Doubs), 31-10-56, EFF, 1858×59—25.

CUZZUCOLI (Leonardo), Montebello Jonico (Italie), 24-04-21, NAT, 9803×59—75.

CUZZUCOLI, née VERDUCI, Montebello Jonico (Italie), 22-03-16, NAT, 9803×59—75.

CUZZUCOLI (Bruno), Montebello Jonico (Italie), 05-07-44, EFF, 9803×59—75

CUZZUCOLI (Francesco), Montebello Jonico (Italie), 11-07-45, EFF, 9803×59—75.

CUZZOCOLI (Giovanna), Montebello Jonico (Italie), 01-01-49, EFF, 9803×59—75.

DACHS, née TEYNIER, Prades (Pyrénées-Orientales), 29-12-95, REI 9171×59—66.

D'AMBROSIO (Giuseppe), Sperlonga (Italie), 23-08-37, NAT, 9805 ×59—12.

D'ARCANGELO (Antoine), Sperlonga (Italie), 22-02-13, NAT, 15729 ×52—13.

D'ARCANGELO, née D'ARCANGELO, Sperlonga (Italie), 17-10-21, NAT, 15729×52—13.

D'ARCANGELO (Maria), Sperlonga (Italie), 10-04-43, EFF, 15729 ×52—13.

D'ARCANGELO (Franceschina), Sperlonga (Italie), 26-08-45, EFF, 15729×52—13.

DAVID, née MIGNOT, Douai (Nord), 19-12-82, REI, 22480×49—75.

DAZZAN (Vergilio), Pocenia (Italie), 17-08-10, NAT, 8012×59—32.

DAZZAN, née MARCHIOL, Pasian di Prato (Italie), 16-09-24, NAT, 8012×59—32.

DAZZAN (Yvette), Fleurance (Gers), 18-01-43, EFF, 8012×59—32.

DAZZAN (Albert), Fleurance (Gers), 05-01-45, EFF, 8012×59—32.

DAZZAN (André), Fleurance (Gers), 20-08-46, EFF, 8012×59—32.

DAZZAN (Aline), Fleurance (Gers), 11-04-48, EFF, 8012×59—32.

DAZZAN (Marc), Lalanne (Gers), 22-02-51, EFF, 8012×59—32.

DE PALMA, née DIASPARRA, Corato (Italie), 24-09-99, NAT, 9562 ×59—38

DIAZ, née MONTIEL, Lorca (Espagne), 27-07-91, NAT, 8970×59—12.

DIFEO (Armando), Giffoni Valle Piana (Italie), 07-02-29, NAT, 16128 ×54—12

DI GIUSTO (Agostino), Sedilis de Tarcento (Italie), 02-08-01, NAT, 17779×34—76

DORCA (Miguel), La Cot (Espagne), 14-10-36, NAT, 9532×59—11.

DORCHY (Denise), Blandain (Belgique), 01-03-13, NAT, 9534×59—76.

DO VAN MOT, Tan-Thoi-Nhi (Sud-Viet-Nam), en 1928, REI, 11679×58 —91.

DO VAN MOT, née TRAN KIM ANH, Hiep-Thanh (Sud-Viet-Nam), 22-03-34, REI, 11679×58—91

DO VAN NGAN, Dan-Tieng (Sud-Viet-Nam), 06-12-51, EFF, 11679×58—91

DO VAN QUAN, Diuh-Thanh (Sud-Viet-Nam), 23-12-52, EFF, 11679×58—91.

DO KIM HOANG, Hanoi (Nord-Viet-Nam), 22-02-51, EFF, 11679×58—91

DO PHI HUNG, Saigon (Sud-Viet-Nam), 15-06-55, EFF, 11679×58—91.

DO (Louise), Sidi-bel-Abbès (Oran), 16-01-57, EFF, 11679×58—91.

DO PHI KIEM, Ain-Sefra (Saida), 21-05-38, EFF, 11679×58—91.

DURANTI, née GIUSTI, Stroncone (Italie), 21-07-22, NAT, 9543×59—38.

DURANTI (Maria), Roccantica (Italie), 05-01-46, EFF, 9543×59—38.

DURANTI (René), Varces-Allieres-et-Risset (Isère), 10-03-48, EFF, 9543×59—38.

DURANTI (Jean-Pierre), Varces-Allieres-et-Risset (Isère), 08-09-51, EFF, 9543×59—38.

DURANTI (Robert), Varces-Allières-et-Risset (Isère), 29-07-54, EFF, 9543×59—38.

EGLE (Guillaume), Mannheim (Allemagne), 07-08-14, NAT, 5178×55—67.

EICHHORST (Gerhard), Bromberg (Allemagne), 29-10-17, NAT, 5350×59—80.

EICHHORST, née KARWOWSKI, Lupendorf (Allemagne), 06-01-20, NAT, 5350×59—80.

EICHHORST (Angelika), Volzrade (Allemagne), 29-09-44, EFF, 5350×59—80.

EICHHORST (Brigitte), Cayeux-en-Santerre (Somme), 20-10-49, EFF, 5350×59—80.

EICHHORST (Claude), Ignaucourt (Somme), 24-03-51, EFF, 5350×59—80.

FAJDIGA (Joseph), Krasinik (Yougoslavie), 04-09-21, NAT, 8908×59—62.

FERNANDES (Luiz), Meknès (Maroc), 14-03-39, NAT, 9777×58—78.

FERRERO (Attilio), S. Secondo di Pinerolo (Italie), 08-11-22, NAT, 8662×59—13.

FERRERO, née SIDERI, Livourne (Italie), 04-10-28, NAT, 8662×59—13.

FIKUS, née MALESZKA, Eickel (Allemagne), 23-11-10, NAT, 9216×59—62.

FOCHESATO (Rinaldino), Siegen (Allemagne), 14-05-21, NAT, 14268×51—57.

FRANZIN (Giuseppe), Noventa di Piave (Italie), 18-01-01, NAT, 9971×59—11.

FRANZIN, née ZANETTE, Noventa di Piave (Italie), 20-06-03, NAT, 9971×59—11

FRATTINI (Alma), Bodio Lomnago (Italie), 04-08-30, NAT, 9209×59—57.

FRATTINI (Louise), Bodio (Italie), 10-08-35, NAT, 9208×59—57.

FURLAN (Antoine), Cimadolino (Italie), 24-09-23, NAT, 7865×59—47.

FURLAN, née ALBERGHETTI, Caneva (Italie), 09-10-26, NAT, 7865×59—47.

FURLAN (Daniel), Coulx (Lot-et-Garonne), 22-02-50, EFF, 7865×59—47.

GAGLIARDI (Giovanni), Locarno (Suisse), 05-03-08, NAT, 3039×59—47.

GALETTO (Renato), Scalenghe (Italie), 07-11-13, NAT, 7844×59—30.

GAMBARELLI (Francesco), Corsico (Italie), 10-08-27, NAT, 5052×59—83.

GARBIN (Ana), Alméria (Espagne), 10-04-23, NAT, 2521×59—95.

GARCIA (Agapito), Tomelloso (Espagne), 17-08-29, NAT, 9643×59—92.

GARCIA (Diego), Elche (Espagne), 06-05-21, NAT, 5519×59—91.

GARCIA, née MORENO, Elda (Espagne), 22-10-22, NAT, 5519×59—91.

GARCIA (Ana), Elche (Espagne), 01-07-47, EFF, 5519×59—91.

GARCIA (Juan), Elda (Espagne), 29-05-51, EFF, 5519×59—91.

GARCIA (Maryvonne), Boufarik (Alger), 31-01-55, EFF, 5519×59—91.

GARCIA (Pedro), Carthagène (Espagne), 23-11-06, NAT, 14520×58—83.

GARCIA, née AZNAR, Fuente Alamo (Espagne), 25-02-09, NAT, 14520×58—83.

GARCA (Jean-Pierre), Alhama de Murcia (Espagne), 03-06-44, EFF, 14520×58—83.

GERACI (Angelo), Sommatino (Italie), 01-05-28, NAT, 9616×59—13.

GIMENEZ (Asencio), Cartagena (Espagne), 17-10-25, NAT, 17851×51—30.

GOMEZ (Luis), La Alumnia de Dona Godina (Espagne), 20-06-14, NAT, 17395×53—57.

GOURBETIAN (Krikor), Varna (Bulgarie), 10-07-09, NAT, 6725×54—75.

GOURBETIAN, née BARDIZBANIAN, Rodosto (Turquie), 27-07-13, NAT, 6725×54—75.

GOURBETIAN (Siranouche), Sofia (Bulgarie), 15-10-41, EFF, 6725×54—75.

GOURBETIAN (Eva), Sofia (Bulgarie) 01-11-44, EFF, 6725×54—75.

GRABIEC (Julien), Gor Rapezyxka (Pologne), 10-10-09, NAT, 10014×59—59.

GRABIEC, née KUMOR, Niskowa (Pologne), 09-11-09, NAT, 10014×59—59.

GRABIEC (Stanislas), Bihucourt (Pas-de-Calais), 30-05-48, EFF, 10014×59—59.

HAGIFOTI (Paraskevas), Simi (Grèce), 26-12-13, NAT, 8883×59—13.

HATSAKORTZIANTZ (Noray), Van (Asie Mineure), 12-04-15, NAT, 7922×59—13.

HATSAKORTZIANTZ, née PANOUSSIAN, Van (Asie Mineure), 28-07-21, NAT, 7922×59—13.

HERSCHTAL (Jakob), Chrzanow (Pologne), 01-11-14, NAT, 3300×53—62.

HERSCHTAL, née WEISSBLUM, Chrzanow (Pologne), 29-12-28, NAT, 3300×53—62.

HERSCHTAL (Maurice), Semipalatynsk (Russie), 30-12-44, EFF, 3300×53—62.

HERSCHTAL (Arnold), Eschewege (Allemagne), 27-09-46, EFF, 3300×53—62.

HUNYADI (Istvan), Budapest (Hongrie), 17-10-28, NAT, 5124×58—67.

HUNYADI, née RACZ, Balassa Gyarmat (Hongrie), 14-12-28, NAT, 5124×58—67.

HUNYADI (Istvan), Strasbourg (Bas-Rhin), 29-09-54, EFF, 5124×58—67.

HNYADI (Catherine), Strasbourg (Bas-Rhin), 14-02-56, EFF, 5124×58—67.

IGLESIAS (Arturo), Gijon (Espagne), 19-01-18, NAT, 8180×59—13.

IGLESIAS, née VINAS, Gijon (Espagne), 27-09-16; NAT, 8180×59—13.

ILIOPOULOS (Christos), Amaliade (Grèce), 04-05-23, NAT, 18151×53—13.

JALER (Lévi), Frumos (Roumanie), 28-04-99, NAT, 16114×38—75.

JALER, née SPIEGEL, Wojnilow (Pologne), 16-11-06, NAT, 16114×38—75.

JUNG (Werner), Sarrebruck (Sarre), 21-04-24, NAT, 386×58—99.

GEBHARDT (Wolfgang), Sarrebruck (Sarre), 17-11-53, EFF, 386×58—99.

KARRA (Laure), Beyrouth (Liban), 10-05-29, NAT, 9033×58—99.

KAZUK (Anton), Koropszyce (Pologne), 21-03-17, NAT, 9344×55—55.

KAZUK, née JANKOWSKA, Malakow (Pologne), 20-10-24, NAT, 9344×55—55.

KAZUK (Miroslawa), Wentorf (Allemagne), 02-05-46, EFF, 9344×55—55.

KAZUK (Jan), Rendsburg (Allemagne), 23-12-47, EFF, 9344×55—55.

KAZUK (Bernard), Flassigny (Meuse), 17-12-52, EFF, 9344×55—55.

KAZUK (Francis), Verdun (Meuse), 21-11-56, EFF, 9344×55—55.

KEHAYIAGLOU (Charalambos), Sparte (Asie Mineure), 01-10-06, NAT, 1584×53—38.

KEHAYIAGLOU, née VALASSERIS, Artaki (Asie Mineure), 18-07-11, NAT, 1584×53—38.

KONRATH, née PRESSER, Neunkirchen (Sarre), 22-05-24, NAT, 51576×38—57.

KORKODELOVIC (Cedomir), Negotin (Yougoslavie), 11-04-24, NAT, 6982×59—25.

KOWALCZYK (Roman), Krzemeniec (Pologne), 24-03-28, NAT, 9012×59—57.

KULACZ (Laszlo), Budapest (Hongrie), 03-04-20, NAT, 16844×50—91.

LAROTONDA (Antonio), Candela (Italie), 25-05-24, NAT, 4553×59—31.

LAROTONDA, née NAPOLITANO, Sannicandro Garganico (Italie), 02-04-27, NAT, 4553×59—31.

LAROTONDA (Rocco), Sannicandro Garganico (Italie), 19-05-43, EFF, 4553×59—31.

LAROTONDA (Agata), Sannicandro Garganico (Italie), 10-03-46, EFF, 4553×59—31.

LEWANDOWSKI (Ceslas), Oberhausen (Allemagne), 08-07-21, NAT, 8495×59—59.

LIGUORI (Giuseppe), Cetara (Italie), 19-03-27, NAT, 3661×59—91.

LIGUORI, née D'ACUNTO, Vietri sul Mare (Italie), 10-11-33, NAT, 3661×59—91.

LIGUORI (Donato), Alger (Alger), 03-12-56, EFF, 3661×59—91.

LILLO, née FIGUEROA, Albunol (Espagne), 04-04-07, NAT, 7325×39—92.

LONG (Osvaldo), Turin (Italie), 05-01-39, NAT, 7998×59—13.

LORENC (Ladislas), Zolynia (Pologne), 11-01-18, NAT, 7999×59—68.

LOVATO (René), Audun-le-Tiche (Moselle), 02-02-23, NAT, 9025×59—57.

LUCARELLI (Livio), Sora (Italie), 04-09-19, NAT, 7662×51—13.

LUCARELLI, née SALARI, Assisi (Italie), 23-03-23, NAT, 7662×51—13.

LUCARELLI (Mario), Assisi (Italie), 25-03-45, EFF, 7662×51—13.
LUFT (Harald), Gera (Allemagne), 13-05-38, NAT, 9983×59—01.
LUZNIK (Giovanni), Cosarsa (Italie), 08-02-98, NAT, 10071×59—51.
LYSAK (Michel), Brzesciany (Pologne), 07-04-08, NAT, 13216×47—57.
LYSAK, née PAJAK, Karanow Nowy (Pologne), 22-10-25, NAT, 13216 ×47—57.
LYSAK (Jean-Marie), Saint-Avold (Moselle), 03-01-48, EFF, 13216 ×47—57.
LYSAK (Jeannine), Morhange (Moselle), 15-03-50, EFF, 13216×47—57.
LYSAK (Michèle), Morhange (Moselle), 13-09-51, EFF, 13216×47—57.
LYSAK (Marie-Thérèse), Crehange (Moselle), 31-12-55, EFF, 13216 ×47—57.
MAIA (Blaise), Niella Tanaro (Italie), 28-11-11, NAT, 312210×45—06.
MAKARA (Wladyslaw), Kuchary (Pologne), 09-08-10, NAT, 8209 ×59—17.
MAKARA, née GRZYB, Hebdow (Pologne), 15-05-12, NAT, 8209×59—17.
MAKARA (Tenotazia), Fleury-d'Aubigne (Deux-Sèvres), 11-09-40, EFF, 8209×59—17.
MAKARA (Gisèle), Reignac-de-Blaye (Gironde), 11-01-47, EFF, 8209 ×59—17.
MALCZAK (Edmond), Szymborg (Pologne), 10-11-06, NAT, 3993 ×59—75.
MARCOCCIO (Francesco), Arce (Italie), 21-07-09, NAT, 17862×51—12.
MARCOCCIO, née D'AVERSA, Arce (Italie), 21-03-14, NAT, 17862 ×51—12.
MARINI (François), Helfkam (Allemagne), 03-04-12, NAT, 17214 ×40—69.
MARROCCO (Luigi), Filignano (Italie), 10-03-12, NAT, 10050×53—75.
MARROCCO, née ANGELOSANTO, Cervaro (Italie), 13-05-11, NAT, 10050×53—75.
MARROCCO (Amerigo), Cervaro (Italie), 23-01-45, EFF, 10050×53—75.
MARROCCO (Anna), Aubervilliers (Seine), 01-12-48, EFF, 10050×53 —75.
MARSURA (Stefano), Sernaglia (Italie), 04-11-21, NAT, 17576×40—75.
MARTINEZ (Antonio), Albatera (Espagne), 02-04-04, NAT, 369×55—42.
MARTINEZ, née QUINTO, Albatera (Espagne), 12-10-06, NAT, 369 ×55—42.
MAS (Rosa), Cabanas (Espagne), 07-11-38, NAT, 8499×59—32.
MASARO (Aquilino), Riese (Italie), 01-08-10, NAT, 9993×59—47.
MASELLA (Joseph), Vico del Gargano (Italie), 21-08-30, NAT, 9426 ×59—73.
MASERA (Giovanni), Ferrière (Italie), 01-04-23, NAT, 17396×55—75.
MASERA, née PERONI, Ferrière (Italie), 16-11-29, NAT, 17396×55—75.
MASERA (Pietro), Ferrière (Italie), 12-07-24, NAT, 17397×55—75.
MATACZYNSKI (Michel), Kopiec (Pologne), 28-09-87, NAT, 9992 ×59—59.
MATACZYNSKI, née MAGDA, Laski (Pologne), 26-06-97, NAT, 9992 ×59—59.
MATTEODO (Caterina), Frassino (Italie), 23-12-19, NAT, 8287×59—84.
MIERZCHALA (Edward), Langen Bohum (Allemagne), 31-10-15, NAT, 2595×58—71.
MIERZCHALA, née PIETA, Vacha (Allemagne), 05-11-13, NAT, 2595 ×58—71.
MIERZCHALA (Violette), Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 12-05-46, EFF, 2595×58—71.
MIERZCHALA (Jean), Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 16-01-49, EFF, 2595×58—71.
MIRSALIS (Georges), Saint-Petersbourg (Russie), 08-09-02, NAT, 12063 ×53—75.
MIRSALIS, née DAMMANN, Hambourg (Allemagne), 23-08-10, NAT, 12063×53—75.
MIRSALIS (Bodo), Hambourg (Allemagne), 17-10-42, EFF, 12063×53 —75.
MIRSALIS (Pierre), Soltau (Allemagne), 28-08-45, EFF, 12063×53—75.
MIRSALIS (Charlotte), Soltau (Allemagne), 04-03-47, EFF, 12063 ×53—75.
MIRSALIS (Georges), Créteil (Seine), 17-01-52, EFF, 12063×53—75.
MONGE ROFFARELLO (Michelina), Venasca (Italie), 01-07-38, NAT, 7643×59—13.
MONTERO (Raphaël), Valdecabras (Espagne), 09-09-16, NAT, 336 ×58—65.
MONTERO, née TELLO, Cobo (Espagne), 11-02-23, NAT, 336×58—65.
MONTERO (Yvan), Lourdes (Hautes-Pyrénées), 13-07-56, EFF, 336 ×58—65.
MOREL FOURRIER (Marie-Louise), Morez (Jura), 20-07-08, REI, 12172 ×52—39.
MORGANTI (Pierre), Vernio (Italie), 14-01-05, NAT, 12504×51—20.
MORGANTI, née GUALTIERI, Vernio (Italie), 19-03-06, NAT, 12504 ×51—20.
NAVARRO, née GONZALES, Perin (Espagne), 01-09-13, NAT, 6877 ×59—69.
NAVARRO (Luis), Valencia (Espagne), 02-04-25, NAT, 6931×59—75.
NOWAK (Wasyl), Zaslaw (Ukraine), 07-01-19, NAT, 15795×53—78.
NOWICKI (Michel), Sokolowa (Pologne), 25-03-14, NAT, 3439×52—75.
ORTELSBERG (Jakob), Varsovie (Pologne), 20-10-14, NAT, 8622 ×59—75.
OUZOUNIAN (Armaveni), Salonique (Grèce), 02-02-33, NAT, 8831 ×59—54.
PARDINA (Antonio), Tella (Espagne), 30-03-20, NAT, 6068×59—65.
PARDINI (Elio), Vecchiano (Italie), 21-05-21, NAT, 12532×50—83.
PARISE (Antoine), Thiene (Italie), 30-03-99, NAT, 9047×59—57.
PARISE, née CANTARUTTI, Manzano (Italie), 28-06-08, NAT, 9047 ×59—57.
PARISE (Marie), Moyeuvre-Grande (Moselle), 01-04-41, EFF, 9047 ×59—57.
PARISE (Sylvain), Moyeuvre-Grande (Moselle), 01-08-42, EFF, 9047 ×59—57.
PARISE (Jean-Baptiste), Moyeuvre-Grande (Moselle), 15-01-44, EFF, 9047×59—57.
PARISE (Michèle), Moyeuvre-Grande (Moselle), 09-05-49, EFF, 9047×59—57.
PAULETTO (Lucien), Gruaro (Italie), 12-12-26, NAT, 7393×59—33.
PAULETTO, née GIANELLO, Couillet (Belgique), 23-11-29, NAT, 7393 ×59—33.
PAWELEK (Ladislas), Ocieka (Pologne), 16-10-10, NAT, 9891×59—78.
PAWELEK, née RAWSKA, Wille Otwock (Pologne), 23-07-11, NAT, 9891×59—78.
PEREZ (Louis), Marseille (Bouches-du-Rhône), 15-09-26, NAT, 16046 ×51—01.
PETRUZZI (Francesco), Tuglie (Italie), 09-03-26, NAT, 11300×50—54.
PIASECKI (Martin), Kragola (Pologne), 01-11-16, NAT, 116×54—75.
PIASECKI, née ZUK, Magelnica (Pologne), 26-11-22, NAT, 116×54—75
PIEROG (Jean), Harta (Pologne), 01-01-03, NAT, 8927×59—52.
PIEROG, née ZAJAC, Luckow Wola (Pologne), 08-12-06, NAT, 8927 ×59—52
PIQUET (Henri), Barcelone (Espagne), 19-04-11, NAT, 17214×53—66.
PIQUET, née CELMA, Valjunquera (Espagne), 08-02-14, NAT, 17214 ×53—66
PISTOLOZZI (Gemma), Saint-Pierre-de-Caubel (Lot-et-Garonne), 02-06-34, REI, 4732×59—17.
PONT (Enrique), Barcelone (Espagne), 14-07-21, NAT, 8609×58—51.
PORTUESI (Giuseppe), Tunis (Tunisie), 17-01-20, NAT, 11231×58—06.
POZZOBON (Amédéo), Vedelago (Italie), 06-10-27, NAT, 11904×56—32.
RECH (Angelo), Seren del Grappa (Italie), 10-05-26, NAT, 12709×54 —52.
REMESAL (José), Ecija (Espagne), 31-10-13, NAT, 8803×59—11.
RICO (Victoria), Sanchonuno (Espagne), 17-11-21, NAT, 8115×59—30.
ROCCA (Onorio), Casalvieri (Italie), 24-02-24, NAT, 12428×57—75.
ROCCA, née LUCCHESE, Casalvieri (Italie), 01-09-26, NAT, 12428×57 —75.
ROCCA (Gina), Casalvieri (Italie), 25-08-44, EFF, 12428×57—75.
ROCCA (Jean-Pierre), Villejuif (Seine), 22-11-50, EFF, 12428×57—75.
ROCHA (Maria), Poco do Canto (Portugal), 03-01-39, NAT, 6617×59 —75.
RODRIGUEZ (Ginès), Mazarron (Espagne), 15-05-18, NAT, 11662× 58—42.
ROJCZYK (Rudolf), Grodziec (Pologne), 02-08-16, NAT, 16072×54—78.
ROSSI (Attilio), Vérone (Italie), 24-12-14, NAT, 11370×53—74.
ROSSI, née ZANNI, La Spezia (Italie), 10-02-16, NAT, 11370×53—74.
ROSSI (Gino), Vérone (Italie), 20-10-40, EFF, 11370×53—74.
SACRE (Yvonne), Beyrouth (Liban), 11-04-22, NAT, 8811×59—99.
SALLES (José), Berga (Espagne), 02-09-14, NAT, 9552×59—64.
SANCHEZ (Henri), San Javier (Espagne), 19-11-22, NAT, 12322×53—25.
SANCHEZ, née ZAURIN, Escatron (Espagne), 18-03-26, NAT, 12322× 53—25.
SANCHEZ (Henri), Valentigney (Doubs), 18-10-48, EFF, 12322×53—25.
SANCHEZ (Evelyne), Valentigney (Doubs), 12-06-51, EFF, 12322×53 —25.
SANCHEZ (Jean-Michel), Valentigney (Doubs), 06-07-52, EFF, 12322 ×53—25.
SANCHIS (Antonio), Callosa de Ensarria (Espagne), 28-08-31, NAT, 9551×59—91.
SANNINO (Pasquale), Resina (Italie), 02-11-24, NAT, 1992×59—91.
SANNINO, née IERVOLINO DI PIETRO, Ottaviano (Italie), 28-08-30, NAT, 1992×59—91.

SANNINO (Gennaro), Resina (Italie), 17-10-46, EFF, 1992×59—91.
SANNINO (Angelina), Resina (Italie), 21-03-48, EFF, 1992×59—91.
SANNINO (Jean-Paul), Alger (Alger), 21-12-57, EFF, 1992×59—91.
SARTORETTO (Archange), Vedelago (Italie), 16-02-20, NAT, 1046×56—83.
SARTORETTO, née MIGLIORANZA, Paese (Italie), 01-09-19, NAT, 1046×56—83.
SARTORI (Luigi), Mussolente (Italie), 08-06-22, NAT, 9591×59—30.
SARTORI, née SERENA, San Zenone degli Ezzelini (Italie), 20-06-24, NAT, 9591×59—30.
SARTORI (Angeline), Nimes (Gard), 03-08-47, EFF, 9591×59—30.
SARTORI (Francine), Nimes (Gard), 22-01-50, EFF, 9591×59—30.
SARTORI (Mireille), Nimes (Gard), 03-05-52, EFF, 9591×59—30.
SARTORI (Anne), Nimes (Gard), 28-03-54, EFF, 9591×59—30.
SARTORI (Alain), Nimes (Gard), 08-05-58, EFF, 9591×59—30.
SCHMIEL (Herbert), Berlin (Allemagne), 05-07-06, NAT, 9584×59—76.
SCHOLL (Oswald), Berne (Suisse), 01-10-11, NAT, 9595×59—67.
SCHWARTZ (Carol), Catina (Roumanie), 18-01-17, NAT, 8547×59—69.
SEBASTIA (Carmen), Esplugas de Llobregat (Espagne), 01-08-22, NAT, 3338×56—66.
SELAM (Mohamed), Yemen (Arabie), 31-12-05, NAT, 7077×59—33.
SEVERINE (Alexandre), Moscou (Russie), 01-08-96, NAT, 8862×59—54.
SEVERINE, née PLOTNIKOVA, Gatchina (Russie), 03-06-06, NAT, 8862×59—54.
SHAMA (Marcel), Alexandrie (Egypte), 27-12-15, NAT, 5162×58—38.
SHAMA, née SEBEO, Alexandrie (Egypte), 15-08-29, NAT, 5162×58—38.
SHAMA (Edith), Alexandrie (Egypte), 01-12-51, EFF, 5162×58—38.
SICHI (Giuseppe), Cutigliano (Italie), 23-05-18, NAT, 9901×59—46.
SIGIRAN (Abentin), El Run (Espagne), 14-06-08, NAT, 475×58—33.
SIMINSKI (François), Makowiska (Pologne), 10-09-13, NAT, 10084×59—02.
SIMINSKI, née JURECZKO, Backow (Pologne), 03-04-18, NAT, 10084×59—02.
SIMINSKI (Jean-Marie), Allondrelle (Meurthe-et-Moselle), 02-01-43, EFF, 10084×59—02.
SIMINSKI (Michel), Allondrelle (Meurthe-et-Moselle), 29-13-43, EFF, 10084×59—02.
SIMINSKI (Martine), Firmes (Marne), 01-05-52, EFF, 10084×59—02.
SINKORA (François), Brambauer (Allemagne), 17-11-08, NAT, 248×55—57.
SINKORA, née BUSSE, Essen (Allemagne), 02-05-13, NAT, 248×55—57.
SINKORA (Alfred), Essen (Allemagne), 31-12-46, EFF, 248×55—57.
SITZIA (Lazzaro), Selargius (Italie), 23-03-22, NAT, 2686×59—91.
SLOBODZIAN (Theodor), Myszkowice (Pologne), 26-09-02, NAT, 10083×59—59.
SLOBODZIAN, née KRAVARIK, Luka (Tchécoslovaquie), 14-02-13, NAT, 10083×59—59.
SLOBODZIAN (Pierre), Rosendaël (Nord), 21-05-51, EFF, 10083×59—59.
SMERLING (Hermann), Berlin (Allemagne), 27-03-26, NAT, 10073×59—91.
SPECHT (Heinz), Sennfeld Bade (Allemagne), 20-11-23, NAT, 1192×56—34.
SPECHT, née DO THI LOAN, Lac Nghiep (Nord-Viet-Nam), 01-05-25, NAT, 1192×56—34.
SPECHT (Christa), Cao Bang (Nord-Viet-Nam), 13-07-49, EFF, 1192×56—34.
STAERK (Frédéric), Mulhouse (Haut-Rhin), 10-05-05, NAT, 7654×40—63.
SZEWCZYK (Joseph), Mikaszewicze (Pologne), 11-09-38, NAT, 9906×59—57.
SZYMCZAK (Ludwig), Riemke (Allemagne), 13-12-13, NAT, 9913×59—62.
TABAKIAN (Dikran), Erzeroum (Turquie), en 1900, NAT, 899×50—13.
TABAKIAN, née BAKHTCHEDJIAN, Maden (Turquie), en 1911, NAT, 899×50—13.
TALLADA (Froilan), Ulldecona (Espagne), 05-06-37, NAT, 5993×59—30.
TAPPERO (Antonio), Bosconero (Italie), 23-05-23, NAT, 9915×59—81.
TARREGA (Antoine), Castellon de la Plana (Espagne), 24-01-06, NAT, 8541×59—34.
TATIKIAN (Sarkis), Rethymnon (Grèce), 09-12-26, NAT, 19197×50—78.
TEICKE (Gerhard), Konigsberg (Allemagne), 09-08-25, NAT, 7165×59—93.
TEICKE, née PUSCEDDU, Ghardimaou (Tunisie), 10-10-27, NAT, 7165×59—93.
TEICKE (Sonia), Bône (Bône), 29-10-55, EFF, 7165×59—93.
TEICKE (Margaret), Bône (Bône), 10-09-57, EFF, 7165×59—93.
TORBA (Thomas), Golce (Pologne), 30-01-10, NAT, 5526×58—45.
TORBA, née PIEROG, Golce (Pologne), 13-05-03, NAT, 5526×58—45.
TOROSYAN (Puzant), Yozgat (Turquie), en 1911, NAT, 9104×55—42.
TOROSYAN, née MALYAN Yozgat (Turquie), en 1911, NAT, 9104×55—42.
TOROSYAN (Tosun), Istanbul (Turquie), 08-07-40, EFF, 9104×55—42.
TOROSYAN (Yercanik), Istanbul (Turquie), 23-08-42, EFF, 9104×55—42.
TOROSYAN (Takuti), Istanbul (Turquie), 10-02-46, EFF, 9104×55—42.
TOSON (Attilio), Resana (Italie), 24-04-07, NAT, 7226×59—40.
TOSON, née BROTTO, Campo San Piero (Italie), 23-10-14, NAT, 7226×59—40.
TOSON (Gilbert), Bordères (Landes), 16-08-45, EFF, 7226×59—40.
TREICHEL (Harry), Radzyn Chelminski (Allemagne), 22-12-28, NAT, 8591×55—62.
VANDESTRATE, née DIEU, Paturages (Belgique), 12-12-24, NAT, 1761×59—59.
VANHESE (François), Berlaere (Belgique), 10-11-10, NAT, 6856×59—80.
VANSTEENHUYZE (Alphonse), Desselghem (Belgique), 13-01-02, NAT, 8855×59—59.
VANSTEENHUYZE, née DEBODE, Moen (Belgique), 29-06-01, NAT, 8855×59—59.
VAN TOL (Pieter), Alphen aan den Rijn (Pays-Bas), 13-09-21, NAT, 3365×58—89.
VAN TOL, née VERBRUGGE, Haarlemmermeer (Pays-Bas), 03-01-22, NAT, 3365×58—89.
VAN TOL (Johanna), Palis (Aube), 01-09-48, EFF, 3365×58—89.
VAN TOL (Elisabeth), Palis (Aube), 05-08-50, EFF, 3365×58—89.
VAN TOL (Maurice), Palis (Aube), 11-05-52, EFF, 3365×58—89.
VAN TOL (Pierre), Palis (Aube), 11-01-54, EFF, 3365×58—89.
VILLA (Feliciano), Castillazuelo (Espagne), 29-10-10, NAT, 487×58—11.
VILLA, née SANCHEZ, Caravaca (Espagne), 13-08-17, NAT, 487×58—11.
FERRERES (Vicente), Carcagente (Espagne), 08-03-44, EFF, 487×58—11.
VILLA (Jean), Serviès-en-Val (Aude), 24-10-51, EFF, 487×58—11.
VILLA (Albert), Carcassonne (Aude), 06-07-53, EFF, 487×58—11.
VILLETTAZ (Guy), Antey-Saint-André (Italie), 01-09-20, NAT 21154×49—69.
VILLETTAZ (Emmanuel), Antey-Saint-André (Italie), 19-05-45, EFF, 21154×49—69.
VIZZARI (Antoine), le Rouret (Alpes-Maritimes), 18-10-27, NAT, 7870×59—06.
VIZZARI, née CHIAPPETTO, Montalto (Italie), 20-11-37, NAT, 7870×59—06.
WAAG (Didier), Kehl (Allemagne), 29-01-42, NAT, 9318×59—67.
WOJCIKOWSKI (Wladyslaw), Radomsko (Pologne), 22-05-07, NAT, 6638×59—92.
ZALMA (Yako), Istanbul (Turquie), en 1923, NAT, 8151×59—75.
ZECCHIN (Daniele), Porcia (Italie), 27-05-20, NAT, 9865×59—88.
ZIOLKOWSKI (Joseph), Berlin Steglitz (Allemagne), 25-01-13, NAT, 5897×40—62.
ZIOLKOWSKI, née GOCHNO, Herne (Allemagne), 27-02-14, NAT, 5897×40—62.
ZUSZMAN (Wasyl), Kniahynytschi (Ukraine), 09-08-23, NAT, 955×59—80.
ZUSZMAN, née VYNNYK, Jusypowytochi (Ukraine), 21-06-25, NAT, 955×59—80.
ZUSZMAN (Bogdan), Hanovre (Allemagne), 30-03-46, EFF, 955×59—80.
ZUSZMAN (Catherine), Péronne (Somme), 09-07-53, EFF, 955×59—80.
ZUSZMAN (Irène), Vraignes-en-Vermandois (Somme), 20-01-57, EFF, 955×59—80.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

COCUZZA (François). — COCUZZA (Francesco), Caltanissetta (Italie), 10-02-23, 756×55—38.

GAGLIARDI (Jean). — GAGLIARDI (Giovanni), Locarno (Suisse), 05-03-08, 3039×59—17.

HERSCHTAL (Jacob). — HERSCHTAL (Jakob), Chrzanow (Pologne), 01-11-11, 3300×52—62.

PARDINA (Antoine). — PARDINA (Antonio), Tella (Espagne), 30-03-20, 8068×59—65.

ROJIC (Rudolf). — ROJCZYK (Rudolf), Grodziec (Pologne), 02-08-16, 16072×54—78.

TALLADA (Floreal). — TALLADA (Froilan), Ulldecona (Espagne), 05-06-37, 5993×59—30.

ZALMA (Jacques). — ZALMA (Yaco), Istanbul (Turquie), en 1923, 8151×59—75.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent:

DAVID (Ludwig), Hoffenheim (Allemagne), 09-08-16, AUT (1), 3109 ×59—99.

TRUTTMANN (René), Strasbourg (Bas-Rhin), 14-04-30, AUT, 3267 ×58—99.

TRUTTMANN, née FRANK, Leipferdingen (Allemagne), 05-02-27, LIB (1), 3267×58—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

Décret du 24 novembre 1959 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents, francisation des noms, libération de l'allégeance française et autorisation de se faire naturaliser à l'étranger.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

ABBATECOLA (Marcantonio), Roccasecca (Italie), 24-04-29, NAT (1), 9755×59—69.

ALARCON (Francisco), Fernan Perez (Espagne), 20-11-15, NAT, 9761×59—92.

ALBERTO (Etienne), Caravino (Italie), 19-10-21, NAT, 9762×59—01.

ALBERTONI (Giuseppe), Poppi (Italie), 26-08-12, NAT, 9763×59—13.

ALBERTONI, née GINTOLI, Marseille (Bouches-du-Rhône), 21-07-10, NAT, 9763×59—13.

AMAT (Mateo), Palau Lacosta (Espagne), 05-08-15, NAT, 359×59—32.

AMAT, née SAGUES, Sabadell (Espagne), 10-03-25, NAT, 359×59—32.

AMAT (Mercedes), Vic-Fezensac (Gers), 25-07-18, EFF (1), 359×59—32.

AMATSAJOETI (Rosemina), Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 28-12-40, NAT, 9151×59—96.

AMOROS (Ramon), Monovar (Espagne), 19-10-17, NAT, 6105×59—17.

ANDRES (Alberto), Utiel (Espagne), 23-05-38, NAT, 9104×59—31.

ANDRZEJCZAK (Casimir), Srem (Pologne), 25-09-19, NAT, 9771×59—60.

ANGELINI, née DEL MAGRO, Capannori (Italie), 10-05-01, NAT, 4390×34—13.

ARNOULD (Louis), Bièvre (Belgique), 22-11-12, NAT, 6112×59—60.

ARONICA, née CAMMARATA, Serradifalco (Italie), 10-01-09, NAT, 10165×55—38.

ARONICA (Salvatore), Serradifalco (Italie), 28-12-44, NAT, 10584×59—38.

ASSAYAG (Joseph), Rabat (Maroc), 02-09-25, NAT, 8505×59—75.

BACHORZ (Joseph), Witten (Allemagne), 08-03-20, NAT, 13025×51—54.

BACHORZ, née TOMASZEWSKI, Langendreer (Allemagne), 12-06-20, NAT, 13025×51—54.

BAGGIO (Francesco), Corato (Italie), 06-12-36, NAT, 8297×59—38.

BALCELLS (Juan), Valls (Espagne), 02-10-16, NAT, 8506×59—33.

BALDOLLI (Raimondo), Badia Polesine (Italie), 24-09-16, NAT, 7081×56—75.

BALDOLLI, née CHIOATTO, Plaisance d'Adige (Italie), 18-08-17, NAT, 7081×56—75.

BARTOLOTTI (Ezio), Camugnano (Italie), 23-06-24, NAT, 4422×59—20.

BARTOLOTTI, née GIANOTTI, Castiglione dei Pepoli (Italie), 07-01-27, NAT, 4422×59—20.

BARTOLOTTI (Valentin), Ajaccio (Corse), 09-05-51, EFF, 4422×59—20.

BARTOLOTTI (Charles), Ajaccio (Corse), 08-09-55, EFF, 4422×59—20.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents; LIB, libéré de l'allégeance française; AUT, autorisé à se faire naturaliser à l'étranger.

BEDZYK (Michel), Olchow (Pologne), 13-04-00, NAT, 9126×59—51.

BEDZYK, née TSCHERNAJA, Achotschec (Ukraine), 21-09-18, NAT, 9126×59—51.

BEDZYK (Michel), Reims (Marne), 30-03-16, EFF, 9126×59—51.

BEDZYK (Nadia), Cernay-lès-Reims (Marne), 29-09-49, EFF, 9126×59—51.

BEDZYK (Jocelyne), Cernay-lès-Reims (Marne), 12-03-55, EFF, 9126×59—51.

BEDZYK (Jacqueline), Cernay-lès-Reims (Marne), 27-10-58, EFF, 9126×59—51.

BERENT (Edouard), Torun Mokre (Pologne), 11-06-16, NAT, 10091×59—62.

BERENT, née BIS, Pysznica (Pologne), 12-01-15, NAT, 10091×59—62.

BERENT (Henri), Chaumont-en-Vexin (Oise), 15-12-47, EFF, 10091×59—62.

BERENT (Christine), Chaumont-en-Vexin (Oise), 24-08-49, EFF, 10091×59—62.

BENCZE (Jozsef), Csaszta (Hongrie), 08-02-23, NAT, 5969×59—91.

BENELLI (Catherine), Ombriano (Italie), 27-06-14, NAT, 10090×59—32.

BIDZINSKI (Mieczyslaw), Nadworna (Pologne), 16-01-20, NAT, 8510×59—59.

BINIEK (Stanislas), Mlyny (Pologne), 27-12-13, NAT, 9117×59—60.

BINIEK, née CHRENAK, Komjatice (Pologne), 22-02-12, NAT, 9117×59—60.

BINIEK (André), Chaumont-en-Vexin (Oise), 20-06-47, EFF, 9117×59—60.

BINIEK (Daniel), Trie-la-Ville (Oise), 30-01-49, EFF, 9117×59—60.

BONATO, née SUDEKUM, Hartheim (Allemagne), 21-03-11, NAT, 35212×36—57.

BONE (Francesco), Tunis (Tunisie), 06-12-28, NAT, 5090×59—31.

BORLA, née LISTELLO, Mocchie (Italie), 11-12-01, NAT, 9693×59—69.

BORTOLINO (Alfonso), Mirabella Eclano (Italie), 01-07-30, NAT, 9691×59—92.

BORTOLINO, née ALCOLEA, Guiard (Oran), 17-07-40, NAT, 9691×59—92.

BOULAY, née POPA, Bucarest (Roumanie), 30-06-13, NAT, 4530×59—75.

BROSCH (Ingeborg), Essen (Allemagne), 16-02-25, NAT, 9825×59—75.

CABRERA (Pedro), Denia (Espagne), 19-11-14, NAT, 6550×59—91.

CABRERA, née LOZANO, Alicante (Espagne), 28-01-19, NAT, 6550×59—91.

CAGNIN (Pierre), Charvieu (Isère), 27-06-27, NAT, 7107×59—69.

CAGNONI (Mario), Vertova (Italie), 13-03-39, NAT, 9513×59—25.

CALVO (Dominique), Villafaletto (Italie), 14-07-21, NAT, 9831×59—13.

CALVO, née MARETTI, Sanfront (Italie), 09-03-22, NAT, 9831×59—13.

CALVO (Maryse), Manosque (Basses-Alpes), 22-01-50, EFF, 9831×59—13.

CALVO (Monique), Marseille (Bouches-du-Rhône), 28-01-55, EFF, 9831×59—13.

CALVO (Anne-Marie), Marseille (Bouches-du-Rhône), 06-10-56, EFF, 9831×59—13.

CAPELLI (André), Capizzone (Italie), 20-12-16, NAT, 9833×59—39.

CAPELLI, née LAZZAROTTO, Valstagna (Italie), 30-08-28, NAT, 9833×59—39.

CAPELLI (Marie-France), Saint-Claude (Jura), 13-03-57, EFF, 9833×59—39.

CAPPELLI (Antonio), San Demetrio ne Vestini (Italie), 10-05-19, NAT, 2711×59—33.

CAPPELLI, née MORONTI, villa Sant'Angelo (Italie), 22-03-20, NAT, 2711×59—33.

CAPPELLI (Liliane), San Demetrio ne Vestini (Italie), 15-01-48, EFF, 2711×59—33.

CAPPELLI (Jean-Louis), Juillac (Gironde), 05-01-50, EFF, 2711×59—33.

CAPPELLI (Demetrio), Juillac (Gironde), 06-08-54, EFF, 2711×59—33.

CAPPELLINA (Igino), Poiana Maggiore (Italie), 23-12-16, NAT, 8813×59—52.

CASAGRANDE (Vittorio), Falze Trevignano (Italie), 14-01-17, NAT, 29515×48—12.

CASTELLANO, née CRESPO, Cullera (Espagne), 12-10-07, NAT, 9781×59—69.

CAUMEL (Henri), Navalcarnero (Espagne), 15-07-18, NAT, 9783×59—13.

CAVAZZINI (Giovanni), Bedonia (Italie), 05-05-17, NAT, 11778×53—75.

CAVAZZINI, née DE GIACOMI, Bedonia (Italie), 05-05-20, NAT, 11778×53—75.

CAVAZZINI (Renato), Bedonia (Italie), 14-12-46, EFF, 11778×53—75.

CESCA (Humbert), Tarzo (Italie), 03-03-22, NAT, 9377×59—81.

CESCA, née TORGINA, Salgareda (Italie), 20-07-29, NAT, 9377×59—81.

CHAN KAN (Yvon), Canton (Chine), 12-06-35, NAT, 10495×58—98.

CIAMPI, née FIGUERES, Perpignan (Pyrénées-Orientales), 08-08-97, REI (1), 9378×59—11.

CIFRIK (Etienne), Cerenany (Tchécoslovaquie), 26-07-14, NAT, 9792 ×59—59.

CIFRIK, née VIDA, Mala Lehota (Tchécoslovaquie), 10-07-16, NAT, 9792×59—59.

CIFRIK (Agnès), Orchies (Nord), 17-02-54, EFF, 9792×59—59.

CITTON (Giovanni), Borso del Grappa (Italie), 13-07-18, NAT, 4706 ×53—73.

CITTON, née SIST, Pardenone (Italie), 17-01-20, NAT, 4706×53—73.

CITTON (Georges), le Teil (Ardèche), 18-03-41, EFF, 4706×53—73.

CITTON (Sylvain), Borso del Grappa (Italie), 28-03-46, EFF, 4706 ×53—73.

COGO (Lino), Mossano (Italie), 16-03-25, NAT, 9793×59—31.

COHEN (Albert), Tunis (Tunisie), 01-01-14, NAT, 4353×59—96.

COHEN, née KRIEFF, Sousse (Tunisie), 25-08-23, NAT, 4353×59—96.

COHEN (Esther), Tunis (Tunisie), 28-09-45, EFF, 4353×59—96.

COHEN (Paul), Tunis (Tunisie), 17-03-47, EFF, 4353×59—96.

COHEN (Katie), Tunis (Tunisie), 19-06-54, EFF, 4353×59—96.

COHEN (Haron), Sfax (Tunisie), 07-11-34, NAT, 3321×59—96.

COHEN (Michèle), Sfax (Tunisie), 25-04-58, EFF, 3321×59—96.

COLLOVATI (Lisetta), Teor (Italie), 12-06-40, NAT, 9191×59—28.

CONROY (Angeline), Papara (Tahiti), 26-05-25, NAT, 9392×59—98.

CONROY (Yves), Papeete (Tahiti), 22-01-45, EFF, 9392×95—98.

CONROY (Venise), Papeete (Tahiti), 23-07-47, EFF, 9392×59—98.

CONROY (Chung Ki min), Papara (Tahiti), 17-09-48, EFF, 9392 ×59—98.

CONROY (Joseph), Papara (Tahiti), 14-11-49, EFF, 9392×59—98.

CONTRERAS (Manuel), Puebla de Cazalla (Espagne), 03-03-13, NAT, 9387×59—73.

CORREA (José), Motril (Espagne), 18-12-24, NAT, 9409×59—92.

COOS (Jean), Bathincourt (Belgique), 15-09-00, NAT, 14139×58—54.

CUEVAS (Francisco), Santander (Espagne), 18-02-01, NAT, 3366×52 —64.

CUEVAS, née CHAVES, Puentenansa (Espagne), 13-07-04, NAT, 3366 ×52—64.

CZACHAROWSKI, née OLESZAK, Schmidthorst (Allemagne), 07-04-11, NAT, 9400×59—59.

CZERWINSKI (Wladislaw), Snet Andrac (Pologne), 10—01—15, NAT, 8737×59—02.

CZERWINSKI (Daniel), Laon (Aisne), 23-12-47, EFF, 8737×59—02.

CZERWINSKI (Françoise), Laon (Aisne), 09-11-50, EFF, 8737×59—02.

DA CUNHA (José), Fafe (Portugal), 28-04-08, NAT, 9389×59—75.

DA CUNHA, née DA SILVA, Moimenta da Beira (Portugal), 16-05-16, NAT, 9389×59—75.

DADERIAN, née ASTGHIK, Constantinople (Turquie), 17-03-04, NAT, 5645×59—13.

DANIELAK (Henryk), Dobre (Pologne), 08-08-22, NAT, 9406×59—02.

DANIELAK, née SOBOLEWSKA, Cuculowce (Pologne), 26-01-23, NAT, 9406×59—02.

DE AZEVEDO (Domingos), Ribeira de Pena (Portugal), 13-12-06, NAT, 8630×59—41.

DE COSTER (Ernest), Zwijnaarde (Belgique), 01-08-00, NAT, 9555 ×59—59.

DEMICK (Robert), Wamersdorf (Tchécoslovaquie), 25-12-19, NAT, 8738×59—52.

DE POMMERY (Marie-Thérèse), Oudon (Loire-Atlantique), 27-05-23, REI, 10121×59—75.

DEPPE (Eugène), Jumet (Belgique), 08-09-34, NAT, 9563×59—60.

DE ROSSI (Vincenzo), Valvasone (Italie), 30-03-40, NAT, 8339×59—30.

DIAFERIA (Leonardo), Corato (Italie), 01-03-23, NAT, 20903×51—38.

DIAFERIA, née PICON, La Carolina (Espagne), 10-05-15, NAT, 20903 ×51—38.

DIAFERIA (Marie-Claire), Grenoble (Isère), 29-01-48, EFF, 20903×51 —38.

DIAFERIA (Michèle), Grenoble (Isère), 12-08-49, EFF, 20903×51—38.

DIAFERIA (Bernard), Grenoble (Isère), 29-03-54, EFF, 20903×51—38.

DI DOMENICO (Lidia), Caravate (Italie), 19-12-39, NAT, 8971×59—57.

DOBROTSHINSKY (Fedor), Mojari (Russie), 23-01-22, NAT, 3765×59 —91.

DROBINA (Boleslaw), Sloniny (Pologne), 12-07-99, NAT, 9872×59—23.

DROBINA, née KRAWCZYNSKI, Komorniki (Pologne), 04-12-08, NAT, 9872×59—23.

DROBINA (Nicole), Meharicourt (Somme), 27-09-39, EFF, 9872×59—23.

DROFIAK (Jean), Rogozno (Pologne), 19-01-06, NAT, 9873×59—54.

DUKACZEWICZ (Jan), Podwysokie (Pologne), 06-02-08, NAT, 9874 ×59—02.

DUKACZEWICZ, née KACZMAREK, Podwysokie (Pologne), 17-12-12, NAT, 9874×59—02.

DUKACZEWICZ (Stanislawa), Burg Magdeburg (Allemagne), 06-01-45, EFF, 9874×59—02.

DUKACZEWICZ (Jadwiga), Siegen (Allemagne), 02-07-46, EFF, 9874 ×59—02.

DUKACZEWICZ (Ladislas), Podwysokie (Pologne), 19-06-34, NAT, 9875 ×59—02.

EGEA (Jésus), Huescar (Espagne), 19-06-25, NAT, 5082×59—12.

EMANUELLI (Quinto), Pennabilli (Italie), 04-10-05, NAT, 9695×59 —54.

EMANUELLI, née SEVERI, Pennabilli (Italie), 07-02-16, NAT, 9695 ×59—54.

ESCOBAR (Sebastian), Garaballa (Espagne), 20-01-21, NAT, 12298 ×56—66.

ESCOBAR, née ALONSO, Barcelone (Espagne), 16-02-23, NAT, 12298 ×56—66.

ESCOBAR (Maria), Barcelone (Espagne), 26-11-42, EFF, 12298 ×56—66.

ESCOBAR (Catalina), Barcelone (Espagne), 13-12-44, EFF, 12298× 56—66.

ESCOBAR (Carmen), Barcelone (Espagne), 07-05-47, EFF, 12298 ×56—66.

ESCOBAR (Joseph), Petit-Cœur (Savoie), 19-10-51, EFF, 12298 ×56—66.

ESCOLA (Jacinto), Lladorre (Espagne), 12-08-29, NAT, 2018×59—09.

FAGGION (Louis), Vighizzolo d'Este (Italie), 05-08-24, NAT, 9702× 59—74.

FALSA (Thomas), Valcarlos (Espagne), 21-12-02, NAT, 8311×58—64.

FALSA, née BASTERRETCHE, Armendarits (Basses-Pyrénées), 06-08-05, REI, 8311×58—64.

FAURE, née SALVI, Torre Boldone (Italie), 28-08-29, NAT, 10122 ×59—38.

FHLEMON (Ignac), Rakoczifalva (Hongrie), 05-12-28, NAT, 5943×59—91.

FINFE, née DELEAU, Mondrepuis (Aisne), 26-10-79, REI, 9815×59—51.

FURTH (Marguerite), Munster (Haut-Rhin), 09-10-99, NAT, 10893 ×27—67.

GALLI (Seraphin), Cuzzago (Italie), 19-10-99, NAT, 9257×59—80.

GALLIZIOLI, née GUGLIELMETTI, Turin (Italie), 23-05-12, NAT, 7908 ×59—38.

GALLO (Antonio), Torre del Greco (Italie), 15-02-11, NAT, 9216 ×59—91.

GAMBALONGA (Giovanni), Quero (Italie), 20-09-05, NAT, 1704×59—24.

GAMBALONGA, née UTTONE, Quero (Italie), 30-05-09, NAT, 1704 ×59—24

GAMBALONGA (Giuliano), Quero (Italie), 01-07-47, EFF, 1704×59—24.

GARRIDO (Miguel), Requena (Espagne), 20-11-37, NAT, 9615×59—91.

GDULA (André), Brzozow (Pologne), 17-11-02, NAT, 9611×59—28.

GERVASONE (Baptiste), Paesana (Italie), 24-07-19, NAT, 7851×59—13.

GERVASONE, née MOISE, Paesana (Italie), 28-11-19, NAT, 7851 ×59—13.

GERVASONE (Catherine), Paesana (Italie), 20-09-40, EFF, 7851× 59—13.

GERVASONE (Lucien), Marseille (Bouches-du-Rhône), 11-02-53, EFF, 7851×59—13.

GIMENEZ (José), Pulpi (Espagne), 06-07-15, NAT, 10293×59—92.

GIORGIONE, née PONTON, Bicinicco (Italie), 14-04-05, NAT, 10295 ×59—54.

GIUNTA (Maria), San Cataldo (Italie), 14-01-38, NAT, 9732×59—42.

GIUNTA, née PILATO, San Cataldo (Italie), 05-01-18, NAT, 9731×59—42.

GIUNTA (Giuseppe), San Cataldo (Italie), 21-03-40, EFF, 9731×59—42.

GOMBA (Lionello), Teor (Italie), 14-08-23, NAT, 9722×59—38.

GOMBA, née PLAINI, Palazzolo della Stella (Italie), 25-02-27, NAT, 9722×59—38.

GONZALEZ (Ramon), Barcelone (Espagne), 11-09-17, NAT, 14937 ×58—33.

GONZALEZ, née GIMENEZ, Mazarron (Espagne), 13-03-20, NAT, 14937 ×58—33.

GONZALEZ (Ramon), Santa Coloma de Gramanet (Espagne), 08-11-41, EFF, 14937×58—33.

GONZALEZ (Lydia), Santa Coloma de Gramanet (Espagne), 14-08-47, EFF, 14937×58—33.

GONZALEZ (Marcelle), Condom (Gers), 15-01-55, EFF, 14937×58—33.

GOSTOLI (Serge), Petriano (Italie), 03-09-24, NAT, 10011×59—73.

GROSS (Heinz), Mohrungen (Allemagne), 05-04-31, NAT, 6531×59—75.

GRZYBOWSKI (Kasimierz), Klimontow (Pologne), 05-01-20, NAT, 10024×59—57.

GRZYBOWSKI, née MUHLBAUER, Munich (Allemagne), 24-12-26, NAT, 10024×59—57.

GRZYBOWSKI (Gonthier), Munich (Allemagne), 14-06-45, EFF, 10024×59—57.

HAKOUN (Victor), Alexandrie (Egypte), 14-01-26, NAT, 8885×59—13.

HASEMANN (Anton), Sarrelouis (Sarre), 25-05-28, NAT, 10035×59—92.

HENRICI (Emile), Anspach (Allemagne), 02-02-16, NAT, 14691×54—70.

HOFMANN (Guillaume), Ludwigshafen sur le Rhin (Allemagne), 17-10-26, NAT, 10111×59—59.

HYLENSKI (Jan), Strachocina (Pologne), 17-02-29, NAT, 10205×59—78.

ISOTTON (Modesto), Mel (Italie), 10-05-22, NAT, 14813×55—31.

JEDRZEJSKI (Adam), Olewin (Pologne), 21-12-20, NAT, 9741×59—59.

JEDRZEJSKI, née JAMROZIK, Chrzanow (Pologne), 09-11-25, NAT, 9741×59—59.

JEDRZEJSKI (Lucien), Wallers (Nord), 01-02-49, EFF, 9741×59—59.

JEDRZEJSKI (Christian), Wallers (Nord), 12-10-52, EFF, 9741×59—59.

JEHNE (Herbert), Kreisfeld (Allemagne), 01-08-37, NAT, 9712×59—21.

JONCKERS (Félix), Nodebais (Belgique), 23-03-05, NAT, 9715×59—02.

KABAC (Josef), Medzibrod (Tchécoslovaquie), 26-08-28, NAT, 15301×51—13.

KABON (Heinz), Breslau (Silésie), 15-07-30, NAT, 9752×59—91.

KEDZIA (François), Wielowies (Pologne), 22-09-96, NAT, 9048×59—62.

KEDZIA, née STACZAN, Kaliszkowice Olobockie (Pologne), 13-06-01, NAT, 9049×59—62.

KINAST (Bronislas), Grondzien Ilupca (Pologne), 16-12-98, NAT, 10221×59—02.

KINAST, née WASZAK, Huta Ilupca (Pologne), 01-06-05, NAT, 10221×59—02.

KIRKESSELIAN, née MINASSIAN, Chabin Karahissar (Asie mineure), 23-01-04, NAT, 10222×59—42.

KIRSCHBAUM, née WEINREB, Offenbach sur Mein (Allemagne), 20-01-13, NAT, 10223×59—75.

KISLUK (Alexandre), Lewki (Pologne), 06-02-17, NAT, 10013×59—78.

KISMICHIAN (Yvonne), Athènes (Grèce), 20-03-23, NAT, 10015×59—78.

KOEBEL, née SAUER, Altenkessel (Allemagne), 17-07-21, NAT, 10055×59—67.

KOLIBABKA (Stanislawa), Sowy (Pologne), 19-10-12, NAT, 7059×59—13.

KOUROVSKY (Eugène), Tambov (Russie), 31-12-09, NAT, 8179×59—13.

KOUROVSKI, née MURRU, Alghero (Italie), 27-12-15, NAT, 8179×59—13.

KOWAL (Mieczyslaw), Chrzastowice (Pologne), 19-11-25, NAT, 10174×59—54.

KOWALSKI (Joseph), Gniezno (Pologne), 03-03-22, NAT, 19392×48—59.

KRASOWSKI (Ludwik), Praga (Pologne), 20-08-15, NAT, 8444×59—59.

KRAWCZYK (Ludwik), Zajieczkach (Pologne), 18-08-04, NAT, 10120×58—76.

KRZAK (Stanislas), Patnow (Pologne), 17-04-11, NAT, 10243×59—59.

KRZAK, née HOROCHOWSKA, Koltow (Pologne), 29-06-16, NAT, 10243×59—59.

KRZYSIAK (Joseph), Szczepankowo (Pologne), 05-03-20, NAT, 10244×59—59

KUCZYNSKI, née KAWIATKOWSKI, Herne (Allemagne), 02-03-14, NAT, 10245×59—62.

KUCZYNSKI (Cécile), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 17-01-15, EFF, 10245×59—62.

KWANIESKI (Wladyslaw), Cosmof (Pologne), 08-10-13, NAT, 10183×59—02.

KWANIESKI, née SMORAWINSKI, Golina (Pologne), 09-06-20, NAT, 10183×59—02.

KWANIESKI (Jean-Pierre), Happencourt (Aisne), 06-02-48, EFF, 10183×59—02

KWANIESKI (Marie-France), Saint-Quentin (Aisne), 02-09-51, EFF, 10183×59—02.

LALUEZA (Ramon), Santa Justa de Puertolas (Espagne), 26-01-01, NAT, 10241×59—65.

LANAU (Constantino), Foradada de Toscar (Espagne), 20-02-05, NAT, 10162×59—11.

LANAU, née RAMOS, Villamuriel de Cerrato (Espagne), 11-10-11, NAT, 10162×59—11.

LANAU (Marie-José), Puichéric (Aude), 25-07-48, EFF, 10162×59—11.

LASEK (Léon), Golonog (Pologne), 14-11-17, NAT, 10242×59—62.

LASEK, née LEWALSKI, Wattenscheid (Allemagne), 14-12-14, NAT, 10242×59—62.

LASEK (Jerzy), Libercourt (Pas-de-Calais), 02-06-48, EFF, 10242×59—62.

LASEK (Henri), Libercourt (Pas-de-Calais), 30-03-50, EFF, 10242×59—62.

LASEK (Wanda), Libercourt (Pas-de-Calais), 07-09-52, EFF, 10242×59—62.

LASKOWSKI, née WYSOCKA, Lagiewniki (Pologne), 11-03-96, NAT, 10163×59—80

LAZCANO (Antonio), Lazcano (Espagne), 18-10-22, NAT, 4609×59—33.

LAZCANO, née DOMINGO, Hernani (Espagne), 07-04-23, NAT, 4609×59—33

L'HOST (René), Grez Doiceau (Belgique), 28-01-28, NAT, 4556×59—91.

LIBUDZKI (Pierre), Norvarvies (Pologne), 19-10-02, NAT, 9675×59—80.

LIBUDZKI, née MAGULA, Wazilow (Pologne), 27-07-04, NAT, 9675×59—80.

LIPINSKI (Antoine), Bochum (Allemagne), 25-05-07, NAT, 6765×57—75.

LOPEZ (Juan), La Union (Espagne), 10-10-09, NAT, 2247×59—42.

LOPEK, née FERNANDEZ, Cuevas del Almanzora (Espagne), 30-07-22, NAT, 2247×59—42

LOPEZ (Joseph), Saint-Etienne (Loire), 01-03-49, EFF, 2247×59—42.

LOPEZ (Marie-José), Saint-Etienne (Loire), 27-09-51, EFF, 2247×59—42.

LOPEZ (André), Saint-Etienne (Loire), 07-06-53, EFF, 2247×59—42.

LORENTE (Federico), Barcheta (Espagne), 05-03-09, NAT, 9672×59—11.

LORENTE, née MAHIQUES, Barcheta (Espagne), 10-08-12, NAT, 9672×59—11.

LORENTE (Antoine), Saint-Nazaire-d'Aude (Aude), 30-12-51, EFF, 9672×59—11.

LORENTE (Federico), Barcheta (Espagne), 21-01-38, NAT, 9673×59—11

LOZANO (Ramon), Jerez de la Frontera (Espagne), 11-02-26, NAT, 9662×59—59.

LYSIK (Henryk), Sizalkow (Pologne), 16-05-09, NAT, 9682×59—02.

LYSIK, née KSIAZECK, Konary (Pologne), 05-12-13, NAT, 9682×59—02.

LYSIK (Jean), Saint-Gengoulph (Aisne), 20-05-45, EFF, 9682×59—02.

LYSIK (Guy), Saint-Gengoulph (Aisne), 06-08-46, EFF, 9682×59—02.

MARSON (Reis), Pasiano di Pordenone (Italie), 06-05-13, NAT, 7408×59—86.

MARSON, née FOSCHIA, Tarcento (Italie), 17-07-14, NAT, 7408×59—86.

MARSON (Lucia), Gençay (Vienne), 13-03-40, EFF, 7408×59—86.

MARSON (Jean), Gençay (Vienne), 19-03-44, EFF, 7408×59—86.

MARSON (Bernard), Nouaillé-Maupertuis (Vienne), 10-06-48, EFF, 7408×59—86.

MARSON (Patrick), Smarves (Vienne), 06-06-51, EFF, 7408×59—86.

MARSON (Anne-Marie), Smarves (Vienne), 25-12-55, EFF, 7408×59—86.

MARSON (Vivianne), Smarves (Vienne), 17-06-58, EFF, 7408×59—86.

MARTIN (Domingo), San Bartolome de la Torre (Espagne), 29-05-99, NAT, 16725×53—13.

MARTIN, née ORALLO, Santander (Espagne), 10-05-04, NAT, 16725×53—13.

MARTINO (Antonio), Sampeyre (Italie), 06-05-07, NAT, 3651×47—83.

MARTINO, née MIGLIORE, Busca (Italie), 17-11-12, NAT, 3651×47—83.

MAS, née SIDOUX, Magny-Cours (Nièvre), 03-05-01, REI, 3458×59—55.

MASCIA (Elisio), Cagliari (Italie), 04-05-17, NAT, 4193×59—31.

MASET (Joseph), Garriguella (Espagne), 22-01-10, NAT, 8197×59—66.

MASIP (Firmin), Lloa (Espagne), 03-12-15, NAT, 6589×59—66.

MASSON, née De JURI, Aquileia (Italie), 10-05-17, NAT, 8918×59—75.

MAY, née CORMIER, le Mans (Sarthe), 23-05-91, Rei, 8288×59—37.

MACH, née VALLS, Massanet de Cabrenys (Espagne), 17-10-01, NAT, 9674×59—66.

MAFFEIS (Baptiste), Nembro (Italie), 05-07-15, NAT, 7507×59—38.

MANNS (Conrard), Sidnes (Yougoslavie), 01-11-38, NAT, 10232×59—57.

MARIA DE AREVALO (Faustino), Madrid (Espagne), 01-01-19, NAT, 9011×59—33.

MAZZARIOL (Ugo), Pramaggiore (Italie), 07-06-13, NAT, 9438×59—81.

MAZZARIOL, née FREGONESE, San Vito al Tagliamento (Italie), 01-02-23, NAT, 9438×59—81.

MAZZARIOL (Liliane), Gaillac (Tarn), 02-05-52, EFF, 9438×59—81.

MECIK (Richard), Zawiercie (Pologne), 28-02-22, NAT, 6230×59—62.

MIKOLAJCZAK (Stephan), Wlasciejewice (Pologne), 15-08-07, NAT, 12187×58—62.

MIKOLAJCZAK, née SIKORSKA, Strzelno (Pologne), 09-08-21, NAT, 12187×58—62.

LUDWIKOWSKI (Hélène), Labourse (Pas-de-Calais), 03-08-10, EFF, 12487×58—62.

MIKOLAJCZAK (Daniel), Barlin (Pas-de-Calais), 21-10-52, EFF, 12487 ×58—62.

MIKOLAJCZAK (Jacky), Barlin (Pas-de-Calais), 04-04-54, EFF, 12487 ×58—62.

MILANO (Vincenzo), Polistena (Italie), 15-12-10, NAT 26519×47—96.

MILANO, née MUSCARNERA, Mateur (Tunisie), 31-03-14, NAT, 26519 ×47—96.

MIRALLES (Vicente), Betera (Espagne), 22-10-03, NAT, 6210×59—11.

MIRALLES, née GARCIA, Anna (Espagne), 21-07-12, NAT, 6210×59—11.

MORENO (Neoterio), Real de San Vixcente (Espagne), 09-09-19, NAT, 498×59—21.

MORENO, née GARCIA, Alaraz (Espagne), 28-12-20, NAT, 498×59—21.

MORENO (Jacqueline), Montbard (Côte-d'Or), 04-07-47, EFF, 498 ×59—21.

MORENO (Nicole), Montbard (Côte-d'Or), 16-09-49, EFF, 498×59—21.

MORENO (Juliette), Montbard (Côte-d'Or), 16-09-49, EFF, 498×59—21.

MORINI, née FERRERI, Khelibia (Tunisie), 17-11-08, NAT, 2981 ×59—91.

MOSNA (Franisek), Herman (Tchécoslovaquie), 06-05-06, NAT, 5211 ×47—67.

NADALUTTI (Eugène), Santa Maria la Longa (Italie), 07-12-21, NAT, 9087×59—32.

NADALUTTI, née BIASIOLO, Mira (Italie), 25-10-25, NAT, 9087 ×59—32.

NADALUTTI (Robert), Saint-Avit-Frandat (Gers), 12-09-47, EFF, 9087 ×59—32.

NADALUTTI (Annie), Saint-Avit-Frandat (Gers), 25-09-52, EFF, 9087 ×59—32.

NARDI (Marie), la Brigue (Alpes-Maritimes), 30-04-83, NAT, 8218 ×59—83.

NAVASCUES (Vincent), Gallur (Espagne), 22-01-03, NAT, 7467×59—38.

NAVASCUES, née BENAVENTE, Gallur (Espagne), 24-11-01, NAT, 7467 ×59—38.

NEGRI (Jean), Paris (12e), 08-06-04, NAT, 10728×25—78.

NEGRI, née LEONARD, Saint-Junien (Haute-Vienne), 28-08-01, REI, 10728×25—78.

NICIEZA (Manuel), Siero (Espagne), 08-03-19, NAT, 21200×49—19.

NICORA, née CAVAZZONI, Novi Ligure (Italie), 04-04-04, NAT, 7526 ×59—06.

NIEDBALLA (Wilhelm), Kleinschlafken (Allemagne), 08-12-15, NAT, 9396×53—15.

NIKITINE (Michel), Corato (Italie), 01-02-28, NAT, 18819×52—38.

NITSCHKE (Willi), Kauern (Allemagne), 19-10-20, NAT, 9845×59—54.

NOGUERO (Juan), Granjuela (Espagne), 15-04-16, NAT, 9843×59—75.

NOGUERO, née JURADO, Granjuela (Espagne), 04-03-29, NAT, 9843 ×59—75.

NOWAK (François), Lodz (Pologne), 26-09-00, NAT, 9841×59—75.

NOWAK, née GRAJEWSKI, Geaj (Pologne), 06-10-00, NAT, 9841 ×59—75.

OBERE (Tomas), Alcaniz (Espagne), 10-01-19, NAT, 5791×54—81.

PALKA (Edmond), Escaudain (Nord), 22-01-33, NAT, 11200×55—59.

PANCERI (Jean-Baptiste), Treviglio (Italie), 03-07-99, NAT, 6812×33 —73.

PARDO, née TORRES Sidi-Lal Abbès (Oran), 19-05-97, NAT, 7316 ×59—92.

PATERNOSTER (Sylvain), Mechel (Italie), 05-08-98, NAT, 7306×48—78.

PATERNOSTER, née CAVALLARI, Daolasa (Italie), 04-02-04, NAT, 7306×48—78.

PEGNA (Antoine), Martos (Espagne), 13-11-15, NAT, 8600×59—66.

PEGNA, née ALVAREZ, Valdepielago (Espagne), 19-02-20, NAT, 8600 ×59—66.

PEGNA (Joseph), Prades (Pyrénées-Orientales), 28-08-46, EFF, 8600 ×59—66.

PEGNA (Marie-Hélène), Prades (Pyrénées-Orientales), 17-09-48, EFF, 8600×59—66.

PEGNA (Gérard), Prades (Pyrénées-Orientales), 25-05-58, EFF, 8600 ×59—66.

PELLEGRINO (Angelo), Cuneo (Italie), 08-07-17, NAT, 8606×59—13.

PELLEGRINO, née PELLEGRINO, Cuneo (Italie), 31-03-20, NAT, 8606 ×59—13.

PELLEGRINO (Jeanne), Marseille (Bouches-du-Rhône), 26-09-49, EFF, 8606×59—13.

PELLEGRINO (Madeleine), Marseille (Bouches-du-Rhône), 20-01-51, EFF, 8606×59—13.

PELLEGRINO (Jacques), Marseille (Bouches-du-Rhône), 09-02-54, EFF, 8606×59—13.

PEREZ (José), Bejar (Espagne), 20-03-08, NAT, 8619×59—81.

PIO (Raymond), Reims (Marne), 14-08-22, NAT, 8092×51—51.

PIWOSZ (Pierre), Niemierzyce (Pologne), 30-11-97, NAT, 9049×59—62.

PIWOSZ, née TANAS, Malinie (Pologne), 03-06-01, NAT, 9049×59—62.

POLONI (Gabriel), Bucarest (Roumanie), 12-03-11, NAT, 9397×59—75.

POLONI, née POPOVICI, Jassy (Roumanie), 05-05-20, NAT, 9848×49 —75.

PORTOLANI (Pierre), Saint-Pierre de Bagno (Italie), 28-06-23, NAT, 3998×59—57.

PROCACCI (Antonio), Corato (Italie), 02-01-26, NAT, 7359×59—38.

PROCACCI, née LASTELLA, Corato (Italie), 18-03-26, NAT, 7359×59—38.

PROCACCI (Annette), Grenoble (Isère), 02-07-50, EFF, 7359×59—38.

PRZYBYLSKI (Henryk), Lodz (Pologne), 07-10-14, NAT, 5152×47—57.

PRZYBYLSKI, née AERNE, Buchs (Suisse), 27-04-14, NAT, 5152×47—57.

PRZBYLSKI (Hélène), Zurich (Suisse), 21-03-50, EFF, 5152×47—57.

PUERTO (Emilio), Sacedon (Espagne), 29-12-12, NAT, 14530×55—54.

QUARONI (Armanda), Pavie (Italie), 16-02-41, NAT, 8607×59—13.

RODRIGUEZ (Jean), Terque (Espagne), 04-12-16, NAT, 10234×59—33.

RODRIGUEZ, née CUADRADO, Madrid (Espagne), 28-06-18, NAT, 10234×59—33.

RODRIGUEZ (José), Bordeaux (Gironde), 28-09-43, EFF, 10234×59—33.

RODRIGUEZ (Rose-Marie), Bordeaux (Gironde), 30-01-47, EFF, 10234 ×59—33.

ROMERO (Francisco), Librilla (Espagne), 28-05-03, NAT, 9083×59—30.

ROMERO, née MARTINEZ, Librilla (Espagne), 08-01-06, NAT, 9083 ×59—30.

ROMERO (Fernand), Boucoiran (Gard), 29-05-45, EFF, 9083×59—30.

ROMIG (Armin), Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), 18-06-28, NAT, 9494×56—54.

ROTHE (Walter), Neutschau (Allemagne), 08-02-23, NAT, 21674 ×51—57.

RUDISULI, née JAVELOT, Lanthenans (Doubs), 03-09-00, REI, 7435 ×59—25.

RUIZ (Fernando), Malaga (Espagne), 20-09-14, NAT, 9461×59—76.

RUIZ (Ovidio), Sobrepena (Espagne), 31-05-27, NAT, 13124×56—81.

SABALZA (Antonia), Benasque (Espagne), 16-01-38, NAT, 9472×59—46.

SAFFAR (Maurice), Tunis (Tunisie), 05-02-04, NAT, 7779×59—75.

SAFFAR, née CHAOUAT, Le Kef (Tunisie), 18-03-20, NAT, 7779×59—75.

SAFFAR (Nadine), Tunis (Tunisie), 06-06-44, EFF, 7779×59—75.

SAFFAR (Annie), Tunis (Tunisie), 23-10-45, EFF, 7779×59—75.

SAFFAR (Danielle), Tunis (Tunisie), 01-01-50, EFF, 7779×59—75.

SAFFAR (Dominique), Tunis (Tunisie), 02-09-54, EFF, 7779×59—75.

SANCHEZ, née ESCUDERO, Madrid (Espagne), 02-01-19, NAT, 16319 ×53—12.

SANCHEZ (Victor), Madrid (Espagne), 15-09-41, EFF, 16319×53—12.

SANCHEZ (Felipe), Ripoll (Espagne), 20-05-45, EFF, 16319×53—12.

SANCHEZ (José), Ripoll (Espagne), 08-11-47, EFF, 16319×53—12.

SANCHEZ (Rosa), Arvieu (Aveyron), 09-07-50, EFF, 16319×53—12.

SANCHEZ (Jeanine), Airance (Aveyron), 01-05-54, EFF, 16319×53—12.

SANCHEZ (Grégorio), Villarubia de Santiago (Espagne), 13-02-13, NAT, 9548×59—92.

SANCHEZ, née MARTINEZ, Huercal (Espagne), 06-03-20, NAT, 9548 ×59—92.

SANCHEZ (Angel), Boukanefis (Oran), 28-12-50, EFF, 9548×59—92.

SANTAROSSA (Natale), Spilimbergo (Italie), 25-04-06, NAT, 8616×59 —92.

SAPA, née Pes Loddoni, Orotelli (Italie), 17-02-02, NAT, 6644×51—54.

SAVOLDELLI (Alessandro), Ciusone (Italie), 02-10-22, NAT, 668×59 —78.

SCANDIUZZI (Ugo), San Lazzaro (Italie), 25-01-19, NAT, 13845×57 —75.

SCARAMANGA (Vera), Taganrog (Russie), 28-09-15, NAT, 7802×59 —06.

SCARPONI (Benvenuto), Macerata (Italie), 06-03-31, NAT, 7796×59 —13.

SCARPONI (Yolande), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 01-09-57, EFF, 7796×59—13.

SCARPONI (Yvonne), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 06-08-58, EFF, 7796×59—13.

SCHENINI (Flaminio), S. Maria Rezzonico (Italie), 05-10-08, NAT, 7421 ×59—69.

SCHREIBER (Konrad), Berlin (Allemagne), 22-09-25, NAT, 17899×54 —38.

SEIDLER, née TOUTUT, Saintes (Charente-Maritime), 01-02-94, REI, 8838×59—10.

SEREWA (Ladislas), Lucka (Pologne), 23-06-08, NAT, 9854×59—54.

SEREWA, née JEDRZEJCZYK, Goslawice (Pologne), 19-10-13, NAT, 9854 x 59—54.

SEVILLANO (Camilo), San Baudilio de Llobregat (Espagne), 13-04-38, NAT, 8699 x 59—81

SILVERIO (Franco), Teramo (Italie), 10-03-40, NAT, 10262 x 59—84.

SIMONCINI (Gioachino), Casablanca (Maroc), 29-01-22, NAT, 4326 x 59—64.

SIMONCINI, née LA PLANETA, Tunis (Tunisie), 21-03-21, NAT, 4326 x 59—64.

SOLER (José), Cuevas (Espagne), 19-05-01, NAT, 10285 x 59—30.

SOLER, née CANO, Lorca (Espagne), 07-02-12, NAT, 10285 x 59—30.

SOLTYS (Michel), Baczow (Pologne), 13-05-11, NAT, 29706 x 35—75.

SOMARRIBA (Armonia), Laredo (Espagne), 27-04-37, NAT, 8697 x 59—03.

SOMARRIBA (Veracruz), Barcelone (Espagne), 25-08-38, NAT, 8696 x 59—03.

SOUTO (Domingos), Barcelos (Portugal), 11-11-17, NAT, 13019 x 58—51.

SOUTO, née SOARES, Carregal de Sal (Portugal), 22-01-18, NAT, 13019 x 58—51.

SOUTO (José), Pampilhosa do Botao (Pórtugal), 07-04-12, EFF, 13019 x 58—51.

SOUTO (Bernardo), Pampilhosa do Botao (Portugal), 29-04-18, EFF, 13019 x 58—51.

SOUTO (Michel), Aumenancourt-le-Grand (Marne), 17-03-55, EFF, 13019 x 58—51.

SOUTO (Jean-Pierre), Reims (Marne), 02-04-57, EFF, 13019 x 58—51.

STOLFO, née PITTON, Casarsa (Italie), 17-06-25, NAT, 2128 x 59—31.

STRAVOPODIS (Denys), Vanaton Zante (Grèce), 26-05-26, NAT, 7317 x 59—91.

STRIEDELMEYER (Jean), Fraustadt (Allemagne), 21-04-37, NAT, 7316 x 59—57.

SUSS (Max), Altenbourg (Allemagne), 06-11-28, NAT, 9822 x 59—91.

SWATEK (Mieczyslaw), Gawlow (Pologne), 27-12-21, NAT, 9821 x 59—18.

SZTEFEK (Karel), Reka (Tchécoslovaquie), 14-05-28, NAT, 9003 x 59—92.

SZWABINSKI (Sylvestre), Hochlarmark (Allemagne), 31-10-10, NAT, 8678 x 59—59.

SZWABINSKI, née LUCZAK, Ickern (Allemagne), 06-12-16, NAT, 8678 x 59—59.

SZYMCZAK (Ignace), Kajew Kutno (Pologne), 10-01-20, NAT, 5596 x 56—89.

SZYMCZAK, née LACHTARA, Rydzow Mielec (Pologne), 11-02-21, NAT, 5596 x 56—89.

SZYMCZAK (Anne-Marie), Langenzenn (Allemagne), 16-10-43, EFF, 5596 x 56—89.

SZYMCZAK (Thérèse), Clamecy (Nièvre), 16-06-51, EFF, 5596 x 56—89.

SZYMCZAK (Jean), Clamecy (Nièvre), 26-04-56, EFF, 5596 x 56—89.

SZYMCZAK (Patricia), Clamecy (Nièvre), 22-03-58, EFF, 5596 x 56—89.

TIMAR (Jacques), Yen Thai (Nord-Viet-Nam), 22-04-37, NAT, 10125 x 59—33

TIZON (Juan), San Roque (Espagne), 09-07-98, NAT, 40862 x 38—92.

TIZON, née MILAN, Instincion (Espagne), 22-01-02, NAT, 40862 x 38—92.

TONON (Pietro), Mansue (Italie), 01-01-04, NAT, 10284 x 59—31.

TONON, née FAVERO, Mansue (Italie), 13-06-08, NAT, 10284 x 59—31.

TOSCANO (André), Marseille (Bouche-du-Rhône), 01-05-11, NAT, 7227 x 59—13.

TRAVERSARI (Charles), Massa E Cozzile (Italie), 27-07-21, NAT, 10115 x 59—20.

TRAVERSARI, née BARTOLOMEI, Castiglione dei Pepoli (Italie), 02-06-22, NAT, 10115 x 59—20.

TRAVERSARI (Franco), Ajaccio (Corse), 28-01-45, EFF, 10115 x 59—20.

TRAVERSARI (Sylvain), Ajaccio (Corse), 10-10-56, EFF, 10115 x 59—20.

TULSA (François), Angles (Espagne), 17-08-11, NAT, 5215 x 59—66.

TULSA, née MARTI, Massanet de Cabrenys (Espagne), 25-09-15, NAT, 5215 x 59—66.

TULSA (Jean), Las Illas (Pyrénées-Orientales), 21-11-45, EFF, 5215 x 59—66.

TULSA (Francis), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 03-10-49, EFF, 5215 x 59—66.

TUTKA, née PYCIOR, Miechocin (Pologne), 06-07-01, NAT, 8679 x 59—59.

TYLINSKI, née ANTOLSKI, Gorma (Pologne), 15-01-06, NAT, 10283 x 59—62.

VALLES (Floreal), Benicarlo (Espagne), 11-11-36, NAT, 9685 x 59—82.

VELASCO (Fernando), Vallecas (Espagne), 30-05-13, NAT, 13730 x 54—13.

VENEGAS (Cesareo), Montizon (Espagne), 23-08-15, NAT, 1656 x 52—75.

VILALTA (Raymond), Avia (Espagne), 20-04-07, NAT, 3169 x 59—66.

VILALTA, née CASAS, La Nou (Espagne), 24-11-12, NAT, 3169 x 59—66.

WALCZAK, née KRZYZOSZCZAK, Kuklinow (Pologne), 15-12-93, NAT, 7085 x 59—59.

WARLINSKI, née HAJSINGER, Hudinja (Yougoslavie), 14-10-23, NAT, 8571 x 59—62.

WENGLARZ, (Zdzislaw), Cracovie (Pologne), 28-09-01, NAT, 7497 x 59—75.

WENGLARZ, née OSIPOWICZ, Tartak Drogiczny (Pologne), 11-11-22, NAT, 7497 x 59—75.

WENGLARZ (Richard), Choisy-le-Roi (Seine), 13-03-42, EFF, 7497 x 59—75.

WENGLARZ (Irène), Choisy-le-Roi (Seine), 25-06-43, EFF, 7497 x 59—75.

WOLKOWICZ (Wigdor), Rawa (Pologne), 26-06-02, NAT, 8580 x 51—75.

WOLKOWICZ, née RAJZBAUM, Tomaszow Mazowiecki (Pologne), en 1909, NAT, 8580 x 51—75.

WOZNICZKO (Stanislas), Sosnowice Pogon (Pologne), 04-05-19, NAT, 10567 x 57—54

WYPYCH (François), Burg (Allemagne), 10-09-19, NAT, 6627 x 59—62.

WYPYCH, née DUTKIEWICZ, Potrzymowo (Pologne), 21-04-22, NAT, 6627 x 59—62

WYPYCH (Robert), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), 11-06-54, EFF, 6627 x 59—62.

ZADOURIAN (Nersik), Tavris (Iran), 26-07-23, NAT, 4595 x 50—13.

ZAGARI (Antonino), Taurianova (Italie), 12-03-15, NAT, 178 x 59—42.

ZAGARI, née BALDARI, Taurianova (Italie), 22-05-26, NAT, 178 x 59—42.

ZAGARI (Pascal), Firminy (Loire), 06-04-53, EFF, 178 x 59—42.

ZAGARI (Salvatore), Firminy (Loire), 28-07-55, EFF, 178 x 59—42.

ZANON (Fernand), Godelleta (Espagne), 14-05-09, NAT, 9863 x 59—34.

ZANON, née ALCAZAR, Lorca (Espagne), 29-01-17, NAT, 9863 x 59—34.

ZASINA (Janina), Niedou (Pologne), 04-05-31, NAT, 10195 x 59—54.

ZERLA (Richard), Turin (Italie), 08-02-41, NAT, 10201 x 59—73.

ZIELINSKI (Jean), Soborzyce (Pologne), 17-01-22, NAT, 10202 x 59—02.

ZIELINSKI, née ANDRIES, Gembloux (Belgique), 10-03-22, NAT, 10202 x 59—02.

ZIELINSKI (Michel), Autremencourt (Aisne), 12-09-48, EFF, 10202 x 59—02.

ZIELINSKI (Claude), Autremencourt (Aisne), 17-01-53, EFF, 10202 x 59—02.

ZIELINSKI (Philippe), Laon (Aisne), 11-03-55, EFF, 10202 x 59—02.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

ANDRES (Albert). — ANDRES (Alberto), Utiel (Espagne), 23-05-38, 9104 x 59—31.

CHENIN (Flaminio). — SCHENINI (Flaminio), Santa Maria Rezzonico (Italie), 05-10-08, 7421 x 59—69.

CRAVEZIC (Louis). — KRAWCZYK (Ludwik), Zajieczkach (Pologne), 18-08-04, 10420 x 58—76.

MARIA DE AREVALO (Faustin). — MARIA DE AREVALO (Faustino), Madrid (Espagne), 01-01-19, 9011 x 59—33.

MOSNA (François). — MOSNA (Franisek), Herman (Tchécoslovaquie), 06-05-06, 5211 x 47—67.

PRZYBYLSKI (Henri). — PRZYBYLSKI (Henryk), Lodz (Pologne), 07-10-14, 5152 x 47—57.

VOLCOT (Victor). — VOLKOWICZ (Wigdor), Rawa (Pologne), 26-06-02, 8580 x 51—75.

VOLCOT (Sarah). — WOLKOWICZ (Sura), Tomaszow Mazowiecki (Pologne), en 1909, 8580 x 51—75.

Art. 3. — Sont libérés de leur allégeance à l'égard de la France ou autorisés à se faire naturaliser à l'étranger les Français dont les noms suivent:

AMENGUAL (Antoine), Le Thôr (Vaucluse), 28-06-30, LIB (1), 1893 x 59—99.

BADEL (Jean-Claude), Paris (15e), 06-05-40, LIB, 10385 x 58—99.

DELAHOUSSE (Jean), Mouscron (Belgique), 18-11-35, LIB, 1147 x 59—99.

DELAHOUSSE, née LECAT, Tournai (Belgique), 20-11-35, LIB, 1147 x 59—99.

DEMARIE (Charles), Monaco (principauté de), 05-02-26, AUT (1), 287 x 59—99.

DEMARIE, née SVENSSON, Döderhult (Suède), 30-12-24, LIB, 287 x 59—99.

DUCROS (Gilbert), Rouen (Seine-Maritime), 09-03-40, LIB, 2282 x 59—99.

GEBHARD (Jean), Guebwiller (Haut-Rhin), 21-05-38, LIB, 9016×58—99.

LACORNE (Jean), la Rochelle (Charente-Maritime), 17-02-30, AUT, 2915×59—99.

PERRARD (Georges), Paris (6e), 13-03-09, LIB, 14280×57—99.

PERRARD, née BERNHARD, Pforzheim (Allemagne), 13-12-12, LIB, 14280×57—99.

PERRARD (Heinz), Paris (11e), 25-09-34, LIB, 14281×57—99.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 novembre 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

RECTIFICATIFS AU *JOURNAL OFFICIEL*

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 mars 1959: page 3781, 1re colonne, au lieu de « Parisi (Sylvain), Annecy (Haute-Savoie), 29-01-11, AUT », lire: « LIB ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 août 1959: page 8228, 1re colonne, au lieu de: « Salamone (Norbert) », lire: « Salomone (Norbert) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 août 1959:

Page 8581, 1re colonne, au lieu de: « Costantin (Edouard). Reschyrière Chalais (Suisse); Costantin, née Berthier », lire (les deux fois): « Constantin ».

Page 8582, 1re colonne, au lieu de: « Huguet, née Pizzocolo », lire: « Huget, née Pizzocolo ».

Page 8585, 2e colonne, au lieu de: « Deutschbein, née Seidemann, Dresde (Allemagne), 15-08-17 », lire: « Deutschbein, née Seidemann, Dresde (Allemagne), 15-04-17 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 septembre 1959:

Page 9362, 1re colonne, au lieu de: « Marchese (Luigi), Salemi (Italie), 13-08-44 », lire: « Marchese (Luigi), Salemi (Italie), 13-08-43 ».

Page 9369, 2e colonne, au lieu de: « Szilagui (Gyula) », lire: « Szilagyi ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 octobre 1959: page 9608, 1re colonne, au lieu de: « Eskenasy (Raphaël) », lire: « Eskenazi ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 octobre 1959:

Page 9972, 2e colonne, au lieu de: « Wilhelm (Jean-Pierre), Belfort », lire: « Wilhem ».

Page 9976, 2e colonne, au lieu de: « Gimenez (Antonio), Cartagena (Espagne) », lire: « Gimenez (Pedro) »; au lieu de: « Kedikian, née Kirkiach », lire: « Kedikian, née Kirkiacharian ».

Page 9977, 2e colonne, au lieu de: « Roncalli, née Finassi, Curdomo (Espagne) », lire: « (Italie) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 octobre 1959:

Page 10209, 2e colonne, après Gauss (Christian), Weinau, lire: « Gauss, née Rebec, Paleje (Yougoslavie), 05-05-28, NAT, 3724×59—57 »; au lieu de: « Guilhem, née Pavanetto, S. Dona di Piave (Italie), 19-10-23, 7921×59—11 », lire: « Guilhem, née Pavanetto, S. Dona di Piave (Italie), 19-10-23, NAT, 7921×59—11 ».

Page 10214, 2e colonne, au lieu de: « Gagliardone (Marie-Louise), Marseille (Bouches-du-Rhône), 26-06-52 », lire: « Gagliardone (Marie-Louise), Marseille (Bouches-du-Rhône), 26-06-02 ».

Page 10215, 1re colonne, au lieu de: « Hamou ben Ahmed ben Moh », lire: « Hamou ben Hamed ben Moh ».

Même page, 2e colonne, au lieu de: « Kozicki (Joseph), Kripowo (Pologne), 27-1-03 », lire: « Kozicki (Joseph), Kripowo (Pologne), 27-11-03 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1959:

Page 10418, 2e colonne, au lieu de: « Aizpurua (Angle), Saint-Sébastien (Espagne) », lire: « Aizpurua (Angel) ».

Page 10419, 1re colonne, au lieu de: « Bargueno (Iburcio), Bargas (Espagne) », lire: « Bargueno (Tiburcio) ».

Page 10422, 1re colonne, au lieu de: « Musto (Tonno) », lire: « Musto (Tonino) ».

Même page, 2e colonne, au lieu de: « Rejwerski (François), Gelannes (Aube) », lire: « Rejwerski (Françoise) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 novembre 1959:

Page 10845, 1re colonne, au lieu de: « Rainoldi (Orazio), Ponte in Valtellina (Italie), 08-09-07 », lire: « Rainoldi (Orazio), Ponte in Valtellina (Italie), 06-09-07 ».

Page 10848, 1re colonne, au lieu de: « Guidice (Luigi), Lenta (Italie) », lire: « Giudice ».

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

1re SESSION ORDINAIRE DE 1959-1960

Ordre du jour du mardi 1er décembre 1959.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote, sous réserve qu'il n'y ait pas débat, des propositions de loi: 1° de M. Guillon (n° 34) relative à l'exercice en France de la profession de sage-femme par des personnes de nationalité française ayant exercé cette profession en Indochine en vertu de la réglementation particulière à ce pays, avant les accords de Genève; 2° de M. Paul Coste-Floret (n° 97) tendant à compléter l'article 1er de l'ordonnance n° 45-2184 du 24 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien dentiste et de sage-femme.

(Rapport n° 336 de M. Grèverie, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.)

2. — Vote, sous réserve qu'il n'y ait pas débat, du projet de loi (n° 269) relatif aux dispositions transitoires destinées à pallier, en matière de pensions, les conséquences de l'abaissement de la limite d'âge des conducteurs de chantiers et agents de travaux des ponts et chaussées.

(Rapport n° 391 de M. Cerneau, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.)

3. — Suite de la discussion des propositions de loi: 1° de M. Hoguet et plusieurs de ses collègues (n° 33) tendant à modifier et compléter le décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles, de locaux ou de terrains à usage commercial, industriel ou artisanal; 2° de M. Roulland et plusieurs de ses collègues (n° 35) tendant à surseoir temporairement à l'expulsion de certains locataires commerciaux; 3° de M. Frédéric-Dupont et plusieurs de ses collègues (n° 106) ayant pour objet de modifier les articles 9, 14 et 32 du décret du 30 septembre 1953 sur les baux commerciaux; 4° de M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (n° 144) tendant à surseoir à l'expulsion sans indemnité des locataires commerçants et artisans; 5° de M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (n° 154) tendant à modifier certaines dispositions du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal; 6° de M. Charret et plusieurs de ses collègues (n° 288) tendant à interdire toute expulsion et éviction abusive des commerçants, industriels et artisans exerçant leur activité dans des immeubles édifiés sur des terrains loués nus et appartenant à un propriétaire différent de celui de l'immeuble et à étendre le bénéfice du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 aux locataires, sous-locataires, occupants de bonne foi des immeubles édifiés sur ces terrains loués nus (rapport n° 370 de M. Mignot, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — Discussion du projet de loi (n° 272) modifiant l'article 315 du code général des impôts relatif aux bouilleurs de cru. (Rapport n° 423 de M. Marc Jacquet, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan.)

5. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi (n° 400) portant réforme du contentieux fiscal et divers aménagements fiscaux. (Rapport de M. Marc Jacquet, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan.)

6. — Discussion du projet de loi (n° 392) modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1341 du 27 décembre 1958 instituant une nouvelle unité monétaire. (Rapport n° 424 de M. Marc Jacquet, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan.)

7. — Discussion du projet de loi (n° 359) relatif à l'assurance vieillesse agricole et à la réparation des accidents du travail agricole. (Rapport de M. Coumaros, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.)

Convocations de commissions.

La **commission des affaires culturelles, familiales et sociales** se réunira le mercredi 2 décembre 1959, à dix heures trente (salle Colbert):

I. — Rapport de M. Coumaros sur le projet de loi (n° 359) relatif à l'assurance vieillesse et à la réparation des accidents du travail dans les professions agricoles.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 326) de M. Bignon (cumul d'une pension militaire proportionnelle avec un traitement).

La **commission de la défense nationale et des forces armées** se réunira le mercredi 2 décembre 1959 à neuf heures trente (local du 7e bureau):

I. — Rapport de M. de Montesquiou sur la proposition de loi (n° 204) de M. Charret tendant à promouvoir rétroactivement au grade supérieur les officiers mis à la retraite d'office en application de l'acte dit loi du 2 août 1940.

II. — Examen des réponses du Gouvernement au questionnaire qui lui avait été adressé à la suite du rapport de M. Le Theule sur la dernière mission d'information en Algérie.

III. — Questions diverses.

La **commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République** se réunira le jeudi 3 décembre 1959, à neuf heures trente (local du 7e bureau):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 356) adopté par le Sénat, portant réforme des régimes matrimoniaux;

La proposition de loi (n° 350) de M. Bisson tendant à interdire le système de vente dit « envois forcés »;

La proposition de loi (n° 306) de M. Leenhardt tendant à rénover les finances locales;

Le projet de loi (n° 358) donnant délégation au Sénat de la Communauté pour statuer en matière de répression des discriminations raciales;

La proposition de loi (n° 346) de M. Ulrich relative aux emplois d'agents d'exploitation des postes, et télécommunications.

II. — Suite du rapport de M. Sammarcelli sur l'application de l'article 41, alinéa 3, de la Constitution et de l'article 96 du règlement.

III. — Rapport de M. Chandernagor sur la proposition de loi organique (n° 321) de M. Pleven tendant à compléter l'article 39 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative à la loi de finances.

IV. — Rapport de M. Paul Coste-Floret sur la proposition de loi (n° 175) de M. Pleven tendant à compléter les actes d'état-civil par l'indication du statut civil et de la nationalité des individus, ainsi qu'à généraliser et réorganiser l'état-civil en Algérie et dans les territoires d'outre-mer et à y supprimer le régime de la pluralité des états-civils.

SENAT

Ordre du jour du mardi 1er décembre 1959.

A dix heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale complétant l'article 2 du code de justice militaire pour l'armée de terre. (Nos 37 et 61 [1959-1960]. — M. Edouard Le Bellegou, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.)

2. — Discussion du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif à la notification des ordres de route pour le recrutement des forces armées. (Nos 40 et 60 [1959-1960]. — M. Henri Parisot, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.)

3. — Discussion du projet de loi portant dérogation transitoire à certaines dispositions sur le recrutement et l'avancement des officiers des armées. (Nos 47 et 56 [1959-1960]. — M. Belhabich Slimane, rapporteur de la commission spéciale.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Discussion du projet de loi de finances pour 1960 adopté par l'Assemblée nationale. (N° [1959-1960]. — M. Marcel Pellenc, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation):

Discussion générale;

Première partie: conditions générales de l'équilibre financier (art. 1er à 25).

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Séance du samedi 28 novembre 1959.

Présents. — MM. Julien Brunhes, Yvon Coudé du Foresto, Jacques Descours Desacres, Fernand Malé, Georges Marrane, René Montalo, Alex Roubert.

A délégué son vote. — M. Gustave Alric (à M. Julien Brunhes).

Excusés. — MM. André Armengaud, Auberger, Bousch, Chevallier, Chochoy, Colin, Courrière, Desaché, Driant, Duclos, Garet, Kistler, Lachèvre, Louvel, Maroselli, Masteau, Monichon, de Montalembert, Motte, Pellenc, Peschaud, Petit, Mlle Rapuzzi, MM. Raybaud, Soufflet, Tron.

En congé. — M. Georges Portmann.

Assistait, en outre, à la séance. — M. Schiaffino (au titre de la commission des affaires économiques).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Premier ministre.

AFFAIRES ALGÉRIENNES

Avis relatif à un arrêté du délégué général du Gouvernement en Algérie fixant la valeur de reprise des obligations 3 1/2 p. 100 1952 à capital garanti admises en paiement des droits de mutation entre le 1er décembre 1959 et le 31 mai 1960.

Le délégué général du Gouvernement en Algérie,

Vu la loi n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu le décret n° 58-1233 du 16 décembre 1958 relatif à l'exercice de leurs pouvoirs par les autorités civiles et militaires en Algérie;

Vu l'arrêté du 27 mai 1952, fixant les conditions d'émission de l'emprunt à capital garanti 3 1/2 p. 100 1952 du Gouvernement général de l'Algérie, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 13 juin 1958, portant modification de l'arrêté susvisé du 27 mai 1952;

Vu la moyenne des cours de la pièce d'or de vingt francs pratiqués sur le marché libre des matières d'or de Paris au cours des cent bourses précédant le 15 novembre 1959 et publiés au *Bulletin de la cote des agents de change de Paris;*

Sur la proposition du secrétaire général de l'administration en Algérie,

Arrête:

Art. 1er. — La valeur de reprise des obligations 3 1/2 p. 100 1952 à capital garanti, admises en paiement des droits de mutation entre le 1er décembre 1959 et le 31 mai 1960, est égale au prix d'émission de ces titres soit 10.000, 50.000 ou 100.000 F, suivant la quotité des coupures.

Art. 2. — Le secrétaire général de l'administration en Algérie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la délégation générale du Gouvernement en Algérie et inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Alger, le 21 novembre 1959.

Pour le délégué général du Gouvernement en Algérie:
Le secrétaire général de l'administration en Algérie,
ANDRÉ JACOMET.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de beurre originaire et en provenance de tous pays étrangers.

Les importateurs sont informés de l'ouverture, au titre du programme de l'année 1960, de crédits en vue de l'importation de beurre (n° 04-03 du tarif douanier) originaire et en provenance de tous pays étrangers.

Les importations correspondantes, qui devront être effectuées au cours du 1er trimestre de 1960, donneront lieu à la délivrance de licences globales au nom de la Société interprofessionnelle du lait et de ses dérivés « Interlait », 7, rue Scribe, à Paris. La date limite de validité des licences fixée au 31 mars 1960, sera mentionnée sur celles-ci par les soins de l'office des changes.

Les importateurs titulaires d'une carte professionnelle laitière devront déposer leurs offres à la société susvisée avant le 12 décembre 1959, à 11 h 30, délai de rigueur, que ces offres soient remises par porteur, contre reçu ou par service postal, la date de la poste faisant foi.

Ces offres, qui devront porter le numéro de la carte professionnelle et le numéro d'inscription au registre du commerce, devront obligatoirement être accompagnées de factures pro-forma précisant exactement la qualité du produit.

Une notice dont les importateurs pourront prendre connaissance à la société Interlait dès la publication du présent avis précisera les conditions de réalisation de ces importations ainsi que les modalités de cautionnement applicables à ces opérations.

Ministère de l'agriculture.

Avis d'ouverture, en 1960, d'une session du cours de mutualité et de coopération agricoles.

Une session du cours de mutualité et de coopération agricoles s'ouvrira à l'institut national agronomique le 5 janvier 1960.

Les élèves devront effectuer, à l'issue des cours d'une durée de trois mois environ, un stage d'un mois dans une institution de crédit, de mutualité ou de coopération agricoles.

1° Admission.

Les admissions seront prononcées par arrêté ministériel après avis d'une commission spéciale composée du directeur général de la caisse nationale de crédit agricole ou de son représentant, du directeur des études de l'institut national agronomique et d'un représentant des organisations professionnelles.

La commission peut, si elle le juge utile, soumettre les candidats aux épreuves d'un examen probatoire.

Peuvent solliciter leur admission au cours:

a) Les anciens élèves diplômés des établissements d'enseignement agricole ci-après désignés prévus par la loi du 5 juillet 1941, modifiée par les lois des 12 juin 1943 et 13 janvier 1951:

Intitut national agronomique, écoles nationales d'agriculture, écoles nationales vétérinaires, école nationale des industries agricoles et alimentaires, école nationale d'horticulture, école nationale d'enseignement ménager agricole et les titulaires du diplôme d'études agricoles du second degré ou du diplôme des écoles d'industrie laitière.

b) Les anciens élèves diplômés de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale, de l'institut agricole d'Algérie, de l'école d'agriculture de Tunis, de l'école marocaine d'agriculture et les titulaires du diplôme d'ingénieur d'agriculture africaine.

c) Les anciens élèves diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur spécialisé ou d'une école d'enseignement agricole privée, d'un niveau équivalent à celui des établissements d'enseignement agricole publics visés ci-dessus.

d) Les personnes pourvues d'un diplôme de baccalauréat ou de la première partie du baccalauréat, du diplôme de fin d'études secondaires, du brevet supérieur de l'enseignement primaire, du diplôme des écoles professionnelles municipales de la ville de Paris, du diplôme d'une école de commerce ou d'industrie dépendant du ministère de l'éducation nationale, du certificat de capacité en droit ou du diplôme d'ingénieur des arts et métiers.

e) Les personnes ayant rempli, pendant deux années, les fonctions de directeur, d'inspecteur, de secrétaire ou de comptable dans une caisse de crédit agricole, une association ou une fédération d'association agricole, un syndicat agricole, une société coopérative agricole, une société d'assurances mutuelles agricoles.

D'autre part, peuvent être admis à suivre les cours dix techniciens étrangers au maximum titulaires d'une bourse accordée par l'O. N. U. dans les conditions prévues par la résolution du 4 décembre 1948.

Les dossiers d'inscription doivent être adressés avant le 24 décembre 1959 à la direction de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles (1er bureau), 78, rue de Varenne, à Paris (7e). Ils doivent comprendre:

1° Une demande d'admission au cours de mutualité et de coopération agricoles établie sur papier libre;

2° Un extrait du casier judiciaire du candidat remontant à moins de trois mois à la date de la demande;

3° Une pièce attestant que le candidat remplit les conditions exigées (copie du diplôme certifiée conforme, certificat du diplôme délivré par les écoles, certificat d'emploi dans une association agricole légalisé, etc.).

Les candidats qui ont déjà occupé une situation doivent produire, en outre, un état de leurs diverses services.

2° Bourses ou allocations d'entretien.

Des bourses ou allocations d'entretien pourront être accordées par arrêté ministériel aux élèves pendant toute la durée des études et du stage. Elles seront allouées aux élèves dont la situation de famille en justifie l'attribution.

Il est précisé que pour bénéficier de ces allocations, ou éventuellement des bourses qui pourront être également attribuées à ces élèves par les organisations de coopération et de mutualité agricoles, ceux-ci devront souscrire l'engagement de remplir pendant cinq ans au moins des fonctions dans une institution de crédit, de coopération ou de mutualité agricoles.

Les dossiers de demande d'allocation d'entretien devront être envoyés en même temps que ceux de l'inscription. Ils devront comprendre:

1° Une demande écrite sur papier libre;

2° Un engagement établi sur papier timbré et rédigé ainsi qu'il suit:

Je soussigné (nom et prénoms) .....
candidat à une allocation d'entretien, m'engage à restituer à l'Etat représenté par { le ministère de l'agriculture, / la caisse nationale de crédit agricole, ou à l'organisation ayant accordé cette allocation d'entretien, le montant de l'allocation, dont j'aurais bénéficié au cas où par mon fait, je ne servirais pas pendant cinq ans dans une institution de crédit, de coopération ou de mutualité agricoles.

Cet engagement ne pourra être contracté par les candidats mineurs qu'avec l'autorisation de leur père ou de leur tuteur.

3° Un certificat d'imposition délivré par le percepteur concernant l'intéressé;

4° Une déclaration certifiée sincère et véritable par le candidat faisant connaître:

a) L'indication de sa situation (célibataire, marié, nombre et âge des enfants);

b) L'énumération de ses moyens d'existence (montant des traitements et salaires, revenus divers, etc);

5° Si le candidat est partiellement ou totalement à la charge des parents, le chef de famille devra fournir en ce qui le concerne les pièces visées aux paragraphes 2° et 3° ci-dessus.

3° Examen et classement de fin d'études.

Après le stage, les élèves subiront un examen dont les épreuves sont écrites et portent sur les différentes matières de programme de l'enseignement.

Le classement définitif de sortie des élèves sera établi en tenant compte des diverses interrogations écrites, de la valeur des travaux de stage et des résultats de l'examen.

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur délivré par le ministère de l'agriculture ou les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent de l'enseignement supérieur public, admis au cours et ayant obtenu aux épreuves de sortie 75 p. 100 du total des points pourront recevoir un diplôme de spécialité délivré par le ministre de l'agriculture.

Le nombre de points nécessaires à l'obtention du certificat spécial de fin d'études demeure fixé, pour tous les élèves du cours, à 65 p. 100 du total des points.

Avis relatif aux communes dans lesquelles des opérations de remembrement ont été ordonnées et à celles dans lesquelles la clôture des opérations a été prononcée (application de l'article 8 *bis* II du décret n° 59-338 du 21 février 1959 portant allégement des formalités en matière de remembrement rural).

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 novembre 1959:

Page 11003, 1re colonne, 8e ligne, au lieu de: « Cher. — Neuvy-Deux-Clochers avec extension sur Montigny: 21 octobre 1959; Humbligny, Veaugues, Neuilly-en-Sancerre: 21 octobre 1959 », lire: « Cher. — Neuvy-Deux-Clochers avec extension sur Montigny, Humbligny, Veaugues, Neuilly-en-Sancerre: 21 octobre 1959 ».

Même page, 2e colonne, 27e ligne, au lieu de: « Côte-d'Or. — Poiseul-lès-Saulx: 19 octobre 1959; Vernot: 19 octobre 1959; Palise: 16 octobre 1959 », lire: « Côte-d'Or ». — Poiseul-lès-Saulx: 19 octobre 1959; Vernot: 19 octobre 1959 ». « Doubs. — Palise: 16 octobre 1959 »; 31e ligne, au lieu de: « Eure-et-Loir. — Bigny », lire: « Digny »; 34e ligne: Indre. — Chabris: 10 novembre 1959, à supprimer.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
HENRI MOREL

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SAINT-REMY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 370.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 90, RUE SAINT-LAZARE, PARIS
R. C.: Seine n° 55-B 9908.

Appel au remboursement anticipé total des obligations 4 1/4 0/0 1943.

Les propriétaires d'obligations 4 1/4 0/0 1943 de 2.000 F nominal sont avisés que le conseil d'administration, usant de la faculté que la société s'est réservée lors de l'émission de ces titres, a décidé dans sa séance du 18 novembre 1959 de procéder au remboursement anticipé, à la date du 31 décembre 1959, de la totalité desdites obligations non encore amorties à cette date.

Le remboursement s'effectuera au pair, soit à 2.000 F net par obligation, le 31 décembre 1959, date à partir de laquelle les intérêts cesseront de courir.

Le coupon n° 27 sera également payable à partir de cette date au prix de 85 F.

Les obligations devront être présentées au remboursement coupons n° 28 et suivants attachés.

Le remboursement aura lieu, sans frais, dans tous les guichets des établissements suivants:

Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris;
Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

Le conseil d'administration.

Filature de Laine Peignée de Malmerspach

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 210.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A MALMERSPACH (HAUT-RHIN)
R. C.: Mulhouse 58-B 158.

Obligations de 5.000 F 4 0/0 1945.

Amortissement au 15 décembre 1959.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 190 obligations 4 0/0 1945 sorties au tirage du 13 novembre 1959 et 253 obligations rachetées en Bourse par la société depuis le début de l'amortissement de cet emprunt;**

2° **Des séries sorties aux tirages antérieurs et sur lesquelles des obligations n'ont pas encore été présentées au remboursement.** Ces séries comprennent également des titres rachetés en Bourse.

Les deux chiffres placés à la suite de chaque série indiquent l'année d'échéance du remboursement.

860 à 1.302 (59) — 2.305 à 2.627 (58) — 5.284 à 5.733 (57)

Les obligations sorties au tirage de 1959 seront remboursables, sans frais, à partir du 15 décembre 1959, coupon au 15 décembre 1960 attaché, à raison de 5.000 F net, pour toutes les obligations nominatives et au porteur, aux guichets des siège, succursales et agences des établissements suivants:

Crédit commercial de France;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Crédit lyonnais;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg.

Le montant du remboursement se décompose comme suit: prix d'émission, 4.875 F; prime de remboursement, 125 F.

Conventions franco-étrangères. — Montant de la taxe proportionnelle relative à la prime de remboursement dont sont exonérés les bénéficiaires des conventions: 15 F, lorsque l'exonération est totale.

L'UNION NORMANDE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 21 *a*, QUAI DU HAVRE, ROUEN (SEINE-MARITIME)
Registre du commerce: Rouen n° 250 B.

Obligations 4 1/2 0/0 1947.

Treizième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, l'Union normande a procédé au rachat en Bourse des 251 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er janvier 1960.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort au titre de cet amortissement.

Tous les titres sortis aux tirages précédents ont été remboursés.

LA COMPAGNIE CONTINENTALE SIMMONS

(Ancienne Compagnie industrielle et minière du Nord et des Alpes.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 510 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 5, RUE KEPPLER, PARIS
R. C.: Seine n° 57-B 23049.

Emprunt 4 0/0 1946.

Quatorzième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 160 obligations de 5.000 F 4 0/0 1946, à amortir le 1er février 1960.

En conséquence, il n'y a pas eu de tirage au sort.

Les treize premiers amortissements ont également été effectués par voie de rachat en Bourse.

ETABLISSEMENTS G. DURRSCHMIDT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 609.680.000 F
SIÈGE SOCIAL: 14, CHEMIN DE MONTBRILLANT, LYON
R. C.: Lyon n° 54-B 547.

Obligations 6 1/2 0/0 1956 *de* 10.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les numéros des 612 obligations amorties au troisième tirage d'amortissement effectué le 13 novembre 1959 et remboursables à partir du 15 décembre 1959** (la société a procédé au rachat en Bourse de 380 obligations pour compléter cet amortissement);

2° **Des séries comprenant les numéros des obligations sorties aux tirages d'amortissements antérieurs et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	PRIX de remboursement.
		Francs.
1.674 à 1.679	1957	10.552
7.735 à 7.887	1958	10.628
13.859 à 14.494	1959	10.664

ASSOCIATION DIOCESAINE DE TOULOUSE

SIÈGE SOCIAL: 24, RUE PERCHEPINTE, TOULOUSE

Obligations 6 0/0 1958.

Tirage d'amortissement du 9 novembre 1959.

Les obligations portant les numéros 124 à 258 sont amorties et remboursables le 1er décembre 1959, à raison de 10.000 F, coupon n° 2, échéance 1er décembre 1960, attaché.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 14 avril* 1959.)

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Marcel Eisenbiatt, né a Paris (18e) le 18 avril 1911, demeurant à Lyon, 62, rue du Professeur-Grignard, agissant tant pour son compte personnel que pour le compte de son fils mineur Jean-Michel, né à Zurich (Suisse) le 17 mars 1944, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sembiat.

M. Soupre (Jean-Marie-Eugène), né à Paris le 16 février 1928, demeurant à Paris, 6, rue de Castellane, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur Emmanuel, né le 9 janvier 1956 à Issy-les-Moulineaux (Seine), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Cormier.

AVIS DIVERS

BRAZIL RAILWAY COMPANY

(INCORPORÉE DANS L'ETAT DU MAINE, U. S. A.)

Aux porteurs d'une émission de Secured Debentures garantie par un acte de trust en date du 6 juin 1919, entre la Compagnie et Metropolitan Trust Company Limited et autres.

Avis d'assemblée ajournée.

Avis est donné par les présentes qu'en conformité des dispositions de la clause 17 (A) de l'arrangement concordataire en date du 18 juillet 1917 et de la clause 40 de l'acte de trust ci-dessus mentionné, l'assemblée des porteurs desdites Debentures (ci-après dénommées « les Debentures ») convoquée pour être tenue 121, Queen Victoria Street, dans la ville de Londres, le 18 novembre 1959, à quinze heures, avec l'objet suivant: élire pour une période de cinq ans commençant le 1er janvier 1960 le représentant des Debentures dans le comité conjoint, a été ajournée aux mêmes heure et endroit le jeudi 2 décembre 1959, à laquelle date, si un quorum n'est pas atteint, le terme du mandat du représentant actuel sera considéré comme ayant été prolongé pour une nouvelle période finissant le 31 décembre 1964.

18 novembre 1959.

Par ordre du conseil d'administration:
Brazil Railway Company,
par FERDINAND F. WERNER,
secrétaire.

Les détenteurs de Debentures au porteur doivent obtenir de la banque, compagnie de trust ou autre établissement dépositaire chez qui leurs titres sont déposés un certificat de dépôt pour vote dans la forme prescrite leur donnant droit d'assister soit personnellement, soit par procuration, à l'assemblée. Les porteurs de titres nominatifs peuvent assister à l'assemblée personnellement sans produire un certificat de dépôt pour vote, mais s'ils désirent se faire représenter par procuration, ils doivent obtenir un certificat de dépôt pour vote comme cela est indiqué ci-dessus. Des formules de certificat de dépôt pour vote et de procuration peuvent être obtenues à l'un quelconque des établissements indiqués ci-dessous.

Les certificats de dépôt pour vote et les procurations devront être déposés avant la date de l'assemblée à l'un quelconque des établissements mentionnés ci-dessous:

New York: The Chase Manhattan Bank, 40, Wall Street.
Londres: MM. Binder, Hamlyn and Co, 121, Queen Victoria Street, E. C. 4.
Paris: Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, et Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Bruxelles: Banque Lambert, 4, rue d'Egmont.

CONCESSIONS DIVERSES

Préfecture du département du Doubs.

AVIS

DEMANDE DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES

d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Par pétition en date du 20 octobre 1959, M. Jean Majorelle, président directeur général de la Compagnie franco-africaine de recherches pétrolières (Francarep), agissant au nom et pour le compte de ladite société, dont le siège social est à Paris (16e), 36, avenue Raymond-Poincaré, sollicite pour quatre ans l'octroi d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Maiche », et portant sur une partie du département du Doubs.

Ce permis est limité:

D'une part, par la ligne brisée obtenue en joignant successivement les points:

A. — Intersection de la frontière suisse et du parallèle 52 gr 70 Nord.

B. — Intersection du parallèle 52 gr 70 Nord et du méridien 4 gr 60 Est.

C. — Intersection du parallèle 52 gr 60 Nord et du méridien 4 gr 60 Est.

D. — Intersection du parallèle 52 gr 60 Nord et du méridien 4 gr 90 Est.

E. — Intersection de la frontière suisse et du méridien 4 gr 90 Est.

D'autre part, par la partie de la frontière suisse comprise entre les points A et E ci-dessus.

Ce permis a une surface de 678 kilomètres carrés environ.

En exécution des prescriptions du décret n° 55-1154 du 27 août 1955, une enquête sur cette demande sera ouverte du 7 décembre 1959 au 6 janvier 1960 inclus.

Le préfet du Doubs, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le décret n° 56-838 du 16 août 1956 portant code minier;
Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides et gazeux;
Vu le rapport de l'ingénieur des mines en date du 18 novembre 1959,

Arrête:

Art. 1er. — Le présent avis sera affiché pendant une durée d'un mois, du 7 décembre 1959 au 6 janvier 1960, à la préfecture du Doubs.
Il sera inséré au *Journal officiel* une première fois huit jours francs au moins avant le commencement de l'enquête, une seconde fois au cours de cette enquête.
Il sera publié deux fois, à quinze jours d'intervalle, dans deux journaux d'annonces légales du département du Doubs.

Art. 2. — Un exemplaire de la demande et un extrait de carte au 1/200.000 portant les limites du périmètre seront déposés à la préfecture du Doubs, où le public pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, tous les jours ouvrables.

Les observations seront soit consignées par leurs auteurs sur le registre ouvert à cet effet à la préfecture intéressée, soit adressées par lettre recommandée au préfet.
Les oppositions devront être notifiées par leurs auteurs au préfet avant la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 6 janvier 1960 au soir.

Les demandes en concurrence, constituées dans les formes prescrites aux articles 2, 3 et 8 du décret n° 55-1154 du 27 août 1955, devront être déposées avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 21 janvier 1960 au soir.

Les demandes en concurrence et les oppositions devront en outre être notifiées par leurs auteurs à la Compagnie franco-africaine de recherches pétrolières (Francarep) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception; cet avis, ou à défaut le récépissé du dépôt accompagné de l'avis de la poste constatant que la lettre n'a pu être remise, devra être adressé au préfet du Doubs.

Art. 3. — Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Besançon, le 21 novembre 1959.

Le préfet
R. BONNAUD-DELAMARE.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

29 octobre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **La Joie de vivre.** But: grouper toutes les personnes intéressées par la création et le fonctionnement d'un institut pédagogique utilisant les méthodes d'éducation active. Siège social: 201, rue de Paris, Taverny (Seine-et-Oise).

29 octobre 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Marseille-Pétanque.** But: pratique du jeu de pétanque. Siège social: 273, boulevard Voltaire, Paris.

5 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. **La Prévoyance.** But: pratique des exercices physiques et des sports. Siège social: mairie de Proizy (Aisne).

5 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de défense des habitants de l'îlot Trubert-Bellier.** But: assurer la défense des habitants de l'îlot Trubert-Bellier menacés d'expropriation. Siège social: 21, rue Charles-Fourier, Paris.

6 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Club sportif des P. T. T.** But: pratique des sports. Siège social: 213, rue La Fayette, Paris.

9 novembre 1959. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale des anciens combattants de Maroué.** But: liaison et entraide des anciens combattants. Siège social: mairie de Maroué.

9 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Foyer des amis de l'école laïque de Saint-Martin-de-Loriol.** But: diffuser la pensée laïque et promouvoir l'éducation populaire. Siège social: école publique de Saint-Martin-de-Loriol.

10 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association des parents d'élèves de l'école libre Saint-Martin, à Castelnau-d'Estretefonds.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: école libre, Castelnau-d'Estretefonds.

10 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Comité régional Ile-de-France de la fédération d'études et de sports sous-marins.** But: développer et favoriser les activités sous-marines. Siège social: 34, rue du Colisée, Paris.

13 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association des anciennes élèves de l'école d'Huist.** But: maintien des relations amicales. Siège social: 16, rue Rémilly, Versailles.

14 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire. **Comité des fêtes de Dampierre-sous-Bouhy.** But: coordonner les manifestations, organiser des fêtes, offrir à la population d'attrayantes et saines distractions, retenir et intéresser la jeunesse. Siège social: mairie de Dampierre-sous-Bouhy (Nièvre).

14 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély. **Cercle d'études techniques agricoles de Sonnac et des environs.** But: faciliter la gestion et améliorer la rentabilité des exploitations des membres de l'association. Siège social: au foyer municipal de Sonnac (Charente-Maritime).

16 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de Belfort. **Centre interprofessionnel de productivité de Belfort, Montbéliard et régions limitrophes (C. I. P.).** But: organiser et faire fonctionner sans but lucratif tous organismes dont la création pourrait être reconnue nécessaire pour assurer le développement de la productivité des entreprises adhérentes à l'association Siège social: hôtel de la chambre de commerce, Belfort.

16 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association Jazz-Jeunesse.** But: grouper et réunir tous les jeunes qui s'intéressent à la musique de jazz. Siège social: 29, avenue du Jeu-de-Paume, Caudéran.

16 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Association de vacances familiales de Saint-Vincent-de-Mercuze.** But: organisation et gestion de maisons familiales de vacances. Siège social: chez M. Aimé Paquet, Saint-Vincent-de-Mercuze.

17 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Institut médico-pédagogique L'Aurore.** But: rééducation d'enfants présentant des troubles psychiques ou caractériels. Siège social: 6, rue Laroque, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

18 novembre 1959. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Ciné-Club du scoutisme.** But: favoriser les contacts entre éclaireurs de France, scouts de France et scouts musulmans algériens. Siège social: 25, boulevard du Télemly, Alger.

18 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Haute-Saône. **Le Logis grayiois.** But: aider, par tous les moyens, la construction de maisons d'habitation et combattre la crise du logement. Siège social: chez le président, place de l'Hôtel-de-Ville, Gray.

19 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association sportive du collège scientifique universitaire de Limoges.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: collège scientifique universitaire, 5, rue de Genève, Limoges.

21 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Comité des fêtes de Villefranche.** But: accroître le rayonnement économique et culturel de la ville. Siège social: hôtel de ville, Villefranche-sur-Saône (Rhône).

23 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Foire Exposition de Nancy.** But: organiser des manifestations commerciales, culturelles, agricoles, sportives, etc. Siège social: 7, rue des Dominicains, Nancy.

23 novembre 1959. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Vélo-Club du 12e arrondissement.** But: pratique du sport cycliste. Siège social: 65, rue Pierre-Béranger, Marseille.

24 novembre 1959. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Dojo Côte-d'Azur.** But: pratique du judo et des disciplines assimilées. Siège social: bar Lou Casteu, 10, rue Ségurane, Nice.

MODIFICATIONS

29 octobre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. L'Association sportive du collège de Mantes change son titre qui devient **Association sportive du lycée mixte de Mantes-la-Jolie.** Siège social: lycée mixte, rue Marcel-Fauque, Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise).

13 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de police. L'Association **Cercles d'études phy-élec** transfère son siège social du 28, rue Serpente, Paris, au 7, rue du Parchamp, Boulogne-sur-Seine.

17 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. L'Association **Les Messagers d'Harmaguedon** transfère son siège social du 6, rue Marc-Sangnier, Toulouse, au grand café Albert, 15, place du Capitole, Toulouse.

17 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. L'Ecole rochelaise de judo change son titre qui devient **Ecole rochelaise de judo et d'arts martiaux.** Siège social: 23, rue Réaumur, la Rochelle.

18 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'**Association amicale des mutilés, réformés, anciens combattants et victimes de guerre, section d'Izieux et environs** transfère son siège social du 3, rue Henri-Castel, Izieux, au café-hôtel de la Poste, salle annexe, Izieux-le-Creux.

21 novembre 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. L'Association **Les Archers de Vichy** transfère son siège social de l'hôtel Majestic, rue Petit, Vichy, à la brasserie Le Royal, 12, avenue Président-Wilson, Vichy (Allier).

23 novembre 1959. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des anciens élèves de l'école pratique de représentation des directeurs commerciaux de France** transfère son siège social du 122, rue de Provence, au 19, rue des Jeuneurs, Paris.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

29 octobre 1959. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Valenciennes le 18 novembre 1959.) **Société solidarité mineurs italiens.** But: venir en aide à ses membres en cas de maladie ou accident mortel. Siège social: Café Lorète, Condé-Macou (Nord).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

LISTE GENERALE DE CLASSEMENT DES CANDIDATS AUX EMPLOIS RESERVES

de 4e et 5e catégorie relevant de l'Algérie.

ANNEE 1958 ET RELIQUAT DES LISTES DES ANNEES ANTERIEURES

(*Journal officiel* du 5 mars 1959.)

DELEGATION GENERALE DE L'ALGERIE

ADMINISTRATION CENTRALE

Conducteur d'automobiles.

Catégorie « D ».

1 Khelil-Charef Hamida, 23 mai 1923, soldat, 27e train, 19, rue de Lorraine, à Alger.

Agent de service.

Catégorie « C ».

1 Derri Makhlouf, 7 janvier 1917, caporal-chef C. O. I., D. 3, 7, rue Colbert, à Grenoble (Isère).
2 Salhi Layachi, 1912, 2e classe, C. O. I. 3, 110, boulevard Bru, à Alger.
3 Benadrouche Ali ben Saïd, 25 mars 1913, 2e classe, bataillon garnison Alger, Société du domaine des Quatre-Chemins, 4, boulevard Laferrière, à Alger.
4 Semrani Mahmoud, 21 juin 1920, soldat, 7e R. T. A., lotissement Schebat, les Horizons bleus, Saint-Eugène, à Alger.
5 Mana Braham ben Ali, 1919, caporal C. O. I. 4, chez M. Ghalem, 3, avenue du 8-Novembre, à Alger.
6 Pellizzari (Eugène).
7 Ferrer (Joseph).
8 Malek Ali ben Hamidat, 26 janvier 1909, brigadier, 27e train, douar Béni-Fouda, section Bellefontaine, Menerville (Alger).
9 Khoudi Mohammed ben Amer, 29 juin 1898, soldat, 5e R. T. A., douar Béni-Mekla, Isserville-les-Issers, bordj Menaiel (Tizi-Ouzou).
10 Delaporte (Marcel).
11 Abdelouahed Mohamed, 1919, soldat, 5e R. T. M., 8, rue de l'Etang, à Oran.
12 Vidal (Joseph).
13 Madani Moussa ben Mohammed, 6 décembre 1920, soldat, C.A.R. 101, 68, rue Cheik-el-Kamal, à Alger.
14 Ufarte (Pascal).
15 Rezgui Mohamed, 1913, 2e classe, 19e R. T. A., Galbois, Maadid (Sétif).
16 Dura (Alexandre).
17 Ikhlef Mohamed, 1915, soldat, C. A. R. 102, chez M. Djilali Checkh, Sidi-Halloui (Tlemcen).
18 Touitou (Meyer), 29 mars 1919, 2e classe, 1er zouaves, 4, rue Jean-Jaurès, à Alger.
19 Benelkadi Belkacem, 1er octobre 1924, 20, rue François-Gray, à Alger.
20 Jean (Roger).
21 Kappel (Jean).
22 Aït Hammou Ali Mohand, 8 février 1912, soldat, 1er R. T. A., 33, rue David-d'Angers, à Alger.
23 Cheraif Messaoud, 1912, bâtiment G. 12, escalier 5, chambre 9, cité Climat de France, à Alger.
24 Hassane Bachir, 22 mars 1931, Petite-Seghia, Laghouat (les Oasis).
25 Furbeyre (Joseph).
26 Bellal Bachir, 15 décembre 1908, sergent, R. T. T., cité Evolutive B. G., n° 18, Hussein-Dey (Alger).
27 Malka Mimoun, 2 mai 1910, soldat de 1re classe, 13, rue René-Caillé, à Alger.

Catégorie « D ».

1 Bouhana (Isaac), 11 avril 1901, second maître, 1re classe, marine nationale, 20, rue Augustin-Daumas, Toulon (Var).
2 Lahmer Mohamed ben Saïd, 1901, adjudant, 7e R. T. A., bâtiment A, n° 51, Diaris-el-Bahia, à Kouba (Alger).
3 Messika Berrabah ben Maâma, 1911, sergent, C. A. R. 101, cité Boéris, n° 4, route de Dalmatie, à Blida (Alger).
4 Souam Ammar, 23 novembre 1906, sergent-chef, 3e régiment de zouaves, maison Diafel, rue de Verdun, à la Calle (Bône).
5 Dehamnia Ahmed ben Ali, 1907, sergent, 1er R. T. A., à Zaoula-Boghari (Médéa).
6 Nahal Salah, 25 septembre 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
7 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, Ouarsenis (Orléansville).
8 Guellil Ali, 4 avril 1902, sergent-chef, 1er R. T. A., sécurité sociale des vins, 21, boulevard Carnot, à Alger.
9 Karbi Tahar ben Kaddour, 6 mai 1911, maréchal des logis chef, 27e train, à Berrouaghia (Médéa).
10 S. N. P. Abdelkader ben Maâmmar ben Tayeb, 6 août 1912, sergent, 10e section de C. O. M. A., douar Ouled Farès-Bocca Cherfa (Orléansville).
11 Mokadem Ali ben Mérouane, 5 mars 1915, sergent, 13e R. T. A., cité du Recasement, n° 2, à Ténès (Orléansville).
12 Houari Ahmed ben Mohammed, 26 mai 1909, adjudant-chef, 1er R. T. A., douar Ahl-el-Oued, les Braz (Alger).
13 Labga Mohammed, 1917, brigadier, 27e escadron du train, cité Mahiéddine, n° 830, à Alger.
14 Mohamed ben Abdelkader, 1906, 2e classe, 5e R. S. A., 23, rue de l'Esplanade, à Médéa (Médéa).
15 Keddar Abdelkader, 5 décembre 1909, 2e classe, 1er R. T. A., à Rouina (Orléansville).
16 Louka (Marcellin).
17 Boubeker Mohamed ben Belkacem, 26 avril 1911, 2e classe, 29e R. T. A., 39, rue Kléber, à Alger.
18 Kemcha Lakdar, 20 janvier 1912, caporal, 4e régiment de zouaves, employé à la harka d'Aïn-Abid (Constantine).
19 Abed Saïd ben Amar, 29 septembre 1910, sergent, 65e R. A., Boughzer, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
20 Selmani Abdelhafid ben Amer, 1910, sergent, 5e compagnie de garnison, douar Négane, Chellala (Médéa).
21 Rizzo (Joseph).
22 Daidi Ahmed ben Moubarek, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., S. A. S. Tizi-Rached, par Tizi-Ouzou.

23 Sidhoum Errahmani, 20 mars 1912, 2e classe, 5e R. T. A., 11, rue des Zouaves, à Alger.
24 Amrouche Ahmed ben Ali, 1914, 2e classe, 1er R. T. A., douar Béni-Thour, Delys (Tizi-Ouzou).
25 Labboune Kaddour ben Belkacem, 1917, 2e classe, corps des douairs, douar Béni-Maïda, Sersou (Alger).
26 Boudjerda Ahmed ben Abdelkader, 1914, adjudant, 2e R. T. A., village Nègre, banlieue d'Aumale (Médéa).
27 Rebahi Abdelkader ben Saïd, 1916, maréchal des logis, 6e E. S. A., bâtiment 9, Diar El-Mahcoul, escalier entrée 116 (Alger).
28 Sadallah Chérif ben Ali, 1912, sergent, G. U. 23, 37 *bis*, avenue du 8-Novembre, Alger-la Redoute (Alger).
29 Guerroumi Boualcha ben Bachir, 1912, soldat, 65e R. A., 9, rue du Regard, à Alger.
30 Granier (Roger).
31 Benarab Mébarek, 19 novembre 1914, soldat, 19e régiment du génie, cité Nador, Dar-Salem, appartement n° 12, à Alger.
32 Laoud-Lahmer Belkacem ben Mohamed, 1920, soldat, 5e R. S. A., 6, impasse Berbrugger, à Alger.
33 Guesmi Brahim ben Mohamed, 1917, soldat, 1er R. S. A., chez Maas ben Chétoub (commerçant), à Djelfa (Médéa).
34 Tahir Ahmed, 29 avril 1913, sergent-chef, 45e régiment de transmissions, 5, rue de Belfort, à Alger.
35 Omeir Belhoumi ben Mammar, 1914, maréchal des logis, 65e R. A. A., maison Borriche, B Saïd, avenue Lebailly, Maison-Carrée (Alger).
36 Taoussar Mohamed ben Saïd, 13 octobre 1917, caporal-chef, 10e section du C. O. M. A., 15, rue Bologhine, à Alger.
37 Rebbouh Ammar, 25 juin 1921, caporal, 3e R. T. A., hôtel de Genève, 11, quai Perrache, à Lyon (Rhône).
38 Achab Mouloud ben Toutah, 15 novembre 1921, soldat, 19e section d'infirmiers militaires, douar Bellcua (Tizi-Ouzou).
39 Oularbi Mohammed, 3 juin 1914, caporal, 19e génie, cité la Consulaire, n° 1, à Saint-Eugène (Alger).
40 Guerari Saad ben Tahar, 18 février 1923, brigadier, 3e R. T. A., Berhoum Barika (Batna).
41 Latif Saad, 23 juin 1913, soldat, C. O. T. 45, 138, cité El-Amal, clos Salembier, à Alger.
42 Daude (Marcel).
43 Guedal Mohammed ben Mohammed, 1930, soldat, C. A. R. 101, Teniet-El-Haâd (Orléansville).
44 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de la Batterie (maison Soler), à Marengo (Alger).
45 Alitouche Akli, 3 octobre 1919, sergent, C. A. R. 6, 3, chemin des Grands-Pins, à Alger.
46 Meguireche Mohammed, 12 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. 103, 3, rue de Serbie (maison Khafa), à Sétif (Sétif).
47 Oussaïd Tahar ben Mohammed, 1923, 1re classe, C. A. R. 101, 32, rue des Coquelicots, à Alger.
48 Derkaoui Lakdar, 1930, caporal, 2e R. T. A., Djilali-ben-Amar (Oran).
49 Frikou Abdelkader, 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., maison A 588, Boghari-Ksar (Médéa).
50 Habboub Abdelkader, 5 août 1928, second-maître électricien (marine nationale), cité Evolutive, bâtiment n° 22, à Boufarik (Blida).
51 Oumessad Mouloud, 17 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 101, 3, rue Danton, la Redoute, à Alger.
52 Sans (Joseph).

Homme d'équipe.

Catégorie « C ».

1 Chevallier (Henri-Germain).
2 Amroun Yahia, 1925, 2e classe, 31, place du Tertre, à Alger.

Catégorie « D ».

1 S. N. P. Miloud ben M'Hamed, 1912, 1re classe, 67e R. A. A., à Mekhadma (Batna).
2 Rebboun Amar, 25 juin 1924, caporal, 3e R. T. A., hôtel de Genève, 11, quai Perrache, à Lyon (Rhône).
3 Haddou ben Baani, 1913, sergent, 5e R. T. M., chez M. Ramond, rue du Pont-de-Lattes, à Montpellier (Hérault).
4 Bellala Bachir, 1921, sergent, C. A. R. 109, douar Dra-Kebila, Guergour (Sétif).
5 Guedoudj Belkacem, 1915, 2e classe, 411e F. T. A., 126, rue Florion, à Alger.
6 Belfoul Mohamed, 23 mai 1919, maréchal des logis chef, 750e compagnie de munitions, boulevard Sud, à Affreville (Orléansville).

Débitant de boissons non alcoolisées.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Mahichi Mohammed ben Ahmed, 10 novembre 1901, F. F. I., cité la Consulaire, à Saint-Eugène (Alger).
2 Meguerbi Mohamed, 11 novembre 1917, 1re classe, 3e R. T. A., cité de la Montagne, groupe 11, H. 9, Hussein-Dey (Alger).
3 Heba Messaoud, 1917, soldat, C. O. T., 45, place de Chartres, à Alger.
4 Bouricha Omar ben Ahmed, 18 octobre 1918, soldat, 6e R. T. A., quartier Aïn Berkouk, à Miliana (Orléansville).
5 Merbah Rabah, 1916, soldat, 1er zouaves, douar Taoussert, à Rovigo (Alger).
6 Farsi Mohammed Amechtoh, 8 février 1907, soldat, 9e R. T. A., Dar-El-Askri, à Kolea (Alger).
7 Khebbaz Lakhdar, 30 janvier 1911, soldat, 191e B. P. N. A., maison Hermiche Tata Pacha Kheir Eddine, 7e impasse, Blida (Alger).
8 Mendil Boualem, 21 novembre 1916, caporal, C. O. I. n° 1, Sidi-M'Hamed, Fort-de-l'Eau (Alger).
9 Alliche Ali ben Ahmed, 1917, soldat, 7e R. T. A., Haouch-Sohane, Arba (Alger).
10 Ferhaoui Mohammed, 5 octobre 1901, caporal, 9e R. T. A., Dar-El-Askri, Kolea (Alger).
11 Seddaoui Mohamed ben Djelloul, 7 avril 1914, soldat, C. O. A., n° 20, chez M. Arkam M'Hamed, à Bourkika (Alger).
12 Tebani Boualem, 13 novembre 1918, soldat, 6e R. T. A., chez Khétil Amar, 4, rue Salluste, Alger.
13 Rabhi Belkacem ben Youcef, 29 janvier 1920, soldat, C. O. I. n° 1, douar Ouaguenay, Braz (Orléansville).
14 Krodja Ahmed ben Amar, 11 mai 1920, soldat, 3e R. T. A., Haouch Bourmalat, Arba (Alger).
15 Djerfi Belkacem ben Brahim, 12 décembre 1898, soldat, 9e R. T. A., H. B. M., boulevard Sud, à Ameur-El-Aïn (Alger).
16 Berrouane Ali, 1922, soldat, 1er R. T. A., 4, rue du Soudan, Dar-El-Askri, à Alger.
17 Ben-Amrouche Mouloud, 1904, victime civile, 14, rue Millet, à Alger.
18 Chaib Djilali ben Mohamed, 20 mai 1920, soldat, C. O. n° 1, 9, route de Castiglione, à Kolea (Alger).
19 Bouazzouz Boualem, 18 mars 1921, soldat, 29e R. T. A., douar Béni-Méred, à Rovigo (Alger).
20 Benallal Ahmed, 1er octobre 1919, soldat, 19e génie, 80, rue du 8-Novembre, la Redoute (Alger).
21 Kramdi Rabah, 21 février 1920, soldat, 1er régiment de zouaves, 8, rempart Médée, à Alger.
22 Djezzar Mohamed ben Ahmed, 1912, caporal, 1er R. T. A., Bouzaréa, la Tribu (Alger).
23 Ayache Mohammed, 1907, soldat, 27e train, 32, rue N'Fissa, à Alger.
24 Chafai Mohamed Saïd, 13 janvier 1912, soldat, 25e R. T. A., 5, rue de Tombouctou, à Alger.
25 Chahih Mohamed ben Mohamed, 1906, soldat, 92e infanterie, douar El-Meddah, Teniet-El-Haad (Orléansville).
26 Boukendoui Saïd, 1911, 1re classe, G. V. R. n° 21, Béni-Ségoual, Oued-Marsa (Sétif).
27 Ammoura Mohand, 1916, 2e classe, 19e régiment du génie, chez M. Atmani Bouzid (commerçant), à Sidi-Aïch (Sétif).
28 Cherdouda Mérabek, 23 mai 1911, soldat, 7e génie, 20, rue Randon, à Alger.
29 Tafzi Bouziane ben Mohamed, 27 mars 1921, soldat, C. O. train n° 45, usine d'explosifs, à Lavarande (Orléansville).
30 Meddahi M'Hammed ben Rabah, 1905, 27e train, douar Ouled-Allel, à Félix-Faure (Alger).
31 Chadouli Lamri ben Ziane, 1897, soldat, 9e R. T. A., 9, rue François-Geay, Tagarins (Alger).
32 Attou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., centre municipal de Tineb-Dar, Sidi-Aïch (Sétif).
33 Aouzz dit Haiouaz Brahim, 21 mars 1911, sergent, 9e R. T. A., 1, rue du Chat, à Alger.
34 Sebti Mohamed, 25 avril 1921, soldat, 1er R. T. A., Boufarik, lieudit Ben Chabane (Alger).
35 Arous Abdelkader, 21 février 1906, soldat, 18e R. T. A., 14, rue Kheir-El-Dinn, à Alger.
36 Aïssat Ali, 15 juin 1926, soldat, 19e génie, Climat de France, maison Gallia, à Alger.
37 Hamrani Abdelkader, 17 octobre 1910, soldat, C. A. T. Alger, 36, avenue Henri, cité Bel-Air, maison Rouani Mérienne, Hussein-Dey (Alger).
38 Lamara Amer, 18 avril 1918, 411e D. C. A., 3, rue de Tanger, à Alger.
39 Zoutat Mohamed ben Mébarek, 1892, 1re classe, 1er R. S. A., café maure Areski Rabad, 35, boulevard de la Victoire, à Alger.
40 Berber Abdelkader ben Mohamed, 1918, soldat, 1er R. T. A., rue Hoche, chez Gasmi (commerçant), Cassiglione (Alger).
41 Zouaoui Lakhdar, 28 mars 1913, soldat, 1er R. T. A., 4, rue du Soudan, Dar-El-Askri, à Alger.
42 Lahlouh Boudjema, 23 février 1920, soldat, 1er R. T. A., lotissement « Les Sources », maison Hocine Saïd, à El-Biar (Alger).
43 Amoum Amokrane, 30 mars 1907, soldat, 1er R. T. A., chez Aïk Amar, cité Perez, Climat de France, à Alger.
44 Meizi Abderrahmane, 1906, soldat, 27e train, garçon de restaurant, à Gouraya (Orléansville).

45 Arfaouya Djilali ben Toumi, 8 avril 1911, caporal, 1er R. T. A., Dar-El-Askri, Kolea (Alger).
46 Zorgani Salem ben Messaoud, 8 février 1922, soldat, 411e F. T. A., l'Alma (Alger).
47 Boudjouher Mohamed, 14 janvier 1917, caporal-chef, 19e génie, Tipaza (Alger).
48 Zellagui Mohamed, 8 avril 1914, 1re classe, 7e R. A. T., 11, rue Beaudricourt, Paris (13e).
49 Kermouche Saïd, 3 janvier 1910, soldat, 9e R. T. A., Chrea (Alger).
50 Zitouni Dehimi, 1918, soldat, C. A. R. 103, 4, rue du Soudan, Dar-El-Askri, à Alger
51 Driss Lakdar, 1897, caporal, 7e R. T. A., 10, rue Zaâtcha, à Alger.
52 Mokhtar Didouche Abdelkader ben Mamar, 25 septembre 1919, soldat, 19e génie, El-Affroun (Alger).
53 Ziane Saïfi, 23 février 1919, soldat, C. O. T. 45, domaine Saint-Charles, à Boufarik (Alger).
54 Aichour Toumi, 19 juillet 1896, soldat, 2e génie, à Kherba (Orléansville).
55 Bellaroussi Lahcène, 1914, caporal, 11e R. T. A., 35, *bis*, rue du 8-Novembre, la Redoute (Alger).
56 Redouane Areski, 1908, soldat, 67e R A. A., 45, rue Robespierre, à Alger-Redoute.
57 Yahiaoui Bouzid, 1898, sergent, 9e R. T. A., 8, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
58 Aouaouche Mohammed, 19 février 1918, soldat, 27e train, ferme Châteaubriand, à Attatba (Alger).
59 Terchoun Ouhamadouche ben Rezhallah, 1898, sergent-chef, 9e R. T. A., 13, rue Lamoricière, à Kolea (Alger).
60 Rahmouni Saâd ben Lakhdar, 30 juillet 1899, 2e classe, 5e R. T. A., cité Mahiéddine, baraque n° 74, à Alger.
61 Raid Mohammed, 1911, soldat, 13e R. T. A., 7, rue des Coquelicots, clos Salembier, à Alger.
62 Yessad Houari, 1916, soldat, 11e G. E. R., la Cressonnière, société chimique et routière, Maison-Carrée (Alger).
63 Laouari Bouzid ben Tahar, 21 décembre 1903, lieutenant, 1er R. T. A., 7, boulevard de l'Isly, à Miliana (Orléansville).
64 Zoukel Benatia Mohamed, 1899, soldat, 6e R. T. A., 14, rue Bencherchali-Chérif, à Blida (Alger).
65 Hebbache Alloua ben Saïd, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., villa « Mon Désir, Jolie Vue », Leveilley, à Hussein-Dey (Alger).
66 Hamrene Mahfoud, 27 mars 1921, soldat, 3e bataillon des pionniers, corps francs, 5, impasse d'Arfour, à Alger.
67 Mahfoud Mahfoud ben Mohamed, 1897, soldat, 6e R. T. A., quartier Fouquereau, Maison-Carrée (Alger).
68 Allag Larbi, 18 février 1905, soldat, 27e train, 7, rue Sallustre, à Alger.
69 Belgrana el Hadj, 1897, soldat, 13e R. T. A., à Teniet-El-Haad (Orléansville).
70 Harche Lakhdar, 1895, 2e classe, 3e R. T. A., à Navarin (Sétif).
71 Nebbou Mébarek, 1917, caporal, 6e R. T. A., cité Djénan Mabrouk, Aouch Adda, à Hussein-Dey (Alger).
72 Djaouani Belkacem, 1897, soldat, 7e tirailleur, 8, rue Jules-Ferry, à Alger.
73 Ait-Hammou Ali, 8 février 1912, soldat, 1er R. T. A., 33, rue David-d'Angers, Alger-la-Redoute.
74 Lalla Salah, 14 janvier 1913, caporal, 3e R. T. A., usine à gaz du Gué-de-Constantine, par Kouba (Alger).
75 Khatir Atmane ben Benkhira, 10 mai 1894, maréchal des logis, 1er R. T. A., 40, avenue de la Marne, à Blida (Alger).
76 Amrane Kaddour, 6 juin 1892, soldat, 2e R. T. A., fraction Béni-Tamou, Oued-El-Allang (Alger).
77 Ahtatache Layachi, 1915, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Oued-Berd, à Takitount (Sétif).
78 Doumane Saâd, 3 février 1916, caporal, 27e train, 2, impasse de l'Intendance, à Alger.
79 Della Hocine, 1913, soldat, 3e compagnie service matériel, 39, rue Victor-Hugo, à Boufarik (Alger).
80 Sahraoui el Hocine, 13 mars 1917, soldat, 25e R. T. A., 24, avenue Nicolas-Gillet, Colombes (Seine).
81 Boukezzoula Rabah, 10 janvier 1920, caporal, 5e R. T. A., chez Belaïd Idir, propriété Fischer Sidi Yahia, à Birmandreis (Alger).
82 Boukellif Ali ben Mohamed, 10 mai 1897, soldat, 9e R. T. A., douar Larhat, fraction Tarnet, à Cherchell (Orléansville).
83 Hamas Arab, 1895, 2e classe, 7e génie, la Tribu, à Bouzareah (Alger).
84 Ouchene Ali ben Arab, 1891, caporal, 5e R. T. A., 61, rue Mont-Fleury, Alger-Ruisseau.
85 Mokrani Mokrane, 26 août 1910, soldat, 1er R. T. A., 18, rue Vincent-Compoint, Paris (18e).
86 Mechalikh Ahmed, 1911, brigadier-chef, chez M. Berkane (commerçant), boulevard Est, à Marengo (Alger).
87 Boutamer Rahmani, 1898, soldat, 1er R. T. A., champ de manœuvres, à Kolea (Alger).
88 Belbari Ahmed, 1917, 2e classe, 13e R. T. A., à Douaouda (Alger).
89 Amari Bélaiche, 1921, 1re classe, C. A. R. 103, 4, rue Marie-Louise, à Bône (Bône).
90 Ghrit Mohamed, 1912, sergent, C. A. R. 101, 5, rue du Château, à Kolea (Alger)
91 Chaoui M'Hamed ben Mohamed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Meddad, Teniet-El-Haad (Orléansville).
92 Satour Boulenouar, 1920, 2e classe, 9e R. T. A., cité du Climat de France, bâtiment D, escalier 6, à Alger.
93 Zenati Mohamed, 1888, adjudant-chef, D. I. T C., quartier Fouquereau, à Maison-Carrée (Alger).
94 Haiber Rabah ben Ahmed, 1897, soldat, 3e R. T. A., 6, rue E.-Baudin, à Lyon (Rhône).
95 Bergoug Bélarbi, 8 juillet 1918, soldat, C. O F. T. A., rue de Faika, 2e impasse, à Kolea (Alger).
96 Bourenane Ali, 1er juin 1920, soldat, C. O. I., n° 60, cité Morla, à Menerville (Alger).
97 Boudella-Kebir Mustapha, 25 décembre 1896, soldat, 5e R. T. A., douar Ouled-Ouali, à Maréchal-Foch (Alger).
98 Ould-Messaoud Ali, 1887, soldat, 5e R. T. A., quartier Lavigerie, à Maison-Carrée (Alger).
99 Kouider Araïbi Abdelkader, 3 août 1917, soldat, C. O. I. n° 4, H. B. M., boulevard du Sud, à Ameur-El-Aïn (Alger).
100 Kerbachi Mohamed, 29 décembre 1904, 13e R. T. A., Maréchal-Foch (Alger).
101 Rekik Abdelkader, 21 mars 1912, caporal, 29e R. T. A., fraction Boukara, à Maréchal-Foch (Alger).
102 Djebbar Arezki ben Amar, 19 janvier 1897, 8, rue du Grand-Pichet, à Saint-Denis (Seine).
103 Sameut Ali ben Mohamed, 6 novembre 1921, soldat, 2e D. B., 66, avenue de la Bouzaréah, à Alger.
104 Hachour Mohamed, 5 juillet 1908, soldat, 3e tirailleurs, 18 *bis*, rue Etienne-Dolet, Cachan (Seine).
105 Abderrahmani Mohamed ben Hadj, 29 novembre 1893, sergent, 13e R. T. A., villa Brignon-Châteauneuf, à El-Biar (Alger).
106 Guesmia Saïd ben Boussaïd, 1890, soldat, 5e R. T. A., douar Aïn-Mellah-Ouled-Ahmed, à Bou-Saada (Médéa).
107 Chennouli Omar ben Rabia, 10 août 1919, soldat, 1er R. T. A., douar El Betham, à Bir-Rabalou (Médéa).
108 Bassour Ali ben Abdelkader, 10 juillet 1916, soldat, 1er R. T. A., avenue de la Gare, à Médéa.
109 Malek Ali ben Hamidat, 26 janvier 1909, brigadier, 27e train, douar Béni Fouda, section Bellefontaine, à Menerville (Alger).
110 Trigano (Edouard-David), 30 septembre 1896, soldat, 1er régiment de zouaves, avenue Lebailly, à Maison-Carrée (Alger).
111 Ladmi Moussa, 1896, soldat, 1er R. T. A, 3, rue El-Djoun, à Blida (Alger).
112 Guendouz Slimane, 7 mars 1913, maréchal des logis, C. A. R. 1, cité musulmane, rue F, n° 1, à Blida (Alger).
113 Haddad Hassein, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., centre municipal d'Ighil-Ali, à Akbou (Sétif).
114 Abdelli Mohamed, 30 septembre 1917, caporal-chef, C. A. R. 101, douar Errich, à Aïn-Bessem (Médéa).
115 Eddik Mohamed ben Abdelkader, 5 décembre 1920, soldat, C. A. R. 101, à Borely-la-Sapie (Orléansville).
116 Hadj-Chérif Omar, 1930, soldat, C. A. R 101, douar Temdrara, à Chelif (Orléansville).
117 Ait-Haddad Belkacem, 15 avril 1916, 2e classe, 21e R. T. A., 71, rue Forest, à Charleville (Ardennes).
118 Sayoud Abdelkader, 29 octobre 1917, 1re classe, 21e C. N. A., 20, rue de Léon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
119 Benkaid Bachir, 23 janvier 1920, 2e classe, 2e R T. A., 91, grande-rue Saint-Clair, à Lyon (Rhône).
120 Boutaria Mohamed ben Ammar, 15 février 1924, 2e classe, 3e B. T. Z., 4, chemin de la Doua, à Villeurbanne (Rhône).
121 Tefridj Mostéfa, 1926, soldat, 19e génie, 57, rue Cheik-El-Kamal, à Alger
122 Djaafer Chellali, 1921, 1re classe, 192e C. O. S. M., lot Jolie-Vue, 103, rue Chaouot, à Hussein-Dey (Alger).
123 Chouli Abdelkader ben Aïssa, 1913, soldat, 21e R T. A., douar Kef-Lakdar, à Aïn-Boucif (Médéa).
124 Saker Ferhat, 1930, soldat, C. A. R. 101, bain de Si-Ahmed (Léguiba), Belcourt (Alger).
125 Cherroudi Moktar, 1920, soldat, 1er R. T. A., à Cheragas (Alger).
126 Ahmed ben Hadj ben Mohammed, 1919, soldat, 8e R. S. A, Aïn-Rich par Bou-Saada (Médéa).
127 Laouadi Rabah, 2 janvier 1921, soldat, 61e R A. A., 24, rue Caïd-Mansour, maison Rahmani-Rabah, à Bouira (Tizi-Ouzou).
128 Yousfi Allel, 27 septembre 1919, 1re classe, 1er R. T. A., à Saoula (Alger).
129 Merah Mohammed, 13 janvier 1913, soldat, 19e génie, à Félix-Faure (Alger)
130 Goumrar Mohammed, 1er juin 1913, soldat, 18e R. T. A., douar Djenad, village Aggachène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
131 S. N. P. Ali ben Ahmed, 1920, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled-Oumeloukhaoua, à Djelfa (Médéa).
132 Kelifli Mohamed, 28 août 1914, soldat, 202e pionniers, douar Ichoukren Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou)
133 Choudar Mohammed, 27 février 1917, caporal, 2e B. T. A., cité Arnaud, maison Khellaff, à Cherchell (Orléansville).

134 Laidli Ahcène, 1930, soldat, C. A. R. 101, chez Laïb Tayeb, rue Hoche, à Birkadem (Alger).
135 Lakehal Rabah, 1919, soldat, 3e D. I. A., douar Taguedite, à Aumale (Médéa).
136 Chouali Saïd, 1898, soldat, 7e R. T. A., 24, cité Nouvelle, à Maison-Carrée (Alger).
137 Djabali Mohamed, 28 janvier 1897, soldat, 9e R. T. A., chez M. Mesloub, cité Boucle-Perez, bâtiment V, à Alger.
138 Abdesselami ou Abdesselam Lamri, 1908, caporal, C. A. R. 101, cité du Climat-de-France, bâtiment 9, escalier 4, n° 8, à Alger.
139 Hamrouni Ahmed, 1931, soldat, C. A. R. 101, douar Inesmane par Boulra (Tizi-Ouzou).
140 Laoubi Aïssa, 13 mai 1890, soldat, 5e tirailleurs, 9, rue du Gazomètre, à Jeumont (Nord).
141 Hadidi dit Delleci Abdelkader ben Mohamed, 14 septembre 1898, soldat, 9e R. T. A., douar El Guious, à Isserville-les-Issers (Tizi-Ouzou).
142 S. N. P. Rabah ben Attia, 1916, soldat, C. A. R. 101, quartier Ouchacha, à Bou-Saada (Médéa).
143 Abed Saïd, 1892, soldat, 1er R. T. A., à Palestro-Centre (Tizi-Ouzou).
144 Latreche Ammar, 1928, soldat, 3e R. T. A., carrière Jobert, Bab-El-Oued, à Alger.
145 Ghat Ammar, 1894, soldat, 9e R. T. A., 2, rue de Chanzy, à Guyotville (Alger).
146 Brahimi Amar, 16 mars 1920, soldat, 1er bataillon de garnison, douar Ammal, fraction Ouled-Ouali, à Palestro (Tizi-Ouzou).
147 Bouabdallah Khéladi, 20 février 1901, soldat, 3e R. T. A., cité Indigène, à Rovigo (Alger).
148 Cherif-Salem Chérif, 25 mars 1916, soldat, 19e génie, Bou-Roumi, à El-Affroun (Alger).
149 Khir Miloud, 15 octobre 1916, 2e classe, 9e R. T. A., Bocca Ouled-Moussa, à Oued-Fodda (Orléansville).
150 Krelifa Mohamed, 25 novembre 1917, caporal, 19e génie, à Ameur-El-Aïn (Alger).
151 Moghrani Amar, 30 janvier 1908, soldat R. T. A., cité Nador, clos Salembier, n° 65, n° 1, à Alger.
152 Badi Ali, 11 janvier 1912, 1re classe, 21e R. T. A., 21, rue de l'Aubépine, clos Salembier, à Alger.
153 Belouz Rabah, 1908, soldat, 5e R. T. A., ferme Latrouf, à Rébéval (Tizi-Ouzou).
154 Meziani Mohamed ben Saïd, 20 février 1893, soldat, 5e R. T. A., 35, rue de Paris, à Courbevoie (Seine).
155 Azzi Chérif, 1912, 1re classe, 11e R. T. A., clos Salembier, cité Nador, n° 67, à Alger.
156 Rezzoug Rabah, 16 novembre 1920, 2e classe, 67e R. A. A., à Maréchal-Foch (Alger).
157 Sebih Rabah, 1915, soldat, 27e train, 10, rue Lalahoum, à Alger.
158 Belbachir Rabah ben Rezki, 29 avril 1911, 1re classe, 5e R. T. A., Taguemourt-Azouz, poste Béni-Douala (Tizi-Ouzou).
159 Mekideche Saadi, 19 avril 1895, 2e classe, 7e R. T. A., cité Nadar, recasement n° 39, 3e groupe, clos Salembier, à Alger.
160 Laffafi Abdelkader, 11 mai 1913, soldat, 25e R. T. A., maison Abdelkader, cité Mahiéddine, n° 131, à Alger.
161 Aliouane Ali, 12 octobre 1920, victime civile, à Fouka (Alger).
162 Djenadi Abdallah, 27 avril 1919, soldat, 1er R. T. A., douar Bouhallouane, à Braz (Orléansville).
163 Rabehi Benalia, 1922, soldat, 1er R. T. A., cité musulmane, baraquement Boumzar-Nhmed, à Maison-Carrée (Alger).
164 Zougari Abdellouaed, 16 juin 1918, soldat, 9e zouaves, fraction Bou-Arfa, à Blida (Alger).
165 Sidi-Ykrelef Mohammed, 1er février 1906, soldat, 17e R. T. A., douar Rabta-Sidi-Fodil, à Blida (Alger).
166 Rabah Mohamed, 26 avril 1918, soldat, 411e D. C. A., à Souma (Alger).
167 Hadbi Rabah, 1897, soldat, 7e R. T. A., 37, rue Raspail, à Courbevoie (Seine).
168 Bouatou M'Hammed, 30 septembre 1918, soldat, 1er spahis, douar Béni-Bouyagoub, à Champlain (Médéa).
169 Serir Mohammed, 1886, caporal, 5e R. T. A., 3, chemin d'Azey, Notre-Dame-d'Afrique, à Alger.
170 Kroubi Amrane, 16 juin 1899, soldat, 1er R. T. A., Tigzirt, Fort-National (Tizi-Ouzou).
171 Benallal Ahmed ben Ali, 1912, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Ouzera, à Loverdo (Médéa).
172 Kenfoud Mohamed, 5 juin 1932, soldat, 7e R. T. A., rue Hélène-Boucher, bâtiment C, à Alger.
173 Sadadou Khadir, 1904, soldat, 1er R. S. A., rue Bélisaire, à Aumale (Médéa).
174 Zougari Abdelkader, 6 mai 1904, 296, cité Nador, 2e groupe, clos Salembier, à Alger.
175 Hamadache Rabah, 8 mai 1929, caporal, 1er R. T. A., maison Bournouche, cité Maia, à Hussein-Dey (Alger).
176 Benyahia Hamidi Abdelkader, 1917, caporal, 1er B. T. A., route du Canal, maison Souama, à Affreville (Orléansville).
177 Bouferache Ramdane, 4 février 1897, soldat, 7e R. T. A., chez M. Salort, à Chebli (Alger).
178 Boudene Djilali, 1915, caporal, 13e R. T. A., 19, boulevard de la Gare, le Mans (Sarthe).
179 Boudaoud Mohamed, 1er juillet 1927, victime civile, fraction Tabaïnette, à Chebli (Alger).
180 Halima Salem Djilali, 1920, 2e classe, 9e R. T. A., n° 4, hôtel Peugeot, à Sochaux (Doubs).
181 Harzouz Mohand Amokrane, 21 février 1893, 2e régiment du génie, 41, avenue du Bas-Meudon, foyer nord-africain, à Issy-les-Moulineaux.
182 Regaa Terki, 1891, caporal, R. M. Z. I., douar Séflane, à Barika (Batna).
183 Cherfaoui Amar, 1926, soldat, C. A. R. 101, 11, rue Jules-Guesde, à Hussein Dey (Alger).
184 Boutabba Abdelkader, 1919, sergent, 65e R. A. A., 13, rue Ibn-Sinah, Fontaine-Fraîche, à Alger.
185 Nasri Abdallah, 4 avril 1930, soldat 1er R. T. A., 4, quai des Etroits, à Lyon (Rhône).
186 Berdjeb Mohamed, 7 novembre 1923, matelot mécanicien (marine nationale), 14, rue Dupuch, à Alger.
187 Remal Abdelkader, 19 janvier 1924, soldat, 1er R. T. A., douar Bouached, les Braz (Orléansville).
188 Messara Mohammed, 23 janvier 1917, baraque n° 13, Ruisseau-Kouba (Alger).
189 S. N. P. Khaled ben Ameur, 1917, 2e classe, 191e C. O. S. M., Djebel-Messaad, à Bou-Saada (Médéa).
190 Bemmeziane Abdallah, 23 mai 1917, soldat, 7e R. T. A., chez M. Belgadème, ferme Belgodèse, à l'Arba (Alger).
191 Rebbache Mohammed, 30 décembre 1920, soldat, C. O. A. B. n° 23, à Saoula (Alger).
192 Benyounes Rabah, 4 janvier 1912, soldat, 5e R. T. A., douar Benyounes, à Menerville (Alger).
193 Meftahi Ahmed, 8 février 1923, soldat, compagnie autos 101, 27e train, 4, impasse Médée, à Alger.
194 Belferar Bensouma, 1884, 1re classe, 1er R. T. A., à la Chiffa (Alger).
195 Hamadache Mohammed, 1er juillet 1908, soldat, 191e pionniers, douar El Guious, Isserville-les-Essers (Tizi-Ouzou).
196 Tabti Mohamed, 1887, 2e classe, 1er R. T. A., campagne Méziane, à Birkadem (Alger).
197 Benkhelladi Zerrouk, 1915, soldat, 9e zouaves, douar Ouled Ouggha, fraction Ouled Ouanid, à Nelsonbourg (Médéa).
198 Boumrar Ali ben Ahmed, 30 août 1918, 2e classe, 1er R. T. A., 44, route de Vaugirard, à Meudon (Seine-et-Oise).
199 Chahmi Mokhtar, 9 avril 1918, soldat, 1er R.T.A., 157, cité Mahiéddine, à Alger.
200 Bouzidi Mohammed, 20 janvier 1913, 1re classe, 1er R. T. A., chez M. Douba Mohamed, 19, rue du Bey, à Blida (Alger).
201 Magraoui Boualem ben Abdelkader, 11 décembre 1896, soldat, 27e train, douar Boubalouane, les Braz (Orléansville).
202 Ait-Ibrahim Mohammed Ouelhadj, 1915, 2e classe, 13e R. T. A., Taourirt Menguellet, à Djurdjura (Tizi-Ouzou).
203 Ferkous Bouzid, 1917, 4, rue Boileau, à Kouba (Alger).
204 Melouane Mohamed, 23 août 1915, caporal, C. E. T. O. E., 5, rue Jean-Jaurès, El Diar (Alger).
205 Belhamri Abdallah, 1922, Trolard-Taza, Teniet El Haad (Orléansville).
206 Belhadji Ahmed, 20 septembre 1914, caporal au génie, boulevard Est prolongé, à Marengo (Alger).
207 Mokraoui Ahssen, 19 juin 1905, soldat, Mekla Djemaa Saharidj (Tizi-Ouzou).
208 Menad Bouakaz, 11 mars 1929, 2e classe, C. A. R. 102, douar Oued Djénane, à Aumale (Médéa).
209 Boumzar Mohamed, 23 juin 1895, 5e R. T. A., 60 *bis*, impasse Marey, à Alger.
210 Sayah Yahia, 14 décembre 1918, 2e classe, douar Ikef-Lakhdar, à Aïn-Boucif (Médéa).
211 Derraoui Ali, 12 mai 1918, sergent C. A. R. 101, fraction Morachdes, à Ouled Deid (Médéa).
212 Kesraoui Mébarek, 24 octobre 1913, gendarme, à Tamazirt (Tizi-Ouzou).
213 Zahzouh Hamza, 1933, 1re classe, C. A. R. 102, chez M. Cheffari Ali (commerçant), à Mecheria (Saïda).
214 Aggoune Mohand, 1906, Diar El Mahçoul, bâtiment 16, n° 74, entrée 2, porte 10, à Alger.
215 Hoceine Chérif, 1896, 2e classe, 2e R.T.A., lotissement Medjabri, à l'Arba (Alger).
216 Berkani Maklouf, 1930, soldat, C. A. R. 103, douar Timezrit, à la Soumman (Sétif).
217 Benzaid Rabah, 25 janvier 1920, à Horace-Vernet (Tizi-Ouzou).
218 Sekli Hocine, 1915, soldat, 11e R. T. A., douar Djemila par Saint-Arnaud, à Fedj M'zala (Constantine).
219 Amroun Yahia, 1925, 2e classe, 31, place du Tertre, à Alger.
220 Arar Ahmed Bachir, 29 juin 1932, soldat, C. A. R. 103, 79, rue du Génie, la Glacière, à Hussein-Dey (Alger).
221 Hamidchi Djillali, 22 janvier 1917, 1re classe, 9e R. T. A., camp Bouzarga, à Cap Matifou (Alger).
222 Abane Ahmed, 1908, sergent, 29e R. T. A., route de Ben Azouz, à Koléa (Alger).

223 Mekid Belaïd, 1917, 6, rue Pierre-Sémard, à Maisons-Alfort (Seine).
224 Toumeri Ahmed, 1921, Aït Ouatas, commune Imessouhal (Tizi-Ouzou).
225 Bechiri Brahim, 1928, 2e classe, C. A. R. 103, domaine du Saf-Saf, société Béghain, à Valée (Constantine).
226 Djammad Belhacem, 25 août 1915, 1re classe, R. T. A., 53, rue de la Casbah, à Alger.
227 Azil Djilali, 1917, 7, rue Desaix, à Miliana (Orléansville).
228 Zerguine Ammar, 17 juin 1927, 2e classe, C. A. R. 103, maison Attard Brizard, à Sétif.
229 Oualha Abdelkader, 14 novembre 1920, 2e classe, 7e R. T. A., café maure Hadj Maklouf, chez M. Boulasname, à Berrouaghia (Médéa).
230 Behlouli Mohamed, 1917, Aumale, Dar El Askri (Médéa).
231 Tami Boualam, 12 mai 1918, 2e classe, C. A. R. 101, 72, rue Rovigo, à Alger.
232 Sellali Lakhdar, 1er juillet 1919, 2e classe, 21e R. T. A., Baraki, cité Recazin, à Sidi Moussa (Alger).
233 Kappel (Jean-André).
234 Bacha Boualem, 23 juillet 1922, caporal, 7e R. T. A., 7, rue Ibn-Khal-Doun, à Blida (Alger).
235 Bouzembil-Chérif Messaoud, 1892, Beni-Messous, à Cheragas (Alger).
236 Gahgouhi Aïssa, 1919, chez M. Bensmail Belkacem, Petite-Ségnia, à Laghouat (Oasis).
237 Chaouchi Saïd, 22, septembre 1895, 46, rue N'Fissa, à Alger.
238 Cheboub Abdelkader, 12 juillet 1912, maréchal des logis, train no 10, village nègre, à Vialar (Alger).
239 Bouhani Abderrahmane, 6 mai 1912, caporal-chef, cité H. L. M. no 60, bâtiment C, à Cherchell (Orléansville).
240 Mohammedi Abdelkader, 22 février 1918, 2e classe, 29e R. T. A., ferme Aymes, à Chebli (Alger).
241 Haidra Adda ould Ladjal, 18 mars 1931, 2e classe, C. A. R. 102, 12, rue de Marseille, Village Nègre, à Relizane (Mostaganem).
242 Debazi Tahar, 26 novembre 1922, 1re classe, douar Ouled Thaäne, fraction Khechahchia, à Aumale (Médéa).
243 Gana Laïd, 10 octobre 1917, 2e classe, 9, rue Randon, à Alger.
244 Bouhenbel Sadok, 1er octobre 1917, sergent-chef, 9e R. T. A., à Médéa.
245 Mebrek Abdelkader, 1929, Aïn Boucif, à Birine (Médéa).
246 Benrekta Saïd, 1927, chez M Benrekta Saïd, commerçant, à Sidi-Aïssa (Médéa).
247 Gourari Abdallah, 1883, 3, rue du Commandant-Boutin, à Kouba (Alger).
248 M'Sellatti (Samuel).
249 Zenidi Abdelkader, 1919, à Duperré (Orléansville).
250 Meddahi Bouziane, 17 octobre 1917, membre du comité de vigilance à la mairie d'Affreville (Orléansville).
251 Ladjali Sohbi, 1932, Teniet-el-Haäd, à Taza (Orléansville).
252 S. N. P. Bachir ben Slimane, 1915, cité Musulmane, rue I, no 1, à Blida (Alger).
253 Ziddour Abdelkader, 21 avril 1913, maison Leben, à Marengo (Alger).
254 Bendjeddi Abdelkader, 8 mars 1934, soldat, 1er R. T. A., 20, rue François-Geay (Alger).
255 Bouaiche Djelloul ben Benaïssa, 4 janvier 1922, 2e classe, 1er R. T. A., 10, rue de la Grande-Mosquée, à Cherchell (Alger).
256 Chih Mohammed ben Baatouche, 6 novembre 1928, cité Musulmane, Teniet-el-Haad (Orléansville).
257 Mechemache Braham ben Mohamed, 15 décembre 1926, chez M. Antoine Garcia, à Gouraya (Alger).
258 Souane Belkacem, 23 août 1933, cité Climat-de-France, bâtiment F, escalier 10, logement 7, à Alger.
259 Routi Maiza, 8 avril 1929, caporal, C. A. R. 101, ferme Bouamra, no 11, à Mouzaiaville (Alger).
260 Kouadri-Habaze Mohamed, 3 janvier 1919, 1re classe, C.A.R. 101, Dar el Askri, 4, rue du Soudan, à Alger.
261 Belkacem Mohamed, 25 juillet 1898, matelot (marine nationale), maison no 286, à Castiglione (Alger).
262 Zane Mohammed, 16 novembre 1924, caporal, G. M. S. 66, à Flatters (Orléansville).
263 Leduc (Raoul).
264 Serfac Mohammed, 17 avril 1928, Climat-de-France, bâtiment C, F 3 gauche no 5, 2e étage, à Alger.
265 Hadjer Kherfane Larbi, 1922, soldat de 1re classe, 8e R. S. A., 47, rue des Alouettes, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
266 Larkeche Belkacem, 25 septembre 1915, logement no 40, bâtiment A, à Kouba Diar el Bahia (Alger).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Henda Abdelkader, 1912, sergent, 1er R. T. A., rue Ampère, maison Sayha Akli, à Kouba (Alger).
2 Berkan Braham, 15 juin 1912, adjudant, 1er R. T. A., boulevard Sud, à Marengo (Alger).
3 Samah Mohamed, 3 mars 1906, sergent, 5e R. T. A., 892, cité Mahiéddine, 1er lot, à Alger.
4 Boudebab Ahmed, 1904, sergent, 27e R. T. A., à Com-de-Grarem (Constantine).
5 Messika Berrabah ben Maâma, 1911, sergent, C. A. R. 101, route de Dalmatie, cité Boëris, no 4, à Blida (Alger).
6 Benamaouche Chalal, 11 janvier 1906, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., place du Marché-Indigène (bureau de tabacs), à Blida (Alger).
7 Aïssa Mustapha ben Hadj, 1900, sergent-chef, 9e R. T. A., rue de la Gare, no 33, à Kolea (Alger).
8 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., no 221, cité de Recasement, à Tenès (Orléansville).
9 Rahmane-Bouali Mohamed ben Maâmar, 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., 50, rue Ibn-Kaldoun, à Alger.
10 Boudjema Amar, 27 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar El-Gourine, fraction Tidaf, à Cherchell (Orléansville).
11 Ahmed-Yettou Miloud, 17 février 1902, sergent, 1er R. T. A., parc Bomati, maison Bagur, à Maison-Carrée (Alger).
12 Boumriche Saïd, 1er janvier 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., cité d'Urgence, bloc 4, no 9, à Maison-Carrée (Alger).
13 Tetbirt Amar, 13 mars 1902, maître canonnier (marine nationale), route de Dalmatie, impasse 3, à Blida (Alger).
14 Laddaoui Mohamed, 7 octobre 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., 5, rue des Quatre-Chemins, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
15 Toumi Ferhat, 1er avril 1912, sergent-chef, 10e S. I. M., chez M. Homar, chalet Meftahi, route de Dalmatie, à Blida (Alger).
16 Lazri Benmira, 11 novembre 1907, sergent, 5e R. T. A., quartier P. L. M., maison Salort, à Maison-Carrée (Alger).
17 Bouchendouka Mohamed, 1907, sergent, 9e R. T. A., douar Ouled-Djenane, fraction Ouled-Derouaz, à Aumale (Médéa).
18 Boukabous-el-Habiche ben Youcef, 22 février 1901, sergent, 9e R. T. A., la Ferme, à Orléansville.
19 Djanou Abdallah ben Leuimi, 1911, caporal chef, 3e R. T. A., 515, cité Mahiéddine, à Alger.
20 Douadi Mohamed, 1905, sergent, F. T. A. 411, 49, rue des Cyclamens, Clos Salembier, à Alger.
21 Droul Mustapha, 1899, soldat, 9e R. T. A., nouvelle cité Indigène, no 702, groupe A, à Maison-Carrée (Alger).
22 Mokhtari Abderrahmane ben Hocine, 1910, sergent, 1er R. T. A., quartier Kébir, à Médéa.
23 Toum Mohammed, 1912, maréchal des logis chef, 27e Train, quartier Zouggala, à Miliana (Orléansville).
24 Khatir-Bencherki, 1910, sergent-chef, C. A. R. 101, 18, rue du Cimetière, à Koléa (Alger).
25 Yahiaoui Larbi, 28 février 1912, sergent, 1er R. T. A., lotissement Lafontan, à Bouzareah (Alger).
26 Malek Mohand Amokrane, 19 novembre 1910, maréchal des logis chef, Ecole A. B. C. A., la Glacière, 123, rue des Jardins, maison Sadaoui Ali, à Hussein-Dey (Alger).
27 Attafi Miliani, 26 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Médiouna, à Rouina (Orléansville).
28 Hamdani Rabah, 18 août 1905, brigadier, 68e R. A. A., à Rovigo (Alger).
29 Megaouche Abdelkader ben Mohamed, 2 février 1908, adjudant, 1er R. T. A., 74, boulevard Cervantès, à Alger.
30 Khenchache Bendjelloul, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., 7, rue Blangini, à Blida (Alger).
31 Maatri Amar, 21 mai 1907, sergent, C. O. I., no 1, douar El-Khemais, Teniet-el-Haad (Orléansville).
32 Daoudi Mohammed, 1901, sergent-chef, E. A. A. B. C., 98, cité Mahiéddine, 2e lot, à Alger.
33 Touazi Mohamed, 12 août 1905, sergent, 33e R. T. A., 58, rue d'Amourah, à Alger.
34 Bouyarbou Belkacem, 1908, sergent, 9e R. T. A., 12, rue de Staouelie, à Miliana (Orléansville).
35 Benmoussa Mohammed, 19 juin 1909, adjudant, 1er R. T. A., 39, rue Paul-Doumer, à Blida (Alger).
36 Bour-Chaïeb ben Soltane, 1913, caporal-chef, 1er R. T. A., route de Dalmatie, cité Cherry, no 1, à Blida (Alger).
37 Fayad Djilali, 25 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, à Ouarsenis (Orléansville).
38 Deraouiche Moussa, 19 février 1909, sergent, C. O. I., no 1, Teniet-el-Haad (Orléansville).
39 Kirouane Ali, 7 novembre 1910, adjudant, 19e génie, 16, rue Albin-Rozet, à Alger.
40 Benyamina Abdelkader, 7 novembre 1907, sergent, 7e R. T. A., chemin Buchnail, à El-Biar, campagne Pietrousky (Alger).
41 Mayouf Miloud, 19 juin 1909, maréchal des logis, 1er R. A. L., gardien de nuit, 40-42, rue d'Isly, à Alger.
42 Guellil Ali, 4 avril 1902, sergent-chef, 1er R. T. A., sécurité sociale des vins, 21, boulevard Carnot, à Alger.
43 Ziani Benaïssa, 1911, sergent-chef, 9e R. T. A., barrage du Grib, à Lavigerie (Orléansville).
44 Boughalem Mohamed ben Mohamed, 17 février 1901, caporal, 5e R. T. A., ferme Outin, à Tipaza (Alger).

45 Sayah Dahmane, 1901, sergent, 9e R. T. A., douar Kef-Lakhdar, à Aïn-Boucif (Médéa).
46 Djennadi Mohamed, 11 février 1912, sergent, 25 R. T. A., cité Jais, chez M. Rabah Mohamed, 157, avenue du Maréchal-Foch, à Saint-Eugène-Deux-Moulins (Alger).
47 Madi Amar, 11 août 1910, sergent, 19e section infirmier, 4, rue Sidi-Abdallah, à Alger.
48 Ladjali Ramdane ben Ahmed, 1910, maréchal des logis chef, E. SS. M., 16, cité musulmane, à Maison-Carrée (Alger).
49 Didda Ahmed, 1900, sergent, 5e R. T. A., val de France, lot n° 35, à El-Biar (Alger).
50 Chouchane Mohammed, 5 août 1911, maréchal des logis, 25e train, villa Chouiter-Télemby, chemin Aïn-Zeboudja (Alger).
51 Ouali Ali, 22 juin 1905, maréchal des logis, C. R. A., à Tipaza (Alger).
52 Cherbal Ahmed, 11 octobre 1901, sergent, 2e R. T. A., cité du Petit-Lac, bloc 2, maison 7, à Oran.
53 Mecheri Rabah, 1904, sergent, 5e R. T. A., parc Bomati, maison Touabia Maâmar, à Maison-Carrée (Alger).
54 Djellout Ahmed ben Allal, 18 novembre 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., douar El-Issari, fraction Rehannia, à Palestro (Tizi-Ouzou).
55 Elgholem el Hadj ben Ehabib, 1907, caporal, 25e R. T. A., à Ameur-el-Aïn (Alger)
56 Boudouaya Abdelkader ben Ahmed, 1905, maréchal des logis, C. A. R., 44, rue Anatole-France, à Birmandreis (Alger).
57 Moualhi Ali, 17 novembre 1907, 1re classe, 1er bataillon de garnison, cité Clemenceau, bâtiment 13, à Alger.
58 Saou Mohamed, 1914, sergent, 1er R. T. A., chez M. Hidra Amar, à Vialar (Orléansville).
59 Harfouche Sofrani ben Ahmed, 1910, maréchal des logis, C. A. R., 101, boulevard Téza, Teniet-el-Haad (Orléansville).
60 Tizi Ahmed ben Mohamed, 20 avril 1903, soldat, 11e R. T. A., lotissement Trigano, n° 7, à El-Biar-Frais-Vallon (Alger).
61 Guendouzi Mohammed ben Abdelkader, 1er mars 1903, sergent, C. O. I., n° 1, ferme Slimane, à Marengo (Alger).
62 Arezki Ahmed, 29 juin 1901, sergent, 1er R. T. A., 4, rue Djaffar, quartier Ouled-Sultan, à Blida (Alger).
63 Bouaroua Mokhtar, 28 juin 1909, sergent, 122e S. R. M., 72, avenue Georges-Clemenceau, à El-Biar (Alger).
64 Zerar Mohamed, 1902, sergent, 9e R. T. A., chez M. Bennabi Benyoucef (commerçant), 8, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
65 Yahi Kouider, 1904, caporal, 9e R. T. A., à Sidi-Aïssa (Médéa).
66 Bachi Delia ben Djillali, 27 mars 1900, sergent-chef, 19e C. O. A., rue de la Savonnerie, maison Lazar Mohamed, à Maison-Carrée (Alger).
67 Chergui Salah ben Mohamed, 1909, maréchal des logis, 65e R. A. A., Oued-el-Alleng, chez M. Portalier (Cyprien) (Alger).
68 Rennane Ali ben Attalah, 1909, sergent, 27e train, 47, rue du Génie, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
69 Djemli Embarek, 1907, maréchal des logis, douar Beni-Mekarez, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
70 Miout Djilali, 1912, sergent-chef, C. A. R., 101, à Voltaire, centre (Orléansville).
71 Boucelha Abderrahmane ben Mohamed, 31 octobre 1904, sergent, 1er R. T. A., 29, rue El-Arich, à Koléa (Alger).
72 Guebli Saâd, dit Miloud, 18 septembre 1908, caporal, 1re R. T. A., Aux Fruits d'Or, 2, rue de la République, à Hussein-Dey (Alger).
73 Belkhirani Sedira, 1908, sergent-chef, C. A. T., douar Ben-Chabane, à Boufarik (Alger).
74 Lilie Abdelkader ben Djillaoui, 1910, sergent B. G. A., 17, terrain Bardin, à Boufarik (Alger).
75 Taïb, dit Tayeb Salah ben Saâd, 18 novembre 1909, adjudant, 27e train, cité Perez, Climat-de-France (Alger).
76 Nasri Belkacem, 1901, caporal, 11e R. T. A., D. T., 12, rue Caïd-Khamar, à Fez-Baliftoun (Maroc).
77 Mezhoud Tahar ben Chérif, 1913, sergent, 3e R. T. A., cité Marty, à l'Alma (Alger).
78 Daifi Tahar ben Ahmed, 1911, sergent, 101e compagnie garde P. G., 2, rue Cheik-el-Kamal, à Alger.
79 Djellal Mohamed ben Yagoub, 1er avril 1904, caporal, 1er R. T. A., G. M. P. R., n° 28, à Duperré (Orléansville).
80 Tazaghdouth Djelloul, 18 janvier 1908, sergent, R. T. A., 14, rue Pasteur, à Cherchell (Orléansville).
81 Tebbiche Abdelkader, 20 janvier 1902, sergent, 1er R. T. A., 4, rue Eugène-Fromentin, à Blida (Alger).
82 Bounoua Abdelkader, 1913, maréchal des logis, 65e R. A. A., 7, boulevard du Nord, à Miliana (Orléansville).
83 Bouderbala Ahmed, 10 mai 1905, sergent, 21e R. T. A., rue Raïse-Hamidon, Pointe-Descade, à Saint-Eugène (Alger).
84 Argoub Hamida, 1913, sergent, 3e R. T. A., 1, rue du Maroc, à Miliana (Orléansville).
85 Mokhtari Belkacem ben Mohamed, 24 août 1904, soldat, 1er R. T. A., à Félix-Faure (Alger).
86 Belghazi Brahim ben Mohamed, 9 mai 1910, sergent, compagnie A. régionale, 101, à Blida, douar Danous, à Cherchell (Orléansville).
87 Chettouf Saïd ben Mohamed, 26 mars 1904, caporal, 9e R. T. A., douar Tablat, à Tablat (Médéa).
88 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Mounié, à Blida (Alger).
89 Benzohra Djelloul, 9 octobre 1911, sergent, école des cadres, Cherchell, 18, rue de la Marne, à Cherchell (Orléansville).
90 Ould-Saïd Lakhdar ben Djelloul, 7 septembre 1911, sergent, 1er R. T. A., boulevard de France, à l'Arba (Alger).
91 Meftah Messaoud, 1915, sergent, C. A. R., 101, douar Bougaoudérie, à Aumale (Médéa).
92 Oussaïd Slimane ben Ahmed, 16 septembre 1903, caporal, 5e R. T. A., maison Harzaz Slimane, 50, quartier Benardi, à Hussein-Dey (Alger).
93 Mezough Mohamed ben Samet, 1906, sergent, C. O. I., n° 167, H. B. M., à El-Affroun (Alger).
94 Alioui Mohammed, 10 décembre 1905, caporal, corps des douaïrs, 15, rue François-Villon, à Alger
95 Ben-Zahra Belkacem ben Abderrahmanne, 14 avril 1910, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Ouaguenay, fraction Ouled-Ali, à Duperré-lès-Braz (Orléansville).
96 Benelbar Mohamed ben el Hadj Yahia, 1908, maréchal des logis, 65e R. A. A., fraction Ouled-Ahmed-ben-Abdallah, douar Medjel, à Bou-Saada (Médéa).
97 Mana Mébarek, 1904, caporal, 1er bataillon de garnison C. H., n° 7, à Parilly-Bron (Rhône).
98 S. N. P. Kaddour ben Mohamed, 1913, brigadier-chef, 1/65e R. T. A., cité musulmane, rue F, n° 11, à Blida (Alger).
99 Moumenine M'Hamed, 1904, brigadier, 2e R. T. A., G. M. P. R., n° 51, à Saint-Arnaud (Sétif).
100 Kasmi Amar, 1er mars 1909, maréchal des logis chef, 27e train, 6, rue Centenaire, à Alger.
101 Ouennoughi Messaoud ben Amrane, 1910, sergent, G. U. R, n° 21, maison Mihoub ben Madoni (Alger), la Glacière, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
102 Kacha Mehenni, 2 novembre 1910, maréchal des logis chef, 1 R. S. A., quartier Fouquereau, à Maison-Carrée (Alger).
103 Bousri Mokhtar ben Mohammed, 1911, brigadier, 7e R. S. A., hôpital de Mustapha, infirmier au service Sablatini, à Alger.
104 Boudjemia Ahmed, 16 juillet 1911, sergent, C. A. R., 101, 5, rue Duveyrier, à Blida (Alger).
105 Mohamed ben Cheikh, 1908, sergent, 19e génie, 13, rue de la Casbah, à Alger.
106 Mohamdi Mostefa ben Slimane, 1913, caporal, 65e R. A. A., à Berrouaghia (Médéa).
107 Debab Mostefa ben Ahmed, 1905, caporal, 1er R. T. A., maison Amalou Trab Lahmar, à Blida (Alger).
108 Gherdiane Mebarek, 1904, soldat, 1er R. T. A., 4, rue Pavy, à Blida (Alger).
109 Kaddouri el Hadj Kaddour, 28 novembre 1904, brigadier, C. O. A. 20, 18, rue du Commerce, à Mascara (Mostaganem).
110 Mecemmene Ahmed, 1912, sergent, 1er R. T. A., impasse de l'Intendance, à Alger
111 Bouremana Mouloud, 1909, sergent, 7e R. T. A., à Draria (Alger).
112 Chaouche Mohamed, 15 juin 1907, soldat, bataillon de garnison, 33, cité musulmane, à Maison-Carrée (Alger).
113 Aziez Benyahia ben Mohamed, 26 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., rue des Zouaves, à Aumale (Médéa).
114 Kahloul Behamouri, 1905, brigadier, 1er Spahis, douar Targuedid, à Aumale (Médéa).
115 Kadem Redouane, 27 mars 1908, caporal-chef, C. O. I. 3, maison Benali Nacer, quartier de la Fayence, à Maison-Carrée (Alger).
116 Sid Mohand Mouloud, 18 juillet 1900, 1re classe, 7 B. T. A., chez Tayebi Ahmed, écrivain public, à Sidi-Aïch (Sétif).
117 Lakel Achour, 22 janvier 1910, sergent, 1er R. T. A., 5, rue Boutin, à Alger.
118 Firah Ahmed, 1906, sergent, 1er R. T. A., cité d'urgence, bloc 4, n° 73, à Maison-Carrée (Alger).
119 Maiza Lombarek ben Bachir, 1907, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Grib-Medjedel, à Bou-Saada (Médéa).
120 Bouziani Yahia, 1902, brigadier-chef, 65e R. A. A., cité des Eucalyptus, bâtiment 6, n° 46, à Hussein-Dey (Alger).
121 Benchohra Tayeb ben Ali, 1910, caporal, 5e R. S. A., 1, rue du Chat, à Alger
122 Bellaloui Liamine, 1906, sergent, C. O. I. 3, cité d'urgence, n° 5/10, à Maison-Carrée (Alger).
123 Amari Abdelkader, 1913, sergent, 1er R. T. A., Oued-bou-Alfa, à Blida (Alger)
124 Bouadma Aomar, 19 février 1911, brigadier, 101 C. O. S. M., rue Buffon, maison Hamdi Tahar, à Alger.
125 Laïd Saâd, 1904, soldat, 1er R. S. A., rue Rabelais, à Médéa.
126 Hamdouche Achour, 12 janvier 1910, soldat, 27e train, lotissement Lafontaine, Bouzaréah (Alger).
127 Bayzid Mohamed, 1908, soldat, 9e régiment de zouaves, rue Ben-Azouz, chez M. Si Rabah, à Koléa (Alger).

128 Belkacemi Lazazib ben Saïd, 19 janvier 1908, caporal-chef, 1er R. T. A., 41, boulevard Cervantès, à Alger.
129 Sba Benazouz ben el Aggoun, 1902, caporal, 1er R. T. A., 4, impasse du Lieutenant-Latem, à Blida (Alger).
130 Mesloub Rabah, 30 octobre 1904, caporal, 202 R. P. N. A., à Marengo (Alger).
131 Boulahbib Mohammed, 28 septembre 1902, caporal, 21e section C. O. A., 58, rue Polignac, à Alger.
132 Mouaihi Saïd, 12 avril 1910, soldat, 1er R. T. A., 39, rue Kléber, à Alger.
133 Benbaizidi ben Laïchi, 1910, caporal, 411e D. C. A., fraction Ouled-Gacem (Titteri), à Tirghane (Médéa).
134 Bouadjadja Abdelkader, 6 mars 1910, caporal, 3e bataillon de garnison, à Kherba (Orléansville).
135 Derdour Messaoud, 1910, brigadier-chef, 191e C. O. S. M., 4, rue du Minaret, à Alger.
136 Boukeffous Saïd ben Khalfallah, 21 avril 1903, 1re classe, 21e compagnie de garnison, cité El Achouet, à Taher (Constantine).
137 Manaï Mohamed ben Akli, 5 mai 1913, caporal-chef, C. A. R. 101, douar Mechtras, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
138 Ouadah Lakhdar, 3 juillet 1901, sergent-chef, 53e B. P. N. A., 7, rue Lazergues, à Alger.
139 Laouirem Mohamed, 1910, soldat C. A. R. 101, chemin de Notre-Dame-d'Afrique, n° 30, à Alger.
140 Ghezal Belkacem, 20 juillet 1909, sergent, 1er R. T. A., douar Sidi-Simiane, à Cherchell (Orléansville).
141 Degouah Ali ben Mohamed, 19 juillet 1904, 1re classe, 65e R. A. A., lotissement Michel-Kouba (Alger).
142 Ghalmi Moktar, 15 août 1914, maréchal des logis chef, 191e C. O. S. M., 7, rue Blanger, à Blida (Alger).
143 S. N. P. Ahmed ben Cheikh, 1911, caporal, 8e R. S. A., 13, rue de la Casbah, à Alger.
144 Boudaa Mohammed, 23 octobre 1904, caporal, 25e R. T. A., douar Intacem, à Aumale (Médéa).
145 Mokrani Mokhtar ben Youcef, 1905, 1re classe, 5e R. T. A., à Maginot, Sidi-Aïssa (Médéa).
146 Bennacef Saïd, 1908, sergent, 25e R. T. A., 34, rue des Portes-Neuves, à Alger.
147 Bououden Daoudi, 1908, caporal, 1er R. T. A., lotissement Baranes, chez M. Dahmane, à Bouzareah (Alger).
148 Mouri Mohamed, 13 janvier 1900, soldat, 19e dépôt du génie, Haouch-Ouled-Ferhat, à Maison-Carrée (Alger).
149 Salem Salah, 1912, caporal-chef, 3e compagnie de garnison, 10, cité Boukri, route de Dalmatie, à Blida (Alger).
150 Kherraz Ahmed ben Ali, 5 mars 1906, caporal, 233e R. A., 6, rue du Minaret, à Alger.
151 Nehal Naoui ben Messaoud, 3 février 1911, maréchal des logis, 65e R. A. A., 5 *bis*, rue des Coquelicots, Clos Salembier, à Alger.
152 Boudiaf ben Mohamed ben Belkacem, 1905, soldat au 1er spahis, quartier Oumane-Ghiraba, à Bou-Saada (Médéa).
153 Bouchema Mohamed, 18 janvier 1906, sergent, 5e C. A. G., cité Sidi-Salem, bloc 21 J. 18-19, les Salines, à Bône.
154 Bouzitoune Ramdane, 16 juillet 1917, 10e légion de gendarmerie, 30, rue de Chartres, à Alger.
155 Zoudj Elhadjar, 1907, soldat, 13e R. T. A., chez M. Belkacem Lakhdar (épicier), à Fouka-Marine (Alger).
156 Bemabbas Mohamed, 14 avril 1913, soldat, P. G. n° 3, zone C, baraque n° 62, à Orléansville.
157 Fertah Abdelkader, 1904, soldat, 6e R. S. A., 33, rue Abbé-Bresson, à Kouba (Alger).
158 Messah Mohamed, dit Ahmed, 20 juillet 1906, soldat 1re classe, 2e régiment des zouaves, 2, rue du Mont-Bar prolongée, à Montbéliard (Doubs).
159 Kouider-Sidhoum Miloud ben Kouider, 25 janvier 1903, soldat, compagnie de remonte, 8, rue Pavée, à Blida (Alger).
160 Mouloudi Mohamed ben Ahmed, 1er septembre 1901, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Ouzana, à Tablat (Médéa).
161 Guerminouche Menouer, dit Saïd, 1904, sergent C. O. I., n° 1, douar Ben-Hammouche, à Ménerville (Alger).
162 Shali Saïd, 1911, caporal, 7e R. T. A., douar Aït-Isaâd, à Iligha (Tizi-Ouzou).
163 Laguel Mohammed, 13 juillet 1907, caporal, 29e R. T. A., douar Maâthas, village Berkouka, à Tizi-Ouzou.
164 Boubekeur Benalia, 1909, brigadier, 65e R. A. A., 11, rue du Docteur-Bentami, à Blida (Alger).
165 Mokrani Derradji, 17 mai 1913, sergent, 10e S. I. M., 31, rue du Général-Verneau, à Alger.
166 Benmouffok-Saïd Ali Ben Mohamed, 1er septembre 1906, soldat, douairs à Gouraya (Orléansville).
167 Souaïah Mohammed, 1902, soldat, 1er R. S. A., à Reibell (Médéa).
168 Guedid Salem, 1901, soldat, 1er R. S. A., cité Grabat, n° 3, D. 6, à Djelfa (Médéa).
169 Temmoura Mohammed, 16 décembre 1909, soldat, 202e R. P. N. A., 2, rue de la Lyre, à Alger.
170 Meziane Mohammed Ben Ali, 27 mars 1909 ,caporal, corps des douairs, 134, boulevard Bru, à Alger.
171 Yahi Kaddour, 1910, 1er classe, 1er R. S. A., 15, rue Figarolle, à Médéa.
172 Heddar Djelloul Ben Ahmed, 11 avril 1908, 1re classe, compagnie du groupe, douar Beni-Haoua, à Tenès (Orléansville).
173 Boukhalfa Mohamed ben Sadi, 9 janvier 1908, caporal, 1er R. T. A., à Aumale (Médéa).
174 Bekouche ben Benamer Kouider, 13 mars 1908, soldat, 1er R. S. A., douar El Meddad, à Teniet El Haad (Orléansville).
175 Didi-Ammi Omar ben Hocine, 11 octobre 1913, caporal, 1er R. T. A., maison Zémali, rue de la Gare, à Palestro (Tizi-Ouzou).
176 Mahmoud ben Hazzallah, 1913, brigadier-chef, 5e R. C. A., maison souma, 8, chemin des Crêtes, à Alger.
177 Bekkaï Benallal ben Khireddine, 1912, brigadier-chef, 1er R. S. A., douar Sidi-Aïssa, à Sidi-Aïssa (Médéa).
178 Cherifi Abdelkader, 30 mai 1905, soldat, 9e R. T. A., douar Louroud, commune des Aïn, à Bouyahia, par Carnot (Orléansville).
179 Aït-Kacem Mohamed ben Ali, 7 août 1913, maréchal des logis, 27e escadron, 11, rue de l'Intendance, à Alger.
180 Salmi Djelloul, 1903, soldat au 27e train, 71, rue Djenan-Mabrouk, à Hussein-Dey (Alger).
181 Tires Seghier, 1909, soldat, 3e R. T. A., 13, rue Blangini, à Blida (Alger).
182 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 8, rempart Médée, à Alger.
183 Kouidri Maamar ben Ahmed, 1904, soldat, 1er R. S. A., 37, rue Mozart, chez Mlle Juven, à Alger.
184 Gourmète Mouloud, 2 avril 1906, caporal C. O. I., 10, impasse des Zouaves, à Alger.
185 Hidour Rabah ben Abdelkader, 29 septembre 1914, caporal, 19e génie, maison Kerrouana, route Lamar, à Blida (Alger).
186 Sebbagh Slimane, 1909, sergent, 19e génie, 8, rue des Maugrebins, à Alger.
187 Derfellou Ali ben Emberek, 1914, soldat, 211e B. P. N. A., à Bou-Saada, villa Nord (Médéa).
188 S. N. P. Mohamed ben Mouffok, 1902, soldat, 65e R. A. A., villa M'Challah, rue Zaâtcha, à Alger.
189 Madroub Mustapha, 1906, 1re classe, D. I., 92 *bis*, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
190 Berroudja Abdelkader, 12 mai 1911, soldat, 15e compagnie de garnison, 18, rue Emile-Maupas, à Alger.
191 Allouane Amar ben Saïd, 8 janvier 1904, 1re classe, 1er bataillon de garnison, Centre municipal de Kérouane, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
192 Bouhitem Moktar, ben Mahfoud, 3 mars 1908, 1re classe, centre organisation infanterie n° 3, douar Bouhamza, à Akbou (Sétif).
193 Hachelet ben Chouli, 1900, soldat, 27e train, 11, rue Poincaré, à Alger.
194 Kettab Saïd ben Mohamed, 15 février 1915, sergent, 9e R. T. A., cité Georges-Clemenceau, bâtiment 29, à Alger.
195 Hamadache Hocine ben Ali, 1908, soldat, C. O. G. 35, service du nettoiement, 54, rue Marey, à Alger.
196 Bousella Mohammed, 18 juin 1900, soldat, 25e train, 25, rue de la Mer-Rouge, à Alger.
197 Kouadri Aziez ben Mansour, 1906, caporal, 1er régiment de zouaves, douar Amrès, à Sidi-Aïssa (Médéa).
198 Benhamdoune Ahmed, 1906, soldat, 5e R. T. A., Dar-El-Askri, à Maison-Carrée (Alger).
199 Allam Taleb ben Ladjab, 26 février 1901, maréchal des logis, compagnie R. S. A., à Sidi-Aïssa (Médéa).
200 Sifoun ben Tayeb ben Bouziane, 6 mars 1904, 1re classe, 1er R. T. A., 6, impasse d'Oronte, à Alger.
201 Boumail Ali ben Mohamed, 14 décembre 1903, soldat, C. O. I., 1, douar Bou-Nouh, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
202 Guerroumi Bouaïcha ben Bachir, 1912, soldat, 65e R. A., 9, rue du Regard, à Alger.
203 Mansour Mohamed, 1904, 1re classe, G. C. I. n° 5, Dar-El-Askri, à Maison-Carrée (Alger).
204 Derradji Amar ben Yahia, 1910, soldat, 6e E. S. A., boulevard Clemenceau, Nouvelle Cité, bâtiment 9, lettre C, à Alger.
205 Tassakkourt Abdelkader, 12 janvier 1906, soldat, 19e section d'infirmiers, douar Sidi-Simiane, à Cherchell (Orléansville).
206 Sadaoui Chérif ben Chérif, dit Ali, 24 juillet 1907, 1re classe, bataillon de renfort n° 103, 1, rue Sidi-Ferruch, à Miliana (Orléansville).
207 Kara Ali ben Belkacem, 8 octobre 1910, 1re classe, 27e train, chez M. Pons, à El-Biar-Ben-Aknoun (Alger).
208 Daili Fatmi, 4 décembre 1902, soldat, 25e R. T. A., 38, rue d'Aumale, à Maison-Carrée (Alger).
209 Souttou Mohamed ben Ahmed, 15 mai 1907, caporal, 19e C. O. A., cimetière El-Alia, à Maison-Carrée (Alger).
210 Khenchache Ahmed ben Djellarch, 1900, caporal, 9e R. T. A., 15, rue de Mogador, à Miliana (Orléansville).
211 Habiche Abdallah ben Mohamed, 1912, soldat, 65e R. A. A., 2, rue du Docteur-Payn, à Hussein-Dey (Alger).
212 Debbar Boumediène, 10 juin 1904, soldat, 9e R. T. A., 24, rue Méred, à Boufarik (Alger).

213 Moussi Ali, 24 novembre 1899, soldat, 1er R. T. A., 41, rempart Médée, à Alger.
214 Aouimeur Ahmed ben Mohamed, 20 avril 1911, maréchal des logis chef, 1er zouaves, douar Béni-Kouffi, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
215 Chouiha M'Hamed ben Belkacem, 1900, soldat, C. O. A., 10, rue Albin-Rozet, à Alger.
216 Boulesman Mohamed ben Moussa, 1908, 1re classe, 9e R. T. A., Trab-Lakmar, à Blida (Alger).
217 Bouchakour (Arezki), 1911, soldat, 5e R. T. A., à Haussonvilliers (Tizi-Ouzou).
218 Kadri Boutteba, 1901, soldat, 3e compagnie de remonte, maison Bougada, route de Dalmatie, à Blida (Alger).
219 Ziani Abdelkader ben Abdallah, 1909, 1re classe, 17e R. T. A., à Fouka (Alger).
220 Zaoud Djelloul ben El Hadj, 1906, 2e classe, 9e R. S. A., Village Nègre, maison Mahfoud, à Aumale (Médéa).
221 Azizi Mohamed, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., chez M. Boulanouar, cafetier maure à Médéa.
222 Aïssa ben Messaoud, 1913, brigadier, C. A. T., 57, rue Lefébure, à Alger.
223 Abdelafid Mohammed, 9 décembre 1906, caporal, 7e R. T. A., cité la Montagne, lot C, bloc 4, n° 13, à Hussein-Dey (Alger).
224 Hamiaz Mohammed ben Ali, 5 février 1903, soldat, 1er bataillon de garnison, 2, rue de l'Horloge, à Médéa.
225 Rahmoun Mohammed, 20 mars 1906, soldat, 3e compagnie de garnison, chez Bélini (café maure), rue du Théâtre-Romain, à Cherchell (Orléansville).
226 Merzoug Merzoug ben Tayeb, 1915, soldat, 19e C. A .T., maison Zaoui M'Hamed, la Consulaire, à Saint-Eugène (Alger).
227 Drahmani Mokrane, 1908, soldat, 1er R. T. A., 2, rue des Sarrazins, à Alger.
228 Chouya Mohamed ben Taâbat, 1913, soldat, 9e R. T. A., maison El Kébir, rue Jean-Jaurès, à Affreville (Orléansville).
229 Gounni Madani, 1906, caporal, corps des douairs, 56, rue de l'Amiral-Guépratte, à Alger.
230 Soumani Abdelkader, 1909, brigadier, 1er R. S. A., quartier Tombourouf, à Koléa (Alger).
231 Hadj Guesmi Mohamed, 22 janvier 1903, 1re classe, 1er régiment de zouaves, douar Tirmitine, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
232 Amrane Ameur ben Ahmed, 1er février 1909, soldat, 29e R. T. A., cité Boumza, baraque n° 13, à Maison-Carrée (Alger).
233 Renane Mohamed, 1908, soldat, milice saharienne, 47, rue du Génie, cité Bel Air, à Hussein-Dey (Alger).
234 Kediche Miloud, 30 avril 1908, soldat, 1er zouaves, fraction du Chélif, à Affreville (Orléansville).
235 Amari Braham ben Mohamed, 25 janvier 1913, 2e classe, 1er R.T.A., douar El Gourine, à Cherchell (Orléansville).
236 Mekhici Mohamed, 4 février 1909, soldat, compagnie saharienne, douar Hallaouya, à Souma (Alger).
237 Lemkhalti Aïssa, 1907, caporal, 1er zouaves, bar de la Concorde, place de Chartres, à Alger.
238 Kahoul Ahmed, 1913, soldat, 6e E. S. A., lotissement Florence, n° 52, Frais Vallon, El Biar (Alger).
239 Bourennane el Hadj, 10 mars 1911, sergent-chef, 1er R. T. A.,, à Reibell (Médéa).
240 Hamidi Ahmed, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., 11, rue Georges-Guynemer, à Blida (Alger)
241 Ghilaci Brahim, 5 septembre 1912, sergent, 1er R. T. A., Fontaine du Génie, à Novi (Orléansville).
242 Benzineb Mébarek ben Mahiéddine, 1915, sergent-chef, C. A. R. 101, quartier Rambault, à Boghari (Médéa).
243 Abdoune Lakdar, 1912, adjudant, 1er R. T. A., douar Béni-Merzoug, à Ténès (Orléansville).
244 Mokhtar Bokhtache ben Mohamed, 29 septembre 1913, maréchal des logis, C. M. R. M. 405/13, Etzenletzstrasse, Heiligenwald (Sarre).
245 Saadi Abdelkader, 1917, sergent, 1er R. T. A., garde champêtre, cité des Eucalyptus, bâtiment 12, à Hussein-Dey (Alger).
246 Khelifa Fergani ben Brahim, 1916, sergent, 3e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Berrouaghia (Médéa).
247 S. N. P. Tahar ben Attia, 1914, maréchal des logis, 5e R. C. A., cité de la Montagne, n° 7/C/5, à Hussein-Dey (Alger).
248 Benlala Ahmed, 25 octobre 1915, sergent, C. A. R. 101, chez M. Morsli ben Ali, chauffeur S. I. P., à Tizi-Ouzou.
249 Mameche Saïd ben Mohamed, 1911, sergent, 7e R. T. A., douar Mezlioua (Tizi-Ouzou).
250 Chorfa Rabah ben Amar, 1916, caporal, 10e section d'infirmiers, chez M. Saïem Houria, maison Floucher Galloua, 1, avenue André, à Alger.
251 Lougari Sénoussi ben Ahmed, 1913, sergent, 1er R. T. A., 25 *bis*, chemin Pouyanne, à Alger.
252 Boghdadi Bouamra, 1915, caporal, 2e R. T. A., 108, Nouvelle Cité indigène, à Maison-Carrée (Alger).
253 Ben-Adda Mohamed, dit Kahouni, 1912, caporal, 1er R. T. A., sanatorium de Rivet, par Alger.
254 Bouabdallah-el-Hor, 1914, caporal-chef, 1er R. T. A., baraque Kaddour-el-Kettar, à Alger.
255 Bachir ben Labassi, 1911, caporal-chef, 1er R. T. A., 6, rue Courbet, à Blida.
256 Tammar Baghdadi, 1913, caporal-chef, C. A. R. 101, lotissement Sidi-Embarek, à Birkadem (Alger).
257 Rouag Belgacem, 1917, caporal-chef, C. A. R. 103, chez M. Ali Zérouk, cité Nador, n° 29, Clos Salembier, à Alger.
258 Rouani Mohamed ben Rabah, 14 janvier 1913, caporal-chef, 1/3e R. T. A., à l'Arba (Alger).
259 Mezrar Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 5e R. C. A., 34, rue du Ravin, cité Bel Air, à Hussein-Dey (Alger).
260 Smaili Slimane, 1910, caporal, base militaire d'Alger, douar Bou-Mahni, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
261 Ouggad Mergueb, 7 janvier 1917, brigadier-chef, 1/67e R. A., les Attafs, cité Georges-Siegwald, Orléansville.
262 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1915, caporal, E. M. P., Sidi-el-Hadj-de-Djelfa (Médéa).
263 Fodil Mohamed Ben Boucherit, 1913, brigadier, 5e R. C. A., fraction Zaouia, centre municipal Oued-Baid, à Berrouaghia (Médéa).
264 Ali ben Mohamed, 1917, brigadier-chef, 27e train, chez M. Makloul ben Mohamed, 135, rue Michelet, à Alger.
265 Harzeli ben Harzallah, 1912, brigadier-chef, 5e R. C. A., douar Oued-Oughat, à Berrouaghia (Médéa).
266 Djelledj Mohammed, 1917, maître ouvrier, C. A. R. 101, cité d'urgence, bloc 4, n° 48, à Maison-Carrée (Alger).
267 Aouissi Ahmed ben Mansour, 1913, soldat, 1er spahis, chez M. Lange, 40 *bis*, chemin Pouyarne, à Alger.
268 Chouikhi Sebkhaoui ben Baïzid, 1911, soldat, 2e compagnie, 1er R. T. A. Dellys, douar Ouled-Amar, Bir-Foda, à Bou-Saada (Médéa).
269 Hannane Miloud, 7 août 1913, soldat, 65e R. A. A. (gardien de nuit), ferme Dromigny, à Chaiba (Alger).
270 Courtot (Antoine).
271 Guiti Ahmed, 1914, sergent, C. A. R. n° 1, 9, rue Leverrier, à Paris (6e).
272 Tahir Ahmed, 29 avril 1913, sergent-chef, 45e régiment de transmissions, 5, rue de Belfort, à Alger.
273 Batoul ben Youcef, 16 avril 1915, maréchal des logis, 731e C.R.E., 6, rue du Commandant-Jambort, à El-Biar (Alger).
274 Bedr Djelloul ben Mohammed, 1er février 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Damous, à Dupleix (Orléansville).
275 Cheikh ben Benalia ben Mohamed, 1917, maréchal des logis, 7e R. S. A., Medjel par Bou-Saada (Médéa).
276 Boualam Mohamed ben Kaddour, 8 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., 40, rue Saint-Georges, Montbéliard (Doubs).
277 Hadjbi Rabah, 13 novembre 1912, sergent, 27e/3e R. T. A., 12, rue Mermet, à Vienne (Isère).
278 Hamdad Miloud ben Hocine, 21 mai 1916, sergent-chef, 1er R.T.A., Aït-Bouyahia, à Fort-National (Tizi-Ouzou).
279 Berrihoum Mohamed, 1914, sergent, 1er R. T. A., à Douaouda-Ville (Alger).
280 Raffaa Ahmed, 1912, maréchal des logis, 7e R. S. A., à Soucieu-en-Jarrest (Rhône).
281 Hacani Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 27e train, chez M. Sadki Hasmi, 42, quartier Vidal, à Maison-Carrée (Alger).
282 Mouadji Mohammed, 8 décembre 1912, caporal, 10e S. I. M., propriété Corao Jean Bart, à Cap-Matifou (Alger).
283 Ais Mohamed ben Kouider, 5 novembre 1916, caporal-chef, 22e B. T. A., chez M. Bendali Dahour (commerçant), place d'Armes, à Médéa.
284 Taoussar Mohamed ben Saïd, 13 octobre 1917, caporal-chef, 10e section de C. O. M. A., 15, rue Bologhine, à Alger.
285 Zalif Tahar, 24 décembre 1913, soldat, C. A. R. 101, 7, rue Médée, à Alger.
286 Achour Mohamed, 18 août 1911, soldat, 10e C. O. M. A., chez M. Ferrer, 11, boulevard Gambetta, à Alger.
287 Hadjadj Rabah ben Ahmed, 1914, 1re classe, 9e R. T. A., Le Foyer de Passage, hôpital général, rue de Jemmapes, à Valenciennes (Nord).
288 Mezguida Mohammed ben M'Hamed, 1916, 1re classe, base militaire d'Alger, 28, rue Parmentier, à Alger.
289 Benhalima ben Mohamed, 1914, soldat, C. A. 2 du 3e R. T. A., cité évolutive n° 23, à Hussein-Dey (Alger).
290 Yacoubi Ali, 4 janvier 1915, sergent, 1er R. T. A., 3, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
291 Larouci Mohamed, 24 mars 1917, sergent, 26e R. T. A., chez Mme Boularas Zohra, 261, cité Mahiéddine, à Alger.
292 Slimani Salah ben Ali, 13 février 1913, sergent, C. A. R. 101, Isserville-les-Issers (Tizi-Ouzou).
293 Antri Ahmed ben Mohammed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., 71, cité Therry, à Blida (Alger).
294 Mostefaoui Abdelkader ben Belkacem, 11 octobre 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Boukhal, à Cherchell (Orléansville).
295 Boucherit Saïd ben Miloud, 6 septembre 1914, adjudant, 66e R. A. A., à Aïn-Bessem (Médéa).

296 Mehabli Ahmed ben Senouci, 1917, sergent, 6e R. T. A., douar Ouled-Hellal, à Boghari (Médéa).
297 Khellafi Zidane ben Abed, 18 mars 1916, sergent, 1er B. T. A., 2, chemin Merville, à Saint-Denis (Seine).
298 Mansouri Djilloul, 20 septembre 1912, sergent-chef, 1er B. M. T. A., à Dupleix (Orléansville).
299 Afif Abdelkader, 2 septembre 1914, brigadier, 6e E. S. A., Notre-Dame-d'Afrique, 27, rue Ernest-Mercier, à Alger.
300 Ferfas Djilali, 11 mai 1913, caporal, 9e R. T. A., Aïn-Ladja, à Fouka (Alger).
301 Hafsi Abdelkader, 1er janvier 1913, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Béni-Haoua, à Tenès (Orléansville).
302 Guenifi Saïd, 1915, caporal, 3e B. T. A., 9, rue Randon, à Alger.
303 Bentourkia Miloud, 1916, soldat, C. I. M.-10, bâtiment 14, escalier 6, lotissement 4, à Diar-El-Mahoul (Alger).
304 Khenous Bou Yahia, 1913, soldat, 1er R. T. A., route de l'Abattoir, à Blida (Alger).
305 Messaoudi Rabah, 1918, sergent, 1er R. T. A., chez M. Galléja, à Rivet (Alger).
306 Kellas Tayeb, 6 avril 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bellouah, à Tizi-Ouzou.
307 Yeddou Saïd, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., 8, rue de France, à Boulra (Tizi-Ouzou).
308 Haroun Yahia, 1917, sergent, 42e B. I., douar Ben-Zemenzer, village Tighilt-Mahmoud, à Tizi-Ouzou.
309 Bouazara Ali, 1914, maréchal des logis chef, 6e E. S. A., quartier Margueritte, à Alger.
310 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., maison Soler, rue de la Batterie, à Marengo (Alger).
311 Hamadi Taïeb, 1915, sergent, 19e génie, cité Dar El Bahya, bâtiment C, n° 93, à Kouba (Alger).
312 Missaoui Attallah, 1916, brigadier, 483e C. L. R. M., 8, rue Rovigo, à Boufarik (Alger).
313 Guit ou Ghit Mohammed, 1er septembre 1918, caporal, E. M. P. NA., douar Ouled-Hellal, à Boghari (Médéa).
314 Ben-Rahal Lakdar, 1918, caporal, 4e B. I., à Laghouat (Les Oasis).
315 Amraoui Ali ben Amar, 1919, soldat, 10e C. O. M. A., 5, quartier Bérardi, à Hussein-Dey (Alger).
316 Drici Amar, 17 mars 1916, 1re classe, 7e R. T. A., 24, rue Yusuf, à Blida (Alger).
317 Saadi Ahmed, 27 juin 1915, soldat, 1er R. T. A., route de Dalmatie, cité Cherry, à Blida (Alger).
318 Otmani Abdelkader, 21 avril 1919, 1re classe, 1er R. T. A., douar Ben-Charef, à Bouinan (Alger).
319 S. N. P. Mohamed ben Ali, 1913, 1re classe, 6e E. S. A., 1, rue du Commandant-Philippe-Pierre, à Alger.
320 Akkouche Saïd, 20 mai 1916, sergent, 11e R. T. A., 10, rue de l'Amiral-Coligny, à Alger.
321 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e G. S. A., 22, rue Randon, à Alger.
322 Boussaid Mahfoud, 5 décembre 1919, 19e R. G., rue Sidi-bel-Abbès, Sainte-Barbe-du-Tlelat (Oran).
323 Hadj-Ali Mohamed, 1916, sergent, 1er R. T. A., Dar-El-Askri, à Dellys (Tizi-Ouzou).
324 Doufana Mohamed, 1914, sergent-chef, C. A. R. 101, douar M'Fatah, à Boghari (Médéa).
325 Bouzegzi Saïd, 31 décembre 1916, caporal, C. A. R. 101, 3, rue Denis-Affré, à Miliana (Orléansville).
326 Ghadir Saïd, 1916, caporal-chef, 1er R. T. A., chez M. Ramoule Mamar (épicier), place du Marché-Indigène, à Blida (Alger).
327 Adjem Daoud ben Hamadou, 13 février 1919, caporal 13e R. T. A., rue de Castiglione, à Koléa (Alger).
328 Imimane Berkermouche, 3 novembre 1916, caporal, 1er R. T. A., douar Thigzirt, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
329 Bouzid Mohamed, 1er mars 1916, caporal, 3e R. T. A., chez M. Belhamri Mohamed, rue Marceau, à Maison-Carrée (Alger).
330 Benaddad Djilali, 1918, caporal-chef, 5e B. T. A., douar Benkhellil, à Boufarik (Alger).
331 Djenane Mohamed Ould Slimane, 1918, 1re classe, C. A. R. 102, à Dar-El-Askri, Nemours (Tlemcen).
332 Djezairi Miloud, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., à Boukika (Alger).
333 Saidani Mohammed, 22 juin 1918, 2e classe, 3e R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Orléansville).
334 Benamra Naïli, 1917, sergent, C. A. R. 101, 9, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
335 Megateli ben Youcef, 1917, sergent, C. A. R. 101, route de Dalmatie, douar Ouled-Aïche, à Blida (Alger).
336 Mebarki Medjedoub, 1917, maréchal des logis, 27e train, 45, avenue Paul-Doumer, à Kouba (Alger).
337 Sadki Hachemi, 1916, maréchal des logis, 6e E. S. A., cité Dessoliers, n° 67 E., à Maison-Carrée (Alger).
338 Sahraoui Rabah, 1917, caporal-chef, 1er R. T .A., maison Abdeltif, chez M. Chaouch Tahar, rue Raymond-Poincaré, à Blida (Alger).
339 Assar Abdelkader, 1918, caporal-chef, 1er R. T. A., cité Mahiéddine, n° 521, à Alger.
340 Bouraba Nahache, 1916, maréchal des logis, 65e R. A., clos Salembier, 8, rue des Renoncules, à Alger.
341 Zobiri Benazizz, 1916, caporal, 65e R. A. A., 8, terrain Barbera, à Maison-Carrée (Alger).
342 Benzahia Mostéfa, 1916, brigadier-chef, 6e E. S. A., 236, cité Mahiéddine, 8e lot, à Alger.
343 Touareg Mohamed, 1917, caporal, C. A. R. 101, chez M. le capitaine Belhani Djillali, rue des Hadjonts, à Marengo (Alger).
344 Aïssaoui Benalia, 1920, 1re classe, 7e R. T. A., route de Ben-Azouz, à Koléa (Alger).
345 Belarbi Abdelkader, 1919, 1re classe, 7e R. T. A., douar Souaghi, à Aumale (Médéa).
346 Chérif Benyahia, 20 avril 1917, 1re classe, C. A. R. 101, douar Tittery, Aïn-Boucif (Médéa).
347 Rahmi Mohamed, 1920, 1re classe, 1er R. T. A., 4, rue Mac-Mahon, à Blida (Alger).
348 Khiri Amar, 1916, 1re classe, C. A. R. 101, Laferrière, maison Guendouzi, à Maison-Carrée (Alger).
349 Yahiaoui Abdelkader, 8 septembre 1915, soldat, 3/1 R. T. A., 28, rue Denfert-Rochereau, à Blida (Alger).
350 Hezil Djenidi, 1923, maréchal des logis, 6e régiment de dragons, 2, cité Nador, baraque n° 83, clos Salembier, à Alger.
351 Ben-Boulerbah Ahmed, 1918, brigadier-chef, C. A. R. 101, chez Me Lakhdar, 22, rue Zaatcha, boulevard Bru, à Alger.
352 Asnoun Lakdar, 1918, caporal, E. M. P., N. A. à Koléa (Alger).
353 Slimane Ahmed, 4 septembre 1916, caporal, C. I. du 1er R. T. A., 4, rue Sonis, à Blida (Alger).
354 Safi Abdelkader, 11 août 1919, sergent, 13e R. T. A., 82, rue Paul-Doumer, à Blida (Alger).
355 Tiatouchine Mansou, 1922, sergent-chef, 1er R. T. A., 1re compagnie Boghar, rue de Téniet, cité musulmane, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
356 Zerabib Yahia, 2 février 1921, sergent, 10e S. I. M., maison Zerabib, l'Alma (Alger).
357 Larbi Abdelkader, 1920, caporal, 103e S. I. M., Reibeil-Chellala-Taguine (Médéa).
358 Azem Mohammed, 12 janvier 1920, brigadier-chef, 803e C. O. S. M., douar Djebel-Aïssa-Mimoun-Aït-Braham (Tizi-Ouzou).
359 Boukhalfa Ahmed, 1922, brigadier, 709e C. M. E., cité Zahaf, à Djelfa (Médéa).
360 Khames Ali, 14 février 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., campagne Idrissi-Abderrahmane, n° E-6, à Bouzaréah (Alger).
361 Bouchendouka Belkacem, 1924, sergent, 1/7e R. T. A., cité auxiliaire A, appartement 93, à Maison-Carrée (Alger).
362 Bouhouia Mohamed, 3 mars 1923, sergent, 1er R. T. A., chez Bouhouia, garde-barrière, à Bou-Medfa (Orléansville).
363 Messad Ali, 1919, maréchal des logis, 9e G. E. S. A., 40, cité El-Amal, clos Salembier, à Alger.
364 Memmi Bouziane, ben Menad, 7 juillet 1919, sergent-chef, 2e R. T. A., 1, place de l'Eglise, à Médéa.
365 Messad Derradji, 1922, sergent, 10e S. I. M., 3, rue Cassis, Bab-El-Oued (Alger).
366 Douha Abdelkader, 1924, caporal, 1er B. T. A., à Adelia (Orléansville).

Catégorie « C ».

Batna.

1 Barkat Mébarek, 1917, 2e classe, 102e C. O. R., à Barika (Batna).
2 Messabhia Belgacem, 1908, 1re classe, 15e R. T. A., douar Tamarout, à Khenchela (Batna).
3 Chichoune Ahmed, 1920, 2e classe, C. O. A. n° 12, douar Ouled-Fatma, à Belezma (Batna).
4 Belouennas Nouar ben Ahmed, 1922, 1re classe, R. S. A., 113, boulevard Mac Donald, à Paris (20e).
5 Brahimi Abdallah dit Larbi, 5 février 1918, 1re classe, 9e R. T. A., Ouled-Zaïd, Aïn-El-Ksar (Batna).
6 Abderrezak Ahmed, 27 février 1912, caporal, 3e R. T. A., douar Djerma-Dahra, Aïn-El-Ksar (Batna).
7 Maaref Derradj ben Cabia, 1891, 1re classe, 3e R. T. A., cimetière musulman, à Batna.
8 Djeniane Belgacem, 22 mai 1907, 1re classe, C. O. I., route de la Meskiana, à Khenchela (Batna).
9 Larbi Ahmed ben Mohamed, 26 décembre 1913, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Latenda, à Lambese (Batna).
10 Djezar Nacer 1911, 2e classe, 43e B. P. N. A., Bernelle-Belezma (Batna).
11 Nouar Ammar, 1916, brigadier, 9e R. C. A., chez Hadjadj Ali ben (épicier), boulevard de l'Est, à Khenchela (Batna).
12 Mihi Touhami, 1910, 2e classe, C. O. I. 3, à Lambese (Batna).
13 Merkiche Seddik, 1921, 2e classe, 3e R. T. A., rue de Paris, à Khenchela (Batna).
14 Benseghir Salah, 28 juillet 1912, caporal, 51e bataillon de pionniers, douar M'Cil, à Belezma (Batna).
15 Baloul Kouider, 1896, maréchal des logis, 3e R. S. A., 1, rue d'Amesmes, à Batna.
16 Boussaada Belgacem, 1917, sergent, C. O. I. 3, douar Tamarout (chez le caïd), à Khenchela (Batna).

17 Touati Mohamed, 1885, 1re classe, 67e R. A. A., 10, rue Bugeaud, à Batna.
18 Chebaki Mohamed, 1917, 2e classe, C. O. I. 3, maison Haddad Lakhdar, à Lambese (Batna).
19 Belloui Chérif ben Mohamed, 1908, caporal, 344e R. I., à Bernelle-Belezma (Batna).
20 Acheba Ammar ben Merzoug, 21 mars 1924, 2e classe, 2e chasseurs, douar Remila, à Khenchela (Batna).
21 Lalia Mohammed, 1897, 2e classe, 3e R. T. A., rue de la Meskiana, immeuble Merghad, à Khenchela (Batna).
22 Kacha Bouguerra, 1910, caporal, C. O. I. 3, douar Ouled-Bouderham, à Khenchela (Batna).
23 Manseri Ali, 26 novembre 1907, 2e classe, 67e R. A. A., à Mesloula-Mesklana (Constantine).
24 Bensaadi Mohamed, ben Ahmed, 17 décembre 1897, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Chelih, Aïn-Touta (Batna).
25 Aoucheche Latoui dit Hamida, 24 octobre 1923, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Rahbat, à Belezma (Batna).
26 Saadi Lamri, 1er mars 1920, 2e classe, C. O. I. no 3, douar Ouled-Méhémed-ben-Ferroudj, à Belezma (Batna).
27 Abdelali Méziane, 1891, 2e classe, 19e R. T. A., Aïn-Yagout, à Batna
28 Bendib Saïd, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., Oued-El-Ma, à Belezma (Batna)
29 Messaoudene Mohamed Lakhdar, 1893, 2e classe, 3e R. T. M., cité Chekhi-Hocine, à, rue Bouat, à Batna.
30 Mehlani Tahar, 1914, brigadier-chef, 9e régiment de chasseurs, douar Zoui, à Aïn-El-Kseur (Sétif).
31 Maachi Amar, 1920, 2e classe, 1er R. T. A., chez M. Mazaudier, à Corneille (Batna).
32 Chelihi Mohamed, 9 mars 1913, 2e classe, 19e génie, chez M. Ait Slimane, écrivain public, à Barika (Batna).
33 Hadjira Hammon, 17 janvier 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Si-Slimane, à Barika (Batna).
34 Abiza Djemaï ben Assa, 30 mars 1916, 2e classe, 101e compagnie de P. G., rue Nationale, à Ouad-Zenati (Constantine).
35 Fehami Ahmed, 13 juillet 1911, 2e classe, 9e G. E. S. A., douar Aurès, à Tighanimine (Batna)
36 Maaref Chérif, 15 janvier 1906, sergent-chef, 7e R. T. A., à Lambese (Batna).
37 Sahraoui Mohammed, 1905, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Fatma, à Belezma (Batna).
38 Brinis Amar, 1897, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled-Faled, à Aïn-El-Ksar (Batna).
39 Hadid Mohamed, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ras, El-Aioun (Batna).
40 Labed Lembarek, 29 mai 1915, 2e classe, 9e zouaves, douar Ras-El-Aioun, à Belezma (Batna).
41 Ziadi Aboud, 1919, 1re classe, 3e R. T. A., Ouled-Si-Mansar, à Aïn-El-Ksar (Batna).
42 Haddad Mohamed, 27 mars 1917, 2e classe, 7e R. T. A., chez Haddad Amar (tailleur), bâtiment 21, fondouk communal, à Batna.
43 Gacem Mohammed, 1907, caporal, 7e R. T. A., chez Hamadou Mohamed ben Smati (cafetier maure), à Barika (Batna).
44 Henchir Zeghad, 1926, 1re classe, C. A. R. 103, douar Meggada, à Khenchela (Batna).
45 Touati Mohamed, ben Ali, 20 octobre 1898, adjudant, C. A. T. Constantine, à Mac Mahon (Batna).
46 Announe Ammar ben Tahar, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., douar Mérouana, à Belezma (Batna).
47 Derri Amar, 1919, 2e classe, 23e R. T. A., douar Berhoum, à Barika (Batna).
48 Boukelal Moussa, 30 janvier 1915, 2e classe, 67e R. A. A., à Corneille (Batna).
49 Benguerbaa Saïd, 1919, 2e classe, 3e R. T. A. (café maure), Chahra, à Belezma (Batna).
50 Benatlia Ahmed, 26 février 1911, 1re classe, C. O. I. 3, les Gorges, à El-Kantara (Batna).
51 Bouzeghaya Abdallah ben Amar, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled Amor, ben Fadel, à Aïn-Ksar (Batna).
52 Guercif Abdelkader, 1895, 2e classe, 10e tirailleurs, douar Aliennas, à Khenchela (Batna).
53 Daddi Rabah, 25 juin 1917, brigadier, 9e R. S. A., cité Chikhi, no 75, à Batna.
54 Bouzidi Ahmed, 1917, 1re classe, C. A. R. 101, à Foughala par Tolga (Batna).
55 Menzer Ali, 16 février 1919, 1re classe, 3e R. T. A., douar Bouzina, à l'Aurès (Batna).
56 Nehhad Salah, 1910, 2e classe, G. U. I. 22, douar Chir, à l'Aurès (Batna).
57 Belkacemi Messaoud, 15 avril 1910, 2e classe, 51e pionniers (cafetier), chez Smadi Mohamed, à Barika (Batna).
58 Chibani Ahmed, 2 février 1910, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Cheddi, à Belezma (Batna).
59 Aichaoui Saïd, 1919, 2e classe, 201 I. C. D. A., douar Mellagou, S. A. S. de Bouhamzmz, à Khenchela (Batna).
60 Saidi Hedli, 11 juillet 1919, 2e classe, 2e spahis, douar Magra, à Barika (Batna).
61 Boukabal Rachedi, 6 décembre 1919, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled Labiod, à l'Aurès (Batna).
62 Abed Saïd, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., chez Me Calvière, à Pasteur (Batna).
63 Ababsa Amed, 1910, 1re classe, bataillon de garnison, chez M. Himeur Haffa, à Khenchela (Batna).
64 Hedli Ahmed, 1913, 2e classe, 51e pionniers, douar Berhoum, à Barika (Batna).
65 Rabahi Ammar, 1907, 1re classe, 1er R. T. A., douar Berhoum, à Barika (Batna).
66 Ghodbane Aïssa, 1930, soldat, 9e R. C. A., douar Arris, à l'Aurès (Batna).
67 Dridi Louardi, 1924, Khanga Sidi Madji, à Kenchela (Batna).
68 Benzaid Hamida, 1920, sergent, 3e R. T. A., Belezma, à Corneille (Batna).
69 Abbès Amar, 1913, 2e classe, 9e R. S. A., douar Ouled Si Ali, Aïn El Ksar, à Aïn Yagout (Batna).
70 Dehimi Saïd ben Ahmed, 1896, douar Barika, à Barika (Batna).
71 Mihoub Salah, 1918, caporal-chef, 7e tirailleurs, 5, rue François-Garcin, à Lyon (Rhône).
72 Khezzar Amar, 1916, 2e classe, 15e R. T. A., Victor-Duruy par Batna.
73 Zardoum Slimane, 21 juillet 1921, douar Ouled Bouderhem, à Khenchela (Batna).
74 Benabid Mohammed, 18 août 1898, sergent-chef, 7e R. T. A., à Dar-El-Askri (Batna).
75 Azizi Saïd, 1913, soldat, 67e R. A. A., douar M'Cil, à Belezma (Batna).
76 Agaguena Ayade ben Tahar, 1916, soldat, 67e artilleurs, à Tabordga (Batna).
77 Lachekhab Brahim, 1908, sergent, 7e R. T. A., chez Lachekab Amar, à Khenchela (Batna).
78 Hebboul Smaïl, 1927, soldat, 9e spahis, douar Ouled Aouf, à Mac-Mahon (Batna).
79 Mechala Ahmed, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Si Slimane, à Barika (Batna).
80 Boulaadjoul Abderrezak, 1930, 2e classe, C. A. R., 103, douar Aliénas, à Khenchela (Batna).
81 Djebnoune Ahmed, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Meggada, à Khenchala (Batna).
82 Kaiour Tayeb, 1922, soldat, 3e R. T. A., douar Kimmel par Arris, à l'Aurès (Batna).
83 Balahouane Amar, 5 août 1918, soldat, 7e R. T. A., avenue du 11-Novembre, terrain Sabattier, maison Kouira Mohamed, no 5, à Constantine.
84 Guerza Ahmed, 21 mars 1919, 2e classe, C. A. R. 103, chez M. Moktari Moktar, à Arris (Batna).
85 Mahmah Bouriche, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., boulevard de l'Est, à Khenchela (Batna).
86 Hoggas Lalouani, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Ouled-Bouderhem, à Khenchela (Batna).
87 Mimoune Chérif, 1920, soldat, 662e B. R. M., chez M. Houfani Tahar, à El-Kantara (Batna).
88 Hammadi Kaddour, 1914, à Mahmel (Batna).
89 Nasri Salah, 13 février 1896, soldat, 3e R. T. A., route de Batna, à Khenchela (Batna).
90 Bouzghaia Brahim ben Tayeb, 29 août 1916, soldat, 9e spahis, douar Ouled-Amar-ben-Fadel, à El-Ksar (Batna).
91 Belaidi Amar, 1919, soldat, C. O. I. no 3, douar Chemora, à Aïn-Ksar (Batna).
92 Brahimi Mohamed Lakhdar, 8 janvier 1915, dépôt C. O. I., soldat, faubourg des Jardins, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
95 Kabouche Amor, 1911, soldat, 7e R. T. A., douar Touzeline, à Oum-El-Bouaghi (Constantine)
94 Menzer Djemaï, 1929, 2e classe, C. A. R. 103, Edgar-Quinet, à Khenchela (Batna).
95 Maamri Mahmoud, 2e classe, 395e compagnie B. M., cité de regroupement de Daala, par la Merkiana (Constantine).
96 Bouharik Abdallah, 18 décembre 1918, soldat, 7e R. T. A., douar Oued-El-Maä, à Belezma (Batna).
97 Amrane Saïd ben Amor, 28 juin 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Boughezel, à Belezma (Batna).
98 Adouani Ali ben Mohamed, 31 juillet 1919, soldat, 3e R. T. A., dortoir des aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle).
99 Aberkane Fondil, 16 juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, douar Ouled-M'Hamed-ben-Ferroudj, à Belezma (Batna).
100 Chenni Ramdane, 25 avril 1897, soldat, 31e tirailleurs algériens, 2, avenue Viviani, à Constantine.
101 Groune Aïssa, 9 février 1926, 1re classe, C. A. R. 103, douar N'Toussa, à Khenchela (Batna).
102 Yahiaoui Ammar, 10 décembre 1893, 3e R. T. A., à Mac-Mahon (Batna).
103 Hadji Noui, 1917, caporal-chef, C. A. R. 103, à Canrobert (Constantine).

104 S. N. P. Bachir ben Kouider, 1919, maréchal des logis-chef, C. A. R. 103, rue Bab-Darb, à Biskra (Batna).
105 Boumaraf Ramdane, 17 février 1915, soldat, 9e spahis, maison Boumedjane Stand, à Batna.
106 Zouggar Tahar, 1912, caporal, 11e R. T. A., douar Méghalsa, à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
107 Youcef Abdelkader, 1904, 23, avenue du Val-Notre-Dame, à Sartrouville (Seine-et-Oise).
108 Zater Mohamed, 5 janvier 1920, soldat, C. O. I. 3, douar Oued-Labiod, à l'Aurès (Batna).
109 Dey Mohamed, 1913, soldat, 411e D. A. T., chez Kissi Abdelkader (coiffeur), à Barika (Batna).
110 Kourar Amor, 1908, soldat, 7e R. T. A., douar Séguen, à Batna.
111 M'Hamel Belkacem, 1898, 1, rue de Constantine, immeuble de la Société immobilière, à Hussein-Dey (Alger).
112 Aloui Maamar, 19 juillet 1933, 1re classe, C. A. R. 103, avenue Salah-Bey, à Biskra (Batna).
113 Khenatela Mehamed, 1920, brigadier-chef, C. A. R. 103, 12, village Nègre, à Batna.
114 Haikoum Amor, 1923, caporal-chef, C. A. R. 103, route de Batna, à Batna.
115 Lagha Lazhar, 1923, 2e classe, C. A. R. 103, route de Batna, à Khenchela (Batna).
116 Benhaya Mohammed, 25 avril 1918, sergent-chef, 3/24e R. I., à Arris (Batna).
117 Ferrah Mohammed, 10 avril 1926, soldat, C. A. R. 103, à Arris, (Batna).
118 Krimi Larbi, 10 août 1931, 1re classe, 3e R. T. A., 55, rue Jean-Jaurès, à Décines-Charpieu (Isère).
119 Toumi Amor, 1918, 1re classe, C. A. R. 103, 218, cité Chikhi, à Batna.

Catégorie « D ».

1 Brahim ben Ahmed ben Ali, 15 avril 1897, 1re classe, 3e R. A. T., chez M. Ben Djedou Hocine (cafetier), à Edgar-Quinet, à Khenchela (Batna).
2 Djarallah Brahim ben Abdallah, 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Foum-Toub, à Khenchela (Batna).
3 Zekri Ahmed ben Ali, 29 juillet 1906, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Chetih, à Aïn-Touta (Batna).
4 Bakezzi Messaoud ben Mohamed, 17 juin 1900, maréchal des logis-chef, 25e compagnie de garde des P. G., douar Chir, à l'Aurès (Batna).
5 Hamiche Tayeb, 16 février 1900, sergent, 25e compagnie de garde Constantine-El-Madher, à Aïn-El-Ksar (Batna).
6 Baassou Saïd, 1910, maréchal des logis-chef, 8e R. M., à Lyon, douar Ouled-Fatnat, à Belezma (Batna).
7 Ferhat Mohammed, 20 janvier 1902, sergent, 7e R. T. A., douar Ouled-Mohammed-ben-Ferroudj, à Aïn-El-Ksar (Batna).
8 Youcef Aïssa, 9 mars 1911, maréchal des logis, 9e R. S. A., à Pasteur (Batna).
9 Djemoui ben Hadj, 1906, maréchal des logis, 3e R. S. A., douar M'Doukal, à Barika (Batna).
10 Abdelkader ben Mohamed, 1903, 1re classe, 3e R. S. A., rue Star-Ben-Melouk, à Biskra (Batna).
11 Djoudi Saïd, 10 avril 1905, sergent-chef, 7e R. T. A., maison Martin, centre Corneille, à Belezma (Batna)
12 Announ Ahmed, 1903, sergent, 7e R. T. A., douar Merouanan, à Belezma (Batna).
13 Boulkaila Mahmoud, 17 octobre 1904, sergent-chef, 3e zouaves, 33, avenue Forcioli, à Constantine.
14 Mohammedi Mébarek, 1904, caporal, 3e R. T. A., douar Seggana, à Barika (Batna).
15 Aradj Messaoud ben Amar, 1906, sergent-chef, C. O. I. D. n° 3, douar Markounda, à Corneille (Batna).
16 Benkahoua Abdelhafid ben Amar, 1909, sergent-chef, G. I. I. n° 23, douar Ichemoul, à Arris (Batna).
17 Fortas Belkacem, 1907, brigadier, 9e R. S. A., village Nègre, maison 31, à Batna.
18 Azil Brahim, 1906, maréchal des logis (corps des douairs, douar Djezzar), à Barika (Batna).
19 Bouchama Mostefa, 29 août 1902, maréchal des logis, 25e escadron du train, douar Chemora, à Aïn-El-Ksar (Batna).
20 Abib Mohammed, 8 septembre 1901, sergent, 3e zouaves, quartier du Stand, maison Djenane, à Messaouda (Batna).
21 Hoggas Belkacem ben Amar, 1909, maréchal des logis, 25e train, douar Bouderheim, à Khenchela (Batna).
22 Djebbar Lalouani, 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., Khenchela-Edgard-Quinet (Batna).
23 Haddadi Abdelhadi, 6 mai 1899, sergent, C. O. I. 3, Rive-de-Giers, 11, rue Edouard-Vaillant (Loire).
24 Adouane Amar, 1909, caporal douairs, 4, rue de l'Aurès, à Batna.
25 Merzougui Ali Saïd, 20 février 1909, maréchal des logis, 9e spahis, douar Bouzina, l'Aurès (Batna).
26 Abbes ben Hamza, 1901, brigadier, 3e R. S. A., 3, lotissement Ferhat, à Biskra (Batna).
27 Tahar, dit Gharou ben Ali, 1907, 1re classe, 3e R. S. A., route de Lambèse, Puits-Nalis, à Batna.
28 Messaoud ben Ahmed, 1910, sergent, C. O. I. D. 3, douar Ghassira, l'Aurès (Batna).
29 Achi Ali, 1914, sergent, C. O. I. 3, chez Benyahia, à Mac-Mahon (Batna).
30 Biskri Smaïl, 4 novembre 1907, 1re classe, corps des douairs, N'Gaous, à Barika (Batna).
31 Maouche Mohammed ben Ahmed, 1904, caporal, 3e R. T. A., Tamarout, à Khenchela (Batna).
32 Mohamed ben Amar, 1906, brigadier, 3e R. S. A., Star-Ben-Mélouk, maison Kouider, n° 29, à Biskra (Batna).
33 Benattia Ahmed, 1911, caporal, 801e C. O. S. M., El-Kantara, village noir, les Gorges (Batna).
34 Maamir Turki, 24 mars 1908, brigadier, C. R. A. douar N'Gaous, à Barika (Batna).
35 Derradji ben Saâd, 1906, 2e classe, 67e R. A. A., à Sidi-Okba, (Batna).
36 Rahal Mébarek, 1911, sergent, 3e R. T. A., 2, rue Viardot, refuge municipal, à Dijon (Côte-d'Or).
37 Guerguer Mohammed, 1901, maréchal des logis, 9e R. S. A., douar M'Chounèche, à Aurès (Batna).
38 Bouaricha Belkacem, 23 janvier 1902, caporal, 7e R. T. A., cité Oukchida, n° 310, à Batna.
39 Chatri Messaoud, 1910, caporal, compagnie de travailleurs algériens n° 573, douar Zellaton, Aurès (Batna).
40 Benabib Segueni, 1908, sergent, C. A. T. de Constantine, Star-Melouk, à Biskra (Batna).
41 Boukrik Saïd, 14 décembre 1913, sergent, 7e R. T. A., à Corneille (Batna).
42 Messaoudi Moussa, 1906, 2e classe, 25e escadron du train, douar Barika, à Barika (Batna).
43 Benoumelaz Mohamed, 11 août 1913, brigadier-chef, 9e E. S. A., mechta Arris, à Arris (Batna).
44 Saouli Salah ben Hadj, maréchal des logis, 3e R. C. A., route de Tolga, à Biskra (Batna).
45 Noui Lakhdar, 1908, 1re classe, Douairs, village nègre, maison Rebouh El Hadj, à Batna.
46 Benali Mohamed, 1909, caporal, 25e train, chemin de l'Ancien-Abattoir, maison Ghenai, à Constantine.
47 Salah ben Amar, 1906, 1re classe, C. O. I. 3 Ras El Guerriah, à Biskra (Batna).
48 Belaka Achour, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., chalet des Pins, 76, route de Batna, à Constantine.
49 Boukricha Belkacem ben Mébarek, 21 janvier 1902, caporal, 26e compagnie autonome, cité Kedicha, chez Khomri Said, douche, route Condorcet, à Batna.
50 Zga Belkacem ben Salah, 1906, brigadier, 27e train, à Alger, Dar-El-Askri, à Batna.
51 Boudris Saïd, 16 septembre 1905, sergent, 7e R. T. A., 21, rue Caraman, à Constantine.
52 Hadad Mébarek, 1903, 1re classe, 7e R. T. A., douar M'Cil, à Belezma (Batna).
53 Cherifi Ali, 1905, caporal, C. O. I. 3, 144, cité Chikli, à Batna.
54 Derbal Mohamed, 16 avril 1913, caporal, 25e B. T. A., douar El-Ksour, à Aïn-Touta (Batna).
55 Arab Aïssa, 16 octobre 1902, caporal, U. G. du D. I. n° XI T. A., chez Bensalah Moussa, quartier des Abattoirs, n° 66, à Batna.
56 Guitoun Merzoug, 1904, 2e classe, 11e R. T. A., à Canrobert (Constantine).
57 Bendahmane Ammar, 1909, brigadier, 3e R. S. A., au douar Seggana, à Barika (Batna).
58 Bensbaa Boukhalfa ben Ali, 26 juin 1906, brigadier, C. O. A. n° 12, maison Naceur, quartier du Stand, à Batna.
59 Kaim Ahmed ben Ali, 19 novembre 1913, 1re classe, 25e compagnie des gardes bouakal, n° 444, à Batna.
60 Feliah Smaïl, 1905, 1re classe, corps des douairs, à Barika (Batna).
61 Bitam Ahmed, 13 février 1911, caporal-chef au 25e escadron de train, douar Markounda, à Belezma (Batna).
62 Moussaoui Mahmoud, 1908, soldat, 3e R. T. A., 121, boulevard Bessières, Paris.
63 Sassi Bouziane, 22 mars 1903, 1re classe, 3e compagnie, propriétaire logement 9127, cité des Mûriers, à Constantine.
64 Mahdi M'Rah, 25 février 1900, 1re classe, 3e R. S. A., douar M'Gaous, à Barika (Batna).
65 Nasri Mohammed, 27 juin 1902, 1re classe, 3e R. S. A., douar Chir-Ourès (Batna).
66 Bakhouche Salah, 1906, 1re classe, C. O. I. 3, douar Aliennas, à Khenchela (Batna).
67 Houam Lamri, 1908, 1re classe, bureau de recrutement indigène de Constantine, quartier du Stand, maison Bouafia Lakhdar (Batna).
68 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R. T. A., douar Boucharef, El-Milia (Constantine).
69 Ouarchi Samhi, 1905, 1re classe, C. A. R. 103, Ouled-Mohamed-ben-Ferroudj, à Belezma (Batna).
70 Merzoug Aïssa, 6 mai 1914, caporal, 3e tirailleurs, Ouled-Mohamed-ben-Ferroudj, canton de Belezma (Batna).
71 Aggabi Salah, 1905, caporal, 7e R. T. A., à Lambèse (Batna).

72 Benaïna Ahmed, 5 juin 1910, caporal, bataillon de garnison n° 1, à Alger, douar Ouled-Si-Slimane, à Barika (Batna).
73 Adjil Tahar, 1905, brigadier, 9e R. S. A., douar Gueddila, à Aïn-Touta (Batna).
74 Kheloufi Tahar, 1903, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Berhoum, à Barika (Batna).
75 Lekmine Bachir, 1901, 1re classe, 3e R. S. A., douar Meggada, à Khenchela (Batna).
76 Aouadj Allaoua, 1910, brigadier-chef, 9e R. C. A., 9, rue Jules-Ferry, à Batna.
77 Chebedden Amar, dit Ahmed, 1912, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar Meggada, à Khenchela (Batna).
78 Haffaf Aïssa, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar Medfoun, à Canrobert (Constantine).
79 Saadallah Moktar ben Mohamed, 1901, sergent, 1er R. T. A., douar Zenzach, à Aïn-Boucif (Médéa).
80 Bouguerra Messaoud, 1910, caporal-chef, C. O. I. 3, rue de Tunis, à Khenchela (Batna).
81 Dehimi Kassa ben Ahmed, 28 mars 1911, 2e classe, 67e R. A. A., Corneille-Belezma (Batna).
82 Frai Mohamed, 1900, 1re classe, milice départementale de Douaïr, Centre nord-africain de la Part-Dieu, chambre n° 5, à Lyon (Rhône).
83 Ansel Brahim, 1913, 1re classe, C. A. T., douar Meggada, à Khenchela (Batna).
84 Belkhiri Salah ben Ahmed, 1916, sergent au 3e R. T. A., douar Guern-Ahmar, la Meskiana (Constantine).
85 Berkane Mohammed, 1915, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Ouled-Ensigha, à Khenchela (Batna).
86 Boubekri Ali ben Lahcène, 1912, maréchal des logis, 9e régiment de spahis, douar Ourilal, à Biskra (Batna).
87 Sriri Mohamed, 1913, maréchal des logis, 9e E. S. A., rue de Batna, à Khenchela (Batna).
88 Zga Hamma, 3 mai 1914, maréchal des logis, 9e R. C. A., à Batna.
89 Slimani Larbi, 1915, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Aliennas, à Khenchela (Batna).
90 Chelihi Mohamed, 31 octobre 1911, caporal-chef, 19e génie, douar Menaâ, à Aurès (Batna).
91 Mechetti Djemaï, 1er janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A., à Lambèse (Batna).
92 Zaghdoudi Messaoud, 1er avril 1912, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Si-Slimane, à Barika (Batna).
93 Segouat Ferhat, 4 mai 1912, maréchal des logis, 67e R. A., 19, caserne Voucléa, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
94 S. N. P. Ali ben Messaoud, 1912, adjudant, 211e bataillon de pionniers, Centre municipal de M'Doukal, à Barika (Batna).
95 Maameria Salah, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Tamza, à Khenchela (Batna).
96 Hadjbi Rabah, 13 novembre 1912, sergent, 27e/3e R. T. A., 12, rue Mermet, à Vienne (Isère).
97 Mamache Abdallah, 1912, brigadier, 6e E. S. A., douar Ouled-Djechiche, à Aïn-M'Lila (Constantine).
98 Smaili Belkacem, 7 mai 1914, brigadier-chef, 211e bataillon de pionniers, maison Zohra bent Ali, village Nègre, à Batna.
99 Bey Hachani, 1914, brigadier-chef, 25e escadron du train, 48, rue Mostefa ben Ramdane, à Biskra (Batna).
100 Slimani Amar, 1917, sergent, 3e R. T. A., douar Bouakal, à Batna.
101 Aberbache Mohammed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 6e B.C.A., douar Menaâ, Aurès (Batna).
102 Rabehi Mohamed, Séghir, 1917, sergent, 3e R. T. A., chez M. Moussa ben Bakir, rue de l'Eglise, à Khenchela.
103 Zahzah Ali, 1919, sergent, 3e R. T. A., douar Oued-Taga, à Aurès (Batna).
104 Chabane Rabah, 1913, brigadier-chef, 9e E. G. A., rue de Paris, à Khenchela (Batna).
105 Bakhouche Ammar, 1918, brigadier-chef, 9e R. C. A., Khenchela (Batna).
106 Maanani Ahmed, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., Filiache, à Biskra (Batna).
107 Laïb Rabah, 1919, sergent, C. A. R., 103, douar Magra, à Barika (Batna).
108 Attia Fadeul, 1917, maréchal des logis, 9e E. S. A., rue Bugeaud, n° 32, à Batna.
109 Djellab Mihoub, 1916, brigadier-chef, C. A. R. 103, 9, rue Jules-Ferry, à Batna.
110 Aloui Mohamed, 1917, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Tabergda, à Khenchela (Batna).
111 Graoui Moussa, 1917, 1re classe, 3e R. T. A., chez M. Graoui Ali (commerçant), à Barika (Batna).
112 Djeroudib Djemaï, 1er juillet 1916, 1re classe, 15e R. T. A., 2, rue des Juifs, à Batna.
113 Lamri ben Bachir, 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., quartier de la Rivière, à Biskra (Batna).
114 Guerba Ammar, 1917, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Baghaï, à Khenchela (Batna).
115 Farroudj Djemoui, 1917, brigadier-chef, 9e R. C. A., cité de Recasement, n° 132, à Batna.
116 Talhi Abdallah, 8 mai 1916, caporal, 3e R. T. A., douar Chenoura, à Aïn-El-Ksar (Batna).
117 Ounissat Laïfa, 1918, 2e classe, C. A. R., 103, chez M. Saïdi Belgacem, rue Lamoricière, à Khenchela (Batna).
118 Outtas Abdelmadjid, 13 mai 1916, 2e classe, 9e R. C. A., 3, rue Négrier, à Batna.
119 Noui ben Ahmed, 1918, 2e classe, C. A. R., 103, chez Rahmani ben Abdelkader, à El Alia (Batna).
120 Nasri Sahraoui ben Mohammed, 1917, sergent, 9e R. T. A., 5, rue Négrier, à Batna.
121 Kolli Moussa, 10 avril 1916, brigadier-chef, C. A. R., 103, G. M. P. R., n° 41, à El Madher (Batna).
122 Mennad Lakhdar, 1922, brigadier-chef, 21e compagnie de base, cité Chikhi, maison n° 1, à Batna.

Catégorie « C ».

Bône.

1 Bouziane-Bouaziz Djaballah, 14 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., village Lacroix, la Calle (Bône).
2 Ghouri Salah, 27 mai 1906, 2e classe, 11e R. T. A., douar Bougous Aïn-Kheba, la Calle (Bône).
3 Djahel Ali ben M'Ahmed, 1926, 2e classe, 3e R. T. A., 22, rue Sissonath, à Bône.
4 Hamidane Abdelaziz, 1917, 2e classe, 67e R. A. A., douar Elma-El-Abiod, Tebessa (Batna).
5 Kedadria Salah, présumé 1922, 2e classe, 3e R. T. A., douar Nador, Sefia (Bône).
6 Hamadi Rabah ben Brahim, 12 février 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, maison Favet, à Mondovi (Bône).
7 Khaled Salah, 11 octobre 1897, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-El-Aar, Oued-Cherf (Bône).
8 Belhouchet Boudjemaâ, 14 janvier 1917, 2e classe, 9e R. S. A., douar Zouabi, Sedrata (Bône).
9 Baldi Salah, 10 mai 1911, 2e classe, 3e R. T. A., 5, rue des Pyrénées, à Bône (Bône).
10 Boughatem Mohamed Salah, 15 octobre 1916, 2e classe, G. T. T. 2.27, fraction Lala Khadra Millésino (Bône).
11 Dekhar Mahboub, 1915, 2e classe, 21e section d'infirmiers, avenue du 3-Septembre, au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).
12 Chidekh Belkacem, 5 décembre 1916, caporal, 21e section de C. O. M. A., douar Ouled-Kassem, à El-Milia (Constantine).
13 Hariati Ali, 1909, sergent-chef, D. I. n° 11 T. A., 56, rue Cambacérès, cité Auzas, à Bône (Bône).
14 Kenouni Athmani, 10 avril 1897, 2e classe, 5e R. T. A., Morris (Bône).
15 Chabane Chafaï, 1915, brigadier, 9e R. S. A., Chéria par Tébessa (Batna).
16 Ghorab Amar, 19 juin 1906, 2e classe, 67e R. A. A., douar Touzeline, El-Bouaghi (Constantine).
17 Ghalem Abdallah, 1919, brigadier, 3e compagnie de cavaliers de remonte, 36, rue d'Annoua, à Guelma (Bône)
18 Abda Mohamed Larbi, 21 avril 1912, 2e classe, 67e R. A., rue Magador, à Guelma (Bône).
19 Boulanane Mohamed, 6 janvier 1907, adjudant-chef, C. O. n° 80, service du Matériel, ruisseau d'Or, B1 B2, à Bône (Bône).
20 Messallaoui Ali, 1911, 2e classe, C. O. I. 3, Gastonville (Constantine).
21 Berrabah Boudjema, 21 juillet 1914, sergent, C. O. I. 3, douar Fredj Moussa, Herbillon (Bône).
22 Henia Mohamed, 1912, 2e classe, 25e escadron du train, maison Messaï, rue Bélisaire, à Bône.
23 Hassaounia Chérif, 1917, 2e classe, 201e pionniers, douar Ouled-Dhia, Souk-Ahras (Bône).
24 Gheribi Tahar, 1884, caporal, 3e R. T. A., cité Chancel, rue Verlaine, maison Rebih Saïd, à Bône.
25 Lazri Mohammed, 26 novembre 1895, 1re classe, dépôt démobilisateur du G. A. C. A., 6, rue Française, à Bône.
26 Dridi Brahim, 1907, 1re classe, 7e R. T. A., 7, rue Morrès, à Souk-Ahras (Bône).
27 Makabrou Salah, 12 février 1918, 2e classe, C. O. I. 3, à Clauzel (Bône).
28 Bentileb Ali, 24 août 1910, sergent, 21e section C. O. M. A., villa Serpi, Oued-Kouba (Bône).
29 Aloui Khémis, 2 août 1922, 2e classe, C. O. I. n° 3, 58, rue Cambacérès, cité Chancel, à Bône.
30 Mansouri Abdallah, 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Stah, Tébessa (Batna).
31 Haoues Ahmed ben Mohamed, 24 novembre 1908, 2e classe, 3e R. T. A., chez Zidi Ali, boulanger, 34, rue Cambacérès, à Bône.
32 Messaadi Mohamed, 1911, 2e classe, C. O. I. 3, douar Bir-Salem, Tébessa (Batna).
33 Rahli Tayeb, 15 novembre 1912, brigadier, 67e R. A. A., 2, impasse Trézel, à Bône.
34 Bouzana Belkacem ben Zaoui, 25 avril 1913, 2e classe, 3e R. T. A., douar Khanguet-Aoun, la Calle (Bône).

35 Bouselsal Tahar, 16 mars 1915, soldat, 3e tirailleur, 12, impasse Waldeck-Rousseau, à Bône.
36 Bentorki Lamri ben Nouï, 1914, caporal, 3e R. T. A., 7, rue de Joinville, à Bône.
37 Boulanouar Belkacem ben Hamed, 1919, caporal, C. U. I., n° 23, rue Relizaire, maison Hamza, à Bône.
38 Hamzi Hacène, 2 avril 1916, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni-Amar, la Calle (Bône).
39 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1908, adjudant, G. U. R. n° 21, rue Bir-Caïd, à Collo (Constantine).
40 Kouidri Mohamed, 11 juin 1912, 2e classe, 23e R. T. A., F 67, cité du Bou-Hamma, à Bône.
41 Bouhabib Amar, 1912, 1re classe, 3e R. S. A., douar Ouled-si-Ounis, Aïn M'Lila (Constantine).
42 Zerari Messaoud, 1888, 2e classe, 3e R. S. A., ferme Palluel, à Guelma (Bône).
43 Belkebir Mohamed, dit Hacine, 8 mai 1894, 2e classe, 3e R. T. A., 7, rue du Soudan, à Souk-Ahras (Bône).
44 Chibani Brahim, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., 1, passage Djais, à Constantine.
45 Djemal Hamana, 13 novembre 1899, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oum-el-Adain, Sedrata (Bône).
46 Chibi Brahim ben Belkacem, 1er janvier 1926, 2e classe, 7e R.T.A., 12, rue des Croissants, à Souk-Ahras (Bône).
47 Belhireche Ahmed, 10 avril 1897, 2e classe, 5e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Guelma (Bône).
48 Boulares Lakdar, 1893, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue Guasco, à Souk-Ahras (Bône).
49 Laouacheria Tahar, 13 avril 1919, 2e classe, 7e R. T. A., 3, rue Félicité, à Bône.
50 Lebdioui Ahmed, 24 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Medjadjeda, à Collo (Constantine).
51 Daoudi Messaoud, 1918, 2e classe, C. A. R. 102, douar le Tarf, la Calle (Bône).
52 Allali Mohamed ben Amar, 15 décembre 1913, 2e classe, 25e R. T. A., douar Ouchaoua, Bugeaud (Bône).
53 Selatnia Zine, 1920, 1re classe, 7e R. T. A., Dar el Askri, Tébessa (Batna).
54 Ahmed-Chaouch Hanafi, 1918, quartier-maître, Equipage de la Flotte, à Bizerte, Café Royal, à Tébessa (Batna).
55 Boulfeltiou Saâd, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Denaira, à Collo (Constantine).
56 Djakour Messaoud, 8 janvier 1920, 2e classe, 25e Train, 55, rue Ouled-Braham, à Constantine.
57 Sebouai Messaoud, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., chez Bentrias, 19, rue de la Douane, à Souk-Ahras (Bône).
58 Hadeb Rabah ben Mohamed, 23 avril 1897, 2e classe, 9e R. T. A., 2e impasse Saint-Nicolas, n° 6, à Bône.
59 Chaoui Rabah, 1917, 2e classe, 1e R .T. A., Oum Néhal, Jemmapes (Constantine).
60 Cheabna Tahar, 15 novembre 1912, 2e classe, 9e régiment de zouaves, rue Damrémont, chez Bougueloum Bouzid (gargotier), à Bône.
61 Zelaci Ouanas, 1907, caporal, C. O. I. D. 3, 19, rue de la Douane, à Souk-Ahras (Bône).
62 Aïchour Nouï, 10 avril 1919, 2e classe, C. O. I. 3, 14, rue Bélisaire, 5e impasse, maison Aïchour, à Bône (Bône).
63 Rateb Brahim ben Mohamed, 16 juillet 1913, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-M'Rabot, à Collo (Constantine).
64 Belhabib Mokrane, 1890, 2e classe, 3e R. T. A., Béni-Ramassis, 1re Fontaine, à Bône.
65 Ounis Senoussi ben Lebidi, 1er juillet 1892, 2e classe, 7e R. T. A., route de la Basilique, à Tebessa (Batna).
66 Boulassel Mohamed, 8 juin 1909, 2e classe, 67e R. A., 1re Fontaine, Béni-Ramasses, à Bône.
67 Douaïbia Abdelkader, 2 mai 1918, 1re classe, G. U. I. 23, Mechta Blida Aïn Seynour, à Souk-Ahras (Bône).
68 Ouchefoune Ahmed ben Amar, 1894, caporal, 11e R. T. A., maison Brunet, Pont-d'Hippone, à Bône.
69 Amraoui Abbes, dit Lazig, 1919, 1re classe, 9e R. C. A., rue de la Poste, chez M. Amara Belkacem, Aïn-Beida (Constantine).
70 Gueroui ou Garoui Ali ben Moussa, 17 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-Haminine, Sedrata (Bône).
71 Hami Khémissi ben Larbi, 1913, 1re classe, 15e R. T. A., douar Béni-Urgine, Morris (Bône).
72 Kerkoub Ahmed, 5 juillet 1907, 62e R. A. A., aide-maréchal ferrant, hôpital civil de Constantine (Constantine).
73 Merrah Brahim, 19 novembre 1910, 2e classe, 31e R. I., épicerie Saïdi Lakhdar, cité Auzas, impasse, boulevard Clemenceau, à Bône.
74 Drablia Ahmed ben Mohamed, 1893, 2e classe, 7e R. T. A., douar Nehed, la Calle (Bône).
75 Keddar Allah ben Salah, 1920, 1re classe, 7e R. T A., Youks les-Bains (Batna).
76 Menasria Ali ben Tayeb, 1898, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Boukif, à Morsott (Bône).
77 Tadjine Kadour, 1890, Youks-les-Bains, Morsott (Bône).
78 Abid Ahmed, 3 octobre 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-El-Aar-Oued-Cherf (Bône).
79 Godhbanne Kemici, 1899, 3e tirailleurs, 5, rue d'Alger, à Metz (Moselle).
80 Zitat Abdallah, 1909, 2e classe, 3e spahis, Fauvelle La Sefia (Bône).
81 Khorici Zehani, 2 février 1915, 1re classe, 9e régiment de zouaves, à Blandan, la Calle (Bône).
82 Ouareth Rezgui ben Mohamed, 10 janvier 1914, 2e classe, 27e escadron du train, 19, rue Marceau, cité Deyron, à Bône.
83 Belmokre Smaïl, 2 novembre 1919, 1re classe, 7e R. T. A., C. A. R. 101, Condé-Smendou (Constantine).
84 Manaa Mohamed, 21 janvier 1914, 2e classe, 7e R. T. A., cavalier à la commune de Khenchela (Bône).
85 Bensmara Messaoud, 1899, 2e classe, 7e R. T. A., Aïn-M'Lila (Constantine).
86 Tebid Abdallah ben Bouazza, 22 février 1898, chef de bataillon, 3e R. T. A., 130e 1/2 brigade, H. L. M. bloc 5, à Bône (Bône).
87 Guennour Hacène, 28 mai 1920, 2e classe, C. O. I. D., 3, rue de Verdun, maison Soler, la Calle (Bône).
88 Daoudi Rachid, 7 août 1918, 1re classe, 3e R. T. A., 5, rue du Rabin-Khan, à Bône.
89 Tikfa Athmane ben Mohamed, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., 5, place d'Armes, à Bône (Bône).
90 Boucenna Larbi, 1910, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Stade, à Guelma (Bône).
91 Boukhamla Ali, 1913, 2e classe, C. O. I., 3, douar El-Meridj, à Mechta-Khemaïla, Morsott (Bône).
92 Mesrafet Abdallah, 4 juin 1920, 2e classe, 3e zouaves, douar Cheffia, Edough (Bône).
93 Amiri Saïd ben Bachir, 28 novembre 1923, 2e classe, 7e R. T. A., 3, rue des Jardins, à Guelma (Bône).
94 Touiker Salah ben Ahmed, 27 avril 1909, sergent, 3e R. T. A., rue Capitaine-Dauphin, maison Bouilleaux, à Bône.
95 Rehamnia Ammar, 1906, 1re classe, 3e R. T. A., 48, rue d'Announa, à Guelma (Bône).
96 Diabi Madjid, 21 août 1920, 2e classe, C. O. I. D., 3, douar Ouled-Dieb, Franchin-Moulagarel, par Blandan, la Calle (Bône).
97 Djellabi Mohamed, 1923, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Bechiah, la Sefia (Bône).
98 Bouchemel Mohamed, 9 février 1896, Sidi Salem, par Bône, XXI J 18 et 19 (Bône).
99 Debbouche Ahmed, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Bir-Menten, Oued-Cherf (Bône).
100 Saadi Mahmoud, 1913, 2e classe, 7e R. T. A., Youks-les-Bains, Morsott (Bône).
101 Tamraoui Hadi, 1922, 2e classe, 9e R. S. C., la Calle (Bône).
102 Djouak Salah, 1918, 1re classe, compagnie 801, C. S. M., route de Millesimo, Guelma (Bône).
103 Mebrek Hamdi, 1921, 2e classe, 9e spahis, G. M. P. R. n° 1, la Calle (Bône).
104 Amari Belaïche, 1921, 1re classe, C. A. R. 103, 1, rue Marie-Louise, à Bône.
105 Bakhouche Ramdane, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., 9, rue Maillot, à Bône.
106 Guemati Lazhare, 1 février 1930, victime civile, chemin des Oliviers, à Tébessa (Batna).
107 Gastalli Ali, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar El-Meridj, Morsott (Bône).
108 Abdaoui Salah, 16 mai 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Chéniour, Oued-Charef, par Guelma (Bône).
109 Abbaci Dib, 1909, 1re classe, 3e R. T. A., douar Cheniour, Oued-Cherf (Bône).
110 Boucnebout Ahmed, 1897, 2e classe, 5e R. T. A., au Petit-Guelma (Bône).
111 Roura Ferhat ben Salah, 20 mai 1907, 2e classe, 7e R. T. A., maison Maghraoui-Amar, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
112 Bendaoud Abdelkader, 1891, sergent, 15e R. T. A., 10, impasse des Numides, à Bône.
113 Negreche Mohammed, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Béni-Barbar, Souk-Ahras (Bône).
114 Mezbour Tahar, 26 octobre 1914, 2e classe, 201e pionniers, douar Medjez Sfa, Edough (Bône).
115 Madi Salah, 1884, 2e classe, 3e R. T. A., rue Jeanne-d'Arc, à Kroub (Constantine).
116 Abdelli Mohamed, 1er septembre 1907, 2e classe, 3e R. T. A., 56, rue des Lauriers-Roses à Bône.
117 Soua Ali, 31 décembre 1916, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Dieb, à la Calle (Bône).
118 Bounaas Mohamed, 6 janvier 1918, 2e classe, 3e R. T. A., 12, rue Navarin, à Bône (Bône).
119 Boudis Mohamed ben Saad, 3 janvier 1913, 2e classe, 19e génie, douar Ouled M'Rabet, Collo (Constantine).
120 Kerkoub Hacène, 31 mai 1902, 2e classe, 11e R. T. A., Jemmapes (Constantine).
121 Mesni Lakhdar, 1918, 1re classe, C. A. R. 102, Aïn Khiar, par le Tarf (Bône).

122 Derri Derri ben Cherif, 1880, 2e classe, 9e R. T. A., café Dadei Ali, 3, place Salustre, à Guelma (Bône).
123 Guanani Abed, 1916, 2e classe, 201e pionniers, douar Nador, la Sefia (Bône).
124 Madi Ali ben Athmane, 1894, 2e classe, 3e R. T. A., cité Gisselbrek, à Guelma (Bône).
125 Baghedouche Leulmi, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn Driss Oum el Bouaghi (Constantine).
126 Belbahi Amar, 1883, 2e classe, 3e régiment de zouaves, 8, rue Pasteur à Bône (Bône).
127 Kaddour Mohamed, 4 mars 1897, caporal, 9e R. T. A., 5, rue Jules-Cordier, à Bône (Bône).
128 Reguig Ali, 1914, 1re classe, 1e régiment de zouaves, maison Ghenaf, rue Beauharnais, à Bône.
129 Boudjerada Ferhat, 16 janvier 1914, caporal-chef, 253e B. R. M., 19, rue Française, à Bône (Bône).
130 Boucharef Menacer, 1887, soldat, 5e G. A. C. A., Gounod (Bône).
131 S. N. P. Mohamed ben Zemouli, 1895, maréchal des logis chef, 25e escadron train, quartier Beauséjour, à Batna.
132 Goutaya Saci, 1920, soldat 7e R. T. A., douar Troubia, Tebessa (Batna).
133 Boutarfa Amar, 21 juillet 1919, 1re classe, 3e chasseurs, Herbillon (Bône).
134 Belabed Salah, 1922, 2e classe, 67e R. A. A., douar Sidi-Maâche, Oum-El-Bouaghi (Constantine).
135 Mezouzia ou Mazouzi Ammar, 11 juillet 1921, caporal, 3e R. T. A., douar Belkfif, Morsott (Bône).
136 Alaimia Rabah, 1927, caporal, C. A. R. 103, 590, cité des Lauriers-Roses, à Bône.
137 Tair Slimane, 13 mars 1898, 2e classe, 19e R. T. A., boulevard du Sud, à Mondovi (Bône).
138 Allam Laïd, 1887, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Tarf, la Calle (Bône).
139 Meradi Amara, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., Combes (Bône).
140 Fassi Abdallah, 11 février 1914, sergent, C. O. I. 3, Randon (Bône).
141 Gherib Ammar, 14 avril 1933, 2e classe, 7e R. T. A., rue Laborie, maison Ouchabane Ramdane, Souk-Ahras (Bône).
142 Chouahda Mohamed, 2 avril 1897, 2e classe, 1er tirailleurs, douar El-Aouara, Nechmeya (Bône).
143 Benkhedim Salah, 1924, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. Mehmeh Brahim, rue Belonte, à Tebessa (Batna).
144 Smiri Ammar, 1903, El-Arrouch (Constantine).
145 Manseri Hacène, 11 août 1894, 2e classe, 3e R. T. A., douar le Tarf, la Calle (Bône).
146 Dadou Ahmed, 25 janvier 1916, 2e classe, C. O. I. D. 3, Medjez Amar, Clauzel (Bône).
147 Djebiane Salah, 15 octobre 1917, 2e classe, 67 R. A. A., café maure Boussis, Collo (Constantine).
148 Gheraibia Brahim, 1897, 2e classe, 9e R. T. A., maison Benrahil, Mondovi (Bône).
149 Haouaoussa Mohamed, 1911, caporal, 7e R. T. A., 16, rue Duquesne, à Guelma (Bône).
150 Maansri Mohammed, 27 janvier 1917, 1re classe, C. O. I. 3, Mechta Bayad, douar El-Meridj, Morsott (Bône).
151 Djellab Belgacem, 1er juillet 1913, 2e classe, 3e R. T. A., route de Constantine, à Tebessa (Batna).
152 Chaalal Ali, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., 7, rue d'Armandy, à Bône.
153 Merouani Ali, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., 16, rue Saint-Nicolas, à Bône.
154 Namane Sadok, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., Kellermann (Bône).
155 Lekmine Salah, 1918, 2e classe, 3e R. S. A., domaine du Chapeau-de-Gendarme, à Saint-Paul (Bône).
156 Abdelmoumene Youcef, 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled Sidi Abib, Tebessa (Batna).
157 Dib Ali, 1917, soldat, 3e R. T. A., rue du Général-Leclerc, à Souk-Ahras (Bône).
158 Keour Belkacem, 17 août 1915, 2e classe, dépôt T. A. n° 7, douar Bouhamdane, Oued-Cherf (Bône).
159 Guedderi Mohamed, 1929, 2e classe, C. A. R. 101, rue Bélisaire, chez Defroun Youssef, à Tebessa (Batna).
160 Arki Mohammed, 1917, 2e classe, 9e zouaves, douar Khanguet Sabath, Oued-Cherf (Bône).
161 Achou Mohamed ben Noui, 1893, 3e R. T. A., douar Keberit, Sedrata (Bône).
162 Ghouari Madani, 1918, 2e classe, C. O. I. n° 3, Oued-Zenati (Constantine).
163 Karkour Aïssa, 19 septembre 1928, 2e classe, 3e R. T. A., maison Lopez, à Mondovi (Bône).
164 Daghmouni Ahmed, 31 décembre 1911, 2e classe, 23e R. T. A., Quatre-Chemins, la Calle (Bône).
165 Ghemaidia Amara, 1909, sergent, C. O. I. n° 3, 2, rue Thagaste, à Souk-Ahras (Bône).
166 Hadjab Laïfa, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Terraguelt, Sedrata (Bône).
167 Koudri Moussa, 22 mars 1915, 2e classe, centre de recueil, à Constantine, douar Chemour, Oued-Cherf (Bône).
168 Souissi Salah, 13 mai 1913, 2e classe, 7e R. T. A., Kear Sbahi, par Canrobert (Constantine).
169 Krim Boutehra, 30 janvier 1914, 2e classe, C. O. I. D. 3, Herbillon (Bône).
170 Bouasla Hocine, 6 septembre 1914, soldat, C. O. des C. O. M. A. n° 62, douar Beni Zid, Collo (Constantine).
171 Ghezlane Tayeb, 1885, 2e classe, 3e R. T. A., 10, rue des Remparts, à Guelma (Bône).
172 Benmarouf Larbi, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 107, rue Bélisaire, à Bône.
173 Derouiche Tayeb, 1891, 2e classe, 3e R. T. A., 57, rue Desaix, cité Chancel à Bône (Bône).
174 Amri Amar, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Mondovi (Bône).
175 Jaffre Salah, 7 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., Guelaât-Bou-Sbaa (Bône).
176 Deghmane Mohamed, 26 février 1920, 1re classe C. A. R., 101, Héliopolis (Bône).
177 Meziane El Hadj, 1894, 2e classe, 39e R. T. A., place d'Armes, café Saint-André, Bône.
178 Fechachi Abdallah, 14 novembre 1916, 1re classe, 13 B. T. A., Millesimo, par Guelma (Bône).
179 Djebli Nouar, 6 octobre 1915, 1re classe, 11e R. T. A., 1re choumarelle n° 29, maison Mascat, à Bône.
180 Hannachi Ahmed, 1918, sergent C. O. I. 3, 37, rue Négrier, à Guelma (Bône)
181 Sadoun Ali, 28 janvier 1896, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
182 Kouba Lakhdar, 1908, caporal, 15e R. T. A., Montesquieu, Sedrata (Bône).
183 Hemici Abed, 1918, sergent, C. A. R. 103, maison Doua Mohamed Den Den, Tunis.
184 Zediri Hocine, 1926, soldat, 68, boulevard Clemenceau, à Bône.
185 Rouabhia El Hadi, 1930, soldat, 3e R. T. A., chez Hit Chabane, avenue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Bône).
186 Chenouf Ali, 1916, 2e classe, C. A. R. 101, douar Maïda, Sedrata (Bône).
187 Khessib Tahar, 6 mai 1927, 1re classe, 2e R. T. A., Laverdure (Bône).
188 Hadjadji Hocine ben Salah, 21 octobre 1916, soldat, 15e R. T. A., douar Nador, la Sefia (Bône).
189 Messabhia Hafaïd, 1929, 2e classe, C. A. R. 103, chez M. Nebaelia Lakhdar, baraque 24, Tébessa (Batna).
190 Smaïlia Ali ben Salah, 1921, 1re classe, C. O. I. D. n° 3, route de Zarouris, chez M. Bellaoua Mosbah, Souk-Ahras (Bône).
191 Bouchagoura Mohamed, 1er juillet 1927, victime civile, chez Brahmia Mahjoud, brocanteur, baraque 52, marché de Tébessa (Batna).
192 Bouchoucha Younès, 1er juillet 1929, soldat, 2e R. T. A., place du Marché, chez M. Amrani El Haddi, Tébessa (Batna).
193 Messaoudi Keblouti, 1915, 2e classe, 11e R. T. A., douar Médouda, Oued-Cherf (Bône).
194 Lakbat Saïd ben Saâd, 1913, soldat, 67e R. T. A., Duvivier (Bône).
195 Benkhedim Abbès, 3 novembre 1926, 1re classe, C. A. R. 103, 27, rue de la Calle, Souk-Ahras (Bône).
196 Boudeb Mohamed, 20 octobre 1914, 1re classe, 11e R. T. A., 7, place Saluste, à Guelma (Bône).
197 Regaa Terki, 1891, caporal, M. R. Z. I., douar Séfiane, Barika (Batna).
198 Khalfallah Lalouani, 1922, soldat, G. A. R. 1, café Maure, 5, place d'Armes, à Bône (Bône).
199 Sayad Mohamed, 6 novembre 1897, soldat, 5e tirailleurs, Boumendjel Val, Mashott (Bône).
200 Laguel Bouers, 10 janvier 1915, 1re classe, 19e R. T. A., route de Boulif, la Calle (Bône).
201 Dendani Hocine, 21 octobre 1912, 2e classe, 3e zouaves, Morris (Bône).
202 Benkhedir Ahmed, 1920, 1re classe, 23e R. T. A., douar Youks, Morsott (Bône)
203 Gareche Saïd, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, Tébessa (Batna).
204 Bini Hamida, 5 mars 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, mechta Ariba, Jemmapes (Constantine).
205 Boukhalout Louardi, 1919, 2e classe, C. A. R. 103, douar Stah, Tébessa (Batna).
206 Kebaili Abdesselem, 5 janvier 1916, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Bouhman, Penthièvre (Bône).
207 Ouendouri Belgacem, 29 août 1919, 2e classe, C. P. 14, base 201, 29, rue de la République, Souk-Ahras (Bône).
208 Habichi Mohamed, 17 mai 1906, 2e classe, 7e R. T. A., Millesimo (Bône).
209 Djafri Mohamed, 23 février 1921, 2e classe, C. O. I. n° 1, 5, rue d'Alger, à Bône.
210 Mahdi Abdallah, 30 juillet 1919, 2e classe, 3e R. T. A., mines de l'Ouenza, Morsott (Bône).
211 Saïd Abdallah, 8 juin 1930, 2e classe, C. A. R. 103, douar Khanguet-Aoun, la Calle (Bône).

212 Douloul Ahmed, 12 mars 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., cité du Ruisseau-d'Or. P. 2, a Bône.
213 Brahimi Mohamed, 8 janvier 1915, 2e classe, dépôt C. O. T., faubourg des Jardins, Bordj-bou-Arreridj (Sétif).
214 Benghenaya Abderrahmane, 2 janvier 1914, caporal C. O. I. D. 3, douar Ouled Mouméa, Souk-Ahras (Bône).
215 Guergouri Brahim ben Mohamed, 31 juillet 1916, 1re classe, 21e R. C. M., douar Ouled Béchiah, la Sefia (Bône).
216 Ghenam Abdallah, 10 septembre 1916, brigadier, centre de rassemblement des animaux, à Afreville, douar Aouaïd, Laverdure (Bône).
217 Mamour Kerkiche, 1915, 2e classe, 1er escadron 9 R. S. A., 2, rue Joseph, à Bône.
218 Maamri Mahmoud ben Belgacem, 1921, 2e classe, 395e compagnie B. M., cité de regroupement de Daala par la Meskiana (Constantine).
219 Fehada Mahfoud, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn Ketane, la Sefia (Bône).
220 Benayache Alloua, 1914, 2e classe, 14e train, Fil Fila, Philippeville (Constantine).
221 Zehaf Matallah, 17 janvier 1926, 1re classe, 7e R. T. A., douar Aïn Snob, Sedrata (Bône).
222 Boukra Mahmoud, 24 septembre 1921, soldat C. O. I., 3, Ruisseau-d'Or E. 5, à Bône.
223 Tarhi Haoussine, 19 décembre 1930, 2e classe, C. A. R. 103, Auribeau, Jemmapes (Constantine).
224 Hadji Amar, 19 octobre 1932, soldat, C. A. R. I, douar Ouled Bechiah, la Sefia, Laverdure (Bône).
225 Bounegoura Mohamed, 1915, soldat, C. O. I. I., douar Mellila, Jemmapes (Constantine).
226 Bendif Hamel, 19 juillet 1929, 2e classe, C. A. R. 103, 30, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Bône.
227 Ghai Ahmed, 8 novembre 1933, 2e classe, C. A. R. 103, le Tarf, la Calle (Bône).
228 Saadaoui Mohammed, 1928, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Kadri Rabah, Montesquieu (Bône).
229 Hassen Youcef ben Khaled, 24 janvier 1918, caporal, C. A. R. 103, 20, rue du Maroc, Souk-Ahras (Bône).
230 Lekchiti Chérif, 26 octobre 1916, soldat, 27e R. T. A., oued Zenati (Constantine).
231 Djefaflia Dahbi, 22 février 1897, soldat, 1er régiment de marche, 5, rue du Général-Leclerc, Souk-Ahras (Bône).
232 Hamdane Chérif, 1er juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, Dar el Askri, Tébessa (Batna).
233 Guediri Bouteldja, 5 février 1922, 1re classe, C. A. R. 103, Yusuf, la Calle (Bône).
234 Hares Madjid, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Haddada, Souk-Ahras (Bône).
235 Zeghdoudi Amar, 1890, victime civile, 16, rue Saint-Nicolas, à Bône.
236 Hanachi Boudjema, 28 mars 1929, 2e classe, C. A. R. 103, 63, rue Bayard, cité Chancel, à Bône.
237 Brinis Rabah, 1er juillet 1929, C. A. R. 103, chez M. Dib, bijoutier, rue Benbadis, à Souk-Ahras (Bône).
238 Boukhemis Ali, 1896, soldat, 3e R. T. A., 56, cité Bel-Air, à Guelma (Bône).
239 Gastel Saad, 1926, soldat, C. A. R. 103, Dar el Askri, Tébessa (Batna).
240 Merahi Moussa, 15 septembre 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni Amar, la Calle (Bône).
241 Ounis Rabia, 30 janvier 1925, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled Bellaguel, Aïn M'Lila (Constantine).
242 Charel Ali, 20 décembre 1914, 2e classe, 3e R. T. A., Oued Kebrit, par Sedrata (Bône).
243 Rouainia Mohamed, 1er décembre 1933, soldat, C. A. R. 103, 3, rue du Général-Leclerc, à Souk-Ahras (Bône).
244 Khantouche Amor, 1916, 2e classe, C. O. I. 3, rue du Petit-Fondouk, à Jemmapes (Constantine).
245 Seragna Amor, 2 novembre 1912, soldat, C. O. I. 3, à Medjez-Sfa (Bône).
246 Zaïdi Hammana, 1911, sergent-chef, villa Gisèle, rue de Turenne, à Bône.
247 Chibi Mohammed, 13 juillet 1905, 1re classe, corps des Douairs, Bône.
248 Zelas Kamel, 1er juillet 1928, soldat, C. A. R. 103, douar El Meridj, Morsott (Bône).
249 Behidji Ali ben Amar, 1919, caporal, 63e bataillon de pionniers, chez M. Chabi Mekhi, route des Jardins, à Souk-Ahras (Bône).
250 Nemel Brahim, 1910, soldat, C. A. R. 103, 57, boulevard Lavigerie, à Bône.
251 Mellal Mouloud, 19 mars 1913, soldat, C. O. I. n° 3, Dar El Askri, Tébessa (Batna).
252 Beddiar Ali, 4 mars 1914, soldat, C. O. I. 3, ferme Brezzina, Petit-Bled-Gaffar (Bône).
253 Kennat Ahmed, 11 juin 1915, soldat, C. O. I. 3, Gallieni (Bône).
254 Bekkouche M'Hamed, 12 juillet 1914, soldat, C. O. I. D. 3, cité des Lauriers-Roses, Bône (Bône).
255 Krainah Ahmed, 30 avril 1915, soldat, C. O. T. 45, Gastonville, poste restante (Constantine).
256 Mamine Larbi, 14 juillet 1929, caporal-chef, 7, rue Jean-Mermoz, a Souk-Ahras (Bône).
257 Messaadi Brahim, 23 septembre 1923, 2e classe, C. A. R., 103, chemin des Caravanes, Tébessa (Batna).
258 Bechia Moussa, 30 octobre 1896, 2e classe, 7e R. T. A., 3, rue d'Hippone, Bône.
259 Zeghib Ali, 25 mars 1926, soldat, C. A. R. 103, G. M. P. R., Tébessa (Batna).
260 Chettouh Mohamed, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Morsott, Morsott (Bône).
261 Bouhadida Hacène, 3 mai 1927, Blandan, la Calle (Bône).
262 Deghmani Mohammed, 26 février 1920, 1re classe, C. A. R., 101, douar Bouziloun, Héliopolis (Bône).
263 Boukarouba Mohammed, 25 février 1913, 2e classe, 151e génie, 4, rue Barberousse, à Guelma (Bône).
264 Chorfi Ali, 1922, 2e classe, G. U. R., 23, la Mechta Chorfi, Chéria (Bône).
265 Aïssaoui Tayeb, 1901, soldat, 3e R. T. A., 16, rue Française, à Bône.
266 Khaldoun Djaballah, 1916, caporal-chef, C. A. R., 103, Khanguet Aoun par la Calle (Bône).
267 Bennaceur Abbès, 15 décembre 1918, 2e classe, C. A. R., 103, douar Reguegma, Edough (Bône).
268 Sbartaï Messaoud, 6 janvier 1897, soldat, 3e R. T. A., Béni Ramasses, 3e Fontaine, à Bône (Bône).
269 Chadlia Mohamed, 12 juin 1912, soldat, C. O. I. n° 1, 1, rue Hoche, à Bône (Bône).
270 Menad Bachir, 6 juillet 1910, soldat, 19e section C. O. M. A., chez M. Tortora, rue de Tunis, à la Calle (Bône).
271 Guerairia Amara, 14 novembre 1920, soldat, C. O. I. 3, 24, rue du Général-Leclerc, Souk Ahras (Bône).
272 Rahmouni Messaoud, 1916, soldat, C. A. R. 103, douar Couchada, Tébessa (Batna).
273 Boussaha Mohammed, 1920, dépôt n° 12, maison Zarouri Zidane, a Mondovi (Bône).
274 Houam Brahim, 1912, soldat, C. I. A. A., dar El Askri, Tébessa (Batna).
275 Chabli Ali, 21 mai 1905, sergent, C. O. I. n° 3, maison Lopez, à Mondovi (Bône).
276 Hacini Layachi, 10 décembre 1918, 1re classe, C. O. I. 3, 29, rue du 4-Septembre, chez M. Yves Paulin, à Bône.
277 Hamida Saïd, 1906, 1re classe, 3e R. T. A., maison Reguegui Abdelkader, cité Lelisa, à Bône.
278 Hedidane Belgacem, 1928, 2e classe, C. A. R. 103, chez Debbah Ahmed, commerçant, à Tébessa (Batna).
279 Toumi Mohammed, 2 avril 1934, 2e classe, 3e R. T. A., hôtel Family, Damrémont (Bône).
280 Kebaïli Boubaker, 26 août 1914, 2e classe, 11e R. T. A., Penthièvre par Bône.
281 Kouachi Mohamed Larbi, 17 juin 1928, 2e classe, C. A. R. 103, 5, rue Jean-Jaurès, Souk Ahras (Bône).
282 Khellaf Salah, 1919, 1re classe, 7e R. T. A., Taya par Guelma (Bône).
283 Ouargui Ahmed, 1er mai 1923, 2e classe, C. A. R. 103, rue de Bône, la Calle (Bône).
284 Abbaci Aïssa ben Belkacem, 19 novembre 1919, caporal, C. A. R. 103, Edgar-Quinet (Batna).
285 Sakar Lahoussine, 10 août 1930, 2e classe, 3e R. T. A., 146, rue Bélisaire, à Bône (Bône).
286 Slatnia Ammar, 3 août 1918, caporal-chef, C. A. R. 103, 80, cité du Bou-Hamra, Bône.
287 Haouli Zouani, 4 février 1916, 2e classe, C. O. A. 10, douar Béni Amar, la Calle (Bône).
288 Toumi Mohamed, 1894, sergent, 7e R. T. A., chemin des Caravanes, maison G. O. 64, à Tébessa (Batna).
289 Djouad Abdallah, 24 octobre 1914, 1re classe, 3e R. T. A., domaine Safhi, Duzerville (Bône).
290 Harizi Sadok, 2 décembre 1912, 1re classe, C. A. R. 103, route de Barral, Mondovi (Bône).
291 Yahiaoui Salah, 22 mars 1918, adjudant, C. A. R. 103, 9, rue d'Alsace, à Bône.
292 Khamassi Mébarek, 26 novembre 1921, soldat, 25e train, 18, rue Laurent-Rose, Souk Ahras (Bône).
293 Aoun Mohamed, 6 juillet 1923, sergent-chef, 7e R. T. A., la Calle (Bône).
294 Boughazi Mabrouk, 9 août 1926, 1re classe, C. A. R. 103, rue Parmentier, maison Jamy, à Mondovi (Bône).
295 Bennini Miloud, 1er octobre 1924, 1re classe, 21e compagnie de Voltigeurs, cité du Ruisseau-d'Or, logement P. 5, Bône.
296 Foughali Amar, 3 janvier 1923, cité Rezkallah, Oued Sekhroun, Guelma (Bône).
297 Amara Madi Salah, 28 octobre 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, chez Mme Gaudry, H. B. M. cité Bon Accueil, Guelma (Bône).
298 Benzerda Abdelkrim, 1923, soldat, C. A. R. 101, 226, plateau de Mansourah, Constantine.

299 Braham Chérif, 24 janvier 1931, 1re classe, C. A. R. 103, route de la Remonte, chez M. Abougui Mohamed, n° 1059, Tébessa (Batna).
300 Mekhalfa Mohammed Chérif, 1935, 2e classe, C. A. R. 103, S.A.S. de Tazouguert (Batna).
301 Afif Mokdad, 9 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, 14, rue de la République, Soukahras (Bône).
302 Guitouni Salah, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., domaine de Darhoussa, Randon (Bône).
303 Bouriel Rabah, janvier 1927, 2e classe, 2/3e R. T. A., rue de Verdun, maison Cordina, la Calle (Bône).
304 Belgacem Mohammed, 1910, rue de l'Aqueduc-D, n° 13, Tébessa (Batna).
305 Djouablia Ahmed, 4 juillet 1920, 1re classe, 3e R. T. A., Ain-Ouaddallah, arrondissement de Souk-Ahras (Bône).
306 Hammadi Abed, 1er juin 1917, 2e classe, 4e zouaves, rue du Lin, à Mondovi (Bône).

Catégorie « D ».

Bône.

1 Aouci Mohand Said, 1901, sergent, 11e R. T. A., carrière de l'Escaillon, Toulon (Var).
2 Chekhman Mohamed ben Yahia, 29 avril 1897, sergent, 3e R.T.A., route Oued-Kouba, 4e fontaine, Béni-M'Haffer, à Bône.
3 Chetih Chirah, 1901, sergent, 27e R. T. A., rue des Lauriers, à Guelma (Bône).
4 Nemour Ahmed, 4 mars 1900, caporal, 7e R. T. A., douar M'Chatt, El-Milia (Constantine).
5 Chettat Mohamed ben Ahmed, 28 novembre 1912, caporal, 23e R. T. A., Ouled-Boufa, El Milia (Constantine).
6 Boumaiza Lakhdar, 7 octobre 1906, sergent, 19e légion de gendarmerie, route de Bône, la Calle (Bône).
7 Naceur Naceur ben Mohamed, 1905, sergent-chef, 3e R. T A., Dar-El-Askri, à Tébessa (Batna).
8 Yahia Boukhari, 2 avril 1901, adjudant, 3e régiment de spahis, 36, rue Laurent-Roses, a Souk-Ahras (Bône).
9 Rahamnia Mohamed, 15 novembre 1907, sergent, C. O. I. D. 3, douar Ouled-Maunien, Souk-Ahras (Bône).
10 Amara Madi Amor, 5 mars 1905, maréchal des logis, 67e R. A. A., 2, rue de l'Ecole, à Guelma (Bône).
11 Benaskar Salah, 1900, sergent, 3e R. T. A., douar Morsott, à Bône.
12 Djebrane Brahim, 27 janvier 1912, sergent, 3e R. T. A., Laverdure (Bône).
13 Khelfaoui Mohamed, 10 juin 1912, adjudant, C. A. R. 103, cité indigène, 49 *bis*, Pont-Blanc, à Bône.
14 Hadjedj Belkir, 1903, caporal, 23e R. T. A., Dar-El-Askri, à Tébessa (Batna).
15 Saouli Said, 1912, sergent-chef, 3e R. T. A., usine à gaz, rue M, quartier de l'Elisa, à Bône.
16 Cedrati Chafli, 1900, sergent-chef, 11e R. T. A., Jemmapes (Constantine).
17 Doukhi Ammar, 1902, sergent-chef, Douair de Constantine, rue de la Gare, maison Khalef, à Guelma (Bône).
18 Alleg Ahmed, 1901, caporal, C. O. I., 3, rue de l'Aqueduc, à Tébessa (Batna).
19 Kebbaci Belkacem, 1901, sergent, 7e R. T. A., maison Zakri, route de la Gare, à Guelma (Bône).
20 Berrahal Moussa, 17 novembre 1903, sergent, dépôt d'internement n° 11 de T. A., douar Sbikha, Condé-Smendou (Constantine).
21 Lalaïbia Tahar, 13 mars 1910, sergent-chef, C. A. R. 101, 11, rue du Maroc, Souk-Ahras (Bône).
22 Berkane Mohamed Akli, 1905, sergent, 3e R. T. A., douar Dra-Kébila, Guergour (Sétif).
23 S. N. P. Sefi ben Ahmed, 1903, brigadier, 3e R. S. A., douar Chéria, à Tébessa (Batna).
24 Kachemir Mohammed, 1902, caporal, 11e R. T. A., Ruisseau-d'Or T. 18, à Bône.
25 Kadri Louardi, 1910, brigadier, 67e R. A. A., place Minerve, chez M. Guori Ali, à Tébessa (Batna).
26 Souilaheddib Belkacem, 1907, sergent, C. O. I. n° 3, 2, rue Suffren, chez Mme Nadri, à Bône.
27 Nibouche Ali, 4 mars 1901, sergent, 7e R. T. A., rue de la Pépinière, Djidjelli (Constantine).
28 Megherfi Ferhat, 1913, caporal chef, compagnie de garde de P. G. n° 30, centre municipal Ouled Driss, Souk-Ahras (Bône).
29 Guerarcha Boudjemaâ, 1899, caporal, 7e R. T. A., douar Hebaba, Jemmapes (Constantine).
30 Toubal Mebarek, 1908, caporal 3e R. T. A., Béni Ramassis maison Djenadi Hocine, à Bône (Bône).
31 Taguida Lasmer, 1902, caporal 3e R. T. A., douar Nehed, la Calle (Bône).
32 Lainous Sebti, 4 novembre 1901, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue Française, à Bône.
33 Asnoune Mohamed, 1909, sergent-chef, 3e R. T. A., rue Georges-Clemenceau, la Calle (Bône).
34 Nouari Mohammed, 13 octobre 1902, 1re classe, C. A. T., le Tarf, à la Calle (Bône).
35 Liratni Belkacem, 1901, caporal, 11e R. T. A., Laverdure (Bône).
36 Tahar, dit Gharou ben Ali, 1907, 1re classe, 3e R. T. A., route de Lambèze, puits Nalis, à Batna (Batna).
37 Arkimi Sassi, 8 avril 1905, sergent, 11e R. T. A., douar Souarakh, la Calle (Bône).
38 Ramoui Amara, 6 février 1912, sergent, 3e R. T. A., cité du Ruisseau d'Or, à Bone (Bône).
39 Djalli Belgacem, 1906, 2e classe, corps des Douairs, rue Jeanne-d'Arc, maison Portelli, la Calle (Bône).
40 Hadji Brahim, 1914, sergent-chef, 3e R. T. A., 45, rue Ben Badis, à Souk Ahras (Bône).
41 Mahfoudi El Haddi ben Mohammed, 17 février 1901, maréchal des logis, 25e train, mairie de Tebessa (Batna).
42 Medjeraf Tahar ben Messaoud, 1912, soldat, 7e R. T. A., 37, rue Négrier, à Guelma (Bône).
43 Litim Mohamed, 1907, sergent, 3e R. T. A., 4, rue Huder, à Bône.
44 Djeffal Abdelkader, 1914, caporal, 9e G. E. S. A., 8, rue Jacquard, à Vienne (Isère).
45 H'Midi-Hafnaoui ben Ali ben Amor, 1903, sergent, 3e R. T. A., rue Jeanne-d'Arc, Maison-Carrée, la Calle (Bône).
46 Kefi Abdallah ben Ali, 23 septembre 1911, sergent, 25e compagnie de garnison, maison Boumendjel Orangerie, rue Hoche, à Bône.
47 Maanane Salah, 1909, caporal Douair, maison Keblouti Aïcha, 64, rue Bayard, cité Auzas, à Bone.
48 Ali ben Ahmed, 8 mars 1902, 1re classe, 3e R. T. A., centre Munier, Munier (Bône).
49 Selatnia Brahim, 1910, brigadier, 9e R. S. A., douard Ouled Soukies, Souk Ahras (Bône).
50 Benboudjema Mohammed, 23 janvier 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 56, rue Bayard, maison Kihli, cité Chancel, à Bône.
51 Mesdour Khemis, 22 août 1915, adjudant, 3e R. T. A., route du Boulif, la Calle (Bône).
52 Bouloudnine Khelfa, 22 mai 1905, 1re classe, 3e R. T. A., ateliers des ponts et chaussées, route de l'Ilot, à Philippeville (Constantine).
53 Belaka Achour, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., chalet des Pins, 76, route de Batna, Constantine.
54 Naaci Abdelhafid, 1900, 1re classe, 3e compagnie de cavaliers de remonte, 50 *bis*, rue Marcel Bel Sidi Mabrouk (Constantine).
55 Mezaachi Ali, 30 août 1902, 2e classe, 3e R. T. A., 4, impasse de la Casbah, à Bône.
56 Maazouz Brahim, 1909, caporal, 3e R. T. A., cours Ducheyron, à Bordj Bou Arreridj (Sétif).
57 Keriker Ali, 30 octobre 1905, 2e classe, C. O. I. 3, maison Ghodbane, ancien abattoir, à Constantine.
58 Mecif Mohammed, 19 mai 1908, 2e classe, milice départementale des Douairs à Constantine, le Tarf, la Calle (Bône).
59 Megallati Mohammed, 20 avril 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 4, rue de l'Ecole, à Guelma (Bône).
60 Boukhalfa Abdallah, 25 avril 1900, caporal, dépôt de T. A. n° 7, maison Benghorab, avenue du 11-Novembre, à Constantine.
61 Khalfaoui Maklouf, 21 février 1903, caporal, 27e R. T. A., 2, rue Barberousse, à Guelma (Bône).
62 Fayed Brahim, 1908, 2e classe, 7e R. T. A., Bou Namra, à Bône.
63 Matri Khamedj, 1905, 1re classe, 3e R. T. A., maison Caputo, 11, rue d'Alsace, à Bône.
64 Belgharbi Abderrahmane, 1910, sergent, 67e R. A. A., 51e compagnie de garnison, chantier de la Citadelle, à Bagnoles-sur-Cèze (Gard).
65 Ramoui Mohammed, 11 avril 1903, sergent, 3e R. T. A., chez Comghia (Pascal), 7, rue Champallion, à Bône.
66 Djeffal Belkacem, 1912, 1re classe, école des cadres de Cherchell, rue d'Austerlitz, à Tébessa (Batna).
67 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R. T. A., douar Boucharef-El-Milia (Constantine).
68 Bouali Ahmed, 8 novembre 1906, 1re classe, C. U. R. 21, C. O. I. D. 3, maison Hamlaoui, rue Sadi-Carnot, à Sétif.
69 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., maison Laïd-Saïd, cité des Cheminots, rue Guttinger, à Sétif.
70 Adjili Abdallah ben Ali, 24 janvier 1904, 1re classe, 11e R. T. A., 4, rue Beauharnais, à Bône.
71 Djeffal Amara, 16 novembre 1905, 2e classe, B. T. 3, usine de Tanin, la Calle (Bône).
72 Boussouira Hocine, 18 juin 1903, caporal, 21e section de C. O. A., Constantine, 33, rue Carnot, à Bône.
73 Zidi Ali, 1902, 2e classe, 3e R. T. A., douar Dahouara, la Sefia (Bône).
74 Boutaleb Salah, 1902, 1re classe, 7e R. T. A., café Bennessaf Mohamed, Mondovi (Bône).
75 Tidjani ben Abderrahmane, 8 avril 1908, 1re classe, 23e R. T. A., cours Barris, la Calle (Bône).
76 Boumaza Larbi, 1910, brigadier, 9e R. S. A., 18, rue Jean-Jaurès, à Beuvrages (Nord).
77 Lemrad Khélifa, 1904, 1re classe, 3e compagnie de remonte, rue d'Alger, à Khenchela (Batna).

78 Tebergaoui Boudjema, 11 janvier 1907, 1re classe, 3e R. T. A., rue de Villars-Joanouville, près de Bône (Bône).
79 Brinis Louaïchi, 17 septembre 1902, caporal, 3e R. T. A., 130, cité des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).
80 Djeddei Belkacem, 1909, 1re classe, corps des douairs, 258, nouvelle cité des Lauriers-Roses, Bône.
81 Sebouaï Mosbah, 17 février 1906, 1re classe, 3e R. T. A., 1, rue d'Alsace, à Bône (Bône)
82 Boukebibit Saïd, 1908, 1re classe, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, à Bône.
83 Merabet Faiz, 6 juillet 1904, 2e classe, 3e R. T. A., Ouled-Dieb, la Calle (Bône).
84 Mouadna Ali, 9 décembre 1910, sergent, 10e section de C.O.M.A., 4, rue Lieutenant-Georges-Sans, à Sétif (Sétif).
85 Djaballah Kaddour, 4 novembre 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., Blandin (Bône).
86 Bouacha Amara, 1912, sergent, 3e R. T. A., rue Georges-Clemenceau, la Calle (Bône).
87 Mazouzi Ammar, 2 février 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., rue du Docteur-Montagnie, la Calle (Bône).
88 Souaidia Naceur, 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., douar Belkif, Morsott (Bône).
89 Abdelli Seghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e B. M. du 3e R. T. A., 42, rue Négrier, à Guelma (Bône).
90 Samali Larbi, 13 août 1910, sergent-chef G. U. I., 21, Hammam Meskoutine (Bône).
91 Abdelli Abdallah, 1912, caporal-chef, 3e R. T. A., 27, place du Marché (kiosque), à Tébessa (Batna).
92 Ferhane Ali, 1913, maréchal des logis, 67e R. A., douar Behiret-El-Arieb, Tébessa (Batna).
93 Houame Amar, 22 février 1912, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Houame, Aïn-M'Lila (Constantine).
94 Segueni Ali, 1916, caporal, 10e S. I. M., douar Tazben, à Tébessa (Batna).
95 Ahdjaze Mustafa, 25 février 1911, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. Pastre (Robert), Aïn-M'Lila (Constantine).
96 Benbourégaa Tayeb, 1903, brigadier, 25e train, 11, rue du Maroc, à Souk-Ahras (Bône).
97 Soualmia Ahmed, 1912, 2e classe, école des cadres de Cherchell, rue Jeanne-d'Arc, maison Comito, la Calle (Bône).
98 Boukentoucha Aïssa, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
99 Larab Lakhdar, 23 mai 1912, 1re classe, 7e R. T. A., au Tarif, la Calle (Bône).
100 Lahreche Abdallah, 1915, 1re classe, école des sous-officiers, à Cherchell, 25, avenue Bienfait, à Constantine (Constantine).
101 Atmani Larbi, 1911, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., 9e E. S. A., Bou-Khadra (Bône).
102 Laiche Ali, 1914, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Aïn-Touila, la Meskiana (Constantine).
103 Nouar Lakhdar, 1918, sergent, 3e B. T. A., douar Ouled-Béchiah, la Séfia (Bône).
104 Saadi Hachemi, 1915, caporal, C. A. R. 103, rue Petit, maison Denden, à Jemmapes (Constantine).
105 Belghit El Hadj, 1915, 1re classe, 3e R. T. A., 6, rue de Zœuve, Souk-Ahras (Bône).
106 Adoui Madjid, 1919, caporal, 3e R. T. A., chez M. Adoui Messaoud, à l'Ouenza, Morsott (Bône).
107 Houadeg Abdallah, 15 octobre 1914, brigadier-chef, 7e R. S. A., rue Ancienne-Poudrière, moulin Lavie, à Constantine (Constantine).
108 Zerrougui Sebti, 7 février 1918, sergent-chef, C. A. R. 103, Aïn-Fakroun, Aïn-M'Lila (Constantine).
109 Djellali Hassine, 1914, sergent-chef, 3e B. T. A., douar Chéria, Tébessa (Batna).
110 Mezira Hacène, 21 décembre 1913, sergent-chef, 7e R. T. A., 8, rue Damrémont, à Bône.
111 Dekhli Ahmed, 19 janvier 1918, sergent-chef, 3e R. S. A., douar Belkif, Morsott (Bône).
112 Merzougui Keblouti, 1918, sergent, C. A. R. 103, 26, rue des Combattants, à Guelma (Bône).
113 Belkhiri Moussa ben Mabrouk, 1918, maréchal des logis, 2e R.T.A., 8, rue des Frères-Fidon, à Constantine (Constantine).
114 Boumella Mohamed, 1917, caporal, 3e B. T. A., 4, rue Baudelaire, cité Chancel, à Bône.
115 Boukelkoul Hachemi, 1916, 1re classe, C. A. R. 103, cité Richard, à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
116 Rezzoug Ahmed, 1916, 1re classe, 7e R. T. A., douar R'Ghiss, Oun-El-Bouaghi (Constantine).
117 Medkour Chérif, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., douar Bir-Bouhouch, Sédrata (Bône).
118 Nebbali El Makki, 1915, sergent-chef, 3e R. T. A., 24, rue du Marché, à Tébessa (Batna).
119 Guias Mabrouk, 14 août 1916, sergent, 3e R. T. A., 258, rue des Postes, à Lille (Nord).
120 Sebtioui Hocine, 11 avril 1918, sergent-chef, 6e B. C. A., douar Méradia, la Calle (Bône).
121 Benrebia Amor, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Tamama, Souk-Ahras (Bône).
122 Mendjel Amar, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., 37, rue Bouscarein, à Bône.
123 Boualleg Lazhari, 1917, 1re classe, 7e R. T. A., Moghazni S. A. S., Morsott (Bône).
124 Chabbia Lakdar, 5 février 1916, maréchal des logis, C. A. R. 103, Bélisaire, cité Auzas, n° 157, Bône.
125 Mehdaoui Madjid, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., 7, rue Saint-Nicolas, à Bône.
126 Bougarèche Ali, 15 août 1919, 1re classe, 7e R. T. A., 10, rue de Constantine, à Souk-Ahras (Bône).
127 Zioueche Hanafi, 1910, 2e classe, 7e R. T. A., 4, rue Saint-Ange, Aïn-Beida (Constantine).
128 Khechainia Lekhmissi, 26 février 1920, sergent, 3e R. T. A., 17, rue Maillot, Souk-Ahras (Bône).
129 Chari Lakdar, 1918, caporal, 3e R. T. A., 29, rue Dumouriez, à Bône.
130 Benlakhal Touhami, 1919, sergent-chef, 2e/22 R. A., 3, rue Hiré, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
131 Hedidane Maklouf, 1920, sergent-chef, C. A. R., 101, cité du Ruisseau-d'Or, bloc 4/26, à Bône.
132 Arf Messaoud, 22 mars 1924, sergent, 19e régiment du génie, 13, rue des Ponts-et-Chaussées, Oued-Zenati (Constantine).
133 Boutarfa Mohammed, 9 mars 1919, sergent, 3e R. T. A., maison Attanasio, route de l'Avant-Port, à Bône.
134 Mizab Ahmed, 1919, sergent-chef, 3/22e R. T. A., 693, cité des Lauriers-Roses, à Bône.
135 Mennad Lakdar, 1922, brigadier-chef, 21e compagnie de base, 1, cité Chikli, Maison, à Batna.
136 Madi Boularès, 7 novembre 1919, 1re classe, 3e R. T. A., 580, cité des Lauriers-Roses, à Bône.

Catégorie « C ».

Constantine.

1 Laouici Mohamed, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Tabelouk, Djidjelli (Constantine).
2 Lalili Mébarek, 25 juillet 1922, 1re classe, 1er R. T. A., douar Metlétine, Djidjelli (Constantine).
3 Medjdoub Mébarek, 1909, 2e classe, milice des Douairs, Oued-Athménia (Constantine).
4 Slougui Salah, 26 juin 1913, 2e classe, 87e R. A. A., Ouled-Boufaâ, El Milia (Constantine).
5 Khamouni Ali ben Salah, 3 février 1915, 2e classe, C. O. I. n° 1, ferme Tenoudji, faubourg Lami, à Constantine.
6 Kherra Brahim, 20 mai 1919, 1re classe, C. O. T. 45, douar Serdj-El-Ghoul, Takitount (Sétif)
7 Idir Mohamed Tahar ben Mébarek, 20 novembre 1913, 2e classe, 19e régiment de génie, douar Bouandas, Oued-Marsa (Sétif).
8 Leghouchi Mohammed, 24 février 1917, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Djmila, Djidjelli (Constantine).
9 Diaf Mohamed, 4 avril 1920, 2e classe 3e R. T. A., douar Bialla, Meskiana (Constantine).
10 Lazga Moussa, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., douar Saïda, M'Sila (Sétif).
11 Mazouz Abdallah, 12 avril 1909, 2e classe, 67e R. A. A., douar Riff, Oued-Marsa (Sétif).
12 Amiar Tayeb, 6 février 1908, sergent, 7e R. T. A., 37, rue de Verdun, à Constantine.
13 Lakache Amor ben Moussaoui, 1916, 2e classe, C. O. I. n° 50, avenue de Roumanie, maison Saadoun, à Constantine.
14 Boumaza Ahmed, 2 octobre 1916, 2e classe, 3e R. T. A., mechta Ouled Ali, Strasbourg (Constantine).
15 Aggoune Aïssa, 4 novembre 1918, brigadier, 65e R. A. A., centre de Sidi-Aïch, Soummam (Sétif).
16 Gholam Lakhdar, 1905, 2e classe, 67e R. A. A., mechta Bourziz, douar Tachouda, Fedj-M'Zala (Constantine).
17 Aïssaoui Amar ben Tahar, 1909, 2e classe, 31e R. T. A., douar Ouled-Belkhir, Eulma (Sétif).
18 Benizem Messaoud, 4 octobre 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Chellata, Aklou (Setif).
19 Derouiche Ahcène, 21 janvier 1921, 1re classe, C. A. R. 103, douar Béni-Meslim, El Milia (Constantine).
20 Kelbab Mohamed, 1909, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled, Belaouchet, Eulma (Sétif).
21 Remili Saïd ben Allaoua, 18 octobre 1920, 2e classe, 3e R T A., douar Roussia, Fedj-M'Zala (Constantine).
22 Maouchi Ahmed ben Mohamed, 1908, 2e classe, corps des douairs de Sétif, douar Djebès, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
23 Boukefous Mohammed, 25 mars 1918, 2e classe, 7e R.T.A., cité Améziane-el-Malah, banlieue de Constantine.
24 Rouaba Abderrahmane, 1919, brigadier-chef, 65e R.A.A., 26, rue Alexis-Lambert, à Constantine.
25 Yahia Zaïd ben Mohamed, 12 juillet 1909, caporal, 7e R.T.A., 19, rue Bleue, à Constantine.

26 Benbouzid Boudjamâa, 1914, caporal, 3e R.T.A., Dar-el-Askri, Aïn-Beïda (Constantine).
27 Bougherara Bekkouche, 1919, 2e classe, 3e R.T.A., douar Ouled-Si-Ounis, Aïn-M'Lila (Constantine).
28 Fadel Mohammed, 1893, caporal, 7e R.T.A., boulevard du Sud, à Aïn-Beïda (Constantine).
29 Laïb Mohamed, 1914, 2e classe, 201e pionniers, 3e bataillon, Jean Rigal, à Constantine.
30 Medili Mahmoud ben Mohamed, 1907, brigadier, 21e R.T.A., 9, rue de Tébessa, Aïn-Beïda (Constantine).
31 Bouhabila Mohamed ben Laoucine, 20 mai 1913, 2e classe, C.O.I. n° 3, Redjas, Zeraïa (Constantine).
32 Bendif Ammar, 1914, 2e classe, centre de démobilisation de Paris-Minimes, douar Tachouda, Fedj-M'Zala (Constantine).
33 Gana Mohamed ben Areski, 1904, 1re classe, dépôt 92 *bis*, Châtellerault, douar M'Zalla, Soummam (Sétif).
34 Redjem Ali ben Ahmed, 1916, 2e classe, 7e R.T.A., douar Ouled-Larbi, Châteauneuf-du-Rhumel (Constantine).
35 Ramdane Messaoud ben Mohamed, 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Ouled-Debbel, El-Milia (Constantine).
36 Gouder Bouralha, 21 février 1922, victime civile, douar Zaouïa-ben-Zerrouk, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
37 Boudjelida Messaoud ben Amar, 12 avril 1916, 1re classe, 1er R.T.A., douar Dehencha, ferme Truffaut, Takitount (Sétif).
38 Mazouz Ali, 14 mai 1917, 2e classe, 11e R.T.A., café des Abattoirs, à Hamma-Plaisance (Constantine).
39 Rida Hocine, 8 octobre 1912, soldat, 5e R.T.A., 14, nouvelle cité indigène, à Djidjelli (Constantine).
40 Djarit Tayeb, 11 avril 1921, 2e classe, 3e R.T.A., Ouled-Yahia, El-Milia (Constantine).
41 Hambli Ali, 12 mai 1912, sergent, C.O.I. n° 3, Canrobert (Constantine).
42 Seniou Embarek, 24 décembre 1918, 1re classe, C.O.I.D. n° 3, Redjas (Constantine).
43 Boukerk Ahmed ben Khalifallah, 21 février 1912, 2e classe, 1er R.T.A., Ouled-Askeur (Constantine).
44 Aït Hammanda Ramdane ben Hocine, 4 janvier 1910, sergent, C.R.P.R., Maison-Carrée, 6, rue d'Angleterre, à Constantine.
45 Soltani Abdelkader ben Boudjemâa, 5 août 1920, 2e classe, C.O.I. n° 3, douar Ouled-Bellaguel, Aïn-M'Lila (Constantine).
46 Grimes Messaoud ben Rabah, 26 juin 1920, 2e classe, C.O.I. n° 3, douar Tabellout, à Djidjelli (Constantine).
47 Djarir Messaoud, 26 avril 1921, 2e classe, 3e R.T.A., Edgar-Quinet (Batna).
48 Bouziane Mohamed, 1906, caporal, 15e R.T.A., cité Richard, à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
49 Kalia Mohammed, 1913, 2e classe, 201e R.P.N.A., douard Ouled-Mansour, M'Sila (Sétif).
50 Santoh Hocine, 11 mai 1919, 2e classe, C.O.I.D. n° 3, douar Béni-Siar, Taher (Constantine).
51 Chellia Ahmed, 5 juin 1893, sergent, 7e R.T.A., douar Ziabra, Collo (Constantine).
52 Lezgheb Salah, 10 décembre 1920, 2e classe, C.O.I.D. n° 3, chez Stamboli Mohamed, 16, rue des Cousins-Assauline, à Sidi-Mabrouk-Supérieure (Constantine).
53 Kadi Salah, 2 janvier 1915, 2e classe, C.O.I. n° 3, douar Béni-Amrous, Oued-Marsa (Constantine).
54 Graza Lahrizi, 1893, sergent, 3e R.T.A., douar Zorg, Meskiana (Constantine).
55 Ladadra Rabah Makhlouf ben Ahmed, 12 août 1910, 2e classe, dépôt infanterie n° 155, douar Ouled-Yahia, El-Milia (Constantine).
56 Noche Ahcène, 1915, 2e classe, C.O.I.D. n° 3, douar Ouled-Djama, Collo (Constantine).
57 Laïeb Hamel ben Ahmed, 1918, 2e classe, 7e R.T.A., mechta Guergour, Grarem (Constantine).
58 Amimour Abdelaziz ben Chérif, 13 novembre 1914, 2e classe, 31e compagnie du train, douar Mouzlia, Fedj-M'Zala (Constantine).
59 Ounnous Ahmed, 3 février 1897, 2e classe, 23e R.T.A., 101, rue Perrégaux, à Constantine.
60 Alouane Chabani, 20 février 1914, 2e classe, 3e R. T. A., douar Kerchera, Collo (Constantine).
61 Benlasfer Saïd, 1er janvier 1903, 2e classe, 39e R. T. A., douar Béni-Mestina, Bizot (Constantine).
62 Leghab Alloua ben Slimane, 23 septembre 1912, soldat, 19e R. T. A., douar Aïn-Touta, village d'Hamma-Plaisance (Constantine).
63 Touitou Rabah, 1913, 2e classe, 3e spahis, douar Béni-Ouelbane, Collo (Constantine).
64 Lemrabet Messaoud, 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, Saint-Antoine, Philippeville (Constantine).
65 Khettar Ramdane ben Akli, 1er septembre 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, dortoir de la Cimenterie, à Anneville (Moselle).
66 Kerrad Aïssa ben Mohamed, 1912, 2e classe, 19e génie, cité Améziane, rue E, n° 11, à Constantine.
67 Bouzigha Ahmed, 1914, 2e classe, C. O. I. D. 3, Aïn-Melouk El Bouaghi (Constantine).
68 Lakehal Nouari, 1917, 2e classe, C. O. I. D. 3, Saint-Donat (Constantine).
69 Sehil Rabah ben Mohamed, 3 novembre 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, 16, rue Sadi-Carnot, à Haumont (Nord).
70 Kernou Ali ben Amar, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Kernou Méziane, à Oued Amizour (Sétif).
71 Bourchima Mohamed, 1887, 2e classe, R. T. A., 34, faubourg de l'Espérance, à Philippeville (Constantine).
72 Hammoudi Ammar ben Ahmed, 7 septembre 1904, caporal, 3e zouave, rue Bétancourt prolongée, Djidjelli (Constantine).
73 Amour Mohamed ou Mohand Tahar, 4 mars 1909, sergent, C. O. I. D. n° 3, nouvelle cité Gaillard, bâtiment 5, à Constantine.
74 Admane Mohammed Tahar, 1er novembre 1903, caporal, 29e R. T. A., douar Aïn-Babouche, Oum el Bouaghi (Constantine).
75 Hameureras Hannachi, 19 mai 1916, 2e classe, 23e R. T. A., poste Tamalousi, Collo (Constantine).
76 Chekirou Ammar, 2 octobre 1917, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar El Aouana, Djidjelli (Constantine).
77 Slimani Ali ben Amar, 14 janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A., cité Vernon, n° 116, à Breuillet (Seine-et-Oise).
78 Saïfouni Chérif ben Salah, 1917, 1re classe, 25e train, Mila (Constantine).
79 Medjedar Ahmed ben Abdelkader, 11 octobre 1919, 2e classe, 67e R. A. A., Oued-Zenati, douar Souhalia (Constantine).
80 Bouhanna Ahmed ben Ali, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Texenna, Djidjelli (Constantine).
81 Yahia Mohammed, 8 octobre 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, Oued-Athmenta (Constantine).
82 Ali Sahraoui Tahar ben Zouaoui, 5 avril 1918, 2e classe, 411e D. C. A./D. A. T., douar Ouled-Bélhaouchet, Eulma (Sétif).
83 Bengherib Ali ben Madani, 6 septembre 1909, 2e classe, centre recueil P. G., cité de Bazer-Sakra, par Saint-Arnaud (Sétif).
84 Boukebbous Youcef ben Ahmed, 6 décembre 1913, 2e classe, 9e régiment de zouaves, douar Staïh, Hamma-Plaisance (Constantine).
85 Badèche Mouloud, 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Bouzitoune, Col des Oliviers (Constantine).
86 Smaïr Salah, 15 avril 1901, 2e classe, 25e escadron du train, ferme Bachtarzi, lieudit Djebel-Ouaheh (Constantine).
87 Boubazine Rabah, 1910, 2e classe, 7e R. T. A., douar Boucherf, El Milia (Constantine).
88 Merah Belkacem, 8 juin 1917, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Siounis, Aïn-M'Lila (Constantine).
89 Oulmi Rabahi ben Ali, 30 octobre 1893, 2e classe, 25e train, 34, rue Morland, à Constantine.
90 Talha Salah, 1892, 2e classe, 7e R. T. A., Renier (Constantine).
91 Messaoud Bouraghda Derradji, 1914, caporal, C. O. I. n° 3, chez M. Zerbib, 17, rue de Verdun, à Constantine.
92 Benaskeur Salah, 27 mars 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Arrès, Fedj-M'Zala (Constantine).
93 Benlahrache Tahar, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., mechta Hameida Khroub (Constantine).
94 Chabane Chafaï, 1915, brigadier, 9e R. S. A., Chéria, Tébessa (Batna).
95 Ghorab Amar, 19 juin 1906, 2e classe, 67e R. A. A., douar Teuzeline, Oum-El-Bouaghi (Constantine).
96 Debba Miloud, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., douar Guelt-Zerga, Saint-Arnaud (Sétif).
97 Rezka Zidane, 1921, 2e classe, C. A. A. T., 10, rue Bleue, à Constantine.
98 Azzouz Saïd ben Mohamed, 18 octobre 1913, 2e classe, 7e R. T. A., 11, rue de Buchy, à Tourcoing (Nord).
99 Bendiaf Rabah, 12 juin 1914, 2e classe, C. R. P. R., douar Aïn-Tabia, Collo (Constantine).
100 Benslimane Boudjemâa, 1920, 2e classe, 35e génie, Hussein-Dey, Mila (Constantine).
101 Bouhama Lakhdar ben Embarek, 28 mars 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, 140, rue de Lyon, à Alger.
102 Benayache Mohamed ben Amar, 1922, 1re classe C. O. I. n° 3, 102, avenue Bienfait, à Constantine, maison Belhadj (Constantine).
103 Meziane Lakhdar, 1889, 2e classe, 3e R. T. A., Saint-Donat (Constantine).
104 Azzouz Rabah, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., Zemoura Biban (Sétif).
105 Aïbeche Mohamed, 24 avril 1913, 1re classe, 7e R. T. A., 201e pionniers, hippodrome, secteur 3, à Constantine.
106 Messallaoui Ali, 1911, 2e classe C. O. I. 3, Gastonville (Constantine.
107 Moundas Ferhat ben Amar, 5 décembre 1917, 2e classe, 21e infirmier, douar Boutenache, à Taher (Constantine).
108 Hadjazi Saad, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, café Hassani, à Canrobert (Constantine).
109 Yousfi Messaoud, 1917, 2e classe C. O. T. 45, Dar El Askri, Constantine.
110 Berrabah Boudjema, 21 juillet 1914, sergent, C. O. I. 3, douar Fredj Moussa, Herbillon (Bône).

111 Khellouf Akli ben Achour, 26 janvier 1915, 2e classe, C. R. P. R., 1, rue de Bagdad, à Constantine.
112 Sissaoui Ammar, 18 avril 1919, 2e classe, C. O. I. 3, douar Hayen Taher (Constantine).
113 Talha Mohamed ben Mokhtar, 1917, 1re classe, 193e C. O. S. M., avenue du 11-Novembre, maison Améziane, à Constantine.
114 Tolba Youcef, 28 janvier 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Aïn Fakroum Aïn M'Lila (Constantine).
115 Allaoua El Haddi, 1893, 2e classe, 3e R. T. A., Canrobert Oulm El Bouaghi (Constantine).
116 Abdelaziz Mohamed ben Belkacem, 1895, 2e classe, 3e R. T. A. à Taher (Constantine).
117 Attou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., centre municipal de Tineb Dar, à Sidi Aïch (Sétif).
118 Bekhouche Mohamed ben Amar, 3 janvier 1909, sergent, 9e R.T.A., douar Mechtab, Meskiana (Constantine).
119 Bouzidi Abderrazak, 1er avril 1913, 1re classe, 67e R. A. A., 5, rue Voltaire, à Constantine.
120 Afouf Larbi, 1920, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled Messaad, Aïn M'Lila (Constantine).
121 Makabrou Salah, 12 février 1918, 2e classe, C. O. I. 3, Clauzel (Bône).
122 Sedrati Amor, 1921, 2e classe, C. O. I. no 3, ferme Leïgoun Dahmane Gamas, banlieue de Constantine (Constantine).
123 Boukentoucha Mohamed ben Hadef, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
124 Djebli Ali, 1885, adjudant, 19e R. T. A., 22, avenue Forcioli, à Constantine.
125 Ghodbane Zerroug, 1887, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue des Etats-Unis, à Sétif (Sétif).
126 Boubial Ahmed, 1901, 1re classe, 27e R. T. A., bâtiment F 7/3, à Seremange (Moselle).
127 Bounama Lakhdar, 1910, 2e classe, 11e R. T. A., Metcha Bouachera, douar Chigara, Sidi-Merouan (Constantine).
128 Redjimi Abderrahmane, 14 janvier 1912, 1re classe, D. A. A. 3, rue de Magenta prolongée, à Aïn-Beïda (Constantine).
129 Frahta Abdallah, 10 août 1920, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Gauvin, la Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme).
130 Chouai Abdallah, 1921, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Ouled-Achour, Aïn M'Lila (Constantine).
131 Bendjaddou Ounis, 3 juillet 1918, 1re classe, 9e R. S. A., douar Rahia, la Meskiana (Constantine).
132 Benachour Naïli, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ghéraïza, Maadid (Sétif).
133 Tabjoun Ali, 1918, 2e classe, 3e zouaves, douar Tarfana, Kroubs (Constantine).
134 Allouani Iaïd ben Iaïd, 1922, 1re classe, C. O. I. no 3, maison Allouani, 10, rue Chevalier, à Constantine.
135 Zitouni Dehimi ben Aïssa, 1918, 2e classe, C. A. R. 103, 4, rue du Soudan, Dar-el-Askri, à Alger.
136 Bouliche Taïeb ben Salah, 21 décembre 1920, 1re classe, 10e C. O. M. A., Ighil Ali, Akbou (Sétif).
137 Kouira Abderrahmane, 8 avril 1912, 2e classe, 10e section d'infirmiers, douar Tassal, à Fedj M'Zala (Constantine).
138 Boubidi Mohamed, 15 juin 1905, 1re classe, bataillon de garnison à Constantine, douar Oued-Djendjen, à Taher (Constantine).
139 Bouhabib Amar, 1912, 1re classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Si-Ounis, Aïn-M'Sila (Constantine).
140 Benlabed Ferhat, 1916, 2e classe, C. O. I. D. 3, douar Sidi-Maâche, Oum-el-Bouaghi (Constantine).
141 Lachgar Mohamed, 1909, 2e classe, 19e R. T .A., douar Terraguelt, Sedrata (Bône).
142 Keddache Aïssa ben Mohamed, 1906, 1re classe, compagnie de garnison à Constantine, Ouled-Aouat, El Milia (Constantine).
143 Azizi Mohamed, 1915, soldat, 11e R. T. A., douar Arres, Fedj-M'Zala (Constantine).
144 Baïlout Lokrichi, 16 octobre 1903, 2e classe, 19e R. T. A., Colbert (Sétif).
145 Sahli Mohamed Saddek, 29 décembre 1915, 2e classe, 11e R. T. A., douar Roussia, Fedj-M'Zala (Constantine).
146 Kelkel Redjem, 12 février 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Braham, Bizot (Constantine).
147 Chibani Brahim, 1895, 2e classe, 9e R. T. A., 1, passage Djais, Constantine.
148 Djemal Hamana, 13 novembre 1899, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oum-el-Adain, Sedrata (Bône).
149 Lebdioui Ahmed, 24 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Medjadjeda, Collo (Constantine).
150 Toumi Rabah, 9 octobre 1893, 2e classe, 7e R. T. A., Collo (Constantine).
151 Selatnia Zine, 1920, 1re classe, 7e R. T. A., Dar-el-Askri, Tébessa (Batna)
152 Fanikh Rabah, 1897, 2e classe, 7e R. T. A., maison Ferrando, avenue du 11-Novembre, à Constantine.
153 Rahmani Ahmed, 24 décembre 1916, caporal, 11e cuirassiers, douar Guelet-Zerga, à Saint-Arnaud (Sétif).
154 Souadnia Saâd, 25 mars 1897, 2e classe, 6e R. T. A., mechta Rejouhia, à Gastonville (Constantine).
155 Boulfeltiou Saâd, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Denaïra, Collo (Constantine).
156 Djakour Messaoud, 8 janvier 1920, 2e classe, 25e train, 55, rue Ouled-Braham, à Constantine.
157 Boudebba Mokhtar, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Houssi, président des anciens combattants, à El Milia (Constantine).
158 Chaoui Rabah, 1917, 2e classe, 4e R. T. A., Oum Nehal, Jemmapes (Constantine).
159 Lalou Aaron ben Chloumou, 10 novembre 1916, soldat au 101e C. A. R., 16, rue du 3e-Bataillon-d'Afrique, à Constantine.
160 Belhaneche Ahmed, 1921, 2e classe, C. A. R. 102, douar Tessala, Fedj-M'Zala (Constantine).
161 Chaker Mohamed, 11 juin 1903, 2e classe, 23e R. T. A., douar Ouled-Kebbeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
162 Raïeb Brahim ben Mohamed, 16 juillet 1913, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-M'Rabot, Collo (Constantine).
163 Mimeche Iakhdar, 29 août 1921, 2e classe, C. O. I. no 3, 20, rue Bleue, à Constantine.
164 Kerouaz Belkacem, 1889, caporal, 7e R. T. A., douar Debbab, El Milia (Constantine).
165 Medkour Ahmed, 1918, 2e classe, 3e R. T. A., boulevard de l'Est, à Aïn-Beïda (Constantine).
166 Ayachi Tayeb ben Ammar, 6 février 1919, 2e classe, C. O. I. 3, la Meskiana (Constantine).
167 Zaïoune Mohamed, 1919, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ouled-Kebeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
168 Khatir Atmane ben Benkhira, 10 mai 1894, maréchal des logis, 1er R. T. A., 40, avenue de la Marne, à Blida (Alger).
169 Amraoui Abbès, dit Laziz, 1919, 1re classe, 9e R. C. A., rue de la Poste, chez M. Amara Belkacem, Aïn-Beïda (Constantine).
170 Gueroui ou Garoui Ali ben Moussa, 17 février 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-Haminine, Sedrata (Bône).
171 Bouhali Haouès, 4 mars 1918, 2e classe, C. O. I. 3, douar Ouled-Askeur, Taher (Constantine).
172 Hami Khémissi ben Larbi, 1913, 1re classe, 15e R. T. A., douar Béni-Urgine, Morris (Bône).
173 Kerkoub Ahmed, 5 juillet 1907, aide-maréchal-ferrant, 82e R. A. A., hôpital civil de Constantine.
174 Bekkouche El Kouachi, 1914, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Si-Ounis, Aïn-M'Lila (Constantine).
175 Nibouche Chérif, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mouzlia, Fedj-M'Zala (Constantine).
176 Merakchi Rebiaï ben Ammar, 1894, 2e classe, 5e train, boulevard du Nord, Aïn-Beïda (Constantine).
177 Guerdouh Messaoud, 7 juin 1914, 2e classe, C. O I., no 3, Loncor de la Ville Halluard, Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).
178 Belmokre Smaïl, 2 novembre 1919, 1re classe, 7e R. T. A., C. A. R. 101, Condé-Smendou (Constantine).
179 Lachi Amar, 6 juillet 1920, 2e classe, C. O. I. D. no 3, douard Ouled Rabah El Milia (Constantine).
180 Bouarata Mohamed, 1923, 1re classe, 101e compagnie, douar Chahna Taher (Constantine).
181 Delaïm Khellaf ben Taizbi, 1885, 2e classe, 3e R. T. A., la Zaouia Aïn Beïda (Constantine).
182 Bensmara Messaoud, 1899, 2e classe, 7e R .T. A., Aïn M'Lila (Constantine).
183 Tebib Abdallah ben Bouzza, 22 février 1898, chef de bataillon, 3e R. T. A., 130e demi-brigade, H. L. M. bloc 5, à Bône (Bône).
184 Guennour Hacène, 28 mai 1920, C. O. I. D. no 3, rue de Verdun, maison Soler, la Calle (Bône).
185 Sellam Salah, 1910, 1re classe, 67e R. A. A., douar Kherba, Colbert, par Sétif (Sétif).
186 Khedrouche Amar, 12 août 1895, 2e classe, 3e R. T. A., 6e compagnie, douar Yahamidène, El Milia (Constantine).
187 Medjoudj Chérif, 1914, 2e classe, 3e R. S. A., douar El Hazebri, Aïn M'Lila (Constantine).
188 Bouklab Amar, 14 septembre 1914, 2e classe, C. O. I. 3, douar douar Yahamidène, El Milia (Constantine).
189 Moussaoui Lakhdar, 1899, 2e classe, 11e tirailleurs, douar Timezrit, Soummam (Sétif).
190 Trad Ramdane ben Mohamed, 1923, matelot 2e classe (centre maritime de Sidi Abdallah), douar Béni Ouelbane, Collo (Constantine).
191 Chebli Bouzidi ben Mohamed, 1891, 1re classe, 7e R. T. A., maison Abdallah, rue de Belgique, à Sétif (Sétif).
192 Zaghad Hasnaoui, 1891, 2e classe, 7e R. T. A., douar El Hamama, Aïn Roua (Sétif)
193 Zedadna Chérif, 1916, 2e classe, 102e C. A. R., terrain Beniatrèche, plateau du Mansourah (Constantine).
194 Boudjemar Madani, 1894, caporal, 7e R. T. A., 7, place Morland, à Constantine (Constantine).
195 Bennoura Yahia, 1921, caporal, 7e R. T. A., chez M. Cherdouh, 12, rue de Biscarra, à Constantine.
196 Boulaar Ahmed, 5 janvier 1919, 2e classe, C. O. I. D. 3, 16, rue Certa, à Constantine.
197 Zarmar Miloud, 5 janvier 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 13, rue Lavedan, à Constantine.

198 Bahloul Mohamed, 9 janvier 1891, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue Pierre-Curie, à Constantine.
199 Oudjal Ammar ben Tahar, 13 juillet 1914, 2e classe, 3e R. T. A., Dar El Askri (centre), Djidjelli (Constantine).
200 Chaab Salah, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ras Ferdjioua, Fedj M'Zala (Constantine).
201 Latrèche Ali, 23 mai 1913, 2e classe, F. F. I., douar Béni Fergane, El Milia (Constantine).
202 Rouana Mohamed, 4 novembre 1918, 2e classe, 11e R. G. A., douar Chahna Taher (Constantine).
203 Boumendjel Hadj, 27 janvier 1898, 1re classe, 3e R. S. A., 8, rue Auguste-Lagarde, à Sétif (Sétif).
204 Laïb Mohamed, 8 avril 1916, 1re classe, 9e zouaves, douar Béni Tilen, El Milia (Constantine).
205 Haddad Messaoud, 1905, 2e classe, 67e R. A. A., douar Sarraf, Fedj M'Zala (Constantine).
206 Massioune Mohand Mouloud, 25 octobre 1891, caporal, 7e R. T. A., 20, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Bègles (Gironde).
207 Roura Ferhat ben Salah, 20 mai 1907, 2e classe, 7e R. T. A., maison Maghra oui Amar, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
208 Barour Kaddour, 18 avril 1922, douar Zaouïa ben Zérouk, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
209 Mebrouki Mohamed, 1880, 2e classe, 3e R. T. A., 14, rue Rabier, à Constantine.
210 Boufedjikh Mouloud, 1er septembre 1924, 1re classe, 7e R. T. A., chez Aouan Sadek, commerçant, à Lafayette (Sétif).
211 Guerich Mohamed, 4 décembre 1897, 2e classe, 3e zouaves, Oued Zénati (Constantine).
212 Bazizi Abderrahmane, 15 octobre 1917, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar Aïn Mélouk, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
213 Bousmat Messaoud, 31 mars 1908, 2e classe, 67e R. A. A., Col-des-Oliviers (Constantine).
214 Madi Salah, 1884, 2e classe, 3e R. T. A., rue Jeanne-d'Arc, à Khroub (Constantine).
215 Messikh Mohammed, 23 mars 1896, 2e classe, 1er tirailleurs, Saint-Antoine par Philippeville (Constantine).
216 Bouarour Mohammed, 1er avril 1919, 2e classe, 411e D. C. A., douar Ouled-Kebbed, Fedj-M'Zala (Constantine).
217 Draoui Rabah, 30 juillet 1915, 2e classe, 11e R. T. A., 51, rue de Constantine, à Philippeville (Constantine).
218 Boudis Mohamed ben Saad, 3 janvier 1913, 2e classe, 19e génie, douar Ouled-M'Rabet, Collo (Constantine).
219 Kerkouh Hacène, 31 mai 1902, 2e classe, 11e R. T. A., Jemmapes (Constantine)
220 Aïssaouat Mohamed, 1911, 1re classe, C. O. I. 3, cité Améziane B. n° 4, à Constantine.
221 Sassane Tahar, 19 décembre 1897, 1re classe, 3e R. T. A., douar Besbessa, El Arrouch (Constantine).
222 Bouaziz Messaoud, 1894, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Aïn-Babouche, Canrobert (Constantine).
223 Baghedouche Leuimi, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., douar Aïn-Driss, El Bouaghi (Constantine).
224 Bourib Mohamed, 1916, 2e classe, 31e R. T. A., 35, rue de Picardie, Djidjelli (Constantine).
225 Laouar Makhlouf, 1885, sergent, 21e section de C. O. A., douar Ouled-Rabah, El Milia (Constantine).
226 Lafi Khémissi, 8 juin 1921, 2e classe, C. O. I. 3, El Guerrah (Constantine).
227 Ziani Tahar, 28 mai 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, El-Malah, Rouffach (Constantine).
228 Soufane Mébarek, 18 décembre 1916, soldat, C. H. R. D., douar Chahna, Taher (Constantine).
229 Boucharef Menacer, 1887, soldat, 5e G. A. C. A., Gounod (Bône).
230 S. N. P. Mohamed ben Zemouli, 1895, maréchal des logis chef, 25e escadron du train, quartier Beauséjour, à Batna (Batna).
231 Ghizelli Laoussine, 1er septembre 1919, 2e classe, 25e train, 68, chalet des Pins, à Constantine (Constantine).
232 Goutaya Saci, 1920, soldat, 7e R. T. A., douar Troubia, Tébessa (Batna).
233 Haddad Hassein, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., centre municipal d'Ighil-Ali, Akbou (Sétif).
234 Iftissen Bouzid, 1889, 2e classe, 2e R. T. A., 13, rue de Turbigo, à Philippeville (Constantine).
235 Ouaret Belkacem ben Tahar, 1917, 1re classe, C. O. I. 3, douar Maouïa, Takitoutn (Sétif).
236 Laïb Abdallah, 27 août 1910, 2e classe, 67e R. A., douar Mouzila, Fedj-M'Zala (Constantine).
237 Ouldji Ali, 22 avril 1911, caporal, 23e R. T. A., rue Birk-Kaïd, Collo (Constantine).
238 Belabed Salah, 1922, 2e classe, 67e R. A. A., douar Sidi-Maâche, Oum-el-Bouaghi (Constantine)
239 Lamamra Bouzid, 1883, sous-lieutenant, 19e R. T. A., rue Poulmaire, à Aïn-Beïda (Constantine).
240 Methia Abdallah, 1887, 2e classe, 7e R. T. A., Takaato, Seddouk (Sétif).
241 Benhenni Mohamed Saïd, 12 février 1925, soldat, C. A. R. 102, 190, rue de Grenelle, Paris (7e).
242 Khelili Belkacem, 1894, 1re classe, 3e R. T. A., 13, rue Madier, à Constantine.
243 Malek Ahmed, 1897, 2e classe, 7e tirailleurs, douar Arrès, Fedj-M'Zala (Constantine).
244 Mebirouk Ammar, 10 février 1915, 2e classe, 7e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
245 Bouzidi Ahmed, 1917, 1re classe, C. A. R. 103, Foughala par Tolga (Batna)
246 Souissi Sebti, 15 septembre 1912, 2e classe, C. A. T., à Constantine, douar Mouzlia, Fedj-M'Zala (Constantine).
247 Allouche Messaoud, 28 mars 1897, 2e classe, 5e R. T. A., douar Hayen, Taher (Constantine).
248 Boumguergueb Ahmed, 6 novembre 1916, 2e classe, 23e R. T. A., douar Béni-Zid, Collo (Constantine).
249 Kemiche Mahmoud, 1913, 2e classe, 15e R. T. A., cité des Quatre-Vents, à Saulnes (Meurthe-et-Moselle).
250 Bouara Salah, 27 mars 1913, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Chahna, Taher (Constantine).
251 Dalibey Mohand, 1892, brigadier, 5e escadron du train des équipages militaires, centre municipal de Timri, à Tela-Tazert par El-Kseur (Sétif).
252 Benkaïd Bachir, 23 janvier 1920, 2e classe, 2e R. T. A., 91, Grande-Rue, Saint-Clair, à Lyon (Rhône).
253 Khelaïffia Lakhdar, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., cité Bali-Aïn-Defla, Guelma (Constantine).
254 Hariche Sebti, 23 avril 1912, 2e classe, dépôt de T. A. n° 11, café Ben Amara, à Oued-Zenati (Constantine).
255 Ben Younès Saâd, 15 janvier 1913, 1re classe, C. O. I./3, 24, rue des Poules, à Strasbourg (Bas-Rhin).
256 Yousfi Hocine, 1922, soldat, 217e B. T. A., douar Nini, Meskiana (Constantine).
257 Latati Mohammed, 1875, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Aouat, El Milia (Constantine).
258 Metlas Mostefa, 23 août 1919, 2e classe, 67e R. A., chez M. Bausselout Ali, douar Ghomériane, Fedj-M'Zala (Constantine).
259 Boucheker Kebbabi, 15 octobre 1891, sergent, 19e R. T. A., douar Ouled-Kebbah, Fedj-M'Zala (Constantine).
260 Labira Ahmed, 16 septembre 1917, 2e classe, C. A. R. 103, douar Djezia, Collo (Constantine)
261 Deneche Ali, 26 octobre 1928, victime civile, douar Gamas, ferme Lefgoum, banlieue de Constantine (Constantine).
262 Smiri Ammar, 1903, El Arrouch (Constantine).
263 Chibani Ahmed, 2 février 1910, 2e classe, 7e tirailleurs (dépôt), douar Cheddi, Belezma (Batna).
264 Bouafia Amar, 1891, 2e classe, 7e tirailleurs, centre municipal de Béni-Oulbane (Constantine).
265 Ladjroud Tahar, 22 janvier 1920, 1re classe, C. A. R. 101, douar Chahna, Taher (Constantine).
266 Zouitni Amar, 22 septembre 1904, 2e classe, 7e R. T. N. A., 6, rue Commandant-Monazzani, à Toulon (Var).
267 Djebiane Salah, 15 octobre 1917, 2e classe, 67e R. A. A., café maure Boussis, Collo, (Constantine).
268 Bensouibat Mohammed, 1886, sergent, 19e R. T. A., 8, rue Cherbonneau, à Constantine.
269 Djehiche Mohammed Larbi, 25 mars 1918, 2e classe, C. O. I., 3, douar Zarza, Fedj-M'Zala (Constantine).
270 Hafi Saâd, 1916, 2e classe, C. R. P. R. de Constantine, douar Irdjana, Taher (Constantine).
271 Beleumi Allaoua, 1920, 2e classe, 411e F. T. A., ferme Bentellis, 135, route de la Pépinière, à Constantine.
272 Boufrah Ahmed, 13 janvier 1918, 1re classe, 3e R. T. A., chez M. Bouakaz, faubourg Lamy, 46, rue Pierre-Curie, à Constantine.
273 Bouklab Mesaoud, 17 mai 1896, 2e classe, 3e R. T. A., douar Yamiden, El Milia (Constantine).
274 Gherroucha Mohamed ben Ali, 26 mai 1908, 1re classe, 7e R. T. A., douar Béni Ferguen, El Milia (Constantine).
275 Oumamar Mohand, 8 janvier 1901, 2e classe, 23e R. T. A., chez M. Navel, 3, rue Georges-Clemenceau, à Constantine.
276 Boukhari Ahmed, 30 mars 1912, sergent, 2/3e R. T. A., douar Ouled-Sebaâ, Aïn-M'Lila (Constantine).
277 Ghetiche Lakhdar, 31 mars 1921, 2e classe, 11e R. T. A., douar Djebel-Aougueb, Oued-Athménia (Constantine).
278 Merouani Ali, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., 16, rue Saint-Nicolas, à Bône (Bône).
279 Amiri Saïd, 16 mars 1921, soldat, 7e R. T. A., 81, rue Rabelais, à Lyon (Rhône)
280 Benlekhlef Bouhali, 16 juin 1924, 2e classe, C. A. R. 103, Aïn-Abid (Constantine).
281 Djennadi Ahmed, 18 juillet 1924, soldat, 7e R. T. A., 34, rue des Tanneurs, à Constantine.
282 Harid Allaoua, 17 octobre 1892, 2e classe, 7e R. T. A., cité indigène, à Djidjelli (Constantine).
283 Arki Mohammed, 1917, 2e classe, 9e zouaves, douar Khanguet-Sabath, Oued-Cherf (Bône).
284 Goudjil Ali, 7 octobre 1909, 2e classe, dépôt d'Afrique n° 7, douar Mekhancha, Eulma (Sétif).

285 Bouklab Brahim, 20 juillet 1925, soldat, C. A. R. 101, douar Yamiden, El Milia (Constantine).
286 Abbès Amar, 1913, 2e classe, 9e R. S. A., douar Ouled-Si-Ali, Aïn-el-Ksar, Aïn-Yagout (Batna).
287 Zerar, dit Moussa ben Ahmed Derradji, 2 août 1895 2e classe, 2e régiment du génie, Aïn-Abid (Constantine).
288 Ghouari Madani, 1918, 2e classe, C. O. I. n° 3, Oued-Zenati (Constantine).
289 Azzizi Messaoud, 8 septembre 1918, 2e classe, C. O. I. D. 3, Aïn-Smara (Constantine).
290 Chouaf Seddik, 29 octobre 1897, soldat, 7e R. T. A., rue Saint-Athanase, à Aïn-Beïda, (Constantine).
291 Hadjris Djaballah, 6 décembre 1913, 1re classe, C. O. I. 3, rue des Jardins, à Aïn-Beïda (Constantine).
292 Liani Liani, 1a mars 1920, 2e classe, 411e D. C. A., douar Aioun-El-Adjaïiz, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
293 Saihi Mohammed, 1896, 2e classe, C. I. D. du 1er mixte, Arcades-Romaines, à Constantine.
294 Lazegheb Salah, 10 décembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., Grarem (Constantine).
295 Kehoul Ramdane, 16 septembre 1913, 2e classe, 9e régiment de zouaves, Saint-Charles (Constantine).
296 Ghemaïdia Amara, 1909, sergent C. O. I. 3, 2, rue Thagaste, à Souk-Ahras (Bône).
297 Ratiab Sadi, 9 mars 1928, 2e classe, C. A. R. 103, chez Belaboudi Mohamed, à Ouenza (Constantine).
298 Hadjab Laïfa, 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Terraguelt, à Sedrata (Bône).
299 Delaïm Khellag, 1890, 2e classe, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, à Aïn-Beïda (Constantine).
300 Souissi Salah, 13 mai 1913, 2e classe, 7e R. T. A., Ksar-Sbahi, par Canrobert (Constantine).
301 Zeghdoud Bachir 29 novembre 1896, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Khaled Mohammed, commerçant, 4, rue J.-B.-Charcot, à Sidi-Mabrouk (Constantine).
302 Boufenèche Tayeb, 1913, 2e classe, 7e R. T. A., 7, rue des Frères-Boudjenah, à Constantine.
303 Krim Boutehra, 30 janvier 1914, 2e classe, C. O. I. D. 3, Herbillon (Bône).
304 Bouasla Hocine, 6 septembre 1914, soldat, C. O. des C. O. M. A. n° 62, douar Béni-Zid, Collo (Constantine).
305 Benmarouf Larbi, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 107, rue Bélisaire, à Bône (Bône).
306 Guechi Abderrahmane, 1er août 1916, sergent, C. O. S. M. 101, centre de Fedj M'Zala (Constantine).
307 Merakchi Kouachi, 1924, 1re classe, C. A. R. 103, boulevard du Nord, à Aïn-Beïda (Constantine).
308 S. N. P. Kheilaf ben Mohamed, 4 mars 1932, 2e classe, C. A. R. 103, 26, rue de Tébessa, à Aïn-Beïda (Constantine).
309 Meridj Amar, 1921, 2e classe, C. A. R. 103, douar Ras-Ferdjioua, Fedj-M'Zala (Constantine).
310 Dembri Mohammed, 20 février 1918, 2e classe, B. D. 12, douar Bekira, Constantine.
311 Gourmat Messaoud, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., chez Berkane Youcef, cafetier maure, à Kroubs (Constantine).
312 Boukerdoum Laziz, 23 novembre 1919, 2e classe, 3e R. T. A., douar Oulmen, Aïn-Beïda (Constantine).
313 Agaguena Ayade ben Tahar, 1916, soldat, 67e régiment d'artillerie, Taberdga-Khenchela (Batna).
314 Hamdi Slimane, 1881, caporal, 3e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
315 Lachekhab Brahim, 1908, sergent, 7e R. T. A., chez M. Lachekhal Amar, à Khenchela (Batna).
316 Boubessila Hasnaoui, 3 novembre 1896, 2e classe, 5e R. T. A., cité d'El Achouet, Taher (Constantine).
317 Layadi Kheis, 1896, 2e classe, 3e R. T. A., 34, rue Abdallah-Bey, à Constantine.
318 Tabouche Madani, 1921, 2e classe, 4e R. T. A., Sidi-Mesrich, Robertville (Constantine).
319 Hamdi Hachemi, 24 décembre 1917, 2e classe, 7e R. T. A., chez le laitier, 46, rue Cherbonneau, à Constantine.
320 Sadoun Ali, 28 janvier 1896, 2e classe, 7e R. T. A., rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
321 Tibouche Arezki, 1893, caporal, 7e R. T. A., douar M'Zita, les Biban (Sétif).
322 Kouba Lakhdar, 1908, caporal, 15e R. T. A., Montesquieu-Sedrata (Bône)
323 Kessour Youcef, 1921, 1re classe, 7e R. T. A., café Djamel, rue Desnoyers, n° 75, à Constantine.
324 Mezghiche Chérif, 1925, 2e classe, 9e R. S. A., Oum-El-Bouaghi, à Canrobert (Constantine).
325 Deghmoum Mohamed, 23 mars 1915, 2e classe, C. R. P. R., douar Tamesguida, Djidjelli (Constantine).
326 Bouharoud Ali, 15 février 1913, 2e classe, C. O. I. 3, douar Djemila, Fedj-M'Zala (Constantine).
327 Rouabhia El Hadi, 1930, soldat, 3e R. T. A., chez Hit Chabane, avenue Jean-Mermoz, à Souk-Ahras (Bône).
328 Arab Ammar, 6 juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, douar El-Kouachi, Aïn M'Lila (Constantine).
329 Khessib Tahar, 6 mai 1927, 1re classe, 2e R. T. A., Laverdure (Bône).
330 Zelliche Mohamed Chérif, 27 novembre 1914, soldat, 19e R. T. A., douar Tabellout, Djidjelli (Constantine).
331 Kehoul Otmane, 14 décembre 1912, 2e classe, 9e zouaves, cité des Célibataires, à Couéron (Loire-Atlantique).
332 Messaoudi Kéblouti, 1915, 2e classe, 11e R. T. A., douar Médouda, Oued-Cherf (Bône).
333 Mecif Saïd, 2 mai 1912, soldat, 3e bataillon, 19e R. T. A., douar Tengout, Jemmapes (Constantine).
334 Boulesladj Mohamed, 1890, soldat, 3e tirailleurs, douar Béni-Bélaïd, El-Milia (Constantine).
335 Aït-Amara Larbi, 23 janvier 1916, soldat, 1er tirailleurs, douar Ihadjadjène, la Soummam (Sétif).
336 Boufercha Mohamed, 1893, soldat, 19, rue de Constantine, à Philippeville (Constantine).
337 Boulares Lemtaïche, 1915, soldat, C. O. I. 3, douar Brana, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
338 Balahouane Amar, 5 août 1918, soldat, 7e tirailleurs, maison Kouira Mohamed, terrain Sabattier, avenue du 11-Novembre, à Constantine.
339 Boudeb Mohamed, 20 octobre 1914, 1re classe, 11e tirailleurs, 7, place Salluste, à Guelma (Bône).
340 Boudad Mohamed, 29 juillet 1917, soldat, 802e C. O. S. M., 50, rue de Tlemcen, ancien Dar-Elaskri (Oran).
341 Bounazef Larbi ben Saïd, 1898, soldat, 3e R. T. A., S. A. S. du Bou-Hamra B. n° 106, à Bône (Bône).
342 Kedjbour Mohamed, 1920, soldat, 67e R. A. A., douar Zarza, Fedj-M'Zala (Constantine).
343 Khalfallah Lalouani, 1922, soldat, C. A. R. 1, café maure, 5, place d'Armes, à Bône (Bône).
344 Sayad Mohamed, 6 novembre 1897, soldat, 5e tirailleurs, maison Boumendjel, val Mashott (Bône).
345 Bourekoua Derradji, 4 février 1918, soldat, 11e tirailleurs, chez M. Grine Mahmoud, 35, rue de Picardy, à Djidjelli (Constantine).
346 Alloum Idir, 1909, soldat, 67e R. A. A., S. A. U. du Bardo, 32, avenue d'Angleterre, à Constantine.
347 Dendani Hocine, 21 octobre 1912, 2e classe, 3e zouave, Morris (Bône).
348 Boukerma Rabah, 25 août 1925, 2e classe, C. A. R. 103, douar Béni-Maâmar, Taher (Constantine).
349 Mahmah Bouriche, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., boulevard de l'Est, à Khenchela (Batna).
350 Guerza Tayeb ben Amar, 1910, 1re classe, 9e R. C. A., rue des Abeilles, à Constantine.
351 Nezzar Abderrahmane, 1920, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Sellem, Aïn-M'Lila (Constantine).
352 Adjerad Amar, 1916, 2e classe, 11e R. T. A., douar Béni-Foughal, Djidjelli (Constantine).
353 Bini Hamida, 5 mars 1921, 2e classe, C. O. I. 3, mechta Ariba, à Jemmapes (Constantine).
354 Kout Ouhali, 23 août 1929, 2e classe, 803 C. O. M., douar Lamine, Aïn-Smara (Constantine).
355 Kara Lakhdar, 18 juin 1907, 2e classe, 67e R. A. A., Rouached, Fedj-M'Zala (Constantine).
356 Mellit Mohamed ben Ali, 18 mai 1909, 2e classe, 87e R. A. N. A., douar Ouled-Kassem, El Milia (Constantine).
357 Abbas Belkacem, 1917, 2e classe, 9e R. S. A., 1, rue Samary, école Jeanne-d'Arc, à Constantine.
358 Bouchar Rabah, 4 janvier 1915, 2e classe, 21e R. T. A., douar Hayen, Taher (Constantine).
359 Boukerboua Hocine, 11 décembre 1920, 2e classe, C. A. R. 103, douar El Akbia, El Milia (Constantine).
360 Habichi Mohamed, 17 mai 1906, 2e classe, 7e R. T. A., Millesimo (Bône).
361 Hadded Mohamed, 1920, 2e classe, 3e régiment de zouaves, Robertville (Constantine).
362 Kaoula Ammar, 13 novembre 1915, 2e classe, centre d'organisation n° 3, à Duquesne, par Djidjelli (Constantine).
363 Saïdi Abdallah, 8 juin 1930, 2e classe, C. A. R. 103, douar Khanguet-Aoun, la Calle (Bône).
364 Bouzebra Boudjema, 17 mai 1912, 2e classe, 8e compagnie, 201 R. P. N. A., douar Mejadja, Collo (Constantine).
365 Boukennoucha Ahmed, 11 janvier 1922, soldat, 3e R. T. A., 24, Nouveau-Remblai, à Constantine.
366 S. N. P. Ali ben Mohamed, 1919, 2e classe, 1er R. T. A., chez Alloua ben Derouich, 22, rue Abdallah-Bey, à Constantine.
367 Benghenaya Abderrhame, 2 janvier 1914, caporal, C. O. I. D 3, douar Ouled-Moumen, Souk-Ahras (Bône).
368 Kabouche Amor, 1911, 2e classe, 7e R. T. A., douar Touzeline, Oum-el-Bouaghi (Constantine)
369 Guergouri Brahim ben Mohamed, 31 juillet 1916, 1re classe, 21e R. C. M., douar Ouled-Béchiah, mechta El Habed, la Sefia (Bône).

370 Bechikhi Mohamed, 1887, caporal, 3e R. T. A., Collo (Constantine).
371 Hamidani Tahat ben Mohamed, 30 mars 1916, 1re classe, 9e R. S. A., douar Zouabi, Sedrata (Bône).
372 Bouaziz Mahmoud, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., usines Burckil, à Masevaux (Haut-Rhin).
373 Hahad Mohamed Belkacem, 7 janvier 1903, 2e classe, 11e R. T. A., 13-18, rue du Bel-Air, à Sétif
374 Mamour Kerkiche, 1915, 2e classe, 1er escadron du 9e R. S. A., 2, rue Joseph à Bône (Bône)
375 Baïliche Saïd, 14 avril 1919, sergent, 67e R. A. A., 34, rue Canal, à Constantine.
376 Hamdi Saadoune, 1919, 2e classe, 25e escadron du train, chez Guenoun Laïd, à Canrobert (Constantine).
377 Zemouli Ayache, 1895, soldat, 22e R. T. A., Montcalm, par Oued-Zenati (Constantine)
378 Amrane Saïd ben Amor, 28 juin 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Boughezel, Belezma (Batna)
379 Adouani Ali ben Mohamed, 31 juillet 1919, soldat, 3e R. T. A., dortoir des aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle).
380 Benayache Alloua, 1914, 2e classe, 14e train, Fil-Fila, Philippeville (Constantine).
381 Nahal Rabah, 1907, 2e R. T. A., chez M. Bechelim, cafetier à Aïn-M'Lila (Constantine).
382 Mohammed Boucheala Ahmed, 5 février 1895, soldat, 3e R. T. A., douar Khorfane, Jemmanes (Constantine).
383 Bouraba Mohammed, 3 juin 1893, soldat, C. O. A. A., 72e compagnie, quartier de la Zemala, Bordj-bou-Arreridj (Sétif).
384 Djfar Brahim, 23 juillet 1913, soldat, 21e compagnie, 7, lotissement Ferhat, Biskra (Batna).
385 Medoued Rabah, 1920, soldat, 6e compagnie du 3e R. T. A., douar Hababa Jemmapes (Constantine).
386 Aberkane Foudil, 16 juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, douar Ouled-M'Hamed-ben-Ferroudj, à Belezma (Batna).
387 Bounegoura Mohamed, 1915, soldat, C. O. I. 1, douar Mellila, Jemmapes (Constantine).
388 Torche Tayeb, 1928, E. V., 2e classe, 3e R. T. A., mechta Chabet-el-Kram, au Khroub (Constantine).
389 Bensaihia Ali, 24 juin 1922, soldat, 19e génie, arcades Romaines, maison Ghenassia, à Constantine
390 Lekchiti Chérif, 26 octobre 1916, soldat, 27e R. T. A., Oued-Zenati (Constantine)
391 Chenni Ramdane, 25 avril 1897, soldat, 31e R. T. A., 2, avenue Viviani, à Constantine.
392 Kasmi Messaoud, 1910, 2e classe, 3e R. T. A., Debiba-Behima, El Oued (Oasis).
393 Hedibel Bachir 1919, soldat, 7e R. T. A., douar Béni-Zoundaï, Djidjelli (Constantine)
394 Bouzoualegh Mohamed, 1925, soldat, C. A. R. 101, douar Béni-Zid, Collo (Constantine).
395 Hamdane Chérif, 1er juillet 1925, soldat, C. A. R. 103, Dar-el-Askri, Tébessa (Batna).
396 Benkhedim Ali, 1932, soldat, C. A. R. 103, douar Belkfif, Morsott (Bône).
397 Senane Laïd, 8 mai 1926, soldat, C. A. R. 103, maison Sadouni Saïd, route de la Pépinière, à Constantine.
398 Herizi Kaddour, 1933, 2e classe, C. A. R. 103, 18, rue Desmoyen, à Constantine
399 Mouhoub Mohammed, 29 août 1920, 1re classe, C. A. R. 103, douar Tassadane, Fedj-M'Zala (Constantine).
400 Hadji Noui, 1917, caporal-chef C. A. R. 103, Canrobert (Constantine)
401 Brinis Rabah, 1er juillet 1929, C. A. R. 103, chez M. Dib, bijoutier, rue Benbadis, Souk-Ahras (Bône)
402 Benabid Boukhémis, 1924, soldat, C. A. R. 103, douar Tassala, Fedj-M'Zala (Constantine).
403 Moais Baghdadi, 1921, 1, rue de l'Humilité, hôtel Nancy, à Toulon (Var)
404 Boukhemis Ali, 1896, soldat, 3e R. T. A., 56, cité Bel-Air, à Guelma (Constantine).
405 Hamrouche Belkacem, 2 décembre 1912, soldat, 7e R. T. A., avenue Viviani, Dar-El-Askri (Constantine).
406 Blilita Tayeb, 1922, C. A. R. 103, douar Ouled-Si-Ahmed, les Rirha (Sétif).
407 Ounis Rania, 30 janvier 1925, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Bellaguel, Aïn-M'Lila (Constantine).
408 Bermad Saïd, 1926, 2e classe, 1re R. T. A., douar Oum-Aghrioune, Taher (Constantine)
409 Aggoune Mohand, 1906, Diar-El-Mahcoul, bâtiment 16, n° 74, entrée n° 2, porte 10 à Alger (Alger).
410 Megroune Amar 28 septembre 1930, soldat, C. A. R. 103, route de Batna, 2e kilomètre, à Constantine
411 Charef Ali, 20 décembre 1914, 2e classe, 3e R. T. A., Oued-Kebrit, par Sedrata (Bône).
412 Khantouche Amor, 1916, 2e classe, C. O. I. 3, rue du Petit-Fondouk, à Jemmapes (Constantine).
413 Benzetta Hamida, 1920, 2e classe, C. A. R. 103, cité El-Attabia, rue 19 C, à Constantine.
414 Benguessoum Ahmed, 1891, soldat, 7e R. T. A., douar Tamesguida, Djidjelli (Constantine).
415 Guergat Rabah, 5 février 1910, soldat, 7e R. T. A., chez Mme Bensassi Achour, à El-Arrouch (Constantine).
416 Chibane Belkacem, 1913, soldat, corps des douairs, douar Ouled-Zouaï, Aïn-M'Lila (Constantine).
417 Gouffi Bensaoucha, 1915, caporal-chef, C. A. R. 103, 20, rue Nationale, à Khroub (Constantine).
418 Chibi Mohammed, 13 juillet 1905, 1re classe, corps des douairs, 3 impasse Nemours, à Bône (Bône).
419 Djouama Lahlali, 18 mai 1914, C. O. I. 3, douar Ouldja, à Collo (Constantine).
420 Mohamed ben Ali Brahim, 8 juin 1904, soldat, 67e R. A. A., 13, rue du Coran, à Philippeville (Constantine).
421 Amoura Ahmed 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Kebbeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
422 Harkat Seguéni 1917, soldat, 11e R. T. A., douar Chemoura, Aïn-El-Ksar (Batna).
423 Laouichi Larbi, 1919, soldat, C. A. R. 103, chez M. Dey Messaoud, commerçant, à Barika (Batna).
424 Zouggar Tahar, 1912, caporal, 11e R. T. A., douar Meghalsa, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
425 Drif Tahar, 1917, soldat, C. O. I. 3, Pont-du-Diable, à Constantine.
426 Belouahem Salah, 23 septembre 1913, El Arrouch (Constantine).
427 Bali Tayeb, 1907, soldat, 67e R. A. A., douar Ouled-Kebbeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
428 Mansouri Mohamed Chérif, 24 janvier 1919, soldat, 411e D. C. A., douar M'Rahouna, Aïn-M'Lila (Constantine).
429 Leghrib Bachir, 1920, 2e classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Djehiche, Aïn-M'Lila (Constantine).
430 Bachiri Sadoum ben Aïssa, 1924, soldat, C. A. R. 103, douar M'Clf, M'Sila (Sétif).
431 Fekkar Hammoud, 1910, soldat, 87e R. N. A., Zemmourah, Biban (Sétif).
432 Krainah Ahmed, 30 avril 1915, C. O. T. 45, poste restante, à Gastonville (Constantine).
433 Bouaoune Bouguerra, 12 février 1910, 11e R. T. A., Aïn-Arnat, par Sétif (Sétif).
434 Zeghib Ali, 25 mars 1926, soldat, C. A. R. 103, 3 G. M. P. R., Tébessa (Batna).
435 Taghane Boudjema, 1913, soldat, C. O. I. 3, douar Tokla, Collo (Constantine).
436 Khelifi-Touhami Moussa, 1917, soldat, 19e C. A., douar El-Kouachi, Aïn-M'Lila (Constantine).
437 Bendaoud Lakhdar, 1890, sergent, 21e C. O. A., Maison Ounès Ali, Bardo, à Constantine.
438 Saadallaoui Mohamed, 2 juillet 1916, soldat, compagnie pionniers Sud, 12, rue Jean-Bart, à Constantine.
439 Boucekkine Belkacem, 3 février 1907, soldat, 67e R. A. A., douar Djemila, Fedj-M'Zala (Constantine).
440 Beghou Ahmed, 16 mai 1909, caporal, 7e R. T. A., 34, rue de Belgique, à Sétif (Sétif)
441 Bedroumi Ahcène, 26 septembre 1921, soldat, C. O. I. 3, douar Béni-Maamar, Taher (Constantine).
442 Benamira Mahmoud, 1921, soldat, C. O. T. 45, chez M. Khallef, cité Améziane, R. E. n° 22, à Constantine.
443 Bechiri Brahim, 1928, 2e classe, C. A. R. 103, domaine du Saf, société Beghain, à Valée (Constantine).
444 Izza Bachir, 1917, Zaouia b/Zerrouk, par Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
445 Hassani Mohand Larbi, 19 octobre 1907, soldat, 7e R. T. A., 25, rue Georges-Moussa, Redoute, Alger (Alger).
446 Feraguena Boukhemis, 12 mai 1897, Valée, par Philippeville (Constantine).
447 Ouguergouz Mohand Tahar, 17 septembre 1897, 2e classe, 1er R. S. A., Ihadjadjène, par Sidi-Aïch (Sétif).
448 Zighem Kouider, 1923, soldat, 9e R. C. A., Dar-el-Askri, à Constantine.
449 Grine Mahmoud, 20 décembre 1916, soldat, 193e C. O. S. M., col des Oliviers, à Constantine.
450 Metaig Ahmed, 2 septembre 1914, soldat, compagnie G. P. G., douar Arb-Estraya, à Robertville (Constantine).
451 Aoulmi Ali, 22 novembre 1917, soldat, C. O. I. 1, 2, rue de l'Aigle, à Constantine.
452 Boutebba Abdelmadjid, 25 septembre 1912, soldat, 3e R. T. A., 1, rue Dessens (Sidi-Mabrouk supérieur), à Constantine.
513 Siari Tahar, 18 mai 1920, soldat, 101e régiment du génie, chez M. Siari Abderrahmane, Condé-Smendou (Constantine).
454 Djelili Tahar, 1912, soldat, dépôt du 19e génie, chez M. Benabdelkader, commerçant, rue Nationale, à Khroub (Constantine).
455 Kartous Ammar, 24 décembre 1919, soldat, C. O. I. 3, maison Bélili Chérif (Sidi-Mabrouk), rue Charcot, à Constantine.
456 Chebana El Hadj, 5 décembre 1910, soldat, dépôt 3e R. T. A., 3, rue des Douches, Aïn-M'Lila (Constantine).

457 Aggoune Amor, 1898, 2e classe, 19e R. T. A., 46, rue Pierre-Curie, à Constantine.
458 Zemouli Ahcène, 15 mars 1929, 1re classe, C. A. R. 103, Grasem (Constantine).
459 Ateb Mohammed, 28 octobre 1897, 2e classe, 13e R. T. A., Aïn-Beïda (Constantine).
460 Abed Djemoui, 4 décembre 1932, soldat, C. A. R. 103, douar Sidi-R'Ghiss, Canrobert (Constantine).
461 Khelfallah Ahmida, 5 mars 1925, 2e classe, C. A. R. 103, Taberdga, Khenchela (Batna).
462 Selim Mohamed, 28 juillet 1911, 1re classe, 3e C. O. I., Sbikha, Condé-Smendou (Constantine).
463 Brirem Mohamed, 22 mars 1920, soldat, C. O. I. D. 3, 4, impasse des Abyssins, à Constantine.
464 Kebaili Boubaker, 26 août 1914, 2e classe, 11e R. T. A., Penthièvre par Bône.
465 Zarzi Bachir, 1934, 2e classe, C. A. R. 103, 15, rue Lavedan (Sidi-Mabrouk), à Constantine.
466 Bourbaya Messaoud, 7 août 1904, soldat, 1er R. T. A., cité indigène, à El Arrouch (Constantine).
467 Derghal Messaoud, 1917, 2e classe, C. O. T., 45, avenue de Roumanie, maison Benzair, à Constantine.
468 Bouchekout Mohammed, 13 mai 1918, caporal-chef, C. A. R. 103, 165, rue de Valenciennes ou 168, rue de la Garenne, à Nanterre (Seine).
469 Abbaci Aïssa ben Belkacem, 19 novembre 1919, caporal, C. A. R. 103, Edgar-Quinet (Batna).
470 Bouchaker Saïd, 1928, 2e classe, C. A. R. 103, 5, rue Chevalier, à Constantine.
471 Benmerzoug Hadj, 1907, soldat, C. R. P. D. R., douar Timetlas, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
472 Toumi Mohamed, 1894, sergent, 7e R. T. A., 3, rue Bugeaud, à Tébessa (Batna).
473 Djouad Abdallah, 24 octobre 1914, 1re classe, 3e R. T. A., domaine Safhi, Duzerville (Bône).
474 Berkani Mohamed, 1893, Dar-el-Askri, Aïn Beïda (Constantine).
475 Hachmi Layachi, 1897, soldat, 1er R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
476 Gherzouli Hocine, 1920, 2e classe, corps des Douairs, chez M. Djaballah, commerçant, avenue du 11-Novembre, à Constantine.
477 Medakria Mohammed, 1896, soldat, 19e bataillon du génie, rue des Jardins, à Aïn Beïda (Constantine).
478 Merabti Saïd, 1909, anciens abattoirs, maison Habbas, à Constantine.
479 Boucharef Tahar, 6 avril 1928, 3e R. T. A., Café N'Rad Athmane, Oued Zenati (Constantine).
480 Nacer Tahar, 11 mai 1914, soldat, 67e artillerie, cité des Mûriers, R. D. 9/22, Constantine.
481 Bouchel Abdelaziz, 1920, 26, rue Nationale, à Khroub (Constantine).
482 Khamassi Mébarek, 26 novembre 1921, soldat, 25e train, 18, rue Laurent-Rose, à Souk-Ahras (Bône).
483 Kahoul Mohamed Salah, 23 juin 1932, soldat, C. A. R. 103, Oueld Braham, maison Benour, à Constantine.
484 Mekouedj Mohammed, 1892, soldat, 3e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
485 Sebihi Abboud, 1916, soldat, C. A. R. 103, Sigus, par Aïn-M'Lila (Constantine).
486 Bouchemine Brahim, 1917, caporal, 3e R. T. A., avenue de la Gare, à Khroub (Constantine).
487 Amara-Madi Salah, 28 octobre 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, chez Mme Gaudry, H. B. M., cité Bon-Accueil, à Guelma (Bône).
488 Toumi Khemissi, 1919, soldat, F. T. A. (D. C. A.), 8, rue Merland, à Constantine.
489 Benzerda Abdelkrim, 1923, soldat, C. A. R. 101, 226, plateau du Mansourah, Constantine.
490 Braham Chérif, 24 janvier 1931, 1re classe, C. A. R. 103, route de la Remonte, chez M. Abrougui Mohamed, n° 1509, à Tébessa (Batna).
491 Benlafeb Ahmed, 1920, soldat, C. O. I. D. 3, lotissement El Bidane n° 91, faubourg Lamy-Supérieur, à Constantine.
492 Boumerar Mohamed, 27 mars 1923, soldat, C. A. R. 103, Hamma-Plaisance (Constantine).
493 Hamouche Mohammed, 1920, caporal-chef, 15e R. T. A., Ouled-Addi-Guebala, M'Sila (Sétif).
494 Merabet-Ayache Smaïl, 5 juillet 1918, 1re classe, C. O. I. 3, chez M. Boucherek Hocine, Collo (Constantine).
495 Barkat Ammar, 6 mars 1936, soldat, C. A. R. 101, carrière Auguet (faubourg Lamy), à Constantine.
496 Matmat Khelfa, 5 mars 1916, 2e classe, 15e R. T. A., lotissement Roques, n° 161 (faubourg Lamy), à Constantine.
497 Souitah Ahmed, 1884, 1re classe, 19e bataillon du génie, 11, rue Montplaisant, à Philippeville (Constantine).
498 Boulahia Chérif, 1903, maréchal des logis, 33e R. A. A., 84, rue Bienfait, à Constantine.
499 Houchat Moussa, 28 mai 1921, soldat, C. O. I. n° 3, cité des Mûriers, rue D, n° 14, à Constantine.
500 Safed Messaoud, 18 juillet 1916, caporal, 3e R. T. A., El Ghédir, Jemmapes (Constantine).
501 Boulebnane Hacène, 26 mars 1901, 2e classe, 3e R. T. A., Kerkera, par Collo (Constantine).
502 Bouglouf Zalani, 15 mai 1933, rue des Aurès-Prolongée (baraques), à Philippeville (Constantine).
503 Hammadi Abed, 1er juin 1917, 2e classe, 4e zouaves, rue du Lion, à Mondovi (Bône).

Catégorie « D ».

Constantine.

1 Boukelioua Mohamed ben Belkacem, 16 janvier 1899, 2e classe, 27e R. T. A., douar Béni-F'Tah, El Milia (Constantine).
2 Belguenbour Mohamed ben Salah, 1890, 1re classe, 3e R. T. A., douar Béni-F'Tah, El Milia (Constantine).
3 Atba-Saad ben Mohamed, 1903, 2e classe, 3e R. T. A., douar Nini, la Meskiana (Constantine).
4 Rihane Mébareck ben Belkacem, 15 février 1903, 2e classe, 3e R. S. A., douar Ouled-Gassen, Aïn-M'Lila (Constantine).
5 Hamel Hadri, 1907, adjudant, C. O. I. 3, 4, rue Sassy, à Constantine.
6 Hafid Ali, 23 avril 1900, sergent-chef, dépôt d'internement n° 5 T., 89, rue des Zouaves, à Constantine.
7 Ikherbane Mohamed Amokrane, 9 mars 1904, adjudant, C. O. I. D. 3, 11, rue Bugeya, à Bougie (Sétif).
8 Boucherk Mohamed, 11 janvier 1904, sergent, 3e R. T. A., rue d'Alsace, à Collo (Constantine).
9 Abdellaoui Lamri, 1911, sergent au 19e génie, rue de la Poste, à Aïn-Beïda (Constantine).
10 Korso Si Abdennour, 1910, adjudant, 25e escadron du train, 3, place des Chameaux, à Constantine.
11 Boukhalfa Mohamed, 13 août 1905, sergent-chef, C. O. I. 3, 7 *bis*, rue de Turenne, à Constantine.
12 Belgasem ben Hasbab, 1913, sergent, 331e compagnie de T. T., 86, coron du Garage, à Auberchicourt (Nord).
13 Bouchaar Messaoud ben Salah, 11 février 1909, adjudant, C. O. A., n° 10, à Constantine, douar Boutenache, mechta Taghart, à Taher (Constantine).
14 Touil Abderrahmane, 1912, sergent, C. O. I. n° 3, douar Ouled-Kebbeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
15 Boukhalat Tahar ben Ahmed, 1907, sergent, 1/3 R. T. A., douar Métarfa, M'Sila (Sétif).
16 Oudina Salah, dit Messaoud, 17 février 1906, adjudant, C. O. A. n° 62, 46, rue Cherbonneau, à Constantine.
17 Haddadi Messaoud, 29 septembre 1910, sergent, 3e R. T. A., rue du Rempart, à Djidjelli (Constantine).
18 Benabderrahmane Lakhdar, 1904, sergent-chef, C. O. I. 3, 76, avenue Bienfait, à Constantine.
19 Tarbag Rebaï, 26 juin 1904, sergent au 3e zouaves, douar Ouled-Messaâd, Aïn-M'Lila (Constantine).
20 Settibi Larbi, 1903, adjudant, 5e bataillon du C. O. I., D/3, à Sidi-Merouan (Constantine).
21 Saïdi El Hadj, 1907, brigadier, 25e escadron du train, Montcalm, par Oued-Zenati (Constantine).
22 Benaziza Laïd, 1908, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Hamza, Jemmapes (Constantine).
23 Bahsis Boularès, 1903, sergent-chef, 11e R. T. A., rue Montebello, Aïn-Beida (Constantine).
24 Bouretta Ammar, 14 avril 1903, maréchal des logis, 67e R. A. A., 36, rue Ouled-Braham, à Constantine.
25 Cedrati Chabli, 1900, sergent-chef, 11e R. T. A., Jemmapes (Constantine).
26 Abboud Amar, 1912, caporal-chef, 7e R. T. A., chez M. Djahli Rabah, à Saint-Donat (Constantine).
27 Berbas Mohammed ben Tahar, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Roussia, Fedj-M'Zala (Constantine).
28 Rebahi Khediri Saïd ben Amar, 20 février 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., Aïn-Beida (Constantine).
29 Doucha Cheikh, 1910, maréchal des logis, G. A. A. N., 10/67e, maison Chollet, rue du Docteur-Roux, à Sétif.
30 Boukeni Tahar, 1912, sergent, 3e compagnie de garde, P. G., 60, rue Pierre-Curie, à Constantine.
31 Alleg Ahmed, 1901, caporal, C. O. I., 3, rue de l'Aqueduc, à Tébessa (Batna).
32 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif.
33 Berrahal Moussa, 17 novembre 1903, sergent, dépôt d'internement n° 11 de T. A., douar Sbikha, Condé-Smendou (Constantine).
34 Boudjemili Madjid, 1906, sergent-chef, 3e R. T. A., maison Tayar-Salah, 8, rue Ouled-Braham, à Constantine.
35 Rachedi Abdallah, 1907, sergent au 21e C. O. A., 99, rue Combes, à Constantine.
36 Drici Brahim, 18 avril 1902, sergent-chef, 3e R. T. A., Melilla, par Jemmapes (Constantine).

37 Boulkafia Mahmoud, 17 octobre 1904, sergent-chef, 3e zouaves, 22, avenue Forcioli, à Constantine.
38 Khalouf Ammar ben Tahar, 1er décembre 1904, sergent, 3e R. T. A., village Redjas (Constantine).
39 Kachemir Mohammed, 1902, caporal, 11e R. T. A., Ruisseau d'Or, T. 18, à Bône.
40 Mehenni Amar, 24 juin 1907, 2e classe, 3e R. T. A., cité Bel-Air, 34/1, à Sétif.
41 Kadri Louardi, 1910, brigadier, 67e R. A. A., chez Guori Ali, à Tébessa (Batna).
42 Boudraa Mohamed, 24 décembre 1911, maréchal des logis-major, M. R. A. Alger, 85, avenue d'Angleterre, à Constantine.
43 Nibouche Ali, 4 mars 1901, sergent, 7e R. T. A., rue Bétancourt, à Djidjelli (Constantine).
44 Amira Rabah, 23 mars 1909, sergent, C. R. A. P., douar Ouled-Askeur, Taher (Constantine).
45 Beleulmi Saïd, 6 mars 1901, sergent douair, Pont-du-Diable, maison Abdesselem, à Constantine.
46 Bouchama Mostéfa, 29 août 1902, maréchal des logis au 25e escadron du train, douar Chemora, Aïn-el-Ksar (Batna).
47 Guerarcha Boudjemaâ, 1899, caporal, 7e R. T. A., douar Hebaba, Jemmapes (Constantine).
48 Hoggas Belkacem ben Amar, 1909, maréchal des logis, 25e train, douar Ouled-Bouderhem, Khenchela (Batna).
49 Boukercha Ali, 13 janvier 1903, brigadier, 25e escadron de train, douar Oum-Aghrioum, Taher (Constantine).
50 Bougherara Haddi, 1907, maréchal des logis, C. O. T. 45, Morsott, à El Meridj (Bône).
51 Toubal Mébarek, 1908, caporal, 3e R. T. A., Béni-Ramassis, maison Djenadi Hocine, à Bône.
52 Sebaihi Salah, 1902, 2e classe, groupe d'unité d'instruction n° 23, Colbert (Sétif).
53 Grine Meftah ben Mohamed, 1912, maréchal des logis, école militaire de Coëtquidan, avenue Pierre-Crochet, à Saint-Arnaud (Sétif).
54 Benaskeur Madani ben Saïd, 1904, caporal-chef, C. O. I. D. n° 3, 2, rue de l'Alma, à Constantine.
55 Kerakra Ali ben Lamri, 1903, caporal douair, 6, rue de la Côte, à Constantine.
56 Mana Mébarek, 1904, caporal, 1er bataillon de garnison, C. H. n° 7, Parilly-Bron (Rhône).
57 Benammar Aïssa, 1910, sergent, C. A. R. 103, 92, rue Pélissier, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
58 Cherouali Ahcène, 14 janvier 1909, sergent, 3e R. T. A., 60, rue Ouled-Braham, à Constantine.
59 Lakehal Rabah, dit Ammar, 4 février 1902, brigadier, 6e R. S. A., douar Boutenache, Taher (Constantine).
60 Betticlie El Ouahab, dit Ahmed, 1908, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Ouled-Larbi, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
61 Bouretal Messaoud, 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Erdjana, Taher (Constantine).
62 Saadi Salah, 18 décembre 1900, caporal, 3e R. T. A., mechta Rolbia, à Jemmapes (Constantine).
63 S. N. P. Small El Mahi ben Mohamed, 1904, 1re classe, C. O. I. D 3, route de Bougie, maison Deschimi, Djidjelli (Constantine).
64 Ariba Ammar, 24 novembre 1901, brigadier, 25e train, rue Rabier, n° 6, a Constantine.
65 Louaar Ahmmed, 1904, 2e classe, 3e R. T. A., Rouget-de-Lisle (Constantine).
66 Zebiche Mohamed ben Brahim, 1906, 1re classe au 15e R. T. A., Saint-Donat (Constantine).
67 Sedira Sebti, 1913, brigadier, 1/411e R. A. A., douar Zerouki, Chanzy (Oran).
68 Boudib Messaoud, 24 février 1902, brigadier, 1/411e F. T. A., à Alger, douar Djemla, Djidjelli (Constantine).
69 Bouguettan Ahmed, 28 septembre 1908, brigadier-chef, 67e R. A. A., douar Aïn-Beïda (Constantine).
70 Fertas Saïd, 1908, caporal, C. O. I. n° 3, douar Serdj-El-Ghoul, Takitount (Sétif).
71 Guemoune Salah, 1909, 1re classe, compagnie de garnison, 6, rue Kléber, à Constantine.
72 Oudia Amar ben Rabah, 11 juillet 1905, caporal, 7e R. T. A., douar Orli-Estahla, Robertville (Constantine).
73 Benseghir Abderrahmane ben Seghir, 24 juin 1908, sergent, 11e régiment de tirailleurs algériens, Ampère (Sétif).
74 Mardas Mohammed, 15 février 1903, 1re classe au 7e R. T. A., 11, rue Henri-Namia, à Constantine.
75 Benboudjema Mohammed, 23 janvier 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 56, rue Bayard, maison Kihli, cité Chancel, à Bône.
76 Hassini Ahmed, 11 septembre 1902, caporal, corps des douairs, la Zaouia, Aïn-Beïda (Constantine).
77 Talhi Kaddour, 8 novembre 1909, 1re classe, C. O. I. 3, avenue du 11-Novembre, maison Materbi, à Constantine.
78 Benali Mohamed, 1909, caporal, 25e train, chemin de l'Ancien-Abattoir, maison Ghenoi, à Constantine.
79 Bouloudnine Khelfa, 22 mai 1905, 1re classe, 3e R. T. A., ateliers des ponts et chaussées, route de l'Ilot, à Philippeville (Constantine.
80 Chebbat Abdallah, 23 mai 1912, 1re classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled-Rabah, El-Milia (Constantine).
81 Naaci Abdelhafid, 1900, 1re classe, 3e compagnie des cavaliers de remonte, 50 *bis*, rue Marcel-Bel, Sidi-Mabrouk (Constantine).
82 Boukeffous Saïd ben Khalfallah, 21 avril 1903, 1re classe, 24e compagnie de garnison, cité El-Achouet, Taher (Constantine).
83 Zga Belkacem ben Salah, 1906, brigadier, 27e train, Dar-El-Askri (Batna).
84 Belhaïne Mostéfa, 9 janvier 1911, caporal au douair, 7, rue Courbet, à Constantine.
85 Ansar Salah, 1912, caporal, C. A. R. 101, Lutaud, par Chemora (Batna).
86 Maazouz Brahim, 1909, caporal-chef, 3e R. T. A., Bordj-bou-Arreridj, cours Ducheyren (Sétif).
87 Keriker Ali, 30 octobre 1905, 2e classe, C. O. I. 3, maison Ghodbane, ancien abattoir, à Constantine.
88 Derber Ali, 13 mai 1907, caporal, C. O. I. 3, maison Gevelot, route des Jardins, à Philippeville (Constantine).
89 Guitoun Merzoug, 1901, 2e classe, 11e R. T. A., Canrobert (Constantine).
90 Abdellouche Belkacem, 10 septembre 1903, 1re classe, 3e R. T. A., Béni-Maameur, Taher (Constantine).
91 Telghemti Ramdane, 1904, brigadier, compagnie moyenne réparations 662/3, rue des Anciens-Abattoirs, maison Habar, à Constantine (Constantine).
92 Ketita Aïssa ben Salah, 25 janvier 1905, 2e classe, 25e escadron du train, rue Basse, à Saint-Charles (Constantine).
93 Bouthalba Mohamed, 1908, 2e classe, 3e compagnie de cavaliers de remonte n° 1, rue Dessens, Sidi-Mabrouk, à Constantine.
94 Larafa Mebrouk, 21 juillet 1904, caporal, 3e R. T. A., douar El-Grar, à Jemmapes (Constantine).
95 Bensbaa Boukhalfa ben Ali, 29 juin 1906, brigadier, C. O. A. n° 12, maison Naceur, quartier du Stand, à Batna (Batna).
96 Sassi Bouziane, 22 mars 1903, 1re classe, 3e compagnie de remonte, propriétaire logement 9127, cité des Mûriers, à Constantine.
97 Boukhalfa Abdallah, 25 avril 1900, caporal, dépôt T. A. n° 7, maison Benghorab, avenue du 11-Novembre, à Constantine.
98 Dekhili Bouguerra, 1904, 1re classe, compagnie de garnison, section du 25e train, maison Haimi Deradji, pont du Diable, à Constantine.
99 Derguine Ali ben Kaci, 1907, soldat, 3e R. T. A., ferme Bastos, Bouira (Tizi-Ouzou).
100 Saoudi Mohamed, 1909, maréchal des logis, 103e C. O. A., douar Ouled-Si Ounis, Aïn-M'Lila (Constantine).
101 Chiheb ou Benchiheb Saïd, 20 décembre 1907, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, 88, rue Vieux, à Constantine (Constantine).
102 Bouhami, dit Bouhouir Messaoud, 14 mai 1909, caporal, C. P. S. C., 8, rue Ouled-Braham, à Constantine.
103 Aggoune Ahmed, 1910, caporal au 21e B. T. N. A., 3, avenue du 11 Novembre (café maure), à Constantine.
104 Saheb Mohammed, 2 décembre 1911, caporal, 3e R. T. A., douar Raz-Zebar, la Meskiana (Constantine).
105 Lazeghed Salah ben Mohamed, 1914, caporal-chef, 10e S. I. M., 55, rue Antoine-Bruno, à Philippeville (Constantine).
106 Lahkiri Saïd Salah ben Rabah, 20 août 1907, caporal, C. O. I. 3, douar Ouled-Askeur, mechta Kaagen, Taher (Constantine).
107 Messiad Mohammed, 12 octobre 1908, 1re classe, C. O. I. 3, douar Djemla, à Djidjelli (Constantine).
108 Mosbah Abdallah, 8 septembre 1908, 1re classe, 3e R. T. A., chez Tabni Mohammed, Saint-Charles (Constantine).
109 Belghera Kouider, 1911, brigadier, 67e R. A. A., douar Beinem, Fedj-M'Zala (Constantine)
110 Bakhouche Salah, 1906, 1re classe, C. O. I. 3, douar Aliennas, Khenchela (Batna).
111 Djeffal Belkacem, 1912, 1re classe, école des cadres de Cherchell, rue d'Austerlitz, à Tébessa (Batna).
112 Rechidi Abderrahmane, 1910, 7e R. T. A., douar Guedjel, Eulma (Sétif).
113 Bouamama Lachemi, 1904, 1re classe, 3e R. T. A., route de Batna, 5e kilomètre, à Constantine.
114 Boufandassa Brahim, 1913, 1re classe, 4e compagnie, 23e R. T. A., 11, rue Pierre-Curie, à Constantine.
115 Bedjaoui Méziane, 2e classe, 11e R. T. A., douar Teffreg Ighil, les Biban (Sétif).
116 Houta Ali, 1907, 1re classe, 3e zouaves, compagnie de dépôt, 55, rue Vieux, à Constantine.
117 Amar ben Mohamed, 1907, soldat, 5e spahis, Fedj M' Zala (Constantine).
118 Aniba Ahmed, 1903, 1re classe, C. O. I. 3, El Mehir, arrondissement Bordj Bou Arreridj (Sétif).
119 Boukerdougha Chérif, 1904, 1re classe, 3e R. S. A., 43, rue des Zouaves, à Constantine.
120 Tibi Aïssa, 1912, sergent, C. O. I. 3, Damrémont, près Philippeville (Constantine).

121 Bouaziz Larbi ben Hocine, 4 août 1902, 1re classe, 7e R. T. A., El Oued (Oasis).
122 Ameur Amar ben Ali, 1904, caporal, 23e compagnie de garnison, à Telergma, S. A. S. d'Aïn M'Lila (Constantine).
123 Mebarek Slimane, 1907, soldat, 7e R. T. A., comptoirs numidiens, avenue de la Marine, à Philippeville (Constantine).
124 Kara Ali ben Belkacem, 8 octobre 1910, 1re classe, 27e train, chez M. Pons, El Biar ben Abnoun (Alger).
125 Djalkhir Goudjil, 1903, caporal, 7e R. T. A., C. O. I. 3, 15 *bis*, rue Voltaire, à Constantine.
126 Bouali Larbi, 24 février 1911, 1re classe, C. O. I. D. 3, ancien abattoir n° 5, à Constantine.
127 Khalfallah Ahmed ben Mohamed, 7 décembre 1908, 2e classe, 67e R. A. A., 20, rue de Normandie, à Djidjelli (Constantine).
128 Haffaf Aïssa, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar Medfoun, Canrobert (Constantine).
129 Boumaza Larbi, 1910, brigadier, 9e R. S. A., 18, rue Jean-Jaurès, à Beuvrages (Nord).
130 Lemrad Khélifa, 1904, 1re classe, 3e compagnie de Remonte, rue d'Alger, à Khencheia (Batna).
131 Brinis Louaïchi, 17 septembre 1902, caporal, 3e R. T. A., 130, cité des Lauriers-Roses, à Bône.
132 Adoui Brahim, 1912, 2e classe, 3e zouaves, maison Benkecheroud, plateau du Mansourah, Constantine.
133 Djeddeï Belkacem, 1909, 1re classe, corps des douairs, 258, nouvelle cité des Lauriers-Roses, à Bône (Bône).
134 Abdelafid Mohammed, 9 décembre 1906, caporal, 7e R. T. A., cité La Montagne, lotissement C, bloc 4, n° 13, à Hussein-Dey (Alger).
135 Tellaa Chabane, 11 décembre 1907, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue Desmoyens, Constantine.
136 Ferhaoui Mohammed, 3 mars 1907, caporal, C. A. T. de Constantine, douard Ouled Embarek, el Milia (Constantine).
137 Amokrane Messaoud, 1912, 2e classe, C. O. I. D. n° 3, douar Mansouriah Ziana, Mansouria (Sétif).
138 Mabrouk Seddik, 9 juillet 1902, 1re classe, C. O. I. D. 3, Dar el Askri, Aïn Beïda (Constantine).
139 Boulal Achour, 29 mars 1907, 2e classe, C. A. T., Mila (village) (Constantine).
140 Bellil Menacer, 1909, 1re classe, 15e R. T. A., 83, avenue d'Angleterre, à Constantine.
141 Boukaf Mansouri ben Brahim, 1906, 1re classe, 3e spahis, auxiliaire à la commune de Canrobert (Constantine).
142 Boularouk Ali ben Mostefa, 31 juillet 1912, 1re classe, milice départementale des douairs, Arrès, par Redjar (Zeraïa) (Constantine).
143 Lamri Salah, 1908, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled Achour, Aïn Kercha (Constantine).
144 Saifi Mohamed ben Ahmed, 1911, sergent, 3e régiment de zouaves, maison Benderbal, 2, avenue d'Angleterre, à Constantine.
145 Tahtal Ammar ben Salah, 1913, sergent, 3e R. T. A., douar Arrès, Fedj M'Zala (Constantine).
146 Bouzerrad Amar, 20 septembre 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., 11, rue du 3e-Zouaves, à Sétif (Sétif).
147 Henchour Lamri, 23 juillet 1912, sergent, 1er R. T. A., chez Boutchicha Saïtane, Aïn M'Lila (Constantine).
148 Abouabi Ali, 4 novembre 1913, sergent, 3e R. T. A., compagnie minière de M'Zaïta, Tocqueville (Sétif).
149 Tabargoui Sakhri, 1913, sergent-chef, C. A. R. 103, 7, rue Arago, à Bougie (Sétif).
150 Bouguern Ahmed, 2 décembre 1912, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Ouldja, Collo (Constantine).
151 Terchi Khélil, 4 mai 1913, sergent-chef, 3e régiment de zouaves, Fedj-M'Zala (Constantine).
152 Houame Amar, 22 février 1912, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Houame, Aïn-M'Lila (Constantine).
153 Bachir ben Labassi, 1911, caporal-chef, 1er R. T. A., 6, rue Courbet, à Blida (Alger).
154 Boumekta Mouloud, 15 mars 1915, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Djemila, Djidjelli (Constantine).
155 Ahdjaze Mustafa, 25 février 1911, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. Pastre (Robert), Aïn-M'Lila (Constantine).
156 Benbouregaa Tayeb, 1903, brigadier, 25e train, 11, rue du Maroc, Souk-Ahras (Bône).
157 Boukentoucha Aïssa, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
158 Boudjeghrar Abderrezzeg, 21 décembre 1912, 2e classe, 67e R.T.A., douar Ouled-Sebbah, Aïn-M'Lila (Constantine).
159 Zioueche ou Ziouiche Hanafi, 1910, 2e classe, 7e R. T. A., 4, rue Saint-Ange, Aïn-Beïda (Constantine).
160 Drabla Messaoud, 26 août 1914, 1re classe, E. A. B. C. d'Alger, agence postale S. A. S., Estraguenne, par Ziama, Mansouriah (Constantine).
161 Guergour Tayeb, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., impasse Montclair, avenue Bienfait, à Constantine.
162 Cherifi Ahmed, 1917, caporal-chef C. A. R. 103, douar Khenonou, Mila (Constantine).
163 Lahreche Abdallah, 1915, 1re classe, école des sous-officiers à Cherchell, 25, avenue Bienfait, à Constantine.
164 Segouat Ferhat, 4 mai 1912, maréchal des logis, 67e R. A., 19, caserne Vourlée, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
165 Mediani Mustapha, 28 janvier 1915, adjudant, 6e R. T. A., Tocqueville (Sétif).
166 Laïche Ali, 1914, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Aïn-Touila, la Meskiana (Constantine).
167 Medroub Ahmed, 16 décembre 1912, caporal, 9e R. T. A., douar Ouled-Rabah, El Milia (Constantine).
168 Benmebarek Mohamed, 1915, caporal, 3e R. T. A., chez M. Foughali, commerçant, rue Nationale, à Khroub (Constantine).
169 Boumezbeur Mohammed, 1913, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Guettara, El Milia (Constantine).
170 Mamache Abdallah, 1912, brigadier, 6e E. S. A., douar Ouled-Djehiche, Aïn-M'Lila (Constantine).
171 Bouchakeur Salah, 25 novembre 1913, 1re classe, 3e R. T. A., 5, rue Chevalier, à Constantine.
172 Rahmouni Brahim, 13 novembre 1915, maréchal des logis, 25e train, douar Chahna, Taher (Constantine).
173 Khellafi Zidane ben Abed, 18 mars 1916, sergent, 1er R. T. A., 2, chemin Merville, à Saint-Denis (Seine).
174 Benrabah Belkacem, 2 août 1914, caporal, 3e R. T. A., G. M. P. R. 49, à Taher (Constantine).
175 Fillali Ahmed, 1917, caporal-chef, 7e R. T. A., douar Guettara, Grarem (Constantine).
176 Azizi Messaoud, 20 avril 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Ouled Sebaâ, Aïn-M'Lila (Constantine).
177 Boufrah Saïd, 18 mai 1915, 1re classe, 25e escadron du train, oued El Haâd, camp Fray n° 112, à Constantine.
178 Krikrou Mahmoud, 1915, sergent, 10e S. I. M., 18, rue Marnat, à Constantine.
179 Zarez Ahmed, 1915, sergent, 3e R. T. A., douar Mouzlia, Fedj-M'Zala (Constantine).
180 Moudjdeb Iaoui, 1913, sergent, C. A. R. 103, douar Djemila, Fedj-M'Zala (Constantine).
181 Houadeg Abdallah, 15 octobre 1914, brigadier-chef, 7e R. S. A., rue de l'Ancienne-poudrière, moulin Lavie, à Constantine.
182 Metaaï Salah, 25 novembre 1913, caporal-chef, 10e S. I. M., douar Tassala, Fedj-M'Zala (Constantine).
183 Boukraa Allaoua, 1918, caporal, 3e R. T. A., cité Helbidel, faubourg Lamy, à Constantine.
184 Zerrougui Sebti, 7 février 1918, sergent-chef, C. A. R. 103, Aïn-Fakroun, Aïn-M'Lila (Constantine).
185 Benguiba Mohamed, 20 juillet 1916, sergent, 19e régiment du génie, Bordj-de-Cheraïa, Collo (Constantine).
186 Kebbabi Hocine, 1916, sergent, 3e R. T. A., douar Ouled-Kebbeb, Fedj-M'Zala (Constantine).
187 Berrabah Messaoud, 1915, sergent, 3e R. T. A., Dar-El-Askri, la Meskiana (Constantine).
188 Boubekeur Amar, 1916, sergent, 7e R. T. A., Ouled-Djellal (Constantine).
189 Belkhiri Moussa ben Mabrouk, 1918, maréchal-des-logis, 2e R.-T. A., 8, rue des Frères-Fidou, à Constantine.
190 Boukhecha Abboud, 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Mouzlia, Fedj-M'Zala (Constantine).
191 Boudjedra Hocine, 1917, caporal-chef, 45e régiment de transmission, rue Ouled-Braham, maison Benkaoul, à Constantine.
192 Boukelkoul Hacheni, 1916, 1re classe, C. A. R. 103, cité Richard, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
193 Tebbal Amar, 29 mars 1916, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Gacem, Aïn-M'Lila (Constantine).
194 Benzouaï Ali, 7 novembre 1918, 2e classe, 25e train, douar El-Kouahi, Aïn-M'Lila (Constantine).
195 Rezzoug Ahmed, 1916, 1re classe, 7e R. T. A., douar R'Ghiss, Oum-el-Bouaghi (Constantine).
196 Hamiaoui Ahmed, 1918, sergent-chef, 27e R. T. A., 26, rue Chevalier, à Constantine.
197 Homor Laïd, 1918, sergent-chef, 17e B. T. A., 6, rue J.-B.Charcot, à Constantine.
198 Nebbali el Mekki, 1915, sergent-chef, 3e R. T. A., 24, rue du Marché, à Tébessa (Batna).
199 Guias Mabrouk, 14 août 1916, sergent, 3e R. T. A., 258, rue des Postes, à Lille (Nord).
200 Zouaghi Mohamed, 15 juin 1920, sergent, 3e R. T. A., 12, rue de la Côte, à Constantine.
201 Semichi Mohammed, 1917, caporal-chef, 3e R. T. A., 46, rue du Sergent-Alaize, à Constantine.
202 Lamri ben Bachir, 1918, caporal-chef, 3e R. T. A., quartier de la Rivière, à Biskra (Batna).
203 Abidi el Hadj, 1921, caporal-chef, 7e R. T. A., 22, rue de la Côte, à Constantine.
204 Radouane Salah Mohammed, 5 mai 1916, caporal, 3e R. T. A., cité de la Mechta Bekeira, habitation n° 25, à Constantine.
205 Farroudj Djemouï, 1917, brigadier-chef, 9e R. C. A., cité de recasement n° 132, à Batna.
206 Bougarine Belkacem, 20 janvier 1921, caporal, 11e R. T. A., 35, rue Livingstone, chez M. Bakir, à Constantine.

207 Bouchal Athmane, 27 juillet 1918, rue K, cité des Mûriers 18/5, à Constantine.
208 Taïla Salah, 15 décembre 1916, 1re classe, 3e R. T. A., douar Hayen, Taher (Constantine).
209 Dorbani Saïd, 1916, 2e classe, C. A. R. 103, Dar-el-Askri, à Constantine.
210 Boualleg Lazhari, 1917, 1re classe, 7e R. T. A., Moghazni, S. A. S., à Morsott (Bône).
211 Chabbia Lakhdar, 5 février 1916, maréchal-des-logis, C. A. R. 103, 157, rue Bélissaire, cité Auzas (Bône).
212 Nasri Sahraoui ben Mohammed, 1917, sergent, 3e R. T. A., 5, rue Négrier, à Batna (Batna).
213 Djaref Chérif, 20 novembre 1920, sergent, 45e R. T. A., rue de la poste, à Aïn-Mila (Constantine).
214 Mehdaoui Madjid, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., 7, rue Saint-Nicolas, à Bône.
215 Zerrouk Messaoud, 29 septembre 1919, caporal-chef, 3e R. T. A., 11, rue Voltaire, à Constantine.
216 Fermas Ammar, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., cité Atlan, plateau du Mansourah, à Constantine.
217 Houhamdi Mohamed Améziane, 1916, caporal, 3e R. T. A., Dar-el-Askri, à Aïn-Béida (Constantine).
218 Hemissi Hocine, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., 17, rue du Sahara, à Sétif.
219 Aïbeche Mohamed, 1920, 1re classe, 555e compagnie du train, 59, cours Pasteur, à Bordeaux (Gironde).
220 Kharchi Mohamed, 1918, sergent-chef, 3e R. T. A., rue Y, 31, cité Améziane, n° 31, à Constantine.
221 Belkadi Ayad, 1919, caporal-chef, 7e R .T. A., cité Raynaud, la Meskiana (Constantine).
222 Arab Belkacem, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., 8 *bis*, rue Bourada, à Constantine.
223 Idriss Amar, 12 février 1920, 1re classe, 803e C. O. S. M., Hôtel du Théâtre, place des Chameaux, à Constantine.
224 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent, C. A. R. 101, djebel Aougueb (Constantine).
225 Benlakhal Touhami, 1919, sergent-chef, 2/22e R. A., 3, rue Héri, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
226 Arf Messaoud, 22 septembre 1924, sergent, 19e génie, 13, rue des Ponts-et-Chaussées, Oued Zenati (Constantine).
227 Boutarfa Mohammed, 9 mars 1919, sergent, 3e R. T. A., route de l'Avant-Port, maison Altanasio, à Bône.
228 Djouadi Mébarek, 1919, caporal, 3e R. T. A., 94, anciens abattoirs, à Constantine.
229 Arab Slimane, 18 juin 1923, caporal-chef, 23e R. I., 7, rue Lambert, passage E (Sidi-Mabrouk) Constantine
230 Tazir Ahmed, 1922 2e classe, 25e escadron du train, El Ghir, Jemmapes (Constantine).

Catégorie « C ».

Médéa.

1 Touil Abdelkader, 1917, soldat, 1er R. S. A., chez Belkassem ben Dira, Djelfa (Médéa).
2 Benlahcène Benchohra, 19 avril 1917, soldat, C. A. R. 101, douar Saneg, Boghari (Médéa).
3 Larfi Ahmed, 24 mars 1918, soldat, 27e train, douar Soufflat, Aïn-Bessem (Médéa).
4 Sahi Aïssa, 28 juin 1913, soldat, 65e R. A. A., douar Métenane, Aïn-Bessem (Médéa).
5 Khatiri Belkacem, 22 septembre 1914, 1er R. S. A., Lodi (Médéa).
6 Ziane Benabdallah, 1910, soldat, 5e R. T. A., douar Tafraout, Sidi-Aïssa (Médéa).
7 Rahali Lakhdar, 1916, soldat, 1er R. T. A., douar Aziz, Boghari (Médéa).
8 Azzouz Moussa, 24 mars 1913, soldat, 1er R. T. A., douar Tablat, Tablat (Médéa).
9 Saoudi Bachir, 25 janvier 1922, soldat, C. O. I. n° 3, douar Ouled-Hellal, Boghari (Médéa).
10 Boumaza Mabrouk ben Rahmoune, 22 décembre 1920, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled-Anteur, Boghar (Médéa).
11 Abdelkrim Lakhdar, 1900, lieutenant, C. O. I. n° 3, 10, rue du Plateau, Bou-Saada. (Médéa).
12 Soufellou Amar, 1916, soldat, 801e C. D. S. M., douar Aïn-Tiziert, Aïn-Bessem (Médéa).
13 Chelabi Belkacem ben Mohammed, 1907, soldat, 92 *bis*, infanterie, douar Djouab, fraction Ouled-Sidi-Saad, Aumale (Médéa).
14 Yous Belkheir ben Ramdan, 20 juin 1913, soldat, 1er R.T.A., douar Ouzera, Loverdo (Médéa).
15 Lamara Benabdallah, 26 juin 1912, soldat, 19e R.T.A., Bou-Saada (Médéa).
16 Ben-Nissane Brahim, 10 août 1918, soldat, C.I.A.A.T., fraction Louata, douar Oued, Oughat-Nelsonbourg (Médéa).
17 Tadjerouni Tayeb ben Miloud, 1923, soldat, C.A.R. 101, douar Haoura, fraction Ouled-Amrane, Damiette (Médéa).
18 Talhi Abdelkader ben Yahia, 6 avril 1896, soldat, 21e R.T.A., chez Ammar Sakhri, Aumale (Médéa).
19 Madaoui Ahmed ben El Hadj, 24 septembre 1918, soldat, C.O.I. n° 1, douar Ziana, Tablat (Médéa).
20 Abdelli Latrèche ben Iaoufi, 20 avril 1921, soldat, C.O.S.M. 80, banlieue d'Aumale (Médéa).
21 Bekhtiar Mohamed, 1908, soldat, dépôt de tirailleurs n° 1, douar Kef-Lakdar, fraction Ouled-Abdallah, Aïn-Boucif (Médéa).
22 Baizid Mohammed, 1911, soldat, 151e régiment du génie, cité de la Montagne, îlot D, rue n° 6/10, groupe Saïla, à Hussein-Dey (Alger).
23 Atallah Mohammed, 26 juin 1920, soldat, C.A.R. 101, Paul Cazelles, Chellala (Médéa).
24 Hadjeri Benalia, 11 février 1919, soldat, C.O.I. n° 1, centre municipal des Ouled, Deid (Médéa).
25 Briche Bachir, 1920, C.O.I. n° 3, douar Ouled-Matoug, à M'Sila (Sétif).
26 Boudjema Mokhtar, 8 juillet 1921, soldat, C.O.I. n° 1, Champlain (Médéa).
27 Drouche, dit Deroueche Saïdani, 1908, soldat, 1er R.S.A., centre Maginot, Sidi-Aïssa (Médéa).
28 Mahmoudi Ahmed ben Bekhti, 1909, soldat, 1er R.T.A., douar Mégane, Chellala (Médéa).
29 Hannachi Hocine, 1916, soldat, 19e génie, douar Haouara, Damiette (Médéa).
30 Hamidan Messaoud, 1921, soldat, 19e génie, douar Temsa, Bou-Saada (Médéa).
31 Selloum Mohamed ben Lakhdar, 1921, soldat, 7e R.T.A., centre municipal, Rebaïa (Médéa).
32 Raïs El Hadj, 1916, soldat, C.O.I. n° 1, chez Rechida Abdelkader, boulanger à Berrouaghia (Médéa).
33 Seghouane Djillali, 1911, soldat, 85e R.A.A., douar M'Fatah, Boghari (Médéa).
34 Yanes Benmalek, 7 avril 1918, soldat, 1er R.T.A., douar Rétal, Arthur P. E. (Médéa).
35 Yahia Brahim, 17 octobre 1916, caporal, 1er R.T.A., garde champêtre, Kef-Lakhdar, Aïn-Boucif (Médéa).
36 Khetiab Saïd ben Garbi, 13 septembre 1918, soldat, Sidi-Aïssa-Titteri (Médéa).
37 Fedala Yahia, 5 octobre 1920, soldat, 8e R.S.A., douar Ferhat, Aumale (Médéa).
38 Meziani Ramdane, 5 novembre 1917, soldat, C.A.R. 101, douar Ziana, fraction Djemaïla, Tablat (Médéa).
39 Merani Hattak ben Ali, 1910, caporal, 9e R.T.A., douar Ouled-Marouf-Abazis, Boghari (Médéa).
40 Koriba Saïd, 10 mai 1917, soldat, 25e R.T.A., Sidi-Aïssa (Médéa).
41 Neggaz Amar ben Ahmed, 1909, soldat, 1er spahis, douar El-Hamel, Bou-Saada (Médéa).
42 Belazouz Saâd, 20 avril 1921, soldat, 35e régiment du génie, douar Maghraoua, Aïn-Bessem (Médéa).
43 Berkane El Haoussine, 11 novembre 1916, soldat, 1er R.S.A., douar Serguine, Chellala (Médéa).
44 Guendouze Moulai, 1913, soldat, C.O.G. 35, douar Boughzoul, Boghari (Médéa).
45 Aïmane Mohammed, 3 mai 1921, soldat, 25e R.T.A., 4, rue du Soudan, à Alger (Alger).
46 Meihout Messaoud ben Rabah, 13 janvier 1912, soldat, 9e R.T.A., quartier Tombourouf, à Koléa (Alger).
47 Madaoui Ahmed, 1912, soldat, 9e zouaves, rue de la Mairie, chez Juaneda, Charagas (Alger).
48 Messadi Abdelkader, 1919, soldat, 9e R.T.A., douar Ourq, Chellala-Reibeli (Médéa).
49 Ghebbar Abdelkader, 1908, soldat, 27e train, douar Telbenet-Djendel, Voltaire (Orléansville).
50 Ghlatou Dahmane, 12 mars 1919, soldat, C.A.R. 101, douar Djouab, Masqueray (Médéa).
51 Aouichat Messaoud ben Ali, 21 octobre 1920, soldat, 19e génie, rue Lafayette, à Douéra (Alger).
52 Khalfi Hadj, 13 mars 1921, soldat, C.A.R. 101, douar Betham, Bir-Rabalou (Médéa).
53 Belgacemi Belgacem ben Slimane, 13 février 1925, soldat, 1er R. S. A., ferme Aimé-Luciani, à Aumale (Médéa).
54 Zenine Mohamed, 9 février 1914, soldat, C. A. R. 101, douar Tacheta, fraction Khebalza, les Braz (Orléansville).
55 Zerrouki Ahmed, 1907, soldat, 1er R. T. A., Douaouda-Ville (Alger).
56 Touati Messaoud, 1919, soldat, 191e bataillon de pionniers, chez M. Korichi Yahia, à Sidi-Aïssa (Médéa).
57 Amrane Djelloul, 23 janvier 1909, soldat, 1er régiment de pionniers N. A., douar El-Ouzana, Tablat (Médéa).
58 Rebaï Ahmed, 18 août 1915, soldat, 5e R. A. A., douar Tittery, Aïn-Boucif (Médéa).
59 Bouchakour Moussa ben Amar, 1921, soldat, 7e R. T. A., P. T. T., Médéa (Médéa).
60 Belkadi Allal ben Mohammed, 18 septembre 1919, soldat, 27e escadron du train, maison Rezig, Tablat-Centre (Médéa).
61 Kada Mohamed, 1919, soldat, 1er R. T. A., 4, rue Diderot, à Médéa.
62 Chouaïr Abdelkader, 26 février 1893, soldat, 9e R. T. A., Trotard-Taza, Teniet-el-Haad (Orléansville).

63 Mebarki Messaoud ben Mohammed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Tchaïf, Tablat (Médéa).
64 Chenane Brahim ben Tahar, 1885, soldat, 13e R. T. A., bureau des anciens combattants, mairie d'Aumale, à Aumale (Médéa).
65 Souidi Ahmed ben Youcef, 10 juillet 1901, soldat, 13e R. T. A., Rebaïa, Berrouaghia (Médéa).
66 Otmani Ali ben Mohammed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Mizranna, fraction Guettatèche, Tablat (Médéa).
67 Farès Bendriss ben Mohamed, 1er juillet 1922, soldat, C. A. R. 101, douar Métenane, Aïn-Bessem (Médéa).
68 Guesmia Saïd ben Boussaïd, 1890, soldat, 5e R. T. A., douar Aïn-Mellah, Ouled-Ahmed, Bou-Saada (Médéa).
69 Chennouli Omar ben Rabia, 10 août 1917, 2e classe, 1er R. T. A., douar El-Bethan, à Bir-Rabalou (Médéa).
70 Yahiali Boudjema ben Mohamed, 20 février 1916, 2e classe, 1er R. S. A., douar Rahata, fraction Khamous, Tablat (Médéa).
71 Bassour Ali ben Abdelkader, 10 juillet 1916, 2e classe, 1er R. T. A., avenue de la Gare, à Médéa.
72 Khoumidja Ali, 1887, 1re classe, 9e R. T. A., douar Sidi-Zoulkia, Aïn-Bessem (Médéa).
73 Guendouz Slimane, 7 mars 1913, maréchal des logis, C. A. R., 1, cité musulmane, rue F, n° 1, à Blida (Alger).
74 Kahia Rabah, 17 octobre 1920, 2e classe, 1er R. T. A., douar Miscera, fraction Zougala, Tablat (Médéa).
75 Abderrahim Bouazza, 1919, maréchal des logis, 8e spahis, rue de l'Eglise, à Djelfa (Médéa).
76 Bey-Boumezrag Lakhdar ben Boualem, 1921, 2e classe, C. A. R. 101, douar Aziz, Boghari (Médéa).
77 Rezig Saada ben Abdelkader, 21 janvier 1906, 2e classe, 1er R. S. A., douar Ouled-Thaân, Aumale (Médéa).
78 Chouli Abdelkader ben Aïssa, 1913, 2e classe, 21e R. T. A., douar Kef-Lakdar, Aïn-Boucif (Médéa).
79 Korsane Lakehal ben Mohamed, 5 mars 1914, 2e classe, 1er R. T. A., douar Betham, Bir-Rabalou (Médéa).
80 S. N. P. Ali ben Ahmed, 1920, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled-Oumeloukhaoua, Djelfa (Médéa).
81 Tebrour Mohamed, 1898, 2e classe, 3e R. T. A., camp de réfugiés de Oued-Ouggal, à Nelsonbourg (Médéa).
82 Lakehal Rabah, 1919, 2e classe, 3e D. I. A., douar Taguedite, Aumale (Médéa).
83 Benlaïd Makhlouf ben Boubakeur, 1925, 1re classe, 1er R. S. A., cité Guenani, à Djelfa (Médéa).
84 Laoubi Aïssa, 13 mai 1890, 2e classe, 5e R. T. A., 9, rue du Gazomètre, à Jeumont (Nord).
85 S. N. P. Rabah ben Attia, 1916, 2e classe, C. A. R. 101, quartier Ouchacha, à Bou-Saada (Médéa).
86 Labboudi Mohammed, 20 septembre 1912, 2e classe, 5e R. T. A., douar Béni-Miscera, Tablat (Médéa).
87 Adouane Aïssa, 24 janvier 1908, 2e classe, 29e train, Dar-el-Askri, Sidi-Aïssa (Médéa).
88 Benmansouri Houcine, 1895, maréchal des logis, 1er R. S. A., Aïn-Boucif (Médéa).
89 Slouani Tahar, 1885, 2e classe, 9e R. T. A., mairie de Boghari (Médéa).
90 Bouatou M'Hamed, 30 septembre 1918, 2e classe, 1er spahis, douar Béni-Bouyagoub, Champlain (Médéa).
91 Benallal Ahmed ben Ali, 1912, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Ouzera, Loverdo (Médéa).
92 Sadadou Khadir, 1904, 2e classe, 1er R. S. A., rue Bélisaire, à Aumale (Médéa).
93 Aïreche Benazzouz, 1898, 2e classe, 1er R. T. A., Reibell, Chellala (Médéa).
94 Hachefa Mohamed, 1928, 1re classe, 27e R. T. A., chez Benlhanafa Aïssa, commerçant, à Bou Saada (Médéa).
95 Boudaoud Mohamed, 1er juillet 1927, fraction Tabainette, à Chebli (Alger).
96 Cherfaoui Amar, 1926, 2e classe, C. A. R. 101, 11, rue Jules-Guesde, à Hussein-Dey (Alger).
97 Mahmoudi Tayeb, 1915, 2e classe, C. A. R. 101, douar Sidi-Aïssa, Sidi-Aïssa (Médéa).
98 Younsi Djilali, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., douar Mégane, Chellala (Médéa).
99 Belferah Benssuna, 1884, 1re classe, 1er R. T. A., chez Taher, cordonnier, la Chiffa (Alger).
100 Benkhelladi Zerrouk, 1915, 2e classe, 9e zouaves, douar Ouled-Ouggha, fraction Ouled-Ouanid, Nelsonbourg (Médéa).
101 Seksak Mostefa, 1926, soldat, 1er R. T. A., chez M. Mabrouk ben Abdelkader, à Djelfa (Médéa).
102 Menad Bouakaz, 11 mars 1929, 2e classe, C. A. R. 102, douar Oued-Djenane, Aumale (Médéa).
103 Nechachda Larbi, 1897, douar Ouled-Anteur, Boghari (Médéa).
104 Sayah Yahia, 14 décembre 1918, 2e classe, douar Ikef-Lakhdar, Aïn-Boucif (Médea).
105 Oubah Tahar, 1930, 2e classe, tribu des Ouled-Laouar, à Djelfa (Médéa).
106 Derraoui Ali, 12 mai 1918, sergent, C. A. R. 101, fraction Morachdes, à Ouled-Deid (Médéa).
107 Bensedira Bensedna ben Hamèe, 1906, 2e classe, 5e R. S. A., Ben S'Rour, Bou Saada (Alger).
108 Hadjadj Mohamed, 15 mars 1918, quartier Rezarza, la Plâtrière, Médéa.
109 Hireche, dit Saïd ben Mohammed, 1917, sergent, C. O. I. 1, chez M. Lagoun Ali Beilabès, à Djelfa (Médéa).
110 Amrane Ahmed, 1884, sergent, douar Béni-Maned, Palestro (Tizi-Ouzou).
111 Oualha Abdelkader, 14 novembre 1920, chez M. Boulasname, café maure Hadj Maklouf, à Berrouaghia (Médéa).
112 Behlouli Mohamed, 1917, Dar El Askri, Aumale (Médéa).
113 Bendjaballah Belkacem, 1925, 28, rue du Docteur-Crouzot, à Médéa
114 Ayeu Ali, 1933, Reibell-Chellala, à De Foucauld (Médéa).
115 Noua Abdelkader, 21 mars 1927, Brazza (Médéa).
116 Laïdi M'Hamed, 20 juin 1928, rue Sabhaoui, à Médéa.
117 Boudjemline Maamar, 5 novembre 1911, chez M. Dahassi Abdelkader, à Boghari (Médéa).
118 Debazi Tahar, 26 novembre 1922, douar Ouled-Thaâne, fraction Khechahahia, Aumale (Médéa).
119 Bouhenbel Sadok, 1er octobre 1917, Médéa.
120 Mebrek Abdelkader, 1929, Aïn-Boucif, Birine (Médéa).
121 Benrekta Saïd, 1927, chez M. Benrekta Saïd, commerçant, Sidi-Aïssa (Médéa).
122 Sofiane Mohammed, 5 mai 1931, S. A. S. de Reibell (Médéa).
123 Mohammedi Yagoub ben Saïd, 1928, 2e classe, C. A. R. 101, douar Ouled-Seghouane, Arthur (Médéa).

Catégorie « D ».

Médéa.

1 Benyatou-Taïeb ben Saad (anciennement S. N. P. Taïeb), 1903, sergent-chef, 1er R. T. A., Messaad, arrondissement de Djelfa (Médéa).
2 Charmat Ahmed ben Saïdi, 1892, 1er R. S. A., Dar-El-Askri, Djelfa (Médéa).
3 Aïssa ben Belkacem ben Messaoud, 1900, maréchal des logis, 1er R. S. A., épicier, rue de l'Eglise, à Djelfa (Médéa).
4 Ahmed ben Cheikh ben Lamri, 1890, 2e classe, 25e R. T. A., Dar Chouikh, Djelfa (Médéa).
5 Hamdoun Saïd ben Bachir, 1900, sergent-chef, 8e R. T. A., Djelfa (Médéa)
6 Boukhedimi Maamar, 22 octobre 1908, adjudant, 25e train, 137 *bis*, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône)
7 Amara Saïd ben Larbi, 20 mars 1911, adjudant, 66e R. A. A., G. M. P. R n° 24, à Dellys (Tizi Ouzou).
8 Abbes Messaoud, 21 octobre 1909, sergent, 1er R. T. A., Aïn-Bessem (Médéa).
9 Adjal Mohamed, 1906, maréchal des logis, 5e R. S. A., Paul-Cazelles (Médéa).
10 Boudiaf Tayeb ben Ammar, 11 mai 1905, maréchal des logis, 5e R. S. A., douar Intacen, Aumale (Médéa).
11 Guerrouni Mouloud ben Mohamed, 24 juin 1903, sergent-chef, 21e R. T. A., Tablat (Médéa).
12 Benlarbi Boualem, 9 janvier 1908, adjudant, 5e R. S. A., douar Chahloumia, Boghari (Médéa).
13 Benkaida Ahmed, 1907, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Neguil, tribu des Sahary-El-Attia, Djelfa (Médéa).
14 Mahdid Messaoud, 1907, sergent-chef, 1er zouaves, Aïn-Bessem (Médéa).
15 Sadmi Mohand ben Amokrane, 1905, sergent, 13e R. T. A., villa Bouarire, Côte-Blanche, à Kouba (Alger).
16 Lotmani Djellou ben Hocine, 1904, sergent-chef, 17e R. T. A., Reibell Chellala (Médéa).
17 Guendouzi Tayeb ben Zoubir, 1907, soldat, 6e R. S. A., douar Taguedide, Aumale (Médéa).
18 Nehaili Mohammed ben Messaoud, 1906, caporal, 13e R. T. A., douar Birine, Aïn-Boucif (Médéa).
19 Abbessi Ayache, 19 juillet 1905, sergent, 1er R. T. A., H. B. M. n° 52, El Affroun (Alger).
20 S. N. P. Salem ben Kouider, 1913, adjudant, 7e R. S. A., cavalier à la sous-préfecture de Bou-Saada (Médéa).
21 Dehamnia Ahmed ben Ali, 1907, sergent, 1er R. T. A., Zaouïa Boghari-Ville (Médéa).
22 Bendjeddou Mekki, 1906, maréchal des logis, 67e R. A. A., douar Slim, fraction Djeddada, Bou-Saada (Médéa).
23 Bouchendouka Mohamed, 1907, sergent, 9e R. T. A., douar Oued-Djenane, fraction Ouled-Derouaz, Aumale (Médéa).
24 Roui Bakhti ben Moktar, 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., Ouled-Hamida Bou-Saada (Médéa).
25 Aïs Mekki ben Safi, sergent, 1er R. T. A., douar Birine, Aïn-Boucif (Médéa).
26 Mokhtari Abderrahmane, Ben Hocine, 1910, sergent, 1er R. T. A., quartier Kébir, à Médéa.
27 Bouchaba Rabah ben Aumar, 6 avril 1903, caporal, 1er R. T. A., Ouled-Brahim (Médéa).
28 Nakka Yahia ben Abdallah, 1912, sergent-chef, C. O. I. n° 3, Reibell-Chellala (Médéa).

29 Khenchache Bendjelloul, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., 7, rue Blangini, à Blida (Alger).
30 Benkhelifa Abdelkader ben Mohamed, 1903, sergent, 9e R. T. A., douar Daabiche, Boghar (Médéa).
31 Bouchaala Abdallah, 1908, maréchal des logis, 7e R. S. A., quartier Chorfa, Bou-Saada (Médéa).
32 Kouadri-Aïchouch Mohamed dit Abdallah, 7 mai 1901, adjudant, dépôt de cavalerie, première ruelle du quartier Rambeau, Boghari (Médéa).
33 Bennaïdja Ahmed, 1909, maréchal des logis, 27e train, douar Titery, Aïn-Boucif (Médéa).
34 Diffallah Rabah, 1910, maréchal des logis, 25e train, Paul-Cazelles (Médéa).
35 Fessari Mohamed ben Abdelkader, 19 août 1913, sergent-chef, 1/9e R. T. A., chez M. Youcefi Dihni, à Carnot (Orléansville).
36 Sayah Dahmane ben Bouaïcha, 1901, sergent, 9e R. T. A., douar Kef-Lakhdar, Aïn-Boucif (Médéa).
37 Mostefa ben Madani, 1906, brigadier, 1er R. S. A., Aïn-Mellah, Bou-Saada (Médéa).
38 Ahmed ben Djerir, 1903, caporal, 5e R. T. A., douar Aïn-Rich, Bou-Saada (Médéa).
39 Djelladi Mohammed, 12 mars 1906, caporal, 1er zouaves, douar Chabounia, Boghari (Médéa).
40 Harfouche Sofiani ben Ahmed, 1910, maréchal des logis, C. A. R. 101, boulevard Taza, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
41 Terchoun Laïkar ben Djelloul, 1906, sergent, 11e R. T. A., douar Serguine, Chellala (Médéa).
42 Yahi Kouider, 1904, caporal, 9e R. T. A., Sidi-Aïssa (Médéa).
43 Mokhtari Yahia ben Aïssa, 1904, sergent, 13e R. T. A., douar Rechaïga, Chellala (Médéa).
44 Belarni Abdelkader, 1905, sergent, 1er R. T. A., Boghari P. E. (Médéa).
45 Azaizia Ahmed, 7 décembre 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., chez M. Yahia Hellali Mohamed Ouali, commerçant à Boghari (Médéa).
46 Benslim ben Boumezrag ben Bachir, 1902, soldat, 8e R. S. A., Loverdo (Médéa).
47 Rais Boulanouar, 2 mars 1908, caporal, 1er R. T. A., Berrouaghia (Médéa).
48 Bouitame Rabah, 2 juillet 1902, caporal, 33e R. T. A., Letourneux (Médéa).
49 Debbah Benatmane ben Attia, 5 mars 1905, caporal, 1er R. T. A., douar Ouled-Hellal, fraction Ouled-Khalifa, Boghari (Médéa).
50 Lamouri Amar ben Aïssa, 24 février 1912, caporal-chef, 1er R. T. A., quartier Sainte-Corine, à Aumale (Médéa).
51 Bouadi Mohamed ben Abdelkader, 11 août 1904, sergent, 25e R. T. A., gérant de café maure, Dar-El-Askri, Boghari (Médéa).
52 Reguieg Messaoud, 1904, caporal, 5e R. T. A., maison Dahmani Lakhdar, Sidi-Aïssa (Médéa).
53 Chettouf Saïd ben Mohamed, 26 mars 1904, caporal, 9e R. T. A., douar Tablat, Tablat (Médéa).
54 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Mounié, à Blida (Alger).
55 Ould-Saïd Lakhdar ben Djelloul, 7 septembre 1911, sergent, 1er R. T. A., boulevard de France, à l'Arba (Alger).
56 Boumaza Diffallah, 6 février 1907, sergent, 101e C. O. S. M., Boghari (Médéa).
57 Taïbi Mohammed, 1908, sergent-chef, 12e compagnie, chez Behlaout ben Aïmane, commerçant à Boghari (Médéa).
58 Meftah Messaoud, 1915, sergent, C. A. R. 101, douar Bougaoudène, Aumale (Médéa).
59 Benelbar Mohamed ben El Hadj Yahia, 1908, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Medjel, fraction Ouled Ahmed ben Abdallah, Bou-Saada (Médéa).
60 Malla Mohammed, 18 août 1912, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ouled-Oughat, fraction Ouamid, Nelsonbourg (Médéa).
61 S. N. P. Saadi, dit Bachiri Mohamed ben Bachir, 1911, brigadier, 5e R. S. A., chez M. Abdelkrim Ali, commerçant, Bou-Saada (Médéa).
62 Bouzidi Ali ben Bessaoud, 1909, 1re classe, 20e pionniers, Boghari (Médéa).
63 Boudjemia Ahmed, 16 juillet 1911, sergent, C. A. R. 101, 5, rue Duveyrier, à Blida (Alger).
64 Mohamdi Mostéfa ben Slimane, 1913, caporal, 65e R. A. A., Berrouaghia (Médéa).
65 Zerrouki Taïeb ben Saïd, 12 mars 1912, soldat, 1er R. S. A., douar Sidi-Hadjères, fraction Ouled-Touati, Sidi-Aïssa (Médéa).
66 Beaïra Kereïba, 1911, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Aïn-El-Beïl, à Djelfa (Médéa).
67 Zaïtri Mohammed, 25 septembre 1908, sergent, 191e B. P. N. A., douar M'Fatah, Boghari (Médéa).
68 Radjah Mohammed ben Aïssa, 1911, caporal, 1er R. T. A., Reibell-Chellala (Médéa).
69 Aziez Benyahia ben Mohamed, 26 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., rue des Zouaves, à Aumale (Médéa).
70 Kahloul Belamouri, 1905, brigadier, 1er spahis, douar Targuedid, Aumale (Médéa).
71 Messika Abderrahman, 1909, caporal, école militaire inter-armes, Hassi-Bahbah, Djelfa (Médéa).
72 Saoudi Mohammed ben Haddad, 10 juillet 1912, 211e B. P. N. A., maréchal des logis, douar Ouled-Hellah, fraction Laraïfia, Boghari (Médéa).
73 Laïd Saâd, 1904, soldat, 1er R. S. A., rue Rabelais, à Médéa.
74 Belkacemi Lazazi ben Saïd, 19 janvier 1908, caporal-chef, 1er R. T. A., 44, boulevard Cervantès, à Alger.
75 Ould-Mahieddine Boumediène, 1904, soldat, corps des douairs, Berrouaghia (Médéa).
76 Djellali Ahmed ben Saad, 1909, caporal-chef, 1er R. T. A., douar El Euch, Tablat (Médéa).
77 Rahmoun Smaïn ben Rahmoun, 1904, brigadier, 5e R. T. A., terrain Guenoul, à Djelfa (Médéa).
78 Benbaïzidi ben Laïchi, 1910, caporal, 411e D. C. A., fraction Ouled-Gacem (Titteri), Tirghane (Médéa).
79 Bouzidi Bouzidi ben Amor, 1902, sergent, 7e R. S. A., chez M. Kouadri, rue Thiers, à Médéa.
80 Bouzidi Dahmane, 1915, brigadier, 5e R. C. A., douar Hassiba, à Djelfa (Médéa).
81 Berguelil Tayeb, 1er février 1910, caporal, 9e zouaves, 14, rue Vallée, à Miliana (Orléansville).
82 Ghaimi Mokhtar, 15 août 1914, maréchal des logis chef, 191e C. O. S. M., 7, rue Blangini, Blida (Alger).
83 Behalil Diffallah, 19 mai 1914, caporal-chef, C. A. R. 101, douar Ouled-Anteur, Boghari (Médéa).
84 Boudaa Mohammed, 23 octobre 1901, caporal, 25e R. T. A., douar Intacen, Aumale (Médéa).
85 Mokrani Mokhtar ben Youcef, 1905, 1re classe, 5e R. T. A., Maginot, Sidi-Aïssa (Médéa).
86 Raïs Larbi ben Ahmed, 1904, soldat, 1er R. S. A., 1, rue Bourbotte, à Médéa
87 Nedjimi Lazhari, 1909, soldat, 27e train, tribu des Ouled-Reggad, Aïn-el-Ibel, Djelfa (Médéa)
88 S. N. P. Bendjebina ben Mohammed, 1909, soldat, 1er R. S. A., quartier du Plateau, Bou-Saada (Médéa).
89 Boudiaf Mohamed ben Belkacem, 1905, soldat, 1er R. S. A., quartier Oumane-Ghiraba, Bou-Saada (Médéa).
90 Bouzidi Ali, 29 février 1903, soldat, centre libération P. G., douar Ouled-Anteur, Boghari (Médéa).
91 Elaguab Mohamed ben Saïd, 1910, 1re classe, 1er R. T. A., douar Hassi-Bahbah, Djelfa (Médéa).
92 Ghiti Abdelkader ben Abdallah, 1909, brigadier, 1er R. S. A., douar Zenzach Aïn-Boucif (Médéa).
93 Chennana Mohammed ben Ali, 1905, 1re classe, 1er R. S. A., Ouled-Sidi-Younès, Djelfa (Médéa).
94 Mouloudi Mohamed ben Ahmed, 1er septembre 1901, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Ouzana, Tablat (Médéa).
95 S. N. P. Aïssa Aïssa ben Amar, 1910, soldat, école des élèves sous-officiers algériens tunisiens, douar Djebel-Messaâd, Bou-Saada (Médéa)
96 Zak Abdelkader ben Mansour, 1909, sergent, 9e R. T. A., 29, impasse Bab-el-Souk, à Miliana (Orléansville).
97 Helhal Yagoub ben Mohamed, 1910, 1re classe, 1er R. S. A., douar Béni-Ghiar, P E de Brazza (Médéa).
98 Soualah Mohammed, 1902, soldat, 1er R. S. A., Reibell (Médéa).
99 Hamiche Kaddour ben Mohamed, 23 février 1909, soldat, 25e R. T. A., douar Tablat, fraction Tiguerboust, Tablat (Médéa).
100 Yahi Kaddour, 1910, 1re classe, 1er R. S. A., 15, rue Figarolle, à Médéa
101 Boukhalfa Mohamed ben Sadi, 9 janvier 1908, caporal, 1er R. T. A., Aumale (Médéa).
102 Reggab Messaoud ben Mohamed, 1912, soldat, 1er R. T. A., douar Zenzach, Aïn-Boucif (Médéa).
103 Bekkai Benallal ben Khireddine, 1912, brigadier-chef, 1er R. S. A., douar Sidi-Aïssa, Sidi-Aïssa (Médéa).
104 Gueftaf M'Hamed ben Khider, 1907, saldat, 1er R. T. A., Dar-el-Askri, Aïn-Bessem (Médéa).
105 Mohamed ben Doghmane, 1913, brigadier, 6e E. S. A., chez Aïssa Hathat, Djelfa (Médéa)
106 Kouidri Maamar ben Ahmed, 1904, soldat, 1er R. S. A., 37, rue Mozart, chez Mlle Juven, à Alger.
107 Derfellou Ali ben Embarek, 1914, soldat, 211e B. P. N. A., village Nord, Bou-Saada (Médéa).
108 S. N. P. Mohamed ben Mouffok, 1902, soldat, 65e R. A. A., villa M'Chaliah, rue Zaâtcha, à Alger.
109 Hasni Yahiaoui ben Amar, 23 avril 1904, 1re classe, 1er R. S. A., Aïn-Bessem P E (Médéa)
110 Benaïssa Benziane Mohamed, 1910, brigadier, 1er R. S. A., goum saharien, Djelfa (Médéa).
111 Msahel Ahmed, 1901, caporal, 1er zouaves, Paul-Cazelles, Chellala (Médéa)
112 Quetabi Larbi ben Mohamed, 1er septembre 1907, caporal, bataillon de garnison, mairie de Damiette (Médéa).

113 Askoura Abdelkader, 2 mars 1909, 1er bataillon de garnison, douar M'Fatha Boghari (Médéa).
114 Kouadri Aziez ben Mansour, 1906, caporal, 1er régiment de zouaves, douar Amrès, Sidi-Aïssa (Médéa).
115 Allam Taïeb ben Ladjab, 26 février 1901, maréchal des logis, compagnie R. S. A., Sidi Aïssa (Médéa).
116 Sifoun ben Tayeb ben Bouziane, 6 mars 1904, 1re classe, 1er R. T A., impasse d'Oronte, n° 6, à Alger.
117 Seria Amara ben Djelloul, 1907, 1re classe, 1er R. T. A., douar Zenzach, Aïn-Boucif (Médéa).
118 Rakrouk Slimane, 1910, soldat, 1er R. T. A., la Djenina, Fort-de-l'Eau (Alger).
119 Makhtar ben Djemaï, 1911, soldat, 1er R. S. A., Aïn-el-Hibel, Djelfa (Médéa).
120 Saadallah Moktar ben Mohamed, 1901, sergent, 1er R. T. A., douar Zenzach, Aïn-Boucif (Médéa).
121 Djafri Lakhdar ben Messaoud, 1903, soldat, 7e R. T. A., douar Tablat, fraction Zmala, Tablat (Médéa).
122 Chefara Benhabiba, 1910, caporal, dépôt P. 6, n° 8, Boghari (Médéa).
123 Azizi Mohamed, 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., chez M. Boulanouar cafetier maure, à Médéa.
124 Hamiaz Mohammed ben Ali, 5 février 1903, soldat, 1er bataillon de garnison, 2, rue de l'Horloge, à Médéa.
125 Zafri Boualaga, 1903, soldat, 3e R. S. A., douar Ouled-Amara, Bou-Saada (Médéa)
126 Merzoug Merzoug ben Tayeb, 1915, soldat, 19e C. A. T., maison Zaoui M'Hamed, la Consulaire, Saint-Eugène (Alger).
127 Menasria Mohamed ben Diffalah, 17 avril 1911, 1re classe, 1er R. T. A., quartier de la Zaouïa, Boghari P. E. (Médéa).
128 Belli Mohammed, 1909, soldat, 9e R. T. A., au Ksar, Boghari P. E. (Médéa)
129 Aliane Saïd ben Mohamed, 1906, 1re classe, 1er R. T. A., douar Tafraout, Sidi-Aïssa (Médéa).
130 Bourennane El Hadj, 10 mars 1911, sergent-chef, 1re R. T. A., Reibell (Médéa).
131 Koribi ben Chérif, 1913, sergent, 7e R. T. A., 108, rue de Chanzy, à Hellemmes (Nord)
132 S. N. P. Bagdad Aïssa ben Benaïssa, 1918, adjudant-chef, 1/8e G. S. A. P., douar Ouled-Khenatra, à Djelfa (Médéa).
133 Benzineb Mebarek ben Mahieddine, 1915, sergent-chef, C. A. R. 101, quartier Rambault, à Boghari (Médéa).
134 Saadi Abelkader, 1917, sergent, 1er R. T. A., cité Eucalyptus, bâtiment P 12, à Hussein-Dey (Alger)
135 Bellabes Hadj ben Abdelkader, 1911, sergent, 9e R. T. A., douar Boualche, Boghari (Médéa)
136 Khelifa Fergani ben Brahim, 1916, sergent, 3e R. T. A., rue de l'Abattoir, à Berrouaghia (Médéa).
137 Kherroubi Abderrahmane ben Kechida, 14 janvier 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., chez M. Bouhdiaf, place du Marché, à Médéa.
138 Mohamed ben Kassab, 1917, maréchal des logis, 5e R. G. A., douar Ouled-Sidi-Younès, centre Zenina, Djelfa (Médéa).
139 Nechachda Mohamed, 1er janvier 1916, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ouled-Anteur, Boghari (Médéa).
140 S. N. P. Belabbes ben Mostéfa, 1917, brigadier-chef, 27e train, douar Ouled-Si-Ahmed, Djelfa (Médéa).
141 Fodil Mohamed ben Boucherit, 1913, brigadier, 5e R. C. A., fraction Zaouïa, centre municipal des Oued-Deïd, Berrouaghia (Médéa).
142 Harzeli ben Harzallah, 1912, brigadier-chef, 5e R. C. A., douar Oued-Oughat, Berrouaghia (Médéa).
143 Abdelmalek Amar, 1916, soldat, base militaire d'Alger, quartier Batti, à Médéa
144 Boutoumi Miloud ben Mohamed, 1910, soldat, base militaire d'Alger, douar Béni-Bou-Yagoub, Berrouaghia (Médéa).
145 Mahdad Bourzika, 3 juin 1913, soldat, base militaire d'Alger, douar Ouled-Hellal, Letourneux (Médéa).
146 S. N. P. Abdelkader ben Hamza, 1915, 1re classe, 27e train, douar Abbaziz, Djelfa (Médéa).
147 S. N. P. Abdelkader ben El Hadj, 1916, sergent, 1er R. T. A., tribu des Ouled-Taaba, Djelfa (Médéa).
148 Cheikh ben Bénalia ben Mohamed, 1917, maréchal des logis, 7e R. S. A., Medjedelâr, Bou-Saada (Médéa).
149 Raïaa Ahmed, 1912, maréchal des logis, 7e R. S. A., Soucieu-en-Jarret (Rhône).
150 S. N. P. Mohamed ben Belgacem, 1915, brigadier, établissements hippiques secondaires de Saint-Arnaud, maison Rossi, boulevard Félix-Faure, à Saint-Arnaud (Sétif).
151 Aïs Mohamed ben Kouider, 5 novembre 1916, caporal-chef, 22e B. T. A., chez M. Bendali Dahour, commerçant, place d'Armes, à Médéa.
152 Taane Mohammed ben Mohammed, 1912, brigadier-chef, C. A. R. n° 101, douar Taâne, fraction Mahamédia, Aumale (Médéa).
153 Mazari Mohamed, 1911, caporal, 7e R. T. A., Chellala, douar Mégame (Médéa).
154 Benhalima ben Mohamed, 1914, soldat, C. A. 2 du 3e R. T. A., cité évolutive n° 23, Hussein-Dey (Alger).
155 Boucherit Saïd ben Miloud, 6 septembre 1914, adjudant, 66e R. A. A., Aïn-Bessem (Médéa).
156 Menabli Ahmed ben Senouci, 1917, ex-sergent 6e R. T. A., douar Ouled-Hellal, Boghari (Médéa).
157 Khames Djelloul, 4 février 1913, brigadier-chef, 5e R. C. A., douar Aziz, Boghari (Médéa).
158 Kassi Kouider, 1915, 1re classe, 1er R. T. A., tribu Sahari Khobeizat, Djelfa (Médéa)
159 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de la Batterie, maison Soler, à Marengo (Alger).
160 Aouzoulène Abdelkader, 12 août 1919, sergent-chef, 5e B. T. A., Letourneux (Médéa)
161 Tellai Mohamed ben Otmane, 17 novembre 1915, sergent, 2e R. T. A., quartier Rambaud, à Boghari (Médéa).
162 Aïdi Mohamed, 1916, brigadier-chef, 1/65e R. T A., Loverdo (Médéa).
163 Méznouer Mohamed, 8 septembre 1918, caporal-chef, base militaire d'Alger, douar Merhaba, Braz (Orléansville).
164 Omri Laïd, 8 février 1917, caporal, 1/9e R. T. A., douar Tirghane, Aïn-Boucif (Médéa)
165 Lebchiri Ahmed, 1919, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled-Guérib, Bou-Saada (Médéa).
166 Boudjadja Ahmed, 1916, maréchal des logis, 25e escadron du train, banlieue d'Aumale (Médéa).
167 Benchikh Messaoud, 1918, sergent, 1er bataillon infanterie, douar Zénéna ben Yagoub, Djelfa (Médéa).
168 Doutma Mohamed, 1914, sergent-chef, C. A. R. 101, douar M'Fatah, Boghari (Médéa).
169 Khénal Lakhdar, 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., Aïn-El-Hadjel, Sidi-Aïssa (Médéa).
170 Ziane Mohammed, 1er avril 1917, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Taguedide, Aumale (Médéa).
171 Djezaïri Miloud, 1918, soldat, 1er R. T. A., Bourkika (Alger).
172 S. N. P Taieb ben Aïssa, 1917, 1re classe, compagnie régiment du train n° 10, douar Bennehar, Aïn-Boucif (Médéa).
173 Naïmi Maamar, 1919, caporal, 417e R. T. A., centre de Masqueray, Aumale (Médéa).
174 Cherif Benyahia, 20 avril 1917, 1re classe, C. A. R 101, douar Titlery, Aïn-Boucif (Médéa).
175 Rahmi Mohamed, 1920, 1re classe, 1er R. T. A., 4, rue Mac-Mahon, a Blida (Alger).
176 Belhamèche Bénaïda, 1917, 1re classe, G. A. O. A., douar Zénakhra Chellala (Médéa).
177 Ghellab Amar, 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., Reibell, à Taguine (Médéa).
178 Ben Boulerbah Ahmed, 1916, brigadier-chef, C. A. R. 101, chez Mme Lakhdar, 22, rue Zaatcha, boulevard Bru, a Alger.
179 Antri Ahmed ben Mohammed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., cité Cherry, n° 71, à Blida (Alger).
180 Boukhalfa Ahmed, 1922, brigadier, 709e C. M. E., cité Zahaf, Djelfa (Médéa).

Catégorie « C ».

Mostaganem.

1 Krour Mohamed, 14 septembre 1918, soldat, 6e R. T. A., 9, rue Algésiras, à Relizane (Mostaganem).
2 Belaziz Belmiloud, 8 mai 1910, caporal, 11e R T. A., Ammi-Moussa (Mostaganem), douar Ouled-Ali.
3 Kabir Mohamed ould Djilali, 1910, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Defelten, Ammi-Moussa (Mostaganem).
4 Bouras Kaddour, 1922, 2e classe, 2e R. T. A., 22, boulevard Saint-Jules, à Mostaganem.
5 Chetouane Mohamed, 10 octobre 1912, soldat, 2e R. T. A., douar Oued-Djemâa, fraction Chetaouinia, Zemmora (Mostaganem).
6 Bekkouche Abdallah, 6 février 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Chérif-Sficifa, la Mina (Mostaganem).
7 Touaoula Habib, 1922, 2e classe, 2e R .T. A., 93, route du Bel-Hacel, Saint-Jules-Mostaganem.
8 Zenati Mohamed ould Mohamed, 20 septembre 1916, 2e classe, 28e train, douar Kasbah, Renault (Mostaganem).
9 Boukechiche Abdallah, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., Lapasset (Mostaganem).
10 Felouah Abdelkader, 1910, caporal-chef, 2e R. T. A., Saint-Aime (Mostaganem).
11 Saïdane Mohamed ould Hakab, 1915, 2e classe, 2e R. T. A., douar Hamadinas, Renault (Mostaganem).
12 Laroui Mohamed, 26 mars 1918, 1re classe, C. O. I. 3, Bosquet (Mostaganem).
13 Mazouz Bouabdallah, 15 octobre 1907, soldat, 6e R. T. A., Saint-Aime (Mostaganem).
14 Kebaili Abdelkader, 1906, soldat, 1re classe, 2e R. T. A., douar Adjama, Ammi-Moussa (Mostaganem).
15 Harbane Mohamed ould Djilali, 16 avril 1918, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Hadj-Ahmed, commune d'Inkermann (Mostaganem).

46 Belarbi Abdelkader, 7 février 1919, 2e classe, 1er E. A. B., douar Assainca, Clinchant (Mostaganem).
47 Berrabah Rabah, 1889, sergent, 2e R. T. A., maison Bendami, à Clinchant (Mostaganem).
48 Hambiza Mohamed, 20 octobre 1909, 2e classe, 6e R. T. A., douar Oued-Addi, la Mina (Mostaganem).
49 Bennaceur Abdelkader, 8 mai 1913, matelot, marine nationale, 36, rue du 2e-Tirailleur, à Mostaganem.
20 Bendouba Guenoum, 23 mars 1921, 2e classe, 27e train, douar Ould-el-Tat, Cacherou (Mostaganem).
21 Benissaad Ahmed, 26 juin 1920, 2e classe, 12e R. C. A., douar Melaab, Ammi-Moussa (Mostaganem).
22 Merkiche Mohamed, 9 octobre 1907, soldat, 6e R. T. A., fraction Ouled-Addi, commune Ouled-Moudjeur.
23 Tandji Abdelkader, 1916, 2e classe, C. I. A. A. T., à Bou-Hanifa, chez M. Maurice Kassenty (Mostaganem).
24 Bekkari Ahmed, 13 septembre 1911, brigadier, 411e groupe de D. A. T. n° 17, Oued-Looz, à Mascara (Mostaganem).
25 Cherchef Mohamed, 1907, sergent, 2e R. T. A., rue 18, maison 504, Tigditt (Mostaganem).
26 Benabdelkader Djelloul, 26 mars 1909, 2e classe, 2e R. T. A., douar Harartsa, Zemmora (Mostaganem).
27 Mostefa Mohamed, 4 décembre 1910, 2e classe, 2e R. T. A., douar Harartsa, Zemmora (Mostaganem).
28 Yagoub Djilali, 1912, 2e classe, C. O. M. A. n° 61, douar Meknessa, Ammi-Moussa (Mostaganem).
29 Ghenissa Saada, 1913, caporal, 19e génie, Georges-Clemenceau (Mostaganem).
30 Chehab Bendehida, 10 mai 1893, sergent, 45e génie, 2, rue du Champ-de-Tir, à Mostaganem.
31 Benali Kaddour ould Kaddour, 1923, 1re classe, 2e R. T. A., douar El-Melaab, Ammi-Moussa (Mostaganem).
32 Begueloul Charef, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., douar Chelafa, la Mina (Mostaganem).
33 Belahcene Brahim, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Béni-Dergoum, Zemmora (Mostaganem).
34 Ghanem Abdelkader, 1904, 2e classe, 6e R. T. A., Dublineau (Mostaganem).
35 Belacel Amar ould Kaddour, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Tadjine Mohamed, à Cassaigne (Mostaganem).
36 Gouba Ahmed ould Mohamed, 17 mai 1910, sergent, 2e R. T. A., rue de Liman, à Mostaganem (Mostaganem).
37 Zeradni Mohamed, 1913, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Ali, Ammi-Moussa (Mostaganem).
38 Benmechta Abdelkader, 12 avril 1914, caporal, 6e R. T. A., rue des Lavoirs, Dublineau (Mostaganem).
39 Taïf Abdelkader, 1907, 2e classe, 28e train, 15, rue de Kristel, à Oran (Oran).
40 Kebir Ahmed, 1922, 2e classe, 8e R. S. A., Ouled-Cheba, Mascara (Mostaganem).
41 Youcef ben Kaddour Amar, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Oggaz, Saint-Lucien (Oran).
42 Halaoui Miloud, 10 mars 1912, caporal-chef, bataillon de choc, n° 2, mairie d'Inkermann (Mostaganem).
43 Safa Djilali, 1919, 2e classe, 2e R. S. A., Haboucha Ould Della, Cacherou (Mostaganem).
44 Benala Bouziane, 1916, 2e classe, 2e R. T. A., rue 5, n° 830 *bis*, à Tigditt (Mostaganem).
45 Belhabib Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Rahouia, Montgolfier (Tiaret).
46 Benkesmia Ahmed, 1915, 1re classe, 2e R. T. A., douar Bélakhal, Pont du Chéliff (Mostaganem).
47 Grib Mohamed, 1920, 2e classe, 192e C. D. S. M., Palikao (Mostaganem).
48 Ladji Mohamed, 1er avril 1915, 2e classe, 2e zouaves, fraction Ouled-Berkane, Ouled-Taria (Mostaganem).
49 Meddah Kaddour, 28 février 1923, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Dani, la Mina (Mostaganem).
50 Belkir Ali ben Mohamed, 1921, 1re classe, C. O. I. n° 2, centre d'Aïn-Fékan (Mostaganem).
51 Dermouz Ahmed, 24 février 1920, soldat, 5e R. T. M., Cassaigne (Mostaganem).
52 Latroche Tahar, 30 juin 1920, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Chaïb-Draa, Bellevue (Mostaganem).
53 Hamdane Abdelkader, 1887, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ould-Slama, Renault (Mostaganem).
54 Tlemsani Lakhdar, 1912, 2e classe, 2e R. T. A., douar Takourt, Cassaigne (Mostaganem).
55 Ben Mahamed Abdelkader, 1907, soldat, 2e R. T. A., douar Amama, fraction El Kédadra, Zemmora (Mostaganem).
56 Boudjenane Mohamed, 15 août 1908, caporal, 2e R. T. A., 7, rue de Malaga, à Mostaganem (Mostaganem).
57 Bey Hadj Ould Mohamed, 3 janvier 1917, 1re classe, 19e régiment du génie, Ouillis (Mostaganem).
58 Bouabaya Mimoun, 23 février 1912, caporal, 2e R. T. A., 5, boulevard Joffre, à Perregaux (Oran).
59 Boumediene Baghdadi, 12 avril 1906, 2e classe, 20e section d'infirmiers, Palikao (Mostaganem).
60 Khadimi Abdelkader, 1905, 2e classe, 2e R. T. A., garde-barrière, maisonnette, à Rio-Salado (Oran).
61 Kherbache Lakhdar, 26 octobre 1916, 2e classe, 22e R. T. A., douar Mékakia, Dublineau (Mostaganem).
62 Khaïn Chergui, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Smala, Renault (Mostaganem).
63 Benkeltoum M'Hamed, 1911, sergent, 6e R. T. A., douar Chékala, Ammi-Moussa (Mostaganem).
64 Benafla Habib, 1920, 2e classe, 6e R. T. A., 18, rue Bélalia, Saint-Denis-du-Sig (Oran).
65 Tedlaouti Rahli, 11 mars 1920, soldat, C. I. D. 2, Pélissier (Mostaganem).
66 Yessad Houari, 1916, soldat, 11e G. E. R., la Cressonnière, société chimique et routière, à Maison-Carrée (Alger).
67 Nourine Mohamed Ould el Hadj Mohamed, 1895, soldat, 2e R. T. A., douar Médiouna, Renault (Mostaganem).
68 Bensaïdane Ahmed, 11 janvier 1898, soldat, 2e R. T. A., douar Achacha, Cassaigne (Mostaganem).
69 Abbes Ahmed, 2 avril 1916, soldat, 28e escadron du train, aux Planteurs, terrain Giraud n° 1, à Oran (Oran).
70 Hadi Mohamed Ould Ali, 10 septembre 1904, soldat, 3e groupe d'artillerie d'Afrique, à Kléber (Oran).
71 Ghali Adda Ould Boukhatem, 1917, 1re classe, 22e R. T. A., 108, rue du Petit-Santon, à Oran (Oran).
72 Mehenni Ali, 1903, soldat, 2e dragons, 4e route, les Jardins, à Arzew (Oran).
73 Mezaough Mahieddine, 1913, caporal-chef, 25e B. T. A., place Korte, bâtiment F. n° 35, faubourg Victor-Hugo, à Oran (Oran).
74 Benneka Ali, 13 avril 1924, soldat, 2e R. T. A., 1, rue Anatole-France, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
75 Belkhammes Ménouar, 1911, 2e classe, corps des douairs, 18, boulevard Henri-Martel, à Perrégaux (Oran).
76 Boudjourad Kadda, 17 décembre 1902, 2e classe, 6e R.T.A., 16, avenue Bendimered, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
77 Fettah Laredj, 22 juillet 1925, soldat, C.A.R. 102, 75, ravin Sidi-Bourkrine, Mascara (Mostaganem).
78 Brakna El Hachemi, 1921, 2e classe, C.A.R. 102, route de Cacherou (Guethna), Palikao (Mostaganem).
79 Yezli Kaddour, 1883, soldat, 1er R.T.A., la Ferme, baraque Q 29, Orléansville.
80 Guerni Mohamed ould Adda, 7 octobre 1917, 2e classe, 2e R.T.A., Clinchant (Mostaganem).
81 Brahimi Abdelkader ben Mohamed, 3 mai 1924, soldat, 2e R.T.A., douar Seddoua, Cassaigne (Mostaganem).
82 Mokred Charef, 6 décembre 1914, caporal, 2e R.T.A., douar Berrahal, Rivoli (Mostaganem).
83 Nador Djilali, 15 mars 1925, 2e classe, 2e R.T.A., 254, rue 26, à Mostaganem (Mostanagem).
84 M'Hamed ould Oued, 1921, 2e classe, 2e R.T.A., maison Ramouda, rue du Barrage, à Relizane (Mostaganem).
85 Boucherit Belkacem, 25 mars 1926, 2e classe, 6e R.T.A., Rivoli (Mostaganem).
86 Benmaamar Bouadahllah, 1925, 2e classe, 22e B.T.A., douar Adjemâa, Ammi-Moussa (Mostaganem).
87 Lakhal Abdallah, 18 mars 1923, 2e classe, C.A.R. 102, chez M. Diab Habib, Bou-Hanifia (Mostaganem).
88 Bourras Ahmed, 1920, 2e classe, 66e R.A.A., au café maure Djilali, Renault (Mostaganem).
89 Nedjadi Mohamed, 28 avril 1914, 2e classe, 2e D.B., 13e génie, Mocta-Douz (Oran).
90 Kharchaoui Mohamed, 1891, 2e classe, 6e R.T.A., rue 5, n° 830, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
91 Haddad Mohamed, 1er février 1919, 2e classe, 6e R.T.A., faubourg Martin, rue Aïn-Farez, à Mascara (Mostaganem).
92 Allam Mohamed, 26 février 1914, soldat, 2e R.T.A., douar Alalma (Mostaganem).
93 Zaaf Djilali, 20 janvier 1920, chauffeur, E.M.Q.G., 1re D.B., chez son père, ouvrier chez Flaou, à Belle-Côte (Mostaganem).
94 Ziani Saïd, 1912, 2e classe, 6e R. T. A., 14, rue Marguerite, à Saïda (Tiaret).
95 Boudjelloul Belkacem, 6 octobre 1915, 2e classe, 2e R. T. A., au Pont-du-Chéliff (Mostaganem).
96 Haïrech Benaïba, 5 août 1926, 2e classe, 22e B. T. A., maison Fernand-Zanitte, à Noisy-les-Bains (Mostaganem).
97 Lazreg Ahmed, 1914, 1re classe, 22e R. T. A., Mazagran (Mostaganem)
98 Mahidi Kada, 12 mars 1913, sergent, 2e R. T. A., Grande-Rue, à Palikao (Mostaganem).
99 Boumaouen Ouis, 27 novembre 1909, caporal, 6e R. T. A., Oued-Imbert (Oran).
100 Chetouane Habib, 1915, brigadier, 8e R. A., ferme Fuster-Michel, route de Mascara, à Perregaux (Oran).
101 Saad Azzouz, 1922, 2e classe, 2e zouaves, fraction Azaïza-Kalâa, la Mina (Mostaganem).

102 Benaouda Miloud, 1916, 2e classe, 28e train, douar Aalaïmia, Saint-Lucien (Oran).
103 Drimi Sahraoui, 1920, soldat, 2e R. T. A., Trumelet (Tiaret).
104 Belhakem ben Aïssa, 1888, caporal, 2e R. T. A., Clinchant (Mostaganem).
105 Benamar Kaddour, 1916, 2e classe, 40e R. A. A., douar Oggaz, Saint-Lucien (Oran).
106 Niati Belahouel, 21 janvier 1931, 2e classe, 22e B. T. A., douar Ouled-Hachemi, Mascara (Mostaganem).
107 Nouar Boubdallah, 1921, 2e classe, C. O. I. no 2, chez M. Clerfond, à Pélissier (Mostaganem).
108 Ben-Djafar Abdelkader, 1er mars 1903, caporal, 2e R. T. A., 31, boulevard Carnot, à Mostaganem (Mostaganem).
109 Belfadel Kouider, 1928, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Sidi-Lozreg, Zemmora (Mostaganem).
110 Ahmed Miloud, 12 janvier 1919, soldat, 2 R. T. A., douar Béni-Yahi, commune des Béni-Yahi (Mostaganem).
111 Boualem Mostéfa ould Bounadjia, 1911, 2e classe, 2e R. T. A., 20, rue Sidi-Ferrouche, à Saïda (Tiaret).
112 Bettah Abdelkader, 1911, soldat, 28e train, chez M. Slimani, commerçant, à Dublineau (Mostaganem).
113 Guessas Djilali, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., douar Chouala, Zemmora (Mostaganem).
114 Doubbi Bounoua Habib, 1923, 1re classe, 66e R. A. A., douar Ouled-Doubi, Aboukir (Mostaganem).
115 Bouagada Mohamed, 1919, soldat, 2e R. T. A., 36, rue Oued-Looz, Mascara (Mostaganem).
116 Mohamed ben Ahmed ben Ali, 1921, 2e classe, 6e R. T. A., 20, rue du Zouave-Baranco, à Oran (Oran).
117 Djefti Ahmed, 1896, soldat, 2e R. T. A., douar Seddaoua, à Cassaigne (Mostaganem).
118 Derdour Mohamed, 26 novembre 1919, soldat, 2e classe, 2e R. T. A., douar Abdallah, à Bellevue (Mostaganem).
119 Benaïchata Benaouda ould Bessafi, 1909, caporal, 2e R. T. A., douar Dar-Benabdallah, à Zemmora (Mostaganem).
120 Mekrazi Mohamed, 19 mars 1916, soldat, 1er R. T. A., Bocca Ouled-Bensaïd, Oued-Fodda (Orléansville).
121 Nedjar Lakhdar, 29 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R., 101, boulevard Saint-Charles, no 34, à Mostaganem (Mostaganem).
122 Bellakhal Lakhdar, 24 octobre 1916, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Embarek, Aïn-Fares P. E. (Mostaganem).
123 Chouat Abderrahmane, 10 juin 1929, 2e classe, 2e R. T. A., 9, rue de Turenne, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
124 Djelloul Sayah Chérif ould Mohamed, 19 juillet 1927, 1re classe, 1er R. T. A., Mercier-Lacombe (Oran).
125 Benharrat Affif, 1921, 2e classe, C. A. R., 102, 1, rue d'Arcole, à Mostaganem (Mostaganem).
126 Otmane ou Othmane Abdelkader, 1924, 1re classe, 2e R. T. A., douar Béni-Issaad, Zemmora (Mostaganem).
127 Bounedjara Mostéfa, 17 mai 1919, soldat, 217e B. T. A., Palikao (Mostaganem).
128 Baz Abderrahmane, 21 novembre 1926 (victime civile), Saint-Aime (Mostaganem).
129 Bessahraoui Abdelkader, 1889, 2e classe, 2e R. T. I., chez M. Mecheri Moustapha, Ammi-Moussa (Mostaganem).
130 Henni Mohamed, 6 octobre 1928, 2e classe, 2e R. T. A., Climat-de-France, cité Lombard, villa Henni, à Alger (Alger).
131 Benaïcha Mohamed, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., rue no 42, maison 679, à Mostaganem (Mostaganem).
132 Benfatima Kaddour, 1927, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
133 Hammouche Lahbib, 1930, soldat, 1er R. T. A., fraction Traba-Djebel, commune de Chouachi (Mostaganem).
134 Mihoub Aoued, 1917, 1re classe, 2e R. T. A., 41, rue de Tanger, à Relizane (Mostaganem).
135 Guendouz Mohamed, 1928, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
136 Abdat Otman Ould Mohamed, 27 juillet 1902, 2e classe, 22e R. T. A., douar Sidi-Abdelkader, à Perrégaux (Oran).
137 Boughari Bentoucha, 1922, 2e classe, C. O. A. no 10, chez M. Benmamar Mohammed, commerçant, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
138 Taibi Ahmed ben Abdallah, 1917, maréchal des logis, 9e R. S. A., ferme Saez-Georges, faubourg Isidore, à Mascara (Mostaganem).
139 Sadouki Habib, 24 février 1930, 2e classe, 2e R. T. A., douar Saddaoua, à Cassaigne (Mostaganem).
140 Habibi Mohamed Ould Daho, 5 avril 1935, 1re classe, C. A. R. 102, Saint-André-de-Mascara (Mostaganem).
141 Dahnoun Kaddour, 1916, 2e classe, 8e R. S. A., douar Méghir, fraction Ouled-Kharroubi, à Mascara (Mostaganem).
142 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 2e classe, 19e bataillon d'ouvriers d'artillerie, 32, rue de Paris, à Tlemcen (Tlemcen).
143 Benali Kouider Ould Abdelkader, 1891, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-el-Abbès, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
144 Mendas Gueddim, 5 juillet 1920, 2e classe, 2e régiment de zouaves, Aïn-Fekan (Mostaganem).
145 Boukechrad Ahmed, 13 décembre 1914, 2e classe, C. A. R. 102, 21, rue des Marchés, à Tiaret (Tiaret).
146 Benaouali Mohamed, 18 mars 1894, 1re classe, 6e R. T. A., 42, rue Clauzel, à Tiaret (Tiaret).
147 Meghni Miloud, 1916, 2e classe, 28e train, chez Amar Bazagya, commerçant, à Prévost-Paradol (Tiaret).
148 Naas Mohamed, 29 avril 1914, soldat, 2e R. T. A., douar Médiouna, Renault (Mostaganem).
149 Hamri Larbi, 27 janvier 1924, caporal, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
150 Mokaden Habib, 1er septembre 1932, soldat, C. A. R. 102, Aïn-Tedeles (Mostaganem).
151 Serisser Mohamed, 15 juin 1914, 1re classe, C. A. R. 102, no 4, impasse d'Oran, à Relizane (Mostaganem).
152 Zennouda Bessedik, 1912, 1re classe, 2e R. T. A., 4, rue de l'Enfer, à Mostaganem-Saint-Jules (Mostaganem).
153 Bentourkia Larbi, 20 mai 1921, soldat, C. A. R. 102, à Mazagran (Mostaganem).
154 Hadj Djilali Mohamed, 1920, 2e classe, C. A. R. 102, 99, rue Sidi-Daho, faubourg Bab-Ali, à Mascara (Mostaganem).
155 Salma Benabou, 8 mars 1905, 1re classe, 6e R. T. A., 23, rue Oued-Loaz, Bab-Ali, Mascara (Mostaganem).
156 Azzouz Bouchahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal, 2e B. T. A., cité Mon Plaisir, épicerie Sadek, à Mostaganem (Mostaganem).
157 Merini Khaled, 29 août 1932, soldat, C. A. R. 102, 16, rue du 2e tirailleurs, à Mostaganem (Mostaganem).
158 Baouz Ali Benaïssa, 7 février 1924, soldat, 201e R. P. N. A., maison Cuq Filippi, à Tizi (Mostaganem).
159 Meddah Hadj, 1929, 1re classe, 2e R. T. A., Dar-El-Askri, à Saïda (Tiaret).
160 Benfatma Djelloul, 1919, soldat, C. O. I. 2, douar Amamra, à Zemmora (Mostaganem).
161 Keddar Hadj Ould Mohamed, 19 novembre 1926, soldat, C. A. R. no 102, douar M'Zila, à Cassaigne (Mostaganem).
162 Ahmed Betchine Benfouda, 1910, soldat, 2/2e R. T. A., Clinchant (Mostaganem).
163 Sellali Lakhdar, 1er juillet 1919, soldat, 21e R. T. A., Baraki, cité Recazin, Sidi-Moussa (Alger).
164 Kadi Mostéfa ben Abdelkader, 11 septembre 1926, 1re classe, C. A. R. 102, village centre Nazereg-Flinois, à Mascara (Mostaganem).
165 Benyagoub Ahmed, 1930, 2e classe, 1re compagnie de commandement et des services du groupe mobile no 1, 14, rue Aspirant-Gaultier, chez M. Belkacemi Mostéfa, à Perregaux (Oran).
166 Benyacoub Abdelkader, 28 novembre 1911, sergent, 19e B. T. A., maison 34, cité Torrès, à Tigditt (Mostaganem).
167 Bouchachia Abdelkader, 14 juillet 1912, soldat, 6e R. T. A., 23, rue du Figuier, faubourg Gambetta, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
168 Taleb Bel Hadj, 1913, 1re classe, B. D. X. 1, douar Ouled-Louza, à Georges-Clemenceau (Mostaganem).
169 El Béchir Mohamed Ould Abdelkader, 26 juin 1930, 2e classe, C. A. R. 102, H. L. M. Diar-Elhama, no 26, à Mostaganem (Mostaganem).
170 Benaïda Kaddour, 1931, soldat, 6e R. T. A., 14, rue d'Alger, à Relizane (Mostaganem).
171 Charef Aïssa, 1916, 2e classe, 6e R. T. A., douar Aouassia-Ouled-Chefaa, la Mina (Mostaganem).
172 Abdallaoui Abdelkader 1919, soldat, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, Zemmora (Mostaganem).
173 Belhaïrèche Abdelkader, 1923, caporal, C. A. R. 102, 3, rue de Tanger, 4, impasse Mesechmd, Relizane (Mostaganem).

Catégorie « D ».

1 Khelifa Larbi, 1905, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Ouled-Izneur, Ammi-Moussa (Mostaganem).
2 Mekiri Tayeb, 29 novembre 1901, caporal, 6e R. T. A., rue 11, no 807, à Tigditt (Mostaganem).
3 Charef Ahmed ben Djelloul, 1901 sergent, 6e R. T. A., douar Chorfia, Bou-Hanifia (Mostaganem).
4 Benabbou Mohamed, 19 novembre 1902, 2e classe, 2e R. T. A., rue 61, maison 20, village Benguendouz, à Mostaganem (Mostaganem).
5 Mecheta Mohamed ben Mohamed, 7 juillet 1901, caporal, 2e R. T. A, douar Maoussa, Mascara (Mostaganem).
6 Khalifa Mohamed, 29 décembre 1902, adjudant, 101e compagnie du train, rue 28, no 331, Tigditt (Mostaganem).
7 Hamidi Lakhal, 24 décembre 1905, sergent-chef, 2e R. T. A., 29, rue du Commerce, Bab-Ali, Mascara (Mostaganem).
8 Belgaïd ben Adda ben Kaddour, 29 janvier 1900, sergent, 6e R. T. A., 39, rue de Bruxelles, Oujda (Maroc).
9 Hamchérif Mohamed, 22 mai 1904, maréchal des logis chef, 2e compagnie de remonte, rue 27, no 309, à Mostaganem.
10 Benkaddour Mohamed, 1903, sergent-chef, 2e R. T. A., Dar-ben-Abdellah, Zemmora (Mostaganem).

11 Herzar Ahmed Ould Mohamed, 16 décembre 1903, sergent, 2e R. T. A., 16, cité musulmane, à Mascara (Mostaganem).
12 Meddah Kaddour, 3 mars 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Ayacha, n° 2, Georges-Clemenceau (Mostaganem).
13 Benyoucef Abdelkader, 8 mars 1903, sergent, 9e R. T. A., douar Ghouali, la Mina (Mostaganem).
14 Bouziane Ghali, 22 décembre 1903, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 21, n° 387, à Mostaganem.
15 Hadj Kaddour Mohamed, 18 novembre 1907, adjudant, 15e train, douar Mekmène, Ammi-Moussa (Mostaganem).
16 Belalia Lazreg, 1904, sergent, 2e R. T. A., rue 4, n° 3, Relizane (Mostaganem).
17 Tlemsani Mohamed, 1901, sergent, 6e R. T. A., 1, rue Medjaref, à Mascara (Mostaganem).
18 El-Hachemi Mohamed, 5 novembre 1912, maréchal des logis chef, 2e R. S. A., 4, rue Benamar-Bab-Ali, à Mascara (Mostaganem).
19 Kerchouche Ali, 1906, sergent-chef, 2e zouaves, douar Térénifine, fraction Ouled-Mohamed, à Palikao (Mostaganem).
20 Hamma Bendehiba, 1904, sergent, 2e R. T. A., douar Sficifa, Clinchant (Mostaganem).
21 Bennaoum Mohamed, 25 avril 1902, brigadier, 19e génie, chez M. Honnorat, Palikao (Mostaganem).
22 Semmadj Mohamed, 13 avril 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., rue Bourgecly, n° 10, Tigditt, n° 815, à Mostaganem.
23 Becharef Mohamed Ould Mohamed, 1er juillet 1906, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled-el-Abbès, Ammi-Moussa (Mostaganem).
24 Ahmed Abdelkader, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 28, n° 334, à Mostaganem (Mostaganem).
25 Mordjane Cheikh, 1908, sergent, 2e zouaves, rue 33, n° 443, Tigditt, Mostaganem.
26 Maatallah Mohamed, 9 mars 1904, sergent-chef, 29e R. T. A., 10, rue du Général-Brossard, à Oran.
27 Arabi Abdelkader, 1907, maréchal des logis, 28e train, cité El-Hana, immeuble E, n° 10, faubourg Victor-Hugo, Oran.
28 Benali Djilali, 1902, sergent-chef, 2e R. T. A., 19, rue de l'Iman, Mostaganem.
29 Mehnane Ali, 1903, maréchal des logis, 27e train, 8, rue Beauprêtre, à Tiaret.
30 Medjahri Abdelkader, 26 avril 1900, sergent, 6e R. T. A., Rivoli-Centre (Mostaganem).
31 Berrekia Ali Ould Lazreg, 1906, sergent, 2e R. T. A., 17, rue de Bône, à Relizane (Mostaganem).
32 Henanou Rabah, 21 décembre 1905, sergent, 2e R. T. A., douar Mélaâb, Ammi-Moussa (Mostaganem).
33 Belhadji Mohamed, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., 101, rue des Amandiers, à Oran-Lamur (Oran).
34 Belalia El Keir, 1902, sergent, 2e R. T. A., cavalier, Zemmora (Mostaganem).
35 Boukredia Abdelkader Ould Mohamed, 1900, caporal, 2e R. T. A., 67, rue des Citronniers, à Mostaganem (Mostaganem).
36 Benfradj Mohamed, 17 janvier 1912, sergent, 6e R. T. A., 30, rue de la Gare, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
37 Medjaher Belguendouz, 1908, sergent, 2e R. T. A., rue de Bouvines, maison Conessa, Mostaganem.
38 Mazouz Mohamed, 1909, sergent, 2e R. T. A., rue 62, n° 95, Tigditt, Mostaganem.
39 Bouiche Charef, 13 octobre 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Ouled-Dani, n° 1, Arch Ouled Chaffa, la Mina (Mostaganem).
40 Bouras Abdelkader, 1900, caporal, compagnie de gardes de P. G., Oran, maison 40, village nègre, Doult-Tabet, à Saïda (Tiaret).
41 Bensaoua Benyamina, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., 4, rue Moïse, à Mostaganem (Mostaganem).
42 Merabet Abdelkader, 16 avril 1909, caporal, 2e zouaves, ravin Sidi-Bouskrim, n° 135, à Mascara (Mostaganem).
43 Khedim Ahmed, 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled-Moudjeur, Ammi-Moussa (Mostaganem).
44 Belghoul Charef, 1904, sergent, 2e R. T. A., chez Ouali Mohamed, écrivain public, Zemmora (Mostaganem).
45 Laghouati Abdelkader, 1904, sergent, 2e R. T. A., Zemmora (Mostaganem).
46 Azzouzi Slimane, 1908, sergent, 2e R. T. A., 65, rue des Citronniers, Mostaganem.
47 Mohamed ben Mansour, 1910, sergent, D. T. L., 25, camp des Chasseurs, à Saïda (Tiaret).
48 Talia Ahmed Ould Benabdelkader, 1909, maréchal des logis chef, 192e C. O. S. M. Oran, lotissement Boudaâ, Mascara (Mostaganem).
49 Chebiri Abdelkader, 13 décembre 1901, caporal, 2e R. T. A., 19, rue d'Alger, à Relizane (Mostaganem).
50 Benyagoub Said, 1913, sergent, 6e R. T. A., rue 7, maison 921, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
51 Kouadri-Boudjallia Djelloul, 27 avril 1909, caporal, 6e compagnie de garnison, la Ferme, à Orléansville (Orléansville).
52 Sebbah Mohamed Ould Abdallah, 3 mai 1909, adjudant, 6e R.I.A., 12, rue de la Gaîté, à Lyon (Rhône).
53 Hamdaoui Tayeb, 1909, sergent, 2e R. T. A., 5, rue Duruy, à Mostaganem (Mostaganem).
54 Esseghier Abdelkader, 1907, sergent, 25e R. T. A., 4, faubourg Médioni, face au garage Ruffié, à Oran.
55 Lakhal Abdelkader, 1909, sergent, 2e R. T. A., chez M. Djellouli, commerçant, à Palikao (Mostaganem).
56 Dria Mohamed, 9 février 1899, maréchal des logis, 28e train, Cassaigne-Centre (Mostaganem).
57 Abed Ouadah, 25 septembre 1904, sergent, 19e génie, 4, rue Clemenceau, à Mostaganem.
58 Belaouedj Charef, 3 mai 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Choualize, la Mina (Mostaganem).
59 Belabbes Kadda, 28 juin 1903, sergent, 6e R. T. A., 24, rue de la Boulangerie, à Mascara (Mostaganem).
60 Benarbia Mohamed, 9 juillet 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Barkat, Zemmora (Mostaganem).
61 Aïssa Mostéfa ben Ménouar, 1914, sergent, 2e R. T. A., Dar El Askri, Relizane (Mostaganem).
62 Nouar Kacem Ould Houari, 4 avril 1908, sergent-chef, 2e régiment mixte zouaves et tirailleurs, 25, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran.
63 Bouakel Belkacem, 12 janvier 1907, 1re classe, 2e R. T. A., douar Amamra, Zemmora (Mostaganem).
64 Ameur Abdelkader, 1er mai 1909, sergent, compagnie tirailleurs algériens, n° 572, Uzès-le-Duc (Mostaganem).
65 Mameche Snouci, 13 janvier 1908, caporal-chef, 2e R. T. A., rue 21, maison 150, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
66 Moueddene Boumédiene, 1907, maréchal des logis, 66e R. A. A., Ouled-Taria (Mostaganem).
67 Boucetta Ahmed ben Rabah, 12 mars 1911, maréchal des logis chef, 3e R. C. A., 4, rue de Mostaganem, Relizane (Mostaganem).
68 Tahar-Aïssa M'Hamed, 1905, caporal, 9e R. T. A., Bocca Sâhnoune, Orléansville.
69 Kraroubi Abdelkader, 15 avril 1905, 1re classe, 6e R. T. A., douar Bekhaïta, Perregaux (Oran).
70 Ouzaa Mohamed, 14 avril 1909, 1re classe, 2e R. T. A., 23, rue Chateaubriand (Mostaganem).
71 Bentata Tayeb, 1899, 1re classe, 2e R. T. A., douar Marioua, Ammi-Moussa (Mostaganem).
72 Kerroum Abdelkrim, 14 décembre 1900, 1re classe, 2e zouaves, Kléber, Sainte-Léonie (Oran).
73 Berradia Ahmed, 21 mars 1906, caporal, 28e train, 7, rue de Malaga, Mostagnanem.
74 Khameli Omar, 24 janvier 1901, 1re classe, 2e R. T. A., 88, cité Torrès, Mostaganem
75 Kherif Abdelkader ould Miloud, 16 avril 1902, brigadier, 2e R. S. A., douar Chelafa, la Mina mixte (Mostaganem).
76 Rahmani Abdelkader, 1906, sergent, 29e R. T. A., douar Ouled-El-Abbès, Ammi-Moussa (Mostaganem).
77 Korichi Abdelkader, 6 février 1909, sergent, 2e R. T. A., 28e logement, n° 7, à Mascara (Mostaganem).
78 Benfeghoul Ahmed, 20 mai 1900, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled-Larbi-Bouhanoune, tribu Ouled Izmeur, Ammi-Moussa (Mostaganem).
79 Benyettou Maamar ould Larbi, 9 juillet 1915, sergent, 9e R. T. A., douar Sidi-Sâada, la Mina (Mostaganem).
80 Benarbia Abdelkader, 1905, sergent, 2e zouaves, rue du Barrage, maison Bakhada, Relizane (Mostaganem).
81 Sebaa Benyamina, 4 février 1906, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue du Général-Brossard, à Oran.
82 Zoudjane Tahar, 4 mai 1902, sergent, 6e R. T. A., 13, rue Beaumarchais, à Mostaganem (Mostaganem).
83 Hamadouche Bouabib, 14 mai 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., 3, rue de Constantine, à Mascara (Mostaganem).
84 Lagaag Mohamed, 1904, sergent, 2e R. T. A., Aflou centre (Tiaret).
85 Ameur Ahmed, 1909, sergent, C. O. de C. O. M. A., 61, 25, rue Sidi-Ali, à Mascara (Mostaganem).
86 Mesbah Djilali, 16 juillet 1908, 1re classe, 2e R. T. A., 28, rue de Trévise, à Mostaganem.
87 Khouidmi Abdelkader, 1910, 1re classe, 29e R. T. A., 10, rue d'Essaix, à Mostaganem.
88 Bouchentouf Mohamed, 1910, sergent-chef, 6e R. T. A., 42, rue Clauzel, à Tiaret (Tiaret).
89 Asnoune Benzineb, 1905, sergent, 6e R. T. A., douar Meknessa, Ammi-Moussa (Mostaganem).
90 Hamdad Habib, 1907, 2e classe, C. D. du C. O. I n°2, douar Ouled-Adda, Cacherou (Mostaganem).
91 Gana Adda, 13 novembre 1906, caporal-chef, 2e R.T. A., 14, rue de Tiaret, à Relizane (Mostaganem).
92 Guerraoui Mekki, 1909, 1re classe, 2e R. T. A., douar Naïmia, Bosquet (Mostaganem).
93 Sahnouni Hachemi, 8 avril 1906, sergent, 6e R. T. A., 12, rue Sidi-Ali, à Mascara (Mostaganem).
94 Benkaaka Abdelkader, 6 juillet 1908, caporal, 2e R. S. A., douar Bouhaloufa, Renault (Mostaganem).
95 Zater Abdelkader, 14 janvier 1907, caporal, 1er R. T. A., maison forestière, Vieux-Ténès (Orléansville).

96 Taibi Khatir, 1906, maréchal des logis, 23e train, 18, rue Pasteur-Raisinville, à Mostaganem (Mostaganem).
97 Fellouhi Mohammed, 8 avril 1906, 1re classe, 2e R. T. A., ouvrier tailleur, Cassaigne (Mostaganem).
98 Lazreg Bessafi, 15 octobre 1906, sergent, 7e R. T. A., Mendez (Mostaganem).
99 Benaïch Rachid, 6 mars 1909, caporal douairs, 9, rue Boudjellal-Yahia, à Oran.
100 Bouderhem Gherbaf, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., 36, rue du 2e-Tirailleur, à Mostaganem (Mostaganem).
101 S. N. P. Affif ben Mohamed, 1910, caporal, 2e R. T. A., S. A. S. de Bellevue, Mostaganem.
102 Amer Moktar, 15 décembre 1902, caporal, 6e R. T. A., 26, rue de Châteaubriand, à Mostaganem.
103 Amrani Ouadah, 29 octobre 1902, sergent, 2e R. T. A. oued Riou, Inkermann (Mostaganem).
104 Boutellis Mohamed, 1909, sergent, 6e R. T. A., douar Guerboussa, la Mina (Mostaganem).
105 Benarbia Mohamed, 1910, maréchal des logis, bataillon de dépôt n° 11, 25, rue Lalande, à Oran (Oran).
106 Belalia Meskine, 1906, brigadier, 8e R. S. A., douar Chouala, Zemmora (Mostaganem).
107 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, Mostaganem.
108 Aouf Hadj, 1906, 1re classe, 6e R. T. A., chez M. Jean Calmette, Uzès-le-Duc (Mostaganem).
109 Djellouli Tayeb, 1908, 1re classe, 2e zouaves, douar Ouled-el-Tât, Cacherou (Mostaganem).
110 Benaouda Larbi, 12 mai 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Merdja, fraction Brahmia, Inkermann (Mostaganem).
111 Bessahraoui Bouabdallah, 7 août 1909, sergent-chef, 2e R. T. A., Oued-Riou, Inkermann (Mostaganem).
112 Bekkouch Charef, 10 septembre 1903, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled-Cherif, commune de Bouguirat (Mostaganem).
113 Larbi Benabdallah, 1907, soldat, 2e R. T. A., douar Chouala, Zemmora mixte (Mostaganem).
114 Alaoui Mokhtar, 1909, 2e classe, 2e R. T. A., rue Julien-Lagravière, Mostaganem.
115 Kheldoumi Abdelkader, 1902, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled Bouriah, Ammi-Moussa (Mostaganem).
116 Benyoub Abdelkader, 16 juillet 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., Montgolfier (Tiaret)
117 Benlazreg Bélaoui, 1905, 2e classe, compagnie de zone n° 1, 44, rue du Commerce, à Mascara (Mostaganem).
118 Mellal Benaïssa, 1904, sergent, 6e R. T. A., 23, rue du Marabout, à Mascara (Mostaganem).
119 Bennaïche Mohamed, 5 février 1904, sergent, 2e R. T. A., 3, rue des Medjahers, à Mostaganem (Mostaganem).
120 Derkaoui Miloud, 11 juillet 1909, brigadier, F. C. D. O. du C. O. I. n° 2, maison Bouafia, à Saint-Lucien (Oran).
121 Benyoub Kaddour, 19 juin 1900, caporal, 6e R. T. A., village nègre B 8, à Tiaret (Tiaret)
122 Chaou Kaddour, 10 novembre 1906, caporal, 2e R. T. A., 35, rue Grande, à Mostaganem (Mostaganem).
123 Besseghir Gacem, 2 août 1914, maréchal des logis, 2e R. S. A., 39, rue de Tiaret, à Relizane (Mostaganem).
124 Belati Safi, 1904, 1re classe, 28e train, Sidi-Chafi, Beni Saf (Tlemcen).
125 Djemaï Zerrouki, 9 juin 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 77, rue Mangin, à Oran.
126 Kabane Bellaouhel, 1903, caporal, 2e R. T. A., 19, rue Bugeaud, à Tiaret (Tiaret).
127 Zerouki Allah, 1912, maréchal des logis, école de l'armée blindée de cavalerie, faubourg Martin, à Mascara (Mostaganem).
128 Belabacci Abdelkader, 22 janvier 1910, caporal-chef, 2e R. T. A., 17, rue Camp-des-Chasseurs, à Saïda (Tiaret).
129 Abdali Larbi, 1901, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Kassous, commerçant, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
130 Batchali Mohamed, 1900, 1re classe, C. R. A., rue 45, maison 613, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
131 Benattou Abdelkader, 1911, sergent, 6e R. T. A., rue d'Isly, maison Lahneche, Marnia (Tlemcen).
132 Belkaire ben Salem, 1911, brigadier, 5e R. S. A., 46, village nègre, à Tiaret (Tiaret).
133 Chikhaoui Messaoud, 1907, 1re classe, 13e R. T. A., 6, rue Boumediène, à Relizane (Mostaganem).
134 Moussaoui Abdelkader, 2 février 1907, 1re classe, C. O. I. n° 2, 102, rue Grande, à Mascara (Mostaganem).
135 Benhamacha Aïssa, 28 janvier 1908, soldat, 2e R. T. A., usine Auréole, cité Roseville, à Oran (Oran).
136 Amara Mostefa, 1902, 1re classe, 6e R. T. A., rue Jean-Jacques-Rousseau, maison Dardouri, à Marnia (Tlemcen).
137 Lâhmar-Abbou Djilali, 25 novembre 1908, 2e classe, 2e R. T. A., rue des Pins, maison Benketira, à Relizane (Mostaganem).
138 Bekheddouma Abdelkader, 1911, 1re classe, 2e R. T. A., douar ben Abdallah, Zemmora (Mostaganem).
139 Ameur Dahou, 9 octobre 1908, 2e classe, 65e R. A. A., 27, boulevard Foch, à Perregaux (Oran).
140 Ayadi Lakhdar, 1906, 2e classe, bataillon de garnison, douar Harrat, à Zemmora P. E. (Mostaganem).
141 Nouam Mohamed, 17 avril 1908, soldat, 9e R. T. A., la Ferme, à Orléansville (Orléansville).
142 Zeriki Larbi ben Mohamed, 1907, soldat, 2e zouaves, maison n° 858, Doui-Tahbet, Saïda (Tiaret).
143 Ounas Abdelkader, 1909, 2e classe, 6e R. T. A., rue 7, n° 79, Tigditt, Mostaganem (Mostaganem).
144 Rezali Adda, 30 janvier 1903, caporal, 2e R. T. A., douar Bouabsa, Clinchant (Mostaganem).
145 Bessafi Abdallah, 16 octobre 1902, soldat, 6e R. T. A., 110, rue Sidi-Ali, Bab-Ali, Mascara (Mostaganem).
146 Ouraghi Abdelkader, 1907, 1re classe, 2e R. T. A., rue n° 1, maison 862, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
147 Ghrissi Ahmed, 1906, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Kada, Maoussa (Mostaganem).
148 Benkhelifa Habib, 1907, 1re classe, 2e R. T. A, douar Béni-Isaad, Zemmora (Mostaganem).
149 Belghoul Yahia, 1907, 1re classe, 20e section infirmiers militaires, rue 43, n° 851, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
150 Ouerk Abderrahmane Ould Ali, 9 mars 1903, caporal, 2e R. T. A., rue n° 6, n° 834, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
151 Attouche Mohamed, 28 mai 1911, 2e classe, douairs, ferme des Andalouses, à El Ançor (Oran).
152 Belhanaïf Abdelkader, 6 mars 1909, caporal, 2e R. T. A., 13, rue Agent-Marchi, à Oran
153 Tarfa Mohamed, 12 septembre 1903, sergent, 2e R. T. A., cité Benaïref, n° 28, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
154 Dendane Abed, 10 février 1905, 2e classe, 2e R. T. A., 33, rue Ingres, à Mostaganem (Mostaganem).
155 Derouiche El Habib Ould Abdelkader, 3 février 1905, 1re classe, 2e R. S. A., maison Rahmani, Frenda P. E. (Tiaret).
156 Dendane Lakdar, 10 novembre 1903, sergent, 2e R. T. A., 33, rue Ingres, Pépinière, à Mostaganem (Mostaganem).
157 Boufatah Kaddour, 21 janvier 1909, brigadier-chef, 21e compagnie de magasin, chez M. Albert Maccary, à Bosquet (Mostaganem).
158 Boudia Mohamed, 1905, sergent, 5e sous-groupement des douaïrs, 4, rue de Tunis, à Mostaganem (Mostaganem).
159 Fares Abdelkader, 1901, caporal, 2e R. T. A., douar Meknessa, Ammi Moussa (Mostaganem).
160 Chaïb Guenoun, 1911, 1re classe, 211e bataillon pionniers, 4, rue de Foucault, à Mostaganem (Mostaganem).
161 Belarbia Laïd, 1900, 1 reclasse, C. A. R., 48, boulevard Carnot, Raisinville, Mostaganem.
162 Benani Abdelkader, 12 novembre 1899, 1re classe, 2e R. T. A., douar Habacha, Zemmora (Mostaganem).
163 Madani Habib Ould Mohamed, 1902, 2e classe, 2e R. T. A., 7, rue des Pins, Relizane (Mostaganem).
164 Berrached Tahar, 1900, caporal, 2eR. T. A., douar Beni-Isaad, Zemmora (Mostaganem).
165 Miloud Ould Laredj, 1909, 2e classe, corps des douairs, 3, rue de Lapasset, à Mostaganem.
166 Oukil Kouider, 20 mai 1905, 1re classe, 2e R. T. A., 1, rue de Tiaret, à Relizane (Mostaganem).
167 Fliti Mohamed, 21 avril 1906, soldat, 2e R. T. A., Clinchant (Mostaganem).
168 Necili Habib, 1905, soldat, 2e R. T. A., Palikao (Mostaganem).
169 Chaïb Ali, 1904, soldat, 2e R. T. A., douar Oued Ali, Ammi Moussa (Mostaganem).
170 Hamadi Khélifa ben Djillali, 17 mai 1908, soldat, 66e R. A. A., usine de Frans, S. A. B. T. I., Villefranche-sur-Saône (Rhône).
171 Belkhodja Mohamed, 31 décembre 1904, caporal, 2e R. T. A., 16, rue de la Mosquée, à Mostaganem (Mostaganem).
172 Mohamed Ould ben Ameur, 1913, soldat, 8e R. S. A., 17, rue de Bône, à Relizane (Mostaganem)
173 Khaldi Abdelkader, 1905, soldat, 2e R. T. A., 31, rue Grande, à Mostaganem (Mostaganem).
174 Kassouar Dahou, 24 janvier 1913, sergent, 305e compagnie de garde, 100, rue Aïn-Sultan, à Mascara (Mostaganem).
175 Khiar Mostéfa, 1911, caporal, 22e tirailleurs, 20, passage Léon, à Paris (18e).
176 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 8, rue Rempart-Médée, à Alger.
177 Belaïter Ali, 1902, soldat, 2e R. T. A., 5, rue Bourjolly, maison 830, à Mostaganem (Mostaganem).
178 Schenine Hadj, 1906, soldat, 2e R. T. A., Ammi Moussa (Mostaganem).
179 Hadj Chaïb, 1904, soldat, 2e R. T. A., maison lotissement Benatia, faubourg Tourville, à Arzew (Oran).
180 Youcef Abdelkader, 8 septembre 1899, soldat, 2e R. T. A., douar Meknessa, Ammi Moussa (Mostaganem).
181 Belyamani Mohamed, 1903, sergent, 2e R. T. A., chez M. Ben Miloud, rue 7, n° 999, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).

182 Belmoktar Abdelkader, 1902, soldat, 6e R. T. A., douar Ouled Moktar, à Bellevue (Mostaganem).
183 Razli Abdelkader, 1908, soldat, 2e R. T. A., douar Melouka-Ouled-Izmeur, Ammi-Moussa (Mostaganem).
184 Djallout Khédim, 1907, soldat, 6e R. T. A., douar Meknessa, Ammi-Moussa (Mostaganem).
185 Refis Mohamed, 1912, soldat, 2e compagnie remonte, 71, village Nègre, Rio-Salado (Oran).
186 Haiba Ahmed, 1914, caporal, 10e C. O. M. A., douar Beni-Isaad, Zenfmora (Mostaganem).
187 Bouzgaou Ali, 1901, soldat, 66e R. A. A., Mercier-Lacombe (Oran).
188 Mazari Abdelkader, 6 juin 1910, soldat, Compagnie de garde P. G., cité du Petit-Lac, bloc 4, n° 20, à Oran (Oran).
189 Bourokba Mohammed, 2 mars 1908, soldat, C. O. I. n° 2, centre d'accueil La Porte Ouverte, 47, rue Michelet, à Troyes (Aube).
190 Aouar Maamar, 11 mars 1904, sergent, 6e R. T. A., chez Negadi Larbi, commerçant à Ammi-Moussa (Mostaganem).
191 S. N. P. Khalifa ben Abdelkader, 1906, brigadier, C. A. R. 102, Bouktoul (Oran).
192 Amara Amar, 24 novembre 1916, sergent, 21e R. T. A., Aflou-Centre (Tiaret).
193 Boumediene Djilali, 23 août 1900, soldat, 2e R. T. A., 22, rue Beaumarchais, à Mostaganem (Mostaganem).
194 Chibani Mohamed, 1911, soldat, 6e R. T. A., douar Ouled-Zid, à Zemmora (Mostaganem).
195 Nair Slimaen Ould Mahiédine, 1901, soldat, 2e R. S. A., 8, rue d'Héricourt, à Mostaganem (Mostaganem).
196 Eleulmi Benyakhou, 1905, soldat, 2e R. T. A., douar Ouled-Abdelouhabed, la Makda, Mascara (Mostaganem).
197 Boualem El Hadj, 1904, soldat, 2e R. T. A., douar Flittas, fraction Sénainia, Aïn-Hallouf (Mostaganem).
198 Belghoul Yahia, 1905, soldat, 2e R. T. A., dar Benabdella, Zemmora (Mostaganem).
199 Elghali Mohamed, 24 octobre 1902, soldat, 6e R. T. A., 28 *bis*, rue de Tanger, à Relizane (Mostaganem).
200 Ouacel Abdelkader, 1905, soldat, 6e R. T. A., village Nègre, Amerous, n° 25, à Saïda (Tiaret).
201 Benzait Abdelkader, 13 juillet 1910, soldat, 2e R. T. A., chez M. Derrar Larbi, commerçant à Cassaigne (Mostaganem).
202 Halouane Djelloul Ould Mohamed, 16 janvier 1910, sergent, 29e R. T. A., douar Ouled-Boui-Kui, Ammi-Moussa (Mostaganem).
203 Khelifi Abdelkader Ould Ksiouer, 1911, maréchal des logis, 6e B. T. A., place du Fort, à Mostaganem (Mostaganem).
204 Doula Mohamed, 1901, soldat, 2e R. S. A., 9, rue de Salonique, à Mostaganem (Mostaganem).
205 Berriahi Ahmed, 12 octobre 1912, soldat, 2e zouaves, douar Ouled-Riahi, la Mina (Mostaganem).
206 Bendouba Mohamed Ould Kaddour, 14 juillet 1911, caporal, 6e R. T. A., 31, cité Torrès, à Mostaganem (Mostaganem).
207 Metir Ahmed, 15 janvier 1914, adjudant-chef, 19e génie, 4, place Bugeaud, à Saïda (Tiaret).
208 Yazza Mohamed ben Belkacem, 1912, sergent, C. A. T., rue de la Providence, à Tenes (Orléansville).
209 Keddar Ahmed, 1912, caporal-chef, 10e section C. O. M. A., 20, rue du Général-de-Metry, à Oran (Oran).
210 Benadouda Mohamed, 5 novembre 1911, brigadier-chef, 2e compagnie de Remonte, 78, rue des Jardins, à Mostaganem (Mostaganem).
211 Ben Adida Mohamed, 1913, brigadier, 1/28e train, n° 1, rue de Constantine, impasse n° 2, à Relizane (Mostaganem).
212 Hales Benaïssa, 20 avril 1912, caporal, C. A. R. 102, village nègre, à Lamoricière (Tlemcen).
213 Idriss Pacha Taher, 31 janvier 1915, caporal-chef, 2e R. T. A., Dar el Askri, Mazouna (Mostaganem).
214 Dellaoui Mohamed, 16 juin 1913, sergent, 2e R. T. A., chez M. Amar Benzekri, à Montgolfier (Tiaret).
215 Feghoul Abdelkader, 10 mars 1917, caporal, C. A. R. 102, douar Zoulidi-Mohamed-Arch-Guertoufa, Tiaret (Tiaret).
216 Bouabdellah Mohammed, 17 mars 1911, caporal, 9e R. T. A., cité musulmane n° 30, à Orléansville (Orléansville).
217 Abdallah ben Mohamed, 1915, 1re classe, 411e R. A. A., douar de la Gare, la Senia (Oran).
218 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 1/6e R. T. A., douar Ouled-Falette, Saïda (Tiaret).
219 Zaïdi Kadda, 1914, sergent, 6e R. T. A., clos Perret n° 43, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
220 Dahman Mohamed, 3 septembre 1912, caporal-chef, 19e régiment du génie, Inkermann (Mostaganem).
221 Seghier Abdelkader, 1914, brigadier, 5e R. S. A., douar Guirès, Zemmora (Mostaganem).
222 Abderrahmane Benhenni, 14 mars 1913, caporal, 22e R. T. A., 63, cité Lombard, a Tiaret (Tiaret).
223 S. N. P. Messaoud Ould Boudjemaâ, 1913, brigadier, 2e R. C. A., 6, rue Oued-Looz, à Mascara (Mostaganem).
224 Ahmed ben Amar ben Brahmi, 1915, 2e classe, 8e G. S. A. P., 30, rue Boudjellal-Yahia, à Oran (Oran).
225 Mostefasba Mohammed, 1er mai 1912, caporal, batterie de dépôt d'Alger, chemin de Fontaine, a Pouilly (Côte-d'Or).
226 Kacem Mohamed, 10 septembre 1913, 1re classe, 2e R. T. A., Kalaâ, Centre municipal, la Mina (Mostaganem).
227 Benderrouiche Ali, 1922, sergent, 25e R. T. A., 99, rue du Maréchal-Foch à Clouange (Moselle)
228 Kaddouri Mostéfa, 15 décembre 1918, sergent, 2e R. T. A., 10, rue Orago, a Beymouth (Mostaganem).
229 Sahnoune Youcef, 11 juin 1917, sergent, 1er R. T. A., douar Meknessa, Ammi-Moussa (Mostaganem).
230 Ouali Abdallah, 3 août 1912, sergent-chef, 28e train, Aflou (Tiaret).
231 Slimane Mohamed, 19 janvier 1914, caporal, 1er R. T. A., chez M. Dahmane Mohamed, cafetier maure, Ammi-Moussa (Mostaganem)
232 Gacem Benaïssa, 1917, caporal, 6e R. T. A., maison Djelloul ben Tahar, Montgolfier (Tiaret).
233 Benhemied Mohammed, 1917, caporal, 27e B. T. A., douar Ouled-bel-Abbès, fraction Ouled-Miloud, Ammi-Moussa (Mostaganem).
234 Hanafi Mohamed, 1912, caporal-chef, 2e R. S. A., Aïn-Sefra (Saoura).
235 Chaibedraa Abdelkader, 1913, caporal-chef, 7e R. T. A., 2, impasse Bouguirat, a Relizane (Mostaganem).
236 Benkheddouma Abdelkader, 25 avril 1914, 1re classe, 2e R. T. A., Zemmora-Centre (Mostaganem).
237 Guerd Kébir Ould Ahmed, 1920, sergent-chef, 6e R. T. A., Bedeau (Oran).
238 Kerroum Bachir, 1916, maréchal des logis, 2e R T A., douar Behakza, tribu M'Gane. Mecheria (Saoura)
239 Djilali Benkhira ben Ali, 8 avril 1917, maréchal des logis, 2e batterie du 1/65e R. A., douar Melaab, Ammi-Moussa (Mostaganem).
240 S. N. P Salem ben M'Barek, 1915, brigadier, 6e E. S. A., Société des autos Renault, 206, rue Sadi-Carnot, à Alger (Alger).
241 Andjouch Ahmed, 3 février 1915, 2e classe, 2e R. T. A., douar Mekmène, Ammi-Moussa (Mostaganem).
242 Mehdadi Djelloul, 4 décembre 1916, caporal-chef, 6e R. T. A., 23, rue du Cimetière, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
243 Medjadi Mohamed, 1919, 2e classe, 14e B. T. A., 15, rue des Enfants, à Mascara (Mostaganem).
244 Belhadj Belguendouze, 1921, sergent-chef, 2e R. T. A., Mazagran (Mostaganem)
245 Bendali Mohamed, 1917, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, Saïda (Tiaret).
246 Larbi Charef ould Miloud, 29 avril 1918, sergent, 2e R. T. A., Rivoli (Mostaganem)
247 Maaz Mohamed, 17 avril 1919, sergent, 35e R. I., 19, rue du Télégraphe, faubourg Bab Ali, à Mascara (Mostaganem).
248 Bekouche Benaïssa, 1915, sergent, 2e R. T. A., Ammi-Moussa (Mostaganem)
249 Tlemsani Abdelkader, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Takourt, Cassaigne (Mostaganem).
250 Berkane Mohamed, 26 septembre 1918, caporal-chef, 35e R. I., douar Tazgaït, Cassaigne (Mostaganem).
251 Sebbah Bouderbala, 1917, 1re classe, 6e R. S. A., chez M. Sebbat, Djilali Mokhazeri, Aïn-Sefra (Saoura).
252 Melati Kaddour, 3 septembre 1917, 1re classe, 14e B. T. A., bâtiment B, 36, cité Diar, Sidi-Gasmi, Sidi-bel-Abbès (Oran).
253 Kial Abdelkader ould Amer, 1918, caporal, 211e R. T. A., Dar-el-Askri, Saïda (Tiaret).
254 Belmehdi Abed, 1918, sergent, C. A. R. 102, 28, rue de l'Est-Chollet, à Oran (Oran).
255 Djedid Ahmed ben Mekki, 16 mars 1918, sergent, C. A. R. 102, rue 57, n° 164, quartier Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
256 Khattab Ahmed, 5 juillet 1917, sergent, 14e B. C. A., retraité militaire à Aïn-Tedeles (Mostaganem).
257 Tekkouk Charef, 10 janvier 1919, caporal-chef, 2e R. T. A., chez M. Boukhoudmi, commerçant, rue du Sig, à Mostaganem (Mostaganem).
258 Seddouki Djillali, 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, 4, impasse rue Sarcey, a Sidi-bel-Abbès (Oran).
259 Chérif Habib, 3 février 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, maison Tahar, à Zemmora, P. E. (Mostaganem).
260 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Raho, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
261 Djili Lakhdar, 1917, caporal-chef, C. A. R. 102, 6, rue d'Isly, à Relizane (Mostaganem)
262 Dilmi Sahraoui, 1917, caporal-chef, C. A. R. 102, 19, rue Bugeaud, à Tiaret (Tiaret).
263 Bellahi Bénata, 28 mars 1919, caporal, C. A. R. 102, 114, rue Masséna (café), à Lyon (Rhône).
264 Mortet Charef, 1918, 1re classe, 19e B T. A., douar Ould-Sidi-Mohamed, oued El-Khevi, commune Chelafa, la Mina (Mostaganem)
265 Amiar Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., rue 18, maison 186, Tigditt, Mostaganem (Mostaganem).

266 Boukoura Ahmed, 1918, 2e classe, 2e R. T. A., Ouillis (Mostaganem)
267 Della Abdelkader, 28 juillet 1918, 1re classe, 7e R. T. A., Kalaa (Mostaganem)
268 Baghdadi Benaïssa, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, Saïda (Tiaret).
269 Hallam Ali, 1921, 2e classe, 14e B. T. A., planteur, terrain Si-Ali, n° 265, à Oran (Oran).
270 Tahri Abdelkader, 29 janvier 1922, 1re classe, 6e R. T. A., douar Chouachi, Cassaigne (Mostaganem).

Catégorie « C ».

Oasis.

1 Lokbaichi Mohammed ben Mohammed, 1er décembre 1918, soldat, C. A. R 101, douar Maâmra, à Laghouat (Oasis).
2 Hadji Abdelkader ben Mohamed, 1911, soldat, 7e R. S. A., Reibell-Chellala (Médéa).
3 Merouan Miloud, 1919, soldat, 1er R. T. A., cité Joinville, n° 6, Blida (Alger).
4 Bederina Mohamed, 1924, soldat, 29e R. T. A., Sidi-Embarek, villa M'Chaâ-Ella, Birkadem (Alger)
5 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, dit ben Bouhali, 1919, soldat, 1er spahis, douar Ouled-Kénatra, Djelfa (Médéa).
6 S. N. P. Cheikh ben Ameur, 1925, 2e classe, C. A. R. 102, chez Kattou Ahmed, commerçant, Géryville (Ooasis).
7 Gacem Mokhtar, 1912, caporal, C. A. R. 101, tribu des Hardjadj, Laghouat (Oasis).
8 Larbi ben Tayeb, 1909, 1re classe, 2e R. T. A., douar Maatna, Géryville (Oasis).
9 Hamdani Ahmed, 1916, douar Oumache, Biskra (Batna).
10 Mezati Chérif, 1917, caporal-chef, 1er R. T. A., tribu Ouled el Ghoumi, Hassi Bahbah (Oasis).
11 Afani Cheikh, 1933, 2e classe, C. A. R. 102, Bouktoub (Oasis).
12 Chahtou Mohamed ben Hadj, 1910, caporal-chef, C. A. R. 102, Bouktoub, annexe de Géryville (Oasis).
13 Madani ben Abdelkader, 1930, brigadier, 5e R. C. A., village nègre, Géryville (Oasis).
14 Guendouz Amar, 1915, brigadier-chef, 8e spahis, rue des Tirailleurs, Maison Titi Aouch Afari, Ghardaïa (Oasis).
15 Chara Ali, 1933, El Ateuf, par Ghardaïa (Oasis).
16 Saïfia Ahmed, 1916, maréchal des logis, 8e R. S. A., Ghardaïa (Oasis).
17 Layat Mohammed, 1901, soldat, 3e spahis algériens, Saïd Ouled Amor, par Touggourt (Oasis).
18 Dridi Amor, 1932, 2e classe, C. A. R. 103, M'Raier, par Touggourt (Oasis).
19 Aouf Salah ben Slimane, 1888, Ghardaïa (Oasis).

Catégorie « D »

1 El Hadj ben Mohamed, 1902, sergent, 2e R. T. A., Géryville (Oasis).
2 Attalah ben Miloud ben Kaddour, 1900, brigadier, 2e R. S. A., Ouled Aïssa, Brézina-Géryville (Oasis).
3 Bahous ben Amar, 1900, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled Miloud Areh Rezeigat, Géryville (Oasis).
4 Kaddour ben Mohamed, 1907, maréchal des logis chef, 3e R. S. A., douar El Haouch, Biskra (Batna).
5 Mohammedi Ahmed ben Mohamed, 1910, maréchal des logis, 7e R. S. A., place d'Armes, à Médéa (Médéa).
6 Temmar Kouider ben Mohamed, 1914, caporal, 211e B. P. N. A., 5, rue des Pyramides, à Blida (Alger).
7 Djemel Slimane, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Derragua-Ghéraba, Géryville (Oasis).
8 Hadji Baghdad ben Belfédal, 1912, maréchal des logis, 2e R. S. A., cité musulmane, Maison-Lakhel Bahous, Géryville (Oasis).
9 Bentabet Ahmed ben Bachir, 1914, brigadier-chef, 1er R. S. A., Chettet-Gharbi, Laghouat (Oasis).
10 S. N. P. Brahim ben Tayeb ben Ahmed, 1906, soldat, 1er R. S. A., planton d'annexe à Laghouat (Oasis).
11 S. N. P. Cheneg Kadda ben Ahmed, 1911, 2e classe, 2e chasseurs d'Afrique, chez M. Dine ben Bahous, commerçant, rue Wagner, Géryville (Oasis).
12 Otmani Mohamed ben Amar, 1906, 1re classe, 29e R. T. A., rue Pélissier, Laghouat (Oasis).
13 S. N. P. Bachir ben Mohamed, 1909, soldat, 7e R. T. A., chez M. Laklef Mohamed, 15, rue Voltaire, à Lyon (Rhône).
14 S. N. P. Moulay Marouf, 1912, brigadier-chef, 1er R. S. A., chez M. ben Youssef Boudkhil, Géryville (Oasis).
15 Bertal Lakhdar ben Abdelkader ben Kouider, 1913, soldat, 2e spahis, rue Costa-Ababda-Sofrane, Laghouat (Oasis).
16 Megrous Hammou, 1914, soldat, 2e compagnie saharienne de génie, direction des travaux du génie des territoires du Sud, avenue du 4-Novembre, à Alger (Alger).
17 Aribi Mohamed, 1914, maréchal des logis chef, C. A. R. 101, chez M. Belgacem ben Dirah P. T. T., Djelfa (Médéa).
18 S. N. P. Dine ben Mohamed, 1917, sergent, 3e R. T. A., douar Stitten, Géryville (Oasis).
19 Bouchickhi Slimane ben Djelloul, 1917, brigadier-chef, 801e C. O. S. M., tribu Ouled Ziad, Géryville (Oasis).
20 S. N. P. Tayeb ben Larbi, 1916, soldat, 10e section C. O. M. A., chez M. Benameur ould Tanah, Géryville (Oasis).
21 Gozlane Ahmed ben Salem, 1916, caporal-chef, 19e régiment génie, douar Sidi-Makfouf, tribu Mekhalef-Lazreg, Laghouat (Oasis).
22 Aïna Naïmi ben Mohammed, 1916, brigadier, compagnie saharienne de transport, quartier Bellevue, Djelfa (Médéa).
23 Benaïssa Ali ben Toumi ben Mohammed, 1914, brigadier-chef, C. A. R. 101, Dar-el-Askri, Laghouat (Oasis).
24 S. N. P. Mohammed ben Tahar, 1916, 1re classe, 1/6e R. T. A., douar Ouled-Ziad-Ghéraba, Geryville (Oasis).
25 Attati Mabrouk ben Ahmed, 1919, sergent, 1er R. T. A., douar Mekhalif-Lazreg, Laghouat (Oasis).
26 Mokhtar ould Mohamed, 1917, maréchal des logis chef, 2e R. C. A., douar Ouled-Séroum, Geryville (Oasis).
27 Bekkaye Mohamed ben Haya, 1913, maréchal des logis, C. A. R. 101, chez M. Attalah ben Dra, à Laghouat (Oasis).
28 Beddiaf Laïd ben Mohamed, 1920, caporal, Compagnie saharienne des Ajgers, Ouargla (Oasis).
29 Kouiled Tahar ben Bendine, 1918, caporal-chef, 1er R. T. A., rue de la Mosquée, à Laghouat (Oasis).
30 Djerbou Djemaï, 1915, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. ben Amor Saci, commerçant Taïbet-el-Gueblia, par Touggourt (Oasis).
31 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1920, 2e classe, 28e train, Compagnie saharienne G. P. D. A., S. P. 84415.
32 S. N. P. Ahmed ben Boubekeur, 1911, soldat, 19e génie, 11 rue Richebourg, à Besançon (Doubs).
33 Cheikh ben Mohamed, 1918, 2e classe, 28e train, chez M. le caïd Miliani, Geryville (Oasis).

Catégorie « C ».

Oran.

1 Laroui Mohamed, 26 mars 1918, 1re classe, C. O. I. 3, Bosquet (Mostaganem).
2 Belarbi Abdelkader, 7 février 1919, 2e classe, 1er E. A. B., douar Assainia, Clinchant (Mostaganem).
3 Benrebiha Larbi ben Abdelkader, 23 mars 1916, 1re classe, 6e R. T. A., douar Kérarcha-Aouin-Béranis, à Saïda (Tiaret).
4 Riabi Lakhdar, 26 juin 1915, 2e classe, 2e R. S. A., douar Taourira, Telagh (Oran).
5 Saffah Mohamed, 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 24 rue Courbet, Saint-Denis-du-Sig (Oran).
6 Benzaïr Miloud, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., Guiard (Oran).
7 Belahcène Brahim, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Béni-Dergoum, Zemmora (Mostaganem).
8 Mohamed Smain Hadj, 16 août 1912, 2e classe, 6e R. T. A., 40, rue des Mille-et-une-Nuits, à Oran (Oran).
9 Sabri Mokhtar, 19 janvier 1921, 2e classe, C. A. R. 102, village Rieuland, Mercier-Lacombe (Oran).
10 Djelloull Ahmed ben Cheikh, 1909, 2e classe, 2e R. T. A., 43, cité Péret, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
11 Khetir Abdellah, 18 décembre 1922, 2e classe, 2e R. T. A., centre municipal de Bédrabine (Oran).
12 Kebir Kaddour Ould Boumédiène, 1920, 2e classe, 28e train, chez M. Kebir Yahia, cultivateur à Tirman (Oran).
13 Douah Lakhdar, 22 juin 1912, 2e classe, 6e R. T. A., 28, rue de Biskra, Oran (Oran).
14 Touat Abdelkader, 1er mars 1913, 2e classe, 7e R. T. A., 43, rue Vignon, à Sidi-bel Abbès (Oran).
15 S. N. P. Boudjmaa ben Braïk, 1918, 2e classe, 66e R. A. A., 14, rue du Commandant-Marchand, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
16 Merahi Houssine, 14 juillet 1900, adjudant, 20e S. I. M., 13, rue de Tlemcen, à Oran (Oran).
17 Moula Rabah, 30 septembre 1910, 2e classe, 7e R. T. A., terrain Pastor n° 6369, Raz-el-Aïn, à Oran (Oran).
18 Hakemi Bachir, 1911, sergent, 2e R. T. A., 8, rue de Tlemcen, à Oran (Oran).
19 Belarbi Djillali, 17 juin 1912, 2e classe, 20e S. I. M., douar Oggaz, Saint-Lucien (Oran).
20 Kandi Mohamed, 19 mars 1915, 2e classe, 6e R. T. A., 20, rue du Commandant-Marchand, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
21 El Mestari Mohamed, 1er septembre 1916, 2e classe, 6e R. T. A., village Arabe, à Parmentier (Oran).
22 Khomsi Larbi, 28 janvier 1911, 2e classe, 6e R. T. A., Baudens (Oran)
23 Yahia Mohamed, 1920, 2e classe, 6e R. T. A., 11, rue de Lodi, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
24 Taïbi Abdelkader, 14 avril 1913, 1re classe, 66e R. A. A., 27, rue Voltaire, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
25 Bahi Kouider, 6 novembre 1912, 2e classe, 25e R. T. A., chez M. Taleb, café Parisien, à Rivet (Alger).
26 Kadri Mohamed, 6 octobre 1913, 2e classe, 6e R. T. A., douar Saïda-Mekerra, Sidi-bel-Abbès (Oran).

27 Korbaâ Saâda, 1917, 2e classe, 19e génie, 36, rue des Puits, à Oran (Oran).
28 Ali Talha Moussa, 1916, 2e classe, 66e R. A. A., 90, rue Benbadis, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
29 Benaouali Djelloul, 1913, 1re classe, 2e R. T. A., douar Zeneuda, Perrégaux (Oran).
30 Benzaïd Mohamed, 1916, 1re classe, 66e R. A. A., 4, rue Bugeaud, à Aïn-Témouchent (Oran).
31 Benkhaled ould El Hadj, 1895, caporal, 6e R. T. A., chez M. Bouziane, 155, cité Pastor, à Oran (Oran).
32 Riff Abdelkader, 1er août 1915, 2e classe, 20e section C. O. M. A., douar Amaranas, à Sidi-bel Abbès (Oran).
33 Ridouh Abdelkader, 5 octobre 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Kalaâ, la Mina (Mostaganem).
34 Aziria Mohamed, 1914, 1re classe, 2e R. T. A., douar Aziria, Bellevue (Mostaganem).
35 Benazzouz Abdelkrim, 16 avril 1921, 2e classe, 155e génie, à Guiard (Oran).
36 Bouchentouf Mohamed, 15 février 1916, brigadier, 66e R. A. A., El Bordj-Cacherou (Mostaganem).
37 Dermouz Ahmed, 24 février 1920, soldat, 5e R. T. M., Cassaigne (Mostaganem).
38 Bahlouli Djillali, 1918, 2e classe, Douairs, maison Benselka, 9, avenue des Falaises, à Oran (Oran).
39 Abdellaoui Mostéfa, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., 8, rue Sidi-Khélil, à Saïda (Tiaret).
40 Labed Ali, 10 mai 1916, 2e classe, 2e R. S. A., à Gaston-Doumergue (Oran).
41 Benmecheta Mohamed ould Bouziane, 7 avril 1919, 2e classe, 2e régiment de zouaves, douar Ouled-Aïssa, Mascara (Mostaganem).
42 Bensekrane Mohamed, 27 septembre 1919, 2e classe, 8e R. S. A., douar Ouled-Smain, Aïn-Témouchent (Oran).
43 Yahia Larbi ould Mohamed, 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 25, rue de Séville, à Oran (Oran).
44 Bouabaya Mimoun, 23 février 1912, caporal, 2e R. T. A., 5, boulevard Joffre, à Perrégaux (Oran).
45 Abid Ahmed, 1919, caporal, dépôt P. G. n° 2, 21, rue de Maubeuge, à Oran (Oran).
46 Haddou Mohamed, 1921, 2e classe, 2e R. T. A., chez M. Belbekri Cadi, écrivain public, rue Pasteur, à Hammam-Bou-Hadjar (Oran).
47 Khadimi Abdelkader, 1905, 2e classe, 2e R. T. A., garde-barrière, maisonnette, à Rio Salado (Oran).
48 Sidi Ali Chérif Abdelkader, 1919, 2e classe, C. A. R. 101, 19, boulevard Négrier, à Aïn-Temouchent (Oran).
49 Zemouli dit Zemmouri Medjadi ould Kadda, 1893, 2e classe, 6e R. T. A., 5, rue Causse, à Oran (Oran).
50 Benafla Habib, 1920, 2e classe, 6e R. T. A., 18, rue Bélalia, à Saint-Denis du Sig (Oran).
51 Mohamed ben Mohamed Djebli, 4 juin 1917, caporal, 7e R. T. A., Laferrière (Oran).
52 Hamrene Mahfoud ben Amar, 27 mars 1921, soldat à la 3e compagnie du 3e bataillon des pionniers corps-francs, 5, impasse d'Arfour, à Alger (Alger).
53 Aïssa Moussa, 1920, soldat, G. C. G. M. A., 8 a, cité Belkaïm, Perrégaux (Oran).
54 Merdas Khaled, 14 mars 1922, 2e classe, 19e génie, 359, rue Mangin, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
55 Nourine Mohamed ould El-Hadj Mohamed, 1895, soldat, 2e R.T.A., douar Médianna, Renault (Mostaganem).
56 Sadok Mohamed, 26 janvier 1908, sergent, 6e R. T. A., Kristel, Saint-Cloud (Oran).
57 Chemloule Abdelkader 1913, caporal, C. A. R. 102, 7, rue de Palat, à Oran (Oran).
58 Boudia Mohamed, 1921 1re classe, 8e G. S. A. P., douar Soualmia, Cacherou (Mostaganem).
59 Abbes Ahmed, 2 avril 1916, soldat, 28e escadron du train, aux Planteurs, terrain Giraud, n° 1, à Oran (Oran).
60 Benakheira Mohamed ould Charef, 1897, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ghoualize, la Mina (Mostaganem).
61 Hamida Madani, 22 juillet 1922, 2e classe, 67e R. A., 35, rue des Amandiers, à Oran (Oran).
62 Zenagui Kheladi, 1916, 2e classe, D. E. A. A., 1, rue Duterire, Aïn-Temouchent (Oran).
63 Hadi Mohamed ould Ali, 10 septembre 1901, 2e classe, 3e groupe artillerie d'Afrique, à Kléber (Oran).
64 Ghali Adda ould Boukhatem, 1917, 1re classe, 22e R. T. A., 108, rue du Petit-Santon, à Oran (Oran).
65 Mehenni Ali, 1903, soldat, 2e dragons, village Tourville, Arzew (Oran).
66 Chaat Larbi, 1903, soldat, 22e R. T. A., 14, terrain Chalbat, planteur à Oran (Oran).
67 Kandil Mohamed, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Ouled Lalboud Slissen (Oran).
68 Mecherfi Mohamed, 1920 2e classe, C.O.G. n° 35, chez M. Boualala, commerçant à Boukanefis (Oran).
69 Mezaough Mahieddine, 1913, caporal-chef, 25e B. T. A., place Korte, bâtiment F, n° 35, faubourg Victor-Hugo, a Oran (Oran).
70 Belkhammes Menouar, 1911, 2e classe, corps des Douairs, 18, boulevard Henri-Martel, Perrégaux (Oran).
71 Boudjoudad Kadda, 17 décembre 1902, 2e classe, 6e R. T. A., 16, avenue Bendimered, Saint-Denis du Sig (Oran).
72 Feltah Laredj, 22 juillet 1925, 2e classe, C. A. R. 102, 75, ravin Sidi-Bouskrim, à Mascara (Mostaganem).
73 Malek Ali ben Hamidat, 26 janvier 1909, brigadier, 27e train, douar Béni Fonda, section Bellefontaine, Ménerville (Alger).
74 Benzemour Benfreha, 10 août 1916, soldat, C. R. departementale, douar Ménaïssia Legrand (Oran).
75 Bouzidi Kouider, 1918, soldat, 6e R. T. A., Rochambeau P. E. (Oran).
76 Kobci Amar 1926, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouled Yacoub Ghéraba, Aflou (Tiaret).
77 Madani Mohamed, 1925, 1re classe, C. A. R. 102, 6, impasse rue du Sénégal, Bel-Abbès (Oran).
78 Gherab Mohamed, 14 janvier 1894, 2e classe, 2e R. T. A., 65, rue Emile-Petit, à Oran (Oran).
79 Lahcène Abdelkader, 1894, soldat, 6e R. T. A., 30, rue Saint-Augustin, à Lamur Oran (Oran).
80 Benounissa Dahou, 1913 sergent, 14e R. A. T., ravin Ras El Aïn, terrain Pastor, à Oran (Oran).
81 S. N. P. Ali ben Aïcha, 1913, 2e R. T. A., Dar-El-Askri, à Oran (Oran).
82 Benguellaz Aoued, 23 octobre 1913, 2e classe, 2e R. T. A., poste restante, à Mendez (Mostaganem).
83 Dadoune Ali, 2 janvier 1897, 2e classe, 9e R. T A., 24, rue des Invalides, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
84 Sedjerari Abdelkader, 1924, caporal, C. A. R. 102, 1, rue Tagdempt, à Oran (Oran).
85 Benabderrahmane Abdelkader, 1891, 2e classe, 6e R. T. A., maison Sidi Aïssa, faubourg Agadir, à Tlemcen (Tlemcen).
86 Lakhal Abdallah, 18 mars 1923, 2e classe, C. A. R. 102, chez M. Diab Habib, Bou-Hanifia (Mostaganem).
87 Nial Abdelmoumène, 25 avril 1922, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue des Traverses, à Mascara (Mostaganem).
88 Blaha Cheikh, 1917, soldat, 68e R. A., cité du Petit-Lac, bloc 8, n° 9, à Oran (Oran).
89 Selselet Allou Abdelkader, 28 novembre 1914, 2e classe, C. O. T. n° 45, 4, rue de la Sikah, à Oran (Oran).
90 S. N. P. Mohamed ben Aïssa, 1929, 2e classe, 19e génie, Médrissa, Djebel Naddor (Tiaret).
91 Nedjadi Mohamed, 28 avril 1914, 2e classe, 2e D. B., 13e génie, Mocta-Douz (Oran).
92 Zater Belkheir, 8 avril 1920, 2e classe, 20e S. I. M., 76, rue El-Rouaz, à Oran (Oran).
93 Saker Ferhat, 1930, soldat, C. A. R. 101, bain de Si-Ahmed (Leguiba), à Belcourt (Alger).
94 Allam Mohamed, 26 février 1914, 2e classe, 2e R. T. A., douar Alaïma, Cacherou (Mostaganem).
95 Boumazza Habib, 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 16, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran (Oran).
96 Hedidi Tayeb, 1er octobre 1904, soldat, 2e R. S. A., bloc 2, n° 9, cité musulmane du Petit-Lac, à Oran (Oran).
97 Hairech Benaïba, 5 août 1926, 2e classe, 23e B. T. A., maison Fernand Zanitte, à Noisy-les-Bains (Mostaganem).
98 Mekkadem Saïd, 1923, 2e classe, C. A. R. 102, 6, boulevard des Quinze-Métiers, faubourg Médiani, à Oran (Oran).
99 Tsaki Tofen Ould Mohamed, 1897, caporal, 6e R. T. A., 52, rue du Marabout, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
100 Behilil Yahia, 1923, 2e classe, 3e R. T. A., Zegla (Oran).
101 Mestari Abdelkader, 8 mai 1917, 2e classe, 6e R. T. A., 5, rue du Citoyen-Ferrando, à Oran (Oran).
102 S. N. P. Abdelkader Ould Touhami, 15 janvier 1916, soldat, 66e R. A. A., terrain Si-Ali-Planteurs, à Oran (Oran).
103 Boumaouen Ouis, 27 novembre 1909, caporal, 6e R. T. A., Oued-Imbert (Oran).
104 Chetouane Habib, 1915, brigadier, 8e R. A., route de Mascara, ferme Fustel Michel, à Perregaux (Oran).
105 Bettahar Tayeb, 1910, sergent, 101e compagnie de transports, 33, rue Belhadri Smain, à Oran (Oran).
106 Hamida Miloud, 2 mai 1925, caporal, 6e R. T. A., 502, rue du Commandant-Lamy, à Bel-Abbès (Oran).
107 Mebarek Habib, 22 avril 1930, 2e classe, 6e R. T. A., 56, rue du Dépôt, à Bel-Abbès (Oran).
108 Benaouda Miloud, 1916, 2e classe, 28e train, douar Alaïmia, Saint-Lucien (Oran).
109 Kouidri Khalfallah, 1921, caporal-chef, 6e R. T. A., douar Tafraoua, Saïda (Tiaret).
110 Dellas ben Yahia, 1904, soldat, 2e R. T. A., bloc 7, 37, cité du Petit-Lac, à Oran (Oran).
111 Benamai Kaddoue, 1916, 2e classe, 40e R. A. A., douar Aggaz, Saint-Lucien (Oran).
112 Niati Belahouel, 21 novembre 1931, 2e classe, 22e B. T. A., douar Ouled-Hachemi, Mascara (Mostaganem).

113 Ghazi Mohamed, 6 mars 1894, 2e classe, 2e R. T. A., passage Maufrais, à Oran (Oran).
114 Aghamir Mohammed, 5 avril 1904, commandant 2e spahis, mines de Zacca, à Miliana (Orléansville).
115 Mesdoua Bouazza, 1898, 2e classe, 6e R. T. A., 484, rue Mangin, à Bel-Abbès (Oran).
116 Amri ben Barkat, 1918, soldat, 2e R. T. A., ferme Ardil, à la Sénia (Oran).
117 Bekhti Kouider Ould Ali, 1915, soldat, 6e R. T. A., rue Sidi-Yacoub, maison Bencharbit, à Tlemcen (Tlemcen).
118 Guenaoui Benkenadil, 1904, 2e classe, 66e R. A. A., Guiard (Oran).
119 Allal ben Didouh, 1920, 2e classe, 411e D. C. A., route de la Vierge, ferme Zemour, à Misserghin (Oran).
120 Benhamou Mokhtar, 29 avril 1917, soldat, 2e R. T. A., 5, impasse du Sénégal, à Bel-Abbès (Oran).
121 Djebli Kaddour, 1912, 2e classe, 29e R. T. A., à Oued-Imbert (Oran).
122 Belakhdar Ould Abdelkader Amar, 25 novembre 1926, 2e classe, 6e R. T. A., Chanzy (Oran).
123 Lebboukh Saïd Ould Ali, 25 juillet 1920, 2e classe, 6e R. T. A., rue de la Mosquée, à Saïda (Tiaret).
124 Cherrak Mohamed, 1919, 2e classe, 6e R. T. A., 25, rue Sébastopol, à Bel-Abbès (Oran).
125 Pujol (René).
126 Chalabi Bouziane, 25 février 1915, 2e classe, 28e train, 34 *bis*, rue Jules-Paloux, à Oran (Oran).
127 Bouagada Mohamed, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., 36, rue Oued-Looz, à Mascara (Mostaganem).
128 Zaïk Abdelkader, 15 mai 1897, 2e classe, 7e R. T. A., Prudon (Oran).
129 Mohamed ben Ahmed Ali, 1921, soldat, 6e R. T. A., 20, rue du Zouave-Baranco, à Oran (Oran).
130 Soumeur Hammou ben Embarek, 1909, 2e classe, 28e goums, poste A. S. Kenadsa (Oran).
131 Derdour Mohamed, 26 novembre 1919, 2e classe, 2e R. T. A., douar Abdallah, à Bellevue (Mostaganem).
132 Hamdada Ahmed, 20 octobre 1895, caporal, 6e R. T. A., Saint-Leu (Oran).
133 Boutaleb Zellat, 26 avril 1913, 2e classe, 2e zouaves, douar Zelaïta, fraction El Gada, Saint-Lucien (Oran).
134 Benazzouz Mohamed ben Hadj, 25 mars 1917, 2e classe, 2e R. T. A., douar Amrane, Turgot (Oran).
135 Nedjar Lakhdar, 29 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R. 101, 34, boulevard Saint-Charles, à Mostaganem (Mostaganem).
136 Bachir Bachir, 1926, caporal, 8e R. S. A., cité Franco-musulmane, bâtiment B, à Cherchell (Orléansville).
137 Megherbi Mébarek, 1927, 1re classe, 27e B. T. A., village Nègre Doui-Tabet, no 281, à Saïda (Tiaret).
138 Chouat Abderrahmane, 10 juin 1929, 2e classe, 2e R. T. A., 9, rue de Turenne, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
139 Djelloul Saya Chérif Ould Mohamed, 19 juillet 1917, 1re classe, 1er R. T. A., Mercier-Lacombe (Oran).
140 Belkheir El Habib Ould Abed, 1913, brigadier, 66e R. A. A., douar Hamadouche, Er Rahel (Oran).
141 Bounedjara Mostéfa, 17 mai 1919, soldat, 217e B. T. A., Palikao (Mostaganem).
142 Baz Abderrahmane, 21 novembre 1926, victime civile, Saint-Aime (Mostaganem).
143 Menouar Ahmed, 1927, 2e classe, 2e R. T. A., Bossuet (Oran).
144 Lakmek Frih, 1896, 2e classe, 6e R. T. A., Mercier-Lacombe (Oran).
145 Charaida El Habib, 1893, soldat, 2e R. T. A., 4, rue Saint-Augustin, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
146 Boudad Mohamed, 29 juillet 1917, maréchal des logis chef, 802e C. O. S. M., 50, rue de Tlemcen, ancien Dar-El-Askri, à Oran (Oran).
147 Cherifi Smaïn, 1903, 2e classe, 14e R. T. A., Bedeau (Oran).
148 Belguechairi Ahmed Ould Bekaïda, 1913, matelot, Marine nationale, 7, rue Sédimane, à Oran (Oran).
149 Aziz Youcef, 1924, 1re classe, 312e R. T. A., douar Ouled-Sidi-Hadj, tribu Tircine, Saïda (Tiaret).
150 Benmeziane Saada, 10 novembre 1915, 2e classe, 6e tirailleurs, 12, rue Guynemer, Perregaux (Oran).
151 Kadid El Hadj, 28 janvier 1921, 2e classe, 6e R. T. A., rue Fey, no 8, à Oran (Oran).
152 Bouzal Bentouati, 3 avril 1923, soldat, 2e R. T. A., 3, terrain Guionie, les Planteurs, à Oran (Oran).
153 Chaibi Slimane, 31 mars 1916, 2e classe, G. U. I. 21-22, 11, rue Capitaine-Raho, à Oran (Oran).
154 Aroui Halloufa, 1932, 1re classe, 102 C. R., avenue Victor-Hugo, no 21, à Oran (Oran).
155 S. N. P. Tahar ben Slimane, 1926, 2e classe, 2e R. T. A., 5, rue de Wagram, à Oran (Oran).
156 Ouici Ménadji, 29 août 1910, 2e classe, 6e R. T. A., 12, rue des Briqueteries, à Montplaisir, par Maubeuge (Nord).
157 Bouchentouf Benkidda, 19 juillet 1920, caporal-chef, 102e C. A. R., 21, rue des Maures, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
158 Abdat Otmane Ould Mohamed, 27 juillet 1902, douar Sidi-Abdelkader, Perregaux (Oran).
159 Brahim Djelloul Ould Saâda, 1932, 2e classe, C. A. R. 102, 2, rue d'Alsace-Lorraine, à Perregaux (Oran).
160 Setouty Hamed Ould Abdallah, 6 juin 1917, 2e classe, G. U. I. 24, Lamtar (Oran).
161 Aitmrar Mohamed, 10 mars 1903, soldat, 22e B. T. A., rue Vidal-et-Mañégat, no 42, à Oran (Oran).
162 Benmedjamed Mohamed, 20 décembre 1925, 2e classe, C. A. R. 102, 19, rue Méhémed-Ali-Mustapha, à Oran (Oran).
163 Taibi Ahmed ben Abdallah, 1917, maréchal des logis, 9e R. S. A., ferme Saez-Georges, faubourg Isidore, à Mascara (Mostaganem).
164 S. N. P. Kacem ben Abdallah, 15 septembre 1914, 2e classe, 102e C. O. S. M., douar El Graba, 1, avenue d'Oran, Aïn-Temouchent (Oran).
165 Djourou Baghdad, 6 avril 1925, 2e classe, 67e R. A. A., cité Petit-Lac, bloc 1, no 35, à Oran (Oran).
166 Haddadi Mohamed, 15 août 1923, 2e classe, 14e B. T. A., Mercier-Lacombe (Oran).
167 Mekdache Mohamed, 30 novembre 1913, 2e classe, 6e R. T. A., Brédéat, Bou-Tlelis (Oran).
168 Mendas Gueddin, 5 juillet 1920, 2e classe, 2e régiment zouaves, Aïn-Fekan (Mostaganem).
169 Zerouati Abderrahmane, 1922, 1re classe, 1er R. T. A., rue de la Poste, Boukanefis (Oran).
170 Meghni Miloud, 1916, 2e classe, 28e train, chez Amar Bazagya, commerçant, Prévost-Paradol (Tiaret).
171 Bouchareb Naceur ben Kouider, 1907, soldat, 2e R. T. A., rue Marceau, à Trezel (Tiaret).
172 Moueddine Hadj, 3 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 102, Tirman (Oran).
173 Bouchoul ben Alia, 8 octobre 1916, soldat, 40e R. T. A., 51, rue Hadj-Salah, à Oran (Oran).
174 Boudjenah Abdelkader, 1933, soldat, C. A. R. 102, douar Kedadra, fraction Aïoun-El-Branès, Saïda (Tiaret).
175 Remili Slimane, 1927, soldat, C. A. R. 102, chez M. Missoum Mohamed, Lamtar (Oran).
176 Sallay Abdelkader, 23 mars 1924, 1re classe, C. A. R. 102, douar Djebabra, à Bosquet (Oran).
177 Benreguia Menouar, 31 mars 1916, caporal, 7e R. T. A., 33, rue Er-Rouaz, à Oran (Oran).
178 Zahzouh Hamza, 1933, 1re classe, C. A. R. 102, chez M. Cheffari Ali, commerçant, Mecheria (Saïda).
179 Boufeldja Mohammed, 1890, soldat, 6e R. T. A., Oued-Slissen P. E. (Oran).
180 Bouabbane Aïssa, 24 février 1913, soldat, 1re classe, dépôt d'infanterie, 52 *bis*, 17, rue du Champ-de-Mars, à Oran (Oran).
181 Rahmani Miloud, 26 mars 1913, 2e classe, 6e R. T. A., coiffeur à Ammi-Moussa (Mostaganem).
182 Cherif Hamadi ben Mohamed, 1929, soldat, 25e R. T. A., douar Ténazet, ferme Blazy, Sainte-Barbe-du-Tlélat (Oran).
183 Zeghir Bouziane, 1924, soldat, C. A. R. 102, douar Doaili, Franchetti (Tiaret).
184 Djebbar Mohamed, 1929, soldat, C. A. R. 102, Dar El Askri, à Sebdou (Tlemcen).
185 Hadj Djilali Mohamed, 1920, 2e classe, C. A. R. 102, 99, rue Sidi-Daho, faubourg Bab-Ali, Mascara (Mostaganem).
186 Bisbis Tayeb, 22 janvier 1914, 1re classe, 6e R. T. A., route du Tombeau-des-Braves, à Nemours (Tlemcen).
187 Cherifi Kouider, 1928, soldat, C. A. R. 102, cité Petit-Lac, bloc no 13, à Oran (Oran).
188 Rezzoug Bénabdallah, 1933, soldat, C. A. R., 102, douar Mézaourou, Rochambeau (Oran).
189 Iratni Ahmed, 27 novembre 1916, soldat, 13e R. T. A., bâtiment A, no 81, place Korte, faubourg Victor-Hugo, à Oran (Oran).
190 Alaoui Mohamed, 1898, caporal, 14e R. T. A., Dar El Askri, Frenda (Tiaret).
191 Salma Benabou, 8 mars 1915, 1re classe, 6e R. T. A., 23, rue Oued-Looz, Mascara-Bab-Ali (Mostaganem).
192 Azzouz Bouchahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal, 2e B. T. A., cité Mon Plaisir, épicerie Sadek, à Mostaganem (Mostaganem)
193 Merabet Bouazza, 1919, soldat, 10e légion *bis* de gendarmerie, à Mercier-Lacombe (Oran).
194 Benouis Miloud Ould Hachemi, 1898, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Benouis, Saïda mixte (Tiaret).
195 Bachir Mokhretar Mohamed, 30 mai 1918, sergent, 13e R. T. A., 61, rue de la Croix-Rouge, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
196 Bouri Abdelkader, 18 juin 1923, soldat, C. A. R. 102, douar Aïn-Manaâ, à Saïda (Tiaret).
197 Attou Mohamed, 1925, caporal, C. A. R. 102, 2, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Oran (Oran).
198 Belgacemi Miloud, 1897, 2e classe, 9e R. T. A., douar Ouled-Ahmed, Turgot (Oran).

199 Benfatma Djelloul, 1919, soldat, C. O. I. 2, douar Amamra, Zemmora (Mostaganem).
200 Ziane Kadda, 13 avril 1929, soldat, C. A. R. 101, au Telagh (P E.) (Oran).
201 Belahouane Ahmed, 1912, sergent-chef, 13e R. T. A., 5, rue Delfoé, cité Petit, à Oran (Oran).
202 Rachedi Mohamed, 22 juin 1922, soldat, 2e R. T. A., 19, rue de Garnache, à Oran (Oran).
203 Zerif Mohamed, 1915, soldat, 1/5 R. T. M., 1, rue Surlet, cour Plantin, à Liège (Belgique).
204 Feraoune Kial, 1911, 1re classe, compagnie rassemblement des animaux, au terrain Ardil, allée 2, n° 16, à Oran (Oran).
205 Safi Slimani, 27 octobre 1929, 2e classe, C. A. R. 102, village Nègre, à Aflou (Tiaret).
206 Rachedi Mohamed, 1914, soldat, 13e R. T. A., 6, rue Bobillot, à Bel-Abbès (Oran).
207 Rachedi Lakhdar, 25 décembre 1921, caporal, 6e R. T. A., rue de l'Agriculture, à Bel-Abbès (Oran).
208 Aouidat Miloud, 1932, soldat, C. A. R. 102, Tribu des Berkiches, Temouchent (Oran).
209 Kadi Mostéfa ben Abdelkader, 11 septembre 1926, 1re classe, C. A. R. 102, village Centre-Nazereg-Flinois, à Mascara (Mostaganem).
210 Benyagoub Ahmed, 1930, 2e classe, 1re compagnie de commandement et des services du groupe mobile n° 1, 14, rue de l'Aspirant-Gaullier, chez M. Belkacem Mostéfa, à Perregaux (Oran).
211 Benyacoub Abdelkader, 28 novembre 1911, sergent, 19e B. T. A., maison 34, cité Torrès, à Tigditt (Mostaganem).
212 Bouchachia Abdelkader, 14 juillet 1912, 23, rue du Figuier, faubourg Gambetta, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
213 Haidra Adda ould Ladjal, 18 mars 1931, 2e classe, C. A. R. 102, 12, rue de Marseille, village Nègre, Relizane (Mostaganem).
214 Bensaid Mohamed, 2 février 1931, soldat, C. A. R. 102, 20, rue Camille-Saint-Saëns, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
215 Addouni Bendida ould Abdelkader, 4 février 1929, soldat, 2e R. C. A., terrain Pastor, ravin Raz-el-Aïn, n° 6166, à Oran (Oran).
216 Taleb bel Hadj, 1913, 1re classe, B. D. X. 1, douar Ouled-Louza, à Georges-Clemenceau (Mostaganem).
217 Benneka Ali, 13 avril 1924, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue Anatole-France, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
218 Benadda Kaddour, 1931, soldat, 6e R. T. A., 14, rue d'Alger, Relizane (Mostaganem).
219 Charef Aïssa, 1918, 2e classe, 6e R. T. A., douar Aouassia, Ouled-Chefaa, la Mina (Mostaganem).
220 S. N. P. Brahim Ould Sahli, 1916, maréchal des logis, C. A. R. 103, Lamtar (Oran).
221 Hadjer Kherfane Larbi, 1922, 1re classe, 8e R. S. A., 47, rue des Alouettes, Argenteuil (Seine-et-Oise).

Catégorie « D ».

1 Beghdadi Abed, 29 décembre 1902, sergent chef, Dépôt des prisonniers de guerre n°6, 37, rue du Commerce, à Mascara (Mostaganem).
2 Rabah Bouamama, 1905, caporal chef, 6e R. T. A., village Douï-Thabet, n° 791, à Saïda (Tiaret).
3 Fidjel ben Abdelkader, 24 septembre 1910, maréchal des logis chef, 66e R. A. A., douar Tirenifine, à Cacherou (Mostaganem).
4 Alam Cheikh, 1912, sergent, Dépôt P. G. n° 10 A, 5, place Carnot, à Bel-Abbès (Oran).
5 Belkafouf Mohamed, 26 novembre 1907, sergent au 2e R. T. A., rue 16, maison 15, à Mostaganem (Mostaganem).
6 Lakdar ben Ikhlef, 1900, maréchal des logis, 66e R. A. A., 3, rue Pierre-Ronsard, à Oran (Oran).
7 Bouzid Habib, 2 novembre 1902, sergent, 2e R. T. A., douar Tiffrit, Saïda (Tiaret).
8 Ramdane ould Abdelkader, 1909, sergent, 6e R. T. A., 18, rue de Biskra, à Oran (Oran).
9 Benhalima Ghalem, 7 décembre 1899, caporal, 2e R. T. A., 4, rue de la Glacière, terrain Lebon, Raz-el-Aïn, à Oran (Oran).
10 Drahmoun Sadok, 24 novembre 1900, sergent chef, corps des Douairs, 4, rue de la Savonnerie, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
11 Boussaïd Djilali, 1913, sergent, 3e R. T. A., rue 3, n° 812, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
12 Alda Abdelkader, 1908, adjudant, 6e R. T. A., 78, rue Aïn-Sultan (Bab-Ali), à Mascara (Mostaganem).
13 Mordjane Cheikh, 1908, sergent, 2e zouaves, rue 33, n° 443, Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
14 Allali Youcef, 30 juillet 1910, sergent-chef, 28e train, douar Ouled-Abbès, Ammi-Moussa (Mostaganem).
15 Khorissat Slimane, 25 juin 1903, sergent, 6e R. T. A., 3, rue Valette-Marine, Saïda (Tiaret).
16 Maatallah Mohamed, 9 mars 1904, sergent-chef, 29e R. T. A., 10, rue du Général-Brossard, à Oran (Victor-Hugo) (Oran).
17 Arabi Abdelkader, 1907, maréchal des logis, cité el Hana, immeuble E, n° 10, faubourg Victor-Hugo, à Oran (Oran).
18 Sellah Benchâa, 10 février 1902, maréchal des logis, 66e R. A. A., faubourg Bastie, rue Buès, n° 43, à Oran (Oran).
19 Belhamdi Mohamed, 1902, caporal, 29e R. A. T., 19, rue de la Mosquée, à Saïda (Tiaret).
20 Benkhedda Ahmed, 11 septembre 1907, adjudant, C. O. du train, n° 45, rue de Tlemcen, à Oran (Oran).
21 Belhadji Mohamed, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., 104, rue des Amandiers, à Oran, Lamur (Oran).
22 Ghezal Benaïssa, 1909, maréchal des logis, 1er R. S. A., maison Chaïra, faubourg Agadir, à Tlemcen (Tlemcen).
23 Bouras Abdelkader, 9 juin 1908, maréchal des logis, 192e C.O.S.M., vieux village, à Misserghin (Oran).
24 Belkharroubi Mohamed, 1905, maréchal des logis, 192e compagnie du service matériel, terrain Fima, ravin Raz-el-Aïn, à Oran (Oran).
25 Taiba Djilali, 26 mars 1903, brigadier, 2e R. S. A., douar Ouled-Rafaâ, Zemmora (Mostaganem).
26 Chafi Sadok, 1902, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Alaïmia, Saint-Lucien (Oran).
27 Benfradj Mohamed, 17 janvier 1912, sergent, 6e R. T. A., 30, rue de la Gare, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
28 Mazouz Mohamed, 1909, sergent, 2e R. T. A., rue 62, n° 95 Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
29 Hamdani Rabah, 18 août 1905, brigadier, 68e R. A. A., Rovigo (Alger).
30 Boudjahiche Mohamed, 15 octobre 1912, sergent, base militaire, à Oran, 7, rue Warbanne, bas-quartier, à Oran (Oran).
31 Djama Ahmed ould Lakhdar, 1909, sergent-chef, corps des douairs, maison Gouzalez, Vieux Port, à Mers-el-Kébir (Oran).
32 Kious Morsli, 1910, sergent, 6e R. T. A., 6, rue Ximenès, à Tlemcen (Tlemcen).
33 Seghier ben Fréha, 10 mai 1904, sergent, 6e R. T. A., 95, rue Devina, Point-du-Jour, à Bel-Abbès (Oran).
34 Belhaouas Ameur, 10 novembre 1908, sergent, 6e R. T. A., n° 2, maison 14, cité du Petit-Lac, à Oran (Oran).
35 Benadda Abdelkader, 1908, brigadier, établissement hippique, 90, avenue de Sidi-Chami, à Oran (Oran).
36 Esseghier Abdelkader, 1907, sergent, 2e R. T. A., 4, faubourg Médioni, face au garage Ruffié, à Oran (Oran).
37 Mestour Mohamed, 1914, maréchal des logis chef, 2e R. S. A., douar Ouled-Sidi-Khaled, Djebel-Nador (Tiaret).
38 Lakhal Abdelkader, 1909, sergent, 2e R. T. A., chez M. Djellouli, commerçant, Palikao (Mostaganem).
39 Zelmat el Méhadj, 17 mai 1911, sergent, 6e R. T. A., 28, rue de Picardie, à Bel-Abbès (Oran).
40 Cherbal Ahmed, 11 octobre 1901, sergent, 2e R. T. A., cité du Petit-Lac, bloc 2, maison 7, à Oran (Oran).
41 Kellouche Abdelkader, 8 avril 1912, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., aux Abdellys (Tlemcen).
42 Merakchi Benbrahim, 1903, sergent, 6e R. T. A., 20, rue Nobel, à Oran (Oran).
43 Aïssa Mostéfa ben Menouer, 1914, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, Relizane (Mostaganem).
44 Nouar Kacem ould Haouari, 4 avril 1908, sergent-chef, 2e R. Z. T., 25, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran (Oran).
45 Bensaoula Djelloul ould Mohamed, 24 mars 1901, 1re classe, 6e R. T. A., 22, rue de France, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
46 Bouzid Mohamed, 10 mai 1901, sergent, compagnie de garnison d'Oran, 20, rue du Général-Drude, à Oran (Oran).
47 Tazghat Abdelkader, 1907, sergent, 2e zouaves, Vieux-Port, à Mers-el-Kébir (Oran).
48 Bouamra Mohamed, 28 octobre 1906, adjudant, 2e zouaves, boulevard Joseph-Andrieu, n° 41, à Oran (Oran).
49 Moueddene Boumédiène, 1907, maréchal des logis, 66e R. A. A., à Ouled-Taria (Mostaganem).
50 Kraroubi Abdelkader, 15 avril 1905, 1re classe, 6e R. T. A., douar Bekaïla, Perregaux (Oran).
51 Feddag Abdelkader, 1904, caporal, 6e R. T. A., 6, rue du Sergent-Soussi, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
52 Ali-Talha Sélim, 10 avril 1902, sergent, compagnie de zone n° 1, 1, place Welsford, à Oran (Oran).
53 Sehamine Mohamed, 1912, sergent, 2e R. T. A., 3, rue de l'Habra, à Saïda (Tiaret).
54 Hadj Tahar Hachémi, 25 mars 1905, 1re classe, 211e bataillon de pionniers, douar Ouled-Zerrouki, Chanzy (Oran).
55 Hacène Abdelkader, 25 septembre 1907, caporal, C. O. I. 1, Blida, 3, rue de la Calère, à Oran (Oran).
56 Benkouider Abdelkader, 6 octobre 1903, maréchal des logis, 25e train, 15, rue des Vieillards, à Bougie (Sétif).

57 Amiri Kouider, 1912, maréchal des logis, 6e R. S. A., village Nègre Douit-Thabet, à Saïda (Tiaret).
58 Sersar Mohamed, 15 avril 1913, sergent, 6e R. T. A., boulevard Maxime-Ménard, maison Mahdouda, à Tlemcen (Tlemcen).
59 Teffahi Abdelkader, 30 août 1957, sergent-chef, 2e R. T. A., avenue Jules-Ferry, n° 35, à Oran (Oran).
60 Kerroum Abdelkrim, 14 décembre 1900, sergent-chef, 2e zouaves, à Kléber, Sainte-Léonie (Oran).
61 Benabbou Mohamed, 1914, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., 38, rue du Petit-Lac-Salé, à Oran (Oran).
62 S. N. P. M'Hamed ben Mohamed, 1911, brigadier, C. I. A. T., 67, rue Bayard, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
63 Bouzid Saïd, 22 août 1908, sergent-chef, compagnie de zone n° 1, 33, avenue Jules-Ferry, à Oran (Oran).
64 Abdelazziz ben Abdelkader, 1907, 1re classe, 68e R. A. A., maison Ganancia Beauséjour, à Tlemcen (Tlemcen).
65 Ghazali Abdelkader, 1904, sergent, 6e R. T. A., hôpital auxiliaire, le Telagh (Oran).
66 Nenas Habib, 1910, caporal, 21e compagnie des P. G., 109, rue Alfred-Habib-Cegneaud, à Nanterre (Seine).
67 Benmira Mokhfi Aïssa, 1903, 2e classe, 2e R. S. A., maison Benhasid-Kiffane, à Tlemcen (Tlemcen).
68 Safou Mohamed, 1er juin 1905, brigadier, 68e R. A. A., 54, rue Hadj-Salah, à Oran (Oran).
69 Benyettou Maamar ould Larbi, 9 juillet 1915, sergent, 9e R. T. A., douar Sidi-Saada, la Mina (Mostaganem).
70 Taibi Moussa, 1912, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., 9, rue Bellegarde, à Oran (Oran).
71 Abdiche Mohamed, 1909, brigadier-chef, 802e C. O. M., 11, rue de la Tafna, à Saïda (Tiaret).
72 Sebaa Bengamina, 4 février 1906, 2e classe, 2e R. T. A., 1, rue du Général-Brossard, à Oran (Oran).
73 Hamadouche Bouabib, 14 juillet 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., 3, rue de Constantine, à Mascara (Mostaganem).
74 Benyamina Harrat, 1907, 1re classe, Douhairs, douar Hararisa, Zemmora (Mostaganem).
75 Grib Abdelkader ould Habib, 29 novembre 1905, soldat, 14e compagnie de garnison, bloc 1, n° 26, cité Musulmane du Petit-Lac, à Oran (Oran).
76 Kinous ben Ahmed ould Bendida, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., chez Laskar, impasse, rue de Frenda, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
77 Labib Bel Hadj, 1912, 1re classe, 8e R. S. A., douar de la Gare, n° 113, la Senia (Oran).
78 Gherib Guenoun, 20 avril 1901, 1re classe, Douairs, 4, rue Parral, à Oran (Oran).
79 Allioui Kaddour, 1913, maréchal des logis, 802e C. O. M., 27, rue du Maroc, maison Maachou, à Bel-Abbès (Oran).
80 S. N. P. Mohamed ould Abdellah, 22 juin 1900, 2e classe, corps des Douhairs, 13, terarin Pastor, Raz-el-Aïn, à Oran (Oran).
81 S. N. P. Ali ben Messaoud, 1910, caporal-chef, Douairs, Guiard (Oran).
82 Boutouta Mohamed, 1913, sergent, 6e R. T. A., n° 92, Douï Thabet, village Nègre, à Saïda (Tiaret).
83 Ramdane Messaoud, 21 août 1904, 1re classe, 6e R. T. A., place Cort, n° 16, bâtiment G, Victor-Hugo, à Oran (Oran).
84 Moumenine M'Hamed, 1904, brigadier, 2e R. T. A., G. M. P. R. n° 51, à Saint-Arnaud (Sétif).
85 Zelmat Baghdad, 1907, 1re classe, 27e train, 8, rue de Staoueli, à Oran (Oran).
86 Belalia Meskine, 1906, brigadier, 8e R. S. A., douar Chouala, Zemmora (Mostaganem).
87 Menezla Boumédiène, 1907, caporal, 6e R. T. A., 56, rue Hadj-Salah, à Oran (Oran).
88 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
89 Benadla Bouaïem, 25 mai 1909, 1re classe, 211e bataillon de pionniers, maison Laradji, à Chanzy (Oran).
90 S. N. P. Ali Ould Messaoud, 1899, caporal, 10e R. T. A., Guiard (Oran).
91 Moussaoui Miloud, 5 janvier 1907, caporal, 15e compagnie autonome, douar Mouilah, Télagh (Oran).
92 Meslem Nabi, 10 octobre 1905, 1re classe, 8e R. S. A., 38, rue Bel-Hadri-Smaïn, à Oran (Oran).
93 Benhammou Ahmed, 8 juin 1906, caporal, 6e R. T. A., rue Albert-Fieschi, maison Ferrara à Mers-el-Kébir (Oran).
94 Benyoub Abdelkader, 16 juillet 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., Montgolfier (Tiaret).
95 Guessard Ahmed, 27 octobre 1908, sergent, C. A. R. 101, maison Garcia, rue de la Liberté, à Arzew (Oran).
96 Ouddah Ahmed, 25 octobre 1903, 1re classe, 6e R. T. A., 107, rue Gabriel-Fauré, à Oran (Oran).
97 Dardoum Abdelkader, 25 février 1903, 1re classe, compagnie autonome de garnison n° 16, maison des retraités, à Tlemcen (Tlemcen).
98 Amrani Ali ben Amar, 1914, maréchal des logis, 7e régiment S. A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
99 Moghraoui Djillali, 1903, 1re classe, compagnie de garnison, 54, rue Jean-Azeinar, à Oran (Oran).
100 Belati Safi, 1904, 1re classe, 28e train, Sidi-Chafi-Béni-Saf (Tlemcen).
101 Djemai Zerrouki, 9 juin 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 77, rue Mangin, à Oran (Oran).
102 Rouhabia Djillali, 1912, maréchal des logis, centre instruction des opérations amphibies, café Mahi, rue Massillon, à Arzew (Oran).
103 Bekhedda Bekhedda Ould Mohamed, 3 avril 1904, brigadier, D. M. I., 2, rue Emile-Petit, à Oran (Oran).
104 Rahmouni Chikh, 1899, 1re classe, corps des douairs, cité Zouaoui, maison 217, à Lamoricière (Tlemcen).
105 Djellouli Mohamed, 1912, 1re classe, 28e train, 11, rue du Docteur-Pauly, à Oran (Oran).
106 Halfaoui Tayeb Ould Hadj, 1904, brigadier, 2e R. T. A., cité musulmane du Petit-Lac, n° 35, bloc n° 2, à Oran (Oran).
107 S. N. P. Belhoum Ould Ali, 1906, 2e classe, 6e R. T. A., cité Sidi-Zouaoui, à Lamoricière (Tlemcen).
108 Moulay Hadj, 1903, 2e classe, 6e R. T. A., 18, rue Hamidat-Kaddour, à Saïda (Tiaret).
109 Ben-Rached Mohamed, 11 janvier 1903, 2e classe, 28e train, 16, rue Legrand (Saint-Antoine), à Oran (Oran).
110 Djelghoum Mohamed, 9 décembre 1903, brigadier, 66e R. A. A., chez M. Hadj Mohamed Dadouche, 421, rue Mangin, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
111 Hamchachi Ahmed, 17 septembre 1902, 1re classe, 6e R. T. A., rue des Jardins, maison Méliani, Témouchent (Oran).
112 Bourada Miloud, 3 décembre 1909, brigadier, compagnie de remonte, 77, rue du Capitaine-Raho, Oran (Oran).
113 Moussaoui Abdelkader, 2 février 1907, 1re classe, C. D. du C. O. I. n° 2, 102, rue Grande, à Mascara (Mostaganem).
114 Benhamacha Aïssa, 28 janvier 1908, 2e classe, 2e R. T. A., usine Aureoli, cité Roseville, à Oran (Oran).
115 Amara Mostéfa, 1902, 1re classe, 6e R. T. A., rue Jean-Jacques-Rousseau, maison Dardouri, à Marnia (Tlemcen).
116 Dahrour Ali, 24 novembre 1901, 1re classe, 2e R. T. A., 7, rue Bengana, à Oran (Oran).
117 Benaiad Habib, 1902, sergent, 2e R. T. A., rue de la Mina, à Saïda (Tiaret).
118 Ameur Dahou, 9 octobre 1908, 2e classe, 65e R. A. A., boulevard Foch, n° 27, à Perrégaux (Oran).
119 Ayadi Lakhdar, 1906, 2e classe, bataillon de garnison, douar Harrat, à Zemmora P. E. (Mostaganem).
120 Beghdadi Boudali, 1906, caporal, 6e R. T. A., 15, rue Nungesser-et-Coli, à Bel-Abbès (Oran).
121 Messaoudi Aïssa, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., douar Ouled Rahmoun, à Messoulane, le Télagh (Oran).
122 Benkou Amar, 15 février 1910, sergent, 6e R. T. A., Village-Nègre, Aïn-Témouchent (Oran).
123 Ahmed ben Tayeb, 1907, brigadier-chef, L. E. S. S. M., maison Ayache, Aïn-Khial (Oran).
124 Ouadahi Dilmi, 17 février 1908, soldat, 29e R. T. A., 12, route du Cimetière, Koléa (Alger).
125 Djellouli Habib, 1910, sergent, 13e R. T. A., Village-Nègre Amrous (Tiaret).
126 Abdelbari Ahmed, 21 mai 1910, caporal, 2e R. T. A., cité Sanchidriane, maison Bensabeur Ahmed, à Oran (Oran).
127 Attouche Mohamed, 28 mai 1911, 2e classe, douairs, ferme des Andalouses, à El-Ancor (Oran).
128 Belhanaif Abdelkader, 6 mars 1909, caporal, 2e R. T. A., 13, rue Agent-Marchi, à Oran (Oran).
129 Dine ben Maamar, 1908, brigadier-chef, 2e R. C. A., Chabâa, maison n° 11, à Colomb-Béchar (Saoura).
130 Bekhelifa Mohamed, 4 avril 1911, 1re classe, 2e zouaves, 104, rue des Amandiers (faubourg Lamur) (Oran).
131 Bellaha Ali, 3 mars 1906, soldat, 6e R. T. A., douar Bekhaita, n° 1, Perrégaux (Oran).
132 Nafi Zobir Ould Senouci, 2 avril 1910, 1re classe, 8e R. S. A., douar Kénia, à Tiaret (Tiaret).
133 Messah Mohamed, dit Ahmed, 20 juillet 1906, 1re classe, n° 2, rue du Mont-Bar-Prolongée, Montbéliard (Doubs).
134 Kritly Mostéfa, 13 octobre 1902, 1re classe, douairs, 23, rue Belkaïd-Abdelkader, à Oran (Oran).
135 Madani Habib Ould Mohamed, 1902, 2e classe, 2e R. T. A., 7, rue des Pins, à Relizane (Mostaganem).
136 Kadouri ben Ali, 1916, brigadier, G. T. R., n° 520, rue de la Bruyère, n° 1, à Oran (Oran).
137 Mersout Abdelkader, 24 juillet 1912, caporal, 6e R. T. A., douar Tafna, à Remchi (Tlemcen).
138 Miloud Ould Laredj, 1909, 2e classe, corps des douairs, 3, rue de Lapasset, à Mostaganem (Mostaganem).

139 Radja Mohamed Ould Abdelkader, 13 avril 1901, sergent, 6e R. T. A., douar Sebâa-Chioukh, Remchi (Tlemcen).
140 Zoghman Boudkhil, 1912, maréchal des logis, 3e R. C. A., cité du Petit-Lac, bloc 5, cité 2e tranche, n° 17, à Oran (Oran).
141 Harrir, dit Harid Tayeb, 11 mars 1901, caporal aux douairs, Baudens (Oran).
142 Seddiki Naceur, 1909, soldat, 6e R. T. A., 6, rue du Chélif, à Saïda (Tiaret).
143 Beddif Lazreg, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., 29, rue des Invalides, à Oran (Oran)
144 Bardadi Aïd, 10 juin 1910, 2e classe, 6e R. T. A., 26, rue Amelot, Bel-Abbès (Oran).
145 Ould-Kada Ould Bouziane, 28 mars 1904, brigadier, 411e F. T. A., 23, rue Lapeyrouse, à Oran (Oran)
146 S. N. P. Mohammed Ould Hadj, 1903, 1re classe, 28e train, 31, rue des Puits, à Oran (Oran)
147 S. N. P. Bachir ben Bahous, 1905, 1re classe, 8e R. S. A., chaouch à la commune de la Mekerra (Oran).
148 Gacem, dit Gasmi Ali, 1914, 1re classe, établissement hippique 31, 4, rue du Maroc, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
149 Belabbès Mohamed, 14 janvier 1906, 1re classe, 7e R. S. A., Village-Arabe, à Parmentier (Oran).
150 S. N. P. Ahmed ben Abdelkader, 1903, brigadier, 8e R. S. A., 2, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen (Tlemcen).
151 Mohamed Ould ben Ameur, 1913, 1re classe, 8e R. S. A., 17, rue de Bône, Relizane (Mostaganem).
152 Benattia Bouabdellah, 1907, 1re classe, 10/66 R. A. A., 36, rue Saint-Augustin, à Oran (Oran).
153 Khiar Mostéfa, 1911, caporal, 22e tirailleurs, 20, passage Léon, à Paris (18e).
154 Bensehli Bélahouel, 1906, sergent, corps des douairs, 89, rue Er-Rouaz, à Oran (Oran).
155 Souag Mohamed, 1907, 2e classe, 6e R. T. A., cité du Petit-Lac, 3e tranche, bloc 5, logement 45, à Oran (Oran).
156 Benabed Ahmed, 1905, 2e classe, 2e R. T. A., rue 7, n° 966, Tigditt, Mostaganem (Mostaganem).
157 Ouafi Mohamed, 1906, 1re classe, 6e R. T. A., 11 *bis*, rue Haroun-el-Rached, à Oran (Oran).
158 Khnata Abdelkader, 22 avril 1905, 1re classe, 2e R. T. A., 22, cité du Petit-Lac, bloc 1, à Oran (Oran).
159 Lamidi Miloud, 1912, brigadier, établissement hippique 31, 11, rue Bougandoura, à Oran (Oran).
160 Rebbah Mohamed Ould Djilali, 1899, 1re classe, corps des douairs, Bossuet (Oran)
161 Hamdane Kaddour, 1902, 2e classe, 14e R. T. A., 32, rue Saint-Augustin, à Oran (Oran).
162 Refis Mohamed, 1912, 1re classe, 2e compagnie de remonte, 71, Village-Nègre, à Rio-Salado (Oran).
163 Bousserina Mohamed, 1911, 2e classe, 28e escadron du train, 5180, terrain Chabiat, les Planteurs, à Oran (Oran).
164 Sliman el Habib, 1904, 1re classe, 8e R. S. A., 11, rue de Ménerville, à Oran (Oran).
165 Bouzgaou Ali, 1901, 1re classe, 66e R. A. A., Mercier-Lacombe (Oran).
166 Mazari Abdelkader, 6 juin 1910, 2e classe, compagnie de garde P. G., cité du Petit-Lac, bloc 4, n° 20, 2e tranche, à Oran (Oran).
167 S. N. P. Khalifa ben Abdelkader, 1906, brigadier, C. A. R. 102, Boukioui (Oran).
168 Kradem Mohamed, 15 février 1906, 2e classe, douairs, les Andalouses, El-Ançor (Oran).
169 Belkhiati Hadj, 1901, 2e classe, 2e R. S. A., 46, rue des Puits, à Oran (Oran).
170 Benkada Mohamed Ould Abdelkader, 20 octobre 1901, 2e classe, 20e C. O. A. M., 39, rue Bel-Hadri-Smaïn, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
171 Dani Djilali, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., 43, rue du Général-Négrier, à Oran (Oran).
172 Delha el Habib Ould el Hadj, 1903, 2e classe, 6e R. T. A., 278, rue Matemore, à Marnia (Tlemcen).
173 Benguerrach Medjahed, 27 septembre 1911, sergent, 35e B. T. A., 58, rue du Commandant-Marchand, Point-du-Jour, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
174 Eleuimi Benyakhou, 1905, 1re classe, 2e R. T. A., douar Ouled-Abdelouhahed, la Makda, Mascara (Mostaganem).
175 Zina Abdesselem, 10 mars 1906, 1re classe, 2e zouaves, 7, rue Boudjelal-Yahia, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
176 Mohamed Belhadj, 1900, soldat, 2e R. S. A., maison Belkaïd, rue Benziane, Tlemcen.
177 Boussahaba Kaddour Ould Amar, 1898, 2e classe, 6e R. T. A., Aïn-el-Arba (Oran).
178 Lagraa Mahmoud, 1904, brigadier, 2e R. T. A., chez Nadjem Belkacem, Village-Nègre, à Aflou (Tiaret).
179 Bennegueouch Mohammed Ould Abdelkader, 19 novembre 1904, 2e classe, 6e R. T. A., camp de Châlons, hôpital A. S., à Poitiers (Vienne).
180 Zaoud Djelloul ben el Hadj, 1906, 2e classe, 9e R. S. A., maison Mahfoud, Village-Nègre, à Aumale (Médéa).
181 S. N. P. Sadek Ould Larbi, 6 décembre 1911, 1re classe, C. A. R. 102, 12, rue du Figuier, à Oran (Oran).
182 Chaïb Bouabdallah, 1912, 1re classe, 2e R. T. A., 4, rue Bourbaki, à Oran (Oran).
183 Mostefa Ould Mohamed, 1907, 1re classe, 2e R. C. A., gardien de nuit, Village-Musulman, boulevard National, n° 30, à Aïn-Témouchent (Oran).
184 Benzait Abdelkader, 13 juillet 1910, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Derrar Larbi, commerçant, à Cassaigne (Mostaganem).
185 Messaoudi Yahia, 1906, 1re classe, 2e R. T. A., douar Messoulane, le Télagh (Oran).
186 Nedjadi Saïd Ould Miloud, 20 juin 1910, 1re classe, 6e R. T. A., terrain Fima, ravin Raz-el-Aïn, à Oran (Oran).
187 Bendellaa Lakhdar, 1906, 2e classe, C. R. A., maison Ben Makhti, grotte Boudghène, à Tlemcen (Tlemcen).
188 Harrat Djelloul, 21 septembre 1912, 2e classe, 28e train, 35, rue du Zouave-Barranco, à Oran (Oran).
189 El-Arbi Abdi Youcef, 1907, 2e classe, 2e R. T. A., 19, avenue Lamur, à Oran (Oran).
190 Belbey Adda, 1903, 1re classe, 8e R. S. A., quartier Zenzéla, Béni-Saf (Tlemcen)
191 Aissani Abdelkader, 13 avril 1901, 1re classe, 2e R. T. A., douar Tafraoua, fraction Ouled-Tayeb, Saïda (Tiaret).
192 Bendouba Mohamed Ould Kaddour, 14 juillet 1911, caporal, 6e R. T. A., 31, cité Torrès, à Mostaganem (Mostaganem).
193 Belkheir Habib, 22 avril 1912, maréchal des logis chef, 66e R. A. A., 6, rue Kléber-Prolongée, a Tiaret (Tiaret).
194 Keddar Ahmed, 1912, caporal-chef, 10e section C. O. M. A., 20, rue du Général-de-Metry, impasse, à Oran (Oran).
195 Ben Adida Mohamed, 1913, brigadier, 1/28e train, n° 1, rue de Constantine, impasse n° 2, à Relizane (Oran).
196 Ben-Adda Mohamed, dit Kahouni, 1912, caporal, 1er R. T. A., sanatorium de Rivet, par Alger (Alger).
197 Dellaoui Mohamed, 16 juin 1913, sergent, 2e R. T. A., chez M. Amar Benzekri, à Montgolfier (Tiaret).
198 Tammar Baghdadi, 1913, caporal-chef, C. A. R. 101, lotissement Sidi-Embarek, à Birkadem (Alger).
199 S. N. P. Cheikh Ould Ali, 1912, brigadier, 123e C. R. A., 63, rue de Valmy, à Oran (Oran).
200 Khelifa Ahmed, 1913, 2e classe, 23e B. T. A., maison Oukili Fatma, rue du Négrier, à Tlemcen (Tlemcen).
201 Abdallah ben Mohamed, 1915, 1re classe, 411e R. A. A., douar de la Gare, la Sénia (Oran).
202 Zaidi Kadda, 1914, sergent, 6e R. T. A., Diar-Sidi-Yassine, n° 209, bloc *F* 2, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
203 Benaliouda Mohamed, 24 novembre 1913, maréchal des logis chef, 2e R S A., 66, rue du Général-Mangin, à Oran (Oran).
204 Mostaine Boucetta Ali Chérif, 19 avril 1913, sergent, 6e R. T. A., 14, rue du Général-Gallieni, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
205 Abdelouahab Mohamed, 1916, 1re classe, 1er R. T. A., 15, rue de l'abattoir, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
206 Kadem Mohamed, 1915, 1re classe, 6e R. T. A., à Saïda (Tiaret).
207 Mostefasba Mohammed, 1er mai 1912, brigadier, batterie de dépôt d'Alger, chemin de Fontaine, à Pouilly (Côte-d'Or).
208 Kacem Mohamed, 10 septembre 1913, 1re classe, 2e R. T. A., Kalaâ « Centre municipal », la Mina (Mostaganem).
209 Otami Ahmed, 1915, soldat, 2e R. T. M., douar Ouled-Driss-ben-Abderrahmane, Nedroma (Tlemcen).
210 S. N. P. Cheikh ould Kadour, 1911, maréchal des logis-chef, compagnie saharienne portée, douar Souarith, le Kreider (Tiaret).
211 Zenitele Belaïd, 1916, sergent-chef, 802e C. S. M., 25, rue du Champ-de-Mars, à Oran (Oran).
212 Kaddouri Mostéfa, 15 décembre 1918, sergent, 2e R. T. A., rue Arago, n° 10, à Beymouth (Mostaganem).
213 Gacem Benaïssa, 1917, caporal, 6e R. T. A., maison Djelloul ben Tahar, à Montgolfier (Tiaret).
214 Charef Mohamed, 1918, caporal, 6e R. T.A., 3, impasse du Champ-de-Mars, à Oran (Oran) .
215 Sabba Djilali, 1915, 2e classe, 2e zouaves, 11, rue Crampels, à Bel-Abbès (Oran).
216 Kerroumi Bachir, 1916, maréchal des logis, 2e R. T. A., douar Behakza, tribu Nigane, Mecheria (Saoura).
217 Hamed ben Miloud, 1916, sergent, 2e R. T. A., douar Béni Métaref Mékerra (Oran).
218 Mazouzi M'Hamed, 1916, sergent, 2e R. T. A., 41, rue Bel-Hadir-Main, à Oran (Oran).
219 Bouali Lakhdar, 14 mai 1915, sergent-chef, 6e R. T. A., 54, rue du Général-Nivelle, Oran (Oran).

220 Karrouz Mohamed, 1916, brigadier-chef, 8e R. S. A., impasse du Cimetière, à Bel-Abbès (Oran).
221 Mehdadi Djelloul, 4 décembre 1916, caporal-chef, 6e R. T. A., rue du Cimetière, n° 23, à Bel-Abbès (Oran).
222 Medjadi Mohamed, 1919, 2e classe, 14e B. T. A., 15, rue des Enfants, à Mascara (Mostaganem).
223 Djazouli Mohamed, 16 mars 1916, sergent, 22e B. T. A., 32, rue Bel-Kaïd-Abdelkader, à Oran (Oran).
224 Guerrab Mansour, 1916, sergent, 2e R. T. A., 6, place de la Belle-Victoire, cité Petit, à Oran (Oran).
225 Boussaïd Mahfoud, 5 décembre 1919, sergent, 19e régiment du génie, rue Sidi-Bel-Abbès, à Sainte-Barbe-du-Tlelat (Oran).
226 Bouaoud Mohamed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., 10, rue de Narbonne, à Oran (Oran).
227 Bouanane Bouafs, 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., village Nègre, Doui-Thabet, n° 81, à Saïda (Tiaret).
228 Mohammedi Messaoud, 1919, sergent, 35e R. I., village Nègre, Doui-Thabet, n° 108, à Saïda (Tiaret).
229 Ouanes Lazhar, 1921, brigadier-chef, 3e spahis, Dar-El-Askri, à Saïda (Tiaret).
230 Tlemsani Abdelkader, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Takourt, Cassaigne (Mostaganem).
231 Youcek Benkada Bouadjémi, 1916, caporal, 14e R. T. A., 16, rue Lamoricière, à Saint-Denis-du-Sig (Oran).
232 Seddik Seddik ben Djelloul, 1921, caporal-chef, 28e escadron du train, 11, rue de la Croix-Rouge, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
233 Benmehal Mohamed, 1er décembre 1915, caporal-chef, 2e R. T. A., 79, rue des Mutilés-de-Guerre, à Oran (Oran).
234 Sebbah Bourderbala, 1917, 1re classe, 6e R. S. A., chez M. Sebbat Djilali Mokhazemi, à Aïn-Sefra (Saoura).
235 S. N. P. Abdelkhader Mohamed ben Sahraoui, 1920, 1re classe, C. A. R. 102, 12, rue de l'Ouarsenis, à Saïda (Tiaret).
236 Melati Kaddour, 3 septembre 1917, 1re classe, 14e B. T. A., bâtiment B, 36, cité Diar-Sidi-Gasmi, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
237 Hassam Abdellah, 5 août 1920, caporal, C. A. R. 101, 53¼, rue du Commandant-Lamy, Point-du-Jour, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
238 Rezki Mohamed, 1916, caporal-chef, C. A. R. 102, 25, rue de la Sikka, à Oran (Oran).
239 Belmehdi Abed, 1918, sergent, C. A. R. 102, 28, rue de l'Est-Chalet, à Oran (Oran).
240 Guennaoui Djelloul, 9 octobre 1918, sergent, 13e R. T. A., interprète, 2e compagnie A. F. N., S. P. 87.236.
241 S. N. P. Abdelkader ben Dahmane ben Kerzazi, 1920, sergent-chef, 3/7e R. T. A., 18, avenue Lamur, à Oran (Oran).
242 Djedid Ahmed ben Mekki, 16 mars 1918, sergent, C. A. R. 102, rue 57, n° 164, quartier Tigditt, à Mostaganem (Mostaganem).
243 Bousehaba Abdelkader, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., maison Touati Ameur, Riat-El-Hammar, à Tlemcen (Tlemcen).
244 Belabbes Kouider, 1915, caporal-chef, 19e génie, 3, impasse Bernauer, faubourg Eckmuhl, à Oran (Oran).
245 Daki Ould ben Eddine, 1916, sergent, 14e B. T. A., Dar-El-Askri, Saïda (Tiaret).
246 Benferhat Abdelhadi, 1917, sergent, C. A. R. 102, 79, rue des Mutilés-de-Guerre, à Oran (Oran).
247 Moussati Mohammed Méziani, 1915, maréchal des logis, C. A. R. 102, rue 8, maison n° 14, route de l'Abattoir, à Marnia (Tlemcen).
248 Seddouki Djillali, 1919, caporal-chef, C. A .R. 102, 1, impasse, rue Sarcy, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
249 Lasri Mohamed, 1921, caporal, C. A. R. 102, chez M. Bonnet (Victor), à Turenne (Tlemcen).
250 Saïdani Mahmoud, 1916, caporal-chef, 2e B. T. A., 24, rue Gabriel-Fauré, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
251 Mouedden Zitouni, 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, 17, rue de la Bastille, à Tiaret (Tiaret).
252 Hassiri Benaïd, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., 116, rue des Amandiers, à Oran (Oran).
253 Chahmaoui Bénattia, 12 mars 1918, caporal, C. A. R. 102, cité du Petit-Lac, bloc 11, n° 62, à Oran (Oran).
254 Benramdane Chaouti, 1918, caporal-chef, 10e C. O. M. A., de Malherbe, arrondissement d'Aïn-Temouchent, à Oran (Oran).
255 Taiffour Bouameur, 20 janvier 1919, 1re classe, C. A. R. 102, cité du Petit-Lac, bloc n° 5, appartement 29, à Oran (Oran).
256 Marroug Ahmed, 1920, 2e classe, 28e train, cité du Petit-Lac, 3e bloc, maison 33, à Oran (Oran).
257 Beldjillali Benchaâ, 1917, 2e classe, 2e R. T. A., 30, rue des Puits, à Oran (Oran).
258 Khaled Féghoul, 1921, 2e classe, 28e train, cité du Petit-Lac, rue 4, n° 32, bloc 44, à Oran (Oran).
259 Baghdadi Bénaïssa, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, Saïda.
260 Hallam Ali, 1921, 2e classe, 14e B. T. A., planteur, terrain Si Ali, n° 265, à Oran (Oran).
261 Guenfoud Tayeb, 1918, caporal-chef, 10e section d'infirmiers, à Sidi-Chami (Oran).
262 Benfeghoul Ahmed, 20 mai 1900, sergent, 2e R. T. A., n° 6.180, terrain Pastor, Ravin-Raz-El-Aïn (Oran).
263 Boutaleb Tayeb, 1919, 1re classe, 1/22e R. T. A., 4, rue de Tunis, à Mascara (Mostaganem).

Catégorie « C ».

Orléansville.

1 Malki Mohamed, 1921, 2e classe, C. O. I. 1, centre municipal d'Ammari, à Sersou (Orléansville).
2 Bouras Benaouda, 1910, soldat, 92e Infanterie, Sas-de-Masséna, par Orléansville.
3 Berrachoua Tahar, ben Mohamed, 1916, soldat, 14e R. T. A., douar Hérenfa, à Ténès (Orléansville).
4 Akochiah M'Hamed, 27 février 1913, soldat, 9e R. T. A., aux Mérachides, à Montenotte (Orléansville).
5 Bouricha Omar, ben Mohamed, 18 octobre 1918, soldat, 6e R. T. A., quartier Aïn-Berkouk, à Miliana (Orléansville).
6 Chekkal Ahmed, 12 juin 1913, sergent, 13e R. T. A., douar Chemba, au Braz (Orléansville).
7 Zebboudj Abdelkader, 27 mars 1909, soldat, 1er R. T. A., douar Aïn-El-Anseur, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
8 Serdoune ben Belgacem, Abdelkader, 14 mars 1921, soldat, C. O. I. n° 1, douar Lyra, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
9 Hechadi Tayeb, 22 février 1909, soldat, 33e d'artillerie, douar Béni-Fathem, Djendel (Orléansville).
10 Bouakaz Abdallah, 17 mars 1919, soldat, C. A. R. 101, douar Baâche, Ténès (Orléansville).
11 Benchaa Tayeb, 1916, soldat, C. A. R. 101, douar Sobha, Bocca-Oukhaoukha, à Chéliff (Orléansville).
12 Kolai Ahmed, 24 novembre 1917, soldat, 5e R. C. A., douar Talassa, à Ténes (Orléansville).
13 Chelihi Ali ben Abdelbaki, 1918, soldat, 5e R. T. A., douar Ighoud, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
14 Zaandouche Ahmed, 23 juin 1912, soldat, 1er R. T. A., G. M. S. n° 29, à Bou-Saada (Médéa).
15 Della Mostéfa, 28 mars 1910, soldat, dépôt d'infanterie, douar Medjadja, Bocca-Ouled-Bénabria, à Chéliff (Orléansville).
16 Mahi Abdelkader, 22 octobre 1914, soldat, 1er R. T. A., Souk-El-Haad, Largon-Molière (Orléansville).
17 Touta Mérouane, 11 novembre 1914, sergent, C. O. I. n° 1, à Montenotte (Orléansville).
18 Rahmani Ahmed ben Kouider, 1909, soldat, 17e R. T. A., entreprise Emile Dufossel, à Marpent (Nord).
19 Benyamina Abdelkader, 12 octobre 1918, soldat, C. A. R. 101, Masséna, à Chéliff (Orléansville).
20 Djebbouri Kouider, 8 août 1919, soldat, 1er R. T. A., Hammam-Righa, fraction Djebala, les Braz (Orléansville).
21 Abdou Mohamed, 3 mai 1922, soldat, groupement des F. T. A. 411, douar Sidi-Simiane, à Cherchell (Orléansville).
22 Medjamia Abdelkader, 17 novembre 1922, soldat, C. A. R. 101, à Carnot (Orléansville).
23 Chami Hachemi, 28 septembre 1908, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ighoud, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
24 Elagrari Madani, 16 février 1913, soldat, 9e R .T. A., fraction Mérachiche, à Montenotte (Orléansville).
25 Kherroubi Aïssa, 1914, soldat, 6e R. T. A., douar Baâche, à Tenes (Orléansville).
26 Rahmoune Abdelkader, 4 janvier 1906, soldat, 92e dépôt infanterie, douar Guerboussa, à Chéliff (Orléansville).
27 Benaboura Bénabdallah, 9 décembre 1913, soldat, 13e R. T. A., douar Sidi-Laroussi, à Chéliff (Orléansville).
28 Sahraoui-Behar Mohammed, 1920, soldat, 1er R. T. A., douar Héreufa, à Tenes (Orléansville).
29 Ferroudj Bouamra, 20 avril 1918, soldat, 1er R. T. A., douar Oued-Djer, les Braz (Orléansville).
30 Feni dit Djembi Rabah, 26 janvier 1903, soldat, corps des Douairs. Bocca-Sahnoune, à Orléansville.
31 Fellaghe-Arouat Mohammed, 5 octobre 1914, soldat, 27e train, 1, rue du Croissant, à Alger.
32 Ghellai Lakhdar, 6 septembre 1917, soldat, 1er R. T. A., douar Béni-Indel, à Ouarsenis (Orléansville).
33 Kebaili Abdelkader, 1919, C. O. G., douar Djendel (Orléansville).
34 Rabhi Belkacem, ben Youcef, 29 janvier 1920, soldat, C. O. I. 1, douar Ouaguenay, les Braz (Orléansville).
35 Berkani Abdelkader, 1912, 2e classe, 9e R. T. A., maison Bouzidi, la Ferme, à Orléansville.
36 Cherfa Mammar, 20 août 1920, 2e classe, C. O. I. n° 1, douar Baâch, à Tenes (Orléansville).
37 Guernoug Amar, 3 février 1912, 2e classe, C. M. G. n° 1, douar Tamlahat, l'Ouarsenis (Orléansville).
38 Chahih Mohamed ben Mohamed, 1906, 2e classe, 92e compagnie d'infanterie, douar El-Neddah, à Teniet-El-Haad (Orléansville).

39 Dahmani Hadj, 29 août 1915, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ouaguenay, les Braz (Orléansville)
40 Hassane Mustapha, 27 avril 1916, sergent, 1er R. T. A., à Vieux-Tenes (Orléansville).
41 Haddad Mohamed, ben M'Hamed, 7 novembre 1909, 2e classe, 1er R. T. A., douar Zouggara, les Braz (Orléansville).
42 Oubelaid Mohammed, 24 octobre 1917, 2e classe, 1er R. T. A., douar El-Gourine, à Cherchell (Orléansville).
43 Ghezali Abdelkader, 1918, 2e classe, 1er R. T. A., douar Heumis, à Tenes (Orléansville)
44 Tafzi Bouziane ben Mohamed, 27 mars 1921, 2e classe, C. O. train 45, usine d'explosifs, à Lavarande (Orléansville).
45 Mouri Miloud, 15 février 1896, 2e classe, 1er R. T. A., à Montenotte (Orléansville).
46 Boumelki Djelloul, 14 juillet 1916, 2e classe, 6e R. T. A., douar Main, à Ténès (Orléansville).
47 Fassi Abdelkader, 25 février 1908 2e classe, 13e R. T. A., douar Béni-Bouattah, à Ouarsénis (Orléansville).
48 Messaoudi Mohamed, 3 octobre 1918, 2e classe, 1er R. T. A., fraction Oued-Abbas, à Lavigerie (Orléansville).
49 Karbache Mohamed ben Boutebal, 15 décembre 1893, 2e classe, 1er R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Orléansville).
50 Mekkaoui Boutaleb, 1907, 2e classe, 9e R. T. A., douar Chemla, les Braz (Orléansville).
51 Benaissa-Chérif Abdelkader, 22 juillet 1916, 2e classe, 29e R. T. A., douar Ouled-Abitallah, à Ténès (Orléansville).
52 Guendouz Mohamed, 26 décembre 1914, 2e classe, 25e R. T. A., douar Bourached, les Braz (Orléansville).
53 Kerfoun Mohamed, 5 janvier 1920, 2e classe, 29e R. T. A., Dar-El-Askri, à Orléansville.
54 Meizi Abderrahmane, 1906, 2e classe, 27e train, garçon de restaurant, à Gouraya (Orléansville).
55 Maalaoui Ahmed, 11 février 1918, 2e classe, 1er R. T. A., douar Bethaia, a Ouarsénis (Orléansville).
56 Rezkallah Lakhdar ben Abdelkader, 9 septembre 1917, 2e classe, 7e R. S. A., à Boreile-la-Sapie (Orléansville).
57 Messaoud Ahmed ben Ali, 15 octobre 1916, 2e classe, 9e zouaves, douar Ouled-Arb'a, à Montenotte (Orléansville).
58 Aichour Toumi, 19 juillet 1896, 2e classe, 2e génie, à Kherba (Orléansville).
59 Fergani Mahmoud, 10 mars 1894, capitaine, 1er R. T. A., 12, rue de Tunis, à Miliana (Orléansville)
60 Yahiaoui Bouzid, 1898, sergent, 9e R. T. A., 8, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
61 Elafer Mohammed, 2 janvier 1912, 2e classe, C. O. I. n° 1, douar Ouled-Abdellah, à Ténès (Orléansville).
62 Zougari Ahmed ben Moussa, 1921, 2e classe, chantiers de jeunesse, Pont-du-Caid, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
63 Laouari Bouzid ben Tahar, 21 décembre 1903, lieutenant, 1er R. T. A., 7, boulevard d'Isly, à Miliana (Orléansville).
64 Belgrana El-Hadj, 1897, soldat, 13e R. T. A., à Téniet-El-Haad (Orléansville).
65 Benyettou Lakhdar, 24 novembre 1923, douar M'Chaïa, à Rabelais (Orléansville).
66 Ettaieb Boualem ben Abdelkader, 1er mars 1915, caporal, 19e régiment de génie, les Braz, par Duperré (Orléansville).
67 Nadji Belhacène, 9 novembre 1913, soldat, 19e génie, à Littré (Orléansville).
68 Boukellif Ali ben Mohamed, 10 mai 1897, soldat, 9e R. T. A., douar Larhat, fraction Tarnet, à Cherchell (Orléansville).
69 Chaoui M'Hamed ben Mohamed, 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Meddod, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
70 Negab Mohamed, 30 décembre 1895, soldat, 2e classe, 9e R. T. A., Bocca-Sahnoune, à Orléansville.
71 Zoubiri Kaddour, 1927, caporal, C. A. R. 101, Bocca-Hérachiche, douar Tsighaout, à Chéliff (Orléansville).
72 Hammadouche Mohammed ben El Hadj, 5 mai 1898, soldat, 1er R T A., douar Main, fraction Béni-Madoun, à Ténès (Orléansville).
73 Braikia Elhabib, 3 mai 1909, soldat, 3e compagnie G. P. G., à Cavaignac (Orléansville).
74 Sellami dit Sellaoui Ziane, 8 janvier 1920, soldat, 1er R. T. A., Fromentin, à Ténès (Orléansville).
75 Sayah Abdelkader ben Khelfi, 9 avril 1896, soldat, 6e R. T. A., douar Dahra, Rabelais, Ténès (Orléansville).
76 Heddar Mohamed ben Abdelkader, 17 février 1910, soldat, 9e R. T. A., douar Haoura, fraction Béni-Bénaziza, à Ténès (Orléansville).
77 Kouider Araibi Abdelkader, 3 août 1917, soldat, C. O. I, n° 1, H. B. M., boulevard du Sud, à Ameur-El-Aïn (Alger).
78 Yezli Kaddour, 1883, soldat, 1er R. T. A., la Ferme, baraque Q 29, à Orléansville.
79 Benhidour Mohamed ben Mohamed, 1927, soldat, 1er R. T. A., à Vieux-Ténès (Orléansville).
80 Allam Mohamed, 1912, 9, rue du Chevaleret, Paris (13e).
81 Hadj-Chérif Omar, 1930, soldat, C. A. R. 101, douar Temdrara, à Chéliff (Orléansville).
82 Cheddad Abdelkader, 1893, soldat, 1er R. T. A., douar Ghélia, à l'Ouarsénis (Orléansville).
83 Sayoud Abdelkader, 29 octobre 1917, 1re classe, 24e C. N. A., 20, rue de Léon, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
84 Boukhemacha Abdelkader ben Mekhfi, 23 mai 1929, caporal, C. A. R. 101, douar Béni-Méharez, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
85 Kenniche Aïssa ben Ziane, 24 décembre 1901, capitaine, base militaire Alger, à Burdeau (Orléansville).
86 Aouamri Mohamed, 15 août 1914, sergent, 7e R. T. A., 8 *ter*, rue des Récollets, Paris (10e).
87 Koroghli ben Ahmed, 19 novembre 1913, caporal, corps des douairs, douar Ouled-Abdallah, à Paul-Robert (Orléansville).
88 Ziane Abdelkader, 12 mai 1893, soldat, 2e R. T. A., à Duperré (Orléansville).
89 Soumeur Mohammed, 1917, caporal, C. A. R. 101, à Novi (Orléansville).
90 Kherba Mohammed, 12 janvier 1920, soldat, 22e R. T. A., douar Rouïna, fraction Médiouna, à Rouïna (Orléansville).
91 Khir Miloud, 15 octobre 1916, 2e classe, 9e R. T. A., Bocca-Ouled-Moussa, Oued-Fodda (Orléansville).
92 Aider Mohamed, 18 février 1909, 2e classe, 13e R. T. A., à Montfrin (Gard).
93 Bedad Mohamed, 28 mars 1916, soldat, 29e R. T. A., douar Lardjein, Bocca-Ouled-Hadj, à Ouarsénis (Orléansville).
94 Mekrazi Mohamed, 19 mars 1916, soldat, 1er R. T. A., Bocca-Ouled-Bensaïd, Oued-Fodda (Orléansville).
95 S. N. P. Boukhalfa dit Mohamed, 7 janvier 1921, caporal-chef, 6e R. T. A., Villebourg, à Cherchell (Orléansville).
96 Soudani Mohamed, 6 avril 1927, soldat, 8e C. A. R., douar Tiberkarime, à Chéliff (Orléansville).
97 Mares Djilali, 1925, 2e classe, C. A. R. 101, Dar-El-Askri, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
98 Benyahia Hamidi Abdelkader, 1917, caporal, 1er B. T. A., route du Canal, maison Souama, à Affreville (Orléansville).
99 Merouane Benyagoub, 1931, soldat, 8e R. T. A., douar El-Meddad, à Téniet-El-Haad (Orléansville).
100 Ferouli Kaddour, 1897, 2e classe, fraction Mouamia, à Charon (Orléansville).
101 Halima Salem Djilali, 1920, 2e classe, 9e R. T. A., hôtel Peugeot, n° 4, à Sochaux (Doubs).
102 El-Hachemi Abdallah, 8 janvier 1919, 2e classe, rue Miliana, à Affreville (Orléansville).
103 Abdali Abdelkader, 1918, caporal-chef, C. A. R. 102, à Charon (Orléansville).
104 Seggar Mokhfi, 2 février 1923, soldat, 3e R. T. A., douar Chemla, fraction Ouled-Yahia, les Braz (Orléansville).
105 Benzined Bouamra, 6 mai 1897, soldat, 7e R. T. A., douar Djendel, à Djendel (Orléansville).
106 Farah Salah, 1913, soldat, C. A. R. 101, douar Béni-Ouazane, à Chéliff (Orléansville).
107 Magraoui Boualem ben Abdelkader, 11 décembre 1896, soldat, 27e train, douar Bouhalouane, les Braz (Orléansville).
108 Touti Touati, 19 décembre 1896, 2e classe, fraction Oued-Rehanne, à Affreville (Orléansville).
109 Boumad Ali, 12 avril 1930, 2e classe, 15, rue de Fleurus, à Miliana (Orléansville).
110 Tassahlit Abdellah, 1922, caporal, 1/8 R. S. A., 19, rue de Fleurus, à Miliana (Orléansville).
111 Bouzar Kouider, 1919, à Lavigerie (Orléansville).
112 Ouldji Mahmoud, 25 septembre 1889, 2e classe, 9e R. T. A., 9, rue d'Alger, à Miliana (Orléansville).
113 Kessoul Mohamed, 29 août 1920, soldat, 7e R. T. A., Bocca Ghaliat, douar Béni-Rached, à Chéliff (Orléansville).
114 Hamidchi Djillali, 22 janvier 1917, 1re classe, 9e R. T. A., camp Bouzarga, à Cap-Matifou (Alger).
115 Abane Ahmed, 1908, sergent, 29e R. T. A., route de Ben-Azouz, à Koléa (Alger).
116 Djemmad Belkacem, 25 août 1915, 1re classe, 1er R. T. A., 53, rue de la Casbah, à Alger.
117 Azil Djilali, 1917, caporal, 7, rue Desaix, à Miliana (Orléansville).
118 Toumi Djelloul, 16 mars 1922, 2e classe, C. A. R. 101, douar Bouharous, les Braz (Orléansville).
119 Bouaita Bouyakoub, 18 septembre 1920, 1re classe, C. A. R. 102, à Dahra-Tenès (Orléansville).
120 Reffad Ahmed, 1922, soldat, C. I. A. A., douar Aïn-el-Anseur, à Teniet-el-Haad (Orléansville)
121 Baghdadi Djelloul, 1er février 1927, 2e classe, 1er R. T. A., douar Djendel, à Djendel (Orléansville).
122 Taiba Tayeb, 1923, 2e classe, 1er R. T. A., 5, rue Pasteur, à Cherchell (Orléansville).
123 Tahrat Mohamed, 1920, 2e R. T. A., rue du Maroc-du-Sud, à Affreville (Orléansville).

124 Saddek Ali ben Mohamed, 18 mars 1922, cité d'urgence n° 387, à Ténès (Orléansville).
125 Lounis Mammar, 8 février 1931, 2e classe, à Paul-Robert (Orléansville).
126 Bouhani Abderrahmane, 6 mai 1912, caporal-chef, cité H. L. M., n° 60, bâtiment C, à Cherchell (Orléansville).
127 Adli Mohamed, 1925, caporal-chef, 1er B. T. A., 7, rue Jean-Jaurès, à Bruille-Saint-Amand (Nord).
128 Zenidi Abdelkader, 1919, à Duperré (Orléansville).
129 Meddahi Bouziane, 17 octobre 1917, membre du comité de vigilance à la mairie d'Affreville (Orléansville).
130 Ladjali Sohbi, 1932, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
131 Saghi Abdelkader, 21 mars 1929, Béni-Merabha, à Carnot (Orléansville).
132 Touahri Mohamed, 1928, quartier Souama, à Affreville (Orléansville).
133 Ghazi Abdelkader, 25 décembre 1917, soldat, D. O. I. n° 1, douar Tiberkanine, fraction Reouabah (Orléansville).
134 Kouri Lahcène, 6 novembre 1929, 2e classe, 9e B. T. A., rue de la Providence, cité indigène 207, à Ténès (Orléansville).
135 Bouaiche Djelloul ben Benaïssa, 2e classe, 1er R. T. A., 10, rue de la Grande-Mosquée, à Cherchell (Orléansville).
136 Chih Mohammed ben Baatouche, 8 novembre 1923, cité musulmane, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
137 Mersaoui Djilali ben Zouider, 20 mai 1926, caporal, 5e B. T. A., douar Tacheta, à Tacheta-Zouggara (Orléansville).
138 Mechemache Braham ben Mohamed, 15 décembre 1926, chez M. Antoine Garcia, à Gouraya.
139 Routi Maïza, 8 avril 1929, caporal, C. A. R. 101, ferme Bouamra, 11 à Mouzaïaville (Alger).
140 Kouadri-Habaze Mohamed, 3 janvier 1919, 1re classe, C. A. R. 101, Dar-el-Askri, 4, rue du Soudan, à Alger.
141 Zane Mohammed, 16 novembre 1921, caporal, G. M. S. 66, à Flatters (Orléansville).
142 Si-Bachir Seddik, 1929, 2e classe, 1er R. T. A., à Vialar (Tiaret).

Catégorie « D ».

1 Kharab Yahia, 11 juin 1908, caporal-chef, 29e R. T. A., 4, boulevard de Dunkerque, à Ténès (Orléansville).
2 Menasri Mohamed, 21 mai 1911, sergent-chef, C. A. R. 101, 2, rue de Constantine, à Miliana (Orléansville).
3 Benkhaouda Slimane, 1903, sergent, corps des douairs, Bocca-Sahnoune, à Orléansville.
4 Seffah Tahar, 1910, sergent, 1er R. T. A., mines de Zaccar, à Miliana (Orléansville).
5 Zenine Abdelkader ben Hamza, 25 mars 1910, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Tacheta, à Miliana (Orléansville).
6 Bayou Mohammed, 19 octobre 1906, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Sidi-Simiane, à Cherchell (Orléansville).
7 Abidat Abdallah, 5 mai 1912, sergent, 1/9e R. T. A., rue du Commandant-Raynal, à Cherchell (Orléansville).
8 Abdouni Mohammed, 1903, sergent, corps des douairs, douar Zouggara, les Braz (Orléansville).
9 Barka Abdelkader, 22 octobre 1908, sergent-chef, 1er R. T. A., à Cavaignac (Orléansville).
10 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent-chef en retraite, 3e R. T. A., n° 221, cité de recasement, à Ténès (Orléansville).
11 Semara Miloud, 19 avril 1908, sergent, 9e R. T. A., à Ponteba (Orléansville).
12 Boudjema Amar, 27 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar El Gourine, fraction Tidaf, à Cherchell (Orléansville).
13 Amrouche Belladj, 10 novembre 1913, adjudant, 9e R. T. A., Fromentin, à Ténès (Orléansville).
14 Meliani Sellami ben Brahim, 1909, sergent-chef, 325e compagnie de garde de P. G., rue Paul-Doumer, à Ténès (Orléansville).
15 Sayah Abdelkader ben Bouamra, 8 septembre 1907, sergent, 191e C. O. S. M., 2, rue de Constantine, à Miliana (Orléansville).
16 Mestoura Lahssen, 16 mars 1903, sergent-chef, 9e R. T. A., à Cavaignac (Orléansville).
17 Grinou Ahmed ben Djelloul, 10 janvier 1903, sergent, 1er R. T. A., douar Boumad, les Braz (Orléansville).
18 Attafi Miliani, 26 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Médiouna, à Rouina (Orléansville).
19 Guelmane Ahmed, 27 avril 1910, caporal, 101e génie, chez M. Pizani (Emile), à Taine, Teniet-el-Haad (Orléansville).
20 Maatri Amar, 21 mai 1907, sergent, C. O. I. 1, douar El Kemais, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
21 Krim Mohamed ben Miliani, 1907, sergent, 9e R. T. A., Bocca-Ouled-Abdelli, douar Béni-Rached, à Chéliff (Orléansville).
22 Bouyarbou Belkacem, 1908, sergent, 9e R. T. A., 12, rue de Staouéli, à Miliana (Orléansville).
23 Seddoud Mohamed, sergent, 9e R. T. A., 1908, douar Béni-Indel, Ouarsenis (Orléansville).
24 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, à Ouarsenis (Orléansville).
25 Deraouiche Moussa, 19 février 1909, sergent, C. O. I. n° 1, Teniet-el-Haad (Orléansville).
26 Bessafi Yahia Benouada, 3 septembre 1908, sergent, 1/9e R. T. A., Bocca-Sahnoune, à Orléansville.
27 Ghanemi Mohamed, 22 mars 1901, sergent, 9e R. T. A., route de Lamartine, à Oued-Fodda (Orléansville).
28 Kouadri-Boudjaltia Djelloul, 27 avril 1909, caporal, 6e compagnie de garnison, la Ferme, à Orléansville.
29 El Hadj-Hammiche Mohamed ben Mohamed, 11 avril 1903, caporal-chef, C. O. I. n° 1, chez M. Bou Hamama, à Castiglione (Alger).
30 Fessari Mohamed ben Abdelkader, 19 août 1913, sergent-chef, 1/9e R. T. A., chez M. Youcef Dilmi, à Carnot (Orléansville).
31 Zidane Mohamed ben Djelloul, 1er janvier 1913, sergent, 19e régiment du génie, à Hussein-Dey, café Berhsane, chez M. Abdelkader Belaziz, à Orléansville.
32 Bouridj Abdallah, 16 octobre 1903, caporal, 19e génie, maison Coutas, à Novi (Orléansville).
33 Boukhemacha Abdelkader, 4 mars 1903, caporal, 9e R. T. A., chez M. Bouziah Kada, quartier Zouggala, à Miliana (Orléansville).
34 Khechaoui Benyoucef, 1899, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Chemla, les Braz, par Carnot (Orléansville).
35 Boutassa Mohammed, 10 février 1908, maréchal des logis, 65e R. A. A., à Kherba (Orléansville).
36 Gahrat Benyoucef ben Sahraoui, 12 janvier 1909, caporal, 19e génie, à Oued-Fodda (Orléansville).
37 Hamaid Saïd, 1913, caporal-chef, 19e génie, la Ferme, rue E, à Orléansville.
38 Saou Mohamed, 1914, sergent, 1er R. T. A., chez M. Hidra Amar, à Vialar (Orléansville).
39 Oudiene Boumédienne ben Ahmed, 18 novembre 1912, sergent, 1/9e R. T. A., à Lavigerie (Orléansville).
40 Tahar Aïssa M'Hamed, 1905, caporal, 9e R. T. A., Bocca-Sahnoune, à Orléansville.
41 Toubal Benghacem, 14 février 1912, sergent, 2e R. T. A., douar Béni-Chaïb, à Ouarsenis (Orléansville).
42 Zerar Mohamed, 1902, sergent, 9e R. T. A., chez M. Bennabi Benyoucef (commerçant), 8, rue d'Austerlitz, Miliana (Orléansville).
43 Achouch Kouider, 29 mai 1907, sergent, 2e compagnie de garnison, douar Béni-Chaïb, Bocca-Béni-Ghabia, à Ouarsenis (Orléansville).
44 Yaker Salhi, 24 octobre 1913, brigadier, 211e B. P. N. A., douar Zakkoz-Bocca-Laghouel, à Ouarsenis (Orléansville).
45 Djemil Embarek, 1907, maréchal des logis, groupe de transport 520, douar Béni Meharez, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
46 Miout Djilali, 1912, sergent-chef, C. A. R. 101, à Voltaire, centre (Orléansville).
47 Bouali-Youcef Bouabdallah, 25 novembre 1905, sergent, corps des douairs, douar M'Charia, Bocca Sahnoune, à Tenès (Orléansville).
48 Bouitame Rabah, 2 juillet 1902, caporal, 33e R. T. A., Letourneux (Médéa).
49 Meftah El Hachemi ben Otmane, 1908, sergent-chef, 6e R. T. A., chez M. Guessoum Abdelkader ben Rahmane, à Lavarande (Orléansville).
50 Belhasen Tahar ben Mohamed, 18 janvier 1913, sergent-chef, 1/9 R. T. A., rue Leblanc, à Tenès (Orléansville).
51 Meftah Mohammed, 28 mars 1906, soldat C. A. T., Alger, Ouled-El-Arbi, à Tenès P. E. (Orléansville).
52 Kammouche Mohamed ben Benchahba, 1912, caporal-chef, 31e R. T. A., douar doui Hasni, à Teniet-El-Haad (Orleansville).
53 Djellal Mohamed ben Yagoub, 1er avril 1904, caporal, 1er R. T. A., G. M. P. R., n° 28, à Duperré (Orléansville).
54 Bounoua Abdelkader, 1913, maréchal des logis, 65e R. A. A., 7, boulevard du Nord, à Miliana (Orléansville).
55 Khellifi Amar, 1912, caporal-chef, C. O. I. n° 1, 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
56 S. N. P. Abdelkader ben Maammar ben Tayeb, 7 août 1912, sergent, 10e section C. O. M. A., douar Ouled Farès Bocca Cherfa, à Cheliff (Orléansville).
57 Argoub Hamida, 1913, sergent au 3e R. T. A., rue du Maroc, à Miliana (Orléansville)
58 Bounoua Cherki ben Benyoucef, 1911, sergent au 1er R. T. A., douar Ikoud, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
59 Belghazi Brahim ben Mohamed, 9 mai 1910, sergent, compagnie A., régionale 101, à Blida, douar Fanous, à Cherchell (Orléansville).
60 Hamida Maâmar, 12 février 1906, caporal, 13e R. T. A., cité de la Vierge, à Tenès (Orléansville)
61 Benzohra Djelloul, 9 octobre 1911, sergent, école des cadres, à Cherchell, 18, rue de la Marne, à Cherchell (Orléansville).
62 Ghoubai Aïssa, 6 février 1900, caporal, 17e R. T. A., 19, rue du Maroc, à Miliana (Orléansville).

63 Sobhi Mohamed, 1er mai 1903, caporal, 11e R. T. A., Bocca Sahnoune, rue Y, n° 41, à Orléansville).
64 Kacemi Djelloul, 19 mars 1912, sergent-chef, école des cadres, douar Béni Milenk, à Cherchell (Orléansville).
65 Ben Zahra Belkacem ben Abderrahmanne, 14 avril 1910, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Ouaguenay, fraction Ouled-Ali, Duperré-les-Braz (Orléansville).
66 Noura Kaddour, 10 mai 1912, caporal, 9e compagnie de garnison, la Ferme, à Orléansville.
67 Miout Mohamed, 1908 1re classe, 8e compagnie de garnison, quartier Ouled Rehane, à Miliana (Orléansville).
68 Guelailia Abdelkader ben Belhiad, 11 avril 1911, caporal au 3/1er R. T. A., douar Igheud, à Teniet-El-Haad (Orléansville)
69 Chekhar Ali, 31 janvier 1901, maréchal des logis au 33e R. A. A., a Vauban (Orléansville).
70 Louzir ben Mérabet, 3 mai 1910, sergent au 1er zouaves Trotard Taza, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
71 Kouider Rachdi, 24 avril 1909, soldat au C. A. R. 101, douar Oued Selot, Lavigerie (Orléansville).
72 Rebaili Mohamed ben Ahmed, 16 juin 1906, maréchal des logis, 1er R. S. A., douar Ouled Larbi, à Ténès (Orléansville).
73 Asnouni Ahmed, 26 août 1903, sergent-chef au 1er R. S. A., chez M. Soher Abdelkader Amar, derb de Vialar (Orléansville).
74 Bouaskeur Moussa ben Mohamed, 18 avril 1912, 1re classe, 10e R. M. A., douar Djbel Louh, à Djendel (Orléansville).
75 Mares Belkacem, 27, juillet 1909, sergent-chef, 1er R.T.A., douar Taourira, à Novi (Orléansville).
76 Derkaoui Miloud, 11 juillet 1909, brigadier, F. C. D. O. du C. O. I. n° 2, maison Bouafia, à Saint-Lucien (Oran).
77 Mettat Mohammed ben Ahmed, 25 mars 1912, brigadier-chef, 17e train, chez Abdesselam Ahmed, boulevard Sud, à Affreville (Orléansville)
78 Benkotib Djilali ben Ahmed, 27 juillet 1908, 1re classe, C. O. I. n° 1, à Lavigerie Djendel (Orléansville).
79 Dahli ben Mohamed Boutouchent, 1911, caporal, 1er R. T. A., douar Ben-Aouri, près Teniet-El-Haad (Orléansville).
80 Nechab Abdelkader ben Kaddour, 19 juillet 1910, caporal au 23e B. T A., douar Tamellahat, fraction Keraïch-Molière, à Ouarsenis (Orléansville).
81 Mekatel Mohamed ben Abdelkader, 1912, sergent, 3e B. T. A., Bocca Sahnoune, à Orléansville.
82 Khetir Rabah, 1905, sergent-chef, 1er R. T. A., chez Bettahi (épicier, à Gouraya (Orléansville).
83 Mestar Boualem ben Mohamed, 16 octobre 1904, 1re classe, 13e R. T. A., Francis-Garnier (Orléansville).
84 Aci Ahmed, 24 avril 1906, brigadier-chef, E. A. A. B. C., à Vialar (Tiaret).
85 Bouadjadja Abdelkader, 6 mars 1910, caporal, 3e bataillon, garnison à Kherba (Orléansville).
86 Zatter Mohammed, 1912, caporal-chef, L/1er R. T. A., fraction M'Taria, à Charon (Orléansville).
87 Houheche Ali, 25 avril 1908, brigadier, 7e R. S. A., rue Pasteur, à Affreville (Orléansville).
88 Ghezal Belkacem, 20 juillet 1909, sergent, 1er R. T. A., douar Sidi-Simiane, à Cherchell (Orléansville).
89 Berguelil Tayeb, 1er février 1910, caporal au 9e zouaves, 14, rue Vallée, à Miliana (Orléansville).
90 Nouam Mohamed, 17 avril 1908, soldat, 9e R. T. A., la ferme, à Orléansville.
91 Mansour-Bokhtache Sahnoune ben Djelloul, 1902, 1re classe, 9e R. T. A., Bocca Sahnoune, douar Guerboussa, à Orléansville.
92 Brahim-Mazari Ahmed, 1912, caporal, 1er R. T. A., 8, rue d'Illens, à Orléansville.
93 Moussaoui Yahia, 6 novembre 1912, soldat, 1er R. T. A., 3, rue Fontenoy, à Miliana (Orléansville).
94 Mohammed ben Kaddour, 8 novembre 1910, sergent, C. A. R. 101, douar Béni-Boukhanous, à Ouarsenis (Orléansville).
95 Kasmi Bouyacoub, 1904, soldat, C. O. A. n° 1, douar Dahara, Bocca Ouled Abdelkader, à Tenès (Orléansville).
96 Silali Djelloul ben Amar, 22 février 1911, caporal-chef, 1er R. T. A., caporal-chef au G. M. PR 86, S. P. 87.888, à Saint-Pierre-Saint-Paul (Alger).
97 Aleg Mohamed, 8 juin 1907, caporal, C. O. S. M., à Molière (Orléansville).
98 Bouchema Mohamed, 18 janvier 1906, sergent, 5e C. A. G., cité Sidi-Salem, bloc 21, J. 18-19, les Salines, à Bône.
99 Zoudj Elhadjar, 1907, soldat, 13e R. T. A., chez M. Belkacem Lakhdar (épicier), à Fouka-Marine (Alger).
100 Benabbas Mohamed, 14 avril 1913, soldat P. G. n° 3, zone C, baraque 62, à Orléansville.
101 Guenam Abdelkader, 24 février 1900, 1re classe, compagnie garde P. G. n° 1, cité Musulmane, à Bourbaki (Orléansville).
102 Haddad Mohammed, 10 octobre 1911, caporal, 29e R. T. A., douar Tamelahat, à Ouarsenis (Orléansville).
103 Abbas-Moussa Mohammed, 20 janvier 1910, soldat, 1er R. T. A., douar Guerboussa, à Cheliff (Orléansville).
104 Guettaa Kaddour ben Abdelkader, 2 avril 1909, soldat, 2e R. T. A., douar Tacheta les Braz (Orléansville).
105 Benmouffok Saïd Ali ben Mohammed, 1er septembre 1906, soldat, douairs, à Gouraya (Orléansville).
106 Zak Abdelkader ben Monsour, 1909, sergent, 9e R. T. A., impasse Bab-El-Souk, n° 29, à Miliana (Orléansville).
107 Helhal Larbi, 14 août 1908, caporal, corps des douairs, chez M. Mohamed ben Djelloul, douar Sidi Simiane, fraction Hayonna, à Cherchell (Orléansville).
108 Adjir Abdelkader, 1904, soldat, C. O. I. n° 1, 19, rue du Maroc, à Miliana (Orléansville).
109 Bedrani Larbi, 31 janvier 1901, soldat, 11e R. T. A., douar Bouarous, les Braz (Orléansville).
110 Tazerout Abdelkader, 1899, soldat, 9e R. T. A., douar Béni Djerdini, à Ténes (Orléansville).
111 Kadai Mohamed ben Ouadali, 4 juillet 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Tiberkanine, Bocca Rouabah, à Cheliff (Orléansville).
112 Semar ben Slimane Yahia, 1909, 1re classe, école cadres Cherchell, douar Main, à Ténès (Orléansville).
113 Heddar Djelloul ben Ahmed, 11 avril 1908, 1re classe, compagnie du groupe, douar Béni Haoua, à Ténès (Orléansville).
114 Mokhtari Abdelkader, 1906, caporal, 9e R. T. A., douar Hardouat, fraction Ouled Abderrahmane, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
115 Bekouche ben Benamer Kouider, 13 mars 1908, soldat, 1er R. T. A., Douar El Meddah, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
116 Cherifi Abdelkader, 30 mai 1905, soldat, 9e R. T. A., douar Louroud, fraction Béni-Boukhaz, les Braz (Orléansville).
117 Balas Kaddoud ben Abderrahmane, 7 mars 1912, 1re classe, 1er R. S. A., douar Béni-Méharez, fraction Djérilet, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
118 Abdelli Abdelkader, 15 août 1902, 1re classe, corps des douairs, à Charon (Orléansville).
119 Djebbari Ahmed, 1910, 2e classe, 65e R. A., maison Bénaziza, à Lavigerie (Orléansville).
120 Bentouta Bencherki, 23 février 1904, sergent, corps des douairs, Bocca Ouled Larbi (barrage), Oued Fodda (Orléansville).
121 Haouch Moulaï Tayeb, 20 mai 1906, soldat, dépôt P. G. n° 8, G. M. S. 21, Abbo (Tizi-Ouzou).
122 Madroub Mustapha, 1906, 1re classe, D. 1, 92 *bis*, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
123 Halima-Rioum Mohammed, 10 décembre 1903, soldat, 13e R. T. A., douar Ouled Farès, à Cheliff (Orléansville).
124 Machkour Mohamed, 7 novembre 1909, soldat, corps des douairs, maison Rey (Maurice), à Molière (Orléansville).
125 Tassakkout Abdelkader, 12 janvier 1906, soldat, 19e section d'infirmiers, douar Sidi Simiane, à Cherchell (Orléansville).
126 Sadaoui Chérif ben Chérif, dit Ali, 24 juillet 1907, 1re classe, bataillon de renfort n° 103, 1, rue de Sidi-Ferruch, à Miliana (Orléansville).
127 Bouhamza Abderrahmane, 18 novembre 1908, soldat, douairs, douar El Meddad, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
128 Ladouari Abderrahmane, 2 mars 1912, brigadier-chef, 5e R. C. A., 1er escadron, à Vialar (Orléansville).
129 Cherki Djelloul, 26 avril 1913, 1re classe, 7e R. S. A., quartier Oued-Rehan, à Miliana (Orléansville).
130 Khenchache Ahmed ben Djellarch, 1900, caporal, 9e R. T. A., 15, rue Mogador, à Miliana (Orléansville).
131 Sebihi Mohamed, 1913, soldat, 27e escadron du train, douar Guerboussa, à Bougainville (Orléansville).
132 Meknaci Ahmed ben Mohamed, 8 novembre 1907, sergent, C. O. I. n° 1, Ouled Abbès Oued Fodda (Orléansville).
133 Bouhenni el Mazari, 26 juin 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Guerboussa, à Cheliff (Orléansville).
134 Ziani Abdelkader ben Abdallah, 1909, 1re classe, 17e R. T. A., à Fouka (Alger).
135 Daoud Bélaïd ben Abdelkader, 15 novembre 1906, 1re classe, 1er R. T. A., douar Bouhlal, à Cherchell (Orléansville).
136 Keddar Abdelkader, 2 décembre 1909, soldat, 1er R. T. A., à Rouina (Orléansville).
137 Rahmoun Mohammed, 20 mars 1906, soldat, 3e compagnie de garnison, chez Bélini, café maure, rue du Théâtre-Romain, à Cherchell (Orléansville).
138 Souag Aïssa ben Medjahed, 29 novembre 1911, sergent, corps des douairs, douar Baâch, à Tenès (Orléansville).
139 Abada Mammar, 23 février 1911, 1re classe, corps des douairs, rue de la Providence, à Tenès-Marine (Orléansville).
140 Kediche Miloud, 30 avril 1908, soldat, 1er zouaves, fraction du Chéliff, à Affreville (Orléansville).
141 Amari Braham ben Mohamed, 26 janvier 1913, 2e classe, 1er R. T. A., douar El Gourine, à Cherchell (Orléansville).
142 Mehalla Mohamed ben Mohamed, 31 août 1908, soldat, 9e R. T. A., 1er bataillon, douar fraction Hadj Saddok, à Duperré (Orléansville).

143 Haddou ben Mohamed, 14 janvier 1910, soldat, 1re classe, C. O. I, n° 1, douar Aghbal, à Cherchell (Orléansville).
144 Boudjemali Mohamed ben Djelloul, 6 septembre 1907, soldat, C. O. I. n° 1, douar Sidi Simiane, à Cherchell (Orléansville).
145 Laouli Djelloul, 1903, soldat, 8e R. T. A., 7, rue Desaix, à Miliana (Orléansville).
146 Rayad Abdelkader, 3 mars 1908, soldat, 13e R. T. A., cavalerie militaire, à Duperré (Orléansville).
147 Mettouchi Mohand, 2 mars 1910, gendarme, 10e légion de gendarmerie, brigade de gendarmerie, à Orléansville.
148 Tahal Mohamed, 30 mars 1917, adjudant, 1/9e R. T. A., 15, rue de Tunis, à Miliana (Orléansville).
149 Chachou Mohammed, 26 décembre 1912, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled Farès, Bocca Oued Bouziane, à Varnier (Orléansville).
150 Ghilaci Brahim, 5 septembre 1912, sergent, 1er R. T. A., Fontaine-du-Génie, à Novi (Orléansville).
151 Abdoune Lakdar, 1912, adjudant, 1er R. T. A., douar Béni-Merzoug, à Ténès (Orléansville).
152 Mokhtar Bokhtache ben Mohamed, 29 septembre 1913, maréchal des logis, C. M. R. M. 405, 43, Etzenletzatrasse, à Heiligenwald (Sarre)
153 Benazza Djelloul, 31 août 1914, sergent, 9e R. T. A., douar Tiberkanine, à Cheliff (Orléansville).
154 Nahi Mohamed ben Djilalli, 1916, sergent-chef, 9e R. T. A., douar Daihra, à Ténès (Orléansville).
155 Kherchouche ben Sayah, 1917, sergent-chef, 1/9e R. T. A., douar Aïn-El-Ansem, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
156 Feliag Mohamed ben Miloud, 12 mars 1913, sergent, 1/9e R. T. A., douar Bouhallouane, les Braz (Orléansville).
157 Chaker Saâd, 12 mai 1917, caporal C. A. R., 101, Bocca Souad Arch, Béni-Hindel, à Cheliff (Orléansville).
158 Bouzater Ahmed, 1917, sergent, 7e R. T. A., chez M. Hadj Miloud (commerçant), à Bourbaki (Orléansville).
159 Khouatemiani Mohamed ben Benyoucef, 12 mai 1914, caporal-chef, 1er R. T. A., fraction Souama, près de la briqueterie Béni-chou, à Affreville (Orléansville).
160 Bouabdellah Mohammed, 17 mars 1911, caporal 9e R. T. A., cité Musulmane, n° 30, à Orléansville.
161 Chennouk Sadek ben Mohammed, 13 janvier 1913, caporal, 1/9e R. T. A., douar Grib, à Lavigerie (Orléansville).
162 Chergui Mohamed, 1916, caporal-chef, C. A. R. 101, chez M. Messaoui Daoud (cordonnier), à Teniet-El-Haad (Orléansville).
163 Messahel Kouider, 30 décembre 1913, caporal, 21e R. T. A., douar Béni-Rached, le Cheliff (Orléansville).
164 Rabah-Mazari Salem ben Abdelkader, 23 septembre 1913, caporal, 9e R. T. A., douar Gherboussa, à Bougainville (Orléansville).
165 Bouchamia El Habib ben Mohammed, 1914, caporal-chef, 10e S. I. M., douar Ouled-Farès, le Cheliff (Orléansville).
166 Aïn-Mourra Abdelazi Djelloul, 1er octobre 1911, brigadier, 5e R. C. A., douar El Meddad, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
167 Ouggad Mergueb, 7 janvier 1917, brigadier-chef, 1/67e R. A., cité Georges-Siegwald, les Attafs (Orléansville).
168 Kouider Ayad Rabah, 1914, 2e classe, Ecole militaire, à Miliana, à la S. A. S. de Oued-Djer (Orléansville).
169 Boughari Mohamed, 21 mai 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., à Charon (Orléansville).
170 Bedr Djelloul ben Mohammed, 1er février 1912, sergent, 1er R.T.A., douar Damous, Dupleix (Orléansville).
171 Djellouli Braham ben Abdelkader, 20 août 1911, maréchal des logis, 483 C. L. R. M., à Boufarik, 32, rue Sidi-Brahim, à Cherchell (Orléansville).
172 Barguellil Hocine ben Rabah, 1917, sergent-chef, 111/1 R. T. A., douar Ighoud, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
173 Beidjouhar Ghalem ben Ladj, 12 février 1914, sergent, 7e R. T. A., douar Béni-Chaïb, le Cheliff (Orléansville).
174 Berrihoum Mohamed, 1914, sergent, 1er R. T. A., à Daouda-Ville (Alger).
175 Yacoubi Ali, 4 janvier 1915, sergent, 1er R. T. A., 3, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
176 Saci Houari, 1914, sergent-chef, C. A. R. 101, douar Oued-Djer, fraction Sahel, les Braz (Orléansville).
177 Ayad Hadj Djelloul, 9 décembre 1916, maréchal des logis, 27e train, douar Béni-Rached, le Cheliff (Orléansville).
178 Mostefaoui Abdelkader ben Belkacem, 11 octobre 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Boukhal, à Cherchell (Orléansville).
179 Mansouri Djelloul, 20 septembre 1912, sergent-chef, 1er B. T. A., à Dupleix (Orléansville).
180 Hafsi Abdelkader, 1er janvier 1913, brigadier-chef, C. A. R. 101, douar Béni-Haoua, à Ténès (Orléansville).
181 Mdhrouz Tayeb ben Yahia, 1916, caporal, 1er R. T. A., douar Béni-Lenk, à Vialar (Orléansville).
182 Bouhani-Benziane Abdelkader ben Mammar, 16 décembre 1913, caporal-chef, 9e R. T. A., douar Taflout, le Cheliff (Orléansville).
183 Aissat Ahmed, 11 décembre 1913, sergent, 35e R. I., cité Musulmane, à Orléansville.
184 Benzohra Benyoucef ben Kaïd, 2 février 1913, sergent, 2/1e R.T.A., à Vesoul-Benian (Orléansville).
185 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Ténès (Orléansville).
186 Mezaouer Mohamed, 8 septembre 1913, caporal-chef, Base militaire d'Alger, douar Merhaba, les Braz (Orléansville).
187 Belghazi Djillali, 27 février 1914, brigadier, 1/111e R. A. A., douar Damous, à Dupleix (Orléansville).
188 Bouzid-Chohra Djelloul, 1916, sergent-chef, B. F. O. N. U., à Béni-Rached (Orléansville).
189 Dous Ramdane, 1917, caporal-chef, 19e génie, douar Taza, à Teniet-El-Haad (Orléansville .
190 Imimane Berkemouche, 3 novembre 1916, caporal, 1er R. T. A., douar Thigzirt, Teniet-El-Haad (Orléansville).
191 Mahmoudi Abdelkader, 1919, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Ighoud, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
192 Saïdani Mohammed, 22 juin 1918, 2e classe, 3e R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Orléansville).
193 Oussaid Abdelkader, 1917, sergent, 1er R. T. A., quartier Hamana, à Miliana (Orléansville).
194 Benamra Naïli, 1917, sergent, C. A. R., 101, 9, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
195 Metyanine Bencherki, 29 juillet 1918, adjudant, 4e B. I., à Bourbaki (Orléansville).
196 Mostefaoui Larbi, 1921, sergent-chef, C. A. R. 101, à Lamartine (Orléansville) .
197 Zerouai Mohamed, 1919, caporal-chef, C. A. R. 101, 39, rue Mogador, à Alger.
198 Bouaziz Abdelkader, 1915, caporal, 1er R. T. A., douar Ghribs, fraction Oules-Ali-Djendel (Orléansville).
199 Yahiaoui Abdelkader, 8 septembre 1915, 1re classe, 3/1e R. T. A., 28, rue Denfert-Rochereau, à Blida (Alger).
200 Ouadjène Abdelkader, 28 mai 1917, caporal, G. T. 520, 3, boulevard des Righas, à Miliana (Orléansville).
201 Chehloul Mohamed, 22 septembre 1917, caporal-chef, C. A. R. 101, Bocca Louhaïet, Béni-Rached (Orléansville).
202 Tiatouchine Mansour, 1922, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de Teniet, cité Musulmane, à Teniet-El-Haad (Orléansville).
203 Haddane Laïmèche, 1921, sergent-chef, 401e R. A. A., douar El Meddad, Teniet-El-Haad (Orléansville).
204 Hadjaz Mohamed, 1917, caporal-chef, 9e B. T. A., à Lardjem (Orléansville).
205 Bouhouia Mohamed, 3 mars 1923, sergent, 1er R. T. A., chez M. Bouhouia, à Bou-Medfa (Orléansville).
206 Memmi Bouziane ben Menad, 7 juillet 1919, sergent-chef, 2e R. T. A., 1, place de l'Eglise, à Médéa.
207 Douha Abdelkader, 1921, caporal, 1er B. T. A., à Adelia (Orléansville).
208 Nemri Mohammed, 27 septembre 1919, 1re classe, 1er B. T. A., à Lamartine (Orléansville).

Catégorie « C ».

Saoura.

1 Razni Tayeb ben Tahar, 1912, maréchal des logis, 8e R. S. A., à Bedeau (Oran).
2 S. N. P. El Fedil ben Ahmed, 1911, soldat, 17e G. M. M., douar Ouled-bel-Guiz, tribu Mokrane, Colomb-Béchar (Saoura).

Catégorie « D ».

1 Hamdaoui Salem Ould Nohand Ould Dahou, 1902, 1re classe, 6e R T. A., à Mecheria (Saoura).
2 Belfarh Mohamed, 1902, maréchal des logis, compagnie C. O. A., n° 10, chez M. Benhadji Abderahim, rue de Paris, à Tlemcen.
3 Layachi Aïssa ben Ali, 1900, 2e classe, gr. autonome d'Art, 10/65 R. A. A., poste d'Igli, Sud-Oranais (Saoura).
4 Dehlis ben Tsameur, 1908, brigadier, 8e R. S. A., service du personnel, Houillères du Sud-Oranais, à Kenadza (Saoura).
5 Mansouri Mohamed, 1917, caporal-chef C. I. T., tribu des Sendan, à Mecheria (Saoura).
6 Belgour Abdesselam, 1908, sergent, 2e R. T. A., village Nègre, à Aïn-Sefra (Saoura).
7 Belaredj Ahmed, 15 juillet 1908, adjudant C. O. I. n° 2, 11, rue Branly, à Saïda (Tiaret).
8 Abderrahmane Bel Hadj 1911, 1re classe, 802e compagnie d'ouvriers du service matériel, douar Deldoul-Barka, annexe de Gourara, à Timimoun (Saoura).
9 S. N. P. Dine ben Lamine, 1912, brigadier-chef, 8e R. S. A., chez M. Zair Mostéfa, rue de l'Oued, à Aïn-Sefra (Saoura).

10 Dine ben Mâmar, 1908, brigadier-chef, 2e R. C. A., Chabaâ, maison n° 11, à Colomb-Béchar (Saoura).
11 Salah Ould Belgacem, 1906, caporal, 6e R. T. A., douar Sendane, à Mecheria (Saoura).
12 Sebbah Boualem, 1905, 1re classe, Compagnie saharienne de la Saoura, Ksar Sidi Bouktil, Aïn-Sefra (Saoura).
13 Lamri Mohamed, 1903, 2e classe, 2e R S. A., chez M. Sid Ara Djedid, Sud-Oranais, à Colomb-Béchar (Saoura).
14 Moulai Hachemi Ould Marouf, 1915, 1re classe, Ecole blindée et cavalerie d'Alger, Debdaba (Saoura).
15 Dinaoui Abdelkader, 1912, 1re classe, 8e G. S. A. P., douar Ouled-Sine, Aïn-Sefra (Saoura).
16 Ouafi Salah, 18 février 1915, 2e classe, 11e R. T. A., Café marocain, chez M. Saïd, Colomb-Béchar (Saoura).
17 Hanafi Mohamed, 1912, caporal-chef, 2e R. S. A. saharien, à Aïn-Sefra (Saoura).
18 Agha Lakhdar, 1919, sergent, 6e R. T A., douar Sendane, à Mecheria (Saoura).
19 S. N. P. Mohamed ben Cheikh, 1918, maréchal des logis, G. T. 520, Béni-Ounif, maison Caïd-Menouar (Saoura).
20 Boussekrine Ahmed, 1920, brigadier, C. I. E. E. S., Dar-El-Askri, à Colomb-Béchar (Saoura).
21 Hamdaoui Ahmed ben Tahar, 1919, 1re classe, 6e B. T. A., chez M. Barkat-Tahar, à Kenadza-Ksar, Djedid (Saoura).

Catégorie « C ».

Sétif.

1 Guellati Amar, 8 décembre 1897, 3e groupe A. R. T., douar Ouled-Si-Ahmed, les Rirha (Sétif).
2 Fandi Bouzid ben Tahar, 1901, 2e classe, 7e R. T. A., douar Teffrig, les Biban (Sétif).
3 Khelil Larbi, 25 août 1895, 2e classe, 1er R. T. A., douar Djaffra-el-Nain, les Biban (Sétif).
4 Kacemi Mohand, 16 mai 1907, caporal, 3e régiment de zouaves, douar Kendira, Oued-Marsa (Sétif).
5 Ouamar Mouloud, 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ait-R'Zine, Akbou (Sétif).
6 Manallah Tahar ben Mohamed, 1913, 2e classe, 3e zouaves, 4, rue du Minaret, à Sétif (Sétif).
7 Laidani Salah, 1916, 2e classe, 13e R. T. A., douar Takitount (Sétif).
8 Gacem Derradji, 1925, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Belkir, les Eulma (Sétif).
9 Mansouri Mohand ben Hocine, 1919, 2e classe, 19e régiment du génie, douar Azrou-M'Bechar, la Soummam (Sétif).
10 Boumedjane Hachemi ben Larbi, 1921, 2e classe, 3e R. T. A., douar Béni-Maouche, à Guergour (Sétif).
11 Brahma Lakhdar, 8 mars 1917, 2e classe, C. Q. 13, douar Guelt-Zerga, Saint-Arnaud (Sétif).
12 Medani Ahmed ben Mekki, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., douar Bendiab, les Eulma (Sétif).
13 Mokrani Mohand Akli, 1917, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Dra-Larba, la Soummam (Sétif).
14 Adjimi Tayeb, 1917, 1re classe, C. A. R. 103, 265, cité Yahaoui, à Sétif (Sétif).
15 Berrouche Ammar ben Khier, 1921, soldat, 3e R. T. A., 171, rue Pierre-Corneille, à Lyon (Rhône).
16 Berrah Mohamed ben Abdelkader, 6 février 1913, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Melouza, M'Sila (Sétif).
17 Djemaoui Meziane ben Lakhdar, 4 décembre 1915, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ifalène, Oued-Marsa (Sétif).
18 Mosly Lakhdar, 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Frikat, à Colbert (Sétif).
19 Sebaat Abdelkader, 7 janvier 1912, 2e classe, 7e R. T. A., maison Mazani, rue du 3e-Chasseurs-d'Afrique, à Sétif (Sétif).
20 Taourirt Ali, 2e classe, 7e R. T. A., douar Boukhalfa, Oued-Amizour (Sétif).
21 Hadji Mohand, 1915, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Touarirt-Ighie, la Soummam (Sétif).
22 Khettal Rabah, 1918, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Ras-Tala-Timzar, à Guergour (Sétif).
23 Benloukil Amar ben Tahar, 1918, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Abrares, la Soummam (Sétif).
24 Allali Hamon ben Brahim, 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Bouandas, village M'Zada, Oued-Marsa (Sétif).
25 Arroudj Mohamed ben Ahmed, 25 avril 1925, sergent, C. O. I. n° 3, douar Béni-Amrous, Oued-Marsa (Sétif).
26 Benhamida Bouguerra, 1922, 2e classe, C. O. I. n° 3, bordj Medjana, les Biban (Sétif).
27 Benchabane Saâd, 1909, 2e classe, 11e R. T. A., douar Maadid, mechta Zitoune, à Maadid (Sétif).
28 Boutekrabet Mohamed ben Saïd, 4 mars 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Dra-el-Caïd, à La Fayette (Sétif).
29 Shaïhi Lakhdar, 5 avril 1918, 2e classe, C. O. T. n° 3, Ouled-Ali-ben-Naceur, les Eulma (Sétif).
30 Rabiai Arab ben Belkacem, 9 juin 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Oued-Soummam, la Soummam (Sétif).
31 Massoum Mohand Seghir, 20 mars 1908, C. O. I. D. 3, douar Timezrit, la Soummam (Sétif).
32 Khelfi Menouar, 1915, 2e classe, C. R. P. R. de Constantine, maison Chaker Zid, rue du 3e-Tirailleurs, à Sétif (Sétif).
33 Mebrak Mohammed, 25 avril 1916, 2e classe, 3e R. T. A., douar Djezzar, à Batika (Batna)
34 Benbetka Tayeb, dit Khier ben Abdelkader, 28 décembre 1919, 1re classe, 25e train, 5, rue du 4-Septembre, à Alger.
35 Haddad Salah, 1906, 2e classe, 23e R. T. A., 12/1 Bel Air, à Sétif (Sétif).
36 Loumici Saâd, 1917, soldat, D. I. V. T. I., douar Chott, à Colbert (Sétif).
37 Bouguellil ou Bouguellid Smaïl, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., village Bouguellid, Bougie (Sétif).
38 Ferkous Hocine, 1913, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Medjana, les Biban (Sétif).
39 Achouri Messaoud ben Amor, présumé en 1916, 2e classe, 13e R. T. A., douar Babor, Takitount (Sétif)
40 Fatmi Haouès ben Hamed, 12 avril 1912, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Oued-Mosly, Rhira (Sétif).
41 Daikha Ahmed ben Abdelkader, 21 septembre 1913, 2e classe, 26e compagnie de garnison de Sétif, cité Lévy, maison Haïchour (Sétif).
42 Kadri Mohand ben Abdallah, 1917, 1re classe, C. O. I. n° 3, 3, rue de Scipion, à Sétif (Sétif).
43 Moussouni Mohamed, 1919, soldat, 3e R. T. A., douar Bouandas, Oued-Marsa (Sétif).
44 Bouchenine Amar ben Métaiche, 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Babor, Takitount (Sétif).
45 Amri Ahmed, 25 janvier 1908, 1re classe, 11e R. T. A., douar Timzrit, la Soummam (Sétif).
46 Berboucha Bachir, 1914, 1re classe, 7e R. T. M., 63, avenue de la République, à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).
47 Demouche Tayeb, 2 novembre 1917, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Bougaâ, Guergour (Sétif).
48 Seddiki Mokhtar, 1910, 2e classe, 15e R. T. A., douar Bendiab, les Eulma (Sétif).
49 Ouhab ou Ouahab Saïd, 1919, 2e classe, C. O. I. 3, douar Maoklane, Guergour (Sétif).
50 Helaïli Mebarek, 22 février 1921, 2e classe, C. O. I. 3, douar Béni-Maouche, Guergour (Sétif).
51 Mazouz Ali, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, douar Mélouza, M'Sila (Sétif).
52 Fredj Aïssa, 1916, 2e classe, 19e régiment de génie, bains maures, Benchouya, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
53 Aïssaoui Mohammed ben Aïsea, 1919, 2e classe, 103e compagnie de C. O. S. M., douar Bougaâ-au-Guergour, La Fayette (Sétif).
54 Belhireche Belkacène, 1893, 2e classe, 3e R. T. A., Mansoura, Biban (Sétif).
55 Benkhaled Abderrahmane, 1893, sergent-chef, 21e C. O. A., cité Lévy, maison Zidouna, à Sétif (Sétif).
56 Saci Amor ben Seghir, 5 février 1909, 2e classe, 67e R. A. A., centre municipal de Timri-Tala, Tazerte, la Soummam (Sétif).
57 Boulemessamer Mohamed ben Ali, 21 février 1916, 1re classe, 7e R. T. A., douar Tababor, Oued-Marsa (Sétif).
58 Cherdouane Belaïd, 29 janvier 1908, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ait-R'Zine, Akbou (Sétif).
59 Smaani Saïd, 1915, caporal au C. O. I. n° 3, rue Jules-Ferry, faubourg de la Gare, à Sétif (Sétif).
60 Ikoubache Tahar, 4 février 1894, 2e classe au 19e génie, 7, rue du 3e-Tirailleurs, à Sétif (Sétif).
61 Bensaadoune Hadi ben Saïd, 5 mars 1912, 2e classe, 7e R. T. A., douar Zegueur, Maadid (Sétif).
62 Mahmoud Aïssa, 2 mai 1904, sergent, 11e R. T. A., Tixter, les Rhira (Sétif).
63 Meziani Mohand Saïd, 10 janvier 1915, 2e classe, 9e R. T. A., chez M. Bessaoud Omar, interprète judiciaire à Akbou (Sétif).
64 Bouguerra Ahmed, 1917, 2e classe, 7e R. T. A., cité Rectemvald, Saint-Arnaud (Sétif).
65 Khettar Ramdane ben Akli, 1er septembre 1912, 2e classe, C. O. I. 3, dortoir de la Cimenterie, à Amnéville (Moselle).
66 Mesrour Akli, 25 janvier 1920, 2e classe, 7e R. T. A., 38, rue Fort-Clauzel, à Bougie (Sétif).
67 Dehouche Saïd, 1913, sergent-chef, 10e section d'infirmiers militaires, 8, rue Bugeya, Bougie (Sétif)
68 Drissi Mohand, 1915, 2e classe, centre de rapatriement des P. G., douar Azrou-M'Bechar, la Soummam (Sétif).
69 Bouzarour Amar ben Mohamed, 1er septembre 1912, caporal, 72e section d'infirmiers militaires, douar Tababort Oued-Marsa (Sétif).

70 Saïmi Slimane ben Hocine, 11 janvier 1914, 2e classe, G. U. I. n° 21, 14, rue Bugeya, à Bougie (Sétif).
71 Mehenni Messaoud, 1915, 2e classe, dépôt de T. A n° 11, chez l'administrateur de Perigotville (Sétif).
72 Ramtani Areski, 26 septembre 1916, 2e classe, 3e régiment de zouaves, 51, rue des Cités, à Aubervilliers (Seine).
73 Sehil Rabah ben Mohamed, 3 octobre 1916, 2e classe, C.O.I. 3, 16, rue Sadi-Carnot, à Haumont (Nord).
74 Larifa Madani ben Messaoud, 1916, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Babor, Takitount (Sétif).
75 Kernou Ali ben Amar, 1916, 2e classe, 7e R. T. A., chez M Kernou Méziane, à Oued Amizour (Sétif).
76 Ikhellef Mohand ben Tahar, 9 septembre 1919, soldat, 19e génie, Hussein Dey, cité la Montagne, bâtiment 8, n° 37, à Hussein Dey (Alger).
77 Bouguermouh Mohand Ameziane ben Hamou, 16 juin 1921, sergent, C. O. I. 2e, Constantine, 98, rue des Alliés, à Longeville-lès-Saint-Avold (Moselle)
78 Abrikh Saïd ben Mohamed, 24 juin 1915, 2e classe, centre d'organisation infanterie n° 3, douar Tigounatine, Guergour (Sétif).
79 Benameur Ali ben Messaoud, 10 avril 1914, 2e classe, 7e R T. A, douar Zemala, les Maadid (Sétif).
80 Boureta Amar ben Ali, 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Béni Segonal, Oued Marsa (Sétif).
81 Akli Saïd ben Sliman 1912, 1re classe, 4e régiment du génie, douar D'joua, Oued Marsa (Sétif).
82 Layadi Labouani ben Rabah, 1912, 1re classe, 7e R. T. A, à Lavoisier (Sétif).
83 Zaabar Ahmed ben Lahcène, 1914, soldat de 2e classe 7e régiment de tirailleurs algériens.
84 Henani Ahmed, 1908, sergent-chef, C. O. I. n° 3, rue Chebouah maison Hadjadj Ali à Bougie (Sétif).
85 Bektache Larbi, 1916, 2e classe, C. H. R. du C. O. I n° 3, douar Béni Felkai, Takitount (Sétif).
86 Slimani Ali ben Amar, 14 janvier 1912, 1re classe, au 7e R T. A., cité Vernon, n° 116 à Breuillet (Seine-et-Oise).
87 Lachi Saïd ben Chérif, 11 février 1912, 2e classe, C O I., n° 3 douar Dchemcha, Takitount (Sétif).
88 Reguig Djellaïli, 18 mai 1915, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ouled Zaïn, les Eulma (Sétif).
89 Kentouri Makiouf ben Larbi, 26 avril 1919, soldat, C. O G. n° 35. douar Ikedjane, à Sidi-Aïch (Sétif).
90 Ali Sahraoui Tahar ben Zouaoui, 6 avril 1918, 2e classe 411e D. C. A./DAT, douar Ouled-Belhaouchet, les Eulma (Sétif).
91 Bengherib Ali ben Madani, 6 septembre 1909, 2e classe, centre d'accueil, cité de Bazer, Sakra par Saint-Arnaud (Sétif).
92 Boudissa Layachi ben Henni, 24 février 1920, soldat, 7e R. T. A, 138, rue Saint-Clair, a Lyon (Rhône).
93 Mansour Messaoud, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., douar Melouza, à M'Sila (Sétif).
94 Tayebi Saâd, 1911, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ksour, à Maâdid (Sétif).
95 Messaoud Bouraghda Derradji, 1914, caporal, C. O. I. n° 3, chez M. Zerbih 17, rue de Verdun, à Constantine (Constantine)
96 Abdelli Ahmed, 1898 2e classe, 7e R. T. A., ferme Peneli, la Réunion par Bougie (Sétif).
97 Benterki Aïssa ben Ahmed, 1911, sergent, 3e R. T. A., 7, rue Pershing, à Sétif (Sétif).
98 Douali Mohamed Abdallah ben Mezianne, 23 septembre 1914, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Adjissa, les Aït-Adjissa (Sétif).
99 Bouazoun Mohamed ben Arezki, 1913, 2e classe, 21e section infirmiers, douar Bouandas, Ould Marsa (Sétif).
100 Bahri Hafied, 1921, 2e classe, GUI 21, douar Ouled-Sellem, Aïn-M'Sila (Sétif).
101 Khebbat Bouzid ben Derradji, 26 décembre 1899, brigadier-chef, 3e compagnie de remonte, maison Mouclef Hamon, cité Rectanwald, Saint-Arnaud (Sétif).
102 Medjoub Saïd, 1909, 3e classe, 7e R. T. A., douar Erla, les Biban (Sétif).
103 Lanèche Mohand, 26 mai 1911, 2e classe, 1er R. T. A., douar Amalou, Akbou (Sétif).
104 Benahmed Saïdi ben Lakhdar, 1914, 2e classe, 3e R. T. A, fraction El Anasser, douar Sidi Embarek, Maâdid (Sétif).
105 Chiki Mohand, 12 novembre 1916, 2e classe, 7e R. T. A, 29 rue Jean-Jaurès, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône).
106 Lehrouche Kheloufi 1919, 2e classe, 16e D D., douar Djaatra, les Biban (Sétif).
107 Azzouz Saïd ben Mohamed, 18 octobre 1913, 2e classe au 7e R. T. A., 11, rue de Buchy, à Tourcoing (Nord).
108 Benamara Lahcène, 12 novembre 1919, 2e classe, 7e R. T. A., douar Tala-Ifacène, Guergour (Sétif).
109 Azzouz Rabah, 1896, 2e classe, 7e R. T. A., Zémoura, les Bihan (Sétif).
110 Benarab Mokrane ben Mohand, 1885, caporal, 67e R. A. A., Village-Indigène, Akbou (Sétif).
111 Bouguerra Mohamed ben Bouguerra, 1913, 2e classe, 9e zouaves, douar Rabta, Maâdid (Sétif)
112 Aguercif Daï ben Amar, 1916 2e classe, C. O. I. 3, douar Béni-Mélikèche, Akbou (Sétif).
113 Yacoubi Tahar, 1892, soldat, 7e R. T. A., douar Hadjadjen, la Soumman (Sétif).
114 Ziadou Brahim ben Mohamed, 24 juin 1913, 2e classe, dépôt 95 *bis*, à Périgueux, douar Bellaâ, mechta Krakra, les Eulma (Sétif).
115 Khatir Mechta ben Larbi, 1895, 2e classe, 7e R. T. A., à Colbert (Sétif).
116 Boukendoui Saïd, 1911, 1re classe, Gui n° 24, Béni-Ségonal, Oued-Marsa (Sétif).
117 Mebarkia Rabah, 5 juin 1917, 2e classe, 11e R. T. A., douar Hasnaoua, Bordj-bou-Arréridj (Sétif).
118 Boutache Abdelmadjid ben Mohamed, 4 mai 1924, 2e classe, 7e R T. A. 8, escalier de Lyon, à Bougie (Sétif).
119 Bekka Lala ben Hocine, 1917, soldat, 7e R. T. A., 73, rue de Montreuil, Paris (11e)
120 Doukhi Lakhdar, 1887, brigadier, 5e escadron du train des équipages militaires La Fayette, Guergour (Sétif).
121 Ghodbane Zerroug, 1887, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue des Etats-Unis, à Sétif (Sétif).
122 Dadache Amar ben Brahim, 24 juin 1921, 2e classe, 7e R. T. A., usine des Clavaux, par Gavet (Isère).
123 Briki Fayeb, 14 mars 1913, 2e classe, 7e R. T. A., douar M'Tarfa, M'Sila (Sétif).
124 Hini Hocine, 29 mai 1919, soldat, 3e R. T. A., chez Tahir, douar Bouslam, Guergour (Sétif).
125 Saïm Mouloud, 1919, soldat, 19e génie, 73, rue de Montreuil, Paris (11e)
126 Sadoun Abdallah ben Ali, 8 décembre 1920, 1re classe, C. O. I. n° 3, douar Bazer, Saint-Arnaud, les Eulma (Sétif).
127 Kerrouche Abderrahmane, 11 mai 1919, 2e classe, 7e R. T. A., douar Mentano, Takitount (Sétif).
128 Sadali Ahcem ben Kassa, 1920, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Tararist, Oued-Marsa (Sétif).
129 Zaarat ou Zarat Ammar, 1921, 2e classe, C. O. I. 3, Kerrata (Sétif).
130 Benachour Naïli, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Gheraiza, Maâdid (Sétif).
131 Tabjoun Ali, 1918, 2e classe, 3e zouaves, douar Tarfana, Kroubs (Constantine)
132 Dris Lakhdar, 1897, caporal, 7e R. T. A., 10, rue Zaâtcha-Belcourt, à Alger (Alger).
133 Laïdi Ahmed ben Mohand, 1910, adjudant-chef, G. U. R. n° 21, Oued-Marsa (Sétif).
134 Hamzaoui Ali, 1914, 2e classe, 11e R. T. A., 19, rue de l'Avre, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
135 Aït Abdelouhab Mohamed Tahar, 1919, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Dra-Larba, la Soummam (Sétif).
136 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1908, adjudant, G. U. R. n° 21, rue Bir-Caïd à Collo (Constantine).
137 Bouliche Taïeb ben Salah, 21 décembre 1920, 1re classe, 10e C. O. M A., à Ighil-Ali, Akbou (Sétif).
138 Bellaroussi Lahcène, 1914, caporal, 11e R. T. A., 35 *bis*, rue du 8-Novembre, la Redoute (Alger).
139 Medjahed Ahmed, 29 janvier 1902, sergent, 27e R. T. A., 8, place Philippe, à Bougie (Sétif).
140 Allama Saâd, 1920, soldat, 194e bataillon de pionniers, douar Medjounès, les Eulma (Sétif).
141 Mehri Aïssa ben Ali, 1913, soldat, 11e R. T. A., chez M. Seux, 32, rue Ferdinand, à Saint-Etienne (Loire).
142 Saffidine Kaddour ben Hadj, 1921, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Ouled-Adouane, Takitount (Sétif).
143 Ahmed Nacer Chérif, 16 décembre 1921, 2e classe, C. O. I. 3, Mansourah, les Biban (Sétif).
144 Dalibey Saïd, 28 juillet 1895, 2e classe, 7e R. T. A., à El-Kseur (Sétif).
145 Belfar Brahim, 20 mai 1898, 1re classe, 7e R. T. A., centre de Tixter, les Rhira (Sétif).
146 Messagier Moussa, 1923, soldat, 7e R. T. A., faubourg de la Gare, Bordj-bou-Arréridj (Sétif).
147 Amara Mohamed Saïd, 17 mars 1897, 1re classe, 10e train, Akbou (Sétif).
148 Ouzidane Mohamed, 1886, 2e classe, 3e R. T. A., douar Kendira, Oued-Marsa (Sétif)
149 Bouhari Akli, 1885, soldat, 3e R. T. A., 5, rue Lesca, à Bougie (Sétif).
150 Zaïter Saïd ben Mohamed, 16 avril 1917, caporal, 11e tirailleurs, douar Dréat, M'Sila (Sétif).
151 Harche Lakhdar, 1895, 2e classe, 3e R. T. A., Navarin (Sétif).
152 Rahmani Ahmed, 24 décembre 1916, caporal, 11e cuirassiers, boulevard du Nord, Saint-Arnaud (Sétif).

153 Merbaï Chérif ben Ahmed, 1897, 2e classe, 4e compagnie de zouaves, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
154 Zaïdi Sadi, 30 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. 101, douar Khendira, Oued Marsa (Sétif).
155 Medah Abdelkader, 5 juillet 1918, 2e classe, C. O. I. 3, douar Béni-Ourtilane, Guergour (Sétif).
156 Dedache Ahmed, 1895, 2e classe, 11e R. T. A., douar Gueblet-Z'Dim, les Rhira (Sétif).
157 Khoufache Abdelkader ben Lamri, 13 février 1918, soldat, 11e R. T. A., douar Béni-Amrous, Oued-Marsa (Sétif).
158 Ahtatache Layachi, 1915, 2e classe, C. O. I. D 3, douar Oued-Berd, Takitount (Sétif).
159 Benhammam Idris, 14 décembre 1922, 2e classe, 9e zouaves, douar Tignatine, Guergour (Sétif).
160 Nibouche Chérif, 1917, 2e classe, 3e R. T. A., douar Mouzlia, Fedj M'Zala (Constantine).
161 Issadounène Mohand ben Ali, 1885, 2e classe, 7e R. T. A., quartier Lesteau, Marignane (Bouches-du-Rhône).
162 Haddour Mohand, 14 octobre 1919, 1re classe, 19e génie, douar Béni-Bougoucef, Oued-Marsa (Sétif)
163 Sellam Salah, 1910, 1re classe, 67e R. A. A., douar Kherba, Colbert, par Sétif (Sétif).
164 Gaïdi Kaddour, 18 août 1908, 1re classe, 15e R. T. A., rue Bouscary, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
165 Hamas Arab, 1895, 2e classe, 7e génie, la Tribu, à Bouzaréah (Alger).
166 Moussaoui Lakhdar, 1899, 2e classe, 11e tirailleurs, douar Timzrit, la Soummam (Sétif).
167 Boukaroura Bouzid dit Bachaga, 17 septembre 1912, 2e classe, 3e régiment de zouaves, douar Ouled-Ali-ben-Nacer, Takitount (Sétif).
168 Chebli Bouzidi ben Mohamed, 1891, 1re classe, 7e R. T. A., rue de Belgique, maison Abdallah, à Sétif (Sétif).
169 Ziane Akli, 1906, soldat, 19e R. T. A., douar Hadjadjen, la Soummam (Sétif).
170 Aït Ouadda Hamon, 1884, caporal, 13e génie, Akbou (Sétif).
171 Bouguerra Mohamed ben Djemaï, 1915, 2e classe, compagnie de passage, douar Rabta, Maâdid (Sétif).
172 Zaghad Hasmaoui, 1891, 2e classe, 7e R. T. A., douar El-Hamama, Aïn-Roua (Sétif).
173 Abiza Djemaï ben Aïssa, 30 mars 1916, 2e classe, 101e compagnie de P. G., rue Nationale, à Oued-Zénati (Constantine).
174 Leghmara Mohamed, 10 décembre 1918, 2e classe, 3e R. T. A., à Coligny (Sétif).
175 Boulaâr Ahmed, 5 janvier 1919, 2e classe, C. O. I. 3, 16, rue Cirta, à Constantine (Constantine).
176 Brahami Mohand, 1886, 1re classe, 1er R. T. A., El-Kseur (Sétif).
177 Zemma Salah, 1894, 2e classe, 3e R. T. A., mairie Oued-Amizour, (Sétif).
178 Bouhaloua Ahmed, 1886, 2e classe, 7e R. T. A., à Seddouk (Sétif).
179 Boumendjel Hadj, 27 janvier 1898, 1re classe, 3e R. T. A., 8, rue Auguste-Lagarde, à Sétif (Sétif).
180 Alem Chérif, 1893, 2e classe, 7e R. T. A., douar Beïda-Bordj, les Eulma (Sétif).
181 Massioune Mohand Mouloud, 25 octobre 1894, caporal, 7e R. T. A., 20, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Bègles (Gironde).
182 Djarmouni Bouzid ben Séghir, 1918, 2e classe, C. O. I. n° 3, douar Hamama, Aïn-Roua (Sétif).
183 Boufedjikh Mouloud, 1er septembre 1924, 1re classe, 7e R. T. A., chez Aouan Sadek, commerçant, à La Fayette (Sétif).
184 Ramdani Hocine ben Amar, 9 janvier 1894, 2e classe, 3e R. T. A., 6, place de la Mosquée, à Bougie (Sétif).
185 Daïfi Youcef ben Mohamed, 1921, 1re classe, C. O. I. n° 3, chez Bayon Layachi, à Lafayette (Sétif).
186 Saoudi Tahar, 1909, caporal, 3e R. S., lotissement Yahiaoui, n° 334, à Sétif (Sétif).
187 Bensidhoum Saïd ben Aïssa, 1890, caporal, 3e R. T. A., poste Barbacha, Oued-Amizour (Sétif).
188 Cherdoud Mohand, 1890, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., Ighil-Ceddouk (Sétif).
189 Ameur Mohamed, 12 février 1917, 2e classe, dépôt de tirailleurs n° 1, douar Béni-Amrous, Oued-Marsa (Sétif).
190 Atbache Slimane, 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Kalaoum, Takitount (Sétif).
191 Alouache Hocine, 1915, 2e classe, 3e spahis algériens, douar Belahouchet, les Eulma (Sétif).
192 Kemmache Mohammed, 11 mai 1912, 2e classe, douaïrs, Périgotville (Sétif).
193 Ouhadda Larbi, 1890, 2e classe, 5e train, hôpital mixte, salle sous-sol, Bougie (Sétif).
194 Lammari Larbi, 1885, sergent, 3e R. T. A., faubourg de l'Industrie, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
195 Ouaret Belkacem ben Tahar, 1917, 1re classe, C. O. I. 3, douar Naouïa, Takitount (Sétif).
196 Hammani Djoudi, 31 octobre 1917, 1re classe, C. O. I. D n° 3, chez Khaled Ali, à Kerrata (Sétif).
197 Methia Abdallah, 1887, 2e classe, 7e R. T. A., à Takaat, Seddouk (Sétif).
198 Moussouni Ahmed, 1896, 2e classe, 1er R. T. A., douar Ziama-Mansouria, Oued-Marsa (Sétif).
199 Mebirouk Ammar, 10 février 1915, 2e classe, 7e R. T. A., Château-dun-du-Rhummel (Constantine).
200 Rabia Abderrahmam, 7 juillet 1918, caporal, 11e R. T. A., 71, rue Mirabeau, a Ivry-sur-Seine.
201 Abderrahmane Lahcène, 23 octobre 1912, 1re classe, D. C. A. n° 17, à Guenzet, centre d'Ikhlidjène (Sétif).
202 Dalibey Mohand, 1892, brigadier, 5e escadron du train des équipages militaires, centre municipal de Timri-Tala-Tazert, par El-Kseur (Sétif).
203 Mouas Mohammed, 10 décembre 1915, 2e classe, 3e R. T. A., Mansouriah, Oued-Marsa (Sétif).
204 Sekhri Ialouani, 1928, 1re classe, C. A. R. 101, Paul-Doumer (Sétif).
205 Belkacemi Messaoud, 15 avril 1910, 2e classe, 51e bataillon de pionniers, cafetier chez Smadi Mohamed, à Barika (Batna).
206 Kebir Djoudi, 27 novembre 1919, 2e classe, C. O. I. 3, chez M. Souhiba Saïd, commerçant, à Tocqueville (Sétif).
207 Soualah Layachi, 27 mars 1918, 2e classe, 3e R. T. A., douar Teniet-Ettine, Takitount (Sétif).
208 Sekkiou Mohamed, 4 avril 1906, 1re classe, dépôt de C. A. T., 178, cité Yahyaoui, à Sétif (Sétif).
209 Bouaoune Salah, 17 janvier 1910, caporal-chef, C. A. R. 103, 43, Fort-Clauzel, à Bougie (Sétif).
210 Nasri Larbi, 2 avril 1925, 2e classe, 11e R. T. A., maison Semchédine, faubourg des Jardins, à Sétif (Sétif).
211 Boustila Ahmed, 12 juillet 1899, 2e classe, 5e R. T. A., douar Arbaoun, Takitount (Sétif).
212 Douar Laïd, 25 septembre 1922, 2e classe, 411e F. T. A., Mechta el Hassi, à Sétif (Sétif).
213 Adjabi Smaïl, 1895, soldat, 3e artillerie de campagne, Oued Amizour (Sétif).
214 Bensalem Tahar, 23 janvier 1899, 2e classe, 7e R. T. A., douar Azrou-M'Béchar, la Soummam (Sétif).
215 Saïdi Hedli, 11 juillet 1919, 2e classe, 9e spahis, douar Magra, Barika (Batna).
216 Laouer Smaïl, 2 juin 1914, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue Collomb-Marcel, à Bougie (Sétif).
217 Ghouabeche Rabah, 1896, caporal, 1er R. T. A., Dar-el-Askri, à Sétif (Sétif).
218 Kherdouche Mohand Areski, 1897, caporal, 2e zouaves, douar Ighzer-Amokrane, à Akbou (Sétif).
219 Benterki Maâmar, 1894, 2e classe, 7e R. T. A., douar El-Achir, les Biban (Sétif).
220 Oussada Hassen, 15 juillet 1896, 2e classe, 38e R. A. C., 12, rue de Sétif, à Bougie (Sétif).
221 Oumamar Mohand, 8 janvier 1901, 23e R. T. A., chez M. Navel, 3, rue Georges-Clemenceau, à Constantine (Constantine).
222 Djenane Mokrane, 1916, 2e classe, 3e R. T. A., à Sidi-Aïch (Sétif).
223 Rebbahi Ammar, 14 mai 1906, 2e classe, C. A. T. Constantine, douar Takitount, Takitount (Sétif).
224 Tamarat Tahar, 1893, 2e classe, 3e régiment de marche de tirailleurs, El Maten (Sétif).
225 Benzaïd Hamida, 1920, sergent, 3e R. T. A., Corneille, Belezma (Batna).
226 Belkamel Ahmed, 1914, 2e classe, 11e R. T. A., Oued Imar, lotissement Legrand, à Alger (Alger).
227 Massoum Mohand Arab, 27 août 1897, 2e classe, 7e R. T. A., douar Timzrit, la Soummam (Sétif).
228 Ichalalem Malek, 1916, 2e classe, 17e R. T. A., village Tibouamanchène, Seddouk (Sétif).
229 Guermache Makhlouf, 1917, 2e classe, 7e R. T. A., douar Harbil, Guergour (Sétif).
230 Azzizi Messaoud, 8 septembre 1916, 2e classe, C. O. I. D 3, Aïn Smara (Constantine).
231 Adel Tahar, 24 octobre 1925, soldat, 7e R. T. A., 3e bataillon, S. T. A. 3, 68, chemin des Lyonnes, Champigny-sur-Marne (Seine).
232 Beadji Ammar, 10 avril 1913, sergent-chef, 3e B. T. A., douar Selmane M'Sila (Sétif).
233 Zerrad Belkacem, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Harbil, Guergour (Sétif).
234 Rouabah Saâd, 26 mars 1918, 2e classe, 7e R. T. A., 43, montée de la Grande-Côte, à Lyon (Rhône).
235 Benguesmia Boubjemaâ, 9 décembre 1919, 2e classe, 3e R. T. A., entreprise Desplats, usine Poliet et Chausson, à Beaumont (Seine-et-Oise).
236 Djedaï Brahim, 1919, sergent, C. A. R. 103, douar Tala Ifacène, Guergour (Sétif).
237 Chabane Chaouch Lakhdar, 20 janvier 1894, 2e classe, 7e R. T. A., douar Azrou, M'Béchar, la Soummam (Sétif).

208 Djouadi Hocine, 29 mars 1921, soldat, C. O. I. 3, douar Hassaïne, Oued Marsa (Sétif).
209 Mihoub Salah, 1918, caporal-chef, 7e tirailleurs, 5, rue François-Garcin, à Lyon (Rhône).
210 Benzid Lamri, 1913, soldat, 67e R. T. A., douar Ouled-Haniche, Bordj Bou Arreridj (Sétif).
211 Hadj Azzem Rabah, 1893, soldat, 25e train, centre de la Part-Dieu, chambre 19, Lyon (Rhône).
212 Aïssaoui Alloua, 6 juillet 1914, 1re classe, C. O. I. 3, Chevreul, Takitount (Sétif).
213 Belaïdène Abdallah, 6 août 1921, soldat, G. U. I. 21, chez Iffrehaten Mohand, commerçant à Barbacha, par Oued-Amizour (Sétif).
214 Boumzia Mohamed, 31 octobre 1898, 2e classe, 3e R. T. A., douar Timzrit, la Soummam (Sétif).
215 Kordo Bachir, 6 mars 1920, 2e classe, centre d'instruction d'infanterie, douar Mériout, les Eulma (Sétif).
216 Foughali Saci, 11 octobre 1914, 2e classe, D. T. de Constantine, douar Takitount, Takitount (Sétif).
217 Chérifi Abdelkader, 15 avril 1911, 2e classe, 67e R. A. A., douar Mentano, Takitount (Sétif).
218 Berbache Mohand Mouloud ben Ali, 8 décembre 1920, soldat, 5e bataillon de C. O. I., chez Oughlis Ali, Oued-Amizour (Sétif).
219 Mekidèche Saâdi, 19 avril 1895, 2e classe, 7e R. T. A., cité Nadar, recasement no 39, 2e groupe, clos Salembier, à Alger (Alger).
220 Laouidji Tayeb ben Amar, 1920, soldat, 7e R. T. A., douar Oulha, M'Sila (Sétif).
221 Seddi Lahcène, 1890, sergent, 5e R. T. A., 10, rue Caraman, à Bougie (Sétif).
222 Fettal Rabia, 4 janvier 1919, 2e classe, 11e R. T. A., 19, rue François-Quastre, clos Salembier, à Alger (Alger).
223 Hebboul Smaïl, 1927, soldat, 9e spahis, douar Ouled-Aouf, Mac-Mahon (Batna)
224 Tibouche Arezki, 1893, caporal, 7e R. T. A., douar M'Zita, les Biban (Sétif).
225 Mouméni Miloud, 1913, 2e classe, 9e zouaves, douar Hasnaoua, Bordj-Bou-Arréridj (Sétif).
226 Smili Boudjema, 27 décembre 1922, soldat, 7e R. T. A., Béni-Embarek (Sétif).
227 Kehoul Otmane, 14 décembre 1912, 2e classe, 9e zouaves, cité des Célibataires, bâtiment 2, à Couéron (Loire-Atlantique).
228 Harizi Merzoug, 26 octobre 1893, chez Alloul Mohamed, à M'Sila (Sétif).
229 Aït Amara Larbi, 23 janvier 1916, soldat, 1er tirailleurs, douar Ihadjadjène, la Soummam (Sétif).
230 Terki Mouloud, 29 décembre 1917, soldat, 19e génie, chez M. Ouzdough Brahim, horloger, à El-Kseur (Sétif).
231 Benziane Akli, 1906, 2e classe, 3e R. T. A., douar Hadjadjène, la Soummam (Sétif).
232 Azzouz Aïssa ben Boulenouar, 1926, 2e classe, C. A. R. 103, chez Adjab Mokrane, à La Fayette (Sétif).
233 Laggoune Abdelmadjid, 28 février 1918, 1re classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Mansour, El Ouricia (Sétif).
234 Makri Tahar, 13 décembre 1921, 2e classe, C. A. R. 103, quartier Largoub, à M'Sila (Sétif).
235 Belgasmi Lakhdar, 1915, 2e classe, 7e R. T. A., douar Sedi-Embarek, Maadid (Sétif).
236 Moumeni Abdallah, 6 juin 1901, sergent, 11e R. T. A., douar Bouhamza, Akbou (Sétif).
237 Djebbari Saïd, 1888, caporal, 7e tirailleurs, douar Fenaïa, la Soummam (Sétif).
238 Hahad Mohamed Belkacem, 7 janvier 1903, 2e classe, 11e R. T. A., 13-18, rue du Bel-Air, à Sétif
239 Hamdaoui Amar, 1888, sergent, 3e R. T. A., douar Timzrit, la Soummam (Sétif).
240 Cherigui Akli, 19 décembre 1903, caporal, 7e R. T. A., centre municipal de Tinebdar (Sétif).
241 Abdesselam Kamel, 1897, 2e classe, 3e tirailleurs, douar Meriout, les Eulma (Sétif).
242 Bouraba Mohammed, 3 juin 1893, soldat, C. O. A. A. 72e compagnie, quartier de la Zemala, Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
243 Djahnine Amar, 1898, soldat, 19e génie, douar Tala-Ifacène, Guergour (Sétif).
244 Belaïb Messaoud, 1er mai 1916, soldat, 13e R. T. A., douar Babor, Takitount (Sétif).
245 Ouazene Ameur, 22 janvier 1902, soldat, 31e R. T. A., douar Riff, Oued-Marsa (Sétif).
246 Maïouf Hocine, 20 mars 1931, soldat, C. A. R. 103, aux Amouchas, Takitount (Sétif).
247 Bensadallah Bachir, 1925, caporal, C. A. R. 103, 29, rue Mangin, à Bougie (Sétif).
248 Messelem Laïd, 1931, soldat, C. A. R. 103, 1, place Joffre, café Ahmed, à Sétif (Sétif).
249 Benouioua Slimane, 2 février 1919, soldat, C. A. R. 103, douar Sekrine, les Rirha (Sétif).
250 Ayadi Hocine, 3 février 1910, soldat, 67e R. A. A., douar Kendira, à l'Oued-Marsa (Sétif).
251 Selmane Belkacem, 13 décembre 1911, soldat, 7e R. T. A., douar Ouled-Sabor, les Eulma (Sétif).
252 Blilita Tayeb, 1922, C. A. R. 103, douar Ouled-Si-Ahmed, les Rirha (Sétif)
253 Achacha Gherbi, 1891, soldat au 7e R. T. A., douar Bougaâ, à Guergour (Sétif).
254 Beloued Lakhdar, 1897, douar Guel-Zerga, à Saint-Arnaud (Sétif).
255 Amaouche Hocine, 5 janvier 1921, 2e classe, 7e R. T. A., douar Djermouna, Takitount (Sétif).
256 Aïssani Mohammed, 11 janvier 1929, 2e classe, C. A. R. 103, Renier (Constantine).
257 Chebli Ahmed, 1909, soldat, 67e R. A. A., rue de la Gare, à Kroubs (Constantine).
258 Berkani Maklouf, 1930, soldat, C. A. R. 103, douar Timzrit, à la Soummam (Sétif).
259 Bernou Ahmed, 9 novembre 1913, 2e classe, Cul-de-Guelma, Ziama-Mansouriah (Sétif).
260 Taguiche Ahmed, 15 janvier 1913, soldat, 2e classe, 23e R. T. A., 1, rue du Portugal, faubourg de l'Industrie, à Sétif (Sétif).
261 Rachi Hadj, 1917, 1re classe, C. A. R. 103, maison Kelfi Saâd, à Tocqueville (Sétif).
262 Laouichi Larbi, 1919, soldat, C. A. R. 103, chez M. Dey Messaoud, commerçant à Barika (Batna)
263 Djeridi Hocine, 19 avril 1897, soldat, 3e G. A. A., douar Aïn-Legradj, au Guergour (Sétif).
264 Sekli Hocine, 1915, soldat, 11e R. T. A., douar Djemila, par Saint-Arnaud-Fedj-M'Zala (Constantine).
265 Mansouri Mohamed Cherif, 24 janvier 1919, soldat, 111e D. C. A., douar M'Rahouna, à Aïn-M'Lila (Constantine).
266 Iratni Ahmed, 27 novembre 1916, soldat, 3e R. T. A., bâtiment A, no 81, 4e étage, place Korte, faubourg Victor-Hugo, à Oran (Oran).
267 Rahal Mahmoud, 28 mai 1917, soldat, C. O. I. no 1, chez M. Babouche Abdelkader, restaurateur, à Bordj-bou-Arreridj (Sétif).
268 Fekkar Hammoud, 1910, soldat, 87e R. A. N. A., Zemmourah, les Biban (Sétif).
269 Merzouk Moktar, 11 mai 1922, 220, rue du Landy, à Saint-Denis (Seine)
270 Haroun Mohand Tahar, 28 juillet 1915, corps des douairs, douar Chellata Akbou (Sétif).
271 Bouaoune Bouguerra, 12 février 1910, 11e R. T. A., Aïn-Arnat, par Sétif (Sétif).
272 Noui Messaoud, 1906, 2e classe, 7e R. T. A., maison Kermesse Messaoud, cité Lévy, à Sétif (Sétif).
273 Dey Mohamed, 1913, soldat, 111e D. A. T., chez Kissi Abdelkader, coiffeur, à Barika (Batna).
274 Boucekkine Belkacem, 3 février 1907, soldat au 67e R. A. A., douar Djemila, à Fedj-M'Zala (Constantine).
275 Beghou Ahmed, 16 mai 1909, caporal, 7e R. T. A., rue de Belgique, no 34, à Sétif (Sétif).
276 Boudriez Aïssa, 1891, 2e classe, 3e R. T. A., 3, rue Jules-Ferry, Colonne-Randon (Bône).
277 Bendada Abdelkrim, 4 octobre 1920, soldat, C. O. I. no 3, douar Bellaa, les Eulma (Sétif).
278 Guendouz Tahar, 27 juillet 1916, 1re classe, C. O. I. 3, douar Bir-Haddada, les Rhira (Sétif).
279 Galoul Ali, 1919, soldat, 7e R. T. A., douar Azrou-M'Béchar, la Soummam (Sétif).
280 Rahmoun Lakhdar, 1911, caporal, 11e R. T. A., faubourg de l'Industrie, maison Krach Séghir, à Sétif (Sétif).
281 Kemouche Layachi, 1914, soldat, C. O. I. 3, douar Bordj-el-Ghoul, Takitount (Sétif).
282 Ouguergouz Mohand Tahard, 17 septembre 1897, 2e classe, 1er R. S. A., Ihadjadjene, par Sidi-Aïch (Sétif).
283 Toulouim Chérif, 1892, caporal, 5e escadron du train, douar Kendira, Oued-Marsa (Sétif)
284 Redouani Hamou, 4 juin 1911, soldat, 15e R. T. A., faubourg des Jardins, maison Zammit, à Sétif (Sétif).
285 Zerguine Ammar, 17 juin 1927, 2e classe, C. A. R. 103, maison Attara Brizard, à Sétif (Sétif)
286 Mellal Hamou, 8 mai 1923, caporal, C. A. R. 103, village Timri, poste Goulaâ, à Sétif (Sétif).
287 Ghedfa Lakhdar 10 décembre 1912, soldat, C. A. R. 103, 4, impasse du 29-Juillet, à Thiers (Puy-de-Dôme).
288 Zid Ahmed, 1898, soldat, 7e R. T. A., cité la Montagne, bloc 7, no 23, à Hussein-Dey (Alger).
289 Idir Layachi, 1920, soldat, 3e R. T. A., douar Takitount, à Takitount (Sétif).
290 Dahmani Belkacem, 11 septembre 1915, soldat, C. O. T. 45, douar Souk, Bordj-bou-Arreridj (Sétif).
291 Bouchikh Larbi, 1913, soldat, 7e R. T. A., douar Djaafra, les Biban (Sétif).
292 Djelili Tahar, 1912, soldat, dépôt du 19e génie, chez M. Benabdelkader, commerçant, rue Nationale, à Kroubs (Constantine).
293 Benloucif Mohamed, 1925, soldat, C. A. R. 103, à Kerrata (Sétif).
294 Babouche Ghilaci, 23 mai 1917, 1re classe, bataillon de garnison de Constantine, douar Zegueur, Maadid (Sétif).
295 Boucherite Aïssa, 21 décembre 1932, 2e classe, C. A. R. 103, 14, impasse la Caille, à Bône (Bône).
296 Bennaceur Mohamed, 13 octobre 1928, 7e R. T. A., douar Kiff, Tasteriout (Sétif)
297 Houichi Rabah, 1918, 1re classe, 5/7e R. T. A., à Tocqueville, (Sétif).

328 Bouaïch Salah, 26 septembre 1915, 2e classe, C. A. R. 103, Dra-Larba-Barbacha (Sétif).
329 Harzallah Lemzité, 17 février 1899, 32, rue Rebéval, Paris (19e).
330 Lakbir Nacerddine, 6 mars 1921, soldat, C. A. R. 101, 26, avenue Auguste-Blanqui, à Choisy-le-Roi (Seine).
331 Azazga Saâd, 1923, 2e classe, C. A. R. 103, chez M. Bajon Layachi, Lafayette-Bougie (Sétif).
332 Cherifi Mohamed, 1930, 1re classe, C. A. R. 101, 14, rue d'Isly, à Sétif (Sétif).
333 Fenniche Rejki, 1886, sergent, 7e R. T. A., 1, rue Kaptane, à Bougie (Sétif).
334 Boudjellaba Ameh, 1881, sergent, C. M. I. n° 3, 16, rue du Croissant, à Sétif (Sétif).
335 Hamouche Mohamed, 1920, sergent, 15e B. T. A., Ouled-Adde-Guebala, M'Sila (Sétif).
336 Aït Abbas Amma, 11 août 1908, soldat, dépôt de génie n° 19, village Semaoune, Tizi-Senhadja, arrondissement de Sidi-Aïch (Sétif).

Catégorie « D ».

Sétif.

1 Aouci Mohand Saïd, 1901, sergent, 11e R. T. A., carrière de l'Escaillon, à Toulon (Var).
2 Kara Chérif ben Boukhlif, 28 septembre 1900, gendarme auxiliaire, cité Lévy, à Sétif (Sétif).
3 Naït El Bachir Abdelkader, 1902, 1re classe, 67e R. A. A., village Guelaâ, douar Boni, Akbou (Sétif).
4 Zouach Taïeb ben Seghir, 23 novembre 1899, 2e classe, 5e R. T. A., 8 avenue de France, faubourg de l'Industrie, à Sétif (Sétif).
5 Maouche Mohand Areski, 21 mars 1912, 2e classe, 7e R. T. A., 10, rue Dufour, à Bougie (Sétif).
6 Sekhri Moussa, 1er janvier 1903, adjudant, 67e R. A. A., douar Bazer, les Eulma (Sétif).
7 Kolli Ali, dit « Mohammed », 23 janvier 1913, sergent, 19e section d'infirmiers, rue Boukaïfa, à Tizi-Ouzou (Tizi-Ouzou).
8 Mameri Lamri, 1904, sergent, 25e R. T. A., douar Beni-Amrous, village Seftel, oued Marsa (Sétif).
9 Djiti Ali, 1913, sergent, 3e R. T. A., maison Benzioude, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
10 Ben Idir Saïd ben Mohamed, 1910, second-maître, 2e classe, à la direction du port de Sidi-Abdallah (Tunisie), douar Collo, les Biban (Sétif).
11 Benslim Azzedine ben Ali, 19 janvier 1907, adjudant-chef, 3e B. T. A., à Perigotville (Sétif).
12 Boulegroun Belkacem, 1902, sergent, milice départementale des douairs, douar Taâraf, M'Sila (Sétif).
13 Younsi Salah ben Laklou, 15 août 1905, sergent, 7e R. T. A., douar Beni-Oughlis, la Soumman (Sétif).
14 Boukhezar Ahmed, 1902, sergent, 5e R. T. A., Seddouk-Akbou (Sétif).
15 Tazegouaret Ammar Lamri, 1912, maréchal des logis chef, 25e train, à Aïn-Kercha (Constantine).
16 Taïbi Larbi, 18 juillet 1913, maître canonnier, unité marine à Alger, à Sidi-Aïch (Sétif).
17 Benarif Ahmed, 21 février 1910, sergent, C. O. I. 3, 23, rue Mangin, à Bougie (Sétif).
18 Bouguerfa Mohamed ben Embarek, 1908, sergent, 11e R. T. A., douar Ras-Debaâ, Bou-Saâda (Médéa).
19 Korifa Hocine, 1908, sergent, C. O. I. D. 3, 4, Grande-Rue, à Belfort.
20 Zegueli Ahmed Koudja, 8 juin 1914, caporal-chef, 19e régiment du génie, 5, boulevard Waldek-Rousseau, à Saint-Chamond (Loire).
21 Tatar Mohand, 29 août 1904, sergent, école des élèves officiers algériens et tunisiens, douar Oued-Soummam, la Soummam (Sétif).
22 Dahmane Layachi, 27 avril 1914, sergent-chef, C. O. I. 3, 52, rue de Belgique, à Sétif (Sétif).
23 Berkane Salah ben Ali, 13 avril 1910, sergent, 3e R. T. A., rue de l'Avenir, à Saint-Arnaud (Sétif).
24 Abboud Amar, 1912, caporal-chef, 7e R. T. A., chez M. Djahi Rabah à Saint-Donat (Constantine).
25 Doucha Cheikh, 1910, maréchal des logis, G. A. A. M. 10/67e, maison Chollet, rue du Docteur-Roux, à Sétif (Sétif).
26 Ramli Tahar, 1908, sergent, 201e bataillon de pionniers, 29, rue Valée, à Sétif (Sétif).
27 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., maison Amardja, rue Victor-Hugo, à Sétif (Sétif).
28 Berkane Mohamed Akli, 1905, sergent, 5e R. T. A., douar Dra-Kebila, Guergour (Sétif).
29 Mokrane Loucif ben Mouloud, 15 janvier 1900, sergent, 7e R. T. A., 8, rue Benzaïd, à Bougie (Sétif).
30 Rekhis Mohammed, 16 mars 1905, sergent, C. O. I. 3, maison Zehaïra Boudjema, cité Lévy, à Sétif (Sétif).
31 Azib Slimane, 1911, sergent-chef, 10e S. I. M., douar Tala Iffacène, Guergour (Sétif).
32 Bensekhri Mohand Lounis, 25 novembre 1905, sergent, 7e R. T. A., douar M'Cisna, Akbou (Sétif).
33 Aradj Messaoud ben Ammar, 1906, sergent-chef, C. O. I. D. 3, douar Markounda, Corneille (Batna).
34 Daroul Mohammed, 1906, adjudant, G. U. R. 21, 34, rue de Belgique, à Sétif (Sétif).
35 Chendi Kouider, 1903, caporal, 11e R. T. A., douar Bouhmadou, M'Sila (Sétif).
36 Madi Ahmed, 19 septembre 1903, auxiliaire indigène, 11e légion de gendarmerie, douar Béni-Oughlis, la Soummam (Sétif).
37 Cherfaoui Mokrane, 1911, sergent, C. A. R. 103, quartier Fugiel, rue du Fort-Clauzel, à Bougie (Sétif).
38 Belhadj Chérif, 9 mars 1907, sergent, C. O. T. 45 Alger, douar Tamokra, Akbou (Sétif).
39 Djafi Lekorichi, 1906, sergent, 7e R. T. A., 1, avenue de la Marne, à Sétif (Sétif).
40 Maamache Mohand ben Salah, 1910, adjudant, école de l'armée blindée et cavalerie d'Alger, douar Ifaïène, Oued-Marsa (Sétif).
41 Azougui Mohamed, 1900, caporal, 7e R. T. A., à Ampère (Sétif).
42 Bouafia Saïd, 1912, caporal-chef, 11e R. T. A., lotissement Yahiaoui, n° 522, rue Sillègue, à Sétif (Sétif).
43 Ridja Abdesselam, 16 février 1910, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Béni-Ksila, la Soummam (Sétif).
44 Bouhlal Bachir ben Mohoub, 1910, sergent, 1er R. T. A., Ouled-el-Bahei, par Kenata (Sétif).
45 Cherbi Mohand Mouloud, 28 mai 1901, sergent, 11e R. T. A., 8, rue de l'Oued-Chaïlal, à Bougie (Sétif).
46 Sebaihi Salah, 1902, 2e classe, groupe d'unité d'instruction n° 23, à Colbert (Sétif).
47 Benoumhani Ammar, 1908, sergent, 1er R. T. A., douar M'Cif, M'Sila (Sétif).
48 Nasri Belkacem, 1901, caporal, 11e R. T. A. D. T., 12, rue Caïd-Khamar, à Fez-Baliftouh (Maroc).
49 Aït Saïd Moussa, 17 novembre 1911, sergent, 19e régiment du génie, douar Bouhamza, à Akbou (Sétif).
50 Douag Salah, 1910, caporal, 3e zouaves, douar Frikat, Colbert (Sétif).
51 SNP Abdelhafid ben Abdallah, 1911, caporal, 3e régiment de zouaves, cité Lévy, maison Sellami-Fatima, à Sétif.
52 Ouabdelkader Abdelkader, 25 novembre 1909, sergent, C. O. I. 3, Toudja, par Bougie (Sétif).
53 Grine Meftah ben Mohamed, 1912, maréchal des logis, école militaire de Coëtquidan, avenue Pierre-Crochet, à Saint-Arnaud (Sétif).
54 Haddad Ali, 21 février 1914, caporal, 10e section d'infirmiers militaires, douar Aokas, Oued-Marsa (Sétif).
55 Achi Ali, 1914, sergent, C. O. I. 3, chez Benyahia, à Mac-Mahon (Batna).
56 Tradjema el Houcine, 30 mai 1907, sergent, C. O. I. 3, douar Matrona, fraction Ouled-Amar, Aïn-Abessa (Sétif).
57 Noui Layachi, 1912, sergent, C. O. I. 3, cité Bel-Air 27/9, à Sétif.
58 Djerrah Mohamed, 2 avril 1903, 1re classe, 11e R. T. A., à Seddouk (Sétif).
59 Chenna Allaoua, 12 février 1904, cap. C. T. A., maison Musca, cité Bel-Air, à Sétif.
60 Chebbah Hadj, 17 avril 1909, cap. T. A. n° 11, douar Souk, Bordj-bou-Arreridj (Sétif).
61 Boukerroui Ammar, 1909, 1re classe, C. O. I. 3, route des Ponts-et-Chaussées, Akbou (Sétif).
62 Abider Ahmed ben Abdallah, 21 décembre 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Tababort, Oued-Marsa (Sétif).
63 Maamir Turki, 24 mars 1908, brigadier, C. R. A., douar N'Gaous, Barika (Batna).
64 Djeffal Abdelkader, 1914, caporal, 9e G. E. S. A., 8, rue Jacquard, à Vienne (Isère).
65 SNP Smaïl (El Mahi) ben Mohamed, 1904, 1re classe, C. O. I. D. 3, route de Bougie, maison Deschimi, Djidjelli (Constantine).
66 Hamida Mohand Amokrane, 9 février 1905, caporal, G. U. I., douar Tamokra, à Akbou (Sétif).
67 Laziz Mabrouk, dit Aïssa ben Lakdar, 1909, sergent, centre organisation infanterie, douar O Ahmed, Colbert (Sétif).
68 Ghendoussi Chélali, 2 décembre 1902, cap. 7e R. T. A., douar Frikat, les Rirha (Sétif).
69 Belatel Mohammed, 29 avril 1906, caporal-chef, C. O. d'intendance n° 60, douar Rasfa, les Rirha (Sétif).
70 Lettat Akli, 27 mars 1903, caporal, 103e compagnie A. R., douar Hadjadjène, village Aourir, la Soummam (Sétif).
71 Sid Mohand Mouloud, 17 juillet 1900, 1re classe, 7e R. T. A., chez Tayebi Ahmed, écrivain public, Sidi-Aïch (Sétif).
72 Belferroum Saïd, 1902, sergent, 7e R. T. A., Ouled-Rached-Teffreg, les Biban (Sétif).
73 Zellouf Amar, 1900, 1re classe, 7e R. T. A., douar M'Cif, M'Sila (Sétif).
74 Boudib Messaoud, 24 février 1902, brigadier 1/411e F. T. A. à Alger, douar Djemla, Djidjelli (Constantine).

75 Zekri Amar, 15 décembre 1908, 1re classe, 193e C. O. S. M., à Tocqueville (Sétif)
76 Messaoudi Moussa, 1906, 2e classe, 25e escadron du train, douar Barika, Batna.
77 Fertas Saïd, 1908, caporal, C. O. I. n° 3, douar Serdj-el-Ghoul, Takitount (Sétif).
78 Abbacha Ali ben Mohamed, 11 juillet 1906, 1re classe, douairs, cité Bel-Air 14/7, à Sétif.
79 Benseghir Abderrahmane ben Seguir, 24 juin 1908, sergent, 11e R. T. A., à Ampère (Sétif).
80 Nafnaf Abderrahmane, 1913, brigadier-chef, 11e R. T. A., douar Zemala, Maadid (Sétif).
81 Mebarki Saïd ben Akli, 26 juillet 1901, 1re classe, 9e R. T. A., centre municipal de Tinebdar, la Soummam, Sidi-Aïch (Sétif).
82 Hamiche Salah, 1911, 1re classe, 211e R. P. N. A., 2, rue d'Isly, à Sétif.
83 Belill Aïssa, 10 mai 1907, caporal, C. O. I. D. 3, douar Teffreg, les Biban (Sétif).
84 Bouachera Saïd, 1912, caporal, 336e compagnie de T. A., à Amiens, chez Hadj Moussa, commerçant, à Saint-Arnaud (Sétif).
85 Boudris Saïd, 16 septembre 1905, sergent, 7e R. T. A., 21, rue Caraman, à Constantine (Constantine).
86 Guellati Salah, 1905, 1re classe, C. O. S. M., à Chott-Colbert (Constantine).
87 Hadad Mébarek, 1903, 1re classe, 7e R. T. A., douar M'Cil, Belezma (Batna).
88 Moussaoui Yahia, 6 novembre 1912, 2e classe, 1er R. T. A., 3, rue Fontenoy, à Miliana (Orléansville).
89 Brouri Mohamed ben Ali, 1911, brigadier, 211e régiment de pionniers, douar Ikedjane, village Mezid, la Soummam (Sétif).
90 Radjati Lahcène, 1905, 2e classe, bataillon de tradition du 201/3 pionniers, douar Bendhiat, les Eulma (Sétif).
91 Assam Hocine ben Tahar, 26 février 1911, caporal, compagnie garnison, à Constantine, chez Assam frères, Tazmalt, Akbou (Sétif).
92 Sahraoui Rabah, 2 avril 1907, sergent, bureau de recrutement indigène de Constantine, douar Khérabcha, fraction Graada, M'Sila (Sétif).
93 Lacheter, Ammar ben Aïssa, 1908, 2e classe, école des cadres de Cherchell, 14, rue de Belgique, à Sétif.
94 Kedache Saïd, 1904, caporal, C. R. P. R. de Constantine, village Lazib, poste Tiitest par Lafayette (Sétif).
95 Benkaci Mohand Arab, 30 octobre 1902, caporal, 7e R. T. A., douar Béni-Mellikèche, Akbou (Sétif).
96 Derguine Ali ben Kaci, 1907, 2e classe, 2e R. T. A., ferme Bastos, à Bouïra (Tizi-Ouzou).
97 Hemici Amar, 1905, 2e classe, 5e R. T. A., douar El-Anini, Aïn-Roua (Sétif).
98 Kessouh Mokrane, 1906, caporal, C. O. I. n° 1, douar Ighil, Akbou (Sétif).
99 Bekkouche Messaoud, 1913, caporal, 3e R. T. A., douar Riff, Oued Marsa (Sétif).
100 Zouaoui Larbi ben Ahmed, 1906, sergent-chef, 7e R. T. A., Aït-Ameur-Ouali, Bougie (Sétif).
101 Daas Lakhdar ben Hachemi, 1912, 1re classe, C. O. I. D. 3, ferme Casenave, Gué-de-Constantine, à Kouba (Alger).
102 Hebbiche Mohammed, 19 février 1904, sergent, 3e R. T. A., douar Tiitest, Tocqueville (Sétif).
103 Bouali Ahmed, 8 novembre 1906, 1re classe, C. U. R. 21 du C. O. I. D. 3, maison Hamlaoui, rue Sadi-Carnot, à Sétif (Sétif).
104 Rechidi Abderrahmane, 1910, 1re classe, 7e R. T. A., douar Guedjelès-Eulma (Sétif).
105 Bennacer Boulenoir, 21 mars 1902, 1re classe, 11e R. T. A., poste Guenzet-Timengache (Sétif).
106 Hadjerci Kouider, 1908, 1re classe, 3e R. T. A., à Mansourah-lès-Biban (Sétif).
107 Bouamama Lachemi, 1904, 1re classe, 3e R. T. A., route de Batna, 5e kilomètre, à Constantine.
108 Hammouche Mohand Arezki, 5 novembre 1906, sergent, 3e régiment de zouaves, chez Illoul Akli, cordonnier, à Oued-Amizour (Sétif).
109 Bellali Ali, 1912, caporal, 7e R. T. A., 11, rue Bounechada, à (Sétif).
110 Habbouche Abdallah, 1908, caporal, 11e R. T. A., douar Aokas, Oued-Marsa (Sétif).
111 Begag Larbi, 27 janvier 1912, 1re classe, C. O. I. 3, maison Boussaha, boulevard du Nord, à Saint-Arnaud (Sétif).
112 Bouhiten Moktar ben Mahfoud, 2 mars 1908, 1re classe, C. O. I. 3, douar Bouhamza, Akbou (Sétif).
113 Boufandasa Brahim, 1913, 1re classe, 4e compagnie, 23e B. T. A., 14, rue Pierre-Curie, à Constantine.
114 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., maison Laïd-Saïd, cité des Cheminots, rue Guttinger, à Sétif.
115 Bedjaoui Méziane, 1905, 2e classe, 11e R. T. A., douar Teffreg-Ighil, les Biban (Sétif).
116 Aslouni Belkacem, 2 avril 1907, 2e classe, C. O. I. 3, douar Hadjadjen, la Soummam (Sétif).
117 Labri Abdelhafid, 1912, 1re classe, 3e R. T. A., maison Daïbkadraa, rue du Lieutenant-Bause, à Sétif.
118 Aniba Ahmed, 1908, 1re classe, C. O. I. 3, commune d'El-Mehir-Arre, Bordj-Bou-Arreridj.
119 Aïssat Mohamed, 12 décembre 1905, 1re classe, C. O. I. D. 3, Ben-Aïssa, Kerrata (Constantine).
120 Annane Mebrouk, 11 janvier 1904, 1re classe, 65e R. A. A., douar Ouled-Ali-Benacer, les Eulma (Sétif).
121 Ameur Amar ben Ali, 1904, caporal, 23e compagnie de garnison, à Télergma, S. A. S. d'Aïn-M'Lila (Constantine).
122 Missoun Saïd, 13 décembre 1908, caporal, C. O. I. 3, douar Madala, Bougie (Sétif).
123 Djaballah Saâd, 1912, caporal, C. O. I. n° 5, douar Bougaâ, Guergour (Sétif).
124 Rouabah Ali, 18 juin 1906, 2e classe, 11e R. T. A., la Réunion, la Soummam (Sétif).
125 Boudechiche Saïd ben Messaoud, 1912, 1re classe, 19e R. T. A., douar Medjane, les Biban (Sétif).
126 Amroun Amar, 1911, 1re classe, C. O. I. 3, chez Amroun Abdallah, employé à la C. M. de M'Sila (Sétif).
127 Sahli Salah, 1905, 2e classe, milice Die des douairs, douar Dra-Larbar, la Soummam (Sétif).
128 Foudi Mohammed, 26 avril 1903, 1re classe, 3e R. T. A., centre de Sillègue, les Eulma (Sétif).
129 Kerfa Ahmed, 17 février 1911, 2e classe, G. U. R. 21, chez M. Derouazi Ahmed, commerçant, à Saint-Arnaud (Sétif).
130 Hassani Hocine, 30 mai 1907, 2e classe, 7e R. T. A., Oued-Soummam (Sétif).
131 Madi Saïd, 10 octobre 1910, second maître de la marine nationale à Bizerte, douar Sidi-Aïch, la Soummam (Sétif).
132 Ladoui Messaoud, 1917, sergent-chef, 1re R. T. T., douar Bir-Hanat, M'Sila (Sétif).
133 Benregreg Tahar, 1915, adjudant, C. A. R. 103, chez M. Ben Hammouche, commerçant, à Lafayette (Sétif).
134 Bendris Mohamed, 26 août 1914, quartier-maître, unité de marine à Alger, Oued-Marsa-Aokas (Sétif).
135 Akhrib Smaïl, 1913, sergent, 11e R. T. A., douar Dra-Kébila, Guergour (Sétif).
136 Abid Hadj, 16 avril 1910, quartier-maître, 1re classe, équipage de la flotte de Bizerte, maison Zeriri, rue Sadi-Carnot, à Sétif.
137 Bouzerrad Amar, 20 septembre 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., 11, rue du 3e-Zouaves, à Sétif.
138 Boulahouat Mohand Saïd, 5 mars 1910, sergent, C. O. I. D. n° 3, 2, passage du Cerf, Paris (17e).
139 Henchour Lamri, 23 juillet 1912, sergent, 1er R. T. A., chez Boutchicha-Soltane, à Aïn-M'Lila (Constantine).
140 Boukendoul Amar, 1912, sergent, 4e section de C. O. M. A., douar Béni-Séghoul, Oued-Marsa (Sétif).
141 Abouabi Ali, 4 novembre 1913, sergent, 3e R. T. A., compagnie minière de M'Zaïta, à Tocqueville (Sétif).
142 Tabargaoui Sakhri, 1913, sergent-chef, C. A. R. 103, 7, rue Arago, à Bougie (Sétif).
143 Guerouah Hocine, 15 août 1911, maréchal des logis, 3e R. T. A., douar Ighram, Akbou (Sétif).
144 Belilita Seghir, 1913, caporal-chef, 1/3e R. T. A., douar Ouled-Si-Ahmed, les Birha (Sétif).
145 Hadjili Amar, 1915, caporal-chef, 3e R. T. A., G. M. P. R. 52, à M'Sila (Sétif).
146 Aoudia Méziane, 14 juin 1913, 1re classe, C. A. R. 103, « Estéou », à Marignane (Bouches-du-Rhône).
147 Guergour Tayeb, 1912, 2e classe, 7e R. T. A., impasse Moutelain, avenue Bienfait, à Constantine.
148 Benamara Benaïche, 1916, caporal-chef, 2/1e R. T. A., douar Zemala, Maâdid (Sétif).
149 Mediani Mustapha, 28 janvier 1915, adjudant, 6e R. T. A., à Tocqueville (Sétif).
150 S. N. P. Mohamed ben Belgacem, 1915, brigadier, Etablissement hippique secondaire 32, à Saint-Arnaud, maison Rossi, boulevard Félix-Faure, à Saint-Arnaud (Sétif).
151 Khebechache Embarek, 12 juin 1918, caporal-chef, 6e R. T. A., maison Gailly, faubourg des Jardins, à Sétif (Sétif).
152 Boukedjar Mouloud ben Ahmed, 1913, 1re classe, 103e compagnie régionale, douar Teffreg, les Biban (Sétif).
153 Djidi Ikhlef, 1918, sergent, 3e R. T. A., douar Djoua, Oued Marsa (Sétif).
154 Ghalem Tahar, 12 décembre 1914, caporal, C. A. R. 103, douar Tararist, Oued-Marsa (Sétif).
155 Boulaouinat Ammar, 1914, caporal-chef, C. A. R. 3, douar Serdj-el-Ghoul, Takitount (Sétif).
156 Chachoua Saïd, 1917, 1re classe, 3e R. T. A., 8, rue du Puy-de-la-Loire, à Saint-Etienne (Loire).
157 Beldi Salem, 2 septembre 1916, maréchal des logis chef, 13e R. T. A., 38, rue Naoum, à Bougie (Sétif).

458 Boudjadja Ahmed, 1916, maréchal des logis chef, 25e escadron du train, 43, rue Creuse, à Villeurbanne (Rhône).
459 Feniche Lakhdar, 1917, sergent chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Braham, les Rirha (Sétif).
460 Boubegtitene Mohand, Ouamara, 28 août 1919, sergent, 14e R. I. C. P., à Akbou (Sétif).
461 Bouredjebou Abdelmadjid, 1915, sergent, 3e R. T. A., douar Maouia, Perrigotville (Sétif).
462 Bouaïcha Mohamed, 1917, caporal-chef, 3e R. T. A., douar El-M'Sid, Sétif (Sétif).
463 Tebbal Amar, 29 mars 1916, 1re classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Gacem, Aïn-M'Lila (Constantine).
464 Benmerzoug Saïd, 1915, sergent-chef, 3/60e R. I., avenue du Maréchal-Foch, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
465 Abidi El Hadj, 1921, caporal-chef, 7e R. T. A., 22, rue de la Côte, à Constantine.
466 Bouchelaghem Douadi, 1916, caporal-chef, 3e R. T. A., douar Chabet-Cheurfa, Aïn-Abessa (Sétif).
467 Arib Akli, 7 mai 1921, caporal-chef, 3e R. T. A., cité des Eucalyptus, rue D, n° 2, à Bougie (Sétif).
468 Bara Mechta, 1920, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Braham, les Rirha (Sétif).
469 Aoudia Boualem, 28 mai 1919, 1re classe, C. A. R. 103, à Akbou-Centre (Sétif).
470 Mechatia Bachir, 1923, 2e classe, C. A. R. 103, centre nord-africain, route de Lyon, à Mâcon (Saône-et-Loire).
471 Belgherbi Mohamed, 1919, sergent-chef, 7e R. T. A., Dra-Kébila, par Lafayette (Sétif).
472 Layadi Lakhdar, 1915, sergent, 3e R. T. A., à Paul-Doumer (Sétif).
473 Larbi Abdelkader, 1920, caporal, 103e S. I. M., Reibell-Chellala-Taguine (Médéa).
474 Kadi Abdelkader, 4 janvier 1920, caporal-chef, 1er R. T. A., 8, escaliers Hadjadj, à Bougie (Sétif).
475 Arab Belkacem, 1919, 2e classe, 3e R. T. A., 6 *bis*, rue Bourada, à Constantine.
476 Achache Chérif, 24 avril 1919, sergent-chef, 1er R. T. A., 3, rue de Belgique, à Sétif.

Catégorie « C ».

Tiaret.

1 Benrebiha Larbi, 22 mars 1916, 1re classe, 6e R. T. A., douar Keraralia, Aouin-Beranis-Saïda (Tiaret).
2 Mekhaldi Slimane ould Ahmed, 1920, 2e classe, 2e R. T. A., Ouled-Defelten, Ammi-Moussa (Mostaganem).
3 Ouahabi Belhadj, 1908, 1re classe, 2e R. T. A., douar Guercha, Frenda (Tiaret).
4 Denfar Habib, 4 février 1911, 1re classe, 46e bataillon de pionniers, à Djillali-ben-Amar (Tiaret).
5 Bennani Mohamed, 1901, 1re classe, 2e R. T. A., douar Habacha, Zemmora (Mostaganem).
6 Sassi Abed, 1923, 2e classe, 2e R. T. A., douar Méguisba, Trezel (Tiaret).
7 Boughalem Féghoul, 1912, 1re classe, 6e R. T. A., 31, rue Clauzel, à Tiaret.
8 S. N. P. Abdellah ould Amari, 28 novembre 1916, caporal, F. D. C. du C. O. I. n° 2, 49, rue des Marchés, à Tiaret.
9 Heriga Naceur, 30 avril 1916, 2e classe, 2e R. T. A., 79, rue des Mutilés, à Oran
10 Khatri Mokhtar, 1919, 2e classe, 66e R. A. A., douar Ouled-Sidi-Naceur, Aflou (Tiaret).
11 S. N. P. Hadj ben Laoumir, 1921, 2e classe, 2e R. C. A., chez M. Bachir, à Reibell (Médéa).
12 Maata Mohamed, 25 janvier 1909, caporal-chef, 6e R. T. A., 6, rue Vidal, à Saïda (Tiaret).
13 Benaichouche Mohamed, 13 mars 1908, sergent, 2e R. T. A., rue Pasteur, maison Fortas, escalier menuiserie Cohen, à Tiaret (Tiaret).
14 Sadok Miloud, 1906, 2e classe, 45e bataillon du génie, Fondouk-Bourskba-Bendjazia, à Trézel (Tiaret).
15 Daoud Djilali, 1912, 1re classe, 1er R. T. A., douar Kéria, Tiaret.
16 Meskine Baghdad, 1916, 1re classe, 2e R. S. A., Ould-Cadi, à Frenda (Tiaret).
17 Benkahla Ahmed, 24 janvier 1919, soldat, 6, R. T. A., Franchetti (Tiaret).
18 Mohamedi Abdelkader, 28 juillet 1917, 2e classe, 66e R. A. A., douar Sebakha-Oum-Debab, Saïda (Tiaret).
19 Benaïd Mimoun, 1913, soldat, 2e R. T. A., douar Guercha, Frenda (Tiaret).
20 Benfazi Mimoun, 1898, 2e classe, 2e R. S. A., Khaldoum, Bouazza-Koran-el-Kébir, à Tlemcen (Tlemcen).
21 Beloudane Ménouar, 1910, caporal, C. D. du C. O. I. n° 2, rue du Marché, chez M. Benhinasse Adda, commerçant, Montgolfier (Tiaret).
22 Cheikh ben Ameur, 1914, 2e classe, 2e R. T. A., 6, rue Bugeaud, impasse Bourbaki, à Tiaret (Tiaret).
23 Ouarnoughi Djilali ben Gharbi, 1912, soldat, C. A. R. 102, Ouled-Yagoub-Ghéraba, Aflou (Tiaret).
24 Hammadi Abdelkader, 12 février 1896, adjudant, 127e R. T. A., à Saint-Maurice-de-Gourdan, par Meximieux (Aïn).
25 Hirèche Abdelkader, 16 septembre 1919, sergent C. A. R. 102, 31, rue de Tiaret, à Relizane (Mostaganem).
26 Sassi Adjel, 1916, 2e classe, 29e R. T. A., 3, rue de Poitou, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
27 Reggad Abdelkader, 14 avril 1927, 2e classe, 28e train, 16, impasse Rocca, à Tiaret.
28 Tighrine ben Kaddour Ziane, 1895, soldat, 9e R. T. A., à Burdeau (Tiaret).
29 Zitouni Boufarès, 1908, sergent, 2e R. T. A., 7, cité Lombard, à Tiaret.
30 Meghit Aïssa, 5 avril 1909, lieutenant, 1/6 R. T. A., chez M. Ait Hannou, à Vialar (Orléansville).
31 Tandjaoui Miloud, 30 janvier 1915, soldat, 3e zouaves, 11, rue de la Victoire, à Saïda (Tiaret).
32 Fader Mohamed Ould Abdelkader, 26 novembre 1919, 1re classe, 2e R. T. A., 14, rue Joseph-Lieck, à Saïda (Tiaret).
33 Kéfane Mohamed, 21 septembre 1914, sergent, 2e R. T. A., 6, rue de la Bastille, à Tiaret (Tiaret)
34 Hadjer El Kherfane Kaddour, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, douar Sébaïch-Kéria, Tiaret.
35 Boukhemacha Abdelkader ben Mekhfi, 23 mai 1929, caporal, C. A. R. 101, douar Béni-Méharez, a Teniet-El-Haâd (Orléansville).
36 S. N. P. Mohamed ben Aïssa, 1929, 2e classe, 19e génie Médrissa, Djebel-Nador (Tiaret).
37 Saridj Amar, 1897, 2e classe, 2e R. T. A., cité Franzy, à Tiaret.
38 Amara Kadda, 1926, soldat, 2e R. T. A., douar Tafraoua, Saïda (Tiaret).
39 Ziani Saïd, 1912, 2e classe, 6e R. T. A., 14, rue Marguerite, à Saïda (Tiaret).
40 Danet Naceur, 1918, 2e classe, 29e train, douar Naima, la Fontaine (Tiaret)
41 S. N. P. Abdelkader Ould Touhami, 15 janvier 1916, soldat, 66e R. A. A, terrain Si-Ali-Planteurs, à Oran.
42 Kouidri Khalfallah, 1921, caporal-chef, 6e R. T. A., douar Tafraoua, Saïda (Tiaret).
43 Touahri Bouhafs, 1915, sergent-chef, 2e R. T. A., village Nègre, Doui-Thabet n° 213, Saïda (Tiaret).
44 Drimi Sahraoui, 1920, soldat, 2e R. T. A., Trumelet (Tiaret).
45 Farroudj Miloud, 1930, 2e classe, 2e R. T. A., à Trézel (Tiaret).
46 Sasefa, dit Gasfa Cheikh, 1926, 2e classe, 2e R. T. A., douar Oued-Sidi-Khaled, Djebel-Nador (Tiaret).
47 Attallah Benkloua, 9 juin 1916, 2e classe, 2e R. T. A., chez Godji Abdellah Frenda (Tiaret).
48 Asli Ounas, 10 octobre 1929, 2e classe, 2e R. T. A., 47, rue des Marchés, à Tiaret.
49 Boualem Mostéfa Ould Bounadjia, 1911, 2e classe, 2e R. T. A., 20, rue Sidi-Ferrouch, Saïda (Tiaret).
50 Lebboukh Saïd, 25 juillet 1920, soldat, 6e R. T. A., rue de la Mosquée, à Saïda (Tiaret).
51 Attou Miloud, 1908, soldat, 2e R. T. A., 8, rue Schent, à Saïda, (Tiaret).
52 Bousselham Ameur, 1917, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Yagoub-Ghéraba, Aflou (Tiaret).
53 Rachedi Kaddour, 1925, soldat, 14e B. T. A., 5 ou 6, rue Soleillet, à Saïda (Tiaret).
54 S. N. P. Abderrahmane Ould Mohamed, 1914, brigadier C. R. A. n° 15, village Doui-Thabet 588, à Saïda (Tiaret).
55 Hamour Boumédiène, 16 juin 1921, 2e classe, 6e R. T. A., douar Hassasna-Ghéraba, Saïda (Tiaret).
56 Bachir Bachir, 1926, caporal, 8e R. S. A., cité franco-musulmane, bâtiment B, à Cherchell (Orléansville).
57 Megherbi Mébarek, 1927, 1re classe, 27e B. T. A., village Nègre, Doui-Thabet, n° 281, Saïda (Tiaret).
58 Nabi Mohamed, 3 octobre 1922, sergent, C. A. R. 102, à Berthelot (Tiaret).
59 Otmane ou Othmane Abdelkader, 1921, 1re classe, 2e R. T. A., douar Beni-Issaad, Zemmora (Mostaganem).
60 Benarbia Djilali, 9 janvier 1933, caporal, C. A. R. 102, 47, village Benaceur, à Tiaret.
61 Kebrit Mohamed, 1921, 2e classe, les Sources, employé à la commune d'Aïn-Dzarit (Tiaret).
62 Benfatima Kaddour, 1927, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, Saïda (Tiaret).
63 Bentahar Kaddour, 31 mai 1919, 2e classe, 8e R. S. A., centre Dominique-Lucciani, Frenda (Tiaret).
64 Guendouz Mohamed, 1928, 2e classe, C. A. R. 102, Dar-El-Askri, à Saïda (Tiaret).
65 Aziz Youcef, 1924, 1re classe, 312e R. T. A., douar Ouled-Sidi-Hadj, tribu Tircine, Saïda (Tiaret).
66 Rouane Boudala, 1906, 2e classe, 28e train, douar Béni-Oundjel, Frenda (Tiaret).

67 Bencharef Aïssa, 15 décembre 1929, 2e classe, C. A. R. 102, village Nègre, Doui-Thabet, n° 468, à Saïda (Tiaret).
68 Benali Kouider Ould Abdelkader, 1891, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-el-Abbès, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
69 Bouguerba Belgacem, 1928, 2e classe, C. A. R. 102, action administrative et économique à la préfecture de Mostaganem.
70 Boukechrad Ahmed, 13 décembre 1914, 2e classe, C. A. R. 102, 21, rue des Marchés, à Tiaret.
71 Benaouali Mohamed, 18 mars 1894, 1re classe, 6e R. T. A., 42, rue Clauzel, à Tiaret (Tiaret).
72 Bouchareb Naceur ben Kouider, soldat, 2e R. T. A., rue Marceau, à Trézel (Tiaret).
73 Boudjenah Abdelkader, 1933, soldat, C. A. R. 102, douar Kedadra, Pion-Aioun-el-Branès, Saïda (Tiaret).
74 Djelil Amar, 17 octobre 1928, soldat, C. A. R. 102, 22, cité Lombard, à Tiaret (Tiaret).
75 Hamri Larbi, 27 janvier 1924, caporal, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
76 Zeghir Bouziane, 1924, soldat, C. A. R. 102, douar Daallil, à Franchetti (Tiaret).
77 Cherifi Kouider, 1928, soldat, C. A. R. 102, cité Petit-Lac, n° 13, à Oran.
78 Rabhi Abdelkader, 1928, soldat, C. A. R. 102, 17, village Curelli, à Tiaret.
79 Kada Miloud, 1922, soldat, 5e B. T. A., douar Keelma, Frenda (Tiaret).
80 Alaoui Mohamed, 1898, caporal, 14e R. T. A., Dar-el-Askri, à Frenda (Tiaret).
81 Benouis Miloud Ould Hachemi, 1898, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Benouis, Saïda (Tiaret).
82 Bouri Abdelkader, 18 juin 1923, soldat, C. A. R. 102, douar Aïn-Manaa, Saïda (Tiaret).
83 Meddah Hadj, 1929, 1re classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
84 Boudaoud Abdelkader ben Baghdadi, 1918, caporal, C. O. I. 3, chez M. Godji Abdallah, à Frenda (Tiaret).
85 Blidi Boulenouar, 1932, 2e classe, 19e génie, village Bakir, Trézel (Tiaret).
86 Ben Della Tayeb, 7 septembre 1919, 2e classe, 2e R. T. A., route de Tiaret, terrain communal, à Trézel (Tiaret).
87 Si Bachir Seddik, 1929, 2e classe, 1er R. T. A., Vialar (Tiaret).

Catégorie « D ».

Tiaret.

1 Benkhelifa Bouharkat, 1904, adjudant, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, Frenda (Tiaret).
2 Ghoul Kaddour, 11 octobre 1901, adjudant, 66e R. A. A. 5, rue Joseph-Oliva, à Oran.
3 Sassi Larbi, 1899, sergent, 2e R. T. A., rue des Marchés, village Curelli, à Tiaret.
4 Zerrouki Zerrouki Ould Thami, 1908, 2e classe, 68e R. A. A., rue de la Sablière, derrière la maison Khabazza, à Tiaret.
5 Youssef ben Fatta, 9 août 1904, adjudant, 33e escadron du train, aux Houillères du Sud-oranais, Kenadza (Oran).
6 Salah Miloud, 1907, sergent, 6e R. T. A., 32, rue de l'Agriculture, à Bel-Abbès (Oran).
7 Bouchikhi Lakdar, 1906, sergent, 6e R. T. A., 2, rue de l'Habra, Saïda (Tiaret).
8 Lakhdar Lakhdar Abdelkader, 13 janvier 1904, sergent chef, 28e train, 16, rue de Ganay, à Oran.
9 Ayad Belkacem, 14 février 1906, maréchal des logis, 653/36 M. R. A., 13, rue du Maréchal-Lyautey, Saïda (Tiaret).
10 Agag Bekhaled, 1908, sergent-chef, 6e R. T. A., Dominique-Luciani, Tiaret.
11 Mostefaoui Mostefa, 1912, sergent, école militaire interarmes, 10, rue Saint-Augustin, à Oran.
12 Khorissat Slimane, 25 juin 1903, sergent, 6e R. T. A., 3, rue Valette-Marine, à Saïda (Tiaret).
13 Mehnane Ali, 1903, maréchal des logis, 27e train, 8, rue Beauprêtre, à Tiaret.
14 Khalfat Khélifa Ould Hamed, 24 mai 1901, sergent, corps des douairs, maison Djelbar-Bénali, à Frenda (Tiaret).
15 Belhamdi Mohamed, 1902, caporal, 29e R. T. A., 19, rue de la Mosquée, à Saïda (Tiaret).
16 Boukaben Brahim Ould Djillali, 1903, maréchal des logis, 28e train, 4, rue Brahia, Oujda (Maroc).
17 Boualam Khilifa, 1903, sergent, 6e R. T. A., à Aïn-el-Hadjar (Tiaret).
18 Khatir Bencherki, 1910, sergent-chef, C. A. R. 101, 18, rue du Cimetière, à Koléa (Alger).
19 Guelmane Ahmed, 27 avril 1910, caporal, 10e génie, chez M. Pizani (Emile), à Taine, Teniet-el-Haad (Orléansville).
20 Bensaoua Benyamina, 1911, sergent-chef, 2e R. T. A., 4, rue Moïse, à Mostaganem.
21 Laghouati Abdelkader, 1901, sergent, 2e R. T. A., Zemmora (Mostaganem).
22 Toumi Larbi, 1907, sergent, 2e R. T. A., à Aflou (Tiaret).
23 Djellouli Khaled, 1914, maréchal des logis, 66e R. A. A., douar Ouled-Mimoun-Gheraba, Aflou (Tiaret).
24 Kherraz Abdelkader Ould Abdelkader, 20 octobre 1901, sergent, 6e R. T. A., village Amrous, Saïda (Tiaret).
25 Mohamed ben Mansour, 1910, sergent, D. T. L. 25, camp des Chasseurs, à Saïda (Tiaret).
26 Benkhelifa Abdelkader 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., Frenda (Tiaret).
27 Haddouche M'Hamed Ould Mohamed, 1905, caporal, 2e R. T. A., maison Azzou, à Frenda (Tiaret).
28 Rouane Ahmed, 28 août 1909, maréchal des logis, 192e C.O.S.M., chez M. Touil Kadda, à Frenda (Tiaret).
29 Mestour Mohamed, 1914 maréchal des logis chef, 2e R. S. A., douar Ouled-Sidi-Khaled, djebel Nador, Tiaret.
30 Tahar ben Ameur, 1911, sergent, 2e R. T. A., à Palat (Tiaret).
31 Benarbia Mohamed, 9 juillet 1902, caporal, 2e R. T. A., douar Ouled-Barkat, Zemmora (Mostaganem).
32 Boukhemacha Abdelkader, 4 mars 1903, caporal, 9e R. T. A., chez M. Bouziane Kada, quartier Zouggala, à Miliana (Orléansville).
33 Ameur Abdelkader, 1er mai 1909, sergent, compagnie T. A. n° 572, Uzès-le-Duc (Mostaganem).
34 Kadri Ahmed Ould Abdelkader, 1905, sergent, 2e R. T. A., à Frenda (Tiaret).
35 Boucetta Ahmed ben Rabah, 12 mars 1911, maréchal des logis, 3e S. C. A., 4, rue de Mostaganem, à Relizane (Mostaganem).
36 Ouarnoughi Yahia, 8 février 1910, maréchal des logis, 65e R.A.A., rue de Tiaret, village nègre, à Aflou (Tiaret).
37 Sebaaine Mohamed, 1912, sergent, 2e R. T. A., 3, rue de l'Habra, Saïda (Tiaret).
38 Tzioui Bouamama, 1905, brigadier, 2e R. S. A., Aflou-Centre (Tiaret).
39 Yaker Salhi, 24 octobre 1913, brigadier, 21e R. I. N. A., douar Zakkor-Bocca-Laghouel, Ouarsenis (Orléansville).
40 Amri Kouider, 1912, maréchal des logis, 8e R. S. A., village nègre, Doui-Thabet, à Saïda (Tiaret).
41 Benlala Tayeb, 1899, 1re classe, 2e R. T. A., douar Marioua, Ammi-Moussa (Mostaganem).
42 Dermèche Abdellah, 1908, sergent, 2e zouaves, douar Ouled-Mimoun-Gheraba, Aflou (Tiaret).
43 Habali Ahmed, 1910, maréchal des logis, 7e R. S. A., maison Dada, Aflou-Centre (Tiaret).
44 Taibi Cheikh, 14 mai 1910, 1re classe, 8e R. S. A., 4, rue de l'Ouarsenis, à Saïda (Tiaret).
45 Belagraa Mohamed, 1915, sergent, 2e R. T. A., rue 41, n° 695, à Mostaganem (Mostaganem).
46 Benamara Mohamed, 7 septembre 1909, brigadier-chef, 101e C. O. S. M., douar Tidda, par Diderot (Tiaret).
47 Bouzid Saïd, 22 août 1908, sergent-chef, compagnie de zouaves n° 1, 33, rue Jules-Ferry, à Oran.
48 Akouche Mohamed, 1913, sergent, école de sous-officiers, Frenda (Tiaret).
49 Saïdi Bouabdallah, 16 décembre 1902, caporal, 2e R. T. A., rue 11, maison n° 810, Tigditt, à Mostaganem.
50 Kammouche Mohamed ben Benchahba, 1912, caporal-chef, 31e R. T. A., douar Doui-Hasni-Teniet-El-Haad, à Orléansville.
51 Abdiche Mohamed, 1909, brigadier-chef, 802e C. O. M., 11, rue de la Tafna, à Saïda (Tiaret).
52 Lagaag Mohamed, 1904, sergent, 2e R. T. A., à Aflou-Centre (Tiaret).
53 S. N. P. Abdessiam ben Belhout, 1902, brigadier, 27e train, 3, rue Bugeaud, impasse Rocca, à Tiaret.
54 Bouhenentouf Mohamed, 1910, sergent-chef, 6e R. T. A., 42, rue Clauzel, à Tiaret.
55 Bounoua Cherki ben Benyoucef, 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Ikoud, Teniet-El-Haad (Orléansville).
56 Bendjelloul Ahmed, 1905, brigadier, établissement hippique n° 34, 111, avenue d'Oudjda, Oran.
57 Ouis Bénaouda, 1909, maréchal des logis, 3e R. S. A., 11, boulevard Besombes, à Saïda (Tiaret).
58 Seghilani Ahmed, 4 avril 1902, caporal, 6e R. T. A., village Lombard, à Tiaret.
59 Boutouta Mohamed, 1913, sergent, 6e R. T. A., 92, Doui-Thabet, village nègre, à Saïda (Tiaret).
60 Mouadden Djelloul, 1910, caporal, 1/9e R. T. A., à Berthelot (Tiaret).
61 Soumati Mohamed, 27 septembre 1901, caporal, 2e R. T. A., maison Ghlamellan, rue Beauprêtre, à Tiaret.
62 Kaïnan Mohamed, 1909, 1re classe, 2e R. T. A., Cavalier X Tiaret.
63 Benatia Khélifa ben Mostafa, 1910, maréchal des logis, 2e spahis, 4, rue Voltaire, Paris (11e).

61 Chahraoui Mostéfa, 1906, sergent, 102e C. O. S. M., 321, village nègre Amrous, à Saïda (Tiaret).
65 Othmane ben Mohamed, 1908, brigadier-chef, 3e chasseurs d'Afrique, 12, rue de Fès, à Tlemcen.
66 Boukhors Mohamed, 5 janvier 1902, sergent, 2e R. T. A., 6, impasse Bourbaki, à Tiaret.
67 Benaouali Ahmed, 22 décembre 1901, sergent, 2e R. T. A., douar Tidda, fraction Fratsia, à Tiaret.
68 Laïd Ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Chouchane Tahar, commerçant, à Béni-Messous (Alger)
69 Bendjelloul Tahar, 1913 maréchal des logis, 7e R. S. A., rue de Settat, à Aflou (Tiaret).
70 Radjah Mohammed ben Aïssa, 1911, caporal, 1er R. T. A., à Reibell-Chellala (Médéa).
71 Asnouni Ahmed, 25 août 1903, sergent-chef, 1er R. S. A., chez M. Soher Abdelkader ben Amar, à Derb-de-Vialar (Orléansville).
72 Belaredj Ahmed, 15 juillet 1908, adjudant, C. O. I. no 2, 11, rue Branly, à Saïda (Tiaret).
73 Yahiaoui Abdelkader, 1907, 1re classe, 2e R.T.A., maison Tadja, 26, rue Kléber, à Tiaret.
74 Kaddour Yahia, 1901, caporal, 6e R.T.A., mairie de Martimprey (Tiaret).
75 Mohamed ben Ahmed, 1901, maréchal des logis, 2e R.S.A., à Aflou-Centre (Tiaret).
76 Bennaïche Mohamed, 5 février 1901, sergent, 2e R.T.A., 3, rue des Medjahers, à Mostaganem.
77 Chikhaoui Amar, 1901, caporal, 2e R.T.A., maison Khaled Karmas, à Trézel (Tiaret).
78 Amrani Ali ben Amar, 1911, maréchal des logis, 7e R.S.A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
79 Elbegaa Aïssa, 1903, maréchal des logis, 2e R.S.A., rue de Tiaret, à Aflou (Tiaret).
80 Chaou Kaddour, 10 novembre 1906, caporal, 2e R.T.A., 35, rue Grande, à Mostaganem
81 Missoum Mohamed, 1er décembre 1911, sergent-chef, 6e R.T.A., chez M. Bernabé, poste de Diderot (Tiaret).
82 Dahli Boutouchent ben Mohamed, 1911, caporal, 1er R.T.A., douar Ben-Aouri, par Teniet-el-Haâd (Orléansville).
83 Attou Boudali, 1908, 1re classe, 6e R.T.A., chez M. Tedjini, à Frenda (Tiaret).
84 Mezili Rabah, 1899, 1re classe, 2e R. T A., bain maure, la Redoute, à Tiaret.
85 Kabane Bellaouhel, 1903, caporal, 2e R.T.A., rue Bugeaud, à Tiaret.
86 Belabacci Abdelkader, 22 janvier 1910, caporal-chef, 2e R.T.A., 17, rue Camps-des-Chasseurs, à Saïda (Tiaret).
87 SNP Abdelkader ould Kaddour, 1907, 2e classe, 2e R.T.A., route du Cimetière-musulman, à Saïda (Tiaret).
88 Abdali Larbi, 1901, 1re classe, 1er R.T.A., chez M. Kassous, commerçant à Ammi-Moussa (Mostaganem).
89 Rahmani Bouhaous, 1903, 1re classe, 2e R.S.A., 27, rue Kléber, à Tiaret.
90 Moulay Hadj, 2e classe, 6e R.T.A., 18, rue Hamidat-Kaddour, à Saïda (Tiaret).
91 Benaïtou Abdelkader, 1911, sergent, 6e R.T.A., 10, rue Capitaine-Amar, à Saïda (Tiaret).
92 Khetir Rabah, 1905, sergent-chef, 1er R.T.A., chez M. Bettahi, épicier, à Gouraya (Orléansville).
93 Belkhaire ben Salem, 1911, brigadier, 5e R.S.A., 46, village nègre, à Tiaret.
94 Djilali Abdelkader, 20 novembre 1901, 2e classe, compagnie de garde de matériel, 2, rue de la Bastille, à Tiaret.
95 Chaïbi Abed, 1906, 1re classe, 2e R.T.A., 3, rue Blanche, à Tiaret.
96 Benaïad Habib, 1902, sergent, 2e R.T.A., rue de la Mina, à Saïda (Tiaret).
97 Louz Tayeb, 1910, 2e classe, 20e S. I. M., 4, rue Safalan, la Redoute, à Tiaret.
98 Zeriki Larbi ben Mohamed, 1907, 2e classe, 2e zouaves, maison no 858, Douï-Thabet, à Saïda (Tiaret).
99 Embarek Tahar, 1911, brigadier, 8e R.S.A., 23, rue du Capitaine-Makhloufi, à Saïda (Tiaret).
100 Djellouli Habib, 1910, sergent, 13e R.T.A., village nègre, Amrous, à Saïda (Tiaret).
101 Amari Abdelkader, 23 février 1902, 1re classe, 2e R.T.A., 26, rue Kléber, à Tiaret.
102 Mansouri Kourak ould Mansour, 1913, 1re classe, 28e train, village Bakir, à Trézel (Tiaret).
103 Bellaha Ali, 3 mars 1906, 2e classe, 6e R.T.A., douar Bekhaïta, no 1, à Perrégaux (Oran).
104 Nafi Zobir ould Senonci, 2 avril 1910, 1re classe, 8e R.S.A., douar Kénia, Tiaret.
105 Hachelef Sahraoui, 1906, 1re classe, 14e R.T.A., douard Ouled-Djerad, Djebel-Nador (Tiaret).
106 Belarbia Laïd, 1900, 1re classe, C.R.A., 48, boulevard Carnot, Raisinville, à Mostaganem.
107 Bensefia Ahmed, 1907, brigadier-chef, 8e R.S.A., chez M. Koura Belhagat, à Frenda (Tiaret).
108 Benani Abdelkader, 12 novembre 1899, 1re classe, 2e R.T.A., douar Habacha, Zemmora (Mostaganem).
109 Berrached Tahar, 1900, caporal, 2e R.T.A., douar Béni-Isaad, à Zemmora (Mostaganem).
110 Mostefaï Mohamed, 1909, 2e classe, 27e train, rue Marceau, à Saïda (Tiaret).
111 Belhadj Kaddour, 1908, 1re classe, 2e R.T.A., café maure, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
112 Seddiki Naceur, 1909, 1re classe, 6e R.T.A., 6, rue du Chélifa, à Saïda (Tiaret).
113 Allak Mohamed, 15 novembre 1908, 2e classe, 1er R.T.A., douar Béni-Indel, Ouarsenis (Orleansville).
114 Chaïb Ali, 1901, 2e classe, 2e R.T.A., douar Oued-Ali, Ammi-Moussa (Mostaganem).
115 Salmi Djilali, 1900, brigadier, 2e R.S.A., douar Ouled-Chéraza, Aflou (Tiaret).
116 Mokeddem Ahmed, 1901, 1re classe, 6e R.T.A., village nègre, Douï-Thabet, 162, à Saïda (Tiaret).
117 Cheikh Kaddour, 1912, 2e classe, 2e R.C.A., douar Ouled-Aziz, à Trézel (Tiaret).
118 Hadj Chaïb, 1901, 1re classe, 2e R.T.A., maison Lt Bénatia, faubourg Tourville, à Arzew (Oran).
119 Benrikhi Ahmed, 1909, 1re classe, 8e R.S.A., douar Ouled-Mimoun-Ghéraba, à Aflou (Tiaret).
120 Mohammedi Abdelkader, 1914, 1re classe, C.A.R. 102, 9, rue de la Bastille, à Tiaret.
121 Ladouari Abderrahmane, 2 mars 1912, brigadier-chef, 5e R.C.A., 1er escadron, à Vialar (Orléansville).
122 Amara Amar, 24 novembre 1916, sergent, 21e R.T.A., Aflou-Centre (Tiaret).
123 Halimi Cheikh, 20 mars 1912, 2e classe, 2e R.T.A., chez M. Ghouaaï Abdelkader, à Aïn-Kermes (Tiaret).
124 Boussag Boulefaa, 1909, 1re classe, 5e R.C.A., douar Sidi-Hamza, à Aflou (Tiaret).
125 Gouane Aïssa, 1906, 2e classe, 29e R.T.A., douar Ouled-Yagoub, à Aflou (Tiaret).
126 Lagraa Mahmoud, 1904, brigadier, 2e R.T.A., chez Nadjem Belkacen, village nègre, à Aflou (Tiaret).
127 Cherfi Kouider, 1906, 1re classe, 21e pionniers, 9, rue de la Bastille, à Tiaret.
128 Ouacel Abdelkader, 1905, 1re classe, 6e R. T. A., village nègre, Amrous, no 25, à Saïda (Tiaret).
129 Kelouche Mohamed, 1901, 1re classe, 2e R. S. A., maison Méhidi Mohamed, boulevard Parmentier, à Trezel (Tiaret).
130 Abdelli Mohamed, 1908, 2e classe, 8e R. S. A., chez Salas François, à Frenda (Tiaret).
131 Khelifi Abdelkader ould Kaïouer, 1911, maréchal des logis, 6e R. T. A., place du Fort, à Mostaganem.
132 Hechellef Khaled, 1902, 1re classe, 2e zouaves, rue des Marchés, à Tiaret.
133 Aïssani Abdelkader, 13 avril 1901, 1re classe, 2e R. T. A., douar Tafraoua, fraction Ouled-Tayeb, à Saïda (Tiaret).
134 Ouarnoughi Bittar, 22 août 1907, maréchal des logis, 66e R. A. A., village nègre, à Aflou (Tiaret).
135 Metir Ahmed, 15 janvier 1911, adjudant-chef, 19e génie, 4, place Bugeaud, à Saïda (Tiaret).
136 Yazza Mohamed ben Belkacem, 1912, sergent C. A. T., rue de la Providence, à Tenes (Orléansville).
137 Nesrallah Moktar ben Larbi, 1916, brigadier-chef, 1/67e R. A., douar Sidi-el-Naceur, à Aflou (Tiaret).
138 Belkheir Habib, 22 avril 1912, maréchal des logis, 66e R. A., 6, rue Kléber prolongée, Tiaret.
139 Hales Benaïssa, 20 avril 1912, caporal, C. A. R. 102, village nègre, à Lamoricière (Tlemcen).
140 Nourredine Mohamed, 1912, maréchal des logis, 2e escadron de spahis, douar Ouled-Mimoun-Gheraba, à Aflou (Tiaret).
141 Feghoul Abdelkader, 10 mars 1917, caporal, C. A. R. 102, douar Zoulidi-Mohamed, Aïch-Guertoufa, à Tiaret.
142 Adjeb Ahmed, 1911, 2e classe, 9e E. S. A., à Aflou-Centre (Tiaret).
143 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 1/6e R. T. A., douar Ouled-Falette, à Saïda (Tiaret).
144 Benguettib Aoued, 1916, sergent, 2e zouaves, 178, cité Lombard, à Tiaret.
145 Barguellil Hocine ben Rabah, 1917, sergent-chef, 111/1er R. T. A., douar Ighoud, Teniet-el-Haad (Orléansville).
146 Beldjouhar Ghalem ben Ladj, 12 février 1911, sergent, 7e R. T. A., douar Beni-Chaïb, le Chéliff (Orléansville).
147 Seghier Abdelkader, 1911, brigadier, 5e R. S. A., douar Guirès, Zemmora (Mostaganem).
148 Abderrahmane Benhenni, 14 mars 1913, caporal, 22e R. T. A., 63, cité Lombard, à Tiaret.
149 Saadoune Mokhtar, 1917, brigadier-chef, 8e R. S. A., douar Meguisba, Djebel-Nador (Tiaret).

150 Taoussar Mohamed ben Saïd, 13 octobre 1917, caporal-chef, 10e section C. O. M. A., 15, rue Bologhine, à Alger.
151 Kadem Mohamed, 1915, 1re classe, 6e R. T. A., à Saïda (Tiaret).
152 Benderrouiche Ali, 1922, sergent, 25e R. T. A., 99, rue Maréchal-Foch, à Clouange (Moselle).
153 Ouali Abdallah, 3 août 1912, sergent-chef, 28e train, à Aflou (Tiaret).
154 Chikhaoui Maamar, 1915, caporal, C. A. R., 102, douar Ouled-Sidi-Naceur, Aflou (Tiaret).
155 Mahrouz Tayeb ben Yahia, 1916, caporal, 1er R. T. A., douar Beni-Lenk, à Vialar (Orléansville).
156 Mahouata Benchohra, 1917, brigadier-chef, 2e R. C. A., douar Sidi-Hamza, Aflou (Tiaret).
157 Charef Mohamed, 1918, caporal, 6e R. T. A., 3, impasse du Champ-de-Mars, à Oran.
158 Djerboua Abdelkader, 1915, sergent-chef, 42e B. I., à Aflou (Tiaret).
159 Bendida Naceur, 1918, caporal-chef, 42e B. I., 2, rue Clauzel, à Tiaret.
160 Bendali Mohamed, 1917, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
161 Bouanane Bouafs, 1918, sergent-chef, 2e R. T. A., village Nègre, Doui-Thabet, n° 81, à Saïda (Tiaret).
162 Mohammedi Messaoud, 1919, sergent, 35e R. I., village Nègre, Doui-Thabet, n° 108, à Saïda (Tiaret).
163 Belhaouari Belhaourari, 1918, sergent, 11e demie-brigade d'infanterie, douar Ouled-Yagoub-Gharba, Aflou (Tiaret).
164 Ouanès Lazhar, 1921, brigadier-chef, 3e spahis, Dar-el-Askri, Saïda (Tiaret).
165 Raouan Abdelkader, 8 février 1916, caporal-chef, 2e R. T. A., 17, rue Ibu-Khaldoum, à Saïda (Tiaret).
166 S. N. P. Abdelkader Mohamed ben Sahraoui, 1920, 1re classe, C. A. R. 102, 12, rue de l'Ouarsenis, à Saïda (Tiaret).
167 Reggad Kaddour, 1919, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Frenda (Tiaret).
168 Kial Abdelkader ould Amor, 1918, caporal, 211e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
169 Metyanine Bencherki, 29 juillet 1918, adjudant, 4e B. I., à Bourbaki (Orléansville).
170 Daki ould ben Eddine, 1916, sergent, 11e B. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
171 Mouedden Zitouni, 1919, caporal-chef, C. A. R. 102, 17, rue de la Bastille, à Tiaret.
172 Zeroual Mohamed, 1919, caporal-chef, C. A. R. 101, 39, rue de Mogador, à Alger.
173 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Rahs, faubourg Lamur, à Oran (Oran).
174 Dilmi Sahraoui, 1917, caporal-chef, C. A. R. 102, 19, rue Bugeaud, à Tiaret.
175 Meziani Djillali, 1920, caporal-chef, C. A. R. 102, village nègre, à Frenda (Tiaret).
176 Mehdi Mohamed, 1915, 1re classe, 6e R. T. A., 130, cité Lombard, à Tiaret.
177 Bayou Ali, 7 septembre 1918, sergent, 2/7e R. T. A., Sandarville, par Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir).

Catégorie « C ».

Tizi-Ouzou.

1 Abderrahmani Ali ben Smaïl, 5 juillet 1896, 2e classe, 5e R. T. A., Ouled-Ouaret douar Sidi-Mamou, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
2 Hamadi (Saïd), 1918, soldat, 7e R. T. A., douar Ambouline, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
3 Ait-Abdellah Ali, 27 novembre 1919, soldat, 7e R. T. A., 29, place Edmond-Audran, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
4 Saidoun Ahmed, 1918, caporal, 9e zouaves, douar Bou-Nouh, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
5 Touil Ramdane, 24 octobre 1914, soldat, 45e B. P. N. A., douar Guerrouma, fraction Abdenour, à Palestro (Tizi-Ouzou).
6 Kechairi Ali, 8 mars 1913, soldat, 27e train, douar Guerrouma, à Palestro (Tizi-Ouzou).
7 Bouheraoua Omar, 30 novembre 1911, soldat, dépôt Infie, 93 *bis*, camp du Maréchal (Tizi-Ouzou).
8 Ammar Hocine, 1913, soldat, C. O. G. 35, douar Maathas, Tizi-Ouzou.
9 Belabed Hocine, 5 mars 1921, soldat, C. I. A. A. T., centre municipal de Taguemount-El-Djedid (Tizi-Ouzou).
10 Brahimi Si-Amar, 11 mai 1914, soldat, 33e R. A., village Izid-Bénir, à Tizi-Ouzou.
11 Seddiki Saïd, 1916, soldat, 1er R. T. A., chez Bouchene-Beraïd (commerçant), à Palestro (Tizi Ouzou).
12 Belhis Saïd, 1908, soldat, 21e R. T. A., douar Béni-Ghobri (Cheurfa) Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
13 Ghendouz Chabane ben Ahmed, 13 octobre 1915, soldat, 1er R.T.A., 5, rue de la Butte, Cayeuse-sous-le-Bois, à Maubeuge (Nord).
14 Aseroun Mansour, 17 avril 1909, soldat, 18e R. T. A., Taguenount-Azouz, par Béni-Douala (Tizi-Ouzou).
15 Laimas Mahiéddine, 29 août 1907, soldat, 1er R. T. A., Tigzirt, par Taourirt-Mimoun (Tizi-Ouzou).
16 Belmahdi Arezki ben Ahmed, 2 décembre 1908, sergent, 7e R. T. A., douar Ichoukrene, à Dar-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
17 Kacioui Ahmed ben Belkacem, 25 mai 1916, soldat, 9e R. T. A., douar Ouaguenoun, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
18 Baba Mohamed ben Saïd ben Ramdane, 7 mai 1921, soldat, C. O. I. n° 1, douar Bou-Maini, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
19 Ouyed Mouland ben Ahmed, 7 septembre 1917, 2e classe, 19e génie, 3, rue de la Mare, à Grand-Quevilly (Seine-Maritime).
20 Ameur Ahmed, 1er avril 1920, soldat, C. H. R. D., douar Tachachit, à Maillot (Tizi-Ouzou).
21 Lannabi Saïd, 9 avril 1918, soldat, 25e R. T. A., village Kherboucha, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
22 Aoudjkout Mohand, 1907, soldat, 21e R. T. A., village Hendou, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
23 Zaoui Ahmed, 24 juin 1913, soldat, 21e R. T. A., chez Ferrah Ali, à Bouira (Tizi-Ouzou).
24 Meziani Saïd, 24 novembre 1917, soldat, 9e zouaves, Dra-El-Mizan, centre municipal de Kerouane (Tizi-Ouzou).
25 Bouguerra Rabia, 24 novembre 1916, soldat, C. O. I. n° 1, rue Bugeaud, à Bouira (Tizi-Ouzou).
26 Khemici Ali, 16 juillet 1913, soldat, C. I. M. 93 *bis*, Tinegueounine, douar Mahmound, Fort-National (Tizi-Ouzou).
27 Bounazef Mohamed, 16 décembre 1913, caporal au 13e tirailleurs, douar Kouriet, Fort-National à Tizi-Ouzou.
28 Aknioune Saïd, 3 décembre 1917, soldat, 1er R. T. A., centre municipal de Taguemount (Tizi-Ouzou).
29 Abdi Ahmed ben Dahmane, 1913, caporal, 18e R. T. A., 6, rue Saint-André-Alermont, a Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
30 Amzal Saïd, 1915, 2e classe, 19e génie, village Bonaria, douar Maatkas, à Tizi-Ouzou.
31 Guemiri Amar, 30 janvier 1918, soldat, 19e régiment du génie, douar Bouderbala, fraction Akho, à Palestro (Tizi-Ouzou).
32 Mohammed Seghir Saïd, 1920, soldat, sapeurs-pompiers, douar Maatkas, à Tizi-Ouzou.
33 Mezioud Mohammed, 1905, soldat, 18e R. T. A., village Talbent, douar Zeki, Azeffoun (Tizi-Ouzou).
34 Hamma Akli ben M'Hamed, 1916, 2e classe, 18e R. T. A., village Kelaa, douar Zerkhfaoua (Tizi-Ouzou).
35 Sahi Saïd ben Ammar, 1910, caporal, 45e pionniers, 9, rue de Poudrière, Climat-de-France, à Alger.
36 Morsi, dit Morsli Abdallah ben Mohammed ben Fodel, 7 décembre 1912, soldat, dépôt infanterie n° 93, douar Mesmoulata, à Palestro (Tizi-Ouzou).
37 Bounsiar Ahmed, 22 novembre 1916, soldat, 1er R. T. A., les Aghribs, douar Izarazène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
38 Malek Amar, 6 avril 1918, soldat, 1er zouaves, douar Freha, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
39 Ferhat Mahmoud ben Omar, 7 avril 1907, soldat, dépôt 92 *bis*, douar Bouderbala, a Palestro (Tizi-Ouzou).
40 Yennek Mohamed, 22 novembre 1917, soldat, 19e C. O. M., centre municipal Tassoukit, Fort-National (Tizi-Ouzou).
41 Ait-Aider Arezki, 19 octobre 1913, soldat, 1er R. T. A., 8, impasse Darfour, a Alger.
42 Hamlaoui Ameur, 19 juillet 1906, soldat, 49e B. P. N. A., douar Yaskrem, Mizrana (Tizi-Ouzou).
43 Bennabi Mohamed ben Mohamed, 29 novembre 1918, soldat au 29e R. T. A., douar Bouderbala, à Palestro (Tizi-Ouzou).
44 Zanoun Amokrane, 1918, soldat, 1er R. T. A., Zerkhfaoua, Azeffoun (Tizi-Ouzou).
45 Djemaoui Mohamed Séghir, 10 avril 1919, soldat, 191e B. P. N. A., douar Beni-Thour-Benharehaoui, à Delly (Tizi-Ouzou).
46 Sebih Saïd ben Ménouar, 2 juin 1914, 1re classe, 45e C. O. T., chez M. Carette, hôtel d'Arras, à Maillot (Tizi-Ouzou).
47 Dahoumane Mohamed ben Essaïd, 24 février 1913, sergent, C. A. R. 101, Ait-Ingloud, douar Mechtras, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
48 Assam Ahmed, 13 juillet 1906, soldat, 21e R. T. A., douar Béni-Zemenzen, à Tizi-Ouzou.
49 Omani Ammar, 29 mars 1909, soldat, 27e R. T. A., Abbo, douar Ouled-Aïssa (Tizi-Ouzou).
50 Kara Ali Mohamed, 5 décembre 1917, soldat, C. I. A. A. T., douar Béni-Kouffi, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
51 Zegrour Saïd, 30 mai 1909, 2e classe, 18e R. T. A., douar Izargène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
52 Cheref Mohand ben Akli, 1916, soldat, 13e R. T. A., douar Béni-Ghobri, village Tinkicht, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
53 Chergui Salah ben Ali, 1906, soldat, 5e R. T. A., douar Béni-Kouffi, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
54 Ait-Aïder Mohand, 1915, soldat, 192e C. O. S. M., village Aghrib, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).

55 Achiche Djema ben Ali, 11 janvier 1917, soldat, S. I. A. B., béni-Kalfoun, à Palestro (Tizi-Ouzou).
56 Boudiaf Mohamed, 22 janvier 1921, soldat, 1er R. T. A., douar Sidi-Mahdi, à Palestro (Tizi-Ouzou).
57 Ben Ahmed Méziane, 15 juin 1915, soldat, 101e génie, village Kahera, à Azagga (Tizi-Ouzou).
58 Chaouche Saïd, 28 juin 1916, soldat, 65e R. A. A., douar Ammal, fraction Kheliguer, à Palestro (Tizi-Ouzou).
59 Birem Saïd, 1920, soldat C. O. I. n° 1, restaurant marinier, quartier des Pelouses, la Grande-Combe (Gard).
60 Aït Si Ameur Mohand ou Achour, 1892, 2e classe, 6e groupe d'artillerie, à Hussein-Dey, 6, rue Naoum, à Bougie (Sétif).
61 Bellouni Yahia ben Hocine, 1919, soldat, 29e R. T. A., commerçant, rue de France, à Bouira (Tizi-Ouzou).
62 Arabi Aïssa, 16 octobre 1919, soldat, C. I. A. A. T., Tizi-Reniff, banlieue (Tizi-Ouzou).
63 Mazouz Mohamed, 26 octobre 1912, soldat, 1er R. T. A., Isserville-les-Issers (Tizi-Ouzou).
64 Stoutah Ammar, 21 juillet 1910, soldat, 18e R. T. A., douar Maâthas village Bonalfa, à Tizi-Ouzou.
65 Fraoun Mohamed, 14 mars 1907, soldat, 21e R. T. A., village Idjaad, douar Iflissen, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
66 Abdi Amar ben Mohamed, 17 février 1910, soldat, C. O. I. 1, rue Jouye-Rouve, à Paris (20e).
67 Omari Mahomed, 5 février 1922, soldat, 5e R. S. A., fraction Guergour, à Palestro (Tizi-Ouzou).
68 Adj Mohamed ben Hadj, 1890, caporal, 5e R. T. A., rue du Maréchal-Foch, Mon Guendouz, à Bouira (Tizi-Ouzou).
69 Boukherchoufa Belkacem ben Slimane, 11 mars 1917, soldat, 25e R. T. A., 2, rue d'Assailly, à Lorette (Loire).
70 Kebouche Belkacem, 1914, soldat, 25e R. T. A., douar Erriche, à Aïn-Bessem (Médéa)
71 Aït-Kaïd Mohamed ben Akli, 1894, soldat, 9e R. T. A., douar Izaragène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
72 Brahimi Mohand ben Amara, 1894, soldat, 2e R. T. A., douar Idjeur, à Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
73 Cheballah Omar, 29 avril 1904, soldat, 5e R. T. A., C. M. U. Tazerout Mechtras, à Dar-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
74 Bahlouli Rabah 20 février 1922, soldat, 1er R. T. A., douar Guerrouma, à Palestro (Tizi-Ouzou).
75 Nouraoui Slimane ben Ali, 6 août 1913, soldat, 18e R. T. A., douar Bellana, à Boukhalfa (Tizi-Ouzou).
76 Merdaoui Ahmed ben Ali, 15 mars 1897, soldat 11e régiment de marche, village Sedi-Namane, à Tigzirt-sur-Mer (Tizi-Ouzou).
77 Zergui Aoumeur ben Aoumeur, 1882, soldat, 9e R. T. A., maison Vidal, à Palestro (Tizi-Ouzou)
78 Ouaad Ammar, 15 mai 1912, soldat, 5e régiment de tirailleurs, centre de l'Atoms, 452 rue d'Hautmont, à Maubeuge (Nord).
79 Ameur Méziane ben Boudjema, 1922, 2e classe, 1er R. T. A., Mazouna douar Zekri, a Azeffoun (Tizi-Ouzou).
80 Lounès Yahia ben Arezki, 21 mai 1897, soldat, 5e R. T. A., douar Iflissen, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
81 Mokrani Mohamed, 1894, soldat, 2e zouaves, douar Malsouda, village Taazibt, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
82 Kemmache Mekana ben Hocine, 1910, soldat, 13e R. T. A., 94, rue d'Aubervilliers, Paris (19e).
83 Mohand Aussaïd Mouloud, 19 août 1896, soldat, 1er R. T. A., chez M. Oushmani Ahmed, 23, rue de la Lyre, à Alger.
84 Sahraoui El Hocine ben Ameur, 13 mars 1917, soldat, 25e R. T. A., 24, avenue Nicolas-Gillet, à Colombes (Seine).
85 Bouregba Brahim ben Amar, 1894, soldat, 5e R. T. A., douar Oued-Berli, à Aïn-Bessem (Médéa)
86 Zentar Lounès, 22 novembre 1914, soldat, 2e R. T. A., à Agouni-Gueghrane (Tizi-Ouzou)
87 Abchiche Amar ben Amar, 16 novembre 1912, soldat 21e R. T. A., douar Kouriet, les Ouadhias, a Fort-National (Tizi-Ouzou).
88 Oudiaf Mohamed Ameziane Ali, 6 janvier 1918, soldat, 29e R. T. A., douar Djebel-Aïssa-Mimoun, à Mizrana (Tizi-Ouzou).
89 Belabbas Ahmed Amziane, 22 octobre 1896, soldat, 9e R. T. A., village Tikichourt, par l'Arbaâ-des-Ouacif, à Djurdjura (Tizi-Ouzou).
90 Chabane Si Monand, 2 octobre 1914, soldat, 5e R. T. A., village Youcef-Ouali, à Immesouai par Michelet (Tizi-Ouzou).
91 Seddiki Chérif, 29 février 1912, 2e classe, 18e R. T. A., village Djemaâ-Saharidj, à Mekla, par Tizi-Ouzou.
92 Sahnoune Ali 16 novembre 1923, douar Harchaoua, à Palestro (Tizi-Ouzou).
93 Kheddouci Hamadouche, 18 août 1892, soldat, 1er R. T. A., douar Tachadit, fraction Adjiba, à Maillot (Tizi-Ouzou).
94 Nezlioui Saïd ben Amrane, 1887, soldat, 1er R. T. A., douar Mechtras, centre Tazerout (Tizi-Ouzou)
95 Mekboub Ferhat, 1917, 13e génie, cité Evolutive, bâtiment C, n° 6, à Hussein-Dey (Alger).
96 Oukil Achour, 7 juillet 1895, soldat, 5e R. T. A., douar Bouderbala à Palestro (Tizi-Ouzou).
97 Amara Mohamed, 11 août 1894, soldat, 9e R. T. A., douar Frikat, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou)
98 Bourenane Ali, 1er juin 1920, soldat, C. O. I. n° 60, cité Morla, à Menerville (Alger).
99 Bessaoud Ameur ben Ahmed 3 février 1912, soldat, 19e section de C. O. A., douar Rouma, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
100 Ould Messaoud Ali, 1887, soldat, 5e R. T. A., quartier Lavigerie, à Maison-Carrée (Alger).
101 Mansouri Saïd, 1881, soldat, 8e R. T. A., fort National, à Taguemount ou Kerrouche (Tizi-Ouzou).
102 Hachour Mohamed, 5 juillet 1908, soldat, 5e tirailleurs, 18 *bis*, rue Etienne-Dolet, à Cachan (Seine).
103 Deroueche Kaddour, 30 juillet 1913, soldat, 13e R. T. A., douar Boudarbala, à Palestro (Tizi-Ouzou).
104 Sabri Mohamed Saïd ben Monamed Saïd, 1921, soldat, 3e bataillon du C. O. I. n° 1, douar Belloua, à Aïn-Hallouf (Tizi-Ouzou).
105 Boudjema Aoumeur, 1886, soldat, 3e R. T. A., rue Poissonnier, bureau des anciens combattants, à Tizi-Ouzou.
106 Boukemeche Saïd ben Ali, 24 janvier 1893, soldat, 5e R. T. A., centre municipal d'Aït-Ali-Ouali, à Fort-National (Tizi-Ouzou).
107 Abdelli Mohamed, 30 septembre 1917, caporal-chef, C. A. R, 101, douar Errich, à Aïn-Bessem (Médéa).
108 Barkata Amar, dit Mohamed, 2 août 1895, soldat, 9e R. T. A., douar Guerrouma, a Palestro (Tizi-Ouzou).
109 Issolah Ali, 12 août 1925, soldat, 2e R. T. A., Dra-el-Mizan P. E. (Tizi-Ouzou).
110 Hemdani Mohammed ben Ahmed, 1886, ex-sergent, Fort-National, à Aït Mesbah (Tizi-Ouzou).
111 Mezaour Brahim ben Ahmed, 1881, sergent, 1er R. S. A., Ouadhias centre à Fort-National (Tizi-Ouzou).
112 Azou Ali, 1914, soldat, 18e R. T. A., douar Izarazène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
113 Lounnas Ahmed, 9 novembre 1894, 1re classe, 19e génie, Dra-el-Mizan, Sanana (Tizi-Ouzou).
114 Mokhtari Mohamed, dit Ali, 10 avril 1910, soldat S. O. 70, douar Maâthas, Sidi-Ali-Moussa, à Tizi-Ouzou.
115 Goumrar Mohammed, 1er juin 1913, soldat, 18e R. T. A., douar Djenad, village Aggachène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
116 Kab Chérif ben Mohammed, 1876, soldat, R. T. A., à Aït-Bou-Yahia, par Béni-Douala (Tizi-Ouzou).
117 Korsane Lakchal ben Mohamed, 5 mars 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Bétham, Bir-Rabalou (Médéa).
118 Kelifi Mohamed, 28 août 1914, soldat, 202e régiment de pionniers, Ichoukren, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
119 Alem Saïd, 1918, soldat, 1er zouaves, douar Béni-Khalfoun, à Palestro (Tizi-Ouzou).
120 Hamrouni Ahmed, 1931, soldat, C. A. R. 101, fraction Halouane, Inesmane, par Bouira (Tizi-Ouzou).
121 Abed Saïd, 1892, soldat, 1er R. T. A., à Palestro-Centre (Tizi-Ouzou).
122 Oudjaoud Mohammed Améziane, 3 septembre 1917, soldat, 1er R. T. A., douar Illilten, village Tiflikout, à Djurdjura (Tizi-Ouzou).
123 Belbachir Rabah ben Rezki, 29 avril 1914, 1re classe, 5e R. T. A., Taguemount Azouz, poste Béni-Douala (Tizi-Ouzou).
124 Kernoug Mohand, 1885, soldat, 11e R. T. A., douar Illoula ou Malou, village Ighil Gueltoumène, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
125 Missoum Ahmed, 1914, soldat, 5e R. T. A., douar Béni-Flih-Elma-Guechtoum, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
126 Bouchanane Amar, 31 mars 1927, soldat, 1er R. T. A., douar Ghaïcha, à Bordj-Menaiel (Tizi-Ouzou).
127 Khelifi Achour, 1886, 1re classe, 5e R. T. A., douar Ichoukrène, village Sanana, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou)
128 Ameur Slimane, 21 novembre 1896, soldat, 9e R. T. A., douar Ogdal, à Djurdjura (Tizi-Ouzou).
129 Benabdesselam Saïd, 1889, soldat, 3e R. T. A., Djurdjura, à Aït-Daoud (Tizi-Ouzou).
130 Boumrar Ali ben Ahmed, 30 août 1918, 2e classe, 1er R. T. A., 44, route de Vaugirard, Meudon (Seine-et-Oise).
131 Guernine Ali, 17 janvier 1904, caporal-chef, 1er R. T. A., 22, rue de l'Aude, à Paris (14e).
132 Khelil Mohamed, 25 octobre 1900, village Tifrit-Naït-el-Hadj, douar Béni-Flik, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
133 Merzouki Saïd, 1932, 2e classe, douar Frikat, Dra-el-Mizan, à Bou-Ighzer (Tizi-Ouzou).
134 Hallou Mohamed Saïd, 8 mars 1895, 2e classe, douar Yaskren, Mizrana (Tizi-Ouzou).
135 Mokraoui Ahssen, 19 juin 1905, soldat, Makla-Djamaa-Saharidj (Tizi-Ouzou).
136 Metref Bélaïd, 13 octobre 1917, caporal, 1er R. T. A., justice de paix, à Laghouat (Oasis).
137 Kesraoui Mébarek, 24 octobre 1913, gendarme, Tamazirt (Tizi-Ouzou).
138 Benzaïd Rabah, 25 janvier 1920, 2e classe, Horace-Vernet (Tizi-Ouzou).
139 Toumert Ahmed, 1921, Aït-Ouatas, à Imessouhal (Tizi-Ouzou).
140 Amrane Ahmed, 1884, sergent, douar Béni-Maned, à Palestro (Tizi-Ouzou).
141 Dahmoune Mohamed, 1913, soldat, 711e compagnie des essences, 1, rue Saint-Pierre, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
142 Chaouchi Ahmed, 25 février 1920, douar Rouafa-Ouled-Ziane, à Isserville-lès-Issers (Tizi-Ouzou).

Catégorie « D ».

1 Khaloui Saïd ben Belkacem, 1918, 2e classe, 25e R. T. A., à Bou-Ighzer, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
2 Tizi Mohamed, 1903, sergent-chef, 3e zouaves, douar Béni-Flih-Aït-Aïssa, Azeffoun (Tizi-Ouzou).

3 Akli Ali ben Hadj Amar, 7 décembre 1909, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Frikat, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
4 Belaiche Ali, 1905, sergent-chef, 10e R. T. A., douar Béni-Kalfoun, à Palestro (Tizi-Ouzou).
5 Boudar Slimane, 20 octobre 1913, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled-Yahia-Moussa, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
6 Moussous Mohamed Amokrane, 30 novembre 1912, sergent, C. A. R. 101, Cheraioua, par Tizi-Rached (Tizi-Ouzou).
7 Chaou Ahmed ben Saïd, 4 août 1908, adjudant, 1er R. T. A., à Fouka-Marine (Alger).
8 Zegrari Bachir ben Amar, 10 octobre 1911, sergent-major, 11e S. I. M., à Oujda, mines de Zellidja, à Boubeker, par Oujda (Maroc).
9 Hallimouche Djelloul, 3 février 1912, maréchal des logis, 6e G. E. S. A., à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
10 Izri Belaïd ben Mohammed, 18 décembre 1906, sergent, D. C. 351, douar Béni-Yenni, à Fort-National (Tizi-Ouzou).
11 Benaouicha Rabah, 21 octobre 1908, sergent-chef, 32e S. I. M., douar Pierra n° 101, à Taza (Maroc).
12 Mouzaoui Arezki, 21 octobre 1909, adjudant, 9e zouaves, douar Amboulini, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
13 Oudahmane Mohammed, 6 janvier 1907, gendarme, légion de gendarmerie du Maroc, rue Gambetta, à Tizi-Ouzou.
14 Zerirou Hammou, 9 mars 1913, maréchal des logis-chef, 801e C. O. S. M., douar Béni-Flick-Bou-Mansour, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
15 Senhadji Ahmed ben Lounès, 7 novembre 1912, sergent-chef, 1er R. T. A., 7, rue des Bois, à Nanterre (Seine).
16 Messaoud Mohamed, 16 août 1908, sergent, 9e R. T. A., douar Taourirt-Abela, les Ouadhias, à Fort-National (Tizi-Ouzou).
17 Amichi Rabah, 1909, maréchal des logis-chef, 65e R. A. A., chez Mlle Clément, 15, rue Sainte-Lucie, Paris (15e).
18 Haddag Mohand, 1902, sergent, dépôt tirailleurs n° 1, Aït-Bou-Adda, Haut-Sebaou (Tizi-Ouzou).
19 Guili Amar, 14 février 1909, caporal, 25e R. T. A., 28, rue Emile-Augier, à Alger
20 Djellout Ahmed, 18 novembre 1901, sergent-chef, 1er R. T. A., douar El-Isseri-Rehanrua, à Palestro (Tizi-Ouzou).
21 Saber Essaïd, 1907, sergent, 1er R. T. A., douar Akhelindja-Tizi-Reniff, Zerraka (Tizi-Ouzou).
22 Belabed Mohamed, 28 janvier 1908, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., douar Ouled-Yahia, Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
23 Aïssaoui Mohamed Ramdane, 30 mars 1900, 2e classe, 5e R. T. A., douar Aït-Yahia-Aït-Anteur, Djurdjura (Tizi-Ouzou).
24 Belaïdi Ahmed, 1er juin 1901, caporal, 5e R. T. A., douar Béni-Zenmenzet, village Tighiette-Ighil-El-Mal, à Tizi-Ouzou.
25 Beliabiod Slimane, 10 janvier 1903, 1re classe, 1er R. T. A., à Dra-El-Mizan P. E. (Tizi-Ouzou).
26 Tazagaret Mohamed, 1908, sergent, 21e R T. A., douar Izarazène, à Azeffoun (Tizi-Ouzou).
27 Chedri Ahcène, 15 juillet 1904, caporal F. F. I., 10, rue Nicolas-Flamel, Paris (1e).
28 Aïd Rabah ben Amar, 22 août 1906, sergent, 21e R. T. A., à Kerouane (Tizi-Ouzou).
29 Kerkouche Mohammed, 18 février 1911, maréchal des logis chef, 65e R. A. A., douar Tikobaine, village Lechatti-Mizrana (Tizi-Ouzou)
30 Boucheda Slimane, 7 août 1904, sergent-chef, 1er R. T. A., village Aït-Yacoub, Fort-National (Tizi-Ouzou).
31 Mouloudj Mohammed, 3 septembre 1910, caporal, 45e génie, douar Tighrent, à Maillot (Tizi-Ouzou).
32 Zedadi Moussa ben Taleb, 11 février 1902, sergent, 5e R. T. A., douar Ahl-El-Ksar, à Maillot (Tizi-Ouzou).
33 Mokhtari Belkacem ben Mohammed, 24 août 1904, 2e classe, 1er R. T. A., Félix-Faure (Alger).
34 Keddache Mohamed, 26 septembre 1906, 2e classe, 9e R. T. A., douar Ouled-Yahia-Moussa, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
35 Haddad Saïd ben Mohamed, 1902, caporal, 11e R. T. A., maison Sidhouni-Hacène, place de Strasbourg, à Bouïra (Tizi-Ouzou).
36 Saïh Mohamed ben Amar, 27 février 1904, sergent, 1er bataillon de garnison au Château-d'Eau, à Bouïra (Tizi-Ouzou).
37 Chemekh Rabia, 1914, brigadier-chef, 5e R. S. A., rue d'Aumale, à Bouïra (Tizi-Ouzou).
38 Chaouche Mohammed, 15 juin 1907, soldat, bataillon de garnison, 33, cité Musulmane, à Maison-Carrée (Alger).
39 Chabane Mohamed, 23 octobre 1902, sergent-chef, 9e zouaves, fraction Ouled-Ahmed, à Tizi-Reniff (Tizi-Ouzou).
40 Ouali Amar, 1913, brigadier-chef, 122e compagnie de transport, douar Frikat, centre Bou Ighzen, à Dar-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
41 Benamrane Ferhat, 22 août 1900, caporal, 3e R. T. A., village Taourirt-Ali-Ounacer par Michelet (Tizi-Ouzou).
42 Hammadène Amar ben Aïssa, 13 février 1905, 1re classe, 1er R. T. A., douar Dra-Barouta, à Palestro (Tizi-Ouzou).
43 Shali Saïd, 1911, caporal, 7e R. T. A., douar Aït-Issad-Ifigha (Tizi-Ouzou).
44 Laguel Mohammed, 13 juillet 1907, caporal, 29e R. T. A., douar Maâtkas, village Berkouka, à Tizi-Ouzou.
45 Aoudjehane Mohamed ben Saïd, 6 octobre 1914, caporal, 1er R. T. A., 31, rue de la Saussière, à Boulogne-Billancourt (Seine).
46 Lakrouf Salem, 3 mars 1903, brigadier-chef, 65e R. A. A., douar Bou-Nouh, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
47 Ouadi Ouali ben Saïd ben Ali, 1905, caporal, 1er zouaves, Tizi-Rached, Fort-National (Tizi-Ouzou).
48 Benfkir Mohamed, 27 octobre 1907, 2e classe, 9e R. T. A., douar Makoude, village Tigouatine, la Mizrana (Tizi-Ouzou).
49 Stambouli Mohamed Améziane, 31 décembre 1910, soldat, 1er R. T. A., douar Maâtkas, village Adjaba (Tizi-Ouzou).
50 Djebbar Saïd ben Ahmed, 17 janvier 1910, 1re classe, dépôt P. G. n° 4, 4, rue de Solférino, à Boulogne (Seine).
51 Sebbagh Slimane, 1909, sergent, 19e génie, 8, rue des Maugrebins, à Alger.
52 Beddal Salem ben Mohamed, 1908, sergent, 10e S. I. M., douar Maâla, à Palestro (Tizi-Ouzou).
53 Allouane Amar ben Saïd, 8 janvier 1904, 1re classe, 1er bataillon de garnison, Kérouane, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
54 Gherbi Aïssa, 16 octobre 1913, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Harchaoua, à Palestro (Tizi-Ouzou).
55 Abbad Slimane, 6 février 1915, 1re classe, 1er R. T. A., douar Béni-Mansour, Maillot (Tizi-Ouzou)
56 Zitouni Mohamed ben Ahmed, 1er juillet 1911, 2e classe, 1er R. T. A., douar Makouda, Mizrana (Tizi-Ouzou).
57 Boumail Ali ben Mohamed, 14 décembre 1908, 2e classe, C. O. I. 4, douar Bou-Nouh, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
58 Seba Ahmed, 3 décembre 1906, 2e classe, C. A. R. 112, douar Ammal, à Palestro (Tizi-Ouzou).
59 Rakrouk Slimane, 1910, 2e classe, 1er R. T. A., la Djenina, Fort-de-l'Eau (Alger).
60 Mansouri Mouloud, 20 avril 1908, 1re classe, 1er R. T. A., douar Inesmane, Bouïra (Tizi-Ouzou).
61 Aouïmeur Ahmed ben Mohamed, 20 avril 1911, maréchal des logis chef, 1er zouaves, douar Béni-Kouffi, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
62 Zerouki Arezki, 1912, 2e classe, base militaire d'Alger, douar Zérarka, Tizi-Reniff (Tizi-Ouzou).
63 Lariche Mohamed Arezki, 16 novembre 1903, caporal, 1er R. T. A., douar Béni-Slyem, à Ticira-Dellys (Tizi-Ouzou).
64 Bouchakour Arezki, 1911, 2e classe, 5e R. T. A., Haussonvilliers (Tizi-Ouzou)
65 Makrouch ou Mekrouche Mohamed, 24 novembre 1911, 2e classe, 1er R. T. A., douar Izarazène, Azeffoun (Tizi-Ouzou).
66 Hadj-Guesmi Mohamed, 22 janvier 1903, 1re classe, 1er zouaves, douar Tirmitine, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
67 Chaïb Mohamed Séghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er bataillon saharien du génie, rue Victor-Hugo, à Dellys (Tizi-Ouzou).
68 Guendouz Abdelkader ben Moussa, 17 mai 1912, maréchal des logis, 10e R. M., à Bouïra (Tizi-Ouzou).
69 Beniala Ahmed, 25 octobre 1915, sergent, C. A. R. 101, chez Morsli ben Ali, chauffeur S. I. P., à Tizi-Ouzou.
70 Dabou Oussa ben Slimane, 1915, sergent, 7e R. T. A., douar Hal-el-Ksar, à Maillot (Tizi-Ouzou).
71 Smaïli Slimane, 1910, caporal, base militaire d'Alger, douar Bou-Mahni, Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
72 Debit Ali ben Slimane, 1917, 2e classe, 10e C. O. M. A., douar Maâthas, Tizi-Ouzou
73 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent, C. A. R. 101, douar Dougueb, Constantine.
74 Idir Arezki, 27 mars 1915, sergent-chef, C. A. R. 101, C. M. U., Boumouh, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
75 Djellouli Braham ben Abdelkader, 20 août 1914, maréchal des logis, 483 C. L. R. M., à Boufarik, 32, rue Sidi-Brahim, à Cherchell (Orléansville).
76 Ouali Slimane ben Ali 30 août 1913, sergent, 1er R. T. A., 191, rue Léon-Blum à Villeurbanne (Rhône).
77 Hamdad Miloud ben Bocine, 21 mai 1916, sergent-chef, 1er R.T.A., Aït-Bouyahia, à Fort-National (Tizi-Ouzou).
78 Hadjadj Rabah ben Lamed, 1914, 1re classe, 9e R. T. A., rue de Jemmapes, le Foyer de passage, hôpital général, à Valenciennes (Nord)
79 Aguemouni Ali, 1916, 2e classe, école des cadres de Cherchell, 78, rue du Landy, à Aubervilliers (Seine).
80 Slimani Salab ben Ali, 13 février 1913, sergent, C. A. R. 101, à Isserville-les-Issers (Tizi-Ouzou)
81 Aziri Amar, 19 août 1913, sergent-chef, C. A. R. 101, 4, rue du Soudan, à Dar-El-Askri, à Alger.
82 Hadida Mohamed ben Mohammed, 13 juin 1914, 2e classe, 19e génie, douar Kachena, à Palestro (Tizi-Ouzou.)
83 Kellas Tayeb, 6 avril 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Bellouah, à Tizi-Ouzou.

84 Yeddou Saïd, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., 8, rue de France, à Bouira (Tizi-Ouzou).
85 Haroun Yahia, 1917, sergent, 42e R. I., douar Ben-Zemeuzer, village Tighilt-Mahmoud, à Tizi-Ouzou.
86 Arab Slimane, 30 mars 1917, 2e classe, 201e B. P. N. A., Teriit-Boghni, Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
87 Lamrani Rabah, 1918, 1re classe, 27e train, douar Nézliona, à Dra-El-Mizan (Tizi-Ouzou).
88 Boudjaoui Saïd, 5 novembre 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., rue Victor-Hugo, à Dellys (Tizi-Ouzou).
89 Azem Mohamed, 12 janvier 1920, brigadier-chef, 303e C. O. S. M., douar djebel Aïssa-Mimoun, Aït-Braham (Tizi-Ouzou).
90 Bayou Ali, 7 septembre 1918, sergent, 2/7e R. T. A., Sandarville, par Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir).

Catégorie « C ».

Tlemcen.

1 Bouzahri Ahmed, 1914, 2e classe, 8e R. S. A., douar Khémis, à Marnia (Tlemcen).
2 Zemani El Hachemi, 12 novembre 1911, 2e classe, G. S. D. 82 Ouled-Ziri, à Nemours (Tlemcen).
3 Frid El Harre Messaoud, 1913, 2e classe, 6e R. T. A., rue des Forges, à Tlemcen.
4 Gasmi Boumediène, 1918, 2e classe, 11e R. T. A., village nègre, à Lamoricière (Tlemcen).
5 Hafs Mohamed, 16 décembre 1911, 1re classe, 6e R. T. A., Derb-Sanesselah, à Tlemcen.
6 Nabi Tayeb, 1920, 1re classe, 6e R. T. A., village nègre, à Lamoricière (Tlemcen).
7 Brahimi Lakhdar, 31 octobre 1916, 2e classe, 6e R. T. A., douar Béni-Abed, à Nédroma (Tlemcen).
8 Achab Mohamed, 1914, 2e classe, 2 C. I. R. M. 3 M., 5, rue de la France-Mutualiste, à Boulogne-sur-Seine.
9 Belaidouni Mokhtar ben Bouziane, 8 octobre 1913, sergent C. A. R. 102, 29, rue de Ximenès, à Tlemcen.
10 Guerrab Mohamed, 31 décembre 1903, 2e classe, 2e R. T. A., maison Belhadi Snoussi, à Nédroma (Tlemcen).
11 Senoussaoui Kouider, 1917, 2e classe, 3e R. C. A., maison Boumediène Oudji, rue des Almohades, à Tlemcen.
12 Gouzri Mehdjoub, 1912, caporal, 11e R. T. A., à Bouktoub (Oran).
13 Blaha Mohamed Ould Benzina, 7 mars 1919, 2e classe, 6e R.T.A., Mekerra, à Bédrabine (Oran).
14 Benyahia Mohamed Ould Larbi, 1920, caporal, C. A. R. 102, ferme Sidi-Boumediène, à Tlemcen.
15 Mekidèche Belkheir, 12 février 1925, 1re classe, 25e B. T. A., café Bouchentouf, boulevard Clemenceau, à Marnia (Tlemcen).
16 Derni Mohammed, 1924, 2e classe, 2e R. T. A., M'Sirda-Tahta, à Marnia (Tlemcen).
17 Boukhkha Yahia, 1911, 2e classe, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, à Sebdou (Tlemcen).
18 Bouazza Abid Mohamed, 22 mars 1898, 2e classe, 113e régiment d'artillerie lourde d'Aïn-Kial, à Aïn-Temouchent (Oran).
19 Belkhatir Lahcène, 11 octobre 1899, soldat, 2e R. T. A., route de l'Abattoir, à Montagnac (Tlemcen).
20 Derrar Saïd, 1917, sergent, 6e R. T. A., 5, avenue Pasteur, à Bel-Abbès (Oran).
21 Belkadi Bouras, 1891, 2e classe, 7e R. T. A., cité Abri no 13, à Tlemcen.
22 Djebbari Saïdi, 1906, sergent, 6e R. T. A., maison Gourmatti, route de l'Abattoir, à Marnia (Tlemcen).
23 Beddiaf Benaïssa, 1896, 2e classe, 11e R. T. A., douar Béni-Ouarsous, Remchi (Tlemcen).
24 Terfous Mohamed, 30 juin 1911, sergent-chef, 7e R. T. A., à Montagnac (Tlemcen).
25 Boumellah Iklef ben Ahmed, 4 avril 1912, caporal, 11e R. T. A., village Nègre, Trois-Marabouts (Oran).
26 Bechlaghem Yahia, 1923, 1re classe, 8e R. S. A., 169, rue Boudghène, à Tlemcen.
27 Zinout Mohamed, 1919, 2e classe, 2e régiment mixte de zouaves et tirailleurs, douar Béni-Hamou, tribu du Khémis, la Marnia (Tlemcen).
28 Boussayed Ahmed, 1916, 1re classe, 7e R. S. A., maison maure Ben Ali, rue des Forgerons, à Tlemcen.
29 Aïssaoui Mohamed, 22 décembre 1923, 2e classe, 68e R. A. A., Montagnac, Remchi (Tlemcen).
30 Boukoffa Djazouli, 22 février 1919, soldat, 2e R. T. A., rue Sidi-Boumédiène, à Tlemcen.
31 Meziane Abdelkader, 18 février 1915, 2e classe, 11e R. T. A., 25, rue des Fraisiers, à Villepinte (Seine-et-Oise).
32 Bekhti Kouider ould Ali, 1915, soldat, 6e R. T. A., rue Sidi-Yacoub, maison Bencharbit, à Tlemcen.
33 Bouhafs ben Dine, 1926, 2e classe, 6e R. T. A., maison Blasco, route de Mansourah, à Tlemcen.
34 Bouali Mohamed, 1913, soldat, 2e R. S. A., douar Béni-Abed, à Nedroma (Tlemcen).
35 Belmimoun Omar, 1920, soldat, C. O. A. 102, rue du Château-d'Eau, à Marnia (Tlemcen).
36 Louafi ben Meddah, 28 avril 1921, 1re classe, 6e R. T. A., ferme Cécilio, à Lamoricière (Tlemcen).
37 Benkada Larbi, 25 février 1915, soldat, 6e R. T. A., allée des Oliviers, cité Dar-Beida, Saint-Eugène, Oran (Oran).
38 Chadli Abdelkader, 2 novembre 1918, soldat B. F. M. A., rue Benziane, maison Béloufa, à Tlemcen.
39 Boudjema Mohamed, 24 octobre 1922, soldat, 2e R. T. A., douar Béni-Khellad, Nedroma (Tlemcen).
40 Nabi Mohamed, 3 octobre 1922, sergent, C. A. R. 102, Berthelot (Tiaret).
41 Lachefani Mohamed, 17 mars 1915, 2e classe, 28e train, maison Bentaouli Bouziane, à El-Kalaâ, faubourg de Tlemcen.
42 S. N. P. Mohamed ben Ahmed, 28 mai 1896, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Nemours (Tlemcen).
43 Mouaed Bachir ould Mohamed, 1920, 2e classe, E. M. 1re armée, maison Abderrezako, à Nedroma (Tlemcen).
44 Ouici Méhadji, 29 août 1910, 2e classe, 6e R. T. A., 12, rue des Briqueteries, à Montplaisir, par Maubeuge (Nord).
45 Cherifi Dris, 4 juin 1915, 2e classe, 4e pionniers, Béni-Ménir, à Nedroma (Tlemcen).
46 S. N. P. Kacem ben Abdallah, 15 septembre 1914, 2e classe, 102 C. O. S. M., douar El-Graba, 1, avenue d'Oran, à Aïn-Temouchent (Oran).
47 Yousfi Bouziane, 1897, 2e classe, 1er R. T. M., douar Bekhakhcha, à Béni-Saf (Tlemcen).
48 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 2e classe, B. O. A., 32, rue de Paris, à Tlemcen.
49 Bezzeghoud Mohamed, 5 juillet 1924, 2e classe, 7e R. T. A., Dar-el-Askri, à Nemours (Tlemcen).
50 Aridj Bachir ould Mohamed, 1898, 1re classe, 2e R. T. A., 23, rue de Jessaint, à Paris (18e).
51 Moueddine Hadj, 3 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 102, à Tirman (Oran).
52 Yousfi Madani, 25 novembre 1930, 2e classe, C. A. R. 102, douar Bekhakhcha, Béni-Saf (Tlemcen).
53 Bisbis Tayeb, 22 janvier 1914, 1re classe, 6e R. T. A., route du Tombeau-des-Braves, à Nemours (Tlemcen).
54 Zerif Mohamed, 1915, soldat, 1/5e R. T. M., rue Surlet, 1, cour Plantin, à Liège (Belgique).
55 Amar Belhadj Mostéfa, 11 avril 1926, soldat, C. A. R. 102, maison Daoudi, rue Benziane, à Tlemcen.
56 Benaziza M'Hammed, 23 novembre 1926, 2e classe, 3e R. T. A., 17, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Alger.

Catégorie « D ».

Tlemcen.

1 Naab Brahim, 15 octobre 1907, sergent, 2e R. T. A., rue du Sénégal, maison Ouaklani, à Oujda (Maroc).
2 Bencherif Abderrahmane, 1913, sergent-chef, 6e R. T. A., maison Ganacia « Beau Séjour », à Tlemcen.
3 Rahmouni Mohamed, 1903, sergent-chef, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Tlemcen)
4 Akab ben Chérif, 1904, sergent, C. O. I. 2, 56, faubourg Boudghem, à Tlemcen
5 Sekrane Abdelkader, 24 décembre 1909, 2e classe, 66e R. A. A., rue Khaldoune, à Tlemcen.
6 Bouziane Mohamed, dit Séffih, 6 juin 1907, brigadier, 68e R. A. A., maison Bouhmara, rue des Bons-Enfants, à Tlemcen.
7 S. N. P. Sadok Ould Djilali, 30 décembre 1909, sergent, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Tlemcen).
8 Seker Abdeliah, 23 mai 1905, maréchal des logis, 411e D. C. A., à Tenira (Oran).
9 S. N. P. Mohamed ben Mohamed, 1900, sergent, C. A. R. 102, douar El-Khermis-Ouled-Farès, Marnia (Tlemcen).
10 Belhaouari ben Halima, 1904, sergent-chef, gendarmerie à cheval, rue Saint-Hilaire, à Marnia (Tlemcen).
11 Bekada Bouchaïb Mohamed, 22 avril 1914, adjudant, 6e R. T. A., 16, rue du Cygne, Châteauneuf-Châtellerault (Vienne).
12 Medjahri Abdelkader, 26 avril 1900, sergent, 6e R. T. A., à Rivoli-Centre (Mostaganem).
13 Ghezal Benaïssa, 1909, maréchal des logis, 1er R. S. A., maison Chaïra, faubourg Agadia, à Tlemcen.
14 Khenici Lahla, 1912, caporal-chef, 10e S. I. M., maison Hadja-Bent-Dib, rue Hoche, à Marnia (Tlemcen).
15 Kious Morsli, 1910, sergent, 6e R. T. A., 6, rue Ximenès, à Tlemcen.
16 Lachemi Kouider, 5 décembre 1909, sergent, 6e R. T. A., 70, rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e).
17 Belbachir Abdelkader, 8 avril 1906, 2e classe, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Tlemcen).

18 Bakari El Hadj, 6 juin 1904, 1re classe, 2e R. S. A., chez M. Bendimered Ghaouti, place Bugeaud, à Tlemcen.
19 Kellouche Abdelkader, 8 avril 1912, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., aux Abdellys (Tlemcen).
20 Lazar Miloud Oul Ali, 1903, 1re classe, 28e train, 182, rue des Pâquerettes, à Nanterre (Seine).
21 Bensaoula Djelloul Ould Mohamed, 24 mars 1901, 1re classe, 6e R. T A., 22, rue de France, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
22 Ben-Kaddour Mostéfa, 1906, 1re classe, C. D. du C. O. I. 2, Dar-El-Askri, Sebdou (Tlemcen).
23 Maidri Mouffok, 1907, 1re classe, 6e R. T. A., 124, rue Matemore, à Marnia (Tlemcen)
24 Ben-Mohamed Ou.d Tayeb, 1904, brigadier, 66e R. A. A., maison Bentayeb-el-Kalaâ, à Tlemcen.
25 Seddik ben Maamar, 1911, brigadier-chef, C. A. R. 102, maison Hamlili, route de l'Abattoir, à Tlemcen.
26 Sersar Mohamed, 15 avril 1913, sergent, 6e R. T. A., maison Mahdonda, boulevard Maxime-Ménard, à Tlemcen.
27 Abdelaziz ben Abdelkader, 1907, 1re classe, 68e R. A. A., maison Ganancia « Beauséjour », à Tlemcen.
28 Nesnas Habib, 1910, caporal, 24e compagnie P. G., 109, rue Alfred-Cegneaud, à Nanterre (Seine).
29 Ben-Halima Rabah, 9 décembre 1907, sergent, 4e génie du G. U. R 2, 13, rue Bourtwiller, à Illzak (Haut-Rhin).
30 Benmira Mokhfi Aïssa, 1903, 2e classe, 2e R. T. A., maison Benhasid-Kiffane, à Tlemcen.
31 Kinous ben Ahmed Ould Bendida, 1909, 2e classe, 66e R. A. A., chez Laskar, impasse rue de Frenda, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
32 Bendjelloul Ahmed, 1905, brigadier, établissements hippiques n° 34, 141, avenue d'Oudja, à Oran.
33 S. N. P. Abdelkader Ould Boulinouar, 1904, 1re classe, 6e R. T. A., douar Béni-Ouassine, Marnia (Tlemcen).
34 Zair Belgacem, 1905, caporal, 6e R.T. A., Dar-el-Askri, Sebdou (Tlemcen).
35 Mekki Ahmed, 8 février 1907, 2e classe, 8e R. S. A., 3 rue Idrise, à Tlemcen.
36 Samoudi Mohamed Ould Larbi, 1903, 1re classe, 6e R. T. A., village Matemore, à Marnia (Tlemcen).
37 Fatmi Djillali, 1908, 1re classe, 6e R. T. A., maison Bendellaâ, rue Sidi-Yacoub, à Tlemcen
38 Taibi Khatir, 1906, maréchal des logis, 28e train, 18, rue Pasteur, Raisinville, à Mostaganem.
39 Ladhem Kaddour, 1909, 2e classe, 8e spahis algériens, chez M. Benchigha, quartier Bab-Ali, à Tlemcen
40 Ykhlef Mohamed, 1912, 2e classe, 6e R. T. A., maison Stambouli, porte des Carrières, à Tlemcen.
41 Kaddouri Mohamed, 1907, sergent, C. O. I. 2, Aïn-el-Houtz, à Tlemcen.
42 Othmane ben Mohamed, 1908, brigadier-chef, 3e chasseurs d'Afrique, 12, rue de Fez, à Tlemcen.
43 Bendahmane Okacha ben Brahim, 15 mars 1911, sergent-chef, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, à Sebdou (Tlemcen).
44 Laïd ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Chouchane Tahar (commerçant), à Béni-Messous (Alger).
45 Kellouch Ahmed, 31 août 1910, 2e classe, 6e R. T. A., douar El Fehoul, Remchi, à Tlemcen.
46 Bouali Ahmed, 1909, 6e R. T. A., 138, rue de Noiseux, à Ekmuhl (Oran).
47 S. N. P. Ahmed Ould Yahia, 1903, brigadier, 2e R. S. A., douar Sidi-Medjahed-Béni-Ouarssine, Marnia (Tlemcen).
48 Bensaad Ahmed, 1912, sergent, 20e section d'épreuves, maison Bouhadja Boumédiène, faubourg Kiffane, à Tlemcen.
49 Benaissa Habib, 1er septembre 1903, 1re classe, 2e R. S. A., maison Didène Ghosli, Sidi-Lahcène, à Tlemcen.
50 Benhammou Ahmed, 8 juin 1906, caporal, 6e R. T. A., rue Albert-Freschi, maison Ferrara, à Mers-el-Kebir (Oran).
51 S. N. P. Abdelkader Ould Kaddour, 1907, 2e classe, 2e B. T. A., route du Cimetière-Musulman, à Saïda (Tiaret).
52 Miloud Mohamed, 15 janvier 1913, brigadier, 211e bataillon des pionniers, maison Thaïb Dra, rue Pomaria, à Tlemcen.
53 S. N. P. Belhoum Ould Ali, 1906, 2e classe, 6e R. T. A., cité Sidi-Zouaoui, à Lamoricière (Tlemcen).
54 Bouaricha Tayeb, 1907, 1re classe, 6e R. T. A., maison Riesse, quartier l'Ile, route de Tlemcen, à Nemours (Tlemcen).
55 Saad Mohamed, 1905, 1re classe, 1/6e R. T. A., maison Benchatri, à Nemours (Tlemcen).
56 Meziani Bachir, 1918, caporal, 2e R. T. A., douar Aïn-Ghéraba-Sebdou (Tlemcen).
57 Saïdi Mohamed, 16 août 1904, 1re classe, 28e train, douar Ould-Zi-Aïssa, Sebdou (Tlemcen).
58 Amara ben Abdallah, 1912, soldat, 1/211e B. R N. A., fraction Ouled-Abbès, Houanet (Tlemcen).
59 Allag Belkadri, 1er décembre 1899, 1re classe, 6e R. T. A., quartier de l'Abattoir, rue 6, Maison 10, à Marnia (Tlemcen).
60 Ali ben Tayeb, 1900, brigadier, 2e R. S. A., maison Chaibdraa, rue Ganaria, à Tlemcen.
61 Derouiche El Habid Ould Abdelkader, 3 février 1905, 1re classe, 2e R. S. A., maison Rahmani, à Frenda-P.-E. (Tiaret).
62 Ghlam Mohamed, 10 février 1909, maréchal des logis, 2e R. S. A., maison Zaga, rue Bellevue, à Tlemcen.
63 Belhadi Mohamed, 1er avril 1909, caporal-chef, 6e R. T. A., café Bouchentouf, à Marnia (Tlemcen).
64 Khaldi Ahmed, 1909, 1re classe, dépôt spahis n° 2, douar Aïn-Ghéraba, Sebdou (Tlemcen)
65 Rahou Abdelkader, 28 juillet 1902, 1re classe, 6e R. T. A., à Eugène-Etienne-Hennaya (Tlemcen).
66 Ghanem Djilloul, 1907, sergent, 2e R. T. A., douar Kréan-Remchi (Tlemcen).
67 Mersout Abdelkader, 24 juillet 1912, caporal, 6e R. T. A., douar Tafna, à Remchi (Tlemcen).
68 Radja Mohamed Ould Abdelkader, 13 avril 1901, sergent, 6e R.T.A., douar Sebaâ-Chioukh, à Remchi (Tlemcen).
69 Harrir, dit Harid Tayeb, 11 mars 1901, caporal, corps des douairs, à Baudens (Oran).
70 Meziane Miloud, 1903, 1re classe, 2e R. S. A., Aïn-Douz, à Tlemcen.
71 S. N. P. Ahmed ben Abdelkader, 1903, brigadier, 8e R. S. A., 2, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen.
72 Achab Chérif, 1903, 1re classe, 1/211e régiment de pionniers, chez M. Abaci Tayeb, à Marnia (Tlemcen).
73 Bensaad Mohammed, 1910, sergent 22e R. T. A., douar Ouled-Néhar-Chéraga, fraction Ouled-Abdessalem, Sebdou (Tlemcen).
74 Delha El Habid Ould El Hadj, 1903, 2e classe, 6e R. T. A., 278, rue Matemore, à Marnia (Tlemcen).
75 S. N. P. Amar ben Abdelkader, 1907, 2e classe, 65e R. A. A., Blida, 201, grotte Boubghène, à Tlemcen.
76 Mohamed Belhadj, 1900 2e classe, 2e R S. A., maison Belkaïd, rue Benziane, à Tlemcen.
77 Boukarabila Ahmed, 1909, 2e classe, 6e R T. A., à Sebdou-Centre (Tlemcen).
78 Aggoun Merzoug, 1914, sergent, 6e R. T. A., 283, Boudghène, à Tlemcen.
79 Abbès Bouziane, 1910, sergent, 182e compagnie de pionniers, douar Kef, Marnia-Mixte (Tlemcen)
80 Bendellaa Lakhdar, 1900, 2e classe, C. R. A., 103, faubourg Boudellaa, à Tlemcen
81 Sebah Mohamed, 1908, 2e classe, 6e R. T. A., chez M. Bouakel (commerçant), faubourg Boudghène, à Tlemcen.
82 Mouadna Ali, 9 décembre 1910, sergent, 10e section de C. O. M. A., 4, rue du Lieutenant-Georges-Sans, à Sétif.
83 Mohammedi Mohamed ben Boudali, 1911, sergent-chef, compagnie coloniale de garnison à Saïgon, maison Hadj-Béhilil, le Kreider (Tiaret).
84 Hocini Abdelkader, 1917, brigadier-chef, 123e C. R. A., douar Aïn-Ghéraba, Sebdou (Tlemcen).
85 Boumediene Mohamed, 1916, caporal, 10e C. O. M. A., douar Boudrane, à Tlemcen.
86 Khelifa Ahmed, 1913, 2e classe, 23e B. T. A., maison Oukili-Fatma, rue du Négrier, à Tlemcen.
87 Benmerzoughi Abdelkader, 1914, brigadier, 308e C. M B. A., à Rouiba, maison Hadj Slimane, route du Champ-de-Courses-Kiffane, à Tlemcen
88 Dreg Mohamed, 1915, 1re classe, 27e escadron de train, douar Zebboum, à Tlemcen.
89 Otmani Ahmed, 1915, 1re classe, 2e R. T. M., douar Ouled-Driss-ben-Abderrahmane, Nedroma (Tlemcen).
90 Belarouci Mohamed, 22 septembre 1912, caporal, 6e R. T. A., quartier des Abattoirs, rue n° 20, maison n° 4, à Marnia (Tlemcen).
91 Hamimed Mohamed, 11 mars 1917, maréchal des logis chef, 27e train, maison Haddam, 10, rue de la Sikak, à Tlemcen.
92 Guerd Kébir Ould Ahmed, 1920, sergent-chef, 6e R. T. A., à Bedeau (Oran)
93 Ghoul Abdelkader, 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., rue Victor-Hugo, à Béni-Saf (Tlemcen).
94 S. N. P. Salem ben M'Barek, 1915, brigadier, 6e E. S. A., Société des autos Renault, 206, rue Sadi-Carnot, à Alger.
95 Khalouche Méddah, 1918, caporal, 2e R. T. A., Imana (Tlemcen).
96 Hamidi Mohamed, 14 janvier 1915, caporal-chef, 92e R. I., douar Béni-Ménir, Nedroma (Tlemcen).
97 Bensmain Yahia, 1919, 1re classe, E. M. P. 31, maison Bendi Hacène, faubourg Agadir, Tlemcen.
98 Fedaouch Bachir, 1917, sergent, C. A. R. 102, maison Benmoussa Chérif, route de l'Abattoir, à Tlemcen.
99 Tebib Hocine, 1917, maréchal des logis, 8e R. S. A., maison Kébiri Bouiélis, route de l'Abattoir, à Tlemcen.
100 Bouchaba Abdelkader 1917, caporal-chef, 2e R. T. A., maison Touati Ameur Riat El Hammar, à Tlemcen.
101 Moussati Mohammed Méziane, 1915, maréchal des logis, C. A. R. 102, rue n° 8, maison n° 14, route de l'Abattoir, à Marnia (Tlemcen).

102 Lasri Mohamed, 1921, caporal, C. A. R. 102, chez M. Bonnet Victor, à Turenne (Tlemcen).
103 Attia Ali, 1917, 1re classe, C. A. R. 102, à Descartes (Oran).
104 Radi Ahmed, 1916, 1re classe, C. A. R. 102, 6, rue Germain-Sabatier, à Tlemcen.
105 Didaoui Cheikh, 1er juillet 1920, 1re classe, 2e R. T. A., chez M. Nathan Jacques, à Tlemcen.
106 Bezraoui Tayeb, 1917, sergent-chef, 19e génie, maison Bouzar, rue de l'Abattoir, à Marnia (Tlemcen).
107 Belberkani Lakhdar, 10 décembre 1908, 1re classe, 6e R. T. A., 62, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Marnia (Tlemcen).
108 Djenane Mohamed Ould Slimane, 1918, 1re classe, C. A. R. 102, Dar-el-Askri, Nemours (Tlemcen).

SERVICES EXTERIEURS

Emplois communs aux services extérieurs de l'administration algérienne et aux établissements publics de l'Algérie.

EMPLOIS MASCULINS

Conducteur d'automobiles.

Catégorie « D ».

Oran.

1 S. N. P. Miloud Ould Larbi, 10 juillet 1933, B. M. T. Alger, 2e classe, Dar-el-Askri, comité local de Saïda (Tiaret).

Agent de service.

Catégorie « A ».

Alger.

1 Henni Mohamed, 20 décembre 1918, soldat, 5e R. T. A., villa Henni, cité Lombard, Climat de France, à Alger (Alger).

Catégorie « C ».

Alger.

1 Lemghoun Ahmed ben Mohamed, 21 avril 1918, caporal, 2e régiment de zouaves, village Ouled-Ouaret, douar Sidi-Naman, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
2 Achour Bencherki, 1923, 28, rue Ravin, maison Aïssa, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
3 Attan (Moïse), 15 novembre 1914, 9e régiment de zouaves, 1, rue Robert-d'Estoublon, à Alger (Alger).
4 Solal (Isidore).
5 Chalabi Bouziane, 25 février 1915, 2e classe, 28e train, 31 *bis*, rue Jules-Paloux, à Oran (Oran).
6 Guillo (Antoine).
7 Ogab Ahmed, 10 janvier 1929, victime civile, cité de la Montagne, lotissement J 1/A, à Hussein-Dey (Alger).
8 Smadhi Belaïd, 8 juillet 1925, 2e classe, C. A. R. 101, centre municipal de Sahel, Fort-National (Alger).
9 Kouidri Abdelkader, 25 décembre 1916, soldat, 21e tirailleurs, douar Aziz, Boghari (Médéa).
10 Ferkous Bouzid, 1917, 4, rue Boileau, Kouba (Alger).
11 Benghanem Mouhoub, 1er décembre 1896, 3e groupe artillerie, 19, rue François-Gastu, clos Salembier, à Alger (Alger).
12 Zikem Ahmed, 1935, C. A. R. 101, baraque n° 79, la Redoute, cité Vinci, à Alger (Alger).
13 Takouk Aïssa, 1909, 23, rue des Coquelicots 82, clos Salembier, à Alger (Alger).
14 Dahan (Isaac), 23 mai 1912, 3, place de la Lyre, à Alger (Alger).
15 Sellali Lakhdar 1er juillet 1919, Baraki, cité Recazin, Sidi-Moussa (Alger).
16 Arar Ahmed Bachir, 29 juin 1932, C. A. R. 103, 79, rue du Génie, la Glacière, à Hussein-Dey (Alger).
17 Amroun Yahia, 1925, 31, place du Tertre, à Alger (Alger).
18 Mallek Ali, 30 septembre 1920, à Rebeval (Tizi-Ouzou).
19 Cherief Abdelkader, 25 novembre 1916, caporal-chef, C. A. R. 101, 3, impasse Malmoud-Abdelkif, à Blida (Alger).
20 Maneddene, dit Mani Amar, 1918, Climat de France, bâtiment E, 1, Régie Foncière, groupe de la Boucle, Alger.
21 Belouednine Rabah, 1922, 2e classe, 9e R. T. A., cité Climat de France, immeuble G 12, escalier 8, logement 3, à Alger (Alger).
22 Khouider ou Kouider Djelloul, 12 décembre 1928, communal Est, Fouka (Alger).
23 Yahiaoui Mohand, 14 juin 1919, 2e classe, 3e T. A., lotissement Zédik ben Aknoun, El Biar (Alger).
24 Rabia Abderrahmane, 7 juillet 1918, caporal, 11e R. T. A., Climat de France, bâtiment 21, escalier 6, logement 9, à Alger (Alger).
25 Lekhechine Belkacem, 9 juillet 1926, quartier ferme Saint-Louis, campagne Hassen Abdelkader, Bouzareah (Alger).
26 Baroud Abdelkader, 1930, quartier Vidal, maison Chénet Lahia, Maison-Carrée (Alger).
27 Lopez (Antonio).
28 Thedie (Albert).
29 Mechemache Braham ben Mohamed, 15 décembre 1926, chez M. Antoine Garcia, à Gouraya (Orléansville).
30 Gougam Rahr, 6 mai 1917, 117, rue de Lyon, à Alger (Alger).
31 Souane Belkacem, 23 août 1933, cité Climat-de-France, bâtiment F, escalier 10, logement 7, à Alger (Alger).
32 Guedj (René).
33 Abdelli Mohammed, 22 juillet 1923, sergent-chef, 9e R. T. A., Duperre (Orléansville).
34 Slimani Ahmed ben Akli, 30 avril 1933, village de Tizi-Médène, commune de Bou-Nouh (Tizi-Ouzou).
35 Petrosino (Louis).
36 Becheri Saïd, 11 avril 1906, dortoir, 11, rue Boulabah à Alger (Alger).
37 Serfac Mohammed, 17 avril 1928, Climat-de-France, bâtiment C F 3, gauche, n° 5, 2e étage, à Alger (Alger).
38 Mohammadi Larbi, 5 septembre 1934, 2e classe, 7, rue Sainte-Anne, clos Salembier, à Alger (Alger).
39 Zahaf Saïd ben Mohamed, 28 août 1907, 6, rue de l'Intendance, à Alger (Alger).
40 Kherouf ben Salem, 31 décembre 1921, 2e classe, 1er R. T. A., 10, rue du Languedoc, à Alger (Alger).
41 Fettal Rabia, 4 janvier 1919, soldat, 3e R. T. A., lotissement Baranès, lot n° 14, à Bouzarea (Alger).

Batna.

1 Messaoudi Mahyou, 1920, sergent-chef, 5e R. T. A., quartier Star-Meloule, à Biskra (Batna).
2 Hadjadj Soussane, 21 mars 1910, 2e classe, 4e R. M. Z. T., rue de Constantine, à Khenchela (Batna).
3 Djeha Mohamed, 1932, 1re classe, C. A. R. 103, chez M. Hihi Mohamed, Lambèse (Batna).
4 Raitmi Mohammed, 3 novembre 1920, 2e classe, 7e R. T. A., cité Chikhi, maison Salah-ben-Tayeb, Batna (Batna).
5 Bachir Mohamed, 27 octobre 1927, caporal au C. A. R. 103, 1, rue Damesne, à Batna (Batna).
6 Attiach (David).

Bône.

1 Coniglio (Joseph).
2 Di-Maio (Daniel).
3 Jaffre Salah, 7 février 1917, 2e classe, 3e R. T. A., Guelaât, Bou-Sbaâ (Bône).
4 Atrous Mabrouk, 1918, soldat, 3e R. T., 5, rue du Général-Leclerc, Souk-Ahras (Bône).
5 Derradji Ali, 8 août 1920, soldat, 22e B. N. A., douar Tiffech, Souk-Ahras (Bône).
6 Bouasla Hocine, 7 septembre 1914, 2e classe, 31e R. T. A., douar Béni-Zid, Collo (Constantine).
7 Rebbani Abderrahmane, 29 mai 1913, soldat, C. O. I. 45, douar Merdès, Edough (Bône).
8 Bouhafara Séghir, 1919, soldat, 25e escadron du train, chemin des Oliviers, à Tébessa (Batna).
9 Bouakez Khémissi, 20 juin 1912, soldat, 67e d'artillerie, à Duvivier (Bône).
10 Mokkedem Tayeb, 1er juillet 1915, 2e classe, C. I. A. A. T., route Neuve-Zaouia, Tébessa (Batna).
11 Araar Rabah, 1919, soldat, 3e R. T. A., maison Rehenna Noui, rue du Docteur-Mesguiche, Souk-Ahras (Bône).
12 Porco (Louis).
13 Bouazzouni Allaoua, 3 décembre 1916, 21e section d'infirmiers militaires, 5, rue Sidi-Ferruch (Bône).
14 Mokrani Messaoud, 1916, 2, impasse Kléber, à Bône (Bône).
15 Tquami Ali, 3 novembre 1917, C. O. I. D. 3, 18, rue Gambetta, café Zaïer, à Bône (Bône).
16 Cubadda (Raymond).
17 Djamaa Mohamed, 5 août 1930, boulevard du Sud, à Mondovi (Bône).
18 Pace (Ernest).
19 Cordina (Casimir).
20 Beliard (Paul).
21 Scala (Joseph).
22 Boughazi Mabrouk, 9 août 1926, 1re classe, C.A.R. 103, maison Jamy, rue Parmentier, à Mondovi (Bône).
23 Sellam Salem, 1925, 1re classe, C.A.R. 103, chez M. Rabah Brahim, 129, Pont-Blanc, à Bône (Bône).
24 Koute Rahmane, 12 janvier 1921, sergent, C.A.R. 103, 11, rue des Cousins-Assoulines (Sidi-Mabrouk supérieur), Constantine (Constantine).
25 Bouali Tayeb, 22 septembre 1911, 2e classe, 3e zouaves, anciens abattoirs, maison Habbar, à Constantine (Constantine).

Constantine.

1 Bouakkaz Abdallah, 19 mars 1918, caporal, centre démobilisateur, douar Taâbna, à Collo (Constantine).
2 Chikh Mohamed, dit Mohand ben Ali, 23 janvier 1905, sergent, 11e R.T.A., centre municipal de Timri-Tala-Tazert, par El-Kseur (Constantine).

3 Nezzar Ammar, 1920, 2e classe, C.O.I. 3, douar Ouled-Bellagueb, Aïn-M'Lila (Constantine).
4 Zerbib Simah Marcel, 14 mai 1922, 2e classe, C.O.A., chez M. Lebourot, vallon de la Rougière, commune des Septèmes (Bouches-du-Rhône).
5 Ktourza Chalgum Charles, 9 août 1917, 1re classe, C.O.I.D. 3, 3, rue Cahoreau, à Constantine (Constantine).
6 Bouferit Belgacem, 4 décembre 1928, 2e classe, C.A.R. 103, cité en Makhla, bâtiment 4, Sétif.
7 S.N.P. Lakhdar ben Nouri, 1920, 2e classe, 3e R.T.A., rue du 23e-de-Ligne, à Constantine (Constantine).
8 Boussaha Mohamed, 12 avril 1916, 3e R.T.A., chez M. Chenina Salah, Sedrata (Bône).
9 Chennouf Rabah, 15 décembre 1908, adjudant, C.O.I. 3, 32 *bis*, rue Ouled-Brahim, à Constantine (Constantine).
10 Bououdine Ammar, 15 juin 1920, soldat, C.A.R. 103, 76, avenue Bienfait (impasse), à Constantine (Constantine).
11 Bouasla Hocine, 7 septembre 1914, 2e classe, C.O. des C.O.M.A. n° 62, douar Béni-Zid, Collo (Constantine).
12 Reddah Bourezg, 16 février 1911, soldat, 3e R.T.A., cité Chikhi, rue « A », n° 49, à Batna (Batna).
13 Bouhafara Séghir, 1919, soldat, 25e train, chemin des Oliviers, à Tébessa (Batna).
14 Lebkiri Hocine, 25 juillet 1913, soldat, 27e escadron du train, 7, rue Juiverie, à Apt (Vaucluse).
15 Abdelli Yahia, 17 février 1929, soldat, C.A.R. 103, rue Perrégaux, à Constantine (Constantine).
16 Barkat Eliaou, 31 juillet 1919, soldat, C.O.I. 3, 10, rue Guignard, à Constantine (Constantine).
17 Hadjadj René Haï, 23 août 1923, soldat, C.A.R. 103, 5 *bis*, rue Louis-Lecomte, à Constantine (Constantine).
18 Djeffal Salah, 1926, caporal-chef, C.A.R. 103, 5, rue Dianoux, à Constantine (Constantine).
19 Stief (Albert-Marcel).
20 Benkhedim Ali, 1932, 2e classe, C.A.R. 103, douar Belkfif-Morsott (Bône).
21 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, clos de l'Orient, 21, rue de l'Orient, à Paris (11e).
22 Draï Saci Lucien, 24 janvier 1922, soldat, C.O.I. 39, rue des Frères-Chemla, à Constantine (Constantine).
23 Seghir Mohammed, 5 avril 1908, C.M. inf. d'Afrique, dépôt 7e R.T.A., 19, rue des Zouaves, Constantine (Constantine).
24 Bougherar Ali, 26 août 1932, 2e classe, C.A.R. 121, 23, cité Améziane, à Constantine (Constantine).
25 Boudefa Aïssa, 1915, 2e classe, milice départementale des douairs, maison Azizi Amar, Pont-d'Aumale, à Constantine (Constantine).
26 Pitoy (Auguste).
27 Binisti Binhas Adolphe, 8 mai 1911, 4, rue Richepanse, à Constantine (Constantine).
28 Béliard (Paul).
29 Sellam Salem, 1925, 1re classe, C.A.R. 103, chez M. Rabah Brahim, 129, Pont-Blanc, à Bône (Bône).
30 Koute Rahmane, 12 janvier 1924, sergent, C.A.R. 103, 11, rue des Cousins-Assoulines (Sidi-Mabrouk supérieur), à Constantine (Constantine).
31 Bouali Tayeb, 22 septembre 1911, 2e classe, 3e zouaves, anciens abattoirs, maison Habbar, à Constantine (Constantine).

Médéa.

1 Saci Bakhti, 8 juin 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Ouled-Bouarif, Aumale (Médéa).
2 Redja Djelloul ben Belgacem, 1917, soldat, 1er R. T. A., place des Caravanes, à Laghouat (Oasis).
3 Salhi Belkacem, 4 avril 1919, soldat, bataillon de garnison, Tablat-Centre (Médéa).
4 Merfad Mahmoud, 1915, sergent, C. A. R. 101, douar Ouled-Khaled, C. M. U., Ben-sur-Rour, Bou-Saada (Médéa).
5 Allaoui Abderrahmane, 3 juin 1931, 2e classe, douar Ouled-Messaoud, quartier Medjaskir, Lodi (Médéa).
6 Cherifi Mohamed, 1916, caporal, 1er R. T. A., l'Abattoir, Aumale (Médéa).
7 Bougherara Abdelkader, 2 août 1912, caporal, 17e R. T. A., 6, rue Boulabas, à Alger (Alger).
8 S. N. P. Ali ben Mohamed, 1912, 2e classe, 5e R. S. A., Bou-Saada, S 131/132.

Mostaganem.

1 Kassous Mohamed, 2 avril 1929, 2e classe, C. A. R. 102, rue 28, maison n° 225, à Mostaganem (Mostaganem).
2 Cohen (Sauveur).
3 Bettahar Djilali Ouled Abdallah, 25 décembre 1915, 2e classe, 6e R. T. A., chez M. Pollino, épicier, Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle).
4 Barde (Jean-Pierre).
5 Henni Mohamed, 6 octobre 1928, 2e classe, 2e R. T. A., climat de France, cité Lombard, villa Henni, à Alger (Alger).
6 Ali Miloud, 27 novembre 1915, 2e classe, 2e bataillon de zouaves, 7, rue de Constantine, à Relizane (Mostaganem).
7 Bouzid Bouchentouf, 16 novembre 1919, 2e classe, parc de transmission n° 810, boîte postale n° 65, à Mostaganem (Mostaganem).
8 Boussouar Abdennebi, 1927, 2e classe, C. A. R. 102, village nègre, Doui-Thabet n° 423, à Saïda (Tiaret).
9 Azzouz Bouchahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal, 2e B. T. A., cité Mon Plaisir, épicerie Sadek, à Mostaganem (Mostaganem).
10 Benturquia Mohamed, 30 septembre 1920, 1re classe, C. A. R. 102, poste restante de Bouguirat (Mostaganem).
11 Sellali Lakhdar, 1er juillet 1919, Baraki, cité Recazin, Sidi-Moussa (Alger).
12 Bontoux (Marcel), 31 octobre 1920, Mostaganem (Mostaganem).
13 Guerab Abdelkader, 4 novembre 1927, caporal, C. A. R. 103, terrain Chabat, n° 5175, les Planteurs, Oran (Oran).
14 Djama Djilali, 1920, caporal, 21e R. T. A., rue du Marché, maison Djama, Tiaret (Tiaret).

Oran.

1 Buzin (Gabriel), 5 septembre 1925, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
2 Sefrani Ahmed, 20 février 1920, 2e classe, 2e R. T. A., 31, rue du Commandant-Marchand, à Bel-Abbès (Oran).
3 Ouis Mohamed, 22 janvier 1914, caporal, 6e R. T. A., impasse rue Mac-Mahon, à Saïda (Tiaret).
4 Plaza (Antoine).
5 Khalfaoui Mohamed, 1922, 6e R. T. A., Colomb-Béchar (Saoura).
6 Megherbi Mébarek, 1927, 1re classe, 27e B. T. A., village nègre, Doui-Thabet, n° 281, à Saïda (Tiaret).
7 Boudadi Ahmed, 13 janvier 1916, soldat, 2e R. T. A., douar El-Gada, Saint-Lucien (Oran).
8 Nasri Belakhdar, 1923, sergent, 6e R. T. A., 16, rue du Général-Bourbaki, Oran (Oran).
9 Dundev (Georges).
10 Boussouar Abdennebi, 1927, soldat, C. A. R. 102, village nègre, Doui-Thabet, n° 423, Saïda (Tiaret).
11 Tellier (Charles).
12 Goumri Miloud, 1920, soldat, 2e R. T. A., 29, rue Emile-Vidal, faubourg Médioni, à Oran (Oran).
13 Azzouz Bouchahma Abdallah, 22 novembre 1931, caporal, 2e B. T. A., cité Mon Plaisir, épicerie Sadek, à Mostaganem (Mostaganem).
14 Lopez (Juan).
15 Ziane Kadda, 13 avril 1929, caporal, C. A. R. 101, rue Principale, près de l'épicier-boucher Merzougui Brahim, au Telagh P. E. (Oran).
16 Bousselham Ahmed, 1921, matelot C. F. I., marine nationale, maison Bouali, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen (Tlemcen).
17 Baux (Lucien).
18 Rubio (Marcel.
19 Lopez (Joseph).
20 Benarous (Félix).
21 Lopez (Antonio).
22 Guerab Abdelkader, 4 novembre 1927, caporal, C. A. R. 103, terrain Chabat, n° 5175, les Planteurs, à Oran (Oran).
23 Lachat (Albert).

Orléansville.

1 Tabache Ahmed, 2 juin 1926, 25e B. T. A., centre Oued-Fodda, cité n° 3, à Orléansville (Orléansville).
2 Chaoui Mohammed, 19 avril 1917, 3/2e R. T. A., T. O. E., 1, rue du Maroc, à Miliana (Orléansville).
3 Kadem Mohammed, 28 novembre 1921, 1, rue Cavaignac, à Cherchell (Orléansville).
4 Saïdi Mohamed, 26 septembre 1916, 18, rue de Chréa (épicerie), à Blida (Alger).
5 Mechemache Braham ben Mohamed, 15 décembre 1926, chez M. Antoine Garcia, à Gouraya (Orléansville).
6 Abdelli Mohammed, 22 juillet 1923, sergent-chef, 9e R. T. A., Duperré (Orléansville).

Sétif.

1 Amouri Abdallah, 1910, sergent, 7e R. T. A., rue du 3e-Tirailleurs, maison Kracheni, à Sétif (Sétif).
2 Saoudi Tahar, 1909, caporal, 3e R. S., lotissement Yahiaoui, n° 334, à Sétif (Sétif).
3 Abderrahmane Lahcène, 23 octobre 1912, 1re classe, D. C. A. n° 17, Guenzet, centre d'Ikhlidjène (Sétif).
4 Mouginot (Raymond).
5 Chergui Madani, 4 janvier 1909, soldat, dépôt 95 *bis*, douar Rasfa, à Rhira (Sétif).
6 Rezgui Mohamed, 1913, soldat, 19e R. T. A., Galbois, à Mâadid (Sétif).

7 Lebkiri Hocine, 25 juillet 1913, soldat, 27e escadron du train, 7, rue Juiverie, à Apt (Vaucluse).
8 Abdelli Yahia, 17 février 1929, soldat, C. A. R. 103, 22, rue Perregaux, à Constantine (Constantine).
9 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Clos de l'Orient, rue de l'Orient, à Paris (18e).
10 Bougherar Ali, 26 août 1932, 2e classe, C. A. R. 121, 23, cité Ameziane, à Constantine (Constantine).
11 Touati Saâd, 9 mai 1933, brigadier, C. A. R. 103, douar Hasnaoua, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
12 Azoulay (Jacques).
13 Moumeni Miloud, 1913, 2e classe, 9e zouaves, centre d'hébergement, bois de Mouzil, chambre 9, à Saint-Etienne (Loire).
14 Harbouche Saâd, 1910, sergent, C. O. I. 3, 19, rue du 3e-Tirailleurs, à Sétif (Sétif).
15 Lekhechine Belkacem, 9 juillet 1926, quartier ferme Saint-Louis, campagne Hassen-Abdelkader, à Bouzareah (Alger).
16 Zouagui Amar, 12 avril 1920, à El-Kseur (Sétif).

Tiaret.

1 Belhaouari Lakhdar, 26 janvier 1914, 1re classe, 2e R. T. A., douar Tilda, à Tiaret.
2 Megherbi Mébarek, 1927, 2e classe, 27e B. T. A., village nègre Doui-Thabet, n° 281, à Saïda (Tiaret).
3 Bencharef Aïssa, 15 décembre 1929, 2e classe, C. A. R. 102, village nègre, Doui-Thabet, n° 168, à Saïda (Tiaret).
4 Koulali Mohamed, 20 mai 1920, caporal, 2e R. S. A., 18, rue Clauzel, à Tiaret (Tiaret).
5 Berahil Berrechine Kouider, 1930, 2e classe, C. A. R. 102, village nègre, douar Thabet, à Saïda (Tiaret).
6 Cordier (Louis)
7 Mimouni Mohamed, 1930, 4, rue Séfalon, à Tiaret.
8 Djama Djilali, 1920, caporal, 21e R. T. A., rue du Marché, maison Djama, à Tiaret (Tiaret).

Tizi-Ouzou.

1 Boughilas Mohamed, 10 juin 1918, caporal, C. A. R. 101, 13, passage de l'Epargne, à Paris (19e).
2 Chehri Lounès, 1916, sergent, 25e R. T. A., douar El-Guious, à Isserville-les-Issers (Tizi-Ouzou).
3 Yahoui Mohand, 1917, 2e classe, douar Illiten, Djurdjura, Ait-Aïssa (Tizi-Ouzou).
4 Kherbache Mohand, 1926, 2e classe, douar Mechachda, à Maillot (Tizi-Ouzou).
5 Belabib Saïd, 29 mars 1900, maison Hacène, rue Courbet, chez Kirirèche, village Djamaa-Saharidj (Tizi-Ouzou).
6 Mellal Tahar, 6 octobre 1899, soldat au 25e tirailleurs, 7, rue de Flandre, à Paris (19e).
7 Slimani Ahmed ben Akli, 30 avril 1933, village de Tizi-Médini, à Bou-Nouh (Tizi-Ouzou).
8 Becheri Saïd, 11 avril 1906, 11, rue Boulabah, dortoir à Alger (Alger).

Tlemcen.

1 Benali Abdelkader, 1913, 2e classe, 22e R. T. A., rue de la Révolution, à Béni-Saf (Tlemcen).
2 Benkelikha Mohamed, 1923, soldat, 6e R. T. A., chez M. Benkhedda Ahmed, Dar-el-Askri, à Oujda (Maroc).
3 Benhadji Serradji Boumédiène, 4 mars 1917, soldat, 68e R. A. A., 3, rue de Paris, à Tlemcen (Tlemcen).
4 Ben Nephtali Jacob, 19 janvier 1914, 2e classe, compagnie de sapeurs-mineurs, rue Danton, à Marnia (Tlemcen).
5 Yousfi Madani, 25 novembre 1930, 2e classe, C. A. R. 102, douar Bekhakhcha, à Béni-Saf (Tlemcen).
6 Ziane Kadda, 13 avril 1929, caporal, C. A. R. 101, rue Principale, près de l'épicier-boucher Merzougui Brahim au Telagh P. E. (Oran).
7 Bousselham Ahmed, 1921, matelot, 1re classe chauffeur, C. F. I. Sidi Abdallah, marine nationale, maison Bouali, rue Sidi-Brahim, à Tlemcen (Tlemcen).

Catégorie « D »

Alger.

1 Baltasé (Félix).
2 Gueniot (Louis-Henri).
3 Mohammed ben Bey ben Mohammed, dit Hachani, 1900, maréchal des logis au 1er R. T. A., El-Haouita, a Laghouat (Oasis).
4 Moulai Arar ben Kouider, 1906, adjudant, 5e R. S. A., chez Nouci Abdelkader, cité Mahieddine, à Alger (Alger).
5 Ghânem Ahmed bon Aoudia, 12 novembre 1906, sergent-chef, C. O. I. n° 1, cité Montagne B 2/3, quartier Bénardi, à Hussein-Dey (Alger).
6 Karadja Mohammed, 28 mai 1900, adjudant, 19e génie, cité Brossette, bâtiment F, Hussein-Dey (Alger).
7 Bouchouiha Mokhtar, 1906, maréchal des logis, 5e R. S. A., chez M. Abdelkader, commerçant, rue Marceau, à Médéa (Médéa).
8 Zemiri Abdelkader ben Mohamed, 1910, maréchal des logis, 65e R. A. A., cité musulmane, rue II, n° 5, à Blida (Alger).
9 Mohamed ben Boucherit, 1914, sergent, 19e régiment de génie, lotissement Michel, à Hussein-Dey (Alger).
10 Nahal Salah, 25 septembre 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
11 Laribi Mokhtar, 12 novembre 1911, maréchal des logis, 65e R. A. A., à Duperré (Orléansville).
12 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, à Ouarsenis (Orléansville).
13 Fessari Mohamed, 19 août 1913, sergent-chef, 1er/9e R. T. A., chez M. Youcefi Dihni, à Carnot (Orleansville).
14 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Mounié, à Blida (Alger).
15 Ouennoughi Messaoud ben Amrane, 1910, sergent, G. U. R. n° 21, maison Mihoub ben Madani, la Glacière, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
16 Mokadem Ali, ben Mérouane, 5 mars 1915, sergent, 13e R. T. A., cité du recasement n° 2, à Tenès (Orléansville).
17 Messaoudi Rabah ben Saïd, 2 mars 1906, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Frikat, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
18 Mansouri Toumi, 1911, 2e classe, C. A. R. 101, cité évolutive C 4, à Hussein-Dey (Alger).
19 Rahil Mohammed, 2 février 1905, sergent, 5e R. T. A., cité Diar-el-Mahçoul, bâtiment 1, entrée 168, logement 6, à Alger (Alger).
20 Daidi Ahmed ben Moubarek, 1915, soldat, 1er R. T. A., S. A. S., Tizi-Rached, par Tizi-Ouzou.
21 Kriket Belkacem, 9 mai 1910, soldat, 21e section C. O. A., 20, rue Randon, à Alger (Alger).
22 Badis Mohamed, 14 août 1913, brigadier, 67e R. A. A., à Tocqueville (Sétif).
23 Benyettou Abdallah, 1911, soldat, 25e R. T. A., à Cheragas (Alger).
24 Rebahi Abdelkader ben Saïd, 1916, maréchal des logis, 6e E.S.A., Diar-el-Mahcoul, bâtiment 9, escalier entrée 116, à Alger (Alger).
25 Antri Ahmed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., cité H. L. M. n° 71, à Blida (Alger).
26 Amari Saïd, 30 mai 1916, caporal, 13e R. T. A., quartier Merdjackir, à Médéa (Médéa).
27 Sakhreoui Bouzid ben Abdelkader, 22 février 1913, maréchal des logis chef, 25e E. T. E. M., garde champêtre du centre des Amouchas, à Takitount (Sétif).
28 Sadi Aïssa ben Benzahia, 15 juin 1908, caporal au corps des douairs, cité Scala, baraque 181, Clos-Salembier, à Alger.
29 Aouissi Ahmed ben Mansour, 1913, soldat au 1er spahis, 40 *bis*, chemin Pouyaure, chez M. Hange, à Alger.
30 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 6, rue Rempart-Médée à Alger.
31 Gotni Mohammed, 19, décembre 1917, soldat, 1er R. T. A., 5, rue Zama, à Alger.
32 Boughanem Yahia, 21 janvier 1915, caporal au 15e R. T. A., 33, rue des Mimosas, la Redoute, à Alger
33 Souar Bou Souar, 29 septembre 1914, soldat, 1er R. T. A., 13, rue Gariba, à Alger (Alger).
34 Messous Mohamed, 21 avril 1923, soldat, 10e C. O. M. A., 2e impasse Bologhine n° 38, à Alger
35 Allioui Bouchiba, 1915, sergent, 1er R. T. A., quartier P. L. M., 3e rue, n° 28, à Maison-Carrée (Alger).
36 Sekkoum Mohamed, 1er février 1912, sergent, C. A. R. 101, douar Béni-Messous, à Chéragas (Alger).
37 Brahimi El Houas, 3 février 1913, 1re classe, C. O. I. 3, maison Habdi ben Youcef, 119 rue des Jardins, la Glacière, à Hussein-Dey (Alger).
38 Benaïssa Abdelmadjid ben Abderrahim, 9 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 101, chez M. Benaïssa Mekki, marchand de légumes, à Bou-Saada (Médéa).
39 Boualam Mohamed ben Kaddour, 8 janvier 1912, sergent, 1er R. T. A., 40, rue Saint-Georges, à Montbéliard (Doubs).
40 Mehabli Ahmed ben Benouci, 1917, sergent au 6e R. T. A., douar Ouled Hellal, a Boghari (Médéa).
41 Latif Saâd, 23 juin 1913 soldat, C. O. T. 45, 138, cité El-Amal, Clos-Salembier, à Alger.
42 Djediat Boualem ben Amara, 12 novembre 1922, soldat, C. A. R. n° 101, Climat de France, cité la Boule, bâtiment U, 2e étage, porte n° 3, à Alger.
43 Yedjou Saïd, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., 6, rue de France, à Fouira (Tizi-Ouzou)
44 Hadjou ben Baani, présumé 1913, sergent, 5e R. T. M., chez M. Ramond, rue du Pont-de-Lattes, à Montpellier (Hérault).
45 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., maison Soler, rue de la Batterie, à Marengo (Alger)

46 Benamara Lahcène, 27 août 1917, caporal, 1er R. T. A., 18, rue des Coquelicots, Clos-Salembier, à Alger.
47 Aïssani Taïeb, 1912, matelot pompier de 3e classe, C. F. I. Sidi-Abdellah, centre municipal d'El-Flaye, par Sidi-Aïch (Sétif).
48 Haïlaili Djedid, 1920, second maître, marine nationale, centre Sirocco, place de Strasbourg, à Bouira (Tizi-Ouzou).
49 Akkouche Saïd, 20 mai 1916, sergent, 11e R. T. A., 10, rue Amiral-Coligny, à Alger.
50 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e G. S. A., 22, rue Randon, à Alger.
51 Bouzegzi Saïd, 31 décembre 1916, caporal, C. A. R 101, 3, rue Denis-Affa, à Miliana (Orléansville).
52 Afif Abdelkader, 2 septembre 1914, brigadier, 6e E. S. A., 27, rue Ernest-Mercier, Notre-Dame-d'Afrique, à Alger.
53 Chaya Saïdane, 1919, brigadier-chef, E. A. B. C. A., 34, rue François-Gastri, à Alger.
54 Saïdani Mohammed, 22 juin 1918, soldat, 3e R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Orléansville).
55 Bouzid ben Khaïem, 1922, soldat, 8e R. S. A., cité indigène, 1re rue, à Hussein-Dey (Alger).
56 Bouzid Khédim, 11 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R. 101, chez M. Gaad Kaddour, à Borrouaghia (Médéa).
57 Zobiri Benaziez, 1916, caporal, 65e R. A. A., terrain Barbera n° 8, à Maison-Carrée (Alger).
58 Bekhat Abdelkader, 1915, caporal, 1er R. T. A., chez M. Réïk Amokrane, 11, rue de Ménerville, à Blida (Alger).
59 Naamani Tahar, 2 mai 1932, 2e classe, C. A. R. 8, 7, Oued-Ouchoya, Léveilley, à Hussein-Dey (Alger).
60 Oumessad Mouloud, 17 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 101, 3, rue Danton, la Redoute, à Alger.
61 Bensbaa Salah, 24 janvier 1927, matelot de 1re classe, C. F. I. Sidi Abadallah, quartier Gilles, au Fortin, à Batna.
62 Derrar Mohamed, 31 mars 1930, 1re classe, 1er R. T. A., quartier Oued-Réhane, à Miliana (Orléansville).
63 Larouci Mohamed, 24 mars 1917, sergent, 5e B. T. A., 261, cité Mahieddine, à Alger.
64 Belfoul Mohamed, 23 mai 1919, maréchal des logis-chef, 250e compagnie de munitions, boulevard Sud, à Affreville (Orléansville).
65 Hani Abib, 1919, sergent, 10e C. O. M. A., cité d'urgence 4164, à Maison-Carrée (Alger).
66 Bouraba Nakache, 1916, maréchal des logis, 65e R. A., 8, rue des Renoncules, clos Salembier, à Alger.
67 Messaoud ben Ahmed, 21 mai 1921, 1re classe, 1er R. T. A., douar Chebel, à Birtouta (Alger).
68 Guernina Mohamed, 3 janvier 1917, caporal, 21e R. T. A., rue de l'Ecole, maison Laval, à Berrouaghia (Alger).
69 Oukaci Mohamed, 9 janvier 1928, caporal-chef, C. A. R. 101, 7, rue du Lieutenant-Pradier, à Cherchell (Orléansville).
70 Abba Mohammed, 7 avril 1927, 1re classe, 1er B. T. A., 6, rue Ptolémée, à Cherchell (Orléansville).
71 Hamoudi Bouteldja, 1932, 2e classe, 19e génie, rue H, cité musulmane, n° 9, à Blida (Alger).
72 Drif Ali, 7 avril 1931, 2e classe, 3e R. T. A., Haouch Mériem, à Sidi-Moussa (Alger).
73 Safi Abdelkader, 11 août 1919, sergent, 13e R. T. A., 82, rue Paul-Doumer, à Blida (Alger).
74 Samaoui Amar, 6 février 1928, 1re classe, C. A. R. 101, chez Zouaoui, épicier, terrain Boumzar, à Maison-Carrée (Alger).
75 Dahmani Khélifa, 24 avril 1933, 2e classe, 15e B. T. A., quartier Courine, maison Dehoube, n° 905, E 25, à Maison-Carrée (Alger).
76 Ledani Mohamed, 14 février 1926, caporal, 22e R. T. A., quartier Tabaiche, à Médéa (Médéa).
77 Naïli Abderrahmane, 2 mars 1931, 2e classe, 18, rue Brahim-Fatah, à Alger.
78 Zahra Chérif, 17 septembre 1928, 1re classe, C. A. R. 103, cité Viger, n° 4, Fontaine fraîche, à Alger.
79 Redjimi Layachi, 1920, 2e classe, 8e R. S. A., S. P. 88.896 (A. F. N.).
80 Guedouar Ayache, 10 janvier 1929, 2e classe, 11e B .T. A., 22, rue Blandan, à Blida (Alger).
81 Bouchedouka Belkacem, présumé 1924, sergent, 1/7e R. T. A., cité auxiliaire A, appartement 93, Maison-Carrée (Alger).
82 Slama Benosmane, 1918, maréchal des logis chef, 13/27, compagnie muletière, Climat-de-France, maison Galéa, à Alger.
83 Fahri Mohammed, 3 avril 1924, sergent-chef, 1er R.T.A., S.P. 89.012, 1er R.T.A.
84 Zegrir Atallah ben Mohamed, 1920, brigadier-chef, 27e train, cité Mahiéddine, 8e lot, baraque n° 6, à Alger.
85 Latrem Ladjelat, 18 mars 1923, caporal-chef, B.M.A., cité Embarek, Maison-Carrée (Alger).
86 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C.A.R. 101, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, n° 6, à Blida (Alger).
87 Kazour Ali Mohamed, présumé 1921, caporal-chef, 24e R.I.C., cité des Eucalyptus, bâtiment B 1, n° 15, à Hussein-Dey (Alger).
88 Bensaci Brahim, 30 janvier 1922, caporal-chef, 71e R. I., 11, rue Nationale, à Bérard (Alger).
89 Haouache Mohamed, 20 février 1921, sergent-chef, B.T.M.A. lotissement Pascal, à Bouzaréah (Alger).
90 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C.O.R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, à Affreville (Orléansville).
91 Kerkouba Ali ben Ahmed, 13 mai 1928, brigadier, 801e C.O.S.M., 18, route de Castiglione, à Koléa (Alger).
92 Benfadda Rhalet, 28 mars 1934, 2e classe, 20e C.T.A., route de Mahelma, à Zéralda (Alger).
93 Mehamdi Ahmed, 15 février 1932, caporal, 9e R.T.A., chez M. Laurent Pons, 4-Chemins, Cap-Matifou (Alger).
94 Aliiat Mohamed ben Miloud, présumé en 1928, 1re classe, 3/22e R.T.A., chez Laïd Bouabdallah, à Duperré (Orléansville).
95 Gaci Hocine, 19 mai 1925, 2e classe, C.A.R. 101, Palestro (Tizi-Ouzou).
96 Merah Belgacem, 1930, 1re classe, C.A.R. 101, H.L.M. Climat-de-France, bâtiment G 12, escalier 7, logement 1, à Alger.
97 Igheroussene Amar ben Ahmed, 6 janvier 1931, 1re classe, 1er R.T.A., chez Belkacem, avenue du 8-Novembre, n° 3, à Alger.
98 Guat Derradji ben Djelali, présumé 1935, 2e classe, 27e escadron du train, 18, rue Bénazouz, à Koléa (Alger).
99 N'Diaye Samba, 3 janvier 1931, matelot, 2e classe, 9e B.T.A., marine nationale, 28, rue des Dominicains, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Batna.

1 Ladjil Lakhdar, 1902, brigadier, 3e régiment de spahis algériens, à Lambèse-Village (Batna).
2 Kouriche Mohamed, 1906, 1re classe, 3e R.T.A., chez Halitime Abdelkader, cafetier, à Barika (Batna).
3 Lebiri Salah, 1912, 2e classe, 7e escadron du train, douar O'Gacem, à Aïn-M'Lila (Constantine).
4 Louchene Khelifa, 11 septembre 1906, sergent-chef, 3e R.T.A., douar Briket, à Aïn-Touta (Batna).
5 Bougandoura Miloud ben Mohati, 1913, sergent, 3e R.T.A., douar M'Toussa, à Khenchela (Batna).
6 Djeghidel Brahim, 1904, 1re classe, C.O.I. 3, El-Bordj, par Tolga (Batna).
7 Zelmat Ali ben Ahmed, 1912, sergent, C.A.R. 103, douar Ouled-Labiod, Aurès (Batna).
8 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R.S.A., 15, lotissement Ferhat, Mizouni, route Tolgat, à Biskra (Batna).
9 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R.T.A., douar Boucheref, à El-Milia (Constantine).
10 Hassad Amar, 1904, 1re classe, 3e zouaves, rue de la Gare, à Khenchela (Batna).
11 Hassad Djemaï ben Saadi, 1913, 2e classe, 3e R.T.A., rue de l'Hôtel-de-Ville, à Khenchela (Batna).
12 Bensaïd Abderrahmane, 1910, caporal, 7e R.T.A., maison Ben Salhi, 14, rue Ouled-Braham, à Constantine (Constantine).
13 Dacheche Amar ben Zerouache, 5 février 1901, sergent, corps des douairs de Bône, à Vy-lès-Lure (Haute-Saône).
14 Benhamza Mohamed El Hachemi, 19 août 1914, maréchal des logis chef, 1er R.S.A., douar Aïn-Zatout, à Aïn-Touta (Batna).
15 Balla Ali, 19 janvier 1914, sergent, 25e C.O.M.A., logement V 21, cité Ruisseau-d'Or, à Bône.
16 Mansour Abdallah, 1920, caporal, 3e R.T.A., avenue Lois-Communaux, à Gennevilliers (Seine).
17 Slimani Amar, 1917, sergent, 3e R.T.A., douar Bouakal, à Batna.
18 Nezzar Ahmed, 1919, 1re classe, C.A.R. 103, douar Ouled-Chelih, à Aïn-Touta (Batna).
19 Guerari Saad ben Tahar, 18 février 1923, brigadier, 3e R.T.A., Berhoum, à Barika (Batna).
20 Belogbia Abdelkader, 1912, 1re classe, C.O.I. 3, Ourlal, à Biskra (Batna).
21 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, 87, rue Robert, à Lyon (Rhône).
22 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R. 103, 23, rue Charles-de-Foucauld, à Constantine (Constantine).
23 Mouche Mohamed Salah, 21 juillet 1920, caporal, 3e R. S. A., douar Zaatout, à Aïn-Touta (Batna).
24 Sfaksi Abdelaziz, 24 juillet 1919, caporal-chef, 7e R. T. A., rue Bab-Darb, à Biskra (Batna).
25 Adoui Abdellari, 6 juin 1921, 1re classe, 7e R. T. A., à Khenchela, chez Salem, chauffeur chez M. Descamps, route de Batna, à Khenchela (Batna).
26 Belazoune Hocine, 4 juin 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Abdi, l'Aurès (Batna).
27 Bensbaa Salah, 24 janvier 1927, matelot 1re classe, C. F. I. Sidi-Abdallah, au Fortin, quartier Gilles, à Batna.
28 Maïki Mohamed, 1926, caporal-chef, 3e R. T. A., boulevard des Jardins, à Khenchela (Batna).
29 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, à Aïn-Yagout (Batna).

Bône.

1 Khaled Redjem, 29 novembre 1898, 2e classe, 11e R. T. A., 4e fontaine, Béni-Ramassès, à Bône.
2 Lebboukh Tahar, 1904, maréchal des logis, 3e R. S. A., maison Lebboukh, Star-Malouk, à Biskra (Batna).
3 Benaissa Salah, 21 mars 1900, 2e classe, 7e R. T. A., fraction Larheb, commune de Lamy, à la Calle (Bône).
4 Fénidès Mohamed ben Salah, 30 avril 1898, 1re classe, 3e R. T. A., douar Mouelfa, à Guelaat-Bou-Sba (Bône).
5 Selmi Belgacem ben Mizouni, 1902, brigadier, 3e R. S. A., douar Gouraye, à Morsott (Bône).
6 Kechar Mohamed, 1901, 1re classe, 7e R. T. A., n° 17, S. A. S., à Bou-Hamra (Bône).
7 Djellali Youcef, 1900, 2e classe, 21e section infirmiers militaires, chemin des Onviers, à Tebessa (Batna).
8 Chyahi Mohamed, 1909, maréchal des logis, 3e R. S. A., 18, rue Laurent-Roses, à Souk-Ahras (Bône).
9 Bahloul Mohammed ben Seghir, 1907, sergent, 7e R. T. A., douar El Mazraa, à Tebessa (Batna).
10 Souam Ammar, 23 novembre 1906, sergent-chef, 3e régiment de zouaves, rue de Verdun, maison Diafel, à la Calle (Bône).
11 Tridi Ammar, 2 octobre 1906, maréchal des logis, 9e R. C. A., maison Teuma, cours Barris, à la Calle (Bône).
12 Djedid Salah, 10 novembre 1904, caporal, 3e R. T. A., la Calle, S. A. S. d'Elfrin (Bône).
13 Souici Tahar, 16 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma-Plaisance (Constantine).
14 Smail Brahim, 8 novembre 1907, sergent, 7e R. T. A., maison Seddik, rue Massenat, transformateur Beauséjour, à Bône.
15 Haouam Abdallah, 16 mars 1909, caporal, 6e R. T. A., douar Sfahli, à la Sefia (Bône).
16 Tebani Amar, 1904, sergent, 7e R. T. A., S. A. S. de Combes, par Bône
17 Lamri Mokhtar, 31 janvier 1909, 1re classe, C. O. I., 3, douar El-Gouffi, à Collo (Constantine).
18 Boussalem Zidane ben Larbi, 1908, 1re classe, 27e R. T. A., douar Boucharef, à El-Milia (Constantine).
19 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C. O. M. A., maison Laïd-Saïd, cité des Cheminots, rue Guttinger, à Sétif (Sétif).
20 Talbi Belkacem, 1906, sergent, 3e R. T. A., cité Chancel, 75, rue Bayard, à Bône.
21 Khaldoun Diabi, 1912, 1re classe, 3e R. T. A., maison Tabar ben Salah, colonne Randon, rue Fourreau, à Bône.
22 Djabali Mohand Arezki, 6 juin 1906, 2e classe, corps des Douairs, chez Boussada Ramdane, 10, rue Maillot, à Bône.
23 Bouakba Mohamed, 1914, brigadier, C. O. T. 45, 26, rue Jugurtha, à Philippeville (Constantine).
24 Brinis Brahim, 14 octobre 1903, caporal, 3e R. T. A., douar Bougous a la Calle (Constantine).
25 Belilla Ahmed, 10 avril 1912, 2e classe, Douairs, 19, rue Loubet, à Saint-Cloud-les-Plages, (Bône)
26 Keilli Chafaï, 1917, brigadier-chef, 4/411, artillerie D. C. A., rue Célestin-Bourgoin, n° 47, à Bône.
27 Abbaci Mohammed, 19 juillet 1915, 1re classe, C. O. I., 3, douar Merdès, à Edough (Bône)
28 Boudjemaa El Hani, 1917, 1re classe, C. O. S. I. M., Alger, chez Boudjemaa Amar, commerçant, rue Caracala, à Tébessa (Batna).
29 Bouzidi Lakhdar, 1918, 2e classe, 25e C. O. S. M., 9, cité du Ruisseau-d'Or, à Bône.
30 Maache Sadok, 1915, 2e classe, 9e R. S. A., douar Tazbent, mechta Tebba, à Tébessa (Batna).
31 Allouani Lakhdar, 1916, caporal, C. O. I. 3, Medjez, Sfa, Duvivier (Bône)
32 Bahroune Fedjeri, 22 décembre 1907, 2e classe, corps des douairs (Guelma), chez M. Barbara, route du Boulif, à la Calle (Bône).
33 Amari Trad, 15 janvier 1919, 2e classe, F. T. A., 411 Alger, mines d'Ouenza, n° 2108 (Bône)
34 Chelabi Ali, 28 mars 1915, sergent, 3e R. T. A., à Herbillon (Bône).
35 Djegheroud Salah, 14 février 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Béni-Zid, a Collo (Constantine).
36 Abdelli Séghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e B. M. du 3e R. T. A., 42, rue Négrier, à Guelma (Bône).
37 Khemiri Ghérib ben Ali, 1917, caporal, 10e S. I. M., la Calle, commune de Yusuf (Bône)
38 Ouennoughi Slimane, 5 juin 1910, 1re classe, 25e escadron du train, mairie, à Mondoir (Bône)
39 Bouhlassa Saïd ben Seddik, 1911, 1re classe, 7e R. T. A., chez M. Mekkidiche (épicier), à Montesquieu (Bône).
40 Atmani Larbi, 1911, maréchal des logis chef, 9e R. C. A., 9e E. S. A., à Bou-Khadra (Bône).
41 Houibi Mebrouk, 1914, caporal-chef, 7e R. T. A., 28, rue Rabelais, à Bône.
42 Balla Ali, 19 janvier 1914, sergent, 25e C. O. M. A., logement V 21 de la cité Ruisseau-d'Or, à Bône.
43 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, gardien de cimetière musulman, à Souk-Ahras (Bône).
44 Mansouri Abdallah, 1920, caporal, 3e R. T. A., avenue des Lots-Communaux, à Gennevilliers (Seine).
45 Bouaita Amar, 1910, 2e classe, 25e escadron du train, café Antri Afsi, rue de Tébessa, a Souk-Ahras (Bône).
46 Benmansour Mohamed, 1918, 1re classe, C. O. T. 45, 1, rue de Lourmel, à Guelma (Bône)
47 Latreche Djelloul, 30 avril 1926, matelot de 2e classe, base 116e de Bizerte, rue de l'Oued-Kouba, à Bône.
48 Nouar Lakhdar, 1918, sergent, 3e R. T. A., douar Ould-Béchiah, la Séfia (Bône).
49 Benlassoued Messaoud, 10 mars 1912, maréchal des logis chef, 67e R. A. A., maison Anioui, rue Barral, à Jemmapes (Constantine).
50 Latif Saad, 23 juin 1913, soldat C. O. T. 45, 138, cité El Amal, clos Salembier, à Alger.
51 Lacheheb aRmdane 15 février 1923, caporal, C. A. R. 103, Aïn-Tinn (Constantine).
52 Bendjema Khemissi, 27 février 1925, 2e classe, C. A. R. 103, à Petit (Bône).
53 Zerouai Tahar, 22 décembre 1920, 2e classe, 3e R. T. A., 30, rue Sainte-Monique, à Souk-Ahras (Bône)
54 Beyaza Mohammed Taïeb, 7 février 1928, 1re classe, 9e R. C. A., 2, rue Charles-Joly, à Guelma (Bône).
55 Zerroug Saad, 1er juillet 1926, 2e classe, C. A. R. 103, chez Taïbi Nouar (commerçant), à Ouenza (Bône).
56 Laouati Hammid, 18 septembre 1928, 2e classe, C. A. R. 103, à Condé-Smendou (Constantine)
57 Bouelia Mohamed, 1917, caporal, 3e R. T .A., 4, rue Baudelaire, cité Chancel, à Bône.
58 Hadir Saïd, 20 septembre 1931, caporal, C. A. R. 103, à Ouled-Rahmoun (Constantine).
59 Abdelli Azzouz, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Gourigueur, à Tébessa (Batna).
60 Amara Sebti, 14 janvier 1928, 1re classe, 3e R. T. A., rue Beauharnais à Bône.
61 Boutera Layachi, 7 juin 1922, 2e classe, C. A. R. 103, Béni-Ramassès, 4e fontaine, à Bône.
62 Benamar Ahmed, 1916, 2e classe, 11e R. T. A., Café des Sports, 11, place des Chameaux, à Constantine.
63 Bensersa Ahmed, 26 septembre 1932, 2e classe, C. I. M. 10, 33, rue Damrémont, à Constantine.
64 Fraga Abdelkader, 2 janvier 1931, sergent-chef, 25e escadron du train, rue des Jardins, à Guelma (Bône).
65 Amara Ahcène, 3 août 1920, caporal-chef, 3e R. T. A., 8, rue Joinville, à Bône
66 Fradjia Mohamed, 19 février 1916, caporal-chef, C. A. R. 103, rue du Docteur-Montagnié, maison Loufrani, à la Calle (Bône).
67 Kherouf Lakdar, 24 février 1927, 1re classe, 2e R. T. A., 5, rue Belizaire, 4e impasse, à Bône.
68 Aissaoui Ali, 1927, 1re classe, C. A. R. 103, 9, rue de l'Olivier, à Souk-Ahras (Bône).

Constantine.

1 Méziani Méziane ben Ahmed, 1902, 2e classe, 7e R. T. A., douar Ouled-Kebbeb, à Fedj-M'Zala (Constantine).
2 Habila Atmane ben Lakdar, 1899, caporal, 7e R. T. A., douar Mouzlia, à Fedj-M'Zala (Constantine).
3 Soltani Salah ben Rabah, 20 novembre 1898, sergent, 3e R. T. A., douar Boucherf, à El Milia (Constantine).
4 Allouche El Guidoum ben Belkacem, 1896, 1re classe, 7e R. T. A., douar Tengout, à Jemmapes (Constantine).
5 Hadjara Chérif ben Mohand, 3 septembre 1900, sergent-chef, 7e R. T. A., chez Kara Mohand, 10, rue Rampon, à Bougie (Sétif).
6 Lebboukh Tahar, 1904, maréchal ds logis, 3e R. S. A., maison Lebboukh, Star-Mélouk, à Biskra (Batna).
7 Bereriche Drif ben Mokhtar, 3 février 1899, 1re classe, 7e R. T. A., douar Béni-Oulbane, à Collo (Constantine).
8 Cherouana Bachir ben Rabah, 18 mai 1899, caporal, 7e R. T. A., 64, rue Combes, à Constantine.
9 Saïdi Bachir, 3 décembre 1902, caporal, 3e R. T. A., cité Murienne, à Aïn-Beida (Constantine).
10 Mohamed ben Lahoucine, 1910, 2e classe, 27e R. T. A., à Nezla, Touggourt (Oasis)
11 Bounamous Tahar ben Salah, 6 décembre 1909, brigadier, 67e R. T. A., douar Boutenache, à Taher (Constantine).
12 Lebiri Salah, 1912, 2e classe, 7e escadron du train, douar O. Gacem, à Aïn-M'Lila (Constantine)
13 Bouakkaz Nabah, 6 août 1905, sergent-chef, milice départementale des douairs à El Milia (Constantine).

14 Bennekaa Salah, 1913, adjudant, 7e R. T. A., douar Ouled Adouane, à Takitount (Sétif).
15 Hariche Messaoud ben Tahar, 14 février 1903, sergent-chef, milice départementale des Douaïrs, Constantine, douar Lagraphe, à Bordj-bou-Arréridj (Sétif).
16 Laieg Mohammed, 7 mai 1904, sergent-chef, 193e C. O. S. M., 95, avenue Bienfait, à Constantine
17 François (René).
18 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif.
19 Souici Tahar, 17 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma Plaisance (Constantine).
20 Bougandoura Miloud ben Mohati, 1913, sergent, 3e R. T. A., douar M'Toussa, à Khenchela (Batna).
21 Bibak Abdallah, 29 février 1904, 1re classe, 3e R. T. A., 27, rue Vieux, à Constantine.
22 Zelmat Ali ben Ahmed, 1912, sergent C. A. R. 103, douar Ouled Labiod, l'Aurès (Batna).
23 Allam Sayah, 1900, brigadier 3e R. S. A., chez M. Heffner Célestin, à Penthièvre (Bône).
24 Dendani Haouès, 1902, 2e classe, C. O. I. 3, 44, rue Bedeau, à Constantine.
25 Dekhili Bouguerra, 1904, 1re classe, Compagnie de garnison, section du 25e train, maison Halimi Déradji, Pont-du-Diable, à Constantine.
26 Lamri Mokhtar, 31 janvier 1909, 1re classe, C. O. I. 3, douar El Gouffi, à Collo (Constantine).
27 Hassad Djemaï ben Saadi, 1913, 2e classe, 3e R. T. A., rue de l'Hôtel-de-Ville, à Khenchela (Batna).
28 Daoui Mohamed, 30 juin 1907, milice des douairs, 2, avenue du Cimetière, à Avignon (Vaucluse).
29 Ladjeroud Khelfa, 10 janvier 1911, sergent, milice départementale des douairs, douar Béni Siar, à Taher (Constantine).
30 Kemcha Lakdar, 20 janvier 1912, caporal, 4e régiment de zouaves, employé à la harka d'Aïn-Abid (Constantine).
31 Bouakba Mohamed, 1914, brigadier C. O. T. 45, 26, rue Jugurtha, à Philippeville (Constantine).
32 Bensaïd Abderrahmane, 1910, caporal 7e R. T. A., maison ben Salhi, 14, rue Ouled Braham, à Constantine.
33 Bichaoui Amar, 15 septembre 1912, 2e classe C. O. I. 45, 1, rue des Abeilles, à Constantine.
34 Kerroum Lakhdar, 15 août 1904, 1re classe, C. A. T. Constantine, 8, rue du 7e-Tirailleurs, à Constantine.
35 Daïdi Ahmed ben Moubarek, 1915, soldat, 1er R. T. A., S. A. S. Tizi-Rached, par Tizi-Ouzou.
36 Bouchouka Abdelaziz, 14 janvier 1911, sergent G. U. T. 21, foyer des célibataires S. N. C. F., gare du Nord, à Mulhouse (Haut-Rhin).
37 Filali Smaïl, 10 avril 1918, 2e classe, C. O. I. 3, 117, route de Marseille, à Nice (Alpes-Maritimes)
38 Ramdani Mahdi, 1914, 1re classe, 7e R. T. A., 13, rue Rabier, à Constantine.
39 Belbar Slimane, 1914, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Yabous, à Khenchela (Batna).
40 Djegheroud Salah, 14 février 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Béni-Zid, à Collo (Constantine).
41 Berbas Mohammed ben Tahar, 1911, sergent, 3e R. T. A., douar Roussia, à Fedj-M'Zala (Constantine).
42 Smati Mohamed, 1909, maréchal des logis, 67e R. A. A., 13, rue du Sahara, à Sétif (Sétif).
43 Chebouba Amar, 30 novembre 1909, 2e classe, 5e compagnie du G. C. I., Bertreaux, à Aïn-M'Lila (Constantine).
44 Talbi Mohan Arezki, 11 septembre 1915, 1re classe, 7e R. T. A., village Taourirt, à El Maten, près de Bougie (Sétif).
45 Lala Mohammed, 12 juillet 1914, 2e classe, 3e R. T. A., 2e lotissement Burdin, maison 34, à Sétif.
46 Khadraoui Maamar, 1923, sergent, C. A. R. 103, hôtel de la Paix, à Bouron-Marlotte (Seine-et-Marne).
47 Foughali Abdelkader, 18 juin 1923, sergent, 3e R. T. A., 7, place Morland, à Constantine.
48 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, gardien du cimetière musulman, à Souk-Ahras (Bône).
49 Benlassoued Messaoud, 10 mars 1912, maréchal des logis, 67e R. A. A., maison Anioui, rue Barral, à Jemmapes (Constantine).
50 Salem Belkacem, dit Salah, 20 février 1912, caporal-chef, D. I. M. de Marseille, 10, rue Leblanc, à Constantine.
51 Boulakroum ou Belakroum Slimane, 1925, 2e classe, 3e R. T. A., 15, rue Morland, à Constantine.
52 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, 87, rue Robert, à Lyon (Rhône).
53 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar-el-Hadj, au Guergour (Sétif).
54 Lacheheb Ramdane, 15 février 1923, caporal, C. A. R. 103, à Aïn-Tinn (Constantine).
55 Belkherchouche Lakhmissi, 1916, brigadier, C. O. T. 45, douar Sidi-Maache, à Oum-el-Bouaghi (Constantine).
56 Bouseida Mohamed, 29 décembre 1922, 2e classe, C. A. R. 103, douar Béni-Ouelbane, à Colo (Constantine).
57 Hamouda Brahim, 28 mars 1926, 2e classe, 3e R. T. A., douar El-Gouffi, à Collo, par Bessombourg (Constantine).
58 Laouati Hammid, 18 septembre 1928, 2e classe, C. A. R. 103, à Condé-Smendou (Constantine).
59 Berrabah Messaoud, 1915, sergent, 3e R. T. A., Dar-el-Askri de la Meskiana (Constantine).
60 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R., 23, rue Charles-de-Foucault, à Constantine.
61 Boukhecha Abboud, 1914, caporal-chef, C. A. R. 103, douar Mouzlia, à Fedj-M'Zala (Constantine).
62 Hadir Saïd, 20 septembre 1931, caporal, C. A. R. 103, à Ouled-Rahmoun (Constantine).
63 Kernoua Lakhdar, 20 août 1931, 1re classe, bataillon air 110, douar Timezrit, à la Soummam (Sétif).
64 Heouamel Mohamed, 17 avril 1926. 1re classe, 3e R. T. A., 32, rue Georges-Clemenceau, à Constantine
65 Khedimellah Tahar, 17 septembre 1925, soldat, 1er R. T. A., bureau des amitiés africaines, à Mulhouse (Haut-Rhin).
66 Ahmed Chaouch Essedik, 1er juillet 1927, caporal-chef, C. A. R. 103, place Belisaire, à Tébessa (Batna).
67 Habaza Ali, 1916, sergent-chef, 3e R. T. A., Telergma (Constantine).
68 Sfaksi Abdelaziz, 24 juillet 1919, caporal-chef, 7e R. T. A., rue Bab-Darb, à Biskra (Batna).
69 Benamar Ahmed, 1916, 2e classe, 11e B. T. A., Café des Sports, 11, place des Charneaux, à Constantine).
70 Maahoui Mohammed, 1925, sergent, 7e R. T. A., lotissement Ferhat, 13, rue Guerfi, à Biskra (Batna).
71 Belazoune Hocine, 4 juin 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Abdi, l'Aurès (Batna).
72 Labiod Youcef, 27 janvier 1926, 2e classe, 7e R. T. A., 24, rue Branly, à Constantine.
73 Bensersa Ahmed, 26 septembre 1932, 2e classe, C. I. M. n° 10, 33, rue Damrémont, à Constantine.
74 Fraga Abdelkader, 2 février 1921, sergent-chef, 25e escadron du train, rue des Jardins, à Guelma (Bône).
75 Amara Ahcène, 3 août 1920, caporal-chef, 3e R. T. A., 8, rue Joinville, à Bône.
76 Fradjia Mohamed. 19 février 1916, caporal-chef, C A. R. 103, rue du Docteur-Montagnié, maison Loufrani, à la Calle (Bône).
77 Boubeggar Ali, 11 mai 1921, caporal-chef, 7e R. T. A., 5, rue Damou, à Constantine
78 Fathi Bouaziz, 1926, caporal, 3e R. T. A., cité Richard, à Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
79 Aïssaoui Ali, 1927, 1re classe, C. A. R. 103, 9, rue de l'Olivier, à Souk-Ahras (Bône).
80 Belkadi Ayad, 1919, caporal-chef, 7e R. T. A., cité Reynaud, la Meskiana (Constantine).
81 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent, C. A. R. 101, Djebel-Aougueb (Constantine).
82 Slama Benosmane, 1918, maréchal des logis chef, 131e/27e compagnie muletière, maison Galéa, Climat de France, à Alger.
83 Laouedj Aïssa, 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M., 26, lotissement Gaillet, cité des Combattants, maison Litoufi, à Sétif.
84 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, à Aïn-Yagout (Batna).

Médéa.

1 Mebdoua Mohammed ben Bensahraoui, 8 septembre 1900, 2e classe, 1er R. T. A., a Boghari (Médéa).
2 Zebla Mohamed ben Hocine, 1901, sergent-chef, 5e R. T. A., Ouled-Si-Amed, annexe de Djelfa (Médéa).
3 Khelifi Aïssa ben Battach, 1902, 1re classe, 9e R. T. A., à Boghari (Médéa).
4 Mazouz Barkati ben Aïssa, 17 mars 1902, brigadier, 1er R. S. A., rue d'Anzia, à Aumale (Médéa).
5 Selmani Mohammed ben Ahmed, 1900, 2e classe, 1er R. S. A., tribu Sahary el Attaïa, à Djelfa (Médéa).
6 Bakraoui Brahim ben Seghir, 1903, 2e classe, 1er R. S. A., chez M. Khoreur Madani, commerçant, à Bou-Saada (Médéa).
7 Difi Slama ben Chérif, 1905, 1re classe, 25e R. T. A., Mahzen-Saharien, à Djelfa (Médéa).
8 Kerakri Ali ben Mohammed, 20 octobre 1903, 2e classe, 5e R. T. A., rue Gambetta, à Médéa.
9 Simahadi Missoum ben Mohamed, 1902, 2e classe, 1er R. T. A., rue Thiers, à Médéa.
10 Zakma Abdallah, 1907, sergent-chef, 21e R. T. A., Scheitet Gharbi, place Casta, à Laghouat (Oasis).
11 Karbi Tahar ben Kaddour, 6 mai 1911, maréchal des logis chef, 27e Train, à Berrouaghia (Médéa).

12 Fekrini Mohamed ben Mohamed, 1914, sergent, 1-2e R. T. A., douar Ouled Anteur, à Boghari (Médéa).
13 Aliche Boudjema, 10 mars 1910, sergent, 1er R. T. A., 25, rue Mounia, à Blida (Alger).
14 Messaoudi Rabah ben Saïd, 2 mars 1906, maréchal des logis, 65e R. A. A., douar Frikat, à Dra-el-Mizan (Tizi-Ouzou).
15 Mohamed ben Abdelkader, 1906, soldat, 5e R. S. A., 23, rue de l'Esplanade, à Médéa.
16 Ferradji Amar ben Saïd, 1917, quartier-maître mécanicien, marine nationale, douar Tirmitine, village Tadert Tamokrante, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
17 Amari Saïd, 30 mai 1910, caporal, 13e R. T. A., quartier Merdjackhir, à Médéa.
18 S. N. P. Abdelkader ben Mohamed, 1915, caporal E. M. P., Sid-el-Hadj, à Djelfa (Médéa).
19 Benaïssa Abdelmadjid ben Abderrahim, 9 décembre 1931, 1re classe, C. A. R. 101, chez M. Benaïssa Mekki, marchand de légumes, à Bou-Saada (Médéa).
20 Skander Abdellah, 23 novembre 1919, soldat, C. O. I. n° 1, rue Sabaoui-Mohamed, à Médéa (Médéa).
21 Mehabli Ahmed ben Senouci, 1917, ex-sergent, 6e R. T. A., douar Ouled-Hellal, à Boghari (Médéa).
22 Merahi Taïeb, 1915, sergent, 7e R. T. A., 59, rue de l'Horloge, à Sedan (Ardennes).
23 Badjou Abdelkader, 17 juin 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., rue de la Batterie, maison Soler, à Marengo (Alger).
24 Khouri Lakhdar, 11 juillet 1929, 2e classe, 6e E. S. A., à Boghar (Médéa).
25 Frikou Abdelkader, 1916, sergent-chef, 1er R. T. A., maison A 588, à Boghari Ksar (Médéa).
26 Chaya Saïdane, 1919, brigadier-chef, E. A. B. C. A., 34, rue François-Gastri, à Alger.
27 Bouzid Khedim, 11 décembre 1916, sergent-chef, C. A. R. 101, chez Gaad Kadour, à Berrouaghia (Médéa).
28 Toumi Belgacem, 21 mai 1920, caporal-chef, C. A. N., Reibell-Chellala (Médéa).
29 Idreg Ahmed, 1920, 1re classe, 13e R. T. A., douar Sidi-Khélifa, à Aïn-Bessem (Médéa).
30 Antri Ahmed ben Mohammed, 1915, sergent-chef, 1er R. T. A., 71, cité Cherry, à Blida (Alger).
31 Lemdani Mohamed, 11 février 1926, caporal, 22e R. T. A., quartier Tabaiche, à Médéa.
32 Redjimi Layachi, 1920, 2e classe, 8e R. S. A., S. P. 88896, A. F. N.
33 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C. A. R. 101, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, n° 6, à Blida (Alger).
34 Kerkouba Ali ben Ahmed, 13 mai 1928, brigadier, 80e C. O. S. M., 18, route de Castiglione, à Koléa (Alger).

Mostaganem.

1 Khelfi Hadj Kaddour, 22 juin 1901, 1re classe, 2e R. T. A., douar Barraguès, à Rivoli (Mostaganem).
2 Abdelsadok Chadli ould Benyamina, 23 juin 1902, sergent, 2e R. T. A., 23, rue de l'Iman, à Mostaganem.
3 Boumediene Ahmed, 9 décembre 1897, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled-Senouci, à Palikao (Mostaganem).
4 Bentaleb Ahmed ould Mohamed, 2 juillet 1896, caporal, 2e R. T. A., douar Rahouia, à Montgolfier (Tiaret).
5 Baalache Mohamed ould Bekhada, 1898, 1re classe, 4e R. T. A., maison Arnavil, à Zemmora-Centre (Mostaganem).
6 Kherif Abdelkader ould Miloud, 16 avril 1902, brigadier, 2e R. S. A., douar Chelafa, Lamina mixte (Mostaganem).
7 Benalouach Abdelkader ould Lakhal, 28 septembre 1902, caporal, 6e R. T. A., 23, rue de Bône, à Relizane (Mostaganem).
8 Benaïssa Miloud ould Mohamed, 1901, sergent, 2e R. T. A., 7, rue de Miliana, à Mascara (Mostaganem).
9 Behri ben Saïd ben Saïd, 1903, 1re classe, 6e R. T. A., rue d'Oujda, à Marnia (Tlemcen).
10 Merabti Habib ould Mohamed, 11 mars 1898, 2e classe, 6e R. T. A., 52, boulevard Foch, à Perregaux (Oran).
11 Gueddim Adda, 1896, sergent, 6e R. T. A., 4, rue Moïse, à Mostaganem.
12 Mokhtar Benounnane Abdelkader ould Saïd, 1897, rue 17, n° 534, à Mostaganem.
13 Kheldoumi Abdelkader, 1902, sergent, 2e R. T. A., douar Ouled-Bouriah, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
14 Touzala Abdelkader Ould Zoubi, 3 mars 1902, sergent, 6e R. T. A., village Santa n° 44, à Mercier-Lacombe (Oran).
15 Benfriha Mohamed ben Abdelkader, 1898, maréchal des logis, 3e compagnie de remonte, 6, rue Escoffier, village nègre, à Oran.
16 Abdou Bouziane Ould Ahmed, 29 mai 1904, 2e classe, 2e R. T. A., Ouled-el-Abbès, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
17 Gana Benchaa, 1911, 1er canonnier, 66e R. A. A., douar Taghia, Renault (Mostaganem).
18 Benabed Benchaa ben Abdelkader, 2 août 1907, 2e classe, 3e R. T. A., Dar-el-Askri (Mostaganem).
19 Benabdallah Abdelkader, 15 décembre 1903, adjudant, 2e R. T. A., 15, rue de la Direction, à Relizane (Mostaganem).
20 Kaïoua M'Hamed Ould Missoum, 1908, sergent, 28e train, 21, rue Tétouan, vieux Beymouth, à Mostaganem.
21 Turki Djilali Ould Abdelkader, 1907, sergent-chef, 6e R. T. A., 15, boulevard Carnot, à Mostaganem.
22 Touagh Ali Ould Ahmed, 1908, 29e R. T. A., Barrage, Bou-Hanifia (Mostaganem).
23 Bouterbiat Tayeb, 23 octobre 1907, sergent-chef, 2e R. T. A., garde champêtre, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
24 Lardjane Djilali, 28 mai 1905, maréchal des logis, groupe autonome 2/411 D. C. A./D. A. T., douar Ouled-Moudjeur, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
25 Kellal Abdellah Ould Adda, 1906, sergent-chef, 6e R. T. A., faubourg Faidherbe, à Mascara (Mostaganem).
26 Elahouel Lakdar, 1er avril 1908, sergent-chef, 2e R. T. A., douar Belada, à Pelissier (Mostaganem).
27 Lahcène Baghdali Ould Ali, 3 novembre 1909, sergent, 22e R. T. A., 34, rue de l'Est, à Mascara (Mostaganem).
28 Messieg Senouci Ould Mohamed, 8 avril 1907, sergent, 2e R. T. A., 6, rue du Capitaine-Richard, à Oran.
29 Hamdaoui Tayeb, 4 avril 1912, sergent, 2e R. T. A., 1, rue Meyer, à Oran.
30 Djedid Mokhtar, 31 mars 1911, 2e classe, 2e R. S. A., 29, rue Kléber, à Tiaret.
31 Belmehal M'Hamed Ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., n° 8, maison 897, quartier Tigditt, à Mostaganem.
32 Bendris Mohamed Ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis, 101e C. O. S. M., Boufarik, auxiliaire des P, T. T., R. P., à Oran.
33 Ahmed Baïch, 9 juillet 1908, 2e classe, corps des douairs, 56, rue du Capitaine-Raho, à Oran.
34 Belkacemi Mostéfa, 3 novembre 1912, 2e classe, 2e R. T. A., 1, avenue Michel-Anglette, à Perrégaux (Oran).
35 Audebert (Auguste).
36 Benguenaoui Mohamed, 28 octobre 1914, maréchal des logis, B. A. D. n° 11, 10, rue Chollet, à Oran.
37 Amraoui Belkacem, 17 novembre 1910, 1re classe, 2e R. T. A., 40, rue d'Oran, à Relizane (Mostaganem).
38 Rahoui Abdelkader Ould Harrag, 6 mars 1914, 2e classe, 2e R. Z., 13, boulevard de Mascara, à Relizane (Mostaganem).
39 Boutaleb Djilali, 20 septembre 1912, maréchal des logis, 5e R. C. A., 13, avenue du Maréchal-Joffre, à Saïda (Tiaret).
40 Ali Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second maître, 2e classe, marine nationale, 35, village nègre, Mers-el-Kébir, à Oran.
41 Sahi Belgacem, 12 mai 1905, soldat, 27e train, 8, rempart Médée, à Alger.
42 Benaceur Habib, 3 janvier 1916, sergent, 6e R. T. A., maison Wanine, à Cassaigne (Mostaganem).
43 Si Kebir Mokhtar, 25 avril 1914, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 11, quartier Tigditt, n° 807, à Mostaganem.
44 Boucherih Miloud, 27 février 1929, 1re classe, groupe de transport 515, maison Bendjador, rue des Marchés, à Relizane (Mostaganem).
45 Abadi Abdallah ben Abdelkader, 3 janvier 1920, sergent, école des sous-officiers, Cherchell, 63, boulevard Carnot, à Mostaganem.
46 Cherifi Saïd, 1918, sergent-chef, 3e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
47 Bendali Mohamed, 1917, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
48 Aouni Moulay, 9 mai 1924, 1re classe 1/6e R. T. A., à Prevost-Paradol (Tiaret).
49 Liman ben Moussa, 1930, 2e classe, 2e R. T. A., douar Naïma, à Cassaigne (Mostaganem).
50 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Raho, faubourg Lamur, à Oran.
51 Boudjelia Bouabdellah, 11 mai 1928, 2e classe, 66e R. A. A., cité du recasement n° 33, à Mostaganem.
52 Belhadjoudja Abed, 10 octobre 1930, 1re classe, C. A. R., 102, 4, rue d'Ajaccio, à Mostaganem.
53 Menaï Boudjemaa, 18 octobre 1923, sergent-chef, 13e R. T. A., S. P. 86.671, A. F. N.
54 Chelef Bekhadda, 1916, caporal, C A. R. 102, chez Fékir Hocine, commerçant, boulevard de Mascara, à Relizane (Mostaganem).
55 Conegero (Décéados).

Oasis.

1 Tahar ben Ahmed ben Dellal, 1897, 2e classe, 2e R. S. A., chez M. Othman ben Hafid, commerçant, à Géryville (Oasis).
2 Ahmed ben Slimane, 1897, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled-Moumen, à Géryville (Oasis).
3 Mohamed ben M'Hamed, 1897, sergent, 6e R. T. A., tribu des Guaridj, Ouled-Radia, à Géryville (Oasis).

4 Bachir ben Maamar ben Cheik, 1902, 2e classe, 6e R. T. A., à Ghassoul, à Géryville (Oasis).
5 Larbi ben El Hadj, 1900, caporal, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Géryville (Oasis).
6 Ali ben Mohamed, 1902, sergent-chef, 6e R. T. A., douar Lahouarine, à Géryville (Oasis).
7 S. N. P. Lakhdar Bengaïd ben Mairouk, 1897, à Ghardaïa (Oasis).
8 S. N. P. Abdelkader ben Ali, 1902, sergent, 1er R. T. A., douar Metlili, à Ghardaïa (Oasis).
9 Hakoum ben Bouhafs ben Tedjini, 1900, caporal, 7e R. T. A., tribu des Mekhaama, à Ouargla (Oasis).
10 Ladel ou Ladjal ou El Adjel Mohamed ben Toumi, 1905, brigadier, 1er R. S. A., chez M. Hadje Embarek, commerçant, rue de Lagha, à Laghouat (Oasis).
11 S. N. P. Ahmed ben Abdelkader, 1895, sergent, 2e R. T. A., chez Mme Moklifa ben Tayeb, cité musulmane, à Géryville (Oasis).
12 Abdelkader ben Mohamed, 1906, brigadier, 1er R. S. A., Chettet-Gharbi, à Laghouat (Oasis).
13 Miloud ben Hamed ben Boudjarda, 1901, 1re classe, 1er régiment de spahis, tribu des Ouled Allouch, Ksar-Metlili, à Ghardaïa (Oasis).
14 Kharrroubi ben Mohamed ben Garadi, 1906, caporal, 7e R. T. A., chez Mamaa ben Gharadi, à Ghardaïa (Oasis).
15 Abdelkader ben Hadj ben Amar, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled-Sidi-Amar, à Géryville (Oasis).
16 El Hachmi ben Kaddour ben Daoua, 1900, 1re classe, 2e R. S. A., café Boudkhil, rue Beauprêtre, à Géryville (Oasis).
17 Laïd ben El Hadj, 1901, maréchal des logis chef, 2e spahis, Guerroudj-el-Ouled-Amerane, à Géryville (Oasis).
18 S. N. P. Hamza bel Hadj, 1914, maréchal des logis, C. I. O. A., chez Guettaf Monssour, à Géryville (Oasis).
19 S. N. P. Mohamed ben Saïd, 1916, sergent-chef, 2e R. T. A., village Nègre, à Géryville (Oasis).
20 Mamoune Hamza ben Kaddour, 1915, sergent, 2e R. T. A., village Nègre, à Géryville (Oasis).
21 Benmammar Lekbib ben Bachir, 1924, caporal, 6e R. T. A., Boussenghoun, par Géryville (Oasis).
22 Beghlem Yahia, 14 mars 1923, caporal-chef, 21e R. T. A., secrétaire au Dar-el-Askri, à El Golea (Oasis).
23 Zegrir Atallah ben Mohamed, 1920, brigadier-chef, 27e train, cité Mahieddine, 8e lot, baraque n° 6, à Alger.

Oran.

1 Bourerch Tayeb, 3 août 1898, sergent, 2e R. T. A., 8, rue Emile-Zola, à Bel-Abbès (Oran).
2 Bahous ben Ahmed, 1897, 1re classe, 8e R. S. A., chez Aziz Sliman (commerçant), à Aïn-el-Arba (Oran).
3 Kerkour Seraï, 1900, 1re classe, 20e section d'infirmiers, Nazereg-Flinois, à Tiaret (Tiaret).
4 Benadjala Kader Ould Miloud, 1897, brigadier, 66e R. A. A., 4, rue du Docteur-Pauly, à Oran.
5 Hansal Mostefa, 6 avril 1902, 1re classe, 2e R. T. A., village Nègre, à Mercier-Lacombe (Oran).
6 Gherbi Abdelkader, 9 décembre 1900, brigadier, 2e R. S. A., rue de la Gare, à Palikao (Mostaganem).
7 Gueniot (Louis-Henri).
8 Chibrou Tayeb Ould, Mokhtar, 1901, sergent-chef, 2e R. T. A., à Dombasle (Mostaganem).
9 Boudjemaa ben Cheikh, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Arziguette, à Géryville (Oasis).
10 Drissi Ahmed, 1895, caporal, 9e R. T. A., chez M. Merabtène Mokhtar, brigadier de police, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
11 Touzène Mohammed Boucef ben Touzène, 6 octobre 1903, sergent, 28e train, 30, boulevard de Mascara, à Oran.
12 Hadouara Abdelkader, 1899, maréchal des logis, 66e R. A., douar Ouled-Yagoub-el-Ghaba, à Aflou (Tiaret).
13 Kaddi Daoud, 1899, 1re classe, 2e R. S. A., Nazereg Flinois, à Tiaret.
14 Merabti Habib Ould Mohamed, 11 mars 1898, 2e classe, 6e R. T. A., 52, boulevard Foch, à Perrégaux (Oran).
15 Kaaled Séghir Ould Khaled, 1901, brigadier, 2e R. S. A., 39, rue Michelet, à Saïda (Tiaret).
16 Mokhtar Benounnane Abdelkader Ould Saïd, 1897, caporal, 2e R. T. A., rue 17, n° 534, à Mostaganem.
17 Touzala Abdelkader Ould Zoubi, 3 mars 1902, sergent, 6e R. T. A., village Santa, n° 44, à Mercier-Lacombe (Oran).
18 Selmani Hadj Ould Kada, 1901, 2e classe, 6e R. T. A., douar Séléma-Ould-Dhébab, à Saïda (Tiaret).
19 Djafri Mohamed Ould Djafri, 1900, 2e classe, 22e R. T. A., 12, rue du Capitaine-Adda, à Saïda (Tiaret).
20 Benfriha Mohammed ben Abdelkader, 1898, maréchal des logis, 3e compagnie de remonte, 6, rue Escoffier, village Nègre, à Oran.
21 Zentici Mokhtar Ould Larbi, 1902, 1re classe, 10e R. T. A., 9, rue Dupéré, à Bel-Abbès (Oran).
22 Soukehal Mohamed, 25 janvier 1901, 1re classe, 2e R. T. A., 17, rue Clauzel, à Oran.
23 Arrad Ahmed, 1908, 2e classe, 2e R. T. A., 3, place du Sahara, à Oran.
24 Bouhouta Meddah, 1903, 1re classe, 2e R. T. A., 32, cité Frouzy, à Tiaret.
25 Benabed Benchaa ben Abdelkader, 2 août 1907, 2e classe, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Mostaganem.
26 Kerroucha Mohamed, 20 mai 1910, sergent-chef, base aérienne n° 201, 6, rue de Vaucluse, faubourg Boulanger, à Oran.
27 Hadjadj Abdelkader, 1904, adjudant, C. O. I. n° 2, 60, avenue Saint-Eugène, à Oran.
28 Lardjane Djilali, 28 mai 1905, maréchal des logis chef, groupe autonome 2/411 D. C. A./D. A. T., douar Ouled-Moudjeur, à Ammi-Moussa (Mostaganem).
29 Righi Hadj, 10 mai 1910, maréchal des logis, 27e escadron du train, 89, rue du Général-Mangin (faubourg Médioni), à Oran.
30 Mehadji Ghalem, 1er septembre 1914, brigadier, 66e R. A., 55, rue Vignon, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
31 Kiaida Abdelkader, 1904, caporal, 2e R. T. A., 306, terrain Pastor, Raz-el-Aïn, à Oran.
32 Meghoufel Mohamed ould Abdessalem, 2 mai 1910, sergent, 2e R. T. A., 7, rue des Puits, à Oran.
33 Messieg Senouci ould Mohamed, 8 avril 1907, sergent, 2e R. T. A., 6, rue du Capitaine-Richard, à Oran.
34 Hamdaoui Tayeb, 4 avril 1912, sergent, 2e R. T. A., 1, rue Meyer, à Oran.
35 Ayered Mohamed ould Benyekka, 7 octobre 1909, maréchal des logis, 68e compagnie de munitions, 8, rue de Mascara, à Oran.
36 Khaldi Sadok ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e tirailleurs algériens, 7, rue du Poitou, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
37 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, à Mostaganem.
38 Amrani Ali ben Amar, 1914, maréchal des logis, 7e R. S. A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
39 Abdelkader ben Bahous, 1909, 2e classe, Douaïrs, 3, terrain Navarro, à Oran.
40 Nemili Chibani Bouazza, 12 septembre 1906, 1re classe, 6e R. T. A., maison Cheikh Lakhdar, allée des Mûriers, à Tlemcen.
41 Ahmed Baïch, 9 juillet 1908, 2e classe, corps des Douaïrs, 56, rue du Capitaine-Raho, à Oran.
42 Audebert (Auguste).
43 Benguenaoui Mohamed, 28 octobre 1914, maréchal des logis, B. A. D. n° 11, 10, rue Chollet, à Oran.
44 Azza Moktar, 1917, 1re classe, C. R. A., village nègre, Doui-Thabet, à Saïda (Tiaret).
45 Behali Mohammed, 13 novembre 1912, 2e classe, corps des Douaïrs, 17, rue du Général-Darlange, à Oran.
46 Mansour Labdelli, 1918, 2e classe, 14e R. T. A., douar Abidat, à Montagnac (Tlemcen).
47 Tahar ben Ali El Mabrouk, 1913, marin, marine C. F. I., maison Cortagliola, 36, rue des Andalouses, à Mers-el-Kébir (Oran).
48 Ali Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second-maître, 2e classe, marine nationale, 35, village nègre, à Mers-el-Kébir (Oran).
49 Bendjebbar Mohamed, 8 mars 1921, quartier-maître, 2e classe, marine nationale, Sidi-Boubekeur, par Oujda (Maroc).
50 Benaceur Habib, 3 janvier 1916, sergent, 6e R. T. A., maison Wanine, à Cassaigne (Mostaganem).
51 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 1/6e R. T. A., douar Oulette-Falette, à Saïda (Tiaret).
52 Boudjemaa Mohamed, 1913, sergent, 2e R. T. A., 25, rue Gabriel-Fauré, à Oran.
53 Tira Abed, 21 février 1918, 1re classe, 27e train, 5, rue Viviani, à Saïda (Tiaret).
54 Hamraoui Ahmed, 16 mars 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., chez Abderrahmane Larbi, épicier, ravin Raz-el-Aïn, route de la Glacière, à Oran.
55 Nebbab Mohammed, 16 février 1914, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Mazouzi, la Mekerra (Oran).
56 Dahmani Mohamed, 1916, soldat, 28e train, 14, terrain Guillanni, les Planteurs, à Oran.
57 Saïm Mamoune Ali ben Ahmed, 1er mars 1916, 1re classe, 6e R. T. A., à Montagnac (Tlemcen).
58 Abadi Abdallah ben Abdelkader, 3 janvier 1920, sergent, école des sous-officiers, Chercheli, 63, boulevard Carnot, à Mostaganem.
59 Belhomri Mohamed, 1918, sergent, 45e régiment de transmissions, à Montagnac (Tlemcen).
60 Touil Abdelkader, 23 avril 1924, soldat, 66e R. A. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
61 Aouissi Berrezoug, 1921, sergent-chef, C. A. R. 102, 3, rue de la Victoire, à Saïda (Tiaret).
62 Ammar Boumédiène, 12 mai 1919, sergent, 6e R. T. A., douar Ahl-Zelboun, à Tlemcen.

63 Mouffok Kouider, 14 août 1924, caporal-chef, 7e R. T. A., 4, rue Bugeaud, à Aïn-Temouchent (Oran).
64 Mehenguef Djilali, 20 juillet 1928, 1re classe, 780e C. R. E. G. P., à Saint-André-de-Mascara (Mostaganem).
65 Hamaizi Laïd, 1915, maréchal des logis chef, C. A. R. 102, 24, rue Jules-Paloux, cité Petit, à Oran.
66 Salhi Miloud, 1922, sergent, C. A. R. 102, commerçant, carrières Berraouas, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).
67 Hocine Abdelkader, 13 mars 1920, 2e classe, 27e train, 17, rue d'Alger, à Koléa (Alger).
68 Boudjella Bouabdellah, 11 mai 1928, 2e classe, 66e R. A. A., cité de reclassement n° 33, à Mostaganem
69 Menai Boudjemaa, 18 octobre 1923, sergent-chef, 13e R. T. A., S. P. 86.671 A. F. N.
70 Aroussi Kaddour, 26 janvier 1923, brigadier-chef, 2/66 R. A., maison Rezzona Miloud, 59, rue des Carrières, à Eckmuhl (Oran).
71 Haouari Abdelmatalib, 30 mars 1928, brigadier, 25e train, rue du Caïd-Boukhatem, à Aïn-el-Turck (Oran).
72 Benatayeb Tayeb, 2 février 1933, 2e classe, 2e R. C. A., 6, rue Cambronne, à Aïn-Temouchent (Oran).
73 Conegero (Décédés).
74 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22 R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret (Tiaret).
75 Muller (Marcel).
76 Gaci Hocine, 19 mai 1925, 2e classe, C. A. R. 101, à Palestro (Tizi-Ouzou).
77 Guat Derradji ben Djelali, présumé en 1935, 2e classe, 27e escadron du train, 18, rue Benazouz, à Koléa (Alger).

Orléansville.

1 Esselimani Madjoub ben Salem, 5 février 1897, 1re classe, 21e R. T. A., douar Hannacha, à Djendel (Orléansville).
2 Berazi Ali ben El Hadj, 11 octobre 1902, caporal, 1er R. T. A., maison Zouiche, rue de la Gendarmerie, à Ténès (Orléansville).
3 Abbad Benyanallah, 9 juillet 1898, 1re classe, 9e R. T. A., douar Béni-Mehrez, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
4 Nahal Salah, 25 septembre 1907, sergent-chef, 1er R. T. A., 12, rue d'Austerlitz, à Miliana (Orléansville).
5 Laribi Mokhtar, 12 novembre 1911, maréchal des logis, 65e R.A.A., à Duperre (Orléansville).
6 Fayad Djilali, 20 mai 1908, adjudant, 9e R. T. A., douar Béni-Indel, à Ouarsenis (Orléansville).
7 Namir Belhadj, 1906 ,caporal, 2e R. T. A., cité indigène, à Orléansville.
8 S. N. P. Abdelkader ben Maâmar ben Tayeb, 6 août 1912, sergent, 10e section C. O. M. A., douar Ouled-Flarès, Bocca-Cherfa, au Chelif (Orléansville).
9 Bafed El Mostefa, 10 mars 1910, caporal, 5e compagnie de garnison, douar Taza, au Teniet-el-Haad (Orléansville).
10 Bouhenni El Mazaru, 26 juin 1911, sergent, 1er R. T. A., douar Guerboussa, à Cheliff (Orléansville).
11 Ferradji Amar ben Saïd, 1917, quartier-maître mécanicien (marine nationale), village Tadert, Tamokrante, douar Tirmitine, à Mirabeau (Tizi-Ouzou).
12 Kaid Aichouche Miloud, 12 janvier 1907, sergent-chef, 13e R. T. A., maison Michel, rue Paul-Doumer, à Ténès (Orléansville).
13 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Ténès (Orléansville).
14 Neggaz Mohammed ben Boulenouar, 21 mars 1915, caporal-chef, 1er R. T. A., douar Aïn-el-Anseur, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
15 Bouchendi Mansour, 28 février 1919, maréchal des logis, 801e C. O. S. M., chez M. Belariei Mokhtar, messageries Mory, Teniet-el-Haad (Orléansville).
16 Saidani Mohammed, 22 juin 1918, soldat, 3e R. T. A., quartier Oued-Rehane, à Miliana (Orléansville).
17 Benzaid Mohammed, 9 février 1923, brigadier, D. M. I., rue du Maroc, à Affreville (Orléansville).
18 El Mokretar Mohamed, 15 mai 1916, brigadier-chef, C. A. R. 101, Vieux-Ténès (Orléansville).
19 Bouricha Larbi, 1929, 2e classe, 3e R. T. A., chez Amari Ahmed, épicier, avenue de la Gare, à Affreville (Orléansville).
20 Derrar Mohamed, 31 mars 1930, 1re classe, 1er R. T. A., quartier Oued-Réhane, à Miliana (Orléansville).
21 Ousaid Abdelkader, 1917, sergent, 1er R. T. A., quartier Hamana, à Miliana (Orléansville).
22 Belfoul Mohamed, 23 mai 1919, maréchal des logis, 750e compagnie des munitions, boulevard Sud, à Affreville (Orléansville).
23 Bouissane Mohamed, 3 juillet 1916, soldat, 13e R. T. A., surveillant de prison annexe de Teniet-el-Haad (Orléansville).
24 Oukaci Mohamed, 9 janvier 1928, caporal-chef, C. A. R. 101, 7, rue du Lieutenant-Pradier, à Cherchell (Orléansville).
25 Abba Mohammed, 7 avril 1927, 1re B. T. A., 6, rue Ptolemée, à Cherchell (Orléansville).
26 Cheurfi Ahmed, 21 juillet 1913, sergent-chef, base militaire d'Alger, chez M. Bark Bouqui, à Cherchell (Orléansville).
27 Fahri Mohammed, 3 avril 1924, sergent-chef, 1er R. T. A., S. P. 89.012.
28 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C. O. R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, à Affreville (Orléansville).
29 Benfadda Rhalet, 28 mars 1934, 2e classe, C.T.A., route de Mahelma, à Zeralda (Alger).
30 Alilat Mohammed ben Miloud, présumé 1928, 1re classe, 3/22e R.T.A., chez Laïb Bou Abdallah, à Duperré (Orléansville).

Saoura.

1 El Mahi ould Tayeb ould Mahi, 1899, brigadier, 2e R.S.A., chez M. Barkart Tahar, Vieux Ksar, à Kénadsa (Saoura).
2 Chaaban ould Barka, 1898, sergent, 2e R.T.A., à Mécheria-Centre (Saoura).
3 Sliman ould Sliman, 1899, sergent, 22e R.T.A , tribu des Sendan, à Mécheria (Saïda).

Sétif.

1 Haouane Messaoud, 1896, sergent-chef, 8, rue Pershing, à Sétif.
2 Goussas Chérif, 1898, 1re classe, 11e R.T.A., parc à fourrage, à Sétif.
3 Guerra Saâd, dit Saou, 2 février 1901, 1re classe, 11e régiment T. A., à Ampère (Sétif).
4 Hamidouche Mohand Larbi, 12 janvier 1900, 1re classe, 9e R.T.A., douar Ighram, à Akbou (Sétif).
5 Zellouf Amar, 1900, 1re classe, 7e R.T.A., douar M'Cif, à M'Sila (Sétif).
6 Rouabah Mohamed, 1901, 1re classe, 11e R.T.A., douar Souk, à Bordj-Bou-Arréridj (Sétif).
7 Abdeladim Abdelaziz, 1900, sergent au 19e régiment du génie, centre municipal de Tinebdar, la Soumman-Sidi-Aïch (Sétif).
8 Djadour Mohamed, 22 janvier 1903, sergent, 3e R.T.A., 22, rue d'Aumale, à Sétif.
9 Soukhal Djelloul ben Boudjemaa, caporal, 7e R.T.A., cité des Cheminots, boulevard Stalingrad, à Sétif.
10 Atoui Mohamed ben Ladjabi, 1910, 1re classe, 3e R.T.A., La Fayette, Guergour (Sétif).
11 Meziane Mohand, 1907, 2e classe, 7e R.T.A., chez M. Brahimi Achour, à Tazmalt (Sétif).
12 Abdelhafid Ali ben Saâd, 1902, sergent, C.A.T. Alger, 4, rue Benzaïd, à Bougie (Sétif).
13 Bennekaa Salah, 1913, adjudant, 7e R.T.A., douar Ouled-Adouane, à Takitount (Sétif).
14 Hariche Messaoud ben Tahar, 14 février 1903, sergent-chef, milice départementale des douairs, douar Lagraphe, à Bordj-Bou-Arréridj (Sétif).
15 Nait Akli Rabah ben Saïd, 23 octobre 1902, caporal, 7e R.T.A., 7, rue du 3e-Tirailleurs, à Sétif.
16 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R.T.A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif.
17 Mokrane Loucif ben Mouloud, 15 janvier 1900, sergent, 7e R.T.A., 3, rue Ben-Zaïd, à Bougie (Sétif).
18 Cherfaoui Mokrane, 1911, sergent, C.A.R. 103, quartier Fugiel, rue du Fort-Clauzel, à Bougie (Sétif).
19 Bibak Abdallah, 29 février 1904, 1re classe, 3e R.T.A., 27, rue Vieux, à Constantine.
20 Tradjema El Houcine, 30 mai 1907, sergent, C.O.I. n° 3, douar Matrona, fraction Ouled-Amar, à Aïn-Abessa (Sétif).
21 Abider Ahmed ben Abdallah, 21 décembre 1902, sergent, 1er R.T.A., douar Tababort, à Oued-Marsa (Sétif).
22 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R.S.A., 15, lotissement Ferhat, Mizouni, route de Tolga, à Biskra (Batna).
23 Hellal Saad ben Mohamed, 1904, 2e classe, 7e R.T.A., 5, rue du 3e-Chasseurs, à Sétif.
24 Berrou Derradji, 1912, 1re classe, 21e section de C.O.M.A., maison Laïd Saïd, cité des Cheminots, rue Guillinger, à Sétif.
25 Kaouche Messaoud, 1908, sergent, 7e R. T. A., lotissement Burdin n° 3, logement n° 29, maison Sibous, à Sétif.
26 Ladjeroud Khelfa, 10 janvier 1911, sergent, milice départementale des douairs, douar Béni-Siar-Taher, à Constantine.
27 Tibouchi Mohand Arezki, 23 janvier 1909, sergent, centre d'organisation d'infanterie n° 3, dépôt des C.F.A., à Bougie (Sétif).
28 Challal Mohand, 1913, sergent-chef, C.O.I. n° 1, 86, rue du Landry, à Aubervilliers (Seine).
29 Bouchouka Abdelaziz, 14 janvier 1911, sergent, G.U.T. 21, foyer des célibataires (S.N.C.F.), gare du Nord, à Mulhouse (Haut-Rhin).
30 Badis Mohamed ben Salah, 14 août 1913, brigadier, 67e R.A.A., à Tocqueville (Sétif).
31 Arbouche Mohand Arezki, 13 mai 1921, soldat, 3e R.T.A., avenue Pierre-Sémard, à Bordj-Bou-Arréridj (Sétif).
32 Smati Mohamed, 1909, maréchal des logis, 67e R.A.A., 13, rue du Sahara, à Sétif.

33 Sakhraoui Bouzid ben Abdelkader, 22 février 1913, maréchal des logis chef, 25e E. T. E. M., garde champêtre du centre des Amouchas, à Takitount (Sétif).
34 Ouennoughi Slimane, 5 juin 1910, 1re classe, 25e train, mairie de Mondovi (Bône).
35 Alili Salah, 11 février 1916, 2e classe, C. O. I. 3, oued Soumman, à la Soumman (Sétif).
36 Lala Mohammed, 12 juillet 1914, 2e classe, 3e R. T. A., 48, rue du 3e-Tirailleurs, maison Burdin, à Sétif.
37 Seral Saïd, 1917, caporal, 2e R. T. A., chez M. Puech (Julien), avenue du Maréchal-Foch, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
38 Boulakroum ou Belakroum Slimane, 1925, 2e classe, 3e R. T. A., 15, rue Morland, à Constantine.
39 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar-el-Hadj, au Guergour (Sétif).
40 Aissani Taïeb, 1912, matelot pompier de 3e classe, C. F. I., Sidi-Abdallah, centre municipal d'El-Flaye par Sidi-Aich (Sétif).
41 Bellala Bachir, 1921, sergent, C. A. R. 109, douar Dar-Kebiba, au Guergour (Sétif).
42 Meguireche Mohammed, 12 septembre 1922, 1re classe, C. A. R. 103, 3, rue de Serbie, maison Khalfa, à Sétif.
43 Hamouda Brahim, 28 mars 1926, 2e classe, 3e R. T. A., douar El-Gouffi, à Collo par Bessombourg (Constantine).
44 Amokrane Salah, 8 juillet 1927, 2e classe, 3e R. T. A., Fort-Clauzel, à Bougie (Sétif).
45 Aizel Allaoua, 21 avril 1925, 1re classe, 3e R. T. A., place Sidi-Souffi, à Bougie (Sétif).
46 Boudjadja Ahmed, 1916, maréchal des logis, 25e escadron du train, 43, rue Creuse, à Villeurbanne (Rhône).
47 Feniche Lakhdar, 1917, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Ouled-Braham, les Rirha (Sétif).
48 Kernoua Lakhdar, 20 août 1931, 1re classe, bataillon air 140, douar Timezrit, à la Soummam (Sétif).
49 Slimani Amar, 6 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, Souk-el-Fenine par Bougie (Sétif).
50 Ahmed-Chaouch Essedik, 1er juillet 1927, caporal-chef, C. A. R. 103, place Belisaire, à Tebessa (Batna).
51 Zaouak Ammar, 2 septembre 1927, 1re classe, 7e R. T. A., 21, rue de Belgique, à Sétif.
52 Laouedj Aïssa, 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M., 26, lotissement Gaillet, cité des Combattants, maison Litoufi, à Sétif.

Tiaret.

1 Mouley Ali ben Kouider, 1901, 1re classe, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, à Aflou (Tiaret).
2 Djama Abdelkader ould Djilali, 1901, sergent, 2e R. T. A., 103, cité Curelli, à Tiaret.
3 Salli Kaddour ben Tayeb, 1896, adjudant, 3e compagnie cavaliers de remonte, 6, rue Solférino, à Tiaret.
4 Bentaleb Ahmed ould Mohamed, 2 juillet 1896, caporal, 2e R. T. A., douar Rahouia, à Montgolfier (Tiaret).
5 Baalache Mohamed ould Bekhada, 1898, 1re classe, 4e R. T. A., maison Arnavil, centre, à Zemmora (Mostaganem).
6 Khanfar Tayeb ben Abdelkader, 1903, 1re classe, 2e R. S. A., douar Ouled-Ali-ben-Ameur, à Aflou (Tiaret).
7 Hadouara Abdelkader, 1899, maréchal des logis, 6e R. T. A., douar Ouled-Yagoub-el-Ghaba, à Aflou (Tiaret).
8 Kaddi Daoud, 1899, 1re classe, 2e spahis algériens, à Nazereg-Flinois (Tiaret).
9 Felloua Kadda, 1897, sergent-chef, 2e R. T. A., regroupement des Hassasna-Cheraza, à Tamesna (Tiaret).
10 Khaled Séghir-Ould-Khaled, 1901, brigadier, 2e spahis algériens, 39, rue Michelet, à Saïda (Tiaret).
11 El Hachmi ben Kaddour ben Daoua, 1900, 1re classe, 2e R. S. A., café Boudkhil, rue Beauprêtre, à Géryville (les Oasis).
12 Selmani Hadj Ould Kada, 1901, 2e classe, 6e R. T. A., douar Selema-Oum-Dhebab, à Saïda (Tiaret).
13 Djafri Mohamed Ould Djafri, 1900, 2e classe, 22e R. T. A., 12, rue du Capitaine-Adda, à Saïda (Tiaret).
14 Djellouli Djilali Ould Abdelkader, 1905, caporal, 2e R. T. A., douar Sidi-Bakhti, tribu Ouled-Bouzheddou, à Tiaret.
15 Kada ben Mohamed ben Ghadoum, 1905, 1re classe, 3e compagnie remonte, douar Yacoub-Gheraba, à Aflou-Mixte (Tiaret).
16 Bouhouita Meddah, 1903, 1re classe, 2e R. T. A. 32, cité Frouzy, à Tiaret.
17 Zakma Abdallah, 1907, sergent-chef, 21e R. T. A., Schettet Gharbi, place Costa, à Laghouat (Oasis).
18 Ghali ben Henni, 11 avril 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., 50, rue Bugeaud, à Tiaret.
19 Fessari Mohamed, 19 août 1913, ex-sergent-chef, 1/9e R. T. A., chez M. Youcefi Dilmi, à Carnot (Orléansville).
20 Khaldi Sadok Ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e R. T. A., 7, rue de Poitou, à Sidi-bel-Abbes (Oran).
21 Djedid Mokhtar, 31 mars 1911, 2e classe, 2e R. S. A., 29, rue Kléber, à Tiaret (Tiaret).
22 Laid ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Couchane Tahar, commerçant, à Beni-Messous (Alger).
23 Amrani Ali ben Amar, 1914, ex-maréchal des logis, 7e R. S. A., 9, rue des Ecrevisses, à Strasbourg (Bas-Rhin).
24 Bendris Mohamed Ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis chef, 104e C. O. S. M., Boufarik, auxiliaire des P. T. T., R. P., à Oran.
25 Abdelkader ben Bahou, 1909, 2e classe, douairs, terrain Navarro n° 3, à Oran.
26 Azza Moktar, 1917, 1re classe, C. R. A., village Nègre, Douï-Thabet, à Saïda (Tiaret).
27 Benali Mohammed, 13 novembre 1912, 2e classe, corps des douairs, 17, rue du Général-Darlange, à Oran.
28 Boutaleb Djilali, 20 septembre 1912, maréchal des logis, 5e R. C. A., 13, avenue du Maréchal-Joffre, à Saïda (Tiaret).
29 Saadoun Benaïssa, 26 février 1914, 1re classe, 6e R. T. A., maison Richard, 30, rue Clauzel, à Tiaret.
30 Zouari Ahmed, 1916, sergent-chef, 1/6e R. T. A., douar Ouled-Falette, à Saïda (Tiaret).
31 L'Hamel Larbi, 1915, maréchal des logis chef, 14e R. T. A., 7, rue Colomieu, à Saïda (Tiaret).
32 Sahli Abdellah, 16 février 1912, sergent, 7e R. T. A., douar Aioun-el-Béranis, fraction Ouled-Sidi-Abdelmoumène n° 2, à Tiaret.
33 Tira Abed, 21 février 1918, 1re classe, 27e train, 5, rue Viviani, à Saïda (Tiaret).
34 Djedid Ould Cheikh, 1917, maréchal des logis, 2e R. C. A., route de Mansourah, à Tlemcen.
35 Baghdad Mohamed, présumé 1919, caporal-chef, 2e R. T. A., douar Louhou, à Frenda (Tiaret).
36 Touil Abdelkader, 23 avril 1924, soldat, 66e R. A. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
37 Aouissi Berrezoug, 1921, sergent-chef, C. A. R. 102, 3, rue de la Victoire, à Saïda (Tiaret).
38 Cherifi Saïd, 1918, sergent-chef, 3e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
39 Bendali Mohamed, 1917, sergent, 2e R. T. A., Dar-el-Askri, à Saïda (Tiaret).
40 Aouni Moulay, 9 mai 1924, 1re classe, 1/6e R. T. A., à Prévost-Paradol (Tiaret).
41 Belkhiati Mohamed, 1929, caporal, 2e R. T. A., douar Naïma, à Djebel-Nador (Tiaret).
42 Mehenguel Djilali, 20 juillet 1928, 1re classe, 780e C. R. E. G. P., à Saint-André-de-Mascara (Mostaganem).
43 Lazereg Bénaouda, 12 novembre 1918, adjudant, 66e R. A. A., 31, rue Cambon, à Tiaret.
44 Abed ben Cheikh, 12 avril 1917, brigadier, 28e train, 27, rue du Capitaine-Raho, faubourg Lamur, à Oran.
45 Hocine Abdelkader, 13 mars 1920, 2e classe, 27e train, 17, rue d'Alger, à Koléa (Alger).
46 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22e R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret.

Tizi-Ouzou.

1 Tallache Aïssa ben Amar, 1er septembre 1906, adjudant, 9e R. T. A., Dra-el-Mizan, centre municipal de Tazerout (Négliona) (Tizi-Ouzou).
2 Kaouane Mohammed ben Ammar, 12 août 1908, caporal, 9e R. T. A., bureau des A. C. V. G. (ancienne gendarmerie), à Tizi-Ouzou.
3 Tinedghar Mohammed, 30 décembre 1914, soldat, 191e C. O. S. M., 14, rue Gariba, à Alger.
4 Amrouche Ahmed ben Ali, 1914, soldat, 1er R. T. A., douar Béni-Thour, à Dellys (Tizi-Ouzou)
5 Chedri Ahcène, 15 juillet 1904, caporal F. F. I., 10, rue Nicolas-Flamel, à Paris (4e).
6 Boutit Ali, 12 juin 1925, 2e classe, 7e R. T. A., chez M. Djermouni Abdallah, ancienne briqueterie de Bouira (Tizi-Ouzou).
7 Dahmani Saïd ben Rabah, 15 février 1913, sergent, C. A. R. 101, douar Aouguel, à Constantine.
8 Rabia Belaïd ben Hadj, 26 septembre 1917, sergent-chef, 7e R. T. A., brasserie des Tamaris, 122, rue d'Alésia, Paris (14e).
9 Yeddou Saïd, 1918, sergent-chef, 1er R. T. A., 8, rue de France, à Bouira (Tizi-Ouzou).
10 Hallali Djedid, 1920, second maître, centre Sirocco (marine nationale), place de Strasbourg, à Bouira (Tizi-Ouzou).
11 Ould Amer Omar, 20 février 1920, brigadier, 5e R. C. A., chez M. Hamadouche Amar, commerçant, à Trumelet (Tiaret).

Tlemcen.

1 Roudjemaa ben Cheikh, 1902, 1re classe, 2e R. S. A., douar Arziguette, à Géryville (Oasis).
2 Laïd ben Hadj, 1917, maréchal des logis, G. T. R. G., chez M. Chouchane, commerçant, à Béni-Messous (Alger).

3 Boukraa Ahmed, 1911, 2e classe, 22e R. T. A., 20, allée de Gagny, à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).
4 Meziani Abdelhamid, 7 février 1912, 1re classe, 6e R. T. A., Dar-el-Askri, à Sebdou (Tlemcen).
5 Memmou Kouider, 1916, sergent, 6e R. T. A., chez M. Abriche Ali, commerçant, à Lamoriciere (Tlemcen).
6 L'Hamel Larbi, 1915, maréchal des logis, 11e R. T. A., 7, rue Colomieu, à Saïda (Tiaret).
7 Bellabad Abdelkader, 9 mars 1921, 2e classe, 6e R. T. A., 9, montée du Lieutenant-Allouche, à Lyon (Rhône).
8 Djedid Ould Cheikh, 1917, maréchal des logis, 2e R. C. A., route de Mansourah, à Tlemcen.
9 Saïm Mamoune Ali Ould Ahmed, 1er mars 1916, 1re classe, 6e R. T. A., à Montagnac (Tlemcen).
10 Belhomri Mohamed, 1918, sergent, 45e régiment de transmission, à Montagnac (Tlemcen).
11 Ammar Boumédiène, 12 mai 1919, sergent, 6e R. T. A., douar Ahl, Zelboum (Tlemcen).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Messaoud Mohamed, 18 mai 1906, soldat, 1er R. T. A., 50, avenue Lavigerie, maison Percz, à Kouba (Alger).
Radjem Laoucine, 19 mars 1920, soldat, C. O. I. D. n° 3, la Tuillière, à Feyzin (Isère) (Sétif).
Garigues (René) (Alger).
Jarrige (Marcel) (Oran).
Belaïd Ammar ben Mohammed, 1897, 1re classe, 5e R. T. A., 17, rue Fleurus, à Miliana (Orléansville) (Alger-Orléansville).

SERVICES FINANCIERS

Laboratoire des finances.

Garçon de laboratoire.

Catégorie « C ».

Constantine.

1 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Clos de l'Orient, 21, rue de l'Orient, à Paris (11e).

Sétif.

1 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Clos de l'Orient, 21, rue de l'Orient, à Paris (11e).

Tiaret.

1 Koulali Mohamed, 20 mai 1920, caporal, 2e R. S. A., 18, rue Clauzel, à Tiaret.

Catégorie « D ».

Alger

1 Touati Achour, 1908, sergent, 13e R. T. A., lotissement Dorian, route d'Alger, à Blida (Alger).
2 Benyakhou Mokhtar, 13 novembre 1927, 2e classe, 6e R. T. A., 63, rue Sidi-Ali, à Mascara (Mostaganem).

Service de contrôle sanitaire aux frontières de l'Algérie.

(Anciennement service de santé maritime.)

Garde sanitaire.

Catégorie « D ».

Alger

1 Hellal Achour, 1920, sergent-chef, 22e R. T. A., Roknia, par Philippeville (Constantine).

Constantine.

1 François (René-Georges).
2 Hellal Achour, 1920, sergent-chef, 22e R. T. A., Roknia, par Philippeville (Constantine).

Oran.

1 Bevia (Emile).
2 Garoudji Amar, 20 avril 1923, 2e classe, groupe de transport 5/5/2e compagnie, 4, rue de Turenne, à Bel-Abbès (Oran).

Tlemcen.

1 Micaleff (Gilbert).

Service judiciaire.

EMPLOIS RELEVANT DE L'AUTORITÉ DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

Concierge des cours d'appel et des parquets généraux desdites cours.

Catégorie « C »

Alger.

1 Delaporte (Marcel).
2 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe, marine nationale, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
3 Kappel (Jean-André).
4 Elbeze Kaïfala, 13 mars 1909, soldat, 4e régiment de zouaves, 50, rue de France, à Constantine.
5 Cheraïf Messaoud, 1912, bâtiment G 12, escalier 5, chambre 9, cité Climat de France, Alger.

Constantine.

1 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe, marine nationale, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
2 Elbeze Kaïfala, 13 mars 1909, 2e classe, 4e régiment de zouaves, 50, rue de France, à Constantine.

Catégorie « D »

Alger.

1 Chaïd Mohamed Séghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er bataillon saharien du génie, rue Victor-Hugo, à Dellys (Tizi-Ouzou).
2 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Tenes (Orléansville).

Appariteur des cours d'appel et des parquets généraux desdites cours.

Catégorie « C »

Alger.

1 Kappel (Jean-André).
2 Desplanche (Lucien).
3 Hassane Bachir, 22 mars 1931, Petite Séghia, Laghouat (les Oasis).
4 Malka Mimoun, 2 mai 1910, 13, rue René-Caillé, Alger.

Catégorie « D »

Alger.

1 Chaïd Mohamed Séghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er bataillon saharien du génie, rue Victor-Hugo, à Dellys (Tizi-Ouzou).
2 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Tenes (Orléansville).
3 Sebaouï Kaci, 1931, caporal, 26e R. I., Fort-National, centre municipal de Taddert (Tizi-Ouzou).

Oran.

1 Tazerac Mohamed, 25 juin 1922, maréchal des logis chef, 1/51e R. A., Lure (Haute-Saône).

Chaouch des cours d'appel et des parquets généraux desdites cours.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe, marine nationale, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).

Constantine.

1 Messaoudi Mohand Tahar, 27 novembre 1915, maréchal des logis, C. O. A. 10, escalier de Lyon n° 2, Bougie (Sétif).
2 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe marine nationale, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Laribi Mokhtar, 12 novembre 1911, maréchal des logis, 65e R. A. A., à Duperré (Orléansville).
2 Bousri Mokhtar ben Mohammed, 1911, brigadier, 7e R. S. A., infirmier au service Sablatini, hôpital de Mustapha, à Alger.
3 Boudjerda Ahmed ben Abdelkader, 1914, adjudant, 2e R. T. A., S. P. 87.322.
4 Chaïd Mohamed Séghir, 19 juillet 1913, adjudant-chef, 1er bataillon saharien du génie, rue Victor-Hugo, à Dellys (Tizi-Ouzou).
5 Baalache Mohamed, 16 janvier 1913, adjudant, 1er R. T. A., rue des Chaulliers, à Tenès (Orléansville).

Oran.

1 Tazerac Mohamed, 25 juin 1922, maréchal des logis, 1/51e R. A., à Lure (Haute-Saône).

EMPLOIS RELEVANT DE L'AUTORITÉ DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT EN ALGÉRIE

Appariteur des tribunaux civils et de commerce et des justices de paix.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Arkoun Mohamed, 2 janvier 1903, caporal, 5e R. T. A., centre municipal d'Akerrou, Alger.
2 Lasmi Yahia ben Amar, 1917, soldat, 11e R. T. A., 32, rue Buffon, Alger.
3 Madani Moussa ben Mohammed, 6 décembre 1920, soldat C. A. R. 101, 68, rue Cheik-el-Kamal, à Alger.
4 Boucharbot Mohamed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe, marine nationale, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).

Bône.

1 Djerrah Tayeb, 1901, sous-lieutenant, 3e R. T. A., 10, rue Coudeyre, à Bône.
2 Lasfer Mouloud, 3 janvier 1917, brigadier, 67e R. A. A., 30, rue Sainte-Monique, à Souk-Ahras (Bône).
3 Kebbab Abdelkader, 1917, 2e classe, 27e R. T. A., Ouled-Djellal (Constantine).
4 Rebati Rachid, 5 avril 1926, brigadier, 8e R. S. A., Dar-el-Askri, à Tebessa (Batna).
5 Boukhelfa Bouziane, 1927, 2e classe, 25e train, bâtiment HY n° 4, cité Tahouma, Ouenza (Bône).
6 Derradji Ali, 8 août 1920, soldat, 22e B. N. A., douar Tiffech, à Souk-Ahras (Bône).
7 Benkhedir Ahmed, 1920, 1re classe, 23e R. T. A., douar Youks, à Morsott (Bône).
8 Cordina (Casimir).

Constantine.

1 Marouf Larbi ben Mohamed, 25 février 1920, caporal-chef, 19e génie, douar Souaghi, à Aumale (Médéa).
2 Hadfi Mohammed, 28 septembre 1905, 2e classe, 25e escadron du train, 14, rue Jean-Jaurès, à Souk-Ahras (Bône).
3 Lasfer Mouloud, 3 janvier 1917, brigadier, 67e R. A. A., 30, rue Sainte-Monique, à Souk-Ahras (Bône).
4 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, à Collo P. E. (Constantine).
5 Guechi Abderrahmane, 1er août 1916, sergent, 101e C. O. S. M. Alger, centre Fedj-M'Zala (Constantine).
6 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, 2e classe, marine nationale Alger, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
7 Boukhelfa Bouziane, 1927, 2e classe, 25e train, bâtiment HY n° 4, cité Tahounna, Ouenza (Bône).
8 Barkat Eliaou, 31 juillet 1919, soldat, C. O. I. 3, 10, rue Guignard, à Constantine.
9 Bouziane Abderrahmane, 25 février 1931, C. A. R. 103, impasse Arbain-Chérif, n° 14, à Constantine.
10 Conte (Pierre).
11 Assouline (Moïse).
12 Binisti (Binhas-Adolphe).
13 Pacharel (Albert).

Mostaganem.

1 Beldjerba Charef, 23 mars 1909, soldat, 2e R. T. A., 1er bataillon à Mostaganem, 4, rue Vialaret, à Mostaganem.
2 Chouiref Bouchetta Ould Djillali, 2 août 1916, soldat, 6e R. T. A., village Mellinet, par Chanzy (Oran).
3 Bouzid Bouchentouf, 16 novembre 1919, soldat, 2e R. C. A., boîte postale n° 65, à Mostaganem.
4 Benkabouche Madani, 18 août 1898, brigadier, 19e B. O. A., 32, rue de Paris, à Tlemcen.
5 Chemlal Abdelkader, 2 février 1918, sergent, 6e R. T. A., 16, rue des Marchés, à Relizane (Mostaganem).
6 Sahraoui Abdelkader, 22 septembre 1916, sergent, 1er R. T. A., douar Ouled-Allah-Arch-Ouled-El-Abbès, Ammi-Moussa (Mostaganem).
7 Guerab Abdelkader, 4 novembre 1927, C. A. R. 102, caporal, Oran, terrain Chabat, n° 5175 (les Planteurs).

Catégorie « A ».

Oran.

1 Tordjman (Salomon).

Catégorie « C ».

Oran

1 Laredj Cheik ben Naceur, 1928, 1re classe, 2e R. T. A., surveillant à la prison civile de Tlemcen.
2 Chouiref Bouchetta Ould Djillali, 2 août 1916, soldat, 6e R. T. A., village Mellinet, par Chanzy (Oran).
3 Chemlal Abdelkader, 2 février 1918, sergent, 6e R. T. A., 16, rue des Marchés, à Relizane.
4 Guerab Abdelkader, 4 novembre 1927, caporal, C. A. R. 102, Oran, terrain Chabat, n° 5175 (les Planteurs).

Sétif.

1 Mahmoudi Larbi, 22 juin 1919, caporal, C. O. I. D. 3, douar Djoua-Oued-Marsa (Sétif).
2 Messaoudi Mohand Tahar, 27 novembre 1915, maréchal des logis, C. O. A. 10, escalier de Lyon, n° 2, à Bougie (Sétif).
3 Kebbab Abdelkader, 1917, 2e classe, 27e R. T. A., Ouled-Djellal (Constantine).
4 Amrane Mohamed, 6 avril 1897, 1re classe, 3e groupe d'artillerie, Collo P. E. (Constantine).
5 Zouagui Amar, 12 avril 1920, El-Kseur (Sétif).

Tiaret.

1 Laredj Cheikh ben Naceur, 1928, 1re classe, 2e R. T. A., surveillant à la prison civile, à Tlemcen.
2 Benarbia Djilali, 9 janvier 1933, C. A. R. 102, 47, village Benaceur, à Tiaret.

Tlemcen.

1 Benkabouche Madani, 18 août 1898, soldat, 19e bataillon ouvriers artillerie, 32, rue de Paris, à Tlemcen.

« Catégorie « D ».

Alger.

1 Amrane Salem, 12 janvier 1909, adjudant, 1er R. T. A., douar Frikat, Dra-El-Mizane (Tizi-Ouzou).
2 Berkan Braham, 15 juin 1912, adjudant, 1er R. T. A., boulevard Sud, à Marengo (Alger).
3 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent-chef, 3 R. T. A., cité de recasement n° 221, à Ténès (Orléansville).
4 Badis Mohamed ben Salah, 14 août 1913, brigadier, 67e R. A. A., à Tocqueville (Sétif).
5 Habbi Habbi, 1916, adjudant-chef, 1er R. T. A., lotissement Firhat, n° 6, à Biskra (Batna).
6 Menasria Mohand El Hocine, 22 juin 1915, sergent, 3e R. T. A., 7, rue d'Auziat, à Aumale (Médéa).
7 Harzallaoui Mohammed, 19 mars 1914, caporal, 13e R. T. A., 16, avenue Armand-Le Goff, à Blida (Alger).
8 Sahraoui Mohamed, 20 juillet 1916, soldat, 1er R. S. A., route de Lodi, à Médéa.
9 Yahia Mohamed ben Yahia, 10 novembre 1931, 2e classe, 66e R. A. A., le Telagh (Oran).
10 Benyahya Ahmed, 1918, maréchal des logis, 27e escadron du train, Alger, rue des Cyclamens, 2e groupe, bataillon D., clos Salembier.

Batna.

1 Abdessemed Hocine, 4 août 1912, maréchal des logis, C. A. R. 103, quartier du Stand, n° 3, à Batna.
2 Ghedir Douha, 1909, sergent-chef, 9e R. T. A., rue Jérôme-Bertagna, à Khenchela (Batna).
3 S. N. P. Miloud ben Mohamed, 27 avril 1911, caporal, 7e R. T. A., quartier de l'Abattoir, à Biskra (Batna).
4 Bensaïd Abderrahmane, 1910, caporal, 7e R. T. A., maison Ben Salhi, 14, rue Ouled-Braham, à Constantine.
5 Merrad Ammar ben Mébarek, 13 mai 1914, brigadier-chef, 9e R. S. A., douar M'Gaous, à Barika (Batna).
6 Saadi Amar ben Salah, 29 décembre 1913, 1re classe, 7e R. T. A., rue Maskila, à Khenchela (Batna).
7 Khelili Miloud, 24 octobre 1923, sergent, C. A. R. 103, Star Melouk, à Biskra (Batna).
8 Nezzar Ahmed, 1919, 1re classe, C. A. R. 103, douar Ouled-Chelih, Aïn-Touta (Batna).
9 Ouagial Messaoud, 1918, adjudant, 11e C. T. A., S. P. 88.216, A. F. N.

Bône.

1 Dries Amokrane ben Mouloud, 10 juillet 1905, sergent, G. U. R. n° 23, rue Duguesclin (Joannouville), à Bône.
2 Chyahi Mohamed, 1909, maréchal des logis-chef, 3e R. S. A., rue Laurent-Roses, n° 18, à Souk-Ahras (Bône).

3 Atmania Kaddour, 1909, maréchal des logis, 9e R. S. A., Morsott-l'Ouenza (Bône).
4 Alleg Ahmed, 1904, caporal, C. O. I. 3, rue de l'Acqueduc, à Tébessa (Batna).
5 Merabtine Miloud ben Hamou, 29 juin 1903, sergent, 3e zouaves, rue de Tébessa, à Aïn-Beïda (Constantine).
6 Talbi Belkacem, 1906, sergent, 3e R. T. A., cité Chancel, 75, rue Bayard, à Bône.
7 Habbi Habbi, 1916, adjudant-chef, 1er R. T. A., n° 6, lotissement Ferhat, à Biskra (Batna).
8 Chelabi Ali, 28 mars 1915, sergent, 3e R. T. A., à Herbillon (Bône)
9 Ghorieb Kouider, 18 février 1913, maréchal des logis, 67e R. A. A., route de la Basilique, à Tébessa (Batna).
10 Boukhalfa Mohamed, 24 juillet 1915, sergent, C. O. I. 3, rue de la Basilique, à Tébessa (Batna).
11 Djabali Abdallah, 2 décembre 1913, caporal, bataillon de garnison, 20, rue du Maréchal-Galliéni, à la Calle (Bône).
12 Boudjemaa Salah ben Mahmoud, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., rue Caracalla, à Tébessa (Batna).
13 Merzouk Belkacem, 30 mars 1921, caporal-chef, 3e R. T. A., 27, rue Laurent-Roses, à Souk-Ahras (Bône).
14 Amara Sebti, 14 janvier 1928, 1re classe, 3e B. T. A., 50, rue Beauharnais, à Bône.

Constantine.

1 Medjkoun Saïd, 1901, 1re classe, 7e R. T. A., 1, rue Jules-Vidal, à Constantine.
2 Zerari Mohamed, 1905, maréchal des logis chef, 9e R. S. A., lotissement Ferhat, à Biskra (Batna).
3 Benmansour Bachir, 23 décembre 1905, adjudant, 11e R. T. A., 38, rue Belkidar, à Bougie (Sétif).
4 Settibi Larbi, 1903, adjudant, 5e bataillon C. O. I. D/3, à Sidi-Mérouan (Constantine).
5 Alleg Ahmed, 1904, caporal, C. O. I., 3, rue de l'Aqueduc, à Tébessa (Batna)
6 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif.
7 Merabtine Miloud ben Hamou, 29 juin 1903, sergent, 3e zouaves, rue de Tébessa, à Aïn-Beïda (Constantine).
8 Brahim ben Abdelmadjid, 1913, brigadier, 19e S. I. M., 38, rue Bleue, à Constantine.
9 Bensaïd Abderrahmane, 1910, caporal, 7e R. T. A., maison ben Salhi, 14, rue Ouled-Branam, à Constantine.
10 Seridi Belkacem, 18 août 1910, caporal, 7e R. T. A., cité Rectenwald, à Saint-Arnaud (Sétif).
11 Kouriche Mohamed, 1906, caporal, 7e R. T. A., chez M. Haletim Abdelkader, cafetier à Barika (Batna).
12 Ghorieb Kouider, 18 février 1913, maréchal des logis chef, 67e R. A., route de la Basilique, à Tébessa (Batna).
13 Djaballah Mohamed, 19 juin 1913 maréchal des logis, 25e escadron du train, cité des Mûriers, rue D, n° 6/12, à Constantine.
14 Boulfoul Othmane, 1916, 2e classe, C. O. I. 3, carrière Romaine, à Philippeville, mechta Zef-Zef (Constantine).
15 Foughali Abdelkader, 18 juin 1923, sergent, 3e R. T. A., 7, place Morland, à Constantine
16 Herzallah Lakhdar, 1912, maréchal des logis chef, 28e escadron du train avenue Salah-Bey-Star-Mélouk, à Biskra (Batna).
17 Mechenak Mekki, 14 décembre 1910, sergent-chef, 25e escadron du train, douar Ouled-Rabah, à El-Milia (Constantine).
18 Khelili Miloud, 24 octobre 1923, sergent, C. A. R. 103, Star-Mélouk, à Biskra (Batna).
19 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R. 101, douar Dar-El-Hadj, Guergour (Sétif).
20 Merzouk Belkacem, 30 mars 1921, caporal-chef, 3e R. T. A., 27, rue Laurent-Roses, Souk-Ahras (Bône).
21 Laouedj Aïssa, 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M. 26, lotissement Gaillet, cité des Combattants, maison Litoufi, Sétif.

Médéa.

1 Khafi Moulay, 1904, maréchal des logis, 27e escadron du train, douar Ouled-Hellal, Boghari (Médéa)
2 Besseri Ali ben Hocine, 7 avril 1904, adjudant, corps des Douairs, à Boghari (Médéa).
3 Menasria Mohand El Hacem, 22 juin 1915, sergent, 7e R. T. A., 7, rue d'Auziat, à Aumale (Médéa).
4 Sahraoui Mohamed, 20 juillet 1916, soldat, 1er R. S. A., route de Lodi, à Médéa.

Mostaganem.

1 Benchohra Mohamed, 2 mars 1900, sergent-chef, 2e R. T. A., rue 41, n° 695, à Mostaganem
2 Boukredia Abdelkader Ould Mohamed, 1900, caporal, 2e R. T. A., 67, rue des Citronniers, à Mostaganem.
3 Belmehal M'Hamed Ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, à Mostaganem.
4 Bendris Mohamed Ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis, 104e C. O. S. M., auxiliaire des P. T. T., à Oran.
5 Oueddane Mokhtar, 1910, adjudant, 66e R. A. A., Clinchant (Mostaganem).
6 Benyoucef Mohammed, 1912, sergent, 2e R. T. A., rue 7, n° 78, à Mostaganem.
7 Ali-Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second maître de 2e classe, 35, Village nègre, à Mers-el-Kébir (Oran).
8 Kellameldjediane Djelloul, 1913, sergent-chef, 21e B. T. A., 20, rue Cuvier, faubourg Victor-Hugo, à Oran
9 Malah Mohammed, 17 mai 1917, sergent-chef, base transit militaire, route Saint-Hippolyte, à Mascara (Mostaganem).

Oasis.

1 S. N. P. Mohamed ben Miloud, 1910, adjudant, 200e B. P. N. A., Village nègre, à Géryville (Oasis).
2 Beghiem Yahia, 14 mars 1923, caporal-chef au 21e R. T. A., secrétaire au Dar-el-Askri, à El-Goléa (Oasis).
3 Rabehi Ali, 1921, sergent-chef, 25e B. T. A., Grande Séguia, à Laghouat (Oasis).

Oran.

1 Ben-el-Hadj Djelloul, 1900, adjudant chef Douairs, 22, rue du Sergent-Blandan, faubourg Choupot, à Oran
2 Sahari Abdelkader, 18 mars 1908, adjudant, 66e R. A. A., Montagnac (Tlemcen).
3 Boubetana Bédiel, 25 mai 1908, adjudant, 2e R. T. A., 13, rue du Canal, faubourg Marceau, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
4 Khaldi Sadok ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e R. T. A., 7, rue du Poitou, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
5 Belmehal M'Hamed ould Kaddour, 2 août 1909, maréchal des logis, 192e C. O. S. M., rue n° 8, maison 897, quartier Tigditt, à Mostaganem.
6 Laredj Bekhaled, 6 octobre 1913, caporal, 45e compagnie C. O. I., 46, cité Yassine, bâtiment B, Bel-Abbès (Oran).
7 Soufi Abdelkader, 17 octobre 1910, 1re classe, 6e R. T. A., 11, rue de Kaldoum, chez M. Kadda, à Tlemcen.
8 Ali-Moussa Abdelkader, 23 mars 1914, second maître de 2e classe, marine nationale, 35, Village nègre, à Mers-el-Kébir (Oran).
9 Bettahar Ahmed, 16 septembre 1915, caporal, 45e bataillon de transmissions, 11, rue Nungesser-et-Coli, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
10 Bendjebbar Mohamed, 8 mars 1921, quartier-maître, 2e classe, marine nationale, Sidi-Boubekeur, par Oujda (Maroc).
11 Kellameldjediane Djelloul, 1913, sergent-chef, 21e B. T. A., bloc 5/14, 3e tranche, cité du Petit-Lac, à Oran.
12 Hamraoui Ahmed, 16 mars 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., chez M. Abderrahmane Larbi, épicier, ravin Raz-el-Aïn, route de la Glacière, à Oran.
13 Moradji Abdelkader, 7 octobre 1914, maréchal des logis chef, 125e C. R. A. Oran, service de la D. R. S., Clinchant (Mostaganem).
14 Otman Miloud ben Ahmed, 10 novembre 1921, caporal-chef, 2e B. T. A., bâtiment C, 2e étage, cité Terrade, à Eckmuhl (Oran).
15 Dura (Raphaël).

Orléansville.

1 Amrane Mohamed, 1er octobre 1911, sergent-chef, 3e R. T. A., n° 221, cité de recasement, Ténès (Orléansville).

Sétif.

1 Benmansour Bachir, 23 décembre 1905, adjudant, 11e R. T. A., 38, rue Belkidar, Bougie (Sétif).
2 Bouden Laiche ben Ahmed, 1911, adjudant, 7e R. T. A., 13, clos Jourdan, Péage-de-Roussillon (Isère).
3 Boulkamh Mohamed, 29 mai 1908, sergent, 11e R. T. A., rue Victor-Hugo, maison Amardja, à Sétif.
4 Seridi Belkacem, 18 août 1910, caporal, 7e R. T. A., cité Rectenwald, Saint-Arnaud (Sétif).
5 Badis Mohamed ben Salah, 14 août 1913, brigadier, 67e R. A. A., à Tocqueville (Sétif).
6 Benregreg Tahar, 1915, adjudant, C. A. R. 103, chez M. Ben Hammouche, commerçant, à La Fayette (Sétif).
7 Djaballah Mohamed Chérif, 19 juin 1913, maréchal des logis, 25e escadron du train, cité des Mûriers, rue D. n° 6/12, à Constantine.
8 Bouchareb Saïd, 29 mai 1920, sergent, 25e B. T. A., douar Lagraff, à Bordj-Bou-Arreridj (Sétif).
9 Dahoui Moussa, 1922, caporal-chef, 2e R. T. A., chez M. Bel Aïd Mostéfa, 136, boulevard Clemenceau, à Bône.

10 Herzallah Lakhdar, 1912, maréchal des logis chef, 28e escadron du train, avenue Salah-Bey, Star Melouk, à Biskra (Batna).
11 Tebani Mouloud, 1916, sergent, C. A. R 101, douar Dar-el-Hadj, Guergour (Sétif)
12 Bendiffallah Mouloud, 29 novembre 1918, sergent, 7e R. T. A., douar Biban, Biban (Sétif).
13 Hamdi Brahim, 1925, 1re classe, C. A. R. 103, douar Maoklane, Guergour (Sétif)
14 Laouedj Aïssa, 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M., 26, lotissement Gailiet, cité des Combattants, maison Litoufi, à Sétif.

Tiaret.

1 Ghali ben Henni, 15 avril 1912, sergent-chef, 6e R. T. A., à Tiaret.
2 Khaldi Sadok ould Mohamed, 19 avril 1900, caporal, 2e R. T. A., 7, rue du Poitou, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
3 Bendris Mohamed ould Marouf, 15 juin 1907, maréchal des logis chef, 101e C. O. S. M., Boufarik, auxiliaire des P. T. T., à Oran.

Tlemcen.

1 Sahari Abdelkader, 18 mars 1908, adjudant, 66e R. A. A., à Montagnac (Tlemcen).
2 Boubetana Bedief, 25 mai 1908, adjudant, 2e R. T. A., 4, avenue Pasteur, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
3 Moussous Beghdad, 1er août 1909, sergent-chef, 6e R. T. A., Aïn-Fezza, par Lamoricière (Tlemcen).
4 Soufi Abdelkader, 17 octobre 1910, 1re classe, 6e R. T. A., 11, rue Kaldoum, chez M. Kadda, à Tlemcen.

Concierge des tribunaux civils et de commerce.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, matelot, école des mousses, Alger, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).
2 Coux (Aimé).
3 Benelkadi Belkacem, 1er octobre 1924, 2e classe, 20, rue François-Geay, à Alger.
4 Dubrulle (Emile).

Bône.

1 Croels (Jacques).

Constantine.

1 Boucharbot Mohammed Tahar, 1er janvier 1922, matelot, école des mousses, à Alger, rue du Général-Leclerc, à Collo (Constantine).

Mostaganem.

1 Nemchi Abed, 15 décembre 1912, 2e classe, 66e R. A. A., 14, rue des Marchés, à Relizane (Mostaganem).
2 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 2e classe, 19e B. O. A., 32, rue de Paris, à Tlemcen.
3 Chemlal Abdelkader, 2 février 1918, sergent, 6e R. T. A., 16, rue des Marchés, à Relizane (Mostaganem).

Oran.

1 Galy (Albert).
2 Coux (Aimé).
3 Chemlal Abdelkader, 2 février 1918, sergent, 6e R. T. A., 16, rue des Marchés, à Relizane (Mostaganem).

Sétif.

1 Mouginot (Raymond).
2 Boundaoui Noureddine, 14 avril 1914, 2e classe, 11e R. T. A., 9, rue Lesca, à Bougie (Sétif).

Tlemcen.

1 Benkabouche Madani, 18 août 1898, 2e classe, 19e B. O. A., 32, rue de Paris, à Tlemcen.

Catégorie « D ».

Alger.

1 Cinquin (Jean-Claude)
2 Hellal Achour ben Ahmed, 1920, sergent-chef, 22e R. T. A., Roknia, par Philippeville (Constantine).

Bône.

1 Boudjemaa Salah ben Mohamed, 1915, 2e classe, 3e R. T. A., rue Caracalla, à Tébessa (Batna).

Constantine.

1 Cinquin (Jean-Claude).
2 Hellal Achour ben Ahmed, 1920, sergent-chef, 22e R. T. A., Roknia, par Philippeville (Constantine).

Oasis.

1 Rabehi Ali, 1921, sergent-chef, 25e bataillon de B. T. A., rue Grande-Séguia, Laghouat (Oasis).

Oran.

1 Aït Baziz Mahmoud, 1911, sergent-chef, 1er R. T. A., douar Béni-Ourtilane, Guergour (Sétif).

Sétif.

1 Benregreg Tahar, 1915, adjudant, C. A. R. 103, chez M. Ben Hammouche (commerçant), à Lafayette (Sétif).

Service des forêts.

Agent de surveillance des eaux et forêts

Catégorie « C ».

Bône.

1 Mecheri Labidi, 1920, 2e classe, 7e R. T. A., douar Chéria, Tébessa (Batna).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Benyahya Ahmed, 1918, maréchal des logis, 27e escadron du train, rue des Cyclamens, 2e groupe, bâtiment D, Clos-Salembier (Alger).
2 Rouillon (Augustin).

Bône.

1 Rouillon (Augustin).

Constantine.

1 Hassam Ali, 22 novembre 1924, 2e classe, 7e R. T. A., moniteur, à Aïn-Radjah, Serguine (Médéa).

Oran.

1 Boussif Khaled, 22 février 1930, 2e classe, 2e R. T. A., 39, village Benaceur, Tiaret.

Sétif.

1 Hassam Ali, 22 novembre 1924, 2e classe, 7e R. T. A., moniteur, à Aïn-Radjah, Serguine (Médéa).

Tiaret.

1 Boussif Khaled, 22 février 1930, 2e classe, 2e R. T. A., 39, village Benaceur, Tiaret.

Tlemcen.

1 Belhadji Benamar, 13 décembre 1916, sergent-chef, 7e R. T. A., rue O, maison 25, Marnia-Matmore (Tlemcen).

Service de la défense et de la restauration des sols.

Surveillant de travaux.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Aït-Yahia Larbi, 25 octobre 1922, sergent, 27e train, 3, rue d'Ammon, chez le tailleur, 3e étage, à Alger.

Constantine.

1 Benassas Saïd, 13 juin 1926, M'Sila (Sétif).

Oran.

1 Ribas-Sauveur (Joseph).

Sétif.

1 Benassas Saïd, 13 juin 1926, M'Sila (Sétif).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Bennaï Mohamed, 1915, sergent-chef, 45e régiment de transmissions, Baraki-Sidi-Moussa (Alger).
2 Rouillon (Augustin).

Bône.

1 Mercatbide (Saint-Jean).
2 Rouillon (Augustin).

Constantine.

1 Hassam Ali, 22 novembre 1924, 2e classe, 7e R. T. A., moniteur à Aïn-Radjah, Serguine (Médéa).

Médéa.

1 Fehis Yahia, 1916, adjudant, 1re compagnie, S. P. 88489 A. F. N.

Oran.

1 Meguedad Bouziane, 10 février 1917, maréchal des logis 28e escadron du train, 20, rue de Saint-André, à Oran.

2 Mahdani Ahmed, 16 mai 1933, 2e classe, 13e R. T. A., rue 5, n° 25, cité du Petit-Lac, à Oran.

Sétif.

1 Manseur Makhlouf, 19 juillet 1918, 1re classe, 19e régiment du génie, Saint-Donat, Châteaudun-du-Rhumel (Sétif).

2 Hassam Ali, 22 novembre 1924, 2e classe, 7e R. T. A., moniteur à Aïn-Radjah, Serguine (Médéa).

Tiaret.

1 Miloudi Boualem, 1927, 2e classe, 13e génie, 6, rue Marguerite, à Saïda (Tiaret).

2 Khelifa Khalfallah, 25 février 1921, 2e classe, C. A. R. 102, rue de Géryville, à Aïn-el-Hadjar (Tiaret).

TRAVAUX PUBLICS

EMPLOI MASCULIN

Garde maritime.

Catégorie « D ».

Alger.

1 Bedeil (André).

EDUCATION NATIONALE

SERVICE DES BEAUX-ARTS

ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS D'ALGER

Surveillant.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Ladjouzi Foudil, 26 septembre 1905, sergent, 47e B. P. N. A. Gt. N. A., îlot collectif, bâtiment 4, n° 51, cité la Montagne, à Hussein-Dey, par Maison-Carrée (Alger).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Oumedjkane (Robert).

SECTION ALGERIENNE DE L'OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES

Garçon de bureau.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Palluaud (Auguste).
2 Jean (Roger).

Oran.

1 Palluaud (Auguste).
2 Benarous (Félix).
3 Ripoll (Gilbert).
4 Pizano (Julien).

Catégorie « D ».

Oran.

1 Garoudji Amar, 20 avril 1923, 2e classe, groupe de transports 5/5, 2e compagnie, 4, rue de Turenne, à Bel-Abbès (Oran).

Sétif.

1 Amokrane Salah, 8 juillet 1927, 2e classe, 3e R. T. A., fort Clauzel, à Bougie (Sétif).

CAISSES CREDIT MUNICIPAL D'ALGERIE

Paqueteur, aide-magasinier, préposé, chef préposé.

Catégorie « C ».

Bône.

1 Cormi (Gilbert).

Catégorie « D ».

Bône.

1 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709e C.R.E.E., rue Joseph-Basco, ferme Benabdou, à Constantine.

Constantine.

1 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, 25, rue des Anciens-Abattoirs, maison Touati Lakdar, à Constantine.

2 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709e C.R.E.E., rue Joseph-Basco, ferme Benabdou, à Constantine.

Sétif.

1 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, 25, rue des Anciens Abattoirs, maison Touati Lakdar, à Constantine.

ELECTRICITE ET GAZ D'ALGERIE

Emplois administratifs.

EMPLOIS MIXTES

Concierge.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Delaporte (Marcel).
2 Durieux (Jean).

Bône.

1 Rizzo (François).
2 Coleno (Gaston).
3 Mierardi (Vincent).

Constantine.

1 Tranchant (Fernand).
2 Mierardi (Vincent).

Oran.

1 Aich (Albert).
2 Scholly (Justin).
3 Arquero (André).

Orléansville.

1 Durieux (Jean).

Sétif.

1 Mouginot (Raymond).

Catégorie « D »

Alger.

1 Cinquin (Jean).

Catégorie « E »

Alger.

1 Attia (Rachel).
2 Morera (Rosalie).
3 Mazrou Zaïa, née Oulmi, rue Ozane, quartier Leveilley, à Hussein Dey (Alger).

Constantine.

1 Dukan (Rachel).

Oran.

1 Garcia (Aurélie).
2 Mas (Anne-Marie).

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

Catégorie « C »

Alger.

1 Aiello (Vincenzo).
2 Ufarte (Pascal).
3 Palluaud (Auguste).
4 Jean (Roger).

Bône.

1 Rizzo (François-Louis).
2 Benkhedir Ahmed, 1920, 1re classe, 23e R. T. A., douar Youks, Morsott (Bône).
3 Giardella (Roch).
4 Achi Mohamed Hadi, 16 mai 1935, 2e classe, 9e G. E. S. A., Morsott (Bône).
5 Missud (Henri).

Constantine.

1 Missud (Henri).

Oran.

1 Jay (René).
2 Palluaud (Auguste).
3 Arquero (André-Jean).
4 Marais (Léon).
5 Ripoll (Gilbert).

Sétif.

1 Touati Saâd, 9 mai 1933, brigadier, C. A. R. 103, 8, lotissement Beaud, à Sétif.

Catégorie « D ».

Tlemcen.

1 Maceno (Marcel).

Planton manutentionnaire.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Brouet (Lucien).
2 Dridi Mohamed, dit Boutaghane, 15 novembre 1902, sergent, 7e R. T. A., 14, rue Murat, cité Deyron, à Bône.
3 Saihi Layachi, 1912, soldat, C. O. I. n° 3, 110, boulevard Bru, à Alger.
4 Benadrouche Ali ben Saïd, 25 mars 1913, soldat, bataillon de garnison Alger, société du domaine des Quatre-Chemins, 4, boulevard Laferrière, à Alger.
5 Attou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., centre municipal de Tineb-Dar, Sidi-Aïch (Sétif).
6 Mana Braham ben Ali, 1919, caporal, C. O. I. n° 1, chez M. Ghalem, 3, avenue du 8-Novembre, à Alger.
7 Scotto-Di-Perta (Charles).
8 Novotny (Ladislav).
9 Lachat (Albert).

Batna.

1 Larbi Larbi ben Amar, 19 août 1918, 1re classe, C. O. I. 3, à Corneille (Batna).
2 Touane Messaoud, 1918, 2e classe, 7e R. T. A., Star-Melouk, à Biskra (Batna).
3 Boukelal Moussa, 30 janvier 1915, 2e classe, 67e R. A. A., à Corneille (Batna).
4 Gasmi Mohamed, 1916, brigadier, C. O. I. D. 3, Star-Melouk, maison Hadj Chouchou, à Biskra (Batna).
5 Segueni Larbi, 1916, 2e classe, C. C. S. du 3e R. T. A., marché couvert n° 41, à Biskra (Batna).

Bône.

1 Larbi Larbi ben Amar, 19 août 1918, 1re classe, C. O. I. 3, Corneille (Batna).
2 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1908, adjudant, G. U. R., 21, rue Bir-Caïd, à Collo (Constantine).
3 Rizzi Amar, 22 février 1920, 2e classe, C. O. I. n° 1, 10 *bis*, cité indigène, Ponts-Blancs, à Bône.
4 Kloufi Ramdane, 1918, 1re classe, 3e R. T. A., rue Bélisaire, 3e impasse, n° 24, cité Auzas, à Bône.
5 Coniglio (Joseph).
6 Lakhdari Ahmed Chérif, 9 octobre 1931, soldat, Dar-el-Askri, Tébessa (Batna).
7 Cormi (Gilbert).
8 Missud (Henri).

Constantine.

1 Dridi Mohamed, dit Boutaghane, 15 novembre 1902, sergent, 7e R. T. A., 14, rue Murat, cité Deyron, à Bône.
2 Attou Idir, 25 octobre 1922, brigadier, 67e R. A. A., centre municipal de Tineb, Dar-Sidi-Aïch (Sétif).
3 Aaron Chaloum, 6 novembre 1897, 2e classe, 1er régiment de zouaves, 51, rue Vieux, à Constantine.
4 Nouioua Bouzid, 1er mars 1891, 2e classe, 7e R. T. A., 13, rue l'Huilier, à Constantine.
5 Oudina Salah, 17 février 1906, adjudant, 2e section, C. O. M. A., Constantine, 46, rue Cherbonneau, à Constantine.
6 Bououdine Ammar, 15 juin 1920, caporal, C. A. R. 103, 76, avenue Bienfait (impasse), à Constantine.
7 Abdelli Yahia, 17 février 1929, soldat, C. A. R. 101, 22, rue Perrégaux, à Constantine.
8 Stief (Albert).
9 Missud (Henri).

Mostaganem.

1 Ali Miloud, 27 novembre 1915, soldat, C. O. I. A., 7, rue de Constantine, à Relizane (Mostaganem).
2 Djama Djilali, 1920, caporal, 21e R. T. A., rue du Marché, maison Djama, à Tiaret.

Oran.

1 Montoya (Gabriel).
2 Ruiz (Francisco).
3 Chahid Bouariz, 29 janvier 1932, 2e classe, C. A. R. 102, 32, cité Clos-Perret, Sidi-bel-Abbès (Oran).
4 Lachat (Albert).

Sétif.

1 Kenouche Ahmed, 1919, 2e classe, 19e génie, douar Timezrit, la Soumman (Sétif).
2 Saihi Layachi, 1912, soldat, C. O. I, 4, 110, boulevard Bru, à Alger.
3 Begtache Larbi 1916, 2e classe, C. H. R. du C. O. I 3., douar Béni-Felkai, Takitount (Sétif).
4 Benadrouche Ali ben Saïd, 25 mars 1913, soldat, bataillon de garnison, Alger, Société du domaine des Quatre-Chemins, 4, boulevard Laferrière, Alger.
5 Bourouis Mohamed, 3 octobre 1908, adjudant, G. U. R., n° 21, rue Bin-Caïd, à Collo (Constantine).
6 Slimani Amar, 17 février 1912, caporal, 7e R. T. A., 2, rue Boulechada, à Sétif.
7 Abdelli Yahia, 17 février 1929, soldat, C. A. R. 103, 22, rue Perregaux, à Constantine.
8 Laifaoui Mohammed, 15 juin 1924, 2e classe, 7e R. T. A., La Fayette (Sétif).

Tiaret.

1 Djama Djilali, 1920, caporal, 21e R. T. A., rue du Marché, maison Djama, à Tiaret.

Tlemcen.

1 Chahid Bouariz, 29 janvier 1932, 2e classe, C. A. R. 102, 32, cité Clos-Perret, Sidi-bel-Abbès (Oran).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Abdelaziz Tahar, 1914, sergent, 3e zouaves, douar Ouled-Si-Ali, Aïn-El-Kéar (Batna).
2 Kahallesane M'Barek, 20 décembre 1918, 2e classe, C. O. T. 45, 87, rue Ouled-Braham, à Constantine.
3 Benzahia Bachir, 1917, sergent-chef, 8e G. S. A., 22, rue Randon, à Alger.
4 Bekhat Abdelkader, 1915, caporal, 1er R. T. A., chez M. Refik Amokrane, 11, rue de Menerville, à Blida.
5 Messaoud ben Ahmed, 21 mai 1921, 1re classe, 1er R. T. A., douar Chebel, Birtouka (Alger).
6 Saifi Tayeb, 29 novembre 1927, brigadier, 803e C. O. S. M., Sidi-Salem, n° 2575 (Bône).
7 Douha Abdelkader, 1924, caporal, 1er B. T. A., douar Adélia, Marguerite (Orléansville).
8 Gaci Hocine, 19 mai 1925, 2e classe, C. A. R. 101, Palestro (Tizi-Ouzou).

Batna.

1 Krasdi Belkacem, 1901, sergent, 25e compagnie de garnisson, à Batna, douar Taouzient, à Khenchela (Batna).
2 Louchene Khélifa, 11 septembre 1906, sergent-chef, 3e R. T. A., douar Brichet, Aïn-Touta (Batna).
3 Boulagouas Mohamed, 1904, sergent, 7e R. T. A., douar Ichemoul, Aurès (Batna).
4 Ghoulam Hamida, 1904, sergent, 7e R. T. A., avenue de la Gare, maison Gristillé, à Batna
5 Zelmat Ali ben Ahmed, 1912, sergent C. A. R. 103, douar Ouled-Labiod, Aurès (Batna).
6 Selfaoui Séghir ben Ahmed, 1910, maréchal des logis, B. A. M. C., 33, rue Salah-Bey, Biskra (Batna).
7 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R. S. A. 15, lotissement Ferhat, à Biskra (Batna).
8 Charif Dekkiche, 1905, maréchal des logis, 3e R. S. A., douar Magra, Barika (Batna).
9 Abassa Lakhdar, 1905, 1re classe, 3e R. S. A., douar Taouzient, à Khenchela (Batna).
10 Ben Saïd Salah ben Abdallah, 21 novembre 1903, caporal, 3e R. T. A., maison Ben Saïd Lakdar, quartier du Stand, à Batna.
11 Fellah Smaïl, 1905, 1re classe, corps des Douairs, à Barika (Batna).
12 Chebedden Amar, dit Ahmed, 1912, 1re classe, C. O. I. D. 3, douar Meggada-Khenchela (Batna).
13 Debbache Rebiai ben Bachir, 1905, caporal, 7e R. T. A., douar Meggada, Babar-Khenchela (Batna).
14 Boudifa Layachi, 1913, caporal, 422e compagnie de garde des P. G. A., douar O. Bouderhem, fraction O Mira, Khenchela (Batna).

15 Zaidi Amor, 1916, 1re classe, 10e S. I. M., douar Ouldja, Khenchela (Batna).
16 S. N. P. Miloud ben M'Hamed, 1912, 1re classe, 67e R. A. A., Mekhadma (Batna).
17 Zga Hamma, 3 mai 1914, maréchal des logis, 9e R. C. A., 3, rue des Juifs Batna.
18 Mechetti Djemal, 1er janvier 1912, 1re classe, 7e R. T. A., Lambese (Batna).
19 Yabouche Salah, 2 décembre 1926, 2e classe, 9e E. S. A., café-restaurant, rue Jean-Eymar, à Gap (Hautes-Alpes).
20 Benhamza Mohamed El Hachemi, 19 août 1914, maréchal des logis chef, 1er R. S. A., douar Ain-Zatout, Aïn-Touta (Batna).
21 Ghorab Salah, 1912, sergent, C. I. A. A. T., douar Ouled-Gacem, Aïn-M'Lila (Constantine).
22 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, 87, rue Robert, à Lyon (Rhône).
23 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R. 103, 23, rue Charles-de-Foucault, à Constantine.

Bône.

1 Benameur Ammar, 24 août 1908, sergent-chef, C. O. I. D. 3, 34, rue Desaix, Bône.
2 Kedaya Athmane, 1904, sergent-chef, C. O. T. 3, C. H. R. S. A. S., Bou Hamra (Bône).
3 Amarouche Hamda ben Maamar, 10 janvier 1911, caporal, C. O. I. 3, rue Clemenceau, à la Calle (Bône).
4 Chergui Younès, 1909, sergent-chef, 7e R. T. A., douar Hammane, Souk-Ahras (Bône).
5 Djedid Salah, 10 novembre 1904, caporal, 3e R. T. A., S. A. S. d'Elfrin, La Calle (Bône).
6 Souici Tahar, 17 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma-Plaisance (Constantine).
7 Kefi Abdallah ben Ali, 23 septembre 1911, sergent, 25e Ce de garnison, à Batna, maison Boudmendjel-Orangerie, rue Hoche, à Bône.
8 Manaa Kaddour, 1906, caporal-chef, 7e R. T. A., 37, rue Négrier, à Guelma (Bône).
9 Abdelaziz Tahar, 1914, sergent, 3e zouaves, douar Ouled-Si-Ali, Aïn-El-Ksar (Batna).
10 Berrezig Ali ben Mohamed, 1913, caporal, 3e R. T. A., metcha Bourouba, douar Ouled-Dhia, Souk-Ahras (Bône).
11 Hamadi Mohamed, 27 avril 1911, 1re classe, C. O. I. D. 3, G. M. S. no 6, à Jean-Sadcher (Bône).
12 Abdelli Seghir ben Belkacem, 26 mars 1915, sergent-chef, 3e R. M. du 3e R. T. A., 42, rue Négrier, à Guelma (Bône).
13 Azaizia Maâmar, 1910, brigadier, école armée blindée et cavalerie, douar Morsott, metcha Henaissia, Tébessa (Batna).
14 Khemiri Ghérib ben Ali, 1917, caporal, 10e S. I. M., Yusuf (Bône).
15 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, gardien du cimetière musulman, à Souk-Ahras (Bône).
16 Friki Moktar, 1917, 1re classe, 19e R. T. A., douar Khanguet-Aoun, la Calle (Bône).
17 Hemici Mohammed, 2 mai 1916, sergent, 3e R. T. A., 37 *bis*, rue de la Villette, à Bône.
18 Zerroug Saad, 1er juillet 1926, 2e classe, C. A. R. 103, chez Taïbi Nouar (commerçant), à Ouenza (Bône).
19 Abdelli Azzouz, 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Gourigueur, Tébessa (Batna).
20 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709e R. E. E., rue Joseph-Bosco, ferme Benabdou, à Constantine.
21 Boukhers Abdelkrim, 1er avril 1928, 1re classe, 23e R. T. A., 7, rue de la Douane, Souk-Ahras (Bône).
22 Saifi Tayeb, 29 novembre 1927, brigadier, 603e C. O. S. M., Sidi-Salem, no 2575 (Bône).

Constantine.

1 Krasdi Belkacem, 1901, sergent, 25e compagnie de garnison, douar Taouzient, à Khenchela (Batna).
2 Bedda Slimane, 1908, caporal, 5e bataillon du C. O. I. D. 3, G. M. P. R. no 15, Châteaudun-du-Rhummel (Constantine).
3 Rebahi Khédiri Saïd ben Amar, 20 février 1910, maréchal des logis, 9e R. S. A., Aïn-Beida (Constantine).
4 Souici Tahar, 17 mars 1906, sergent, 7e R. T. A., Hamma-Plaisance (Constantine).
5 Bougandoura Rabah, 1911, sergent, 7e R. T. A., douar M'Toussa, Khenchela (Batna).
6 Tir Derradji, 1906, sergent-chef, C. O. I. D. 3, Saint-Donat (Constantine).
7 Zelmat Ali ben Ahmed, 1912, sergent, C. A. R. 103, douar Ouled-Lebiod, Aurès (Batna).
8 Dendani Haouès, 1902, 2e classe, C. O. I. 3, 44, rue Bedeau, (Constantine).
9 Dekhili Bouguerra, 1904, 1re classe, compagnie de garnison, section du 25e train, Pont-du-Diable, maison Halimi Deradji, à Constantine.
10 Bichaoui Amar, 15 septembre 1912, 2e classe, C. O. I. 45, 1, rue des Abeilles, à Constantine.
11 Hadji, dit Boudardara Ammar, 16 octobre 1907, 2e classe, 3e compagnie de remonte, 6, cours Richard-Vitton, à Lyon (Rhône).
12 Zaidi Amor, 1916, 1re classe, 10e S. I. M., douar Ouldja, Khenchela (Batna).
13 Hamadi Mohamed, 27 avril 1911, 1re classe, C. O. I. D. 3, G. M. S. no 6, à Jean-Sadcher (Bône).
14 Boutaghane Sebti, 15 novembre 1912, sergent-chef, 3e R. T. A., mameloп Négrier, maison Catoni, à Philippeville (Constantine).
15 Kheloufi Cheikh, 1916, brigadier-chef, 803e C. O. M., 9, rue des Zouaves, à Constantine
16 Kahallesane M'Barek, 20 décembre 1918, 2e classe, C. O. T. 45, 87, rue Ouled-Braham, à Constantine.
17 Ghorab Salah, 1912, sergent, C. I. A. A. T., Aïn-M'Lila (Constantine).
18 Meraghdia Mohammed, 1914, 2e classe, C. O. I. 3, gardien du cimetière musulman, à Souk-Ahras (Bône).
19 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, 25, rue des Anciens-Abattoirs, Mon-Touati-Lakdar, à Constantine.
20 Habta Saïd, 12 mai 1929, caporal, C. A. R. 103, 87, rue Robert, à Lyon (Rhône)
21 Kaba Ahmed, 18 juin 1916, sergent-chef, C. A. R. 103, 23, rue Charles-de-Foucault, à Constantine.
22 Benkhelil Mohamed, 16 avril 1930, 1re classe, 7e R. T. A., 8, rue Sidi-Rached, à Constantine.
23 Habaza Ali, 1916, sergent-chef, 3e R. T. A., à Telergma (Constantine).
24 Bouguerrou Amar, 18 décembre 1931, brigadier-chef, 709e C. R. E. E., rue Joseph-Bosco, ferme Benabdou, à Constantine.
25 Zerdi Ahména, 1925, 1re classe, 1/7e R. T. A., Aïn-Kercha (Constantine).
26 Boukhers Abdelkrim, 1er avril 1928, 1re classe, 22e R. T. A., 7, rue de la Douane, Souk-Ahras (Bône).

Médéa.

1 Toumi Belgacem, 21 mai 1920, caporal-chef, C. A. M., Reibel Chellala (Médéa).

Mostaganem.

1 Menai Boudjemaâ, 18 octobre 1923, sergent-chef, 13 R. T. A., S. P. 86671 (A. F. N.).

Oran.

1 Benkouider Abdelkader, 8 octobre 1903, maréchal des logis, 25e train, 15, rue des Vieillards, à Bougie (Sétif).
2 Menai Boudjemaâ, 18 octobre 1923, sergent-chef, 13e R. T. A., S. P. 86671 (A. F. N.).
3 Muller (Marcel).
4 Gaci Hocine, 19 mai 1925, 2e classe, C. A. R. 101, Palestro (Tizi-Ouzou).

Orléansville.

1 Oussaid Abdelkader, 1917, sergent, 1er R. T. A., quartier Hamana, à Miliana (Orléansville)
2 Douha Abdelkader, 1924, caporal, 1er B. T. A., douar Adélia, à Marguerite (Orléansville).

Sétif.

1 Khoudour Ammar, 18 février 1910, adjudant, 1er R. T. A., cité des Logis-d'Anne, Jouques (Bouches-du-Rhône).
2 Abdelhafid Ali ben Saâd, 1902, sergent, C. A. T. Alger, 4, rue Benzaïd, à Bougie (Sétif).
3 Bedda Slimane, 1908, caporal, 5e bataillon du C. O. I. D./3 G. M. R. P. no 15, Châteaudun-du-Rhumel (Constantine).
4 Ferdjaoui Ali ben Amar, 1912, sergent, G. M. R. 21, 4, rue Benzaïd, à Bougie (Sétif).
5 Salah ben Lakhdar, 1901, 1re classe, 9e R. S. A. 15, lotissement Ferhat-Mizouni, route de Tolga, à Biskra (Batna).
6 Hellal Saad ben Mohamed, 1904, 2e classe, 7e R. T. A., 5, rue du 3e-Chasseurs, à Sétif.
7 Abed Rabah, 10 novembre 1909, 2e classe, 19e section d'infirmiers militaires no 70. Alger, 14, rue Coulonne-en-Montagne, à Sétif.
8 Hamici Mohand Arab, 17 novembre 1901, sergent, 81e compagnie Chaîne de Montagne, à Oran, 10, rue des H. B. M., cité Moulla, à Bougie.
9 Kaouche Messaoud, 1908, sergent, 7e R. T. A., lotissement Burdin no 3, logement no 29, maison Sibons, à Sétif.
10 Kheloufi Cheikh, 1916, brigadier-chef, 803e C. O. M., 9, rue des Zouaves, à Constantine
11 Sadoune Hocine, 1914, 2e classe, C. O. T. 45, 25, rue des Anciens-Abattoirs, maison Touati-Lakdar, à Constantine.
12 Bouaffar Khemissi, 1920, 2e classe, 25e train, à Constantine, douar Rasfa, les Rhira (Sétif).

Tlemcen.

1 Maceno (Marcel).

Emplois techniques.

Manœuvre ordinaire.

Catégorie « D ».

Alger.

1 Bekhat Abdelkader, 1915, caporal, 1er R. T. A., chez M. Refik Amokrane, 11, rue de Ménerville, à Blida.

Batna.

1 Hassad Amar, 1904, 1re classe, 3e zouaves, rue de la Gare, à Khenchéla (Batna).
2 Chakab Abdelhafid, 1910, 2e classe, 3e R. S. A., maison Naïli Ali, rue de la Nouvelle-Mosquée, à Batna.
3 Gourdache Khélifi ben Saïd, 11 novembre 1913, caporal, C. O. I. 3, 2, boulevard Petit, à Batna.
4 Aberbache Mohammed, 23 septembre 1918, sergent-chef, 6e B. C. A., douar Menaâ, Aurès (Batna).

Constantine.

1 Ramoul Mohamed, 8 octobre 1912, brigadier, 25e train, 42, rue Abdallah-Bey, à Constantine.
2 Chakab Abdelhafid, 1910, 2e classe, 3e R. S. A., maison Naïli Ali, rue de la Nouvelle-Mosquée, Batna.

Oran.

1 Foul Benyamina, 8 décembre 1927, 1re classe, 2e R. T. A., 9, rue de Batna, à Oran.

Sétif.

1 Gourdache Khélifi ben Saïd, 11 novembre 1913, caporal, C. O. I. 3, 2, boulevard Petit, à Batna.
2 Kmidji Khoutir, 1er avril 1926, 2e classe, 21e B. T. A., Aïn-Abessa, par Sétif.

Services hospitaliers.

Concierge.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Kappel (Jean).
2 Chichaou Mohamed ben Saïd dit Guillaume, rue La Fayette, à Douéra (Alger).

Batna.

1 Merdassi Sebti, 15 novembre 1930, 22, rue Eugène-François, à Bône.

Bône.

1 Merdassi Sebti, 15 novembre 1930, 22, rue Eugène-François, à Bône.
2 Giusti (Sauveur).

Constantine.

1 Pitoy (Auguste).
2 Khalifa Fredj Elie.
3 Fergane Tahar, 1922, rue Charles-de-Foucauld, à Sétif.
4 Cuomo (Isidore).

Sétif.

1 Fergane Tahar, 1922, rue Charles-de-Foucauld, à Sétif,

Catégorie « D ».

Constantine.

1 Fathi Bouaziz, 1926, caporal, 3e R. T. A., cité Richard, Château-dun-du-Rhumel (Constantine).

OUVRIER PROFESSIONNEL DE 1re CATÉGORIE

Plombier.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Chaubard (René).

Bourrelier.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Seban (Moïse).

Plombier.

Catégorie « C ».

Oran.

1 Sebban (Jacob).

Zingueur.

Catégorie « C ».

Oran.

1 Sebban (Jacob).

OUVRIER PROFESSIONNEL DE 2e CATÉGORIE

Mécanicien.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Rabello (Louis).

Ajusteur.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Rabello (Louis).

Cuisinier.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Goumrar Mohamed ben Mohamed, 1er juin 1913, soldat, 18e R. T. A., village Agachine, Azzefoun (Tizi-Ouzou).

Tizi-Ouzou.

1 Goumrar Mohamed ben Mohamed, 1er juin 1913, soldat, 18e R. T. A., village Agachine, Azzefoun (Tizi-Ouzou).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Houachem Slimane, 1924, caporal-chef, 19e génie, 18, chemin des Pèlerins-Notre-Dame-d'Afrique, à Alger.
2 Jaubertie (Roland).

Oran.

1 Kerch Abdelkader, 27 janvier 1925, 1re classe, 22e R. T. A., S. A. S. de Bougainville (Orléansville).

Cuisinier.

Catégorie « D ».

Orléansville.

1 Kerch Abdelkader, 27 janvier 1925, 1re classe, 22e R. T. A. S. A. S. de Bougainville (Orléansville).

Manœuvre.

Catégorie « C ».

Alger

1 Thevenin (Georges).
2 Zahaf Saïd ben Mohamed, 28 août 1907, 6, rue de l'Intendance, à Alger.

Bône.

1 Scala (Joseph).
2 Bouali Tayeb, 22 septembre 1911, 2e classe, 3e zouaves, anciens abattoirs, maison Habbar, à Constantine.

Constantine.

1 Attalah Mohamed Zouaoui, 11 mai 1918, soldat, G. U. I., 24, avenue Bienfait, impasse Mouclier, chez M. Hioual Mohamed, à Constantine.
2 Kettaf Boularès, 1930, 2e classe, 3e R. T. A., chez Bouhafs Noul, gargotier, à Saint-Arnaud (Sétif).
3 Bouali Tayeb, 22 septembre 1911, 2e classe, 3e zouaves, anciens abattoirs, maison Habbar, à Constantine.
4 Beldiezzar Boudjema, 30 janvier 1927, caporal-chef, C. A. R. 103, 9, rue du Sous-Lieutenant-Ali-Khodja, à Constantine.

Oran.

1 Fenni Mohammed, 1922, 32, cité Lombard, S/C de M. le président du Dar El Askri, à Tiaret.
2 Bouaza Abid Abdelkader El Slimane, 21 mai 1922, brigadier, 28e R. C. A., concierge aux H. L. M., bâtiment 5, El Rahel, Oran.

Sétif.

1 Zema Mohand, 1er janvier 1932, 2e classe, 13e R. T. A., 8, rue Sidi-Souffi, Bougie (Sétif).
2 Touabti Lakhdar, 23 juillet 1912, 2e classe, 101e compagnie du C. O. G., n° 35, maison Smati, rue d'Angleterre à Sétif.
3 Kellaf Boularès, 1900, 2e classe, 3e R. T. A., chez Bouhafs Noui, gargotier, à Saint-Arnaud (Sétif).

Tiaret.

1 Berahil Berrechine Kouider, 1930, 2e classe, C. A. R. 102, douar Thabet, village Nègre, à Saida (Tiaret).
2 Fenni Mohammed, 1922, 32, cité Lombard, S/C de M. le président du Dar El Asri, à Tiaret.

Tizi-Ouzou.

1 Mellal Tahar, 6 octobre 1899, 2e classe, 25e trains, 7, rue de Flandre, à Paris (19e).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Lakhdari Mohamed, 4 août 1910, 2e classe, 2e R. T. A., 11, rue de la Bastille, à Tiaret.
2 Miloudi Hadj ben Amar, 1926, 2e classe, C. A. R. 101, logement B, 41, cité Dessolier, Maison-Carrée (Alger).
3 Meskouna Mohamed, 1924, 2e classe, 2/3 R. T. A., rue du Château-d'Eau, à Koléa (Alger).
4 Safi Abdelkader, 11 août 1919, sergent au 13e R. T. A., 32, rue Paul-Doumer, à Blida (Alger).
5 Khouild Bouzid ben Bouzerga, 6 juin 1919, brigadier, groupe de transport 520, S. A. S. de Cheragas (Alger).
6 Samaoui Amar, 6 février 1928, 1re classe, C. A. R. 101, terrain Boumzar, chez Zouaoui, épicier, Maison-Carrée (Alger).
7 Bourenane Chérif, 1925, 1re classe, C. A. R. 101, rue du 5e-R.-T.A., quartier Belfort, Bain-Maure, Maison-Carrée (Alger).
8 Lamdani Mohamed, 11 décembre 1926, caporal, 22e R. T. A., quartier Tabouche, à Médéa.
9 Nalli Abderrahmane, 2 mars 1931, 2e classe, C. A. R. 103, 18, rue Brahim-Fatah, à Alger.
10 Abassi Amara, 1929, 1re classe, 2/67 R. A., cité Nador n° 132, clos Salembier, à Alger.
11 Redjimi Layachi, 1929, 2e classe, 6e E. S. A., S. P. 88.896 A. F. N.
12 Guedouar Ayache, 10 janvier 1929, 2e classe, 11e B. T. A., 22, rue Blandan, chez M. Semmad, à Blida (Alger).
13 Mahmoud Salim, 19 décembre 1921, sergent, C. C. A. S., cité Bournazel, n° 16, appartement 43 B, à Casablanca (Maroc).
14 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C. A. R. 101, 6, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, à Blida.
15 Kazour Ali Mohamed, 1921, caporal-chef, 24e R. I. C., cité des Eucalyptus, bâtiment BI n° 15, à Hussein-Dey (Alger).
16 Kouidri Salah, 1917, caporal-chef, 10e S. I. M., Charef, par Djelfa (Médéa).
17 Didani Boualem, 13 mars 1917, tirailleur, 2e classe, 7e R. T. A., Dar-el-Askri, 4, rue Ozanam, à Alger.
18 Benabdelhadi Abdelkader, 15 avril 1922, 1re classe, C. C. A. S., cité Musulmane, quartier P. LM, n° 126, Maison-Carrée (Alger).
19 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C. A. R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, Affreville (Orléansville).
20 Baali Ahmed, 1926, 1re classe, 1er R. T. A., 4e rue, cité Indigène, appartement 6, à Hussein-Dey (Alger).
21 Guat Derradji ben Djelali, 1935, 2e classe, 27e escadron du train, 18, rue de Benazouz, Kolea (Alger).
22 N'Diaye Samba, 3 janvier 1931, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Catégorie « D ».

Batna.

1 Belazoune Hocine, 4 juin 1920, 2e classe, 3e R. T. A., douar Ouled-Abdi, Aurès (Batna).
2 Malki Mohamed Lakhdar, 1926, caporal-chef, 3e R. T. A., boulevard des Jardins, Khenchela (Batna).
3 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, Aïn-Yagout (Batna).

Bône.

1 Maddalena (Antoine).
2 Mouadjenia Lakhdar, 1935, 1re classe, 7e R. T. A., Béni-Ramassès, Première-Fontaine, à Bône.
3 Yacono (Salvator).

Constantine.

1 Boubeggar Ali, 11 mai 1921, caporal-chef, 7e R. T. A., 5, rue Damon, à Constantine.
2 Zerdi Ahmèna, 1925, 1re classe, 1/7e R. T. A., à Aïn-Kercha (Constantine).
3 Talbi Mohand Arezki, 11 septembre 1915, 1re classe, 7e R. T. A., village Taourirt-El-Malen, près de Bougie (Sétif).
4 Maddalena (Antoine).
5 Belazoune Hocine, 4 juin 1920, 2e classe, 5e R. T. A., douar Ouled-Abdi, Aurès (Batna).
6 Kemcha Lakdar, 20 janvier 1912, caporal, 4e zouaves, 220, avenue de Roumanie, à Constantine.
7 Didani Boualem, 13 mars 1917, 2e classe, 7e R. T. A., Dar-El-Askri, 4, rue Ozanam, Algérie.
8 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, Aïn-Yagout (Batna).
9 Mouadjenia Lakhdar, 1935, 1re classe, 7e R. T. A., Béni-Ramassès, Première-Fontaine, à Bône.

Médéa,

1 Idreg Ahmed, 1920, 1re classe, 13e R. T. A., douar Sidi-Khélifa, Aïn-Bessem (Médéa).
2 Bouseida Mohamed, 29 décembre 1922, 2e classe, C. A. R., 103 S. A. S. de Mangarno, Brazza (Médéa).
3 Lemdani Mohamed, 11 décembre 1926, caporal au 22e R. T. A., quartier Tabaiche (Médéa).
4 Redjimi Layachi, 1929, 2e classe, R. S. A., S. P. 88.896 A. F. N.
5 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C. A. R. 101, 6, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, à Blida (Alger).

Mostaganem.

1 Rezali Abdelkader, 30 juillet 1920, caporal, 51e R. I., 11, rue de l'Iman, à Mostaganem.
2 Yahia Meddah Salem, 1917, 2e classe, C. A. R. 101, 17, maison 634, Tigditt, à Mostaganem.
3 N'Diaye Samba.
4 Berrabah Mohamed, 1931, 1re classe, C. A. R. 102, cité du Petit-Lac, bloc B, n° 28, à Oran.

Oran.

1 Daham Djelloul, 1915, sergent-chef, 2e R. T. A., 32, rue Camille-Gasquet, à Oran.
2 Alhmi Miloud, 25 mars 1918, caporal-chef, 1/21 R. T. A., 3e compagnie, cité musulmane du Petit-Lac, bloc 6, n° 19, 3e tranche, à Oran.
3 Sakher Kaddour, 13 mai 1916, brigadier-chef, C. A. R. 102, 54, rue Joseph-Oliva, à Oran.
4 Lakhdari Mohamed, 4 août 1910, 2e classe, 2e R. T. A., 11, rue de la Bastille, à Tiaret.
5 Ahmed ben Abdellah, 1927, caporal au 30e B. S. M. G., 7, rue du Rempart, à Arzew (Oran).
6 Safer Cheikh, 1932, brigadier, 2e R. C. A., 53, rue Abdellah-Dasboune, à Oran.
7 Benatayeb Tayeb, 2 février 1933, 2e classe, 2e R. C. A., 6, rue Cambronne, à Aïn-Temouchent (Oran).
8 Belkacem Slimane, 13 mai 1921, 2e classe, 515e groupe de transport, 19, rue d'Oran, à Relizane (Mostaganem).
9 Mokkedem Ahmed, 1er décembre 1927, sergent, C. A. R. 102, 8, rue de Marengo, à Sidi-bel-Abbès (Oran).
10 Bourenane Chérif Ahmed, 1925, 1re classe, C. A. R. 101, Bain Maure, rue du 5e-R.-T.A., quartier Belfort, à Maison-Carrée (Alger).
11 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22 R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret
12 Mahmoud Salim, 19 décembre 1921, sergent, C. C. A. S., cité Bournazel, n° 16, appartement 43 B, à Casablanca (Maroc).
13 Rezali Abdelkader, 30 juillet 1920, caporal, 51e R. I., 11, rue de l'Iman, à Mostaganem
14 Kouidri Salah, 1917, caporal-chef, 10e S. I. M., Charef, par Djelfa (Médéa).
15 Yahia Salah ben Ali, 1924, caporal, 2/66 R. A., 74, rue du Général-Mangin, à Oran.
16 Yahia Meddah Salem, 1917, 2e classe, C. A. R. 101, 17, maison 634, Tigditt, Mostaganem.
17 Guat Derradji ben Djelali, 1935, 2e classe, 27e train, 18, rue de Bénazouz, à Koléa (Alger)
18 Berrabah Mohamed, 1931, 1re classe, C. A. R. 102, cité du Petit-Lac, bloc B, n° 28, à Oran.

Orléansville.

1 Rafed el Mostefa, 10 mars 1910, caporal, 5e compagnie de garnison, boulevard de Tiaret, à Teniet-el-Haad (Orléansville).
2 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C. A. R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, Affreville (Orléansville).

Sétif.

1 Hamrouni Iakhdar, 7 octobre 1921, caporal, 11e R. T. A., 7, rue Bounechada, à Sétif.

Tiaret.

1 Daham Djelloul, 1915, sergent-chef, 2e R. T. A., 32, rue Camille-Gasquet, à Oran.
2 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22 R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret.

Tlemcen.

1 Marouf Abdelkader, 28 novembre 1915, 1re classe, 6e R. T. A., village Nègre, à Lamoricière (Tlemcen).
2 Safer Cheikh, 1932, brigadier, 2e R. C. A., 53, rue Abdellah-Dasboune, à Oran.

Homme de peine.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Bentara Mohamed, 14 août 1913, 2e classe, 21e S. I. M., Maison Cantonnière, Retour de la Chasse, à Fort-de-l'Eau (Alger).
2 Benyounes Rabah, 4 janvier 1912, 2e classe, 1/29e tirailleurs, chez Anou, commerçant, à Ménerville (Alger)
3 Slimani Ahmed ben Akli, 30 avril 1933, village Tizi-Médène, Bou-Nouh (Tizi-Ouzou).
4 Petrosino (Louis).

Bône.

1 Achi Mohamed Hadi, 16 mai 1935, 2e classe, 9e G. E. S. A., Morsott (Bône).

Constantine.

1 Kettaf Boularès, 1930, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Bouhafs Noui (gargotier), à Saint-Arnaud (Sétif).

Sétif.

1 Kettaf Boularès, 1930, 2e classe, 3e R. T. A., chez M. Bouhafs Noui (gargotier), à Saint-Arnaud (Sétif).

Tiaret.

1 Mimouni Mohamed, 1930, 1re classe, C. A. R. 102, 4, rue Séfalou, à Tiaret.

Tizi-Ouzou.

1 Akaba Sahraoui, 20 décembre 1924, soldat, C. A. R. 101, maison Hadj Kaddour, quartier de l'Hôpital-Dellys, Tizi-Ouzou.
2 Slimani Ahmed ben Akli, 30 avril 1933, village Tizi-Médène, Bou-Nouh (Tizi-Ouzou).

Catégorie « D ».

Alger.

1 Guemgam Mohamed, 1918, sergent, 7e R. T. A., 47, rue du Génie, la Glacière, Hussein-Dey (Alger).
2 Boumerdassi Rabah, 21 mars 1918, sergent, 19e génie, 104, rue du Génie, la Glacière, à Hussein-Dey (Alger).
3 Bousila Ahmed, 14 mai 1914, sergent, 9e zouaves, 33, rue Jules-Guesde, à Hussein-Dey (Alger).
4 Houachem Slimane, 1924, caporal-chef, 19e génie, 18, chemin des Pélerins, Notre-Dame-d'Afrique (Alger).
5 Benamara Lahcène, 27 août 1917, caporal, 1er R. T. A., 18, rue des Coquelicots, clos Salembier, à Alger.
6 Guernina Mohamed, 3 janvier 1917, caporal, 21e R. T. A., rue de l'Ecole, maison Laval, à Berrouaghia (Alger).
7 Rabhi El Hadj, 1930, 1re classe, 1er R. T. A., 10, impasse Velez, cité Bel-Air, à Hussein-Dey (Alger).
8 Abba Mohammed, 7 avril 1927, 1re classe, 1er B. T. A., 6, rue Ptolémée, Cherchell (Orléansville).
9 Safi Abdelkader, 11 août 1919, sergent, 13e R. T. A., 82, rue Paul-Doumer Blida (Alger).
10 Khouild Bouzid ben Bouzerga, 6 juin 1919, brigadier, groupe de transport 520, S. A. S. de Chérage (Alger).
11 Bennai Makhlouf, 4 février 1921, 1re classe, 1er R. T. A., Gué-de-Constantine, Kouba (Alger).
12 Bemehel Abdelkader, 24 août 1926, 2e classe, 9e B. T. A., sanatorium de Belloua, Tizi-Ouzou.
13 Zahra Chérif, 17 septembre 1928, 1re classe, C. A. R. 103, cité Viga, n° 4, Fontaine-Fraiche, Alger.
14 Abassi Amara, 1929, 1re classe, 2/67e R. A., cité Nador, n° 132, clos Salembier, à Alger.
15 Mahmoud Salim, 19 décembre 1921, sergent, C. C. A. S., 16, cité Bournazel, appartement 43 B, Casablanca (Maroc).
16 Messad Ali, 1919, maréchal des logis, 9e C. E. S. A., 40, cité El-Amal, clos Salembier, à Alger.
17 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C. A. R. 101, 6, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, à Blida (Alger).
18 Kazour Ali Mohamed, 1921, caporal-chef, 24e R. I. C., cité des Eucalyptus, bâtiment B 1, n° 15, Hussein-Dey (Alger).
19 Djebil Laimèche ben Boutouchent, 1918, 2e classe, 21e R. T. A., chez M. Malberti, Montpensier, Blida (Alger).
20 Didani Boualem, 13 mars 1917, 2e classe, 7e R. T. A., Dar-El-Askri, 4, rue Frédéric-Ozanam, à Alger.
21 Benabdelhadi Abdelkader, 15 avril 1922, 1re classe, C. C. A. S., cité Musulmane, quartier P. L. M., n° 126, Maison-Carrée (Alger).
22 Denideni Abdelkader, 1922, 2e classe, 21e R. T. A., chez M. Talbi Mohamed, rue de la Mosquée, El-Affroun (Alger).
23 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C. A. R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, à Affreville (Orléansville).
24 Kerkouba Ali ben Ahmed, 13 mai 1928, brigadier, 801e C. O. S. M., 18, route de Castiglione, à Koléa (Alger).
25 Mehamdi Ahmed, 15 février 1932, caporal, 9e R. T. A., chez M. Laurent Pons, 4-Chemins, Cap-Matifou (Alger).
26 Alilat Mohamed ben Miloud, 1928, 1re classe, 3/22 R. T. A., chez Laïd Bouabdallah, à Duperré (Orléansville).
27 Amara Amar, 15 janvier 1918, 1re classe, C. I. P. C. G., quartier de la Gare, douar Belhocine, à Marengo (Alger).
28 Merah Belgacem, 1930, 1re classe, C. A. R. 101, H. L. M. Climat de France, bâtiment G 12, escalier 7, logement 1, à Alger.
29 Igheroussène Amar ben Ahmed, 6 janvier 1931, chez Belkacem, avenue du 8-Novembre, n° 3, à Alger.
30 Guat Derradji ben Djelali, 1935, 18, rue de Bénazouz, à Koléa (Alger).

Batna.

1 Malki Mohamed Lakhdar, 1926, caporal-chef, 3e R. T. A., boulevard des Jardins, à Khenchéla (Batna).
2 Aïb Khemaia dit Khélifa, 14 avril 1907, sergent, 7e R. T. A., Fontaine-des-Figuiers, Khenchéla (Batna).
3 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, Aïn-Yagout (Batna).

Constantine.

1 Bazziz Boudjemaâ ben Boudiaf, 1911, sergent, milice départementale des douairs, 24, rue d'Aumale, à Sétif.
2 Zerdi Ahména, 1925, 1re classe, 1/7e R. T. A., à Aïn-Kercha (Constantine).
3 Ramdani Mahdi, 1914, 1re classe, 7e R. T. A., rue Voltaire, J. 3, Sinistrés Communaux, à Sidi-Mabrouk (Constantine).
4 Didani Boualem, 13 mars 1917, 2e classe, 7e R. T. A., Dar-El-Askri, 4, rue Frédéric-Orazem, à Alger.
5 Bensebba Hamadi, 20 juillet 1932, 2e classe, C. A. R. 103, groupe mobile de sécurité, Aïn-Yagout (Batna).

Médéa.

1 Benaziza Ahmed ben Ahmed, 11 janvier 1919, caporal, C. A. R. 101, 6, rue Raymond-Poincaré, impasse Lopez, à Blida (Alger).
2 Kerkouba Ali ben Ahmed, 13 mai 1928, brigadier, 801e C. O. S. M., 18, rue de Castiglione, à Koléa (Alger).

Mostaganem.

1 Chelef Bekhadda, 1916, caporal, C. A. R. 102, chez Félix Hocine, commerçant, boulevard de Mascara, à Rélizane (Mostaganem).
2 Ammariat Benaouda, 1er février 1913, 2e classe, bataillon de garnison n° 2, 31e G. M. P. R., à Cassaigne (Mostaganem).
3 Yacoub Mohamed, 17 juin 1920, sergent, 21e R. T. A., le Saulou, par Fumel (Lot-et-Garonne).

Oran.

1 Aroussi Kaddour, 26 janvier 1923, brigadier-chef, 2/66 R. A., maison Rezzoug Miloud, 59, rue des Carrières-Eckmuhl, à Oran.
2 Sakher Kaddour, 13 mai 1916, brigadier-chef, C. A. R. 102, 54, rue Joseph-Oliva, à Oran.
3 Ahmed ben Abdellah, 1927, caporal, 30e B. S. M. G., 7, rue du Rempart, à Arzew (Oran).
4 Ammariat Benaouda, 1er février 1913, 2e classe, bataillon de garnison n° 2, 31e G. M. P. R., à Cassaigne (Mostaganem).
5 Safer Cheikh, 1932, 2e R. C. A., 53, rue Abdellah-Dasboune, à Oran.
6 Yagoub Mohamed, 17 juin 1920, sergent, 21e R. T. A., le Saulou, par Fumel (Lot-et-Garonne).
7 Belkacem Slimane, 13 mai 1921, 2e classe, groupe transport 515, 19, rue d'Oran, à Rélizane (Oran).
8 Mokkedem Ahmed, 1er décembre 1927, sergent, C. A. R. 102, 8, rue de Marengo, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

9 Tazerac Mohamed, 25 juin 1922, maréchal des logis chef, 1/54 R. A., à Lure (Haute-Saône).
10 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22 R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret
11 Mahmoud Salim, 19 décembre 1921, sergent, C. C. A. S., cité Bournazel, n° 16, appartement 43 B, à Casablanca (Maroc).
12 Guat Derradji ben Djelali, 1935, 2e classe, 27e train, 18, rue Bénazouz, à Koléa (Alger).

Orléansville.

1 Abba Mohammed, 7 avril 1927, 1re classe, 1er B. T. A., 6, rue Ptolémée, à Cherchell (Orléansville).
2 Tayebi Mohamed, 21 novembre 1928, 1re classe, 21e R. T. A., 6, rue Ptolémée, Cherchell (Orléansville).
3 Amghar Ahmed ben Abdelkader, 17 février 1925, caporal-chef, C. A. R. 101, rue du Maroc, maison Cherfaoui, Affreville (Orléansville).
4 Allat Mohamed ben Miloud, 1928, 1re classe, 3/22 R. T. A., chez Laïd Bouabdallah, à Duperré (Orléansville).

Sétif.

1 Baaziz Boudjemaa ben Boudiaf, 1911, sergent, 7e tirailleurs, 24, rue d'Aumale, à Sétif.

Tiaret.

1 Seradj Kaddour, 4 février 1923, sergent, 3/22 R. T. A., 4, rue Clauzel, à Tiaret.

Tizi-Ouzou.

1 Chebili Mohamed, 20 septembre 1922, sergent-chef, 45e régiment de transmissions, rue Emile-Roland, à Tizi-Ouzou.
2 Bemehel Abdelkader, 24 août 1926, 2e classe, 1er R. T. A., sanatorium du Belloua, à Tizi-Ouzou.

Tlemcen.

1 Safer Cheikh, 1932, brigadier, 2e R. C. A., 53, rue Abdellah-Dasboune, à Oran.

Aide ouvrier.

Catégorie « C ».

Oran.

1 Benarous (Félix).

Servant de salle.

Catégorie « C ».

Alger.

1 Bellili Smaïl, 1916, 1re classe, C. O. du S. I. M., 18, rue d'Isly, Sétif.

Constantine.

1 Zouaghi (Maurice).
2 Lebnagria Chérif, 11 mai 1927, 51e R. A., 15, rue Massenet, à Constantine
3 Koutchoukali Slimane, 8 janvier 1926, 2e classe, 3e R. T. A., 46 *bis*, rue Flatters, à Constantine.

Mostaganem.

1 Laurent (Jean).

Sétif.

1 Bellili Smaïl, 1916, 1re classe, C. O. des S. I. M., 18, rue d'Isly, à Sétif.

Catégorie « D ».

Alger.

1 Lachani Ahmed, 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., D. R. S., à Médéa
2 Saïdani Mohamed Chérif, 15 mars 1928, 1re classe, 7e R. T. A., village d'Ii-Matten (Sétif).
3 Bouacha Hannachi, 10 janvier 1930, 1re classe, 3e B. T. A., C. C. A. S., chez Mme Catherine Natali, à la Porta (Corse).
4 Settah Brahim ben Mohamed, 1er novembre 1910, caporal-chef, C. O. I. n° 1, poste 2, garde forestier, Téniet-el-Haad (Orléansville).

Batna.

1 Soler (Roger).

Bône.

1 Hachichi Hacène, 17 novembre 1931, brigadier, C. A. R. 103, 1, place du Prophète, à Tébessa (Batna).
2 Saïdia Daoui, 26 décembre 1931, 2e classe, 9e R. C. A., Medjez-Sfa, par Duvivier (Bône).
3 S. N P. Abdesselem ben Mohamed, 25 mars 1926, caporal-chef, 21e compagnie de district portuaire autonome, mosquée Sidi-Messaoud, Souk-Ahras (Bône).

Constantine.

1 Hadjab Daoudi ben Amar, 1916, sergent-chef, 201e R. P. N. A., les Robertsaux, par Jemmapes (Sétif).
2 Laouedj Aïssa, 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M., 26, lotissement Gaillet, cité des Combattants, maison Litoufi, à Sétif
3 S. N. P. Abdesselem ben Mohamed, 25 mars 1926, caporal-chef, 21e compagnie de district portuaire autonome, Sidi-Messaoud (mosquée), à Souk-Ahras (Bône).

Médéa.

1 Lachani Ahmed, 1913, maréchal des logis, 1er R. S. A., D. R. S., à Médéa

Mostaganem.

1 Smaïn Abdelkader, 1908, adjudant, 2e R. S. A., surveillant à la D. S. R., Bou-Hanifia (Oran).
2 Meher Mohamed, 1er décembre 1907, 1re classe, 2e R. T. A., service D. R. S., Ammi-Moussa (Mostaganem).

Oran.

1 Galdeano (Marcel)
2 Tazerac Mohamed, 25 juin 1922, maréchal des logis chef, 1/54 R. A., à Lure (Haute-Saône)
3 Smaïn Abdelkader, 1908. adjudant, 2e R. S. A., surveillant à la D. R. S., Bou-Hanifia (Oran).
4 Meher Mohamed, 1er décembre 1907, 1re classe, 2e R. T. A., service D. R. S., Ammi-Moussa (Mostaganem).
5 Soler (Roger).

Sétif.

1 Hadjab Daoudi ben Amar, 1916, sergent-chef, 201e R. P. N. A., les Robertsaux, par Jemmapes (Sétif).
2 Kaouche Messaoud, 1908, sergent, 7e R. T. A., lotissement Burdin n° 3, logement n° 29, maison Sibous, à Sétif (Sétif).
3 Laouedj Aïssa. 19 décembre 1919, caporal-chef, 103e S. I. M., 26, lotissement Gaillet, cité des Combattants, maison Litoufi, à Sétif.
4 Tebib Mohamed, 1927, 1re classe, 3e R. T. A., rue Jean-Marie-Mollon. chez M. Hellali Zitouni, a Saint-Arnaud (Sétif)

Servante de salle.

Catégorie « E ».

Alger.

1 Adjadje (Juliette).

Sétif.

- Adjadje (Juliette).
Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.
Yataghane Mohammed, 27 octobre 1916, 2e classe, C. O. M. 80, 9, rue Drouot, « La Scala », El-Biar (Alger).

Garçon de laboratoire.

Catégorie « D ».

Alger.

1 Bouacha Hannachi, 10 janvier 1930, tirailleur de 1re classe, 3e B. T. A. C. C. A. S., chez Mme Natali Catherine, à la Porta (Corse).

Catégorie « C ».

Constantine.

1 Khalifa (Fredj-Elie).

Catégorie « D ».

Médéa.

1 Sebti Mohammed 1918, 2e classe, 1er R T. A., avenue Cassaigne, Laghouat (Oasis).

Les Oasis.

1 Sebti Mohammed 1918, 2e classe, 1er R. T. A., avenue Cassaigne, à Laghouat (Oasis).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

MINISTERE DES ARMEES

COMITE D'EXAMEN DES COMPTES DE LA MARINE

RAPPORT

PRESENTE

AU MINISTRE DES ARMEES

SUR LES

COMPTES DE TRAVAUX DE LA MARINE POUR LA GESTION 1957

(Décret du 20 juillet 1932.)

PREAMBULE

Au cours de sa session 1958-1959 le comité d'examen des comptes de la marine a examiné certains comptes relatifs aux travaux effectués pendant l'exercice 1957.

Comme les années précédentes, il a été étudié les comptes du service des constructions et armés navales, en complétant cette fois leur étude par celle des comptes du service des travaux immobiliers et maritimes, dont le dernier examen remonte à 1956 et qui ont été soumis depuis à une réglementation nouvelle applicable aux comptes de l'année 1957.

La table des matières du rapport est la suivante:

Pages.

PREMIERE PARTIE

Service des constructions et armes navales.

TITRE Ier. — Examen des comptes de travaux des constructions et armes navales du point de vue de leur régularité administrative ... 732

CHAPITRE Ier. — Sincérité des enregistrements ... 732

CHAPITRE II. — Remarques diverses sur la tenue des comptes ... 732

TITRE II. — Etude des situations et comptes annuels ... 733

CHAPITRE Ier. — Examen des résultats globaux des comptes annuels des services locaux ... 733

CHAPITRE II. — Examen des situations et comptes annuels du point de vue économique ... 735

Section I. — Etude du salaire moyen des différents arsenaux et établissements ... 736

Section II. — Etude des frais généraux ... 737

§ I. — Comparaison entre les éléments de frais généraux classés par nature pour les différents arsenaux et établissements ... 737

§ II. — Etude des frais généraux rapportés soit à la valeur de la main-d'œuvre, soit à celle des matières ... 739

§ III. — Etude du prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre ... 739

Section III. — Etude des entreprises. — Comparaison entre les prix d'unité de base ... 740

CHAPITRE III. — Examen des comptes de travaux des C. A. N. du point de vue financier. — Etude du compte général d'exploitation des C. A. N. ... 740

Pages.

TITRE III. — Etude de certains comptes particuliers ... 743

CHAPITRE Ier. — Etude de certains comptes de frais généraux ... 743

Section I. — Comptes de frais généraux des ateliers « Constructions neuves », de Cherbourg, Brest et Lorient ... 743

Section II. — Comptes de frais généraux des ateliers « Machines » de Cherbourg, Brest, Lorient et Toulon. 744

CHAPITRE II. — Confection de douilles de 57 mm à l'établissement de Ruelle ... 745

CHAPITRE III. — Confection de munitions par les pyrotechnies de Cherbourg, Brest et Toulon ... 746

Section I. — Confection de cartouches de 57 mm à Cherbourg et à Brest ... 746

Section II. — Confection d'éléments de cartouches de 57 mm à Toulon ... 747

Section III. — Conclusion sur la tenue des comptes de confection de munitions ... 747

DEUXIEME PARTIE

Service des travaux immobiliers et maritimes.

TITRE Ier. — La tenue des comptes ... 748

CHAPITRE Ier. — Généralités ... 748

CHAPITRE II. — Choix des comptes d'ouvrage ... 748

CHAPITRE III. — Transcription des données de base dans les comptes d'ouvrage ... 749

CHAPITRE IV. — Calcul du prix de revient d'un travail ... 749

TITRE II. — Les résultats des comptes ... 750

CHAPITRE Ier. — Répartition de l'activité par clients et nature de travaux ... 750

CHAPITRE II. — Les charges indirectes ... 752

CHAPITRE III. — Parcs à matériel ... 754

CHAPITRE IV. — Observations particulières ... 756

TROISIEME PARTIE

Propositions et vœux ... 757

PREMIERE PARTIE

SERVICE DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES

La comptabilité des travaux du service des constructions et armes navales (C. A. N.) pour 1957 embrasse, comme à l'ordinaire, plus de la moitié du budget de la marine.

Le comité a étudié les documents récapitulatifs que tous les organismes locaux adressent annuellement au département; il a d'autre part examiné les comptes sur place, dans certains ports ou établissements. Ses constatations et observations seront présentées dans cette première partie du rapport selon le plan suivant:

Titre Ier: examen des comptes du point de vue de leur régularité administrative.

Titre II: étude des situations et comptes annuels.

Titre III: étude de certains comptes particuliers.

TITRE Ier

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DU POINT DE VUE DE LEUR REGULARITE ADMINISTRATIVE

Ce titre sera consacré à l'examen des dispositions prises localement pour s'assurer de la sincérité des enregistrements et à quelques remarques sur la tenue des comptes.

CHAPITRE Ier

Sincérité des enregistrements.

Les prix de revient calculés dans les comptes de travaux sont obtenus par récapitulations successives des renseignements que fournissent les pièces comptables élémentaires; il importe donc que celles-ci retracent sincèrement les faits pour éviter que les résultats ne soient illusoires. Pour s'assurer de cette exactitude, il est nécessaire de procéder à des vérifications sur place pendant que les travaux sont en cours et, de longue date, la marine s'est prononcée pour la création de services de pointeurs placés sous les ordres immédiats des directeurs. Dans les ports visités, les constatations suivantes ont été faites au sujet de ces services:

— A Cherbourg, le même ingénieur des directions de travaux est à la fois chargé du service hygiène et sécurité, de l'inspection des ateliers et du service de pointage. Personne ne lui est adjoint dans sa fonction de pointeur. Il n'existe pas de registre destiné à recevoir ses observations éventuelles et aucune des pièces élémentaires examinées ne portait son visa. En pratique, les pointages réglementaires semblent à peu près inexistants. Quant à l'inspection des ateliers, elle s'exerce sur ordres particuliers du directeur et peut avoir des objets divers, mais, le plus souvent, ses études sont orientées vers les problèmes de rendement, certaines ont, par exemple, porté sur les statistiques des temps passés aux travaux exécutés sur tarif ou sur la répartition des personnels et des outillages entre les postes de travail. Cependant, quelques enquêtes confiées à l'inspection des ateliers ont parfois permis de suppléer le service de pointage en relevant des anomalies telles que des imputations insuffisantes à des comptes de frais généraux.

— A Brest, un ingénieur des directions de travaux avait été spécialement désigné en 1957 pour remplir les fonctions de chef d'un service de pointage dont il était en fait le seul membre; cet officier a maintenant quitté le service sans être remplacé à son poste qui n'est donc plus pourvu. La direction envisage de réorganiser prochainement le service de pointage.

— A Lorient, existent deux services de pointage, dont l'un est spécialisé dans les travaux de constructions neuves; leur effectif est de deux ingénieurs des directions de travaux et un technicien d'études et de fabrication qui relèvent du directeur, sans intermédiaire. L'activité de ces services est partagée entre le pointage, tel que le prévoit l'instruction sur la comptabilité des travaux, et des enquêtes d'objets divers prescrites par le directeur. Les pointeurs présentent mensuellement au directeur un cahier où est indiqué le nombre des pièces examinées ainsi que celui des vérifications ou rectifications dont elles ont fait l'objet. En 1957 et 1958, aucune observation portant sur un cas précis relevé dans un atelier, magasin ou chantier n'a été faite.

— A Toulon, un ingénieur des directions de travaux et deux chefs de travaux sont affectés au service de pointage. Ils exercent certaines fonctions annexes dont quelques-unes leur ont été nouvellement données, mais leurs attributions, telles qu'elles sont définies par l'instruction sur la comptabilité des travaux, doivent absorber environ la moitié de leur temps. Ils notent sur des registres spéciaux, régulièrement présentés au directeur, les numéros des pièces examinées au cours de leurs visites, en précisant la nature des vérifications faites et les observations présentées (erreur de compte d'ouvrage, décompte inexact du temps passé, désignation insuffisante du travail).

— A Ruelle, le service de pointage est confié à un technicien d'études et de fabrication qui n'a pas d'adjoint; ses attributions sont diverses: préparation des tarifs et étude des temps gagnés sur travaux à la prime, établissement de relevés des heures supplémentaires, etc. En pratique, ses fonctions de pointeur occupent environ le cinquième de son activité, elles consistent presque exclusivement en vérifications sur les dépenses de main-d'œuvre; il n'est pas tenu de document pour enregistrer ses observations.

En définitive, il apparaît au comité que la situation constatée l'année précédente n'a guère subi d'amélioration et que les services de pointage n'ont pas reçu l'importance qu'ils méritent.

CHAPITRE II

Remarques diverses sur la tenue des comptes.

La plupart des pièces comptables élémentaires examinées présentaient de façon convenable les indications réglementaires. Le comité, qui a porté une attention particulière aux bons d'emploi aux travaux concernant le matériel spécial (1), a cependant relevé que les valeurs indiquées par ces documents, et destinées à être ensuite inscrites dans les prix de revient, n'étaient pas toujours calculées dans des conditions pleinement satisfaisantes. En principe, on évalue ce matériel d'après son prix d'achat, mais celui-ci n'est pas toujours compris de la même manière.

Dans le cas examiné à Ruelle, le prix du matériel a été estimé d'après les sommes réellement payées au fournisseur telles qu'elles résultent de ses factures. Dans les quelques cas examinés ailleurs ce sont les prix de base indiqués dans les marchés qui ont été retenus et il en résulte parfois certaines imprécisions.

En effet, si ces prix de base comportent généralement les taxes, ils en font parfois abstraction et les comptes ne font pas apparaître si on se trouve dans l'une ou l'autre hypothèse, bien que la différence soit importante (2); dans ces conditions, il n'est pas impossible que, dans un même prix de revient, certaines matières soient incorporées pour leur valeur hors taxes et d'autres pour leur valeur avec taxes. Il peut aussi se produire que, pour fabriquer les matériels qu'ils livrent à la marine, les fournisseurs bénéficient de prestations gratuites, telles que la poudre entrant dans certains éléments de munitions; il faudrait tenir compte de cette particularité pour calculer la valeur réelle de la fourniture alors qu'on en fait abstraction en s'en tenant au prix de base indiqué au marché, dont le but est de faire connaître la somme à payer au fournisseur. Enfin, l'évaluation selon le prix de base des marchés conduit à exclure du prix de revient toutes les revisions de prix qui ont cependant pu affecter le coût des matières mises en œuvre.

Même si ces pratiques ne sont pas générales, le fait que leur existence ait été constatée dans plusieurs cas justifierait que soit mise au point et précisée la méthode à suivre pour évaluer le matériel spécial.

Une autre remarque a été faite au sujet de certains éléments de munitions, tels que des fusées ou des systèmes d'allumage, dans la composition desquels entrent plusieurs pièces fabriquées par des industriels différents, avec lesquels des marchés distincts

(1) Le matériel spécial consiste en articles approvisionnés en vue d'une utilisation déterminée (exemple: matériels destinés à la construction d'un navire). Il s'oppose au matériel d'approvisionnement courant.

(2) Pour passer du prix hors taxes au prix taxes comprises, il faut actuellement majorer de 25 p. 100.

ont été passés par le département. En pratique, il arrive que l'entreprise chargée de la première fabrication envoie sa fourniture à l'entreprise chargée de la seconde fabrication qui, après l'avoir complétée, peut à son tour en faire expédition à une troisième; cette dernière fait ensuite parvenir l'ensemble à l'arsenal destinataire, mais, comme chacune des autres, ne facture que ses propres fournitures, conformément au marché qu'elle a passé. Pour être correcte, l'estimation du prix d'un ensemble ainsi fabriqué devrait tenir compte des sommes payées à chacun des industriels successivement intervenus; il est apparu que tel n'était pas le cas et que dans ces conditions, certains matériels sont incorporés dans les prix de revient pour une somme qui peut être nettement inférieure à leur valeur réelle: à Cherbourg, où la remarque a été faite, la sous-estimation ayant résulté de cette pratique a dépassé 200 millions de francs dans le cas considéré. En examinant les comptes de 1955, le comité avait fait une constatation analogue dans un autre port et pour des matériels très différents, mais approvisionnés selon un processus identique: il s'agissait de matériels électroniques et de conduite de tir dont les pièces annexes étaient fabriquées par des fournisseurs spécialisés, qui les envoyaient à un fournisseur principal dont le marché correspondait ainsi à une confection partielle et à un montage; les paiements faits à ce fournisseur principal étaient seuls pris en considération pour déterminer le prix unitaire et, dans ces conditions, le prix de revient de la construction d'un escorteur avait été sous-estimé de quelques centaines de millions de francs.

En définitive, il apparaît au comité qu'il convient de définir, après étude, une méthode propre à éviter de telles anomalies dans l'évaluation des matériels spéciaux; dans ce domaine, une étroite collaboration entre les services administratifs et techniques serait particulièrement nécessaire, les premiers sont en effet conduits à puiser les renseignements qu'ils traduisent en comptabilité dans des documents dont l'interprétation correcte nécessite parfois des connaissances que possèdent justement les seconds.

Les autres observations relatives à la tenue des comptes seront maintenant présentées sous la rubrique du port ou de l'établissement qu'elles concernent.

A Cherbourg:

Le calcul du prix de l'heure de l'atelier de chaudronnerie est inexact: la part de frais généraux entrant dans ce prix est, en effet, le quotient du total des dépenses de frais généraux propres à l'atelier par le nombre des heures de production dans lequel fut incorporé, à tort, le temps passé par des ouvriers hébergés dans l'atelier pour y faire un stage de formation accélérée. La conséquence de cette pratique fut de diminuer d'une cinquantaine de francs le prix de l'heure de main-d'œuvre de cet atelier; 150.000 heures ont ainsi été inscrites dans les comptes à un taux inexact.

Plusieurs centaines de millions de travaux immobiliers récents n'ont pas été portés à l'inventaire des immeubles, aussi leur valeur n'est-elle pas reprise dans le calcul des annuités d'amortissement et du capital immobilisé, qui présentent ainsi une différence assez sensible avec la situation réelle.

A Brest:

Quelques dizaines de millions de travaux immobiliers, pour aménagement de routes et terre-pleins, ont été portés comme dépenses directes au compte de construction d'un porte-avions alors que de telles charges sont normalement à répartir sous forme d'amortissement.

A Lorient:

Une erreur a été faite dans le calcul des charges correspondant aux stocks purement militaires qui sont à déduire des frais généraux de magasin. Conformément à la réglementation, le calcul doit se faire en prenant comme élément de base la valeur de l'existant en magasin et non la valeur des entrées en magasin pendant l'année, comme on l'a fait à Lorient. La conséquence de cette méthode fut de distraire des frais généraux, et en conséquence des prix de revient, une somme d'une quarantaine de millions. La direction centrale a attiré l'attention du service sur l'irrégularité de cette pratique.

Les dépenses de personnel détaché au service social n'ont pas été incorporées aux frais généraux comme le prévoient les textes, mais ont été comprises dans le salaire moyen qui a subi de ce fait une très légère majoration.

A Toulon:

Par suite d'une erreur dans l'évaluation de la part contributive de l'Etat pour retraites, les sommes prises en compte pour calculer le salaire moyen ont été majorées de 12 millions.

La rémunération du personnel détaché au service social, soit 15 millions, a été considérée à tort comme charges à caractère militaire et distraite des frais généraux dans lesquels il convenait de l'incorporer.

Les dépenses de fonctionnement des centres d'approvisionnement de matériel allié (C. A. D. M. A. machines et C. A. D. M. A. transmissions) telles que la préparation des commandes, l'administration, la comptabilité, etc... ont été considérées comme charges militaires et n'ont donc pas été comprises dans les frais généraux; par contre, les temps passés par les ouvriers occupés au fonctionnement de ces orgainsmes ont été considérés commes heures de production des ateliers auxquels sont rattachés les C. A. D. M. A. Ainsi la valeur des frais de fonctionnement en cause n'a été incluse dans aucune des masses de frais généraux à répartir, les charges correspondantes n'ont pas été incorporées aux prix de revient qui auraient dû les supporter, mais les temps passés à ces travaux de fonctionnement sont cependant venus s'ajouter au nombre d'heures par lequel on divise le total des frais généraux pour calculer les coefficients de répartition.

Un compte inscrit au titre des « confections de matériel pour les constructions neuves » a été spécialement ouvert en vue de sortir du magasin le matériel de transmissions que le C. A. D. M. A. conserve ensuite jusqu'à sa mise en œuvre. La valeur du matériel ayant ainsi fait mouvement en 1957 fut de 677 millions. Dans ces conditions: les écritures du magasin cessent de faire apparaître l'importance réelle des stocks, les sommes inscrites au compte annuel de travaux à la rubrique « confections et transformations » ne donnent pas d'indication exacte sur les dépenses réelles de cette catégorie et, au surplus, le coût de construction des bâtiments sur lesquels le matériel fut en définitive installé n'a pas été complet.

Au début de 1959 la direction locale est intervenue pour faire cesser les anomalies qui viennent d'être signalées. Pendant les années où elles se sont poursuivies elles ont cependant eu pour conséquence de fausser le résultat de certains comptes réglementaires, tout en laissant intacte la charge que représente leur tenue. Le comité souhaite donc que les dispositions prises mettent définitivement fin à toutes pratiques de ce genre.

A Ruelle:

Pour les travaux productifs, les bons de travaux sont remplacés par des fiches que les ateliers conservent; pour les dépenses de frais généraux il n'est établi ni bon, ni fiche; le bureau de la comptabilité exploite uniquement des feuilles de présence quotidiennes et dans ces conditions n'est pas en mesure d'effectuer les vérifications lui incombant.

Les coefficients de charges militaires n'ont pas été revisés depuis qu'ils ont été mis en vigueur; la réévaluation des immobilisations, prescrite en 1957, n'a pas été faite pour les immeubles.

A Saint-Tropez:

Contrairement à la règle nouvelle, l'impôt cédulaire n'a pas été incorporé dans le salaire horaire moyen qui se trouve ainsi sous-estimé d'un quinzaine de francs. L'établissement a pris note de cette remarque pour l'avenir.

TITRE II

ETUDE DES SITUATIONS ET COMPTES ANNUELS

En fin de gestion chaque direction locale des constructions et armes navales dresse un compte annuel de ses travaux complété de situations annexes diverses; la direction centrale établit ensuite un compte d'exploitation générale. Les documents en cause, relatifs à l'année 1957, seront étudiés dans les trois chapitres qui suivent.

CHAPITRE Ier

Examen des résultats globaux des comptes annuels des services locaux.

Les comptes annuels contiennent d'intéressantes indications sur la répartition des travaux entre les principaux secteurs d'activité et entre les différents services locaux sur lesquels seront d'abord fournies quelques indications sommaires.

Si les organismes d'administration centrale, ainsi qu'un service technique chargé d'élaborer les plans et caractéristiques des matériels, sont situés à Paris, l'essentiel des installations des constructions et armes navales se trouve réparti entre les établissements hors des ports, spécialisés dans une technique déterminée, et les arsenaux qui, d'une façon générale, ont vocation à effectuer tous les travaux concernant les navires. L'organisation et les attributions de ces services présentent cependant des différences, aussi distinguerons-nous en définitive:

— les arsenaux des quatre grands ports métropolitains (Cherbourg, Brest, Lorient et Toulon) qui peuvent s'apparenter aux chantiers privés de constructions navales. Tous n'ont cependant pas la même importance, Brest et Toulon étant des arsenaux notablement plus considérables; leurs charges présentent aussi certaines différences: alors que Toulon réalise surtout des réparations de navires et d'aéronefs, la tâche essentielle des autres arsenaux métropolitains réside dans des constructions de navires avec spécialisation en fonction du type et du tonnage.

— les arsenaux et bases d'outre-mer (Bizerte, Oran, Dakar et Diégo-Suarez), qui tout en ayant des destinations de principe analogues à celles des arsenaux métropolitains, ne font pratiquement pas de constructions neuves et possèdent, en fait, à cause de leur situation stratégique ou géographique, des caractéristiques industrielles et économiques spéciales. Au point de vue des travaux effectués, les services d'Oran présentent avec ceux de Toulon la caractéristique commune de comprendre des réparations d'aéronefs qui n'existent que dans ces deux ports.

— les établissements hors des ports qui, sauf le laboratoire central de l'artillerie navale à Paris chargé de diverses études et analyses, ressemblent davantage à des usines de métallurgie ou de mécanique, Indret près de Nantes s'occupant des constructions d'appareils moteurs, Ruelle près d'Angoulême s'occupant de grosse métallurgie, de fabrication de canons, d'éléments de munitions et de fusées, Guérigny près de Nevers s'occupant d'élaboration d'aciers et de fabrication d'ancres et de chaînes, Saint-Tropez s'occupant d'essais et de constructions de torpilles; de plus, ces quatre établissements réalisent une importante partie des études afférentes à ces fabrications.

Pour chacun des services locaux le tableau ci-dessous présente la répartition de l'activité par catégorie de travaux telle qu'elle résulte des comptes annuels; les rubriques adoptées sont celles de la nomenclature des travaux.

Tableau indiquant les résultats globaux des comptes annuels: répartition des travaux par service et secteur d'activité.

PORTS ET ÉTABLISSEMENTS	CHERBOURG	BREST	LORIENT	TOULON	GUERIGNY	INDRET	RUELLE	SAINT-TROPEZ	COMMISSION d'essais de Gâvre.	L. C. A. N.	BIZERTE	ORAN	DAKAR	CASABLANCA	DIEGO-SUAREZ	TOTAUX
	En millions de francs.															
I^re^ PARTIE. — EXPLOITATION PROPREMENT DITE																
Titre I^er^. — *Travaux relatifs aux constructions neuves et grosses refontes.*																
Construction, grosses refontes des bâtiments de la flotte.....	10.528	29.492	16.510	2.112	»	2.897	12	»	»	62	»	»	»	»	»	55.613
Construction des bâtiments de servitude, etc.....	28	52	54	195	»	83	»	»	»	6	»	»	2	2	13	435
Installations nouvelles à terre, batteries de côtes.....	103	360	43	953	»	1	»	36	»	»	103	42	41	7	38	1.727
Confections et transformations de matériel spécial pour les constructions neuves.....	882	289	481	748	557	3	1.884	»	»	38	1	»	»	»	»	4.883
Titre II. — *Travaux relatifs à l'entretien de la flotte.*																
Réparations des bâtiments de la flotte	1.151	2.602	1.362	10.359	1	56	»	»	1	45	2.092	1.932	749	194	457	21.001
Entretien du matériel non embarqué	70	1.591	146	1.572	2	2	11	96	»	54	330	102	74	97	52	4.199
Dépenses générales de fonctionnement	525	934	754	1.630	203	214	244	206	54	61	1.466	711	190	54	147	7.426
Confections et transformations de matériel spécial pour la flotte en service.....	2.049	3.110	12	3.520	394	53	1.403	2.696	»	51	111	29	»	»	»	13.428
Titre III. — *Confections et transformations de matériel pour le compte spécial d'approvisionnement*	52	81	19	604	83	3	170	8	»	1	12	26	8	»	28	1.095
Titre IV. — *Travaux effectués à titre de cession.*																
Travaux de reconversion.	38	30	5	48	109	46	47	1	»	»	10	4	42	»	275	655
Travaux pour d'autres services publics	2	51	21	9	4	»	»	»	1	9	14	10	18	1	10	150
Travaux pour les autres services de la marine.....	80	250	53	382	»	»	»	»	»	2	184	33	51	25	16	1.076
II^e^ PARTIE																
Titre V. — *Etudes et recherches.*																
Recherches diverses d'intérêt général	»	»	»	11	»	154	107	»	561	30	»	»	1	»	»	864
Etudes relatives aux constructions neuves.....	136	118	4	1.447	14	196	33	627	»	217	»	3	»	»	»	2.795
Etudes relatives à l'entretien de la flotte.....	»	»	»	63	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	67
III^e^ PARTIE. — TRAVAUX INTÉRIEURS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT																
Immeubles	127	463	100	287	22	35	23	18	43	28	65	819	22	1	(1) 75	2.128
Gros outillage.....	98	394	199	239	31	145	87	166	4	1	90	532	80	2		2.068
Totaux.....	15.869	33.817	19.763	24.179	1.420	3.892	4.021	3.854	664	605	4.478	4.276	1.278	383	1.111	119.610
Pour mémoire: nombre total d'heures de présence sur les travaux (en milliers).....	7.463	13.814	7.226	15.822	1.176	2.541	2.926	1.923	732	841	5.962	3.424	1.351	413	1.516	67.130

(1) Diégo-Suarez n'ayant pas séparé les postes « Immeubles » et « Gros outillage » la totalité de ces dépenses a été portée au poste « Immeubles »

Les résultats ci-dessus appellent quelques commentaires. En 1957, et pour l'ensemble des services qui tiennent une comptabilité, la valeur des travaux enregistrés par celle-ci fut de 119 milliards. Il est vraisemblable que ce chiffre ne traduit pas rigoureusement la réalité par suite de la possibilité de double prise en compte de la valeur de certaines confections; celle-ci peut en effet intervenir une première fois lorsque l'article en cause est confectionné en vue d'être versé en magasin, puis une seconde fois, lorsque cet article sort du magasin pour être incorporé à l'ouvrage auquel il est en définitive destiné et dont il grève le prix de revient. Ces opérations successives ne se réalisent pas toujours pendant la même année et peuvent même intervenir dans des ports différents à la suite d'envois; il est ainsi difficile d'en connaître l'incidence exacte; on retiendra seulement que certains totaux peuvent pécher légèrement par excès.

La répartition des dépenses par service local est caractérisée par les chiffres nettement plus élevés des quatre grands ports métropolitains et spécialement de Brest où sont construits les gros bâtiments.

Si on considère la répartition par grandes catégories de travaux, on observe l'importance relative des deux grandes rubriques d'activité des constructions et armes navales:

— les constructions neuves et grosses refontes de bâtiments représentent près de la moitié du total (56 milliards).

— les réparations de navires représentent environ 21 milliards; les travaux d'entretien des aéronefs, qui ne constituent pas une division particulière de la nomenclature, sont compris dans ce total et doivent représenter 2 à 3 milliards.

La rubrique dépenses générales de fonctionnement de la marine (7,1 milliards) correspond au total des charges à caractère militaire qui sont déduites des frais généraux répartis entre prix de revient; la rubrique confections et transformations de matériel spécial pour la flotte en service (13,1 milliards) représente pour une large part (8 milliards environ) des confections de munitions.

Quant à la répartition, pour chaque service, entre les éléments constitutifs des dépenses de travaux telle qu'elle résulte des comptes, elle est fournie par le tableau qui figure ci-après en fin de chapitre.

Les dépenses de salaires atteignent 26 milliards, soit environ 22 p. 100 du total, alors que les dépenses de matières achetées, qu'elles soient employées aux travaux ou délivrées directement aux bâtiments, ont atteint le total de 53 milliards soit 45 p. 100 du total. Les travaux à prix faits résultant de marchés de travaux passés avec des entrepreneurs se sont montés à 29 milliards soit environ 24 p. 100 des dépenses totales.

On observe donc qu'au total 69 p. 100 des dépenses inscrites en comptabilité des travaux ont résulté directement de l'exécution de marchés. Quel que soit le rendement de la main-d'œuvre de la marine, les prix de revient sont ainsi influencés de façon sensible par les conditions auxquelles sont passés ces marchés.

Tableau indiquant les résultats globaux des comptes annuels: éléments constitutifs des dépenses par service.

PORTS ET ÉTABLISSEMENTS	CHERBOURG	BREST	LORIENT	TOULON	GUERIGNY	INDRET	RUELLE	SAINT-TROPEZ	COMMISSION d'essais de Gâvre.	L. C. A. N.	BIZERTE	ORAN	DAKAR	CASABLANCA	DIEGO-SUAREZ	TOTAUX
	En millions de francs.															
Valeur de la main-d'œuvre (1)..	2.785	5.407	2.904	6.713	437	1.048	1.179	785	270	236	1.931	1.229	560	152	510	26.146
Valeur des matières et matériel spécial mis en œuvre.....	4.691	8.248	4.004	8.331	536	1.486	1.898	1.947	219	448	1.397	558	453	46	246	30.998
Valeur des matières et matériel spécial délivrés directement aux bâtiments et services.....	668	9.756	7.210	3.534	33	252	»	451	»	7	202	397	103	80	85	22.478
Valeur des travaux à prix faits.	6.687	8.125	7.399	3.306	236	577	420	552	32	90	247	1.226	437	35	29	29.008
Valeur des dépenses diverses (personnel entretenu, frais de déplacement, cessions reçues. Indemnités au personnel)	476	931	472	1.058	72	218	190	179	64	76	373	350	112	40	106	4.747
Amortissements, charges supplétives	562	1.350	774	1.237	106	281	334	240	79	48	328	516	213	30	135	6.233
Totaux.....	15.869	33.817	19.763	24.179	1.420	3.892	4.021	3.854	664	605	4.478	4.276	1.278	383	1.111	119.610
Pour mémoire: nombre total d'heures de présence sur les travaux (en milliers) (2).....	7.463	13.814	7.226	15.822	1.176	2.541	2.926	1.923	732	841	5.962	3.424	1.351	413	1.516	67 130

NOTA. — La valeur de la main-d'œuvre ne correspond pas toujours au produit du nombre d'heures de présence sur les travaux par le salaire moyen en raison des concours aux autres directions, compris en heures à la rubrique (2) mais non en valeur à la rubrique (1).

CHAPITRE II

Examen des situations et comptes annuels du point de vue économique.

Le degré plus ou moins économique du fonctionnement d'un établissement industriel est une caractéristique très complexe, ne se dégageant nettement que dans des cas rares, mais qu'il est cependant nécessaire, en vue d'une bonne gestion, d'estimer fréquemment.

On tente habituellement de le faire en surveillant et en appréciant un assez grand nombre d'éléments de l'entreprise. Les uns sont relativement stables: nature des travaux effectués, qualité de l'outillage. Les autres varient facilement: qualité, prix de revient unitaire et quantité des produits obtenus; valeur de l'organisation; rendement du personnel et modalités de rémunérations; importance des frais généraux et, éventuellement, des charges spéciales; proportion des heures « directes » de travail pour la production et des heures de frais généraux, etc.

L'appréciation de ces nombreux éléments et de leur évolution dans le temps reste opération délicate, car ils sont parfois indépendants et peuvent, lorsqu'ils varient ensemble, produire des effets tantôt convergents, tantôt divergents. Il arrive ainsi qu'une entreprise améliore son outillage et laisse se dégrader l'organisation du travail; elle peut, au contraire, par l'introduction d'un outillage nouveau, augmenter ses frais généraux (amortissement, en particulier), mais, corrélativement, réduire le nombre d'heures nécessaires à la fabrication du produit et en définitive, diminuer le prix de revient unitaire et améliorer sa gestion.

En somme, si le caractère économique du fonctionnement d'une entreprise peut, dans une certaine mesure, se dégager de l'ensemble de ces éléments, il n'est jamais connu par la seule appréciation ou la mesure d'un unique paramètre, comme, par exemple, la valeur du coefficient de frais généraux; au surplus, les comparaisons entre paramètres doivent être faites avec prudence car les méthodes comptables peuvent ne pas être rigoureusement identiques et les chiffres inscrits sous les mêmes rubriques peuvent ainsi ne pas avoir exactement la même signification.

Dans ce chapitre du rapport, le comité examinera quelques-uns des paramètres en cause tels que les font apparaître les comptes annuels des arsenaux et établissements de la marine. Les considérations qui précèdent incitent à n'en pas tirer de conclusions définitives sur le fonctionnement économique des services mais plutôt à y rechercher l'indication des points méritant examen.

Seront ainsi étudiés:

— le salaire moyen des différents arsenaux et établissements;
— les frais généraux qui grèvent ce salaire moyen;
— les prix d'unités de base des entreprises.

SECTION I. — ETUDE DU SALAIRE MOYEN DES DIFFÉRENTS ARSENAUX ET ÉTABLISSEMENTS

Le salaire moyen annuel d'une direction locale sert à évaluer le coût de la main-d'œuvre, il est obtenu en divisant le total des frais de personnel ouvrier par le nombre des heures de travail effectuées.

Les dépenses de salaires prises en compte pour ce calcul comprennent :

— des éléments dépendant du travail fourni : salaires bruts, primes mensuelles, primes sur tarif, abondements pour heures supplémentaires, indemnités diverses telles que : essais à la mer, paniers, corvées, etc. ;

— des éléments autres, comprenant l'impôt cédulaire et les charges sociales (1) : congés payés, salaires de maladies et d'absences autorisées, prestations familiales, part contributive de l'Etat pour les retraites et les assurances sociales.

Le tableau suivant permet de comparer les quotes-parts horaires correspondant aux éléments précités. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent, pour mémoire, deux données qui influencent le salaire moyen d'une direction locale ; il s'agit :

— du pourcentage d'abattement de zone, fonction de la position géographique, et subi par les ports et établissements métropolitains à l'exception de Paris, Toulon et Saint-Tropez. Les taux en ont été réduits en avril 1956.

— du pourcentage correspondant au nombre d'heures effectuées par les ouvriers précaires dont le salaire moyen considéré isolément apparaîtrait inférieur à celui des ouvriers sous statut « Marine ». Les ouvriers précaires constituent en effet une catégorie particulière, ils sont traités selon les mêmes règles que les ouvriers du secteur privé local et, d'une façon générale, ce sont surtout des manœuvres ou des ouvriers peu spécialisés que les services embauchent dans ces conditions, alors que les ouvriers sous statut « Marine » appartiennent en majorité à des catégories supérieures.

Tableau précisant la valeur des éléments du salaire moyen. — Gestion 1957.

ARSENAUX et établissements.	QUOTES-PARTS HORAIRES COMPRISES DANS LE SALAIRE MOYEN									IMPOT	SALAIRE	POUR MÉMOIRE	
	Salaire brut de présence.	Primes.	Indemnités diverses (essais paniers)	Salaire de maladie.	Congés payés.	Absences autorisées.	Prestations familiales.	Part contributive de l'Etat pour retraites et sécurité sociale.	Total des charges sociales.	cédulaire.	moyen net.	Abattement de zone sur salaires.	Pourcentage des heures effectuées par les ouvriers précaires par rapport au nombre d'heures total.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10) =(5)+(6) +(7)+(8) +(9)	(11)	(12) =(2)+(3) +(4)+(10) +(11)	(13)	(14)
												P. 100.	P. 100.
Cherbourg :													
1955.....	171,07	20,91	2,40	8,24	12,72	2,62	39,47	17,29	80,34	10,45	285,17	6,67	11,50
1956.....	202,83	24,85	3,12	10,66	15,72	7,99	40,76	20,97	96,10	1,01	327,91	4,44	12,47
1957.....	217,03	28,66	3,31	12,67	16,64	8,94	44,03	22,59	104,87	13,71	367,58	4,44	11,49
Brest :													
1955.....	182,48	21,81	3,02	9,97	14,20	2,94	44,37	18,77	90,25	11,56	309,12	3,33	8,38
1956.....	204,11	25,88	3,28	10,81	19,33	8,86	42,95	21,93	103,88	13,58	357,73	2,22	10,45
1957.....	234,74	28,54	3,28	12,59	20,43	9,04	47,37	23,98	113,41	14,80	394,77	2,22	10,36
Lorient :													
1955.....	187,14	25,51	4,14	8,89	14,42	4,23	47,07	19,22	93,83	0,63	311,25	3,33	7,17
1956.....	212,07	29,27	4,70	9,17	16,79	12,93	44,53	22,04	105,46	0,81	352,31	2,22	8,17
1957.....	230,58	31,96	4,26	10,88	18,60	14,45	48,37	24,00	116,30	15,09	398,19	2,22	8,82
Toulon :													
1955.....	198,82	24,39	5,52	10,39	14,76	1,86	27,60	21,78	76,39	1,34	303,46	0	16,48
1956.....	215,79	28,22	6,83	13,39	19,50	7,21	44,74	23,14 (1)	107,98	1,27	360,09 (1)	0	17,36
1957.....	238,16	32,17	6,49	13,36	21,80	9,82	49,92	25,27	120,17	15,62	412,61	0	17,65
Guérigny :													
1955.....	169	20,39	2,38	6,24	12,29	3,21	33,84	17,62	73,20	0,74	265,71	8	9,88
1956.....	194,98	26,49	3,28	10,64	16,10	8,54	39,44	21,11	95,83	0,81	321,39	5,33	9,75
1957.....	218,77	27,21	3,78	12,53	18,66	9,75	44,02	24,47	109,13	13,71	372,60	5,33	8,85
Indret :													
1955.....	185,69	24,41	3,05	6,36	14,40	3,17	37,88	18,71	80,22	0,56	293,93	3,33	6,78
1956.....	219,37	28,75	4,70	7,20	17,09	9,00	45,28	21,72	100,30	0,63	353,74	2,22	6,17
1957.....	243,38	32,00	4,53	9,67	18,84	10,33	49,53	25,22	113,59	15,45	408,95	2,22	6,59
Ruelle :													
1955.....	177,50	32,77	1,91	9,84	15,04	6,13	23,41	17,72	72,11	»	284,29	8	9,01
1956.....	203,57	37,47	2,07	11,49	18,57	12,58	44,50	21,19	108,33	»	351,44	5,33	10,49
1957.....	227,16	37,11	2,25	12,92	20,98	13,90	47,25	24,61	119,66	14,81	401,02	5,33	12,14
Saint-Tropez :													
1955.....	191,80	27,66	1,59	7,58	16,58	4,77	32,38	19,45	80,46	»	301,51	0	0
1956.....	223,99	32,95	2,09	13,17	19,74	14,71	48,30	22,92	118,84	0,16	378,03	0	2,12
1957.....	237,04	35,02	2,02	12,16	22,07	16,02	54,93	23,07	125,25	15,57 (2)	444,90 (2)	0	3,64
Bizerte :													
1955.....	206,42	21,61	4,95	4,45	17,64	7,17	44,71	16,25	90,19	»	320,17	»	»
1956.....	230,23	24,83	2,56	9,29	20,38	11,26	46,28	18,81	106,02	»	363,64	»	»
1957.....	255,79	24,60	3,01	11,18	21,40	11,49	50,61	19,39	114,07	»	397,47	»	»
Oran :													
1955.....	186,66	19,35	3,39	2,13	14,26	4,29	30,25	15,79	66,72	6,67	282,79	»	»
1956.....	205,39	20,14	3,58	4,81	14,42	7,08	39,98	16,22	82,51	6,94	318,56	»	»
1957.....	209,92	22,50	3,98	5,34	17,39	17,91	43,47	18,01	102,09	7,78	346,27	»	»
Diégo-Suarez :													
1957.....	220,84	19,37	5,80	3,78	12,29	9,34	30,07	3,52	59,00	0	305,01	»	»

(1) Après rectification d'une erreur de 2,64 dans les comptes (chiffres fournis par Toulon : 27,91 [col. 9] et 415,25 [col. 12]).
(2) Après rectification d'une erreur de 15,29 dans les comptes (chiffres fournis par Saint-Tropez : 0,28 [col 11] et 399,61 [col. 12]).

(1) La réglementation actuelle exclut du salaire moyen certaines dépenses ayant toutefois le caractère de charges sociales comme les rentes aux victimes d'accidents du travail. Elles sont comprises dans les frais généraux (rubrique D 2).

Les remarques suggérées par l'examen de ce tableau peuvent être rattachées à l'une ou l'autre des comparaisons suivantes: rapprochement pour un même service des éléments de 1956 et 1957, rapprochement des éléments analogues des différents services pour 1956 et 1957.

1° *Rapprochement pour un même service des éléments de 1956 et 1957.*

De 1956 à 1957, les variations de valeurs sont essentiellement dues:

a) A l'augmentation des tarifs de salaires:

3 p. 100 à compter du 1er avril 1957 pour les ouvriers du livre.

7,5 p. 100 à compter du 1er octobre 1957 pour les ouvriers manuels.

5 p. 100 à compter du 1er octobre 1957 pour les ouvriers du livre.

6,7 à 9,5 p. 100 à compter du 1er octobre 1957, suivant les catégories, pour les ouvriers techniciens.

b) A la variation des pourcentages d'heures effectuées par les ouvriers précaires (colonne 14).

c) A la prise en compte de l'impôt cédulaire sous forme d'un prélèvement fictif uniforme de 5 p. 100 des salaires bruts des ouvriers « Marine » (1).

Dans l'ensemble, on peut retenir que la hausse moyenne intervenue en 1957 fut de 14 p. 100 environ. Par service local, le pourcentage de hausse du salaire moyen fut le suivant:

Arsenaux métropolitains.		Etablissements hors des ports.	
Cherbourg	12,1 p. 100	Guérigny	15,9 p. 100
Brest	10,4 —	Indret	15,6 —
Lorient	13 —	Ruelle	14,1 —
Toulon	14,6 —	Saint-Tropez	9,5 —

Les cas de Brest et Saint-Tropez mis à part, l'augmentation est assez homogène. La situation particulière de Brest provient du fait que l'impôt cédulaire fictif était déjà incorporé dans le salaire moyen en 1956; cet élément ne fut donc pas, comme dans les autres services locaux, une cause d'augmentation en 1957. Le taux d'augmentation relativement faible de l'établissement de Saint-Tropez s'expliquerait par le fait que les ouvriers précaires qualifiés ont été admis dans les cadres et ont, en majeure partie, été remplacés par une main-d'œuvre classée dans les catégories inférieures; ce changement dans la répartition des effectifs a entraîné une chute du niveau moyen des salaires.

2° *Rapprochement des éléments analogues des différents services.*

a) Salaire brut de présence.

Le salaire brut de présence varie, pour les ports et établissements métropolitains, entre 217 F (Cherbourg) et 243 F (Indret); dans cette quote-part horaire, l'abondement pour heures supplémentaires est incorporé pour une valeur comprise entre 5 F (Ruelle) et 7,65 F (Indret). Les pourcentages d'augmentation varient entre 6 p. 100 (Saint-Tropez) et 12 p. 100 (Guérigny), les différences étant dues, en particulier, au fait que les salaires des ouvriers précaires, incorporés dans le calcul, ne subissent pas les mêmes variations que les salaires des ouvriers « marine », au surplus, le pourcentage des heures effectuées par les ouvriers précaires n'a pas varié de façon identique dans tous les ports et établissements.

b) Primes.

Les quotes-parts pour primes, concernant les services locaux métropolitains, sont comprises entre 27 F et 32 F à l'exception de celles de Ruelle (37 F) et de Saint-Tropez (35 F).

Les primes sont payées sous deux formes principales:

— sur tarif, c'est-à-dire en fonction de la différence entre le temps passé à chaque travail et le temps alloué pour l'exécuter:

— par attribution d'une prime mensuelle ou périodique.

En pratique, le taux moyen horaire des primes sur tarif est plus élevé. La répartition des sommes payées selon chaque système diffère très sensiblement d'un service à l'autre.

c) Salaires de maladie.

Pour la plupart des arsenaux et établissements de la métropole, les quotes-parts sont, comme en 1956, assez comparables et varient de 10,88 F à 13,36 F. On note toutefois que le chiffre d'Indret est plus faible cette année encore (9,67 F).

d) Congés payés et absences autorisées.

Comme en 1956, on enregistre, entre les postes correspondant à ces rubriques, des variations qui résultent au moins partiellement d'applications non uniformes de la réglementation concernant l'imputation des indemnités différentielles versées aux ouvriers maintenus ou rappelés sous les drapeaux et le payement de certains jours fériés (1).

Les quotes-parts horaires varient ainsi dans les ports métropolitains et établissements hors des ports de 17 F à 22 F pour les congés payés et de 9 F à 16 F pour les absences autorisées.

e) Prestations familiales.

Les quotes-parts horaires s'échelonnent de 44 F à 51 F (en 1956, de 39 F à 48 F); elles résultent de la prise en compte d'un prélèvement fictif uniforme de 16 p. 100 des salaires bruts. Le total obtenu par ce mode de calcul est supérieur de près de 400 millions de francs, soit un pourcentage approximatif de 16 p. 100, aux sommes réellement payées (en 1956 cette différence était de 240 millions environ).

Le comité avait demandé qu'un nouveau taux soit notifié; par circulaire n° 80294 C.A.N./S.D.A./C.T. du 31 octobre 1958, la direction centrale des constructions et armes navales l'a fixé à 14 p. 100 à partir de la gestion 1958.

Par ailleurs, les bases retenues pour estimer la masse des salaires à laquelle s'applique le coefficient présentant quelques légères différences d'un service à l'autre, le comité a demandé à la direction centrale d'uniformiser les errements suivis.

f) Part contributive de l'Etat pour retraites et sécurité sociale.

Le calcul de cette part contributive s'effectue par application d'un pourcentage sur les salaires bruts; les résultats sont homogènes; les quotes-parts horaires varient, pour les services locaux métropolitains, de 22,59 F à 25,27 F.

g) Impôt cédulaire.

Une disposition nouvelle (2) prescrit d'incorporer dans le salaire moyen un impôt cédulaire calculé à raison de 5 p. 100 des salaires pour les ouvriers de toutes catégories des services locaux métropolitains, alors qu'auparavant, seuls étaient pris en compte les paiements effectifs d'impôt cédulaire versés au titre des ouvriers précaires. Il en résulte une plus grande homogénéité des quotes-parts horaires qui varient de 13,71 F à 15,62 F.

Section II. — Etude des frais généraux.

La détermination des frais généraux et leur répartition entre les différentes fabrications posent des problèmes délicats dont les solutions comportent nécessairement des règles conventionnelles toujours susceptibles d'être contestées.

La réglementation applicable aux services des constructions et armes navales prévoit l'utilisation d'un seul coefficient de frais généraux intéressant la valeur des matières directement employées, alors que plusieurs (un par atelier, soit près d'une vingtaine pour certains arsenaux) affectent la valeur de la main-d'œuvre directe estimée par application du salaire moyen. Cependant, les bases d'outre-mer peuvent faire exception à cette règle en utilisant un seul coefficient de frais généraux rapporté aux dépenses de main-d'œuvre à l'exclusion de tout coefficient rapporté aux « matières ». En fait, toutes les bases d'outre-mer, à l'exceptiton de Bizerte, ont usé de cette faculté depuis 1952.

Le comité a, depuis de nombreuses années, estimé commode et utile de comparer les frais généraux: d'abord en les groupant dans chaque service en une série de quotes-parts horaires correspondant à leur nature (entretien, fonctionnement, apprentissage, amortissement, etc.), puis en les distinguant selon qu'ils sont rapportés à la valeur de la main-d'œuvre ou à celle des matières.

Pour l'ensemble des services des C. A. N. la valeur globale des frais généraux examinés ci-après a représenté en 1957 une dépense de 22,1 milliards (charges militaires non déduites).

§ I. — Comparaison entre les éléments de frais généraux classés par nature pour les différents arsenaux et établissements

Dans le compte de travaux de chaque service local, les frais généraux sont groupés par nature sous les rubriques suivantes:

A. — Dépenses d'entretien.
B. — Dépenses de fonctionnement.
C. — Dépenses d'enseignement technique.
D. — Allocations et indemnités au personnel ouvrier.
F. — Amortissements et majorations diverses.
G. — Charges supplétives.

(1) Circulaire n° 16088 C. A. N./S. D. A./C. T. du 7 juin 1957 (*Bulletin officiel*, p. 2115).

(1) Le comité avait demandé que ces points soient précisés. Une circulaire n° 24060 C.A.N./S.D.A./C.T. du 2 décembre 1958 a donné les indications nécessaires.

(2) Circulaire n° 16088 C.A.N./S.D A./C.T. du 7 juin 1957 (*B. O.*, p. 2115)

Le comité a tenté d'analyser l'importance de chacune de ces catégories de frais généraux en évaluant des « parts horaires ». Dans le présent rapport, comme dans les deux précédents (1), ces évaluations ont été faites à partir des éléments suivants:

Dividende N = masse des dépenses en cause inscrites aux comptes de frais généraux augmentée de la quote-part convenable des dépenses de même nature correspondant aux comptes de production des entreprises; cette quote-part est en pratique proportionnelle au nombre des unités de base qui ont été délivrées aux comptes de frais généraux.

Diviseur D = somme des heures appliquées aux comptes d'ouvrages de production directe et de la quote-part convenable des heures portées aux comptes de production des entreprises; cette quote-part est en pratique proportionnelle au nombre des unités de base qui ont été livrées à des comptes de production directe.

Pour l'interprétation des renseignements qui suivent on rappellera que les salaires moyens ont subi, entre 1956 et 1957, une hausse de 14 p. 100 environ.

A-B. — *Dépenses d'entretien et dépenses de fonctionnement.*

La distinction entre les dépenses d'entretien et de fonctionnement n'est pas toujours très nette, aussi est-il à craindre que certains services classent dans une catégorie des dépenses qu'un autre service eut classées dans l'autre. Après avoir examiné chacune des deux rubriques, le comité a donc étudié cette année encore, la somme A + B de ces deux éléments, en vue d'apprécier si l'examen de cette somme est plus significatif que celui de chaque élément séparé.

A. — *Dépenses d'entretien.*

Au total les frais inscrits à cette rubrique se sont montés à 2,7 milliards en 1957.

Pour les quatre arsenaux métropolitains la part horaire des frais généraux d'entretien varie entre 24 F et 67 F. (en 1956: 26 F et 65 F); pour les quatre établissements elle est comprise entre 106 F et 201 F (en 1956: 81 F et 158 F), enfin pour les bases d'outre-mer elle se situe entre 60 F et 101 F (en 1955: 49 F et 81 F) (2).

Le rapport entre le nombre d'heures de frais généraux d'entretien et le nombre d'heures directes de production est demeuré stable sauf à Bizerte où il est passé de 15,68 p. 100 en 1956 à 19,19 p. 100 en 1957.

La situation de Cherbourg mérite qu'on y prête attention: la part déjà réduite de sa main-d'œuvre occupée à l'entretien décroît d'année en année (5,7 p. 100 en 1955, 4,12 p. 100 en 1956, 3,57 p. 100 en 1957); sa quote-part horaire de frais généraux d'entretien est beaucoup plus faible que dans les autres ports.

B. — *Dépenses de fonctionnement.*

Les dépenses de fonctionnement constituent la part essentielle des frais généraux, elles en représentent un pourcentage situé entre 44 p. 100 et 58 p. 100 selon les ports et au total se sont montées à 11,4 milliards.

La part horaire des frais généraux de fonctionnement varie pour les quatre arsenaux métropolitains, entre 201 F et 266 F (en 1956: 184 F et 242 F), pour les quatre établissements entre 387 F et 422 F (en 1956: 350 F et 409 F) et pour les bases d'outre-mer entre 305 F et 350 F (en 1956: 281 F et 335 F).

Somme A + B des frais généraux d'entretien et de fonctionnement.

Pour les arsenaux métropolitains, la somme des parts horaires des frais généraux d'entretien et de fonctionnement A + B varie entre 238 F et 309 F (en 1956: 221 F et 286 F). Les pourcentages du nombre d'heures employées à ces frais par rapport au total des heures de main-d'œuvre productive sont compris entre 39 p. 100 et 47 p. 100 (en 1956: 41 p. 100 et 48 p. 100); ils sont en légère diminution à Cherbourg (— 1,2 p. 100) et à Toulon (— 1,7 p. 100).

Pour les établissements, la somme des parts horaires des frais généraux d'entretien et de fonctionnement varie entre 546 F et 588 F (en 1956: 431 F et 519 F). Les pourcentages des heures employées à ces frais par rapport au total des heures de main-d'œuvre productive sont compris entre 68 p. 100 et 87 p. 100 (en 1956: 65 p. 100 et 89 p. 100). Ils ont diminué à Guérigny (— 0,5 p. 100), Ruelle (— 1,4 p. 100), à Saint-Tropez (— 1,9 p. 100), mais ont augmenté à Indret (+ 3 p. 100).

Pour les bases d'outre-mer, la somme des parts horaires des frais généraux d'entretien et de fonctionnement varie entre 406 F et 410 F (en 1956: 362 F et 384 F). Le pourcentage des heures employées aux frais généraux est en augmentation sensible à Oran (+ 4,9 pour 100) et Bizerte (+ 4,7 p. 100).

C. — *Frais généraux d'enseignement technique.*

Les services des C. A. N. assurent par enseignement technique convenable la formation des cadres (ingénieurs des directions de travaux et techniciens d'études et de fabrications) en même temps que celle des apprentis. Au total 1,1 milliard est inscrit à ces rubriques dans les comptes de 1957. Il est utile de distinguer les parts horaires afférentes à chacun des deux enseignements.

En ce qui concerne la formation des cadres, la part horaire varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 7 F et 14 F (en 1956: 6 F et 14 F) et pour les quatre établissements entre 2 F et 16 F (en 1956: 1 F et 13 F). Les différences de taux sont essentiellement dues aux nombres des élèves admis aux écoles techniques de Brest et Toulon, variables d'un service local à l'autre mais indépendants des besoins propres de chacun.

En ce qui concerne l'apprentissage, la part horaire varie, pour les quatre arsenaux métropolitains entre 11 F et 19 F (en 1956: 10 F et 18 F), pour les établissements entre 16 F et 25 F (en 1956: 15 F et 22 F) et pour les bases d'outre-mer, entre 35 F et 50 F (en 1956: 30 F et 49 F).

Cette part est faible à Toulon qui, depuis quelques années, forme proportionnellement moins d'apprentis que les autres ports et établissements. Elle est, par contre, encore forte à Oran.

Au total, la part horaire afférente aux deux enseignements varie pour les arsenaux métropolitains entre 20 F et 32 F (en 1956: 17 F et 28 F) et pour les établissements entre 25 F et 40 F (en 1956: 19 F et 35 F).

Dans leur ensemble, de 1956 à 1957, les dépenses d'enseignement technique n'ont guère augmenté qu'en proportion des tarifs de salaires.

D. — *Allocations et indemnités au personnel ouvrier.*

La réglementation prévoit pour les dépenses de rémunération du personnel ouvrier deux catégories:

D 1: éléments incorporés dans le salaire moyen, qui ont donc été étudiés à la section précédente;

D 2: éléments non incorporés dans le salaire moyen et inclus en conséquence dans les frais généraux.

Cette dernière catégorie comprend essentiellement les subventions, secours, indemnités de licenciement, salaires des ouvriers détachés, constitutions de rentes viagères pour accidents du travail, etc.

Au total près de 600 millions sont inscrits à cette rubrique dans les comptes de 1957.

La part horaire varie pour les quatre arsenaux métropolitains entre 10 F et 17 F (en 1956: 7 F et 12 F), pour les quatre établissements entre 11 F et 22 F (en 1956: entre 7 F et 18 F) et pour les bases d'outre-mer entre 15 F et 23 F (en 1956: entre 12 F et 21 F).

A cause de leur nature même, ces valeurs sont assez disparates. Les taux en sont particulièrement élevés dans les ports d'outre-mer, parfois pour des raisons locales permanentes (1).

Les variations en hausse les plus notables concernent Brest et Lorient où les postes « accidents du travail » et « allocations logement » ont fortement augmenté, en particulier à Brest où le nombre de bénéficiaires de l'allocation logement passe de 1.009 en 1956 à 1.315 en 1957. Une augmentation du même ordre est constatée à Ruelle; elle provient de l'incorporation dans le compte de travaux de Ruelle, à partir de 1957, des dépenses de la pyrotechnie de Vergeroux particulièrement importantes en ce qui concerne le personnel détaché.

E. — *Amortissements et majorations diverses.*

La comptabilité des amortissements a subi, dans le récent passé, quelques modifications, comportant notamment une nouvelle classification des immobilisations et la recherche d'un lien plus étroit entre bureaux de comptabilité et services techniques (2); par ailleurs, les coefficients de réévaluation du gros outillage ont été rendus applicables aux immeubles et réseaux (3). Tous les services, à l'exception de Ruelle, ont appliqué cette dernière mesure dont la conséquence est une forte augmentation des amortissements. Au total 4,2 milliards ont été inscrits en 1957 aux comptes d'amortissements et majorations diverses.

(1) Rapport du 31 juillet 1957 pour les comptes de l'année 1955 (*Journal officiel*, Annexe administrative du 18 octobre 1957, p. 447 et 448). Rapport du 30 juin 1958 pour les comptes de l'année 1956 (*Journal officiel*, Annexe administrative du 21 septembre 1958, p. 739).

(2) Comme les années précédentes, les limites indiquées ne tiennent pas compte des chiffres de Dakar où le régime financier est spécial. Ces chiffres sont en général nettement plus élevés que ceux des autres ports.

(1) Oran: importance du personnel détaché.

(2) Circulaire ministérielle 8281 C. A. N./A. du 12 mars 1956 (*B. O.*, p. 783).

(3 Circulaire ministérielle 14783 C. A. N./A. du 22 mars 1957 (*B. O.*, p. 1217).

Pour les quatre arsenaux métropolitains: les parts horaires d'amortissement varient entre 33 F et 70 F (en 1956: 25 F et 56 F); les parts horaires pour majorations diverses (frais généraux centraux et impôts) varient entre 34 F et 45 F (en 1956: 31 F et 41 F).

Pour les quatre établissements, les parts horaires d'amortissement varient entre 66 F et 120 F (en 1956: 54 F et 108 F). Celle de Ruelle a légèrement diminué: 94 F en 1957 contre 100 F en 1956.

Les parts horaires pour majorations diverses varient entre 51 F et 59 F (en 1956: 41 F et 51 F). Le poste impôts a augmenté sensiblement à Guérigny (+ 6 millions), Ruelle (+ 12 millions) et Saint-Tropez (+ 17 millions).

Pour les bases d'outre-mer, les parts horaires d'amortissement varient entre: 41 F et 112 F (en 1956: 36 F et 71 F), les parts horaires pour majorations diverses entre 31 F et 37 F (en 1956: 29 F et 31 F).

F. — *Charges supplétives.*

L'appellation « charges supplétives » qui, dans le plan comptable général, désigne certains éléments pris en considération par la comptabilité analytique bien qu'ils soient exclus des enregistrements de charge en comptabilité générale, est appliquée à certains frais généraux assez particuliers. Les uns correspondent à des catégories de dépenses inéluctables dans l'industrie privée mais n'existant pas, du moins au même degré, dans un service industriel d'Etat (intérêt du capital immobilisé par exemple), les autres à des dépenses qui sont bien supportées par la marine mais par un service autre que celui des C. A. N. (contribution permanente des autres services, frais de justice, etc.). En définitive, tous ces éléments sont incorporés au prix de revient des arsenaux et établissements hors des ports pour que ces prix puissent être plus aisément comparés, le cas échéant, à ceux de l'industrie privée. Pour l'ensemble des services ils ont en 1957 représenté une somme de 2,1 milliards.

Le poste « intérêt du capital immobilisé » représente la plus grande partie de cette catégorie de frais généraux (4/5 environ), il est calculé d'une part pour les immeubles et le gros outillage (1) et d'autre part pour l'approvisionnement du magasin (2).

Les parts en cause sont en général du même ordre de grandeur, à l'exception des deux suivantes:

— la part d'intérêt du capital « immobilisation » de Ruelle plus forte que celles des autres établissements, l'importance de l'outillage neuf y étant, toutes proportions gardées, beaucoup plus considérable;

— la part d'intérêt du capital « approvisionnement » à Guérigny est trois ou quatre fois plus forte que celle des autres établissements, les confections qui y sont effectuées entraînant des sorties de matières relativement très importantes au titre du compte spécial d'approvisionnement.

La part horaire de l'ensemble de ces charges supplétives varie, pour les quatre arsenaux métropolitains entre 33 F et 53 F (en 1956: 31 F et 45 F), pour les établissements entre 48 F et 68 F (en 1956: 37 F et 57 F) et pour les bases d'outre-mer entre 39 F et 98 F (en 1956: 34 F et 71 F).

A Cherbourg, la part horaire passe de 45,34 F en 1956 à 32,80 F en 1957; en 1956, l'impôt cédulaire avait été incorporé dans les charges supplétives alors qu'en 1957 il a été pris en compte dans le salaire moyen comme il est réglementaire; l'incidence de cette pratique sur la part horaire de charges supplétives avait été, pour 1956, de 17,09 F.

§ II. — Etude des frais généraux rapportés soit a la valeur de la main-d'œuvre, soit a celle des matières

Les frais généraux peuvent être examinés sous un deuxième aspect, selon une classification, qui distingue ceux qui sont rapportés à la valeur de la main-d'œuvre et ceux qui sont rapportés à la valeur des matières. Pour l'ensemble des services des C. A. N. en 1957, la première catégorie atteint 16,9 milliards de francs environ et la seconde 2,8 milliards (3).

A. — *Frais généraux rapportés à la valeur de la main-d'œuvre.*

Le comité a étudié et comparé entre eux les prix horaires des différents ateliers pour 1957 et les années précédentes.

On relève quelques cas exceptionnels de diminution d'une année sur l'autre qui sont la conséquence de changements parfois provisoires dans la distribution des effectifs entre ateliers dont les attributions sont voisines (tel est pas exemple le cas à Cherbourg pour les ateliers des constructions neuves et d'armement des bâtiments neufs).

(1) Calculé à raison de 5 p. 100 de la valeur restante des immobilisations au premier jour de l'exercice.

(2) Calculé à raison de 1 p. 100 de la valeur des sorties du matériel d'approvisionnement courant.

(3) Charges militaires non déduites et compte non tenu des produits des entreprises.

Le comité a examiné les rapports de gestion des ingénieurs qui doivent être joints aux comptes. Il a noté que dans l'ensemble la présentation de ces documents s'était améliorée bien que tous ne soient pas établis de façon identique et que certains soient encore fournis avec un retard qui en amoindrit l'intérêt. La direction centrale, après étude de ces rapports, continue d'adresser aux ports divers commentaires ou observations.

B. — *Frais généraux rapportés à la valeur des matières.*

Dans chaque service local est déterminé un coefficient de frais généraux unique rapporté ensuite à la valeur des matières; on tient compte pour le calculer des dépenses concernant le service des marchés et le magasin à l'exclusion des magasins à munitions.

Les taux des coefficients de frais généraux ainsi rapportés à la valeur des matières sont comparés à ceux des années précédentes dans le tableau suivant:

Coefficients de frais généraux rapportés à la valeur des matières.
(Charges militaires déduites.)

ARSENAUX ET ÉTABLISSEMENTS	1955	1956	1957
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	3,4	3,2	3,4
Brest	2,8	1,9	2,6
Lorient	2,5	2,7	3,4
Toulon	3,5	3	4
Bizerte	5,3	4,1	3,1
Ruelle	2,4	2,8	3,1
Guérigny	4,6	4,9	5,1
Indret	4,5	4,4	4,5
Saint-Tropez	1,5	1,7	2,1

Ces coefficients sont généralement faibles; sauf à Bizerte tous ont augmenté de 1956 à 1957; on observe que la différence entre les coefficients extrêmes, qui l'an dernier était proche du simple au triple, tend à s'atténuer en 1957.

§ III. — Etude du prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre

Pour le calcul des prix de revient, la réglementation prévoit l'utilisation de prix horaires de main-d'œuvre par atelier, eux-mêmes déterminés en appliquant au salaire moyen les coefficients de frais généraux convenables.

Les arsenaux principaux comprenant chacun une vingtaine d'ateliers utilisent donc une vingtaine de ces prix horaires. Comme les années précédentes, le comité a déterminé en outre un « prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre » unique pour chaque service local.

Ce prix synthétique comprend le salaire moyen auquel sont ajoutés non seulement les frais généraux qui, dans les comptes, sont rapportés à la main-d'œuvre, mais aussi les frais généraux qui, dans les comptes, sont rapportés aux matières. Il est ainsi possible de dégager pour chaque service local un coefficient unique de frais généraux rapportés à la seule valeur de la main-d'œuvre; il n'est pas utilisé en comptabilité.

D'une façon générale on constate que ces coefficients:

— sont nettement plus élevés dans les établissements hors des ports que dans les arsenaux métropolitains;

— sont relativement homogènes pour des organismes de même nature;

— ont, pour un même organisme, subi des variations de faible amplitude entre 1956 et 1957 sans qu'on puisse dégager une tendance nette dans le sens de la hausse ou de la baisse.

Quant au prix synthétique de l'heure lui-même, ses pourcentages de variation sont indiqués dans le tableau suivant:

Pourcentage de variation des prix synthétiques de l'heure d'une année à l'autre.

ARSENAUX ET ÉTABLISSEMENTS	De 1956 à 1957.	POUR MÉMOIRE	
		De 1954 à 1955.	De 1955 à 1956.
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	9	15	14
Brest	14	8	2
Lorient	13	12	8
Toulon	13	16	14
Guérigny	15	17	6
Indret	20	11	7
Ruelle	12	16	4
Saint-Tropez	9	26	6
Bizerte	12	13	10
Oran	13	— 10	— 2
Pour mémoire: augmentation moyenne du salaire moyen...	14	18	9

La hausse est générale, elle résulte:

— de l'augmentation du salaire moyen (accentuée par l'incorporation de l'impôt cédulaire) et de la réévaluation de l'amortissement des immeubles;

— de causes particulières à certains ports où les pourcentages de variation des nombres d'heures de travail et d'heures de production n'ont pas été les mêmes comme on l'indique ci-après:

ARSENAUX et établissements.	POURCENTAGE de variation du nombre total d'heures de travail.	POURCENTAGE de variation du nombre d'heures de production.
	P. 100.	P. 100.
Cherbourg	+ 3,4	+ 4,2
Brest	+ 0,8	»
Lorient	— 0,6	— 0,5
Toulon	— 0,2	+ 1
Guérigny	+ 0,3	+ 0,3
Indret	— 5,1	— 6,6
Ruelle (1)	+ 9,5	+ 10,3
Saint-Tropez	+ 3,6	+ 4,4
Oran	+ 13,1	+ 10,2

(1) La pyrotechnie du Vergeroux a été rattachée à l'établissement de Ruelle à compter du 1er janvier 1957.

Quant à l'appréciation de la valeur des charges militaires comprises dans le prix synthétique de l'heure de main-d'œuvre, elle donne des résultats analogues à ceux des années précédentes.

De l'examen des comptes, il résulte que la décomposition de ces charges militaires marque une certaine stabilité aux postes suivants: dépenses d'amortissement, d'intérêt du capital et d'entretien de la part d'outillage que nécessitent des fins strictement militaires, dépenses d'enseignement technique, de personnel entretenu et frais d'administration centrale dépassant les charges industrielles normales; mais des variations sensibles au poste de frais généraux d'approvisionnement correspondant aux stocks d'intérêt purement militaire. Ce poste est en effet fonction de la valeur des sorties de matières par rapport à celle du stock en magasin, et ces deux éléments subissent parfois des fluctuations assez importantes.

Ainsi, à Toulon, où la valeur des sorties de matériel du magasin a fortement augmenté en 1957 (1), le montant des charges militaires d'approvisionnement, autres que celles se rapportant aux magasins à munitions, qui atteignant 228 millions en 1956 est nul en 1957.

Section III. — Etude des entreprises. Comparaison entre les prix d'unité de base

Depuis longtemps, la marine a créé et utilisé sous le nom d'entreprises ces groupements à la fois matériels et comptables qui sont désignés dans le plan comptable général sous l'appellation de « sections auxiliaires de production » et qui ont pour but d'individualiser les prix de revient de certaines prestations annexes (exploitation des formes de radoub, des moyens de transport, fourniture d'électricité, d'air comprimé ou d'oxygène, etc.).

Les prix de ces prestations se rapportent à une unité de mesure appropriée dite « unité de base » de l'entreprise: kilogramme de métal fondu pour l'entreprise de fusion des métaux, kilogramme de tuyau droit galvanisé pour celle de zingage, kilowatt d'électricité pour celle de fourniture d'électricité (centrale électrique ou transformation de courant), etc.

Une normalisation a été prescrite en 1954 (2) et a permis de réduire le nombre des entreprises et d'unifier les méthodes de calcul du prix des unités de bases, qui accusent cependant encore quelques différences sensibles.

Comme l'année dernière, on relève encore des variations d'une année sur la suivante dont l'amplitude paraît anormale. L'exemple le plus caractéristique est constitué par l'entreprise zingage de Cherbourg dont les prix, depuis trois ans, ont successivement été doublés puis divisés par 5.

La différence relevée précédemment pour le prix de l'oxygène entre Cherbourg et Brest a subsisté en 1957 (bien que très légèrement atténuée), 83 F à Cherbourg et 192 F à Brest (en 1956: 61 F et 189 F). On observe à son sujet que les amortissements pris en compte à Cherbourg ne couvrent que des auxiliaires et appareils annexes, cette situation sera redressée dans les comptes de 1958; à Brest par contre, les annuités d'amortissement doivent subir une brusque diminution à partir de 1960 et les dépenses de renouvellement du parc de bouteilles, actuellement élevées, doivent prendre fin.

Chapitre III

Examen des comptes de travaux des services des C. A. N. du point de vue financier. Etude du compte général d'exploitation des C. A. N.

Chaque année, les services locaux des C. A. N. établissent un compte d'exploitation qui fait en particulier ressortir la corrélation entre les dépenses saisies dans les prix de revient (lignes de la comptabilité des travaux) et les recettes ou dépenses classées par chapitre budgétaire (lignes de la comptabilité financière).

A l'aide de tous ces comptes d'exploitation particuliers, la direction centrale dresse le compte général d'exploitation, qui récapitule l'ensemble des dépenses des arsenaux, établissements et bases d'outre-mer, ainsi que celles de la direction centrale elle-même

(1) 18 milliards en 1956, 41 milliards en 1957.

(2) Circulaire n° 28420 C. A. N./A du 24 novembre 1954 (*B. O.*, p. 1643) et n° 28997 C. A. N./A du 23 décembre 1954 (*B. O.* de 1955, p. 1225).

Ce compte comporte divers tableaux, dont le plus important est reproduit ci-dessous :

COMPTE D'EXPLOITATION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES POUR LA GESTION 1957

EMPLOI

	Services locaux tenant une comptabilité des travaux.	Services ne tenant pas de comptabilité des travaux.	Différences d'incorporation (1).	Total.
	(En millions de francs.)			
Dépenses enregistrées dans la comptabilité des travaux et dans les comptes « achats ».				
A) Constructions neuves :				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant).....	35.274	2.618	45	37.937
Achats de matériel spécial.....	11.878	19.343		31.221
B) Entretien de la flotte :				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant).....	29.473	1.379	35	30.887
Achats de matériel spécial.....	5.641	3.631		9.272
C) Confections pour le compte spécial d'approvisionnement	1.271			1.271
D) Cessions :				
A d'autres départements ministériels.	85			85
A des particuliers ou considérés comme tels.....	611			611
A d'autres services de la marine....	1.054			1.054
Achats de matériel spécial.....	24			24
E) Etudes, recherches, prototypes :				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant).....	2.486	2.003	4	4.493
Achats de matériel spécial.....	549	624		1.173
F) Equipement :				
Travaux (et délivrances de matériel d'approvisionnement courant).....	3.175	360	4	3.539
Achats de matériel spécial.....	627	42		669
Total des travaux, délivrances et achats de matériel spécial.	92.148	30.000	88	122.236
Concours gratuits à d'autres services de la marine.....				+ 1.643
Opérations de régularisation :				
1. Balance des :				
Paiements faits en 1957 pour d'autres gestions.....			+ 923	+ 62
Paiements à faire par d'autres gestions pour travaux effectués en 1957.....			— 861	
2. Paiements pour des services des C. A. N. ne fournissant pas de compte d'exploitation (Nouvelle-Calédonie, Martinique, Côte des Somalis, Saïgon)				+ 192

(1) Les différences d'incorporation proviennent des rubriques suivantes :

a) Reliquats des directions locales.....		+ 5
b) Frais généraux :		
Dépenses de l'administration centrale	+ 1.431	
Dépenses incorporées par les D. C. A. N.	— 1.445	— 14
c) Sécurité sociale (part de l'Etat) :		
Dépenses faites par l'administration centrale.....	+ 828	
Dépenses incorporées par les D. C. A. N.	— 731	+ 97
		88

Total..... 124.433

MOYENS FINANCIERS

(A) Chapitres budgétaires de la D. C. A. N.	Crédits ouverts.	Dépenses.
	(En millions de francs.)	
31-23	4.462	4.462
31-31 3	214	212
31-33	24.491	24.325
33-91 4/2	995	992
34-62 3	1.112	1.020
34-71	13.915	13.743
34-73	196	28
34-74	226	226
34-91 1/7	42	36
37-91 4	1	1
51-71	2.952	2.910
52-71	1.588	1.588
52-72	1.578	1.517
52-73	57	5
52-74	111	60
53-61 5	2.062	1.642
53-71	42.442	42.229
53-72	12.533	12.480
53-73	3.260	3.250
54-71	27	20
	112.264	110.746

B) Chapitres budgétaires de la section commune et des autres services de la marine.....		4.545
C) Charges et ressources d'ordre (hors chapitres budgétaires) :		
1° Charges supplétives :		
Contributions permanentes des autres services..... 216		
Annuités représentatives des retraites... 231		
Intérêt du capital immobilisé 1.700		
Majorations diverses... 942		
2° Amortissements..... 2.501		5.590
D) Versement des confections au compte spécial d'approvisionnement		913
E) Cessions régularisées.....		1.954
F) Péréquation des allocations familiales		385
Total.....		124.133

Pour l'ensemble des chapitres budgétaires les moyens financiers furent de 115.291 millions dont 110.746 millions au titre du budget des C. A. N. et 4.545 millions au titre des autres chapitres.

Compte tenu :

— des atténuations de dépenses pour cessions à d'autres services, au compte d'approvisionnement et aux particuliers ;

— de dépenses incorporées dans les prix de revient malgré l'absence de paiements effectifs (amortissements, intérêts du capital immobilier, etc.) ;

— de dépenses incorporées dans les prix de revient selon des modalités conventionnelles et pour un montant différent de la dépense effective correspondante (allocations familiales, frais généraux d'administration centrale, etc.) ;

— d'opérations de régularisation ;

— de concours gratuits aux autres services de la marine,

le total des moyens financiers apparait égal à celui des sommes employées, soit 124.133 millions.

On peut analyser plus à fond les dépenses de l'année en séparant la valeur du matériel spécial acheté de celle du matériel spécial mis en œuvre. Tel est l'objet du tableau ci-après, dans lequel les distinctions faites résultent des modalités suivantes de la réglementation comptable de la marine :

1° La comptabilité des travaux distingue, parmi les dépenses de matières, les dépenses de matériel spécial qui sont suivies sur un compte dit compte « Achats ». Il faut ajouter ces dernières dépenses à celles de la comptabilité des travaux, au sens étroit du mot, c'est-à-dire sans les délivrances de matériel spécial, pour obtenir la totalité des dépenses effectuées par le service ;

2° Le matériel spécial peut ne pas être mis en œuvre au cours de la gestion pendant laquelle est intervenu son achat ; dans ce cas, sa valeur n'est pas incluse dans les totaux de la comptabilité des travaux, mais apparait sous forme d'une augmentation corrélative de la valeur totale du matériel spécial acheté dans l'année. Une telle augmentation n'en constitue pas moins une utilisation effective des crédits au profit de la catégorie des travaux intéressés, utilisation à échéance plus lointaine que dans le cas d'incorporation immédiate aux travaux.

Ce sont de telles différences qui séparent les totaux des colonnes (5) et (7) :

(5) : Valeur de tout le matériel spécial acheté dans l'année ;

(7) : Valeur du matériel spécial délivré aux travaux dans l'année ;

et également les colonnes (6) et (8) :

(6) : Dépenses totales de l'exercice ;

(8) : Prix de revient de la production (somme de la valeur des travaux et de la valeur du matériel spécial délivré aux travaux).

Il importe d'être prudent pour l'interprétation de la variation des stocks telle qu'elle peut résulter des différences ci-dessus : d'une part le prix d'achat et la valeur de délivrance aux travaux ne concordent pas toujours pour un même article, d'autre part certains articles confectionnés par les ateliers peuvent figurer parmi les délivrances sans avoir été inscrits aux comptes achats.

On observera d'autre part que les sommes indiquées à la colonne 3 (Dépenses pour travaux des services ne tenant pas de comptabilité, valeur du matériel spécial mis en œuvre exclue) ont été calculées à partir des divers comptes financiers et réparties entre branches d'activité au prorata des effectifs ou d'après la destination des fournitures. Selon les cas, leur inscription dans les comptes de prix de revient aurait nécessité l'ouverture de comptes spéciaux ou peut-être aussi dû se faire entre des comptes déjà ouverts par les services locaux, mais il est difficile de déterminer comment serait intervenue la ventilation.

Tableau de comparaison des dépenses totales et du prix de revient de la production (gestion 1957).

TRAVAUX de la gestion 1957.	DÉPENSES POUR TRAVAUX sans la valeur du matériel spécial. Services locaux tenant une comptabilité des travaux.	Services ne tenant pas de comptabilité des travaux plus différence d'incorporation.	Total.	VALEUR du matériel spécial acheté dans l'année (compte « Achats »).	DÉPENSES totales imputées sur la gestion (valeur des travaux + valeur du matériel spécial acheté).	VALEUR du matériel spécial délivré dans l'année pour les travaux.	PRIX de revient de la production (valeur des travaux + valeur du matériel spécial délivré).	VARIATION du stock du matériel spécial entre le 1er janvier 1957 et le 31 décembre 1957.
(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8) = (4) + (7)	(9) = (5) — (7) = (6) — (8)
				(En millions de francs.)				
Travaux militaires.								
Constructions neuves	35.274	2.663	37.937	31.221	69.158	27.383	65.320	3.838
Entretien de la flotte	29.473	1.414	30.887	9.272	40.159	16.351	47.238	— 7.079
Etudes. — Recherches et prototypes	2.486	2.007	4.493	4.173	5.666	1.236	5.729	— 63
Equipement	3.475	364	3.539	669	4.208	1.025	4.564	— 356
Confections pour le compte spécial d'approvisionnement	1.271	»	1.271	»	1.271	52	1.323	— 52
Total	71.679	6.448	78.127	42.335	120.462	46.047	124.174	— 3.712
Travaux en cessions.								
Cessions à d'autres départements ministériels	85	»	85	»	85	19	104	— 19
Cessions à des particuliers ou considérés comme tels	611	»	611	»	611	79	690	— 79
Cessions à d'autres services de la marine	1.054	»	1.054	24	1.078	19	1.073	5
Total	1.750	»	1.750	24	1.774	117	1.867	— 93
Total général	73.429	6.448	79.877	42.359	122.236	46.164	126.041	— 3.805
Concours à d'autres services de la marine					+ 1.643			
Paiements pour des services des constructions et armes navales ne fournissant pas de compte d'exploitation, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Saïgon					+ 192			
Opérations de trésorerie					+ 62			
Contributions des autres services et majorations hors budget					— 5.590			
Cessions régularisées					— 1.954			
Versements confections au compte spécial d'approvisionnement					— 943			
Péréquations des allocations familiales					— 385			
Montant des dépenses financières					115.291	se répartissant en :	110.746 sur les crédits des C. A. N. ; 4.545 sur les crédits des autres services.	

TITRE III

ETUDE DE CERTAINS COMPTES PARTICULIERS

Le comité a examiné cette année quelques comptes particuliers choisis dans deux catégories bien distinctes: il s'agit, d'une part des comptes de frais généraux, d'autre part des comptes de confection de munitions.

CHAPITRE Ier

Etude de certains comptes de frais généraux.

Les dépenses de frais généraux sont provisoirement groupées dans des comptes de reclassement, dont les résultats permettent de calculer des coefficients destinés à répartir ensuite ces frais généraux entre prix de revient.

L'étude d'ensemble des frais généraux des divers ports et établissements a été faite dans le titre II du rapport; mais il a paru intéressant d'examiner ici de façon plus précise les éléments constitutifs de certains comptes de frais généraux. Le choix du comité s'est porté sur des comptes de « frais généraux d'ateliers » qui sont destinés, on le rappelle, à permettre le calcul de coefficients (1) majorateurs des dépenses de main-d'œuvre; parmi les nombreux comptes de l'espèce le comité a retenu ceux des ateliers « constructions neuves » et « machines » des grands ports métropolitains.

SECTION I. — COMPTES DE FRAIS GÉNÉRAUX DES ATELIERS « CONSTRUCTIONS NEUVES » DE CHERBOURG, BREST ET LORIENT

A. — *Généralités.*

Avant d'analyser les dépenses inscrites aux comptes de frais généraux des ateliers « constructions neuves » de Cherbourg, Brest et Lorient on donnera quelques indications sommaires sur l'activité de ces ateliers.

Leur importance, si on en juge d'après les effectifs qu'ils emploient, diffère sensiblement d'un port à l'autre; ainsi, en 1957, les temps passés sur les travaux se sont situés dans un rapport proche de celui des nombres un pour Cherbourg, deux pour Lorient et trois pour Brest. Quant à la nature et aux conditions d'exécution des travaux de construction de navires on peut les caractériser comme suit: à Cherbourg ils ont surtout porté sur des sous-marins construits en cale couverte; à Brest les principaux ont été exécutés en bassin et ont concerné un croiseur et un porte-avions; à Lorient les constructions les plus importantes se sont poursuivies dans une forme couverte et se sont rapportées à des escorteurs de divers types. L'armement des bâtiments neufs incombe aux ateliers de constructions neuves à Brest et Lorient; à Cherbourg, au contraire, il est confié à un atelier particulier dont les frais généraux font l'objet d'un compte à part, l'encadrement est cependant commun et les mouvements de personnel entre les deux ateliers sont fréquents. On observe en outre que le découpage, la soudure et l'assemblage des matériaux métalliques ne sont pas toujours répartis exactement dans les mêmes conditions entre ateliers spécialisés et ateliers des constructions neuves dans les trois ports.

Il apparaît ainsi que les ateliers constructions neuves des ports considérés ne constituent pas des organismes absolument identiques; ils ne présentent cependant pas, du point de vue des frais généraux susceptibles de leur incomber, de différences fondamentales; les coefficients de frais propres à chacun, et obtenus en divisant le total des dépenses inscrites à leur compte respectif par le nombre des heures de production correspondant, ont néanmoins variés du simple au triple en atteignant 231 F à Cherbourg, 79 F à Brest et 166 F à Lorient (2).

On essaiera maintenant, en analysant les principaux postes de dépenses des comptes de frais généraux de chacun des trois ateliers, de mettre en évidence l'origine de ces importantes différences dans les résultats.

B. — *Dépenses d'entretien des immeubles et du gros outillage.*

Les dépenses d'entretien ne constituent qu'une part relativement faible des frais généraux des ateliers constructions neuves (de 7 p. 100 à 17,6 p. 100.

Pour les immeubles on les calcule selon un système forfaitaire consistant à inscrire toutes les dépenses de la direction dans un compte unique, en vue de les répartir ensuite entre ateliers au prorata de leur surface couverte; pour les ateliers des constructions neuves c'est à Lorient que ces surfaces sont les plus importantes et c'est dans ce port que la somme inscrite au compte est la plus élevée (26 millions); mais, alors que les surfaces couvertes de Cherbourg et Brest sont à peu près égales, les dépenses inscrites ne sont pas loin de varier du simple au double (7,5 M à Cherbourg et 13 M à Brest); on relève ici, dans un cas particulier, un exemple de la constatation générale que les dépenses d'entretien sont faibles à Cherbourg (1).

La situation est la même pour l'entretien du gros outillage des ateliers constructions neuves, qui, à Cherbourg n'a pas coûté 5 millions, alors qu'il en a coûté 22 à Brest et 25 à Lorient; il est vrai que les engins de levage, qui, avec les matériels de soudure, représentent une part importante du gros outillage, sont relativement plus nombreux à l'atelier constructions neuves de Lorient; outre la charge des ponts roulants celui-ci a en effet reçu celle d'un certain nombre de grues dont l'entretien incombe dans les autres ports à l'entreprise « manutentions ».

C. — *Dépenses de fonctionnement.*

Les frais généraux de fonctionnement comprennent diverses catégories de dépenses telles que les manutentions, le fonctionnement des machines, la réparation du petit outillage, le gardiennage des locaux, la préparation et la surveillance des travaux, etc. que la comptabilité classe en plusieurs articles. Au total, ces dépenses constituent la part essentielle des frais généraux des ateliers constructions neuves (de 56,8 p. 100 à 80,4 p. 100) et le « coefficient d'atelier » particulièrement bas relevé à Brest, résulte en grande partie de la faiblesse relative des dépenses de fonctionnement inscrites au compte, qui se montent seulement à 130 millions, alors qu'elles atteignent 143 millions à Cherbourg et 166 millions à Lorient, en dépit du moindre développement des ateliers constructions neuves dans ces deux ports.

Cette particularité résulte, au moins pour une part, des principes retenus pour répartir les dépenses entre comptes de frais généraux et comptes de production: à Brest, on préfère en règle générale, même au prix d'une légère approximation, imputer une dépense au compte de construction d'un navire chaque fois qu'il est possible d'individualiser celui-ci; les caractéristiques des bâtiments construits, qui sont de fort tonnage mais peu nombreux, facilitent précisément cette individualisation. L'adoption de ce principe n'est pas étrangère au souci de grever au minimum les rubriques budgétaires correspondant normalement aux dépenses matières de frais généraux dont les disponibilités sont en général limitées; le compte auquel on inscrit les charges dans la comptabilité des prix de revient est en effet lié au chapitre budgétaire auquel on fait supporter les dépenses matières.

Les conséquences de cette méthode sont particulièrement nettes pour les consommations d'énergie électrique et d'air comprimé des ateliers constructions neuves qui, en 1957, ont été réparties comme suit entre comptes de frais généraux et comptes de production:

	ENERGIE ELECTRIQUE		AIR COMPRIMÉ	
	Affectée aux frais généraux.	Affectée aux comptes de constructions de navires.	Affecté aux frais généraux.	Affecté aux comptes de constructions de navires.
	(En millions de francs.)			
Cherbourg...	13,1	12,1	12	0
Brest	6,1	18,9	0	17,1
Lorient	11	9,8	18	0

Quant aux autres chefs de dépenses de fonctionnement, on observe aussi des différences sensibles entre les conditions dans lesquelles chaque port choisit leurs comptes d'inscription.

A Lorient, par exemple, à l'exception de quelques ouvriers secrétaires de chefs monteurs ou chefs de chantiers, tout le personnel employé dans des bureaux de fabrication ou des secrétariats est imputé à des comptes de frais généraux (2); il en est de même à Cherbourg; à Brest au contraire il existe des bureaux de fabrication propres aux navires en construction et, en définitive, on peut

(1) En dépit de son appellation le « coefficient d'atelier » (C. A.) est exprimé en francs. Ajouté au salaire horaire moyen il donne un prix de l'heure de l'atelier qui sert à valoriser la main-d'œuvre pour le calcul des prix de revient.

(2) Les chiffres indiqués ci-dessus ne sont pas ceux des « coefficients d'ateliers » (C. A.) appliqués en comptabilité pour calculer les prix de revient. Pour obtenir ces « coefficients C. A. » il faudrait ajouter les frais généraux de services communs et déduire les charges militaires. Ces éléments ressortent d'autres comptes qui n'ont pas été examinés. Les « coefficients C. A. » ont été les suivants: 292 F à Cherbourg, 156 F à Brest et 250 F à Lorient; ils varient du simple au double.

(1) Cf. plus haut titre II, chapitre II, section II, § A.

(2) Il peut s'agir du compte de frais généraux de l'atelier ou du compte de frais généraux des services communs; il existe en effet à Lorient un bureau de fabrication fonctionnant à l'échelon de la direction secondé par quelques bureaux de fabrication propres à certains ateliers.

admettre que vingt-cinq ouvriers environ occupés à des tâches de préparation du travail, de surveillance administrative ou de comptabilité, sont portés en frais généraux alors que le nombre des ouvriers affectés à des tâches analogues, et dont les salaires sont imputés aux comptes de construction des navires, est au minimum cinq fois plus élevé.

Pour le personnel entretenu dépendant des ateliers des constructions neuves, on observe aussi que la ventilation entre comptes de frais généraux d'ateliers et comptes de production présente d'un port à l'autre des différences telles que les modalités de répartition ne sont certainement pas identiques; les dépenses de 1957 ont en effet été imputées comme suit:

	INGÉNIEURS du génie maritime.		INGÉNIEURS des directions de travaux.		TECHNICIENS études et fabrications.		TOTAL personnel entretenu.	
	Frais généraux d'atelier.	Comptes de production.	Frais généraux d'atelier.	Comptes de production.	Frais généraux d'atelier.	Comptes de production.	Frais généraux d'atelier.	Comptes de production.
	(En millions de francs.)							
Cherbourg	14,3	0	1	7,3	1,2	9,8	16,5	17,1
Brest	3,8	21,4	2,9	28,4	2	29,7	8,7	79,5
Lorient (*a*).....	»	9,1	13,4	10,3	7,8	19,9	21,2	39,3

(*a*) A Lorient, la rémunération des ingénieurs du génie maritime inscrite en frais généraux est portée au compte de frais généraux des services communs; pour les ingénieurs de l'atelier des constructions neuves la somme ainsi inscrite fut de 14,9 millions.

Au sujet des chefs d'équipe une évolution caractéristique a été relevée à Lorient: jusqu'en 1956 il était admis dans ce port que tous les chefs d'équipe dispensés de travaux manuels devaient être imputés en frais généraux; en 1957 cette règle a cessé d'être appliquée et quelques imputations ont été faites aux comptes de constructions des navires; elles sont devenues plus nombreuses en 1958. Ainsi est intervenu un facteur de diminution des frais généraux sans que se soit produit de modification dans les faits que retracent les comptes.

D. — *Amortissements et intérêt du capital immobilisé.*

Les amortissements et l'intérêt du capital immobilisé inscrits aux comptes de frais généraux des constructions neuves sont de 22 millions à Cherbourg, 63 millions à Brest et 75 millions à Lorient.

Ces sommes sont fonction des caractéristiques des installations, de leur ancienneté et des reconstructions qu'elles ont dues subir après la guerre. Mais, ces éléments ne suffisent pas à expliquer les différences entre les trois ports: à Lorient, certains outillages de forte valeur (grues, bateau-porte) sont, comme on l'a déjà indiqué, à la charge de l'atelier des constructions neuves qui en supporte donc l'amortissement, dans les autres ports les engins similaires appartiennent à d'autres ateliers ou à des « entreprises »; à Cherbourg, certains travaux immobiliers exécutés depuis peu n'ont, jusqu'à présent, pas été portés à l'inventaire des immeubles et leur valeur n'a donc pas été prise en considération pour calculer les annuités d'amortissement et le capital immobilisé; cette situation résulte du paiement des travaux en cause sur les crédits d'un chapitre qui n'était normalement pas destiné à supporter la charge de constructions immobilières.

SECTION II. — COMPTES DE FRAIS GÉNÉRAUX DES ATELIERS « MACHINES » DE CHERBOURG, BREST, LORIENT ET TOULON

A. — *Généralités.*

Les ateliers « machines », sont, d'une façon générale, chargés des travaux relatifs au matériel mécanique. A côté de nombreuses analogies ils présentent quelques différences d'un port à l'autre.

Si on en juge par les effectifs, tels qu'ils résultent des temps passés sur les travaux, l'importance des ateliers varie à peu près du simple (Cherbourg et Lorient) au double (Toulon et Brest); toutefois, si on fait abstraction des organismes qui lui sont rattachés l'atelier de Brest est sensiblement moins important que celui de Toulon. En effet, à Brest comme à Cherbourg, pour le calcul des frais généraux, la fonderie forme avec les machines un ensemble unique; en outre, à Brest, un important centre d'outillage dépend de l'atelier machines. A Lorient et Toulon, au contraire, l'unité « atelier machines » n'englobe pas ces organismes annexes.

A Toulon l'activité de l'atelier « machines » est consacrée à des travaux de réparations de façon à peu près exclusive, à Lorient leur part demeure prépondérante mais à Cherbourg au contraire l'atelier travaille surtout pour les constructions neuves; à Brest, enfin, les deux catégories de travaux réparations et constructions neuves ont une importance voisine.

Quant aux conditions d'installation elles diffèrent sensiblement à Lorient, où l'atelier se trouve hors de l'arsenal principal dans une ancienne base de sous-marins, alors que les ateliers des autres ports sont dans des immeubles de construction classique situés dans l'arsenal.

En divisant le total des dépenses inscrites aux comptes de frais généraux de chacun des ateliers machines par le nombre d'heures de production correspondant on obtient les coefficients suivants: 302,5 à Cherbourg, 547,8 à Brest, 430,6 à Lorient et 358,2 à Toulon (1). Ces résultats présentent des différences parfois sensibles et on essaiera maintenant, en analysant les principaux postes de dépenses de rechercher les causes de cette situation.

(1) Ces chiffres ne sont pas ceux des « coefficients d'ateliers » (C. A.) appliqués en comptabilité. Ces coefficients « C. A. » obtenus en ajoutant les frais généraux des services communs et en retranchant les charges militaires, qui ressortent d'autres comptes, sont les suivants: 318 F à Cherbourg, 553 F à Brest, 416 F à Lorient et 375 F à Toulon.

B. — *Dépenses d'entretien des immeubles et gros outillage.*

Sans être négligeables, les dépenses d'entretien ne représentent pas la part essentielle des frais généraux des ateliers machines (11,7 p. 100 à Cherbourg à 21, 1 p. 100 à Lorient).

Celles qui se rapportent aux immeubles sont calculées selon la méthode forfaitaire qui consiste à répartir l'ensemble des dépenses de la direction entre ateliers au prorata de la surface couverte de chacun d'eux. L'atelier machines de Brest qui dispose de la plus grande surface couverte supporte ainsi la charge la plus élevée (16,8 millions) mais celui de Cherbourg, qui occupe une surface presque double de celui de Lorient, a cependant des charges d'entretien moins élevées (5,9 millions à Lorient et 4,9 millions à Cherbourg). Une remarque générale a déjà été faite sur la faiblesse des charges d'entretien à Cherbourg.

Quant aux dépenses d'entretien du gros outillage elles ont, en 1957, été relativement faibles à Toulon (11 millions) mais au contraire assez élevées à Lorient (15,9 millions); les effectifs occupés à ces travaux furent voisins dans les deux ports bien que l'atelier de Toulon dispose d'un outillage beaucoup plus important; à Lorient, il est vrai, on s'est attaché à l'exécution d'un programme de visites et modifications rendues nécessaires par l'âge des matériels qui, jusqu'en 1956, n'avaient fait l'objet que d'un entretien courant. Quoi qu'il en soit, si ces différences persistent, il conviendrait de suivre attentivement les conditions dans lesquelles chaque atelier entretient son outillage.

C. — *Dépenses de fonctionnement.*

Les dépenses de fonctionnement (préparation et surveillance des travaux, manutentions, gardiennage, etc.), constituent l'essentiel des frais généraux des ateliers « machines » (50,2 p. 100 à Lorient à 69 p. 100 à Cherbourg). Elles sont réparties dans les comptes entre plusieurs rubriques dont les plus importantes concernent: le fonctionnement général et les transports; la comptabilité, la préparation des travaux et leur surveillance; les délivrances et réparations du petit outillage.

D'une rubrique à l'autre le rapport des chiffres de deux ports présente souvent des différences trop élevées pour que leur origine ne réside pas, au moins partiellement, dans des méthodes d'imputation en comptabilité différentes.

S'agissant des manutentions intérieures à l'atelier on observe, par exemple, qu'elles sont imputées aux comptes de frais généraux à Brest et Cherbourg, mais sont supportées directement par les comptes de production dans les deux autres ports; à Lorient le temps passé par les conducteurs de ponts roulants n'est pas inscrit à des comptes de frais généraux contrairement à la pratique généralement suivie dans les trois autres ports. Quant aux consommations d'électricité portées aux rubriques des comptes de frais généraux destinées à recevoir inscription des dépenses d'énergie, elles ne sont pas toujours en rapport avec l'importance des ateliers: 10,6 millions à Cherbourg, 8,2 millions à Brest, 4,6 millions à Lorient et 2,7 millions à Toulon.

On remarque aussi que les pratiques suivies pour imputer les opérations administratives de préparation du travail présentent quelques différences: ainsi, à l'atelier machines de Toulon, on peut admettre que dans une proportion de 80 à 90 p. 100 le personnel des bureaux de fabrication est imputé aux comptes des navires auxquels appartient le matériel envoyé en réparation, il n'en est généralement pas ainsi dans les autres ports; dans le même ordre d'idée, à Toulon, les ouvriers qui procèdent aux achats d'urgence en ville, ou ceux qui préparent les marchés que l'atelier est conduit à passer avec certains industriels, sont inscrits directement aux comptes de production. Si ces pratiques jouent à Toulon dans le sens d'une réduction des dépenses portées en frais généraux on enregistre au

contraire que dans ce même port le choix du compte auquel on inscrit les dépenses de personnel entretenu conduit à une conséquence inverse. En effet, les rémunérations du personnel entretenu relevant des ateliers machines furent réparties comme suit:

	COMPTE de frais généraux de l'atelier.	COMPTES de production.
	(En millions de francs.)	
Cherbourg	2,2	9,5
Brest	13,6	6,4
Lorient	4,1	3,8
Toulon	16,5	0

S'agissant enfin des dépenses de délivrance, entretien et réparation du petit outillage (1) qui ont atteint respectivement 20 millions à Cherbourg, 70 millions à Brest, 18 millions à Lorient et 57 millions à Toulon, il est apparu que le chiffre élevé noté à Brest résultait, en partie, du fait que la mise en vigueur d'un nouveau système comptable en 1957 avait conduit l'entreprise chargée d'approvisionner et de réparer l'outillage à facturer les réparations à un taux sensiblement trop élevé.

D. — *Amortissements et intérêt du capital immobilisé.*

Le total des dépenses inscrites à ce titre à chacun des comptes est de 21 millions à Cherbourg, 71 millions à Brest, 30 millions à Lorient et 41 millions à Toulon.

L'annuité d'amortissement des immeubles est faible à Cherbourg où les locaux sont anciens. Quant à l'annuité d'amortissement de l'outillage elle est relativement faible à Toulon; la valeur réévaluée de l'outillage ne présentant pas la même caractéristique on peut déduire de cette situation que l'équipement actuel de l'atelier machines, considéré dans son ensemble, est plus près d'être amorti que dans les autres ports; si les méthodes d'amortissement pratiquées dans le passé ont bien été identiques il est à supposer que l'équipement de l'atelier machines doit être légèrement plus ancien à Toulon.

En définitive, l'examen des comptes de frais généraux des ateliers constructions neuves et machines permet de mettre en évidence quelques points méritant attention, en particulier pour les dépenses se rapportant à l'outillage ou à l'entretien immobilier. Souvent, par contre, la diversité des méthodes de répartition des dépenses entre comptes de production et comptes de frais généraux interdit de comparer dans le détail les résultats d'un port à l'autre.

Il n'échappe pas au comité que le système comptable doit se modeler sur une organisation industrielle dont les dispositions particulières sont fonction de considérations propres à chaque port, mais les errements suivis pour choisir entre un compte de frais généraux et un compte de production présentent des divergences telles que ces nécessités d'adaptation locales ne suffisent pas à les expliquer.

Récemment la direction centrale des constructions et armes navales a préparé des instructions destinées à uniformiser les méthodes d'imputation des dépenses de personnel entretenu; le comité estime que d'autres points, dont certains ont été mis en évidence plus haut, appellent aussi des directives générales. Pour éviter des modifications trop fréquentes de la réglementation, qui rendent en partie vaines les comparaisons dans le temps, il serait préférable que les mesures à prendre résultent d'une étude d'ensemble plutôt que d'examens successifs. En outre, s'il apparaît que la nécessité de concordance entre comptes financiers et comptes de travaux doit continuer à entraîner des anomalies dans ces derniers, il conviendrait de rechercher une adaptation des règles actuelles propre à éviter de tels inconvénients.

(1) Les ateliers sont autorisés à déduire de ces dépenses certains résidus de matières mises en œuvre; cette possibilité n'est pas utilisée dans les mêmes conditions dans tous les ports.

Chapitre II

Confection de douilles de 57 mm à l'établissement de Ruelle.

Les douilles de 57 mm, modèle 1947, sont confectionnées à partir de flans en laiton livrés par des industriels avec lesquels ont été passés des marchés comportant remise de vieilles matières.

La fabrication des douilles comporte une dizaine de phases d'emboutissage, d'étirage et d'usinage entre lesquelles sont intercalés divers contrôles et traitements (recuit, décapage, vernissage, etc.). Outre certains appareils de contrôle, des bains, des fours et quelques tours, l'essentiel de l'équipement nécessaire consiste en une série de presses sur lesquelles sont montés les outillages convenables (presse à emboutir, à étirer, à bourreleter, à perforer, à sertir). Bien que toutes les phases de travail ne soient pas de durée égale, l'adaptation des effectifs aux possibilités de l'équipement industriel peut autoriser un processus régulier de fabrication.

Les douilles sont soumises à des épreuves de recettes rigoureuses et nombreuses. Quand la fabrication en est confiée au secteur privé on accorde parfois des primes de qualité si le nombre des douilles rebutées est suffisamment faible.

Le compte examiné concerne la fabrication de 150.000 douilles de 57 mm en laiton confiée à l'établissement de Ruelle par le département, en fait la série fut légèrement plus importante que prévu.

Les travaux se sont poursuivis pendant environ deux ans, ils ont commencé au milieu de l'année 1956 et ont tous été exécutés dans le même atelier spécialement organisé à cet effet.

Deux comptes d'ouvrage ont été ouverts, l'un pour la confection des outillages spéciaux nécessaires à la fabrication, l'autre pour la fabrication elle-même; la fourniture des caisses et l'emballage sont inclus dans le prix de revient; le coût des opérations de tirs qu'elles ont pu nécessiter, des expéditions et transports en sont exclus.

Le résultat global des comptes est le suivant:

Nombre d'heures de main-d'œuvre: 131.879.

Valeur de la main-d'œuvre	54.285.175 F.
Valeur des matières	252.319.047
Dépenses diverses	458.478
Fournitures des entreprises	11.657.391
Frais généraux rapportés à la main-d'œuvre	61.503.925
Frais généraux rapportés aux matières	7.330.239
Total	390.584.258 F.

La part des confections d'outillages spéciaux est de 33.057.121 F, celle qui se rapporte à la confection des douilles proprement dites atteignant 357.527.137 F.

Par année, la répartition des dépenses s'établit comme suit:

En 1956: 100.238.166 F, dont 7 millions de main-d'œuvre directe;

En 1957: 229.016.237 F, dont 33 millions de main-d'œuvre directe;

En 1958: 61.329.855 F, dont 14 millions de main-d'œuvre directe.

Les totaux relatifs aux années 1956 et 1957 résultent de l'arrêté des comptes sur les bases définitives; pour l'année 1958 la main-d'œuvre et les frais généraux ont été calculés à partir des prix de l'heure de l'année 1957, majorés d'un pourcentage égal à celui de l'augmentation du salaire moyen entre 1957 et 1958.

La fabrication s'étant poursuivie pendant deux ans environ, on aurait pu concevoir de compenser certaines disparités dans les francs ayant servi aux évaluations successives en effectuant, par exemple, toutes les estimations sur les bases de l'année 1957 pendant laquelle fut exécutée la part la plus importante des travaux. Le comité n'a pas jugé indispensable de procéder dans ce cas à de telles rectifications, toujours difficiles à pratiquer, et dont les résultats auraient été peu sensibles. En effet: pour les salaires la majoration des dépenses de 1956 aurait, à peu de choses près, été compensée par la diminution des dépenses de 1958 (1); quant aux matières, l'essentiel en est constitué par les flans en laiton dont la valeur comptable a été déduite du prix d'achat, or, presque toutes les livraisons sont intervenues à la fin de 1956 et dans les premiers mois de 1957, période d'approvisionnement qui aurait convenu pour une durée de fabrication limitée à l'année 1957. Dans ces conditions, le comité a jugé que les résultats des comptes permettraient de déterminer un prix de revient correspondant à peu de choses près à un prix moyen pour l'année 1957. Avant de le calculer, quelques commentaires sur les principaux postes de dépenses sont encore nécessaires.

Conformément à la réglementation, la main-d'œuvre directe a été évaluée à partir du salaire moyen annuel de l'établissement calculé en incorporant dans une masse unique la rémunération des ouvriers de toutes spécialités sans distinguer ceux qui sont sous statut marine et ceux qui font partie de la main-d'œuvre précaire; la confection des douilles nécessite relativement peu de main-d'œuvre qualifiée et, à Ruelle, les ouvriers précaires constituent précisément la grande majorité de l'effectif de la douillerie, or on sait que leur salaire moyen est sensiblement plus faible que celui de l'ensemble de la main-d'œuvre. Les règles applicables au calcul des prix de revient constituant un ensemble, dont chaque disposition a des incidences sur les autres, il est difficile d'isoler une de ces dispositions pour la remplacer par une autre dans un cas particulier: on ne corrigera donc pas les résultats comptables, mais il faudra retenir, pour les interpréter, que la règle suivie a, dans ce cas, eu pour conséquence de déformer le prix de revient dans le sens d'une augmentation (2), dont l'ordre de grandeur est tel qu'il

(1) Compte tenu des temps passés pendant chacune des deux années, l'augmentation aurait été de 1.030.000 F en 1956 et la diminution de 1.123.000 F en 1958.

(2) Le recours à deux salaires moyens, un pour les ouvriers précaires, l'autre pour les ouvriers sous statut marine, aurait entraîné une différence en moins d'environ 18 millions de francs pour l'ensemble de la confection.

influence sensiblement le résultat de la comparaison avec le prix d'achat de douilles identiques fabriquées dans le secteur privé.

Quant aux matières, la plus grosse part en est constituée par les flans en laiton dont les livraisons successives ont été évaluées par l'établissement en déterminant des prix moyens approchés sur la base des facturations du fournisseur; une source de confusion résidait dans une particularité des marchés qui prévoyaient la remise au fabricant de vieux métaux dont la valeur a été négligée pour calculer les prix unitaires des deux premières livraisons. Le comité a donc préféré calculer un prix moyen d'ensemble en divisant le montant global des facturations par le nombre de flans livrés; le produit de ce prix moyen par le nombre des flans mis en œuvre permettant d'obtenir la valeur de ces derniers qui ressort ainsi à: 233.161.722 F, la rectification à faire subir au compte se traduisant par une majoration de 3.016.632 F (1).

Une autre rectification s'est révélée nécessaire pour tenir compte du fait que deux outillages assez importants imputés au prix de revient de la confection ont pu continuer à servir pour une fabrication ultérieure, la réduction à faire subir au compte à ce titre est de 4.570.025 F.

En définitive, la valeur totale du matériel spécial et du matériel d'approvisionnement courant se monte à 250.795.654 F, au lieu de 252.349.047 F inscrits dans les comptes. Tous ces prix ayant été évalués « taxes incluses » il conviendrait, pour obtenir des prix hors taxes, d'opérer un abattement de 19,5 p. 100 qui ramènerait la valeur des matières à 201.890.502 F.

Quant aux frais généraux rapportés à la main-d'œuvre il est apparu nécessaire de les corriger en tenant compte, d'une part de la réévaluation des immeubles qui n'avait pas été faite, d'autre part, et principalement, d'une inexactitude dans le calcul des charges militaires, qui avaient été évaluées avec un coefficient de 60 p. 100 alors que le coefficient convenable était de 20 p. 100. Ces modifications conduisent à majorer les frais généraux rapportés à la main-d'œuvre de 9.877.193 F.

En définitive, le prix de revient total de la fabrication atteint 350.002.906 F hors taxes.

L'existence d'une douillerie dans un établissement de la marine doit répondre au souci de disposer d'un atelier pilote capable d'étudier les techniques nouvelles, de mettre au point des conditions de fabrication et de recette ou de suppléer éventuellement l'industrie privée; l'intérêt de posséder un tel atelier ne peut donc être apprécié seulement d'après le prix de revient d'une fabrication; il a néanmoins paru intéressant au comité de rapprocher le résultat qui vient d'être mis en évidence de celui des marchés passés avec des industriels ayant livré à la même époque des douilles semblables.

Il ne doit pas échapper que de telles comparaisons doivent être faites avec prudence. On se trouve en effet en présence, d'une part d'un prix d'achat qui donne avec certitude le nombre de francs déboursés pour obtenir une prestation et, d'autre part d'un prix de revient dont le calcul résulte, au moins partiellement, de l'adoption de certaines conventions; le choix dont elles ont fait l'objet ne réagit pas dans le même sens sur tous les résultats, ainsi a-t-on vu que, dans le cas particulier examiné, l'évaluation de la main-d'œuvre selon une méthode différente — plus compliquée mais cependant plus précise — aurait diminué le prix de revient d'environ 18 millions alors que celui d'autres fabrications aurait au contraire été majoré par ce système de calcul. Il faut aussi tenir compte du fait que la valeur des matières premières entre ici pour une grande part dans le prix de prix de revient; leurs cours ont baissé de façon presque régulière pendant la durée de la fabrication, on s'est cependant limité à un prix de confection moyen sans tenir un compte rigoureux des dates précises auxquelles étaient intervenues chacune des opérations dont on compare les résultats. Enfin, le prix d'achat peut être influencé par des circonstances susceptibles de varier sérieusement dans le temps, telles que: la situation du carnet de commandes des fournisseurs, l'évolution qu'ils prévoient de la conjoncture économique, le degré d'amortissement de leur outillage qui est fonction, dans une certaine mesure, du volume des commandes analogues qu'ils ont exécutées antérieurement.

En définitive, et sous les réserves qu'imposent les considérations qui précèdent, il est apparu au comité que, dans ce cas particulier, la marine n'avait sans doute pas fait d'économie sensible en confectionnant les douilles de 57 mm dans ses propres ateliers, mais que ses dépenses avaient vraisemblablement été approximativement équivalentes aux paiements qu'elle aurait dû consentir à un fournisseur pour obtenir une prestation analogue à la même époque.

Cette situation peut ne pas être définitive; d'une part, en effet, les temps passés à une confection tendent à diminuer d'une série à la suivante, d'autre part, l'effectif des ouvriers qui servaient à la douillerie de Ruelle était insuffisant en regard de l'équipement de l'atelier dans lequel il n'était pas possible de parvenir à un processus régulier de fabrication.

A ce sujet, le comité souhaite que, d'une part la répartition des commandes entre secteur public et secteur privé, d'autre part l'adaptation des effectifs aux moyens industriels, puissent être faites en tenant le plus grand compte de l'intérêt de réserver aux ateliers de la marine un plan de charge susceptible d'assurer leur production dans les meilleures conditions économiques.

(1) La valeur des flans telle qu'elle est inscrite à la feuille d'ouvrage est de 230.145.090 F.

CHAPITRE III

Confection de munitions par les pyrotechnies de Cherbourg, Brest et Toulon.

Les pyrotechnies de Cherbourg et Brest ont été chargées l'une et l'autre de la confection de plusieurs centaines de milliers de cartouches à obus explosifs en acier pour canon de 57 mm; dans les deux ports les travaux, qui se sont poursuivis pendant plusieurs années, étaient en cours en 1957 et le comité a examiné les comptes d'ouvrages correspondants. Il n'a pas été exécuté de confection analogue à Toulon, mais une importante part des travaux confiés à la pyrotechnie de ce port ayant en 1957 consisté en confection de divers éléments de munitions, le comité a examiné le compte de prix de revient de la confection d'un élément destiné à être incorporé dans les cartouches à obus explosifs en acier pour canon de 57 mm.

SECTION I. — CONFECTION DE CARTOUCHES DE 57 MM A CHERBOURG ET BREST

A. — *Généralités.*

Les opérations de confection de cartouches comportent plusieurs stades de préparation des éléments (amorces, étoupilles, éléments de charge, etc.) et de confection proprement dite (chargement des douilles, mise en place des opercules et des projectiles, amorçage de la munition, etc.). Ces opérations s'accomplissent suivant des instructions qui décrivent de façon détaillée l'ordre dans lequel elles doivent se dérouler, la nature et les quantités de matières qu'il convient d'y employer, le processus à respecter pour leur manipulation et leur mise en œuvre, les outillages qui doivent être utilisés.

Les éléments métalliques entrant dans la fabrication sont livrés par des industriels en exécution de marchés habituellement passés par le département, toutefois les douilles sont parfois fabriquées dans un établissement de la marine; il arrive enfin que le chargement des obus ou la confection de certains éléments tels que les tracers, les fusées, incombent à une pyrotechnie différente de celle qui assure ensuite la fabrication de la cartouche.

B. — *Résultats des comptes à Cherbourg.*

A Cherbourg, un compte d'ouvrage a été prévu pour les confections de munitions et comporte plusieurs subdivisions dont l'une, ouverte en 1951 et renouvelée jusqu'en 1958, est relative à la confection de 400.000 cartouches de 57 mm; en pratique, une feuille d'ouvrage ayant été affectée à cette subdivision, la situation est la même que si un compte d'ouvrage avait été ouvert.

La décomposition et le total des dépenses inscrites en comptabilité sont les suivants:

	ANNÉES antérieures à 1957.	ANNÉE 1957	TOTAL
Nombre d'heures.....	585.135,2	301.216,8	886.352
Valeur de la main-d'œuvre	171.004.427	110.721.271	281.725.698
Frais généraux rapportés à la main-d'œuvre	113.656.967	59.214.332	172.871.299
Matières	1.226.085.874	1.567.638.424	2.793.724.298
Frais généraux rapportés aux matières....	40.726.172	54.087.866	94.814.038
Entreprises	2.027.217	747.546	2.774.763
Divers	5.333.572	2.924.840	8.258.412
Total.....	1.558.834.229	1.795.334.279	3.354.168.508

En dépit de l'intitulé du compte, les dépenses ci-dessus ne se rapportent pas à la fabrication d'une série d'articles rigoureusement homogènes, elles concernent en effet:

— la confection de 376.500 cartouches complètes de 57 mm à tracer avec encaissement, pour partie en containers, pour le reste en caisses de bois.

— le chargement de 143.500 obus (1) avec des explosifs de nature différente et dont certains seulement ont été amorcés (cette dernière particularité étant à elle seule susceptible de faire varier le prix unitaire de 10 à 20 p. 100).

— la confection de 70.000 amorçages.

Faute d'ordres d'exécution distincts, il s'est révélé impossible d'isoler les dépenses se rapportant exclusivement à la fabrication d'une série d'articles homogènes et en particulier de connaître la part revenant aux cartouches de 57 mm dont on recherchait le prix de revient.

(1) Diverses circonstances ayant amené des retards de fabrication, le département a été conduit à faire expédier à Brest, pour encartouchage, des obus qui avaient été chargés par Cherbourg.

Au surplus, il est apparu que certaines erreurs, dont les causes ont été analysées dans le titre Ier du rapport, avaient entaché d'inexactitude la valeur du matériel spécial; c'est ainsi que les fusées ont été évaluées sans qu'on tienne compte du prix des amorces qui y ont été incorporées; des systèmes d'allumage et des tracers à inertie ont été estimés largement en dessous de leur valeur réelle (1). Faute de pouvoir identifier sûrement toutes les erreurs de cet ordre qui ont pu se produire, il est impossible de déterminer leur incidence exacte, mais la correction nécessaire doit dépasser 200 millions.

C. — *Résultats des comptes à Brest.*

Le compte correspondant à la confection porte en 1957, le numéro 14.018; son intitulé exact n'a pu être établi; il ne figurait ni sur la feuille d'ouvrage, ni sur le répertoire des comptes d'ouvrage.

Des comptes similaires ont été ouverts les années précédentes mais leur valeur n'est pas reportée d'une année sur la suivante.

La décomposition et le total des dépenses inscrites en 1957 au compte 14.018 sont les suivants:

Nombre d'heures: 273.413	
Valeur de la main-d'œuvre	107.935.250 F.
Frais généraux rapportés à la main-d'œuvre	76.499.148
Matières	1.196.728.259
Frais généraux rapportés aux matières	31.599.762
Divers	4.304.759
Total	1.417.067.178 F.

Le report des dépenses enregistrées les années précédentes aux comptes similaires ferait apparaître un total de 3.367.682.852 F de janvier 1953 à fin 1957.

Comme à Cherbourg, il est apparu que les dépenses ne concernent pas des fabrications rigoureusement homogènes; c'est ainsi que parmi les cartouches de 57 mm confectionnées certaines sont d'exercice et le plus grand nombre sont des cartouches de combat (2), soit de jour, soit de nuit, parfois avec tracer, parfois sans tracer; en outre, certains travaux exécutés sur des douilles ont été comptabilisés sur le compte d'ouvrage.

Chaque catégorie de travaux a fait l'objet d'un ordre d'exécution distinct accompagné d'un devis portant évaluation des matières et de la main-d'œuvre; mais la référence à ces ordres d'exécution n'étant pas indiquée sur les pièces élémentaires de la comptabilité tous les enregistrements sont ensuite groupés sans distinction sur la feuille d'ouvrage et il devient impossible d'isoler, pour en connaître le montant, les dépenses se rapportant à un ordre d'exécution déterminé. Cette pratique est d'autant plus regrettable que la disposition des documents mécanographiques aurait permis de suivre les dépenses de façon plus détaillée en utilisant la case destinée à recevoir mention d'un numéro de subdivision de compte restée disponible, bien que l'indication d'un tel numéro eut suffi pour qu'on puisse isoler le coût de certains travaux.

Il est apparu par ailleurs que des erreurs s'étaient ici aussi produites dans l'évaluation des matières utilisées, c'est ainsi par exemple que le prix de la poudre, livrée gratuitement à certains fournisseurs, n'a pas été pris en considération pour évaluer les éléments dans la fabrication desquels elle est entrée et que plusieurs dizaines de milliers de fusées livrées par une usine italienne ont, par suite d'une confusion entre francs et lires, été prises en compte à un prix qui n'était pas loin du double de leur valeur réelle.

Section II. — Confection d'éléments de cartouches de 57 mm a Toulon

Parmi les éléments de munitions confectionnés à Toulon s'en trouvent certains qui sont destinés à être incorporés dans les cartouches de 57 mm tels que les systèmes d'allumage à tube à 10 grammes. Le comité a examiné le compte auquel ont été inscrites les dépenses relatives à la confection de ces articles.

Deux comptes d'ouvrages ont été ouverts à Toulon pour l'ensemble des confections de munitions: l'un se rapporte aux munitions particulières à l'aéronautique navale, l'autre concerne les munitions autres que celles de l'aéronautique navale; en 1957, les dépenses inscrites à ce dernier ont atteint 2.027 millions de francs, dont 232 millions de main-d'œuvre. Ce compte a fait l'objet de 17 ordres d'exécution dont l'intitulé fait apparaître la diversité des articles intéressés: grenades sous-marines, mines, cônes de torpilles, munitions d'exercice, roquettes, obus éclairants, etc.

Le numéro de l'ordre d'exécution étant habituellement indiqué sur les pièces comptables, il aurait été possible de mettre en évidence le prix de revient des travaux correspondant à un ordre d'exécution déterminé Un tel calcul n'est habituellement exécuté que sur demande des ingénieurs, aucune n'avait été présentée et le comité n'a pas jugé nécessaire de faire procéder à cette discrimination qui aurait été sans utilité pour la recherche du prix de revient unitaire des articles qui l'intéressaient; l'ordre d'exécution les concernant avait en effet pour objet les confections suivantes:

110.000 porte-amorces.
110.000 fusées de culot.
30.000 étoupilles de 11 mm.
500 obus éclairants.
150.000 systèmes d'allumage à tube à 90 grammes.
40.000 systèmes d'allumage à tube à 10 grammes.
328.000 étoupilles de 9 mm.
30.000 fusées à transformer en fusées détonateurs.

Dans ces conditions, les comptes de travaux sont seulement en mesure de faire apparaître le prix de revient global d'un ensemble d'articles de nature diverse et de valeur unitaire très différente; il n'est pas possible d'isoler les dépenses relatives à un de ces articles.

Section III. — Conclusion sur la tenue des comptes de confection de munitions

Qu'il s'agisse de la confection de cartouches de 57 mm à Cherbourg et Brest, ou de la confection de certains de leurs éléments à Toulon, les comptes de travaux relatifs aux confections de munitions examinés ont, en dépit de quelques différences dans le recours aux ordres d'exécution, été agencés de façon telle que, sous réserve de certaines erreurs, ils font connaître la somme dépensée pour confectionner une série d'articles non homogènes mais ne permettent jamais de mettre en évidence le prix de revient unitaire de l'un de ces articles. La connaissance de ces prix unitaires est cependant nécessaire pour évaluer correctement les articles confectionnés quand intervient, comme il est de règle, leur versement en magasin; au surplus elle est utile à certains rapprochements ou comparaisons.

Dans ces conditions, ce sont le plus souvent les sections techniques qui procèdent à ces évaluations de prix en ayant recours à; des enregistrements ou récapitulations auxquels procèdent les secrétariats d'atelier, des moyennes de temps passés pendant une période suffisamment longue, des renseignements qualificatifs et quantitatifs sur les matières nécessaires à une confection recueillis dans les directives techniques, des coefficients correcteurs destinés à ramener des éléments insuffisamment homogènes à une base unique, etc.

Les sections techniques effectuent ainsi des calculs de prix de revient alors que, par ailleurs, les services administratifs spécialisés ont continué à tenir les comptes réglementaires dont le but est de dégager le même résultat, mais qui dans les cas envisagés, ont été agencés de façon telle qu'ils sont devenus à peu près inexploitables sans qu'il en résulte une simplification d'écriture sérieuse et une économie de personnel.

Si la comptabilité des prix de revient de munitions peut être parfois compliquée par les mises au point, essais, rebuts qui accompagnent certaines fabrications, elle doit aussi pouvoir fournir des résultats d'autant plus intéressants qu'elle concerne souvent des séries, parfois très importantes, exécutées dans des conditions nettement précisées.

Le comité croit donc utile que soient données les directives nécessaires pour que les comptes de confection de munitions soient à l'avenir tenus de façon satisfaisante.

(1) Les systèmes d'allumage à tubes à 4 grammes complets ont été évalués à 170 F dans certains cas et 90 F pour leur grande majorité. Ils valaient près de 400 F en 1957.

(2) On peut estimer à 30 p. 100 l'ordre de grandeur de la différence de prix entre cartouche de combat et cartouche d'exercice. De 1953 à 1957, il fut versé en magasin 390.630 cartouches de combat et 65.692 cartouches d'exercice.

DEUXIEME PARTIE

EXAMEN DES COMPTES DE TRAVAUX DU SERVICE DES TRAVAUX IMMOBILIERS ET MARITIMES

Le service des travaux immobiliers et maritimes est chargé de construire, réparer et entretenir les immeubles d'intérêt général, les ouvrages maritimes et les installations immobilières nécessaires à la marine.

Il opère par deux procédés très différents: selon la méthode dite des « travaux à l'entreprise », qui consiste à faire appel à des entreprises spécialisées avec lesquelles sont passés des marchés de travaux publics, selon le procédé de « la régie », dans lequel le service fait exécuter les travaux par son propre personnel.

L'appel à l'entreprise est à peu près général dès qu'il s'agit de travaux neufs de quelque importance, il s'applique ainsi aux opérations les plus coûteuses, et, au total, représente une valeur environ six fois plus forte que celle des travaux en régie; toutefois, la répartition entre ces deux catégories de travaux diffère très sensiblement d'un port à l'autre.

L'objet de la comptabilité des travaux tenue par les services locaux est de faire ressortir un prix de revient pour chaque travail, qu'il ait été exécuté selon l'une ou l'autre méthode. En groupant convenablement les résultats des comptes sur des documents de centralisation il est ensuite possible de mettre en évidence une répartition des dépenses par grandes catégories de travaux.

Le comité a procédé, d'une part à l'examen des comptes à l'échelon local dans certains ports, d'autre part à l'examen des documents de centralisation annuellement transmis au département.

Ses constatations et observations seront présentées selon le plan suivant:

Titre Ier: la tenue des comptes.

Titre II: les résultats des comptes.

TITRE Ier

LA TENUE DES COMPTES

CHAPITRE Ier

Généralités.

Les règles applicables à la comptabilité des travaux des directions des travaux immobiliers et maritimes ont été fixées par un arrêté ministériel du 12 mars 1951 auquel de sérieuses modifications ont été apportées en 1956 et se trouvaient par conséquent applicables aux comptes de l'exercice 1957 qui font l'objet du présent rapport.

Pour permettre l'affectation rigoureuse des dépenses directes et la répartition convenable des dépenses indirectes une nomenclature des travaux a été insérée dans ces textes. Elle distingue: les dépenses productives, les dépenses non productives et les dépenses dites « non incorporables » qui sont payées par la direction mais sont étrangères aux travaux et n'ont donc pas à faire l'objet d'une imputation directe ou indirecte dans leurs prix de revient (il s'agit, par exemple, des communications téléphoniques des services militaires).

Les comptes d'ouvrages relatifs aux dépenses productives sont classées: d'une part d'après la nature des travaux (exemple: constructions d'ouvrages maritimes, constructions d'ouvrages à terre, entretien d'immeubles d'intérêt militaire, entretien de voies et terre-pleins, etc.), d'autre part en fonction du « client » qui supportera la dépense (autre ministère ou particulier et, plus fréquemment, service des travaux maritimes lui-même pour les ouvrages d'intérêt général ou encore autre direction de la marine pour ses propres immeubles), la direction des travaux maritimes possède en effet une compétence technique générale en matière immobilière mais ne gère pas pour autant tous les chapitres budgétaires supportant les dépenses en cause. Une catégorie spéciale de dépenses productives a en outre été créée en vue de grouper les dépenses du parc à matériel (pontons, grues, bulldozers, camions, etc.); constitué en section homogène qui loue ses services il fait l'objet d'une comptabilité particulière destinée à mettre en évidence les dépenses et charges d'exploitation en vue de les comparer aux recettes.

Les dépenses non productives, appelées charges indirectes conformément à la terminologie du plan comptable, comprennent essentiellement les frais d'entretien et de fonctionnement de la direction des travaux maritimes (réparation de ses propres immeubles, salaires de certains bureaux d'études, des comptables, etc.), la rémunération du personnel entretenu (ingénieurs, agents payés au mois), l'amortissement des immeubles et enfin certaines charges ne dépendant pas de la direction locale, telles qu'une quote-part représentative des dépenses de l'administration centrale.

Les dépenses directes sont inscrites dans les comptes d'après leur valeur réelle pour les matières et les travaux à prix faits, d'après un salaire moyen mensuel pour les dépenses de main-d'œuvre.

Pour répartir les charges indirectes entre les comptes de dépenses productives la réglementation de 1956 a retenu la solution proposée par le comité et qui consiste à calculer dans chaque port deux coefficients de frais généraux distincts selon qu'il s'agit des travaux à l'entreprise ou en régie. Pour les travaux à l'entreprise, le coefficient à retenir est fonction de la valeur globale des travaux de l'espèce exécutés dans l'année par application de pourcentages dégressifs à un système de tranches, il diminue à mesure que cette valeur s'élève. Pour les travaux en régie, au contraire, le coefficient est fonction du rapport entre la valeur des charges indirectes à répartir et celle de la main-d'œuvre employée directement aux travaux.

Après cet énoncé rapide des principes applicables aux comptes des travaux maritimes, on indiquera maintenant les constatations essentielles auxquelles a donné lieu la tenue de ces comptes.

Les dépenses afférentes à un ouvrage déterminé doivent être transcrites sur une feuille d'ouvrage qui, dans les ports visités, se présente sous la forme des cases ou pages d'un registre. Il importe:

— que la liste des feuilles d'ouvrage soit judicieusement établie et que les inscriptions de dépenses soient ensuite faites sur la feuille convenable;

— que les données de base sur les faits générateurs de dépenses soient transcrites dans les comptes avec exactitude;

— que les indications portées dans les comptes soient complètes et, ensuite, correctement totalisées.

C'est essentiellement sur ces points que portent les remarques qui suivent. A leur sujet, le comité fait observer que, d'une part, il ne lui a pas été possible d'examiner sur place les comptes de tous les ports, d'autre part les constatations présentées ont généralement été limitées aux cas dans lesquels le fonctionnement de l'institution n'a pas paru pleinement satisfaisant, il ne convient donc pas d'en déduire une appréciation d'ensemble sur la tenue de la comptabilité bien qu'il soit possible d'en tirer certains enseignements dont les services visités ne seront peut-être pas seuls à pouvoir tirer profit.

CHAPITRE II

Choix des comptes d'ouvrages.

Les comptes d'ouvrage sont ouverts selon les indications d'un répertoire qui, dans chaque port, classe et numérote les travaux conformément au cadre tracé par la nomenclature. L'appellation de « compte d'ouvrage » se trouve étroitement liée à la notion de « travail ».

A plusieurs reprises cependant, le comité a relevé l'existence de comptes dont l'intitulé ne correspondait pas précisément à un travail déterminé mais à des charges de main-d'œuvre que le service des travaux maritimes désirait totaliser séparément pour en obtenir le paiement direct ou pour en faciliter le remboursement par une autre administration, un autre service de la marine ou un chapitre bud-

gétaire autre que celui des salaires. De tels exemples ont été relevés, à Brest, où il semble d'agir d'un cas isolé, relatif à la rémunération d'un contractuel travaillant de façon continue dans un atelier de la direction, à Toulon, pour les salaires du personnel affecté à la surveillance des chantiers ouverts sur les bases d'aéronautique navale de la région (1), ou pour la rémunération des dessinateurs et secrétaires occupés par l'ensemble des travaux immobiliers destinés à la D. C. A. N., à Oran, pour la rémunération du personnel employé à l'exécution des installations dans certains secteurs.

L'ouverture de tels comptes est sans doute admissible, si elle doit faciliter par ailleurs le travail administratif, mais il devrait alors s'agir de comptes d'attente ouverts pour supporter provisoirement des dépenses qu'il faudrait ensuite répartir entre les comptes d'ouvrages des travaux auxquels le personnel a été effectivement employé, qu'il s'agisse de travaux productifs ou improductifs; faute d'une telle imputation, les prix de revient qu'elle devrait grever sont incomplets. Or, le comité a plusieurs fois constaté que cette ventilation, n'avait pas eu lieu et que dans un cas où elle avait été faite les résultats en étaient tels qu'ils laissaient des doutes sur la rigueur de la méthode suivie: il s'agit des frais de surveillance des chantiers des bases aéronautiques de la 3e région maritime dont certains comptes d'ouvrage n'ont en définitive rien supporté, alors que d'autres ont reçu une part importante, bien que les travaux à l'entreprise qu'il s'agissait de surveiller aient dans les deux cas représenté des valeurs comparables (2). Si la répartition des frais de surveillance ne traduit pas exactement les faits ou n'obéit pas à des règles forfaitaires fixées à l'avance, on peut craindre que le souci de ne pas dépasser les limites prévues pour le coût de chaque ouvrage n'incite à favoriser certains comptes au détriment des autres.

Dans le même ordre d'idées, le comité a relevé que le choix du compte d'inscription de certaines dépenses payables sur des chapitres « matières » avait été dicté par des préoccupations d'ordre financier. C'est ainsi qu'à Toulon et à Oran la répartition des dépenses de carburant entre parc à matériel (pour les véhicules utilitaires et engins de travaux publics) et les comptes de charge indirectes (pour les voitures de liaison) n'est pas toujours fonction des consommations réelles de chacune de ces deux catégories de véhicules mais est plutôt liée au chapitre budgétaire auquel on fait supporter les fournitures d'essence; plusieurs fois le compte du parc à matériel a ainsi été grevé de dépenses qui n'auraient pas dû lui incomber. A Alger enfin, les règles d'imputation des dépenses de main-d'œuvre précaire ont aussi paru quelque peu incertaines.

Chapitre III

Transcription des données de base dans les comptes d'ouvrage.

Les dépenses à inscrire en comptabilité sont connues par des pièces comptables destinées à retracer des faits; la feuille d'ouvrage doit en reproduire rigoureusement les données. Les quelques rapprochements opérés entre les pièces à enregistrer et leur transcription dans les comptes n'ont pas soulevé d'observations sur la rigueur des écritures mais appellent cependant quelques commentaires.

D'une façon générale, la réglementation n'impose pas aux services des travaux maritimes la rédaction de documents de base spécialement destinés à la tenue des comptes de prix de revient. Pour tenir ces derniers on utilise soit des documents administratifs élémentaires, soit des récapitulations de ces documents, par ailleurs nécessaires à la tenue d'autres comptes. Cette particularité rend plus légère la charge que constitue la tenue d'une comptabilité de prix de revient qui peut ainsi être confiée à un personnel restreint; à Brest, port qui n'est cependant pas d'importance secondaire, il a ainsi été constaté qu'une seule personne, dont ce n'est pas l'occupation exclusive, suffisait à la tâche.

Les dépenses de travaux à l'entreprise sont portées en comptabilité au vu de certificats de liquidation qui ne donnent guère d'autres renseignements que le montant des paiements faits aux entrepreneurs. Les sommes dues sont fonction de nombreux éléments tels que les approvisionnements de matériaux réalisés, les travaux achevés ou en cours, les paiements précédents, etc.; ce sont les sections techniques qui, au vu de documents dont la tenue leur incombe, en effectuent le calcul sur des états d'acompte dont les comptes de prix de revient n'enregistrent que le résultat (3). Ainsi pour les travaux à l'entreprise, qui en matière de travaux neufs représentent de très loin la part la plus importante du coût définitif, les comptes d'ouvrage fournissent des évaluations globales, mais il serait vain d'y rechercher des renseignements détaillés sur la succession des faits générateurs de dépenses.

Les dépenses de matières sont inscrites au compte d'ouvrage au vu des carnets récapitulatifs des bons-matières; en les consultant il est relativement facile de connaître qualitativement et quantitativement les matières imputées à chaque compte d'ouvrage; mais le plus souvent, la valeur en est peu élevée et le renseignement ainsi acquis peut être incomplet car les services ont la possibilité de faire livrer certaines matières à pied d'œuvre sans prise en charge par le magasin et, en conséquence, sans que le bon réglementaire soit établi. Les matières ainsi employées sont, au point de vue administratif, traitées comme des travaux à prix faits. Si cette assimilation présente des avantages pratiques militant en faveur de son maintien elle peut ainsi avoir des inconvénients parmi lesquels celui d'empêcher les résultats comptables de refléter fidèlement les faits. On ne devrait l'admettre qu'à titre de tolérance, l'emploi qui en est fait à Oran pour les carburants des véhicules dépasse les limites d'application raisonnables.

Quant à la main-d'œuvre, elle fait l'objet d'inscriptions indiquant, globalement par période mensuelle et pour l'ensemble des ouvriers occupés au travail, le temps passé et la dépense correspondante (1). Ces indications sont extraites de carnets récapitulatifs eux-mêmes établis à partir des situations qui fournissent les renseignements nécessaires à la paie du personnel. Pour recueillir des précisions supplémentaires, par exemple sur la spécialité des ouvriers employés ou le genre de travaux qu'ils ont exécutés, il est nécessaire de se reporter successivement à divers documents tenus et conservés par des organes distincts de la direction, travail qui nécessite des recherches peu commodes.

En définitive, la consultation du compte d'ouvrage et des documents dont il est le résultat immédiat, permet seulement d'avoir des renseignements globaux sur le coût d'un ouvrage; on verra maintenant dans quelle mesure celui-ci est obtenu.

Chapitre IV

Calcul du prix de revient d'un travail.

Les observations faites dans les ports visités au sujet du calcul des prix de revient des travaux peuvent, dans leurs grandes lignes, se résumer ainsi:

— les dépenses directes sont régulièrement reportées aux comptes d'ouvrages sous forme de totaux mensuels mais l'addition permettant de connaître leur montant annuel n'est pas faite partout.

— les dépenses indirectes, dont le calcul doit se faire par application aux travaux à l'entreprise d'une part, aux dépenses de main-d'œuvre d'autre part, d'un coefficient distinct pour chacune de ces deux catégories mais invariable d'un compte à l'autre, sont parfois évaluées à Oran, et ne le sont à peu près jamais à Toulon et Alger.

— en définitive, parmi les comptes examinés, seuls ceux de Brest faisaient ressortir un prix par travail.

Il est ainsi apparu que les comptes n'étaient généralement pas tenus avec le souci de faire apparaître des prix de revient, mais en vue d'établir les documents récapitulatifs annuels qui sont seuls transmis au département. Ces documents qui groupent les dépenses sous quelques repères dont chacun correspond à une catégorie d'ouvrages de même nature (par exemple: construction de l'ensemble des souterrains d'un arsenal, entretien de l'ensemble des ouvrages à terre d'un port, etc.) peuvent être établis en appliquant les coefficients de charges indirectes à une masse de dépenses pouvant elle même être obtenue sans l'intermédiaire d'un total par compte d'ouvrage. Avec les moyens de calcul modernes, la simplification qui résulte de cette méthode est du reste minime.

Le comité considère qu'il convient de mettre un terme à cette pratique et de généraliser le calcul d'un prix de revient par ouvrage. Pour les travaux neufs, il permet, en prenant soin de reporter les dépenses d'une année sur la suivante, d'avoir connaissance de leur coût global quand ils sont achevés. Pour les autres travaux il permet de connaître les annuités d'entretien par immeuble ou groupe d'immeubles homogènes. En toute hypothèse enfin, il peut fournir en cas de besoin des éléments justificatifs de facturation qui, s'agissant d'un service appelé à travailler souvent pour les autres, peuvent ne pas être sans intérêt. A ce propos, le comité a relevé que la réglementation actuelle laissait à chaque directeur local une liberté d'apprécier ses prix de facturation qui paraît excessive.

Par ailleurs, il importe de redresser les pratiques signalées plus haut, qui faussent les résultats des comptes. Elles ont souvent pour origine le fait d'une imputation budgétaire, parfois douteuse, ou

(1) Il s'agit du compte 63.7.51 qui, en 1957, s'est ainsi vu imputer 27.000 heures de main-d'œuvre pour une valeur approximative de 11 millions de francs.

(2) Par exemple, le compte « construction d'un centre de repos à la base d'Hyères » a été grevé de 1,8 million de frais de surveillance pour 38 millions de travaux à l'entreprise; le compte « construction d'un hangar à la base de Cuers » n'a supporté aucuns frais de surveillance pour des travaux à l'entreprise atteignant 48 millions.

(3) Le comité a examiné quelques états d'acomptes. Une remarque a été faite à Oran sur l'application dans un de ces documents de nombreux prix unitaires ne figurant pas au marché, mais seulement définis par un ordre de service de l'ingénieur en attendant la passation d'un acte additionnel de régularisation.

(1) A Toulon, on utilise pour calculer cette dépense un salaire moyen pour les dessinateurs, un autre pour le reste du personnel. A Alger le calcul est fait en distinguant le salaire moyen des ouvriers précaires de celui des autres dessinateurs. La réglementation n'impose pas ces distinctions qui constituent des complications.

le souci de faciliter le remboursement d'une dépense, sont pris en considération pour décider du compte d'ouvrage auquel on l'imputera alors que ce choix devrait résulter de données de fait.

Correctement calculés les prix de revient pourraient ensuite être présentés sous forme d'un relevé par port joint aux documents de centralisation annuels (1).

TITRE II

LES RESULTATS DES COMPTES

La plupart des renseignements donnés dans ce second titre sont extraits des documents de centralisation que les services locaux transmettent en fin d'année au département. On les a généralement groupés sous forme de tableaux récapitulatifs en les accompagnant de quelques commentaires.

CHAPITRE Ier

Répartition de l'activité par client et nature des travaux.

Le compte annuel de chaque direction locale classe, par nature de travaux et par client, l'ensemble des dépenses de production, c'est-à-dire le total: des dépenses directes, des concours fournis par le parc à matériel et des majorations pour charges indirectes. On peut ainsi, à partir de ces documents, obtenir pour chaque port, la répartition, d'une part, entre travaux neufs (2) et travaux d'entretien, et d'autre part, entre travaux d'intérêt général et travaux destinés à un organisme autonome.

Ces renseignements ont été groupés dans le tableau ci-dessous, où ils ont été complétés de l'indication du nombre d'heures de travail accomplies par les ouvriers précaires et sous statut « marine » ainsi que par celle des sommes payées au personnel entretenu.

Tableau précisant par client et par nature de travaux l'activité des services locaux des travaux maritimes.

CHEFS DE DEPENSES	CHERBOURG		BREST		LORIENT		ROCHEFORT		TOULON		BIZERTE		ORAN	
	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.
	(En millions de francs.)													
Ouvrages maritimes d'intérêt général:														
Travaux neufs.....	73		281		106		»		143		121		982	
Entretien		4		1		»		»		»		64		»
Ouvrages à terre d'intérêt général:														
Travaux neufs.....	248		269		99		108		185		188		775	
Entretien		233		273		143		51		340		264		428
Ouvrages souterrains:														
Travaux neufs.....	»		262		21		»		10		152		1.193	
Construction de logements.	»		»		»		»		36		»		252	
Infrastructure O. T. A. N.:														
Travaux neufs.....	»		»		»		»		»		596		(1) 621	
Service « Transmissions »:														
Travaux neufs.....	84		39		15		55		131		81		19	
Commissariat de la marine:														
Travaux neufs.....	14		24		17		10		9		112		693	
Entretien		8		18		2		»		28		6		1
Constructions et armes navales:														
Travaux neufs.....	794		569		30		»		280		41		698	
Entretien		35		50		31		»		72		5		3
Aéronautique navale:														
Travaux neufs.....	23		10		576		20		431		89		»	
Entretien		»		15		32		12		71		22		22
Services divers « Marine »:														
Travaux neufs.....	»		2		57		»		9		16		10	
Services divers « Forces armées »:														
Travaux neufs.....	»		109		13		104		5		139		303	
Entretien		25		5		14		49		18		60		»
Divers (secteur civil).....		22		21		55		11		62		35		42
To'aux:														
Travaux neufs.....	1.236		1.565		934		297		1.539		1.535		5.546	
Entretien		327		383		277		123		591		456		196
Totaux généraux..	1.563		1.948		1.211		420		2.130		1.991		5.742	
Pour mémoire: dépenses de personnel entretenu.	35		63,1		38,8		16,8		81,1		77,1		94,4	
Nombre d'heures de présence sur les travaux (en milliers)	687		753		583		176		1.319		1.119		885	

(1) Les comptes d'Oran n'ont pas classé à part les travaux d'infrastructure O. T. A. N. mais les ont inclus dans les ouvrages maritimes et souterrains. On a donc fait subir aux comptes une correction approximative destinée à rétablir la même distinction que dans les autres ports.

(1) Comme pour les services des constructions et armes navales, ce document pourrait ne mentionner que les comptes d'une certaine importance. Celle-ci pourrait ne pas être la même pour les comptes de travaux neufs et les comptes d'entretien.

(2) Les travaux dits d'amélioration, dont la part est minime, ont été groupés avec les travaux neufs. Il n'y a pas toujours de différence de nature entre travaux neufs et améliorations. Les premiers sont toutefois plus importants, la décision de les entreprendre appartient toujours au ministre et non à l'autorité locale comme pour les seconds.

Tableau précisant par client et par nature de travaux l'activité des services locaux des travaux maritimes (suite).

CHEFS DE DÉPENSES	ALGER		CASABLANCA		DAKAR		DIEGO-SUAREZ		D.T.I.M. PARIS		S. T. T.		TOTAUX		TOTAUX généraux.
	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	Travaux neufs.	Entretien.	
	(En millions de francs.)														
Ouvrages maritimes d'intérêts général :															
Travaux neufs.....	»		»		15		»		»		»		1.721		
Entretien		»		»		6		»		»		»		75	1.796
Ouvrages à terre d'intérêts général :															
Travaux neufs.....	41		19		16		59		128		»		2.435		
Entretien		33		48		199		65		39		86		1.902	4.337
Ouvrages souterrains :															
Travaux neufs.....	»		»		»		»		»		»		1.638		1.638
Construction de logements.	»		»		111		30		»		»		432		432
Infrastructure O. T. A. N. :															
Travaux neufs.....	14		24		»		»		»		»		1.255		1.255
Service « Transmissions » :															
Travaux neufs.....	103		4		16		24		3		157		731		731
Commissariat de la marine :															
Travaux neufs.....	12		6		9		6		»		1		913		
Entretien		2		9		9		»		»		»		83	996
Constructions et armes navales :															
Travaux neufs.....	»		»		11		6		»		30		2.459		
Entretien		»		1		4		»		»		6		207	2.666
Aéronautique navale :															
Travaux neufs.....	»		»		69		»		»		3		1.221		
Entretien		7		56		»		4		101		3		345	1.566
Services divers « Marine » :															
Travaux neufs.....	»		»		»		»		»		4		98		98
Services divers « Forces armées » :															
Travaux neufs.....	4		27		1		»		»		47		752		
Entretien		»		2		1		»		»		»		174	926
Divers (secteur civil).....		»		»		41		4		»		7		300	300
Totaux :															
Travaux neufs.....	174		80		251		125		131		242		13.655		
Entretien		42		116		260		73		110		102		3.086	16.741
Totaux généraux..	216		196		511		198		271		344		16.741		16.741
Pour mémoire : dépenses de personnel entretenu.	14,7		21,7		45,2		23,6		21,4		20,8		»		553,7
Nombre d'heures de présence sur les travaux (en milliers)	100		244		537		352		183		301		»		7.239

Le tableau qui précède suggère quelques observations.

Si on considère l'ensemble des services relevant de la D. C. T. I. M., les travaux neufs ont représenté, par leur valeur tout au moins, un peu plus des quatre cinquièmes de l'activité totale; leur part est donc largement prédominante; ils ont été confiés à des entreprises privées dans une proportion voisine des neuf dixièmes (1). La répartition par « client » révèle l'importance des travaux neufs destinés aux services des constructions et armes navales et aux ouvrages d'intérêt général à terre (2.400 millions pour chacun); pour les travaux d'entretien, ceux qui se rapportent aux ouvrages d'intérêt général à terre ont représenté, de très loin, les sommes les plus élevées.

Si on considère chaque port isolément, les constatations doivent être nuancées. On observe en premier lieu que le total des dépenses de travaux varie sensiblement selon les ports: celui d'Oran a, pour 1957, représenté à lui seul près du tiers de l'ensemble; sans être égaux, ceux de certains grands ports comme Brest, Toulon et Bizerte sont demeurés comparables et assez importants; enfin, si les valeurs atteintes à Cherbourg et Lorient dépassent encore le milliard, dans les ports moins développés tels que Dakar ou Rochefort, et surtout Alger, Casablanca et Diégo-Suarez, le total des travaux annuels tend à devenir faible.

Par ailleurs, la répartition entre travaux neufs et travaux d'entretien diffère sensiblement d'un port à l'autre; c'est ainsi qu'à Oran, les travaux neufs ont atteint une valeur sans commune mesure avec celle des travaux d'entretien; à Cherbourg, Brest, Lorient, Bizerte et Alger, les premiers ne sont pas loin d'avoir représenté une dépense quatre fois plus forte que les seconds; au contraire, à Toulon, Rochefort, Diégo-Suarez, Dakar et Casablanca, les travaux d'entretien ont, à des degrés divers, été proportionnellement plus importants. Ces répartitions variables ne vont pas sans certaines différences dans la structure des services locaux et en particulier dans les effectifs du personnel ouvrier.

Au sujet de ces derniers, dont l'importance peut être approximativement connue en divisant par deux le nombre figurant à la dernière ligne du tableau qui précède, on observe que, mis à part les cas de Rochefort, Diégo-Suarez et Oran (sur lequel des indications complémentaires seront fournies plus bas), il existe une relative constance dans le rapport entre l'importance de la main-d'œuvre et la masse des travaux d'entretien exécutés, situation qui s'explique par le fait que si les travaux neufs sont généralement exécutés « à l'entreprise », les travaux d'entretien, au contraire, sont le plus souvent exécutés « en régie » par les ouvriers

(1) Pour l'ensemble des services, les travaux exécutés selon la formule « à l'entreprise » ont atteint une valeur de 12.814 millions, dont 12.115 millions rentrent dans la catégorie des travaux neufs.

de la marine (1). Pour le personnel entretenu, il est plus difficile d'opérer un rapprochement avec les différentes masses de travaux: cette rubrique groupe en effet des fonctionnaires de qualification professionnelle très diversifiée; les dépenses sont cependant proportionnellement plus élevées dans les ports où la masse des travaux est faible comme à Alger et Diégo-Suarez.

CHAPITRE II

Les charges indirectes.

Soulignant que les travaux à l'entreprise devaient supporter des charges indirectes proportionnellement moins élevées que les travaux en régie, le comité avait demandé que des coefficients distincts soient appliqués à ces deux catégories de dépenses. En 1957, la réglementation a été modifiée en ce sens et, comme on l'a précédemment indiqué, le coefficient de majoration se rapportant aux travaux à l'entreprise est maintenant dégressif dans certaines limites.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de ce mode de calcul pour les comptes de 1957. Il a été complété de la valeur globale des charges indirectes et de la part de celles-ci correspondant aux charges indirectes supplétives. Le rapprochement de ces renseignements présente en effet de l'intérêt, car les charges indirectes pour travaux à l'entreprise, qui sont en pratique calculées les premières, sont ensuite déduites des charges indirectes supplétives, avant l'incorporation de celles-ci dans la masse globale de charges indirectes qui sert à calculer le coefficient applicable aux travaux en régie.

Tableau précisant, par service local des travaux maritimes, les taux et valeurs de charges indirectes appliquées aux travaux à l'entreprise.

PORTS	VALEUR des travaux à l'entreprise.	COEFFICIENT de charges indirectes applicables aux travaux à l'entreprise.	VALEUR GLOBALE des charges indirectes applicables aux travaux à l'entreprise.	POUR MÉMOIRE	
				Valeur globale des charges indirectes supplétives.	Valeur globale des charges indirectes (charges indirectes des travaux à l'entreprise non déduites).
	1	2	3 $\frac{(1)\times(2)}{100}$	4	5
	(En millions de francs.)	Pourcentage.	(En millions de francs.)	(En millions de francs.)	(En millions de francs.)
Cherbourg	1.163	2,059	23,9	62,9	151,5
Brest	1.474	1,848	27,2	85,1	194,8
Lorient	878	2,240	19,7	54,9	157,4
Rochefort	313	2,960	9,3	22,8	44,9
Toulon	1.462	1,855	27,1	108,7	340,3
Bizerte	1.393	1,897	26,4	103,1	275,7
Oran	5.223	0,794	41,5	146,2	274,1
Alger	161	3	4,8	16,8	25,4
Casablanca	89	3	2,7	28	42,4
Dakar	266	3	8	55,9	128
Diégo-Suarez	23	3	0,7	31,2	63,8
D. T. I. M./P.	165	3	5	23,2	97,9
S. T. T.	22	3	0,7	25,5	60

On remarque en particulier que:

— six services se sont trouvés en 1957 dans une situation leur permettant d'appliquer le coefficient maximum admis par la réglementation qui est de 3 p. 100 quand la valeur annuelle des travaux à l'entreprise n'atteint pas 300 millions;

— dans les autres services la règle de dégressivité a conduit à l'application de coefficients se situant entre 0,8 p. 100 à Oran et 2,9 p. 100 à Rochefort.

Le rapprochement de la valeur des charges indirectes applicables aux travaux à l'entreprise (calculées par application des coefficients) avec d'une part la valeur globale des charges indirectes et d'autre part la valeur des charges indirectes supplétives telles qu'elles ressortent de l'arrêté des comptes de travaux, fait apparaître des résultats relativement homogènes pour les six ports qui ont appliqué les coefficients dégressifs, mais plus dispersés pour les ports qui s'en sont tenus au coefficient de 3 p. 100.

Ces constatations incitent à penser que les coefficients applicables aux ports dans lesquels la valeur des travaux à l'entreprise n'atteint pas 300 millions seront sans doute à revoir; mais la réglementation est encore trop récente pour qu'on porte à son sujet un jugement définitif. Pour ce faire il serait du reste intéressant de pouvoir comparer la valeur des travaux à l'entreprise de celle de la main-d'œuvre « Marine » occupée à leur surveillance qui, en application des textes actuels, est inscrite directement aux comptes de travaux neufs; si le rapport entre ces deux nombres accusait de fortes différences entre les ports il faudrait peut-être en tenir compte pour calculer les charges indirectes. Pour l'immédiat, et en vue de faciliter ce rapprochement, les services locaux pourraient être invités à inscrire toutes les dépenses de surveillance à un compte d'attente avant de les répartir ensuite entre les comptes des ouvrages destinataires. Le total annuel d'un tel compte d'attente donnerait le renseignement cherché.

Quant aux renseignements relatifs aux charges indirectes pour travaux en régie, ils ont été rassemblés dans les trois tableaux qui suivent dont l'objet est d'indiquer: le pourcentage applicable dans chaque port, la décomposition de ces charges en leurs principaux éléments avec quelques précisions plus détaillées sur deux de ces derniers.

(1) Au total, les ouvriers marine et en régie directe sont employés dans les proportions de 63 p. 100 à des travaux d'entretien. Dans les ports métropolitains et à Bizerte, ce pourcentage se situe autour de 70 p. 100. Il est plus fort à Casablanca (94 p. 100) et Dakar (92 p. 100), mais plus faible à Diégo-Suarez et surtout à Oran (29 p. 100).

Tableau décomposant par service local des travaux maritimes les charges indirectes applicables aux travaux en régie.

PORTS	VALEUR de la main-d'œuvre directe (a).	PART MAIN-D'ŒUVRE		PART MATIÈRE		PART DES CHARGES indirectes supplétives.		CHARGES INDIRECTES totales.	
		Valeur.	Pourcentage.	Valeur.	Pourcentage.	Valeur.	Pourcentage.	Valeur.	Pourcentage.
	(1)	(2)	(3) = (2) × 100 / (1)	(4)	(5) = (4) × 100 / (1)	(6)	(7) = (6) × 100 / (1)	(8) = (2) + (4) + (6)	(9) = (3) + (5) + (7)
		(En millions de francs.)	P. 100.	(En millions de francs.)	P. 100.	(En millions de francs.)	P. 100.	(En millions de francs.)	P. 100.
Cherbourg	193	72,6	37,7	16	8,3	59	30,2	127,6	66,2
Brest	203	91,2	44,8	18,5	9,1	57,9	28,4	167,6	82,3
Lorient	133	80,3	60,3	22,2	16,6	35,2	26,4	137,7	103,3
Rochefort	46	16,9	37,2	5,2	11,4	13,5	29,7	35,6	78,3
Toulon	290	210,5	72,6	21,1	7,2	81,6	28,1	313,2	107,9
Bizerte	309	124,7	40,4	47,9	15,5	76,7	24,8	249,3	80,7
Oran	222	108,9	49,1	19	8,6	104,7	47,2	232,6	104,9
Alger	29	5,6	18,9	3	10,3	12	40,9	20,6	70,1
Casablanca	66	12,4	18,7	2	3,1	25,3	38,2	39,7	60
Dakar	99	53,7	54,3	18,4	18,6	47,9	48,5	120	121,4
Diego-Suarez	86	21,3	24,6	11,3	13,1	30,5	35,3	63,1	73
D. T. I. M./Paris	8	62,9	790,1	11,8	148,4	18,2	229	92,9	1.167,5
S. T. T.	99	27,9	28,2	6,6	6,8	24,8	25,1	59,3	60,1

NOTA. — Les valeurs absolues ont été arrondies à l'unité la plus proche mais les pourcentages ont été calculés sur les valeurs réelles.
(*a*) Y compris la main-d'œuvre de la section homogène « Parc à matériel ».

Tableau décomposant par service local des travaux maritimes la valeur de la part main-d'œuvre des charges indirectes.

PORTS	POUR MÉMOIRE — Valeur de la main-d'œuvre directe (a).	PART MAIN-D'ŒUVRE DES CHARGES INDIRECTES				
		Entretien des immeubles de la direction.	Personnel ouvrier des chantiers non employé aux travaux productifs.	Personnel ouvrier des organismes de la direction non employé aux travaux productifs.	Divers.	Total.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (2) + (3) + (4) + (5)
		(En millions de francs.)				
Cherbourg	193	9,4	18,4	34,3	10,5	72,6
Brest	203	7,3	42,2	25,2	16,5	91,2
Lorient	133	6,4	28,4	37,7	7,8	80,3
Rochefort	46	3,6	2,8	9,1	1,4	16,9
Toulon	290	4,3	70,1	77,1	59	210,5
Bizerte	309	14,3	23,2	50,8	36,4	124,7
Oran	222	1,8	40,2	59	7,9	108,9
Alger	29	0,4	0,2	4	1	5,6
Casablanca	66	»	2,2	7,4	2,8	12,4
Dakar	99	3,5	4,8	39	6,4	53,7
Diego-Suarez	86	2,3	2,4	12	4,6	21,3
D. T. I. M./Paris	8	»	»	59,8	3,1	62,9
S. T. T.	99	4,5	3,3	16,4	6,7	27,9

(*a*) Y compris la main-d'œuvre de la section homogène « Parc à matériel ».

Tableau décomposant par service local des travaux maritimes la valeur de la part « Charges supplétives » des charges indirectes applicables aux travaux en régie.

PORTS	VALEUR de la main-d'œuvre directe. (Pour mémoire.)	VALEUR DES CHARGES SUPPLETIVES					CHARGES indirectes appliquées aux travaux à l'entreprise.	PART des charges supplétives incorporées dans les charges indirectes.
		Solde du personnel entretenu.	Frais de mission, allocation logement, etc.	Amortissement des immeubles de la direction.	Quote-part des charges de la D. C. T. I. M.	Total.		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (2) + (3) + (4) + (5)	(7)	(8) = (6) — (7)
				(En millions de francs.)				
Cherbourg	193	35	2,5	16,1	9,3	62,9	23,9	39
Brest	203	63,1	6,6	3,7	11,7	85,1	27,2	57,9
Lorient	133	38,8	5,9	3,5	6,7	54,9	19,7	35,2
Rochefort	46	16,8	0,8	2,8	2,4	22,8	9,3	13,5
Toulon	290	81,1	9,4	6,8	11,4	108,7	27,1	81,6
Bizerte	309	77,1	»	15	11	103,1	26,4	76,7
Oran	222	94,4	9,3	4,9	37,6	146,2	41,5	104,7
Alger	29	14,7	0,6	0,3	1,2	16,8	4,8	12
Casablanca	66	21.7	3,5	1,8	1	28	2,7	25,3
Dakar	99	45,2	3,3	5	2,4	55,9	8	47,9
Diego-Suarez	86	23,6	5,4	1,2	1	31,2	0,7	30,5
D. T. I. M./P.	8	21,4	0,4	»	1,4	23,2	5	18,2
S. T. T.	99	20,8	1,2	1.7	1,8	25,5	0,7	24,3

Mise à part la direction des travaux maritimes à Paris qui n'effectue pratiquement pas de travaux en régie et supporte certaines dépenses concernant la direction centrale, les coefficients de charges indirectes applicables aux travaux en régie se situent entre 60 p. 100 à Casablanca et 121,4 p. 100 à Dakar (1); si l'on considère les seuls services métropolitains, la variation se situe entre 66,2 p. 100 et 107,9 p. 100.

La part matières entrant dans ces coefficients est généralement assez faible et homogène, dans la majorité des cas en effet, elle se situe autour de 10 p. 100.

La part main-d'œuvre des charges indirectes en constitue l'élément le plus important. Elle est assez homogène dans les grands ports, toutefois le service de Lorient et surtout celui de Toulon arrivent à des pourcentages plus élevés. L'examen du tableau donnant la décomposition de ces charges de main-d'œuvre entre les différents postes d'emploi fait par ailleurs apparaître que, dans ce dernier port, le coût du personnel non employé aux travaux productifs qu'il dépende des chantiers ou des autres organismes est nettement plus élevé que dans les autres.

Le rapprochement de ces diverses indications permet de supposer qu'il y aurait intérêt à s'assurer si les besoins nécessitent bien les effectifs dont dispose le service des travaux maritimes à Toulon; dans la négative les mesures propres à remédier à la situation devraient être prises; au sujet des changements de résidence qu'elles pourraient nécessiter le comité estime que la permanence de fait de l'emploi pour le personnel devrait être assortie de la possibilité pour l'administration de décider des mutations qui s'imposent.

Quant à la part des charges indirectes suppiétives, elle est sensiblement homogène si l'on distingue d'une part les ports métropolitains, d'autre part les ports d'outre-mer sauf Bizerte qui tend à se rapprocher des ports métropolitains. Les éléments les plus importants en sont constitués par une quote-part des charges de la direction centrale dont le service d'Oran supporte environ 38 p. 100 et par la rémunération du personnel entretenu qui, toutes proportions gardées, représente une plus forte valeur outre-mer. Si l'on rapporte les dépenses de personnel entretenu à celles de main-d'œuvre directe, les pourcentages obtenus sont les suivants: Cherbourg 18 p. 100, Brest 31 p. 100, Lorient 29 p. 100, Toulon 28 p. 100, Rochefort 37 p. 100, Bizerte 25 p. 100, Oran 43 p. 100, Alger 51 p. 100, Casablanca 33 p. 100, Dakar 46 p. 100, Diego-Suarez 27 p. 100; le taux d'Oran s'explique sans doute par le volume et les caractéristiques des travaux neufs exécutés « à l'entreprise » dans ce port mais, à Alger et Dakar, les taux semblent par contre assez élevés.

(1) La méthode utilisée à Dakar consistant à utiliser deux salaires moyens: un pour la main-d'œuvre africaine, l'autre pour la main-d'œuvre européenne conduit à tenir compte, au moins partiellement, des différences de profession entre ouvriers qui sont sans incidence quand on utilise un salaire moyen unique. Il en résulte probablement une légère augmentation des charges indirectes.

Chapitre III

Parcs à matériel.

Trois catégories d'engins sont incorporés dans la section homogène du parc à matériel:

— les véhicules utilitaires (camions et camionnettes);

— les engins de travaux publics à terre (bulldozers, cylindres, bétonnières);

— le matériel naval (pontons, grues, chalands ordinaires ou à clapets, remorqueurs) (1).

En pratique, bien qu'au total la valeur des véhicules utilitaires n'atteigne que 39 p. 100 de celle de l'ensemble des engins inclus dans les parcs à matériel de tous les services, c'est pour ces véhicules que les comptes d'exploitation font apparaître les chiffres les plus élevés tant en dépenses (66 p. 100) qu'en recettes (70 p. 100).

Le tableau ci-dessous récapitule les divers chefs de dépenses et de recettes des parcs à matériels des différents ports et fait apparaître, pour chacun, la différence entre les deux chiffres.

(1) En fait, quatre services seulement ont fait figurer du matériel naval dans leur parc à matériel.

Tableau récapitulant, par service local des travaux maritimes, les dépenses et les recettes de la section homogène « Parc à matériel ».

PORTS	DÉPENSES d'entretien. (1)	DÉPENSES de fonctionnement. (2)	AMORTISSEMENT (3)	TOTAL des dépenses. (4) = (1) + (2) + (3)	TOTAL des recettes. (5)	EXCÉDENT des recettes. (6) = (5) — (4)	EXCÉDENT des dépenses. (7) = (4) — (5)	POUR MÉMOIRE Capital investi. (8)
	(En millions de francs.)							
Cherbourg	7,7	12,1	8	27,8	28,1	0,3	»	61,6
Brest	6,9	33,5	20,5	60,9	31,5	»	29,4	164,3
Lorient	10,2	10,4	3,7	24,3	13,9	»	10,4	28,2
Rochefort	1,5	0,2	0,3	2	1,4	»	0,6	2,4
Toulon	28,4	27,1	17,6	73,1	37,1	»	36	151,8
Bizerte	33,5	10,1	12,7	56,3	30,7	»	25,6	115,9
Oran	9,9	17,7	3,9	31,5	27,4	»	4,1	30,1
Alger	0,4	1	0,1	1,5	1,5	»	»	1
Casablanca	0,3	1,4	0,9	2,6	1,3	»	1,3	7
Dakar	3,4	5,8	1,7	10,6	5,8	»	4,8	13,3
Diégo-Suarez	28,7	6,9	12,5	48,1	21,2	»	26,9	120,1
S. T. T.	4,1	5,4	1,7	11,2	11	»	0,2	13,6
Totaux	134,7	131,6	83,6	349,9	210,9	0,3	139,3	709,3

Les renseignements ci-dessus appellent quelques commentaires Plusieurs fois (1), le comité a constaté que des véhicules dont l'âge était tel qu'ils auraient dû être intégralement amortis, continuaient cependant d'être pris en considération pour calculer les annuités d'amortissement inscrites aux comptes des parcs à matériels; c'est un facteur qui tend à accroître les dépenses mais, en sens inverse et comme le leur permet une disposition de la réglementation déjà critiquée par le comité en 1956 (2), certains ports ont continué à inscrire des travaux de grosses réparations à un compte spécial qui ne grève pas les dépenses du parc à matériel. D'autre part, comme il est mentionné plus haut, le comité a relevé que des dépenses de carburant consommé dans des véhicules de tourisme qui ne font pas partie du parc à matériel avaient cependant été imputées au compte d'ouvrage de la section homogène.

Ces considérations incitent à accueillir avec certaines réserves les résultats du tableau qui précède. Le redressement des anomalies doit être facilement obtenu dans l'avenir; il est néanmoins peu probable qu'il en résulte une modification radicale des résultats dont l'homogénéité et la netteté actuelles permettent de dégager le sens général: sauf à Cherbourg, en effet les dépenses ont partout dépassé les recettes et, au total, le déficit comptable atteint 66 p. 100 de la valeur des recettes.

Les deux raisons le plus souvent invoquées à l'appui de cet état de fait sont les suivantes:

— le matériel utilisé est souvent ancien et usagé, aussi les charges d'entretien en sont-elles élevées, c'est ainsi qu'à Bizerte les sommes inscrites au titre des dépenses d'entretien (33,5 millions) excèdent le total des recettes (30,7 millions);

— le plein emploi du parc est souvent loin d'être réalisé.

Bien que cette situation soit à peu près générale, elle n'appelle peut-être pas de mesure d'ensemble mais il conviendrait sans doute d'examiner dans chaque port s'il n'y aurait pas avantage à se débarrasser de certains engins coûteux, sauf si des raisons militaires font obstacle à cette solution. Quoi qu'il en soit, les comptes devraient être tenus avec rigueur pour que leurs résultats constituent un élément certain des décisions à prendre; tels qu'ils résultent des comptes de 1957, ces résultats ont été groupés dans le tableau ci-dessous établi par catégorie d'engins.

Tableau faisant apparaître, par service local des travaux maritimes, les différences entre les recettes et les dépenses par classe d'engins de la section homogène.

PORTS	MATÉRIEL naval. (1)	VÉHICULES utilitaires. (2)	ENGINS de travaux publics. (3)	TOTAL (4) = (1) + (2) + (3)	POUR MÉMOIRE : CAPITAL INVESTI Matériel naval. (5)	Véhicules utilitaires. (6)	Engins de travaux publics. (7)	Total. (8) = (5) + (6) + (7)
				(En millions de francs.)				
Cherbourg	»	+ 4,3	— 4	+ 0,3	»	18	43,6	61,6
Brest	— 1,4	— 16,6	— 11,4	— 29,4	17,1	62,3	84,9	164,3
Lorient	»	— 7,7	— 2,7	— 10,4	»	17,9	10,3	28,2
Rochefort	»	— 0,6	»	— 0,6	»	2,4	»	2,4
Toulon	+ 0,5	— 11,6	— 24,9	— 36	43	52,5	56,3	151,8
Bizerte	— 6,6	— 19,7	+ 0,7	— 25,6	17	47,5	21,4	115,9
Oran	»	— 6	+ 1,9	— 4,1	»	24,5	5,6	30,1
Alger	»	0	»	0	»	1	»	1
Casablanca	»	— 1,3	»	— 1,3	»	7	»	7
Dakar	»	— 4,8	»	— 4,8	»	13,3	»	13,3
Diégo-Suarez	— 5,4	— 16	— 5,5	— 26,9	62,2	19,3	38,6	120,1
S. T. T.	»	— 0,7	+ 0,5	— 0,2	»	9,9	3,7	13,6
Totaux	— 12,9	— 80,7	— 45,4	— 139	169,3	275,6	264,4	709,3

(1) Cette remarque fut notamment faite à Brest et Toulon.

(2) Il est en effet ouvert à la cinquième partie de la nomenclature (dépenses non incorporables) un compte où sont inscrits les « frais de refonte du gros outillage ». Ils ne sont pas repris dans les prix de revient sous forme d'amortissement complémentaire et le comité a déjà critiqué cette lacune (cf. rapport du 2 juillet 1956, *Journal officiel* du 23 août 1956, p. 443). En 1957 six services n'ont rien inscrit à ce compte, les autres y ont inscrit des dépenses variant de 1 à 40 millions.

CHAPITRE IV

Observations particulières.

Ayant procédé au rapprochement des dépenses de main-d'œuvre et des crédits pour salaires tels qu'ils résultent des valeurs inscrites à ces titres dans chacun des comptes de travaux, le comité a constaté que les premières dépassent les seconds; la différence entre les deux chiffres atteint 584 millions pour l'ensemble des ports; elle représente, selon les services, un pourcentage des crédits « salaires » variant entre 7 p. 100 et 83 p. 100.

Cette situation résulte d'une part de l'existence d'une main-d'œuvre, dite précaire, de statut particulier et dont la rémunération n'est réglementairement pas imputable sur les crédits destinés au paiement des salaires, d'autre part et principalement de la possibilité ouverte aux services locaux des travaux maritimes d'obtenir des chapitres sur lesquels sont imputables les travaux neufs (qu'ils soient d'intérêt général ou destinés à une autre direction) le remboursement de la main-d'œuvre employée à ces travaux. A Oran, en particulier, où le service des travaux maritimes n'emploie pas d'ouvriers précaires, la différence qui atteint 83 p. 100 des crédits salaires provient intégralement de l'application de cette procédure de cession qui n'est cependant pas mise en jeu dans tous les cas mais seulement quand le service local l'estime opportun.

Le comité estime qu'il convient de fixer une règle d'application générale retirant au service local la liberté de déterminer, dans chaque cas, les éléments du prix à facturer et par suite les ressources financières dont il disposera; au surplus, l'utilisation de celles-ci à des embauchages de personnel bénéficiant du statut des ouvriers des arsenaux serait à réglementer.

Ceux de Brest mis à part, les comptes examinés localement par le comité ne faisaient pas apparaître de prix de revient complet par ouvrage, peu d'observations ont ainsi été faites à ce sujet.

L'attention du comité a toutefois été attirée sur l'importance des dépenses directes inscrites aux comptes d'entretien de certains immeubles à usage de bureaux ou de résidence; il semble que les autorités maritimes locales soient les mieux à même de s'assurer du bien-fondé de ces dépenses, aussi conviendrait-il que les coûts de revient en cause soient portés à leur connaissance pour qu'elles puissent éventuellement en prescrire un examen attentif; l'établissement d'un relevé annuel des comptes d'ouvrage, que le comité a proposé par ailleurs, permettrait d'atteindre ce résultat.

Dans le même ordre d'idées, le comité a constaté que certains travaux effectués dans des immeubles à usage de logements pour le personnel, étaient parfois à la charge de la marine bien qu'ils rentrent manifestement dans la catégorie des réparations locatives. Il s'agit là d'un abus, auquel il convient de mettre fin; ces travaux dont le coût unitaire est généralement faible, nécessitent cependant l'intervention d'une hiérarchie administrative dont le rôle est ailleurs et, au surplus, la pratique est contraire aux règles du droit privé comme aux instructions particulières aux forces armées (1).

Enfin, le comité a relevé que certains ouvrages exécutés par des entreprises privées avaient comporté des travaux non négligeables dont les prix unitaires n'étaient pas fixés au marché mais avaient fait l'objet d'un ordre de service de l'ingénieur pour être ensuite inscrits dans un acte additionnel signé après leur exécution. Deux exemples ainsi relevés présentaient le caractère commun de se rapporter, au moins partiellement, à des compléments ou modifications dont la nécessité était apparue en cours d'exécution aux futurs utilisateurs qui dépendaient d'un autre service de la marine (2). S'il est sans doute parfois difficile d'établir avant le commencement d'exécution une définition précise et complète des ouvrages à construire, il est cependant certain que les modifications décidées tardivement se traduisent par un surcroît de dépense, il convient donc de prendre toute mesure propre à les éviter et, en particulier, d'assurer lors de la préparation des travaux une étroite collaboration entre services constructeur et utilisateur.

(1) Instruction 2.116 S. E. A. du 23 août 1954.

(2) Les exemples auxquels il est fait allusion concernent la construction d'un hangar à Cuers et celle d'un centre de sous-marin et de son atelier torpilles à Mers-el-Kébir.

TROISIEME PARTIE

PROPOSITIONS ET VŒUX

Les vérifications qu'exerce le comité le conduisent à formuler des propositions et vœux tendant à améliorer la comptabilité des travaux de la marine dans sa tenue et sa réglementation, ou à l'utiliser en vue d'un meilleur rendement du service.

Seront rappelés dans cette troisième partie du rapport:

— les propositions et vœux relatifs aux constatations relatées dans les deux premières parties en distinguant ceux qui ont trait au service des constructions et armes navales, ceux qui concernent le service des travaux immobiliers et maritimes et, enfin, un vœu susceptible de concerner tous les services;

— la suite donnée depuis un an aux principaux vœux contenus dans le précédent rapport.

Propositions et vœux relatifs aux constatations relatées dans les deux premières parties du rapport

I. — *Propositions et vœux concernant les services des constructions et armes navales.*

1° Le rôle des services de pointage est essentiel pour s'assurer que les enregistrements élémentaires retracent sincèrement les faits, cependant l'importance qui leur est accordée n'est souvent pas celle qu'ils méritent.

Le comité renouvelle donc les vœux qu'il a déjà formulés plusieurs fois à leur sujet pour que les directions locales et établissements hors des ports soient invités à faire fonctionner ces services avec efficacité;

2° Le comité, qui avait mentionné dans son dernier rapport qu'on recourait parfois à Toulon à des méthodes d'imputation faussant le résultat de certains comptes, a relevé, dans ce même port, l'existence de jeux d'écriture ayant la même conséquence.

Les résultats globaux des comptes sont destinés à faire apparaître des totaux en regard des rubriques dont l'intitulé désigne un groupe de valeurs ou d'opérations. Si les éléments du calcul ont été déterminés de façon telle que le renseignement obtenu ne peut être exact, la tenue des comptes perd une bonne part de son intérêt, bien que demeure intacte la charge qu'elle représente.

Des dispositions ont été prises localement pour faire cesser ces anomalies; le comité estime néanmoins qu'il convient de s'assurer qu'elles mettront définitivement fin à toutes pratiques de ce genre;

3° Ayant examiné les comptes de frais généraux des ateliers « constructions neuves » et « machines » dans les ports métropolitains, le comité a constaté que les errements suivis pour répartir les dépenses entre comptes de production et comptes de frais généraux présentaient des divergences telles qu'il est souvent vain de comparer le détail des résultats.

Le comité estime donc qu'il conviendrait de donner des directives générales à ce sujet. Pour éviter des modifications successives de la réglementation à la suite desquelles les comparaisons dans le temps deviennent aléatoires, il serait souhaitable que ces directives puissent être précédées d'une étude d'ensemble de la question. Souvent, les anomalies relevées sont apparues comme une conséquence du fait que l'imputation budgétaire avait commandé le choix du compte d'ouvrage; il est donc probable qu'il conviendrait de rechercher au cours de cette étude les mesures propres à porter remède à cette situation.

4° L'agencement des comptes de confection de munitions examinés par le comité dans plusieurs ports est tel que, sous reserve de certaines erreurs, ils peuvent faire connaître la somme globale dépensée pour fabriquer plusieurs séries d'articles non homogènes, mais ne permettent pas de mettre en évidence le prix de revient unitaire de l'un de ces articles.

Le comité qui, dans le même ordre d'idées avait observé l'année dernière que les comptes de réparation des aéronefs ne permettaient pas de connaître le coût d'une revision générale, émet donc le vœu que soient données les instructions nécessaires pour que les comptes de confection de munitions soient à l'avenir tenus dans des conditions satisfaisantes;

5° Plusieurs constatations ont fait apparaître que le prix auquel le matériel spécial était incorporé dans les prix de revient pouvait différer des dépenses réellement consenties pour se procurer ce matériel: soit qu'on omette le montant des revisions de prix, soit qu'on néglige la valeur de certaines matières livrées gratuitement par la marine au fabricant, soit encore qu'on ne tienne pas compte des interventions successives de plusieurs industriels pour fabriquer certains matériels complexes; dans le même ordre d'idées il a été relevé que les prix utilisés en comptabilité comportaient ou non les taxes sans que les comptes fassent apparaître si on se trouve dans l'une ou l'autre hypothèse.

Le comité émet le vœu que soit définie une méthode propre à éviter de semblables anomalies. Pour aboutir il conviendrait certainement que s'établisse une étroite collaboration entre services administratifs et techniques, les premiers puisant les renseignements qu'ils traduisent en comptabilité dans des documents dont l'interprétation correcte nécessite parfois des connaissances que possèdent justement les seconds.

6° A Cherbourg, les dépenses d'entretien sont nettement plus faibles que dans les autres ports, la part de la main-d'œuvre occupée à cette activité décroît d'année en année.

Le comité émet le vœu que soient recherchées les causes de cette situation dont il y aurait peut-être à tirer des enseignements valables pour les autres ports.

7° L'attention du comité a été attirée sur le fait qu'une insuffisance de main-d'œuvre n'a pas permis à la douillerie de Ruelle d'exécuter certaines commandes qui lui ont été confiées dans les conditions de rendement optima.

Le comité émet le vœu que, d'une part, la répartition des commandes entre secteurs public et privé, d'autre part l'adaptation des effectifs aux moyens industriels, soient faites en tenant compte, autant qu'il sera possible, de leurs conséquences sur les conditions de production de la douillerie.

II. — *Propositions et vœux concernant les services des travaux immobiliers et maritimes.*

1° Les comptes de travaux tenus par les services locaux des travaux maritimes sont destinés à faire apparaître le prix de revient des différentes constructions et travaux d'entretien immobiliers. Les renseignements de base sont convenablement inscrits dans les comptes, sous réserve de quelques imputations inexactes souvent motivées par des considérations d'ordre financier, mais auxquelles devrait être mis un terme; quant au calcul des prix de revient, auquel sont destinés ces renseignements, le comité ne l'a trouvé effectué que dans un port.

Le comité émet donc le vœu que la comptabilité des travaux, qui est relativement simple et peut être tenue par un personnel réduit, mette à l'avenir en évidence un prix de revient par ouvrage et que ces prix soient récapitulés dans un relevé annuel.

2° Le comité estime que des règles plus précises, aussi simples et uniformes que possible, devraient être fixées pour déterminer le montant des factures à adresser aux services cessionnaires, et, en particulier, qu'il y a lieu de supprimer la faculté d'appréciation laissée aux directeurs locaux pour la fixation du coefficient de majoration des dépenses directes de main-d'œuvre.

De même, il y aurait lieu de préciser les modalités suivant lesquelles les directions locales peuvent utiliser les ressources provenant des cessions de chapitre à chapitre pour embaucher du personnel ouvrier: en particulier, ces modalités devraient être telles que des personnels auxquels leur statut garantit la permanence de l'emploi ne puissent être affectés à des postes à caractère essentiellement temporaire.

3° En dépit de quelques inexactitudes, les comptes relatifs aux parcs à matériel (véhicules utilitaires, engins de travaux publics) mettent généralement en évidence un excédent sérieux des dépenses sur les recettes.

Le comité estime qu'il conviendrait d'examiner dans chaque port, et en fonction des conditions locales, s'il n'y aurait pas avantage à se débarrasser de certains engins coûteux.

4° Les services des travaux maritimes n'ont pas à effectuer de réparations locatives, même peu coûteuses, dans les immeubles à usage de logement pour le personnel. Cette règle, à laquelle certaines entorses ont été relevées, mériterait d'être rappelée.

5° La nécessité de modifications relativement importantes apparaît parfois aux futurs utilisateurs des constructions en cours; ces changements décidés tardivement se traduisent par des surcroîts de dépenses; aussi le comité considère-t-il qu'il convient de prendre toutes mesures propres à les éviter.

Il y a lieu, en particulier, de veiller à la stricte application des circulaires invitant les services utilisateurs à définir d'une façon suffisamment précise et sous leur forme définitive, la nature de leurs besoins en matière de travaux immobiliers, en principe, avant le lancement de l'appel à la concurrence correspondant, et, en toute hypothèse, avant la passation du marché à intervenir.

6° Les pourcentages élevés de charges indirectes du service local de Toulon font supposer qu'il conviendrait de s'assurer que les besoins nécessitent bien les effectifs dont dispose le service. Dans la négative des mesures s'imposeraient; au sujet des changements de résidences qu'elles pourraient nécessiter, le comité considère que la permanence de fait de l'emploi devrait être assortie de la possibilité pour l'administration de décider les mutations qui s'imposent.

III. — *Proposition susceptible d'intéresser tous les services.*

Considérant que la connaissance du montant d'une dépense peut inciter à la recherche d'économies, le comité émet le vœu que les résultats des comptes — présentés sous une forme claire et simple — reçoivent une large diffusion.

C'est ainsi que les autorités maritimes auraient utilement connaissance des résultats qui concernent les directions placées sous leurs ordres et que le coût de certains matériels ou services serait avantageusement signalé à leurs utilisateurs.

SUITE DONNÉE AUX PRINCIPAUX VŒUX CONTENUS DANS LE PRÉCÉDENT RAPPORT

Plusieurs propositions et vœux formulés au cours de la précédente session (1) ont fait l'objet de circulaires ministérielles dans le sens des suggestions du comité, telles sont notamment la plupart des propositions relatives à des modifications ou mises au point de la réglementation (vœux nos 1, 2, 3, 4) (1); la présentation du compte général d'exploitation a été modifiée comme l'avait demandé le comité (vœu n° 5) et des dispositions ont été prises pour l'exploitation à l'échelon central, des résultats des comptes d'ouvrages qui concernent les réparations de navires (vœu n° 9).

Au sujet des propositions qui n'ont pu être prises en considération jusqu'à présent, le comité croit devoir mentionner spécialement l'intérêt qu'il porte:

— d'une part, aux propositions faites en 1957 (2) au sujet des devis de constructions de navires et de la désignation du service responsable de leur établissement.

— d'autre part, au vœu formulé dans le précédent rapport sous le n° 11 et dont le texte est le suivant:

« La réglementation limite actuellement l'établissement systématique de devis aux travaux de modifications demandés par les bâtiments; en dépit de leur coût généralement élevé les réparations de navires sont ainsi décidées sans que soit présentée l'estimation de leur prix de revient probable.

« Le comité considère que cette lacune est susceptible d'avoir de sérieux inconvénients. Outre que le montant prévu d'une dépense constitue d'une façon assez générale un des éléments déterminants des conditions et des règles de compétence selon lesquelles elle peut être engagée, la connaissance de sa valeur est, avec d'autres renseignements, une des données dont doit tenir compte l'autorité qui prend une décision à son sujet.

« Le comité émet donc le vœu que la réglementation soit revue afin que l'obligation d'établir un devis pour les travaux de modifications, soit complétée de l'obligation de présenter une estimation préalable et globale du prix de revient probable des travaux de réparations importants, comme par exemple ceux qui constituent un grand carénage ».

Paris, le 10 juillet 1959.

Le rapporteur général,
Signé: LEMEL.

Le président,
Signé: LE GORGEU.

(1) Cf. Rapport du 30 juin 1958, publié au *Journal officiel* (Documents administratifs) du 21 septembre 1958, page 756.

(1) C. M. 24060 C. A. N./S. D. A./C. T. du 2 décembre 1958 sur l'imputation des indemnités différentielles. C. M. 80294 C. A. N./S. D. A./C. T. du 31 octobre 1958 sur le taux de calcul des allocations familiales. C. M. 23662 C. A. N./S. D. A./C. T. du 4 novembre 1958 sur la comptabilisation des travaux confiés à des ouvriers en régie indirecte. Notes 82839 C. A. N./S. D. A./C. T. du 30 décembre 1958 et 84808 C. A. N./S. D. A./C. T. du 18 février 1959 sur la réglementation particulière aux ports d'outre-mer.

(2) Cf. Rapport du 31 juillet 1957 au *Journal officiel* (Documents administratifs) du 18 octobre 1957, page 463. Vœux nos 1 et 2.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.